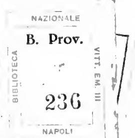

BIBLIOTECA DI ARTIGLIERIA





Digitized by Google

B. Prov.
IV
235

L'Atlante Trevisani nello
Scaffale XXI 365

Digitized by Google

PANOPLIE.

Flexilis inductis animatur lamina membris,
Horribilis visû! credas simulacra moveri
Ferrea, cognatoque viros spirare metallo.
Par vestitus equis, ferratâ fronte minantur,
Ferratosque movent securi vulneris armos. Lucrèce.

Digitized by Google


Digitized by Google

613633

PANOPLIE

OU

RÉUNION de tout ce qui a trait à la Guerre, depuis l'origine de la Nation française jusqu'à nos jours.

ARMES offensives et défensives, de l'homme et du cheval; Engins; machines de sièges et de batailles; ornemens, enseignes, instrumens de musique; duels, combats-de-jugement, pas-d'armes, tournois, carrousels, etc.

PRÉCÉDÉE

D'une connoissance exacte du mode militaire ancien et actuel; et de toutes les milices qui ont existé: ainsi que d'un grand vocabulaire, qui en est la clef, et rendra familiers au Lecteur tous ces termes obscurs et barbares, qu'il rencontrera, non seulement dans ce Traité, mais aussi dans l'Histoire des peuples de ce Continent, en lui en donnant les définitions vraies et précises.

Quarante et un grands Dessins, en manière de lavis, rendront ces objets présens, et formeront la collection la plus complette.

PAR J. B. L. CARRÉ, de CLERMONT-LA-MEUSE, en 1783.

ISTITUTO ORIENTALE NAPOLI BIBLIOTECA M. RIPA

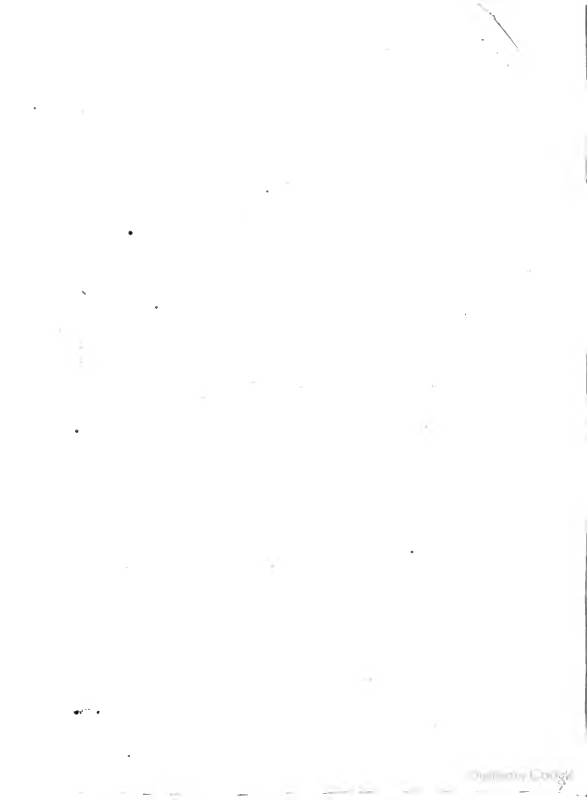
TOME PREMIER.



A CHAALONS-SUR-MARNE;
Chez PINTEVILLE-BOUCHARD, Imprimeur;
Et à PARIS,
Chez FUCHS, Libraire, quai des Augustins, N.° 28.

M. DCC. LXXXXV.
3.e année de l'Ère Républicaine.

Digitized by Google



Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LE titre de cet ouvrage annonce l'étendue des objets qui y sont réunis. Il offre, à peu de frais, une collection des plus entières qui ait jamais existé dans aucun cabinet d'antiques, et que les Citoyens, les plus fortunés, ne pourraient se procurer, même incomplètement.

On y voit tout ce que le Génie de la guerre a créé, pour seconder ses fureurs, en fournissant aux malheureux humains une multitude d'instrumens de mort et de carnage, et des moyens de destruction dans ceux mêmes qui sembleraient devoir les en préserver.

Le rassemblement de tous ces objets n'a pu s'opérer que par des recherches infinies. Parcourir les arsenaux, les cabinets les plus renommés; porter un regard critique et défiant sur ces armures disposées, presque partout, plutôt pour la parade que pour l'instruction; discerner le vrai du faux, le supposé de l'authentique; découvrir les bévues et même les fourberies des gardes-magasins; fixer les âges, les époques, les noms, les usages de chaque pièce; ne put être le produit que d'un examen lent et réfléchi, et de la lecture d'une multitude d'ouvrages anciens, oubliés, relégués dans quelques bibliothèques, et d'un style comme d'une écriture barbares.

Ce n'était, cependant, que par ce travail qu'on pouvait parvenir à porter la lumière sur ces antiques monumens; en présenter les détails, les descriptions, les dénominations et l'historique, d'une manière claire, précise et sûre; et les offrir aux Artistes et aux Amateurs de l'antiquité.

Le courage et la constance de l'Auteur lui ont fait sur-

monter les difficultés et les dégoûts qu'une étude de ce genre lui a souvent opposés; et il ose espérer, que ne présentant rien qu'avec cette exactitude et cette vérité, sans lesquelles les ouvrages les plus élégamment écrits sont sans mérite aux yeux de l'homme sensé, le Lecteur lui fera grace des défauts de diction et de style qu'il pourrait justement reprocher à un Littérateur, mais qu'il doit tolérer dans celui dont la première profession fut les armes et le dessin.

Plusieurs Écrivains ont parlé des armes antiques; mais les uns trop obscurément; les autres, sans avoir observé, et sur la foi d'Auteurs peu fidelles; delà, rien de certain. Il fallait, pour ne rien hazarder, voir ce que le tems n'avoit pas détruit; examiner les formes, prendre les dimensions, lever les traits de ces meubles guerriers. C'est ce que l'Auteur a fait avec une scrupuleuse exactitude; et il n'a été contraint de renoncer à cette loi que pour ces machines, ces engins qui, par leur masse volumineuse et la faiblesse des matériaux dont ils étaient composés, ou n'ont pu résister aux outrages des ans, ou ont été démontés, détruits, brûlés, lorsque la réduction des villes et la fin des guerres, les ont rendus inutiles, embarrassans à transporter et à conserver sous des hangars assez vastes. Il n'a donc été possible pour rendre la collection parfaite, de tracer les formes de la balliste, de la catapulte et du beffroy, que d'après les descriptions des Anciens, et les peintures ou gravures qui nous les ont transmises.

Dans tout le reste, rien n'est donné à l'incertitude, quarante grandes planches, dessinées par l'Auteur sur les pièces existantes, présentent au naturel et dans un ordre gradué, chaque espèce d'arme offensive et défensive, depuis la naissance des Francs jusqu'à notre siècle. On y reconnait les progrès de l'invention, qui, des armes les plus simples,

Digitized by Google

avance jusqu'aux plus compliquées. Dans celles de trait, par exemple, nous voyons le génie créateur passer du bâton affilé, au bâton armé d'une pointe d'os ou de métal; delà, au trait de main; de celui-ci à la flèche; de la flèche à l'arbalète; de l'arbalète, à l'arc à jalet; de l'arc à jalet, à l'arquebuse à mèche; de celle-ci, au rouet; enfin, du rouet, au fusil à batterie. Une dernière planche présente un tournoi, avec tout le détail, le costume et le spectacle de ces fêtes célèbres; calqué fidellement d'après une tapisserie du seizième siècle.

Il fallait en outre, pour écrire fidellement, et donner l'historique de tant d'objets (qui, malgré leur antiquité, sont neufs aux yeux de plus de moitié des hommes), lire, comparer tout ce qu'en ont dit les Historiens, Romanciers, Poëtes, Trouvères, Troubadours; seul moyen de connaître les noms, les définitions, les variétés, les âges, les époques, etc. C'est ce que l'Auteur a fait encore; et, pour mettre le Lecteur à même de juger de la certitude de tout ce qu'il avance, il rapporte des passages frappans; et souvent même de si comiques, qu'il semblerait ridicule de les citer, si, malgré leur burlesque, ils ne présentaient des idées de choses connues par les contemporains, et n'attestaient leur usage, leur forme et leur emploi.

Cet ouvrage prêt à être livré à la presse, en 1783, est resté jusqu'à ce jour dans le silence du cabinet; malgré les encouragemens que l'Auteur reçut de plusieurs Artistes célèbres, et amateurs de l'antique. Mais, il avait peint de couleurs trop naturelles une Caste formidable, pour ne pas encourir son ressentiment; mais il avait produit, avec trop de franchise, ses réflexions sur l'oppression et l'avilissement du Peuple, pour ne pas essuyer des désagrémens. Les menaces suivirent le refus qu'il fit courageusement de vendre *ou* de laisser corriger son manuscrit; *et,*

plutôt que de voir mutiler un enfant qui lui était cher, il aima mieux le conserver dans le secret, que de le livrer à des mains qui l'eussent impitoyablement défiguré.

Aujourd'hui que la plume a repris ses droits sous l'égide de la Liberté; l'Auteur le présente avec confiance. Et, quoique la révolution ait frappé l'antique Colosse qui joua le principal rôle dans la milice française, il croit ne pouvoir en rien retrancher. Il le présente, comme un monument qui s'éleva dans l'enfance de la Nation, à l'ombre de la barbarie et de l'ignorance; comme un monument qui subsista un nombre de siècles, avec tous ses défauts, ses taches, ses dégradations et ses brèches; et que le Peuple, à son réveil, a terrassé avec une force et une rapidité, qui doivent effrayer quiconque oserait tenter d'en ramasser les ruines.

Les ordres, les titres, les distinctions, les prérogatives de la Noblesse, sont présentés dans leur entier; et l'Historien ne pourrait, sans manquer son but, supprimer ces faits, quoiqu'anéantis. Il faut connaître toute l'étendue de ses maux, pour en apprécier la guérison.

Un infortuné, échappé à une longue et injuste captivité, conserve avec soin ses chaînes, ses entraves, dans lesquelles il gémit tant d'années. Il les suspend, en trophées, dans le lieu le plus apparent de son manoir; il jette, sur ces instrumens de cruauté, un regard qui lui fait sentir l'heureux de sa situation présente. Il les montre, avec complaisance et même une sorte d'orgueil, à ses amis; leur cœur s'en attendrit, le sien s'en irrite contre ses oppresseurs; et cette vue alimente dans leurs âmes cet amour de la liberté, cette horreur de l'oppression, que ressentira tout Français en considérant ces objets dont la longue et imbécille admiration lui fut si fatale.

DISCOURS



DISCOURS

SUR LES ARMES DES FRANÇAIS.

De tous les maux dont la nature humaine se voit assaillie, la guerre est sans contredit le plus redoutable. Qu'un été trop brûlant ou trop humide, que la grêle, les vents, les orages enlèvent à des contrées entières l'espoir du cultivateur, et fassent éprouver une disette affreuse; l'avidité du négociant a bientôt ramené l'abondance, par des importations que favorise un sage gouvernement. Qu'un air corrompu fasse respirer la mort et lui donne à chaque instant des milliers de victimes; les secours que procure la médecine, les soins qu'inspire l'humanité, les services qu'ordonne la religion, concourent à ralentir les progrès de la contagion, et parviennent enfin à en dissiper jusqu'aux moindres vestiges.

Mais la guerre a-t-elle étendu son bras sanguinaire sur une région; le conservateur de l'univers semble l'oublier et en détourner ses regards; l'homme devient féroce; et de sang froid il égorge, non seulement celui qui s'offre à ses coups les armes en main, mais souvent le laboureur près sa charrue, le citoyen dans sa maison, l'artisan dans sa boutique, le marchand sur son comptoir, l'enfant au sein de sa mère, le vieillard dans les bras de son fils, l'époux sur le corps de l'épouse déjà privée de vie; et si la mort plus lente suspend ses derniers coups, c'est pour se peindre à ces tristes et faibles victimes, sous les

Digitized by Google

couleurs les plus hideuses, par des coups encore plus sensibles, par des infamies et des horreurs auxquelles la plume se refuse. L'incendie des villages, des moissons; le bruit, le tumulte, annoncent au loin la marche de l'ennemi; des flots de sang, des pleurs, des gémissemens bordent son passage; un sol dévasté, des solitudes effrayantes, des tas de morts, des ruines fumantes, des monceaux de cendres, indiquent son départ; et la peste, et la famine comblent l'infortune et se disputent les derniers soupirs de tout ce qui est échappé aux glaives et aux flammes.

Si tels sont les caractères de ce qu'on appelle guerres de nations, guerres justes; quel horrible détail pourroit-on faire de ces guerres d'état, de ces guerres intestines, dont le principe est l'indifférence pour la Patrie, le mépris des lois, l'oubli de la religion, l'amour de la licence, le débordement des passions!... Quel humiliant tableau chaque peuple ne peut-il pas nous en présenter!... O France! Tes enfans osent-ils porter un œil sec et assuré sur ces

Surtout sous Charles VI.

tems où tu pouvais compter presque autant d'ennemis, ou plutôt de brigands, que de citoyens; où le fils s'armait contre le père, le frère contre le frère; où l'ami et l'ennemi ravageaient également et successivement les champs que le colon arrosait de son sang?... Les hommes couverts d'airain et de fer, semblaient alors porter un cœur plus dur, plus impénétrable à la pitié que les cuirasses ne l'étaient

Q. Horat.

aux traits; *aes triplex circa pectus erat.* Ce qui servait à la défense, annonçait ce qu'on avait à craindre d'un ennemi implacable; ce qui servait à l'attaque, portait un caractère de cruauté qui révolte et jette dans le doute de la réalité. C'est en effet à ces tems qu'il faut remonter pour trouver tant d'instrumens meurtriers employés à la destruction de l'espèce humaine; à ces tems où les héros devaient, la

Digitized by Google

plupart, ce titre à une audace sans bornes, soutenue par une cruauté sans frein.

Ces siècles de fer furent marqués par la barbarie qu'on chercherait en vain au même dégré chez les sauvages du nouveau monde. Peu d'hommes se rendirent attentifs à la voix de la raison; et peu méritèrent réellement le nom de grands. Plaignons nos ayeux, gémissons sur leurs écarts; heureux d'exister lorsque la sagesse et la vérité sont parvenues à convaincre que le bonheur des peuples est dans leur union, leur amour pour l'ordre, et leur soumission aux loix.

Ce sont là les réflexions qu'inspire nécessairement la vue de ces trophées dont l'or qui les couvre ne peut pallier la destination. Une hache d'armes, une masse, un javelot, quoique revêtus de brillans, rehaussés par un travail riche et recherché, inspirent une sorte d'horreur, et font frémir la main qui les soulève. Moins altérés de meurtres, et plus humains que nos ancêtres, la rudesse de leurs siècles n'a pas coulé dans nos veines. Rapprochés d'une tige errante et grossière, naissans dans le tumulte des armes, reçus par des mains fumantes de sang, voués à Mars dès le berçeau, instruits pour toute science de celle des combats, dormans, veillans dans l'airain; encouragés par les honneurs de la chevalerie, échauffés par les prix militaires de l'amour; les Francs ne trouvaient de plaisir dans leurs jeux, qu'autant qu'ils retraçaient les maux de la guerre, par les blessures ou la mort de leurs compatriotes, et même de leurs amis.

La poudre, en apparence plus terrible que le dard, la flèche, le javelot et tous les traits, cause bien moins de ravages; la preuve en est dans la comparaison des pertes respectives dans nos batailles et celles d'autrefois. Charles, en 732, à la bataille qui lui mérita le nom de Martel,

Digitized by Google

entre Tours et Poitiers, laissa, dit-on, sur le champ, 375,000 Sarrasins. A Fontenay, en 841, il périt près de cent mille Français.

Les guerriers, contraints de renoncer à ces armures, plus imposantes qu'utiles depuis la connaissance du salpêtre, n'ont plus trouvé la mort dans ce qui devait les en parer. Le cavalier, renversé sous son cheval, a pu s'en dégager; blessé, frappé rudement, il ne succombe plus sous la pesanteur de ses armes réunies à la douleur de la contusion. Un sol marécageux, un terrein coupé de fossés ne rendent plus sa retraite impossible, ni sa mort aussi certaine que son désespoir. Aujourd'hui, l'officier, le soldat, presque nus, bravent le feu le plus vif, n'opposent à la balle meurtrière, au boulet redoutable, qu'un front serein, qu'un courage constant; ils marchent en ordre, serrés, d'un pas égal, et sans la confusion où cette milice antique, lourdement armée, se jettait nécessairement par défaut de subordination et l'embarras des armures. Sont-ils captifs? Des mœurs plus douces, la nature rappellée à elle-même, la raison rentrée dans ses droits, leur font trouver, non des bourreaux dans leurs vainqueurs, mais des ames sensibles et honnêtes qui soulèvent les chaînes dont ils les chargent à regret.

L'usage des armes fut commun à toutes les nations; et les formes, peu variées, se sont rapprochées des mêmes espèces. Quel étonnement de trouver dans les îles les plus détachées, dans les continens les moins connus, des sauvages armés de l'arc, de la masse, de la pique, de la javeline, du sabre et même du bouclier! Il semble que les progrès de l'esprit humain soient par tout les mêmes, avec la seule différence des époques; ou plutôt ne voit-on pas là la preuve de la dispersion d'une grande et unique famille?

Digitized by Google

Tubal, né vers l'an du monde 1057, fut l'inventeur de l'art de forger les métaux, et fit des armes pour la chasse et la guerre. L'écrivain de la genèse nous apprend que Nemrod, arrière petit-fils de Noë, fut un violent chasseur devant le Seigneur; ou, suivant l'Hébreu, le plus violent qui fut sous le ciel. On le regarde comme le premier qui, les armes à la main, et s'étant associé une troupe de jeunes gens exercés à tirer de l'arc à la chasse, s'érigea en tyran, après avoir soumis des peuples nombreux auxquels il commandait de Babylone, où il fut adoré dès le règne de son fils Ninus sous le nom de Bélus, Bel ou Baal. Ninus, instruit par son père dans cet art meurtrier, et presque ignoré jusqu'alors des peuples qui, connaissant leur origine, s'aimaient, ou au moins respectaient leurs auteurs communs dans tous les hommes, porta la guerre et ses victoires faciles jusqu'aux Indes qu'il soumit. Genèse, Philon, Tertul.

Les premiers hommes, couverts de peaux de bêtes qu'ils avaient terrassées de la massue, percées du bâton affilé, frappées avec la pierre, tournèrent bientôt ces armes contre les êtres raisonnables; les passions irritées rendirent leur cruauté ingénieuse; le fer, l'airain connus, offrirent de nouveaux instrumens destructeurs; l'étude, l'exercice continuel firent des Scythes et des Parthes des ennemis plus redoutables au moment de leur fuite que de leur attaque; ils décochaient les flèches et lançaient les javelots en arrière avec plus de justesse qu'en avant, et choisissaient aisément ceux qui osaient les poursuivre sans défiance et sans ordre. Les Grecs, les Perses, les Gaulois se couvrirent entièrement de fer, et bardèrent leurs chevaux; les Romains négligeant une partie de ces armes défensives, et contents d'un bouclier, d'une légère cuirasse et d'un demi-casque, attaquèrent hardiment ces armées de métal, et les renversèrent par la facilité et la précision de leurs manœuvres.

Digitized by Google

Les Francs, dans leurs premières irruptions, avaient à peine des armes, l'angon, la hache, l'épée et le pagnier d'osier, furent les seuls instrumens de leurs conquêtes sur des peuples guerriers et remparés de la tête aux pieds d'un métal impénétrable. Insensiblement les vainqueurs prirent l'usage des vaincus; et c'est en partant de ces premières indices de changement, qu'on peut faire l'énumération des différentes armes offensives et défensives dont l'usage s'est introduit et soutenu pendant une longue suite de siècles.

Enfin la découverte de la poudre a totalement changé la constitution militaire. Mais avant de passer à cette révolution, il est nécessaire de s'arrêter à quelques remarques essentielles sur les armures antiqués. Beaucoup d'écrivains en ont traité, beaucoup en parlent chaque jour; mais peu se donnent la peine d'examiner scrupuleusement les monumens qui nous restent dans ce genre; peu sont exacts et vrais; la plupart donnent à l'imagination, et ne savent faire la différence des armes Nationales et étrangères. Delà, ces Héros français vêtus à la Romaine et à la Grecque; ces tailles élégantes, lestes et bien proportionnées dans les Mars et les Minerves; ces machines, ces lances, ces traits, ces javelots si différens des réels.

REMARQUES SUR LES ANTIQUES.

La pesanteur des armes conservées dans les arsenaux, favorise, au premier regard, l'opinion qu'elles sont *fictives* et simplement *représentatives* des armes de tant d'hommes fameux, dans le dessein d'en perpétuer la mémoire par des trophées assez solides pour braver les insultes du tems un grand nombre d'années. Ce sentiment se trouve consolidé,

par la difficulté des mouvemens, auxquels se prêtaient peu des pièces de fer, dont tout le jeu consistait en un développement ou recouvrement de quelques lames aux jointures et articulations du corps, des bras et des jambes; par la longueur, le poids et l'embarras des armes offensives, de l'espadon, de l'estocade, de la lance, de la pique, de la masse; par l'énorme charge dont le cavalier armé de toutes pièces accablait un cheval bardé, chanfreiné, sellé de fer et caparaçonné. Toutes ces considérations réunies semblent convaincre nos Poëtes, d'un enthousiasme perdu dans les fictions; nos historiens, d'une crédulité trop simple et peu éclairée; et nous, d'une admiration populaire et imbécille. Avec un peu de réflexion, et un examen dégagé de préventions et de préjugés, il est facile de sentir le faible des raisonnemens dont s'étayent ceux qui portent un jugement aussi hazardé sur ces portions précieuses de l'antiquité; d'élaguer ces difficultés apparentes; et de montrer que la distance des anciens à nous, les fait regarder comme des hommes extraordinaires; enfin, que l'ignorance seule sur l'usage et sur la manière d'employer toutes leurs armes, les fait attribuer à l'imagination et à l'amour du merveilleux.

Il serait téméraire de s'attacher à prouver que telles ou telles armures, des collections dans lesquelles les recherches ont été faites, auraient effectivement appartenu aux rois, aux princes, aux chevaliers auxquels on les attribue; le tems a couvert ces faits d'un voile qu'on ne lèvera qu'avec incertitude, mais il est évident qu'elles ont servi dans les guerres ou dans les tournois.

Ceux qui combattent la réalité des armes antiques pour la forme et le poids dans lesquels on nous les conserve, ne leur accordent avec peine que d'être *représentatives*; terme qui sauve l'embarras où les jette leur ignorance; terme vide de sens dans l'application qu'ils en font. De

quoi, en effet, seraient-elles *représentatives* ? Serait-ce des hommes auxquels on les attribue ? Serait-ce des armes dont ils se sont couverts dans les combats ? ... Mais, lorsqu'on veut transmettre à la postérité le souvenir d'un Héros, c'est par un buste, c'est par une statue, c'est par un arc de triomphe chargé d'inscriptions, enrichi d'emblêmes, décoré d'images ; une armure serait muette, sans nom, sans figure ; et nous ne voyons dans les tems qui ont précédé le nôtre, aucun conquérant donné à l'admiration de la génération suivante, sous la forme d'une armure. L'embarras seul où l'on est de déterminer de qui vient un harnois, suffit pour pulvériser cette idée ; car il est censé que nos prédécesseurs auraient pris des mesures afin de les préserver d'une obscurité si contraire à leur but.

Si ce sont d'autres armes que les armes existantes représentent, les réelles étaient-elles d'une autre forme ou de semblable, plus légères ou du même poids ? .... D'une autre forme, ... qu'elle idée nous en auraient conservée celles que nous voyons ? elles étaient donc de la même ; ou l'intention serait mal remplie dans toutes les collections où règne entre ces instrumens une parfaite conformité. Plus légères ; elles seraient conséquemment moins épaisses ; mais celles des antiques, quoique fortes, sont faussées de balles et de pointes ; brisées, coupées de tranchans ; et d'une balle de pistolet, on les briserait de près. Or si ces armes, lourdes et très-solides, ont souffert, et n'ont pu garantir de la mort les guerriers qui s'en revêtaient, à quoi bon des armes plus minces ? De quels accidens les eussent-elles sauvés ? Un embarras certain dans les évolutions, un fardeau superflu dans les marches, une gêne continuelle dans les mouvemens et la respiration, en eussent été le seul produit. Elles étaient donc aussi pesantes, aussi épaisses, de la même structure ; pourquoi ne seraient-elles

elles pas les mêmes qui ont servi ? .... Un écrivain, en parlant des armures de différens peuples, s'exprimait ainsi, il y a deux cents ans : « Il semble à voir le poids des nôtres et leur espesseur, que nous ne cherchons qu'à nous deffendre, et en sommes plus chargés que converts. Nous avons assez à faire à en soutenir le faix, entravéz et contraints, comme si nous n'avions à combattre que du choq de nos armes : et comme si nous n'avions pareille obligation à les deffendre, qu'elles ont à nous ». Mic. Montaigne.

Que deviendront, en refusant de convenir de cette vérité, tant de traits consignés dans nos histoires sur l'embarras des guerriers dans des harnois aussi incommodes ? A quelles fatalités attribuerons-nous ces pertes considérables qui nous étonnent encore, si, en repoussant le témoignage des contemporains, nous ne disons avec eux, que le fardeau d'un habillement tout de fer faisait périr plus de monde qu'il n'en sauvait ? Parcourons rapidement quelques anecdotes ; elles peuvent convaincre mieux que les raisonnemens.

Sacrovir, étant parvenu à faire révolter la ville d'Autun, alors capitale des Éduens, arma quarante mille hommes ; enrôlant jusqu'aux esclaves destinés à devenir gladiateurs ; il fit prendre à ceux-ci des armures tout de fer, et à lames, qui les couvraient de la tête aux pieds ; on leur donnait le nom de CRUPELLAIRES ; mais les troupes de Sacrovir, peu disciplinées, plièrent dès le premier choc ; les Crupellaires seuls impénétrables aux traits, restèrent immobiles, ne pouvant même fuir ; « mais les soldats Romains, les uns empoignant des haches et des doloires, se mirent à charpenter sur cette masse immobile, comme pour faire ouverture à un mur ; les autres les poussaient et les renversaient avec des pieux et des fourches, puis les laissaient là couchez sur le dos qui ne pouvaient seulement se relever ». An 21. Taci. annal. III. Mezeray.

Charles d'Anjou, frère de St. Louis, appellé à la con- 1266.

Descrip. Victor. Carol. quête de la Sicile par le souverain Pontife Clément, arrive à la vue de Bénévent ; Mainfroy l'attend sous les murs de cette ville, pour décider de la couronne que le prince Français prétend lui arracher. L'action est des plus sanglantes. Les Allemands font un carnage affreux avec leurs longues épées tranchantes et très-lourdes, tandis que celles des Français beaucoup plus courtes et plus légères ne peuvent endommager les casques ni les cuirasses épaisses des ennemis, et frappent en vain. Charles, qui s'en apperçoit, ordonne de ne toucher que de pointe ; le soldat obéissant, saisit le moment où l'Allemand lève le bras, et le perce sous l'aisselle au déjoint de l'épaulière, avant que le coup soit rabattu. Par cette ruse, le combat se rétablit ; et l'infanterie Française jettée entre les chevaux, tue ceux des Allemands à coup de flèches et d'épées ; on les voit tomber entassés les uns sur les autres et périr sous la charge de leurs propres armes ; ce qui rend la déroute complette et générale.

1266. Guil. Nangis. Guil. Guyart. Conradin, prétendant à la couronne de ses Ancêtres, usurpée par Charles, s'avança à la tête de vingt-huit mille combattans, vers Lucérie ville occupée par les Sarrasins révoltés en sa faveur, et que Charles tenait investie. Le Roi de Sicile, malgré l'infériorité de ses troupes, qui montaient au plus à dix mille hommes, levant le siège, marcha à sa rencontre, et le joignit dans les plaines de Tragliacozzo. Les dispositions se firent de part et d'autre ; Henri de Couzances, brave chevalier, prit le commandement des Français, revêtu des armes du roi qui s'était mis en embuscade hors de la vue de l'ennemi avec un corps de cavalerie d'élite. Couzances fut tué au premier choc, les efforts se réunissant contre lui qu'on prenait pour le roi ; et l'affaire paroissait décidée pour Conradin, lorsque Charles sortant tout-à-coup de son embuscade, renverse et taille

en pièces les ennemis déjà débandés, pour le pillage. Henri de Castille, qui aurait pu à la tête de ses troupes victorieuses rétablir les affaires de Conradin, est aussi défait par l'artifice du Baron Érard de Valeri. Suivi d'un gros de cavalerie, il fond sur Henri lance en arrêt, et feignant une terreur soudaine, tourne bride et s'enfuit. L'ennemi le poursuit en désordre, et se livre ainsi divisé aux bras de Charles et de Valeri qui l'enveloppent. Mais l'armure des Espagnols étant impénétrable à l'épée des Français; par une audace sans exemple, ceux-ci quittent la lance et l'épée, se jettent tête baissée sur les Castillans, les saisissent à travers corps; plus agiles sous des armes légères, les culbutent aisément de cheval; et par cet étrange combat, et la frayeur qu'ils inspirent, mettent en fuite tout ce que leurs bras vigoureux n'ont pu embrasser. Gui, ou Guidon de Montfort s'était précipité au plus fort de la mêlée et avait pénétré le centre des Castillans, qu'il renversait à grands coups de sabre, mais le choc d'une javeline faisant tourner son casque la visière derrière la tête, il ne voit plus, et néanmoins continue de frapper avec encore plus de force et de rapidité. Valeri poursuivant les fuyards, le rencontre, et veut l'aider à remettre son casque dans sa position; mais Guidon, qui le prend pour un ennemi, lui donne un si furieux revers, que Valeri était tué, si ses armes n'eussent par leur bonté soutenu le coup; le terrible Paladin lève encore le bras, et ne retient le fer prêt à pourfendre son ami, qu'à la voix qui pénètre enfin jusqu'à ses oreilles.

Saint Louis, se proposant un second voyage dans la Palestine, en écrivit au Pape, qui, sachant la faiblesse du roi, dont la santé était épuisée par les travaux, les austérités; sa difficulté à monter à cheval, et surtout à soutenir le poids énorme de l'armure dont on se couvrait tout le corps; essaya de le détourner d'une entreprise que son 1267. Joinville.

zèle seul lui inspirait. Le Sire de Joinville en pensait de même: « Il voyoit le bon Seigneur si très foible et débile, qu'il ne pouvoit ni endurer le harnois sur lui, ni souffrir le cheval ».

1415. Velly. his. de Fran. Le fâcheux évènement de la bataille d'Azincourt est trop sensible au souvenir des Français, et la Patrie en saigna trop long-tems, pour qu'il soit permis de l'omettre. Les troupes de Henri, roi d'Angleterre, étaient en présence, épuisées de fatigue, dépourvues de vivres, prêtes à demander quartier; si les Français les harcelant avec plus de prudence, eussent évité d'en venir aux mains. Cette faute ne fut pas la seule; le plan de bataille de notre armée et sa position présageaient une défaite certaine. Les Gendarmes avaient mis pied à terre, suivant l'usage dans une affaire générale et d'une aussi grande importance; mais trop serrés, sans mouvement des bras, ils perdaient l'équilibre sur un terrein fangeux; et, sous l'énorme fardeau de ces armures de fer, ils enfonçaient dans la boue jusqu'aux genoux; ou bien tombant, ils restaient accablés plus encore de leur propre harnois que des coups de l'ennemi. La noblesse la plus distinguée et la plus courageuse de la France périssait ainsi; et Henri, sans perdre beaucoup des siens, remporta la plus grande et la plus facile victoire. Neuf à dix mille Chevaliers succombèrent sous la charge et dans la fange; et quinze à seize cents n'évitèrent la mort dans ce moment que pour tomber dans l'esclavage, auquel ils ne purent se soustraire même par la fuite. *

On trouverait, dans l'histoire de la Monarchie, des faits encore plus reculés et d'autres plus récens, qui s'accorderaient à démontrer l'usage constant d'une défense épaisse et massive; je me contenterai des deux suivans.

1214. Rigo. Guil. le Bret. A la bataille de Bovines, Renard de Dammartin, comte de Boulogne, abbattu et pris sous son cheval bardé de fer, fut attaqué par un garçon vigoureux nommé Commote; il

ôta le casque au comte, le blessa au visage, et voulut lui enfoncer le poignard dans le ventre : mais les bottes (cuissards) du comte étaient tellement attachées et unies aux pans (tassettes) de la cuirasse, qu'il lui fut impossible de trouver un endroit pour le percer. Ces précautions faisaient qu'on s'attachait à désarçonner le cavalier ou à tuer le cheval, autrement il était invulnérable.

Lettre de M. Desnoyer, secrétaire d'état, au maréchal 1638.
de Châtillon : « Le Roi désire que vous fassiez distribuer, par M. M. les Intendans, à la cavalerie Française, les armures qui sont à Montreuil ; et que vous obligiez les cavaliers à les porter, sous peine d'être dégradés ; c'est à vous M. et à M. le Maréchal de la Force à leur faire connaître combien il importe à l'état et à leur propre conservation, de n'aller pas tous les jours combattre en pourpoint des ennemis armés depuis les pieds jusqu'à la tête ».

Les peuples qui connûrent le fer, le préparèrent de même pour les armes offensives et défensives ; celles-ci ne furent ni plus légères, ni plus propres aux mouvemens que chez les Français. L'histoire de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grèce, de la Perse, de la Médie, de la Judée, nous en fournit des preuves accumulées. L'historien du peuple Juif en a transmis jusqu'à nous un trait frappant et de la plus haute antiquité.

« Les Philistins, *dit-il*, étaient d'un côté sur une montagne, il y avait une vallée entre deux. En même tems un homme bâtard sortit du camp des Philistins, il s'appellait Goliath de Geth ; haut de six coudées et une palme (plus de dix pieds). Un casque d'airain était sur sa tête, et il était revêtu d'une *cuirasse à écailles*, qui pesait cinq mille sicles d'airain (cent cinquante-six livres de notre poids) ; il avait des *cuissards* d'airain sur ses cuisses, un Roi. liv. 1. c. 17.

bouclier d'airain couvrait ses épaules. La hampe de sa *lance* était comme l'ensuble des tisserands ; et le fer dont elle était garnie pesait six cents sicles de fer (vingt livres) : son écuyer marchait devant lui ». Ce géant appella, pendant quarante jours tout Israël au combat singulier ; mais sa vue et sa voix inspiraient une telle frayeur, qu'aucun n'osa accepter le défi. Enfin David, petit et jeune, se présenta devant Saül qui lui dit : allez et que le Seigneur soit avec vous ! Il le revêtit ensuite de ses habits, lui mit sur la tête un *casque* d'airain, et le couvrit d'une *cuirasse*. David ayant ceint une *épée* sur ses habits, commença à essayer s'il pourrait marcher armé ; car il n'était pas dans cette habitude. Et il dit à Saül : *je ne puis ainsi marcher, parce que je n'y suis pas accoutumé*.

Ayant donc quitté ces armes, il prit le bâton qu'il tenait ordinairement dans sa main, etc. il frappa d'une pierre avec la fronde Goliath au front, le renversa, et se jettant sur lui, il lui coupa la tête avec sa propre épée.

Les guerriers étaient donc plus forts dans les siècles où ils se chargeaient de fer ? .... Non ; depuis ces tems où les armures furent connues jusqu'à nous, nous voyons constamment la vie des hommes bornée par le même âge ; leur taille déterminée par les mêmes dimensions ; les momies si abondantes en Égypte, les statues, les médailles, les monumens des Grecs et des Romains, les armures conservées, nous donnent les dimensions précises et égales des corps de nos prédécesseurs à ceux de nos contemporains, sans diminution, sans allongement comme sans accourcissement ; d'où nous devons conclure que la force fut toujours égale. Mais l'éducation, l'exercice, l'habitude firent, dans ceux qui se vouèrent aux armes, comme une nouvelle nature. Toujours agités, soit par les guerres générales, soit par les combats particuliers, à peine éprouvaient-ils

une gène légère de ces habillemens, dont la charge et le frottement nous étoufferaient en brisant nos membres. La légèreté sous ces fardeaux, la grace dans le maniement de la lance, l'adresse dans la jettée du javelot, se remarquaient à l'aurore du héros; et les tournois lui conservaient dans l'âge mûr cette aisance, cette facilité d'agir qu'il avait acquises dans l'enfance.

« Bouccicaut, dans sa jeunesse, écrit un historien digne de foi, s'égayoit à saillir sur un coursier, tout armé; puis autrefois couroit et alloit longuement à pied pour s'accoutumer à avoir longue haleine et souffrir longuement travail; autrefois il férissoit d'une coignée ou d'un mail grande pièce et grandement. Pour bien se duire au harnois, et endurcir ses bras et ses mains à longuement férir, et pour qu'il s'accoutumast à légièrement lever ses bras, il faisoit le soubre-saut armé de toutes pièces, fors le baccinet; et en dansant le faisoit armé d'une cotte d'acier; sailloit, sans mettre le pied à l'estrier, sur un coursier, armé de toutes pièces, à un grand homme, monté sur un grand cheval, sailloit de derrière à chevauchon sur ses épaules, en prenant ledit homme par la manche à une main, sans autre avantage, en mettant une main sur l'arçon de la selle d'un grand coursier, et l'autre emprès les aureilles, le prenoit par les creins en pleine terre, et sailloit par entre ses bras de l'autre part du coursier. Si deux parois de plastre fussent à une brasse l'ûne près de l'aûtre qui fussent de la hauteur d'une tour, à force de bras et de jambes, sans autre aide, montoit tout au plus haut sans cheoir au monter ne au dévaloir : item, il montoit au revers d'une grande échelle dressée contre un mur, tout au plus haut sans toucher des pieds, mais seulement sautant des deux mains ensemble d'échélon en échélon. Quant il estoit au logis, s'essayoit avec les autres écuyers à jetter

Vie de Bouccic.

la lance ou autres essais de guerre, neja ne cessoit ».

Ce récit est si singulier, qu'on croiroit voir un voltigeur déployer ses talens, plutôt qu'un guerrier; mais la nécessité de ces travaux amusans se faisait sentir dans les occasions sérieuses où il s'agissait d'employer la ruse, l'adresse, la légèreté et la force contre un ennemi qu'une semblable éducation eût rendu supérieur. Quels hommes ces exercices de l'enfance ne préparaient-ils pas? Et peut-on d'après cela être surpris de leur facilité à combattre sous des armures dont la seule charge nous ferait trembler.

Un sabre, dans la main d'un nouvel enrôlé, semble une masse qui accable son bras quoiqu'endurci aux rudes travaux des champs; quelques mois d'exercice transforment pour lui cette épée lourde, et lui donnent la légèreté d'un fleuret.

L'officier général, cuirassé le jour du combat; le cavalier plastronné, la calotte sur le chapeau; l'ingénieur couvert de fer; le pionnier le pot en tête, le corcelet au dos, brisant avec le pic les rochers, creusant la mine, remuant les terres et les pierres, prouvent qu'un usage constant d'armes plus pesantes, en tems de paix comme en tems de guerre, donnerait encore des soldats assez robustes pour se jouer de ces fardeaux.

L'épée, le *boudelaire*, la *flamberge* furent les armes des combats ordinaires; on en frappait d'estoc et de taille, pourquoi on les tenait aussi courtes que nos sabres actuels et tranchantes; ce qui les différencie sensiblement de *l'estocade*, de la *coustille* et de *l'espadon* réservés aux combats singuliers. L'estocade et la coustille très-étroites ne coupaient pas, et ne blessaient que de pointe et d'estoc; on cherchait quelque jour à les glisser aux défauts de la cuirasse, du haussecou, de la gorgière, des tassettes, de la visière ou de la grille du casque. L'espadon se tenait à deux

mains,

mains, le pommeau surmonté d'un bouton ou pivot trouvant son point d'appui dans une des viroles de la cuirasse ; et quoique tranchant des deux parts, il était rare de s'en servir autrement que d'estoc ; sans quoi le cavalier voulant frapper et manquant son coup, eût laissé le corps à découvert. Tout le jeu de cette grande épée était donc le moulinet, rendu facile par la réunion des deux mains et l'appui de la virole : dailleurs le champion arrêté, bien ferme sur ses jambes, et en face de son ennemi, s'occupait uniquement à trouver moyen de parer et pointer, réservant les coups de taille, pour le moment où celui-ci affaibli et chancelant par quelque plaie d'estoc, allait succomber.

Le cimeterre ne servait pour l'ordinaire de taille qu'en tranchant de biais, c'est-à-dire, en le coulant de la pointe à la garde ; son extrémité courbe et sa longueur en sont l'indice : la lance, depuis sept jusqu'à vingt pieds, n'était surmontée que d'un fer très-léger, que la grosseur, le poids des ailes et du pied allégeaient encore. La poignée, ménagée sous les ailes, et assez mince pour la main ; l'aile appuyée sur le faucre au côté droit de la cuirasse ; le pied engagé sous l'aisselle, ne laissaient aucune difficulté à manier une arme, dont la longueur nous étonne, et que le combattant porté sur un fort cheval, tenait en arrêt dirigée horizontalement, produisant par un mouvement imperceptible à droite ou à gauche près la poignée, un très-sensible à l'extrémité du fer qu'il présentait ainsi sans effort au corps de son adversaire.

Le maniement des piques et demi-piques, destinées à l'infanterie, devenait encore plus facile, les deux mains y étant appliquées. Le cavalier en faisait-il usage, un contrepoids à l'opposite du fer la mettait en équilibre dans sa main. Les grandes masses et haches, pertuisanes, becs-de-corbin, hallebardes, crocs, faulx, couteaux-de-brèches,

D.

tenus à deux mains, pouvaient frapper rudement de tranchant et de pointe; et s'engageant dans les courroies ou joints des armes, tenaient fortement, et amenaient l'ennemi à terre. Le javelot, la javeline, la zagaie, se lanceraient encore avec un peu d'exercice par nos soldats; bien en équilibre, et balancés dans la main, ils partent avec la rapidité de la balle et touchent à une grande distance.

La frayeur que nous inspire la forme de ces machines antiques n'a donc sa source que dans notre inexpérience; et lorsque nous les considérons de près et avec réflexion, toute surprise cesse. Nous voyons les mêmes hommes, dans les siècles qui ont précédé, que ceux qui existent dans celui-ci; la même habitude, les mêmes fatigues, les mêmes exercices, rendraient encore leur ressemblance plus parfaite.

Les coups de sabres, qui tombaient presque toujours sur les casques, tranchent les crêtes et les visières de droite à gauche; si l'on eût voulu leur donner un air de service, cette précaution de vraisemblance n'eût-elle pas échappée au moins à quelques-uns de ceux qui les ont endommagées? Le cavalier attaqué, combattant de la droite, présentait nécessairement ce côté, et non le gauche; ainsi il recevait les coups de taille de droite à gauche. C'est par une suite de cette position, qu'au dessous de la visière, presque tous les héaumes sont ouverts en treillis ou spirales à la droite, pour faciliter la respiration, tandis que la gauche est fermée comme hors de vue et de défense, et quelquefois doublée d'une oreillère pour soutenir les coups qu'on ne voyait pas préparer. Il n'en est pas de même des contusions de javelines, de matras ou de balles. Ces armes partant de loin, le guerrier n'était pas sur la défensive, n'appercevait ni le mousquet ni l'arc qui le menaçaient à une grande distance, et les recevait indifféremment de droite et de gauche. C'est ce qu'on remarque sur les casques et les cui-

rasses. Ces conséquences sont naturelles, et viennent à l'appui de la réalité d'usage. Plusieurs armures sont encore garnies au dedans, ou au moins laissent des traces du matelassé qui les doublait pour garantir du frottement et des contre-coups; eût-on pris ces précautions dans les endroits intérieurs où la main seule et non l'œil peut pénétrer, si elles n'eussent été que *représentatives?*

Le casque du comte de Soissons porte des caractères frappans de service, indépendamment de l'authenticité de l'armure par le dépôt fait après la bataille de la Marphée au château de Sedan. Ce casque est enfoncé au côté droit du timbre par une balle; et au devant, plus haut que la visière, par une seconde. La crête est coupée de trois coups de tranchans de droite à gauche, et la visière d'un seul. Le choc de la balle qui tua le comte a faussé considérablement la visière du côté droit, en faisant sauter son pivot. Le dedans, garni à la mentonnière et au gorgerin d'un satin piqué, verd altéré, laisse voir des traces de sang, plus équivoques il est vrai, que la graisse dont les plis de ce satin sont salis par le frottement du menton et de la gorge; ce qui démontre un usage fréquent, comme ferait la coiffe d'un chapeau ou le collet d'un habit supporté. PL. 13.

L'armure, dans la même salle, sous le nom d'un *Général Lamboy*, tué en terre sainte, envoyée à Bouillon par Godefroy, et remise au château de Sedan par Evrard IV, est singulière dans ses proportions; depuis le sommet de la cuirasse jusqu'à la naissance du brayer, on trouve onze pouces et demi; tandis que celle de Roland en a dix-huit, sur vingt et un pouces de large aux épaules; les faltes n'ont en tout que quatre à cinq pouces; et la cuisse, du brayer à la pointe du genou, dix-sept pouces, tandis que les cuissarts du comte de Soissons, à-peu-près de même taille, mais proportionnée, ne comprennent que treize pouces. Le dos,

au lieu d'être plat et renfoncé entre les épaules comme aux autres cuirasses, est arrondi et fortement voûté. Un coup de javelot ou de trait a faussé le plastron au côté gauche de l'estomac. Pourquoi donner cette forme ridicule à une armure, qui n'eût été que pour l'ornement d'un arsenal ? Pourquoi suivre aussi strictement, et ne pas au moins pallier cette disproportion de membres qui ne peut désigner qu'un homme contrefait et bossu? Et n'eût-on pas cherché à diminuer aux yeux de la postérité la difformité du général en mémoire duquel on l'eût forgée? Ce n'est pas qu'on doive en conclure qu'elle vienne réellement de Lamboy, comme le garde-magasin le prétend; mais plutôt de Gozellon ou Godefroy le bossu, oncle maternel de Godefroy de Bouillon, auquel il légua le duché de Lorraine, et sa succession, ne laissant point d'enfant; car cette armure vient du château Wassebourg. de Bouillon. « Godefroy le bossu, autrement dict au gros col.... cestuy combien qu'il fust aucunement difforme de corps, estoit néansmoins très-vaillant aux armes, et de bon esprit; il mourut environ l'an de grace mil septante-huict ».

Quelle raison pourrait aussi avoir déterminé, dans des armes construites pour monumens, à s'écarter des justes proportions du corps humain ? Car aucune de ces armures n'est dans les dimensions que les règles du dessin nous imposent. Un peu de réflexion fera comprendre la nécessité où les ouvriers se sont trouvés de n'y avoir aucun égard, pour que l'emploi de ces armes fût possible. La hauteur de la tête, du sommet au menton, doit être la huitième partie de la stature; du menton aux génitoires on détermine trois têtes; et de ce point, centre du cercle circonscrit au corps, à la plante des pieds, quatre parties égales aux supérieures. La largeur de la poitrine, les épaules comprises, est de deux têtes; la distance de dessus l'épaule au pli

Digitized by Google

du bras, est d'une tête deux nez ou d'un peu plus d'un tête et demie, du pli au poignet, d'une tête; et du poignet à l'extrémité du grand doigt, d'une tête.

Cependant nous sommes surpris de voir un casque, du sommet du timbre au bas de la mentonnière porter la septième partie de la hauteur totale et même plus, au lieu de la huitième; les épaules, au lieu d'une quatrième partie, comprendre presque une troisième; la cuirasse, du bourlet supérieur au bas, n'avoir pas une tête et demie au lieu de trois; le bras, de l'épaule au pli, donner presque deux têtes, etc. Ces défauts font dire, avec une sorte de confiance: *ces armes n'ont pu servir.* Et moi je réponds: c'est ce qui constitue la réalité du service; et plus dans leur ensemble, elles n'eussent pu être employées

En effet, le casque dont se couvrait une tête proportionnée au corps, devait sortir des dimensions naturelles, et s'élever beaucoup plus en laissant un vide entre le coronal et le timbre, pour y loger la chevelure qui se retroussait et un matelassé, quelquefois même un chaperon de mailles; autrement les coups de masses, de sabres, de haches, en enfonçant le timbre, eussent brisé ou au moins comprimé le crâne, et fait perdre la vie par la seule pression. Le menton avoit également besoin d'un espace libre, pour conserver l'action aux mâchoires, et la parole. Ainsi le héaume, emboîtant exactement la tête, n'aurait pû se porter. Les épaulières, attachées par des courroies ou des clavettes roulantes sur le hausse-cou, étaient plus élevées que l'épaule, par l'épaisseur même du hausse-cou et des bourlets de la cuirasse, position nécessaire à un mouvement libre, et delà trop de distance d'une épaule à l'autre, et du sommet de l'épaule à la jointure du bras. Les cuirasses simples, au lieu de prendre le corps depuis la gorge jusqu'aux cuisses, comme bien des gens l'imaginent, finissaient au défaut des

Digitized by Google

côtes, pour laisser aux reins l'action dont les eussent privés des cuirasses plus longues. Celles qui touchaient aux cuisses étaient ou totalement de lames à recouvrement, comme celles
PL. 37 et 14. de Fréderic, électeur, et du roi de Pologne; ou seulement dans le bas à faltes jusqu'aux brayers. Quant aux autres, elles se terminaient par des braconnières ou tassettes. Mais ces pièces, de plusieurs bandes, étroites, longues, peu solides et faciles à briser à cause de l'évasement, manquant à la plupart des cuirasses, on a adapté immédiatement à leur bord inférieur les cuissarts, ou des platines, prises par des ignorans pour des armures de cuisses; ce qui a induit en erreur tous ceux qui les ont vues superficiellement.

PL. 35 et 38. La longueur des éperons antiques, et spécialement ceux de Godefroy a souvent donné à rire, et confirmé dans l'idée du *fictif*. Mais, si l'on suppose un écuyer sous le harnois complet, porté sur un cheval bardé, les talons armé des éperons d'équitation moderne, croit-on qu'il puisse jamais dans cet équipage parvenir aux côtes du cheval, en surmontant la roideur des flancois, le frottement des genouillères, le poids de l'étrier? Il falloit donc de longs et forts éperons pour vaincre ces obstacles réunis, et faire obéir le coursier.

La majeure partie des casques, corselets, tassettes, cuissarts, gantelets, entassés sans choix et dans la plus grande confusion dans beaucoup de salles d'antiques, est si frêle et de peu de défense, qu'on les voit coupés, enfoncés, fracassés, et que la balle même du pistolet les traverserait de part en part. Le désordre qui règne, surtout dans celle de Joinville, depuis que ce château a perdu ses princes, n'annonce pas qu'on ait établi ces armures en monument à la postérité. Aucune ne porte ni caractère indicatif dans la gravure, ni dénomination vraie ou supposée; presque toutes sont simples, sans relief, et d'une uniformité peu somptueuse; enfin il est visible qu'elles n'ont été rassemblées et emmagasinées

Digitized by Google

que pour les tems de guerre, comme aujourd'hui les fusils, baïonnettes, etc., le sont dans les arsenaux.

Le tombeau de Ferri de Lorraine, dans la chapelle du même château, exécuté en cuivre, nous montre la disposition de toutes les pièces d'une armure réunies sur le corps d'un guerrier. Le *casque*, chargé de la *couronne* et des *volets*; la *cuirasse*, avec le *faucre* ou *porte-lance*; les *épaulières* surmontées du *collet de garde*; les *brassards*; *cubitières*; *haubert*; *tassettes*; *plates*, grandes et petites; *cuissarts*; *genouillères*; *jambières*; *heuses*; tout enfin, placé à son lieu et conforme au détail de ces parties. On y apperçoit aussi l'extrémité de la *chemise* ou *cotte de maille*. D'autres tombeaux environnent celui-ci, parmi lesquels est celui du sire de Joinville, et l'on y voit, comme dans tous les monumens de la France, une conformité exacte dans la manière dont les Paladins, pour qui on les éleva, furent couverts du harnois. Pourquoi donc cet accord si parfait et dans les mausolées, et dans les collections d'antiques, s'il n'y a que du *fictif*; et comment l'imagination ne s'est-elle pas permise quelques écarts dans leur construction? PL. 31.

Une remarque essentielle à faire, est que, dans presque toutes les armures, aucune lame supérieure ne recouvre l'inférieure; mais qu'au contraire celle qui s'éloigne de la poitrine, s'avance sur celle qui en est plus proche, composition contraire en apparence au goût et à la commodité; au goût, parce que l'œil dominant le çorps eût été plus satisfait si ces lames eussent recouvert du haut en bas, les trouvant mieux unies et parfaitement raccordées; à la commodité, parce que les lames ainsi ordonnées, la poussière, l'eau, les matières liquides et enflammées, n'eussent fait que glisser sans pénétrer sous le harnois. Il est aisé de sentir les motifs qui les ont fait disposer en sens contraire. 1.° L'extrémité des bras, des doigts, des jambes, ayant des mouvemens d'un

plus grand arc, que la partie d'attache de chaque membre, les lames qui repliaient en dehors de proche en proche sur les voisines, le faisaient avec moins de frottement et d'engorgement qu'en dedans, où elles se seraient pressées en blessant les chairs. Les cuirasses à lames et les tassettes, plus évasées du bas devaient nécessairement se replier de même. 2.° Le chevalier, le cavalier, revêtus de l'armure complète, ne craignaient que la lance, le javelot, l'épée, et rarement ces matières fluides et combustibles qu'on faisait pleuvoir sur le soldat attaché à la sappe du mur. Or ces armes se lancent la pointe plus élevée que la hampe, et de l'estoc, on frappe presque toujours la main de la garde basse et la lame haute, les fers meurtriers coulaient donc sur les armes disposées comme nous les voyons; et le bras tendu pour frapper de l'épée ou diriger la lance, ne risquait rien de la pointe opposée, les écailles du gantelet, et les lames du brassard la faisant nécessairement glisser sans mordre. D'ailleurs, le fer pénétrant sous une lame, ne pouvait porter la blessure que dans des membres plus bas et plus près des extrémités, moins dangereuses dès-lors que si elle se fût étendue dans ceux qui avoisinent le principe de la vie. Au lieu que dans le sens contraire, la pointe d'une lance se faisant jour sous l'écaille de la main, eût pu pénétrer le long du bras jusque dans l'épaule ou la gorge. De même un coup d'épée ou de dague, entrouvrant les lames de l'épaulière ou du cuissart, eût souvent porté la mort dans la poitrine et dans les reins. Cette disposition faisait encore que le taillant du sabre et de la hache, se trouvait endommagé et arrêté par l'arrête des lames.

Toutes ces observations consolidées par le témoignage des historiens, ne permettront jamais à un spectateur judicieux d'élever des soupçons sur l'authenticité de ces monumens. L'antiquité la plus reculée nous parle des armes employées dans

dans les combats. Virgile, Homère nous font des détails très-circonstanciés de toutes les pièces qui composaient l'armure de leurs héros, et quoique les fictions fissent la principale texture de leurs poëmes, chantant des siècles plus reculés, ils ne parlaient à leurs contemporains que de choses qui leur étaient familières, et nous préparaient dès-lors un témoignage irrécusable sur l'usage de ces instrumens d'horreur et de meurtre. Ils nous montrèrent leurs Dieux armés en faveur des mortels, l'égide au bras, la pique en main; leurs guerriers disputant au soleil son éclat, par les rayons d'un acier fourbi et doré; leurs Alcides, faisant frémir la terre sous la chûte des géants couverts d'airain, et retentir jusqu'à l'Olympe du choc de leurs épées. Les enfans, animés d'une ardeur martiale, enfermant leur blonde chevelure dans un casque épais; essayant d'une faible main ces traits réservés à des bras nerveux; les vieillards eux-mêmes, réveillés par le cliquetis des armes, excités par un danger imminent, se couvrant d'une cuirasse, saisissant un javelot, le lançant avec peu de vigueur, et succombant au moindre coup sous le propre poids de leur défense.

L'énumération des armes commandées à Vulcain pour Énée, est encore plus satisfaisante, et établit une concordance parfaite entre les armes des peuples les plus éloignés, et des différens âges. Ce n'est pas cependant que toutes ayent été employées chez les nations connues, et dans le même tems. Celle-ci se contenta du casque, de la cuirasse; celle-là prit l'armure complète; dans un siècle on n'admit que la hache, l'épée, la targe; dans un autre on forgea la lance, la pique, la hallebarde ou la masse; mais ce que l'un rejettait, l'autre l'adoptait; et la mode, et le caprice, sans détruire les armes offensives et défensives, en varièrent seulement les formes.

Joseph prétend que Moïse fut le premier qui arma de fer

les soldats couverts auparavant d'airain. Nous voyons effectivement que cet historien et ceux qui écrivîrent après lui, en racontant les guerres que le peuple Juif eut à soutenir contre les infidelles, ne nous parlent que d'armes d'airain. Plutarque raporte que Cimon, fils de Miltiade, voulant porter les os de ce héros de l'île de Scyros à Athênes, trouva dans le tombeau la pointe d'une lance d'airain, avec

Lucrèce, l. 5. v. 128.. une épée de même métal. « Les premières armes, dit Lucrèce, fûrent les mains, les ongles, les dents, les pierres, les branches d'arbres; ensuite on en imagina de fer et d'airain, mais l'usage de l'airain précéda celui du fer ».

Arma antiqua, manus, ungues, dentesque fuêre,
Et lapides, et itèm sylvarum fragmina, rami.
Posteriùs ferri vis est, aerisque reperta :
Sed prior aeris erat quàm ferri cognitus usus.

Au reste, que ces instrumens aient été construits d'airain, de fer, ou d'argent, il n'en est pas moins vrai qu'ils existaient.

ROMAINS. Les Romains, donnant au monde entier des leçons de l'art militaire, annonçaient dans les premiers tems de leur empire, qu'ils songeaient plutôt à chercher l'ennemi qu'à

Polybe. Rollain. le repousser, à attaquer qu'à se défendre. Le cavalier, sur un cheval sans selle, sans étriers, avec une couverte de peau ou d'étoffe, une pique légère en main, un bouclier de bois flexible recouvert de cuir, au bras; un demi-casque en tête, un simple plastron au devant de la poitrine, des brodequins aux jambes, affrontaient les traits des Gaulois et des Grecs, dont les chevaux mêmes étaient comme incrustés dans le fer. Le fantassin n'étalait pas un appareil plus martial; une épée large et courte, tranchante des deux parts, pendue à la cuisse droite, six à sept javelots de quatre pieds de long, avec une pointe très-acérée; un petit bouclier et un casque qui laissait le visage découvert, formaient tout l'attirail de ce qu'on appelait *jaculatores ou vélites*.

Digitized by Google

Les mœurs se polissant, ou plutôt se corrompant, la valeur de ces guerriers s'amollit; les *Hastaires* succédèrent aux Vélites dans les légions Romaines, et prirent le nom d'*Hastati* d'un dard et d'un javelot qu'ils tenaient dans la main. Ils étaient très-pesamment armés pour des gens de pied, et l'on ne peut croire, d'après la description que nous en donnent les anciens, qu'ils aient eu plus d'aisance sous leur équipage, que nos chevaliers portés par de forts coursiers. Un casque très-lourd, d'acier ou d'airain; une cotte de mailles, par-dessus une cuirasse d'airain ou de fer en écailles mouvantes; des cuissarts, brassards semblables; des bottines de cuir renforci; un pavois haut de quatre pieds, large de deux, d'un bois recouvert de toile ou de peau, garni de fer au bord et au milieu; une large épée à deux tranchans au côté droit; un fort poignard au côté gauche; deux traits de quatre à cinq pieds, et la provision de campagne; tel était le fardeau sous lequel voyageait et combattait le piéton de ces sortes de troupes, chargé en outre de bled, de fromages, viandes, vinaigre, pieux, etc. Tite-Live, Pline, &c.

FRANÇAIS.

Les Francs, en se jettant dans les Gaules, rencontrèrent les naturels du pays et les Romains qui les avaient rendus tributaires, couverts de ces lourdes armures (*). Une poignée de cavaliers veillait à la sûreté du prince, le javelot en main, la hache à la ceinture; tout le reste combattait à pied, avec l'épée, la hache, l'angon et la targe. Ils étaient pour ainsi dire, nus; et le courage le plus intrépide, et dont les vainqueurs mêmes redoutaient les traits que la mort Procope, Sidon. Apolli.

(*) Mézeray dit: que dans les Gaules on forgeait toutes les armes pour la guerre; et que les arsenaux de chaque espèce étaient dans différentes villes. A Strasbourg, de toutes sortes; à Mâcon, de flèches et de traits; à Autun, de cuirasses; à Soissons, d'écus, de boucliers, de balistes, engins et harnois de gens d'armes; à Reims, d'épées; à Trèves, de boucliers et balistes; et à Amiens, de boucliers.

Digitized by Google

n'avait pu éteindre sur leur visage, tenait lieu à nos ancêtres de défense, et leur faisait mépriser ces abris portatifs qui semblent n'avoir eu que la timidité pour inventrice. Habitués dans les terres conquises, obligés de protéger leurs possessions, instruits par les ennemis qu'ils combattaient, les Français, sous les descendans de Clovis, prirent d'abord le casque, le capuchon, les chausses et la chemise de mailles, ensuite la cuirasse. Les grands, sous la seconde race, et les chevaliers, sous la troisième, lorsque pour être à la légère ils déposaient le harnois, portèrent un golisson ou gambisson; sur le gambisson un plastron de fer et des plaques ou lames; sur ce plastron un haubert ou un jaque de mailles; et sur le haubert la cotte d'armes. Sous le règne de Philippe-Auguste, on compléta l'armure de la tête aux pieds, en ajoutant les jambières et les heuses; les chevaux furent aussi bardés ou plutôt couverts de mailles de fer. Mais depuis on se contenta de leur garnir la tête, le cou et le poitrail de feuilles d'acier battu, et les flancs et la croupe de cuir bouilli; c'est ce qu'on nomma *chanfrein*, *naral*, *poitrail*, *flancoi*; et le tout ensemble, *bardes*. Les armes furent donc alors le *héaume*, *l'écu*, *l'épée*, le *haubert* ou *cotte de mailles*, la *cuirasse*, les *brassards*, les *gantelets*, les *cuissarts*, la *jambière*, la *lance*, le *javelot*, *l'arc*, la *flèche*, le *carquois*, le *dard*, la *hache*, la *faux*, le *sabre*, la *fronde*, le *trébut* ou *trébuchet*, le *pierrier*, le *mangonneau*. L'épée, la hache, le javelot et le bouclier, sont d'une date aussi reculée que la monarchie; la masse, la lance, vinrent ensuite; la pique ne parut que vers le quinzième siècle; enfin l'usage de la poudre fit évanouir tous ces meubles et ces habillemens bizarres, trop faibles pour tenir devant une invention, que nombre d'écrivains décorent de l'épithète de DIABOLIQUE.

Milice franç. du P. Daniel.

Gest. Ludovi. 8, Duch. t. 5.

POUDRE. 1337.

Roger Bacon, cordelier anglais, est regardé communément comme l'inventeur de la POUDRE. Berthold Schwartz, aussi

franciscain de Fribourg, et Constantin Anclitzen, lui disputent cette découverte dans l'esprit de quelques littérateurs. Il est à présumer que ces trois chimistes n'ont fait que perfectionner une composition connue bien avant le quatorzième siècle; car Pétrarque et d'autres, semblent en parler assez clairement. Dom Pèdre, évêque de Léon, assure que vers Chroni. du Roi Alfonse. 1300, le roi Tunisien et le roi Maure de Séville, combattant sur mer, ceux de Tunis avaient certains tonneaux de fer, avec quoi ils tiraient force tonnerres de feu. Les plus hardis dans les fouilles de l'antiquité, prétendent qu'Alexandre-le-Grand fut arrêté au milieu de ses conquêtes devant une ville des Indes, par le respect que lui inspirèrent les coups de canon tirés à son approche, et qu'il regarda comme le foudre des Dieux habitans de cette cité. Ils disent encore que les Chinois inventèrent la poudre dans des tems si reculés, qu'il est également impossible de le prouver ou de le nier.

Quoi qu'il en soit, l'usage s'en répandit bientôt, les *bombardes* ébranlèrent les remparts les plus solides, et vomirent la mort et l'effroi. Un ancien registre de la Chambre des 1338. Cham. des Comp. Comptes de Paris, montre encore que : Barthèlemy de Drach, Trésorier des guerres, fait état de l'argent donné à Henri Faumechon, pour avoir des poudres et autres choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume. Huit 1346. ans après, cinq ou six pièces de canon apportées en France Mezeray Villani, T. 11. Abrégé de l'hist. de Lorraine. par les Anglais, jettèrent le trouble dans les rangs des Français et contribuèrent à la malheureuse défaite de Crecy. Les Vénitiens s'en servîrent aussi contre les Génois, surtout au siége de la Chiozza, et depuis ce tems la poudre n'a cessé d'être employée dans les siéges, dans les combats et sur les vaisseaux.

Les arquebuses ou canons à main, ne parûrent qu'environ un siècle après les gros canons ou bombardes. Il en est 1414. déjà parlé en termes peu équivoques au siège d'Arras. Mais

les premiers, dont on ait une sorte de certitude, servîrent
1524. Velly. dans l'armée impériale aux ordres de Bourbon, à chasser Bonivet de l'état de Milan. Deux hommes les portaient avec peine; et, posés sur deux fourchettes, on les chargeait de cailloux ronds et de balles. Vandenesse, frère de la Palisse, et Bayard, occupés à couvrir la retraite, en fûrent blessés et mourûrent. Hist. du cheva. Bayard.

Les bombes et les mines sont plus modernes; on en verra les descriptions et les époques à leur article.

La découverte du salpêtre ne fit pas, néanmoins, tomber totalement les armes d'hast. La lance, conservée aux gens de cheval, ne disparut que plus de 200 ans après; et la
1587. pique ne céda dans l'infanterie qu'à la baïonnette. A la bataille de Contras, un nombre considérable de gens d'armes, aux ordres du duc de Joyeuse, périt; parce que, n'écoutant que leur valeur, ils partîrent de trop loin au galop, et se trouvèrent hors d'haleine à l'instant du choc des lances. Les arquebusiers qu'Henri IV, pour lors Roi de Navarre, avait disposés par pelotons dans sa cavalerie, en abattîrent beaucoup par leurs décharges, avant qu'ils fussent parvenus à la longueur de la lance. Les armures défensives subsistaient encore sous Louis XIII; la description d'un
1641. écrivain du 17.me siècle en est la preuve. « Nos gens de cheval sont si bien armés, qu'il n'est pas besoin de parler d'autres armes; car ils ont la *cuirasse* à l'épreuve de l'arquebuse; et les *tassettes*, *genouillères*, *hausse-cols*, *brassards*, *gantelets*, avec la *salade*, dont la visière s'élève en haut et fait une belle montre. Il les faut armer à cru et sans casaques; car cela a bien plus belle montre; et pourvu que la cuirasse soit bonne, il n'importe du reste ».

Les guerriers qui fîrent le plus d'usage des armures défensives, fûrent les chevaliers et les gendarmes; en eux résidait la force de la Nation; et l'infanterie, jusqu'au règne de François premier, ne jouit d'aucune considération

Digitized by Google

et manqua de chefs qualifiés. Les COMMUNES, établies par Louis-le-Gros fûrent des levées tumultuaires, au son des cloches, de bourgeois sans discipline et presque sans défense; vingt feux étaient tenus de fournir un sergent à pied; les plus distingués à cheval, les autres à pied, dont un tiers armé de piques, de javelines, de coustilles, d'une hache ou d'une bouge, d'une rondelle; et les deux autres tiers, en place de javelines, de l'arc et de la trousse, marchaient à la suite de leur curé (qui n'allait à l'armée que pour leur administrer les secours spirituels) et de la croix de la paroisse, à laquelle on attachait une pièce d'étoffe de *couleurs parties*, peinte du Saint ou Patron, afin que chacun pût connaître sa troupe et s'y rallier; on lui donna le nom de BANNIÈRE qu'elle conserva, du mot BAN, ou *bannum*, parce qu'elle ne paroissait que lors de la convocation du ban. Le service ordinaire des Communes était de quarante jours, à leurs frais; et la distance fixée pour quelques-unes, à une demi-journée de marche, ou à l'étendue de la province. Si on les menait au-delà, elles étaient défrayées par le roi. Ces troupes, mal ordonnées, peu aguerries, sans armes, composées d'hommes atterrés par la servitude, étaient de petite ressource, et tenaient rarement devant l'ennemi. Les cavaliers des Communes se nommaient SERGENS, *servientes;* et les commandans de chaque bande, CHEVETAINS.

COMMUNES. Mil. Franç. du P. Daniel. mor. &c,

Les FRANCS-ARCHERS, dont un de chaque paroisse, remplacèrent les communes sous Charles VII; ils devaient être prêts au moindre signal; armés de salade, dague, épée, arc, trousse, jaque de brigandine; et s'exercer à tirer tous les dimanches et fêtes. Sous Louis XI, ils eûrent la salade, le jaque, la brigandine, la vougue ou guisarme, la rondelle et la trousse garnie de quarreaux: en 1481, ce roi les supprima.

FRANCS-ARCHERS. 1448. Ordonnan. de Charles VII. Ordonnan. de Louis XI.

Les légions, ou régimens nationaux, par leur bonne constitution, et les services qu'ils ne cessent de rendre depuis leur établissement, ont mérité le premier rang dans nos armées et couvert de mépris ces anciennes milices, plus à charge qu'utiles à la nation. Nous renvoyons au costume moderne, pour prendre une idée de leur état : on peut aussi consulter *l'abrégé de la milice française du père Daniel*, dernière édition.

V. Costume moderne, et PL. 40.

CHEVALERIE.

De morib. Germanorum.

Nous trouvons dès le berceau de la monarchie, les premières traces de la CHEVALERIE. « Chaque prince, dit Tacite, chez les Germains, a autour de lui plusieurs guerriers, qui lui sont particulièrement et indissolublement attachés. Le plus saint de leurs engagemens est de le couvrir, de le défendre en toute occasion ; de n'avoir point d'autre gloire que la sienne, et de rapporter à lui tout le mérite, tout l'honneur de leurs exploits ; s'il est tué dans le combat, ils seraient regardés avec mépris s'ils lui survivaient ». Telles étaient les obligations des CHEVALIERS envers le Prince, et des ÉCUYERS envers le chevalier. On ne permettait, suivant le même historien, à aucun des Germains de paraître armé sans l'aveu de ces concitoyens. La cérémonie, cependant, par laquelle on donnait le droit à un jeune homme de porter les armes, était moins un grade de chevalerie qu'un enrôlement, ou plutôt une émancipation ; tout citoyen, surtout dans ces tems orageux, étant destiné dès sa naissance à servir sa patrie, et à verser son sang pour elle. « Le père ou le plus proche parent, dans une assemblée nationale, pare le jeune Germain de l'écu et du javelot : c'est la robe virile de ces peuples, et le premier dégré d'honneur de leur jeunesse ; jusque là, l'homme n'avait appartenu qu'à sa famille, par là, il devient membre de la République ».

Ib.

Ib. c. 13

La manière d'armer les nobles, avait plus de ressemblance avec l'accolade ; l'âge fixé était à quatorze ans ; on présentait

tait le candidat à l'église, l'épée ceinte; le Prêtre, au moment de l'offrande, la tirant du fourreau, la mettait nue après l'avoir bénie, dans la main du jeune guerrier, qui la tenait élevée le reste de la messe, et ne la quittait plus.

Charlemagne se conforma à cet usage; son fils, Louis d'Acquitaine, âgé de 14 ans, étant venu à Ratisbonne joindre ses troupes à celles de son père, pour combattre les Huns, il lui donna avec un appareil brillant, l'épée et tout l'équipage de guerre. Louis-le-Débonnaire ceignit de même l'épée à son fils. « Le roi Louis IX ayant assemblé la fleur des barons et de la chevalerie de son royaume à Saumur, donna la ceinture de chevalier à son frère Alfonse; et nous voyons constamment les rois ses successeurs, et les princes, mettre l'épée en main de leurs enfans, qui souvent avaient déjà le sceptre. Charles, déjà reconnu roi, arrivé à Reims, sous les auspices de Jeanne d'Arc, pour recevoir l'onction royale, fut d'abord armé chevalier par le duc d'Alençon, et aussitôt donna l'accolade à plusieurs Seigneurs. Louis XI, le jour de son sacre, la reçut de la main de Philippe duc de Bourgogne. La reine, Marie de Médicis, ayant donné un dauphin à la France, Henri IV, son père, « transporté de joie, lui mit le même jour son épée à la main, suivant la coutume des rois ses prédécesseurs; *demandant cette grace à Dieu, qu'il s'en pût servir quelque jour pour sa gloire, et pour le bien de ses sujets* ».

791. Anecd. françaif. 1240, Mézer.

1429, Monftrel.

1461, Cancel. de la Hous.

1601, Mézer.

Origine de la Chevalerie.

On ne peut donc déterminer au juste l'instant où la chevalerie se montra, ni l'époque, où d'une faible origine, elle s'éleva, et atteignit le trône dans le onzième siècle. Une coutume ancienne, non interrompue, a pu trouver alors dans les soins d'un souverain, une base fixe, des règles certaines, des lois, et ne dater à nos yeux que des années de cette splendeur accidentelle. Grégoire de Tours dit, que les rois de la première race, donnant le baudrier et la cein-

Digitized by Google

ture dorée, baisaient les chevaliers à la joue gauche, en prononcant ces mots : « *au nom du père et du fils et du saint esprit* » ; puis leur frappaient du plat de l'épée sur l'épaule.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que lorsque les Francs se fûrent répandus, sous la conduite de Pharamond, dans les Gaules, ils composaient un peuple, une famille de guerriers. Tous portaient les armes, sous le chef qu'ils s'étaient donnés; les femmes seules étaient chargées de pourvoir aux besoins du ménage ; et leurs époux, dédaignant les richesses qu'un sol excellent semblait produire de lui-même, ne s'occupaient que de la guerre et de la chasse.

Mais paisibles possesseurs des pays conquis, l'égalité disparut bientôt, par les suites de l'engourdissement où la paix plongea les Francs. Le prince environné des principaux guerriers, leur accorda, pour récompense de leurs services, des portions plus ou moins considérables de ces terres arrachées aux Romains et aux Gaulois. Le simple soldat fut oublié, et contraint de solliciter auprès des grands possessionnaires de petites portions, sous des redevances, non-seulement pécuniaires, mais encore corporelles ; et le prix de cette concession fut l'élèvement de quelques individus de la grande famille, l'avilissement du résidu, et son véritable esclavage.

Dès cet instant, liés à la glèbe, ils oublièrent leur origine et les mœurs de leurs pères ; la servitude fit tomber leur courage. Sous des maîtres durs, impitoyables, armés souvent contre leurs voisins, contre leur prince ; ils ne marchèrent plus que par contrainte ; et la férocité des mœurs, quelquefois le désespoir déterminèrent les succès.

C'est donc là qu'il faut déterminer l'époque de ces premières distinctions, qui d'un peuple de frères en fit des êtres d'un sort très-disproportionné. Les richesses que la

Digitized by Google

valeur, les actions éclatantes avaient méritées, passant par succession entre les mains des enfans avec les distinctions et les titres, formèrent cette caste qui tint, dans la suite des siècles, tout le reste des Francs dans l'oppression et l'obscurité.

Mais les nobles s'appercevant bientôt que le mérite de l'ancêtre ne faisait pas celui des descendans ; et que quelque pur qu'eût pu passer le sang du père dans les veines du fils, celui-ci n'en était pas moins un rejeton très-dégénéré ; fûrent honteux d'une association qui les couvrait collectivement du mépris de leurs vassaux. Ne pouvant abbattre du tronc ces branches parasites, ils cherchèrent les moyens de donner de l'éclat à celles qui conservaient un reste de la première séve, et imaginèrent un ordre de chevalerie ; où l'admission portant sur le mérite, la conduite, le courage, séparait les récipiendaires de la masse avariée.

Cet établissement, comme le remarque un écrivain, paraît aux yeux de ceux qui ont peu approfondi l'antiquité, un système bisarre imaginé par nos anciens romanciers, pour servir de fondement à des fictions aussi monotones qu'insipides. Mais cet auteur nous en fait porter un jugement plus sain, en nous exposant les lois sages, sévères et étendues aux actions les plus communes des chevaliers, leur éducation dès les premiers pas de l'enfance, leurs exercices pénibles et continuels; les principes de religion, de vertu, d'humanité et de courage qu'on ne cessait de leur inspirer; leur subordination, leur respect pour ceux au rang desquels l'âge ou le mérite ne les avait pas encore fait monter; leurs travaux, leurs services, leur dévouement pour la patrie et pour quiconque gémissait dans l'oppression; enfin leur désintéressement, leur libéralité, leur délicatesse sur l'honneur, et leur exactitude pour le maintien de la discipline, lorsqu'ils

Avertis. des mémoi. de la Cur. de St. Pal.

étaient parvenus au faîte de la chevalerie. Après cet examen, on conviendra que cet ordre fut pour ces tems la plus belle portion de la monarchie; qu'étendu à tous les autres royaumes, les têtes couronnées s'en honorèrent; et que, par ses sages réglemens, il influa pendant plusieurs siècles sur le gouvernement militaire et civil de l'Europe entière.

Mais cet établissement manquait par la base; moins sages et justes que les Chinois, les Français se seraient bien gardés de tirer leurs mandarins, ou chevaliers, d'une autre caste que de la privilégiée; et ils retombèrent bientôt dans l'avilissement dont ils avaient essayé de sortir.

La France et l'Espagne fûrent les pays, où la chevalerie fut plus de mode; elle s'étendit cependant dans d'autres contrées, et nous en voyons des traces dans des pays presque ignorés jusqu'à nos jours. A la Chine, où le mérite seul place les hommes, où le fils d'un viceroi, d'un gouverneur n'est qu'un simple particulier; enfin où la noblesse ne coule pas en sources, mais est fixée dans l'individu qui s'en est rendu digne et seulement le tems qu'il ne vient pas à démériter; on retrouve les grades de la chevalerie Européenne. Le premier est de *Sic* ou *Tsaï* BACHELIER; le deuxième est de *Kiugin* ou LICENCIÉ, et le troisième de *Tsins-ssée* ou DOCTEUR; grades nécessaires pour parvenir aux mandarinats de lettres ou d'armes.

Grosier. descrip. de la Chi.

Pendant le règne des Incas, on vit dans le Pérou les princes du sang élevés aussi austèrement à une espèce de chevalerie. On les admettait aux épreuves, à l'âge de 16 ans, dans le Collcampta, sous d'anciens guerriers. La première consistait en un jeûne de six jours, avec une poignée de bled cru et un verre d'eau; la seconde, en une course très-longue et rapide; la troisième en un combat de deux jours. Enfin la lutte, l'escrime, le maniement de toutes les armes, les factions remplissaient le tems qui restait à pas-

Garcilas de la Véga.

ser dans le Collcampta, à ceux qui n'avaient pas succombé aux épreuves. Ils apprenaient à faire l'arc et sa corde, le carquois et ses flèches; la massue, le javelot, la lance, la fronde, l'épée et la chaussure. Le chaud, le froid, la douleur, les coups, les corrections ne devaient pas altérer la sérénité de leur front.

Le successeur au trône, était exercé encore plus rudement. enfin, les épreuves terminées, ils recevaient le nom d'INCAS, vrais fils du soleil. Le roi leur perçait l'oreille d'une aiguille d'or; le premier seigneur du royaume les baisait à l'épaule droite; leur attachait une riche chaussure, une écharpe, une couronne de fleurs, en leur disant: « *les fils du soleil, qui ont montré de si belles preuves de leur vertu, méritent d'être adorés* ». On donnait, en outre, à l'héritier du sceptre, la bordure, sorte de diadème rouge, un javelot et une hache d'armes; après quoi, ses oncles, ses frères, tous les princes et grands se prosternaient devant lui.

La noblesse seule ne donnait pas entrée dans cet ordre; une éducation mâle, un service exacte dans les dégrés inférieurs, une valeur sans soupçon, un honneur sans tache, un désintéressement absolu, une politesse aisée, une galanterie honnête; l'amour de l'ordre, l'intérêt pour les opprimés, le zèle pour la religion; c'étaient les titres les plus sûrs pour parvenir et monter rapidement à ce qu'on appelait LE TEMPLE D'HONNEUR. Les jeunes princes, seigneurs et gentilshommes, confiés, dès l'instant qu'ils sortaient des mains des femmes, à des chevaliers illustres, leur composaient une espèce de cour; où les exercices, les jeux de l'enfance étaient soumis à l'examen, aux jugemens, aux punitions des dames, qui dans la suite devaient les suivre des yeux dans les entreprises sérieuses, et aux tournois. Ces jeunes plantes, cultivées par ces mains délicates et habiles, laissaient glisser insensiblement dans leurs cœurs,

l'amour de la gloire, le désir de plaire, et l'envie d'égaler les héros dont ils suivaient les pas. Sous le titre de SERVANS D'ARMES ou de VALETS (distingués des domestiques mercenaires, nommés alors, GROS VALETS), les enfans nobles remplissaient à peu près les mêmes fonctions que les pages chez les souverains.

Dans un âge plus avancé, s'ils en étaient jugés dignes, ils chaussaient l'éperon blanc ou argenté, et devenaient ÉCUYERS. Leur devoir était de tenir l'étrier, le chevalier montant à cheval; de porter les différentes pièces de son armure, ses brassards, ses gantelets, son héaume, son écu, son pennon, sa lance et son épée. A l'égard de sa cuirasse, le chevalier devait la quitter moins encore que les soldats Lacédémoniens leurs boucliers. La monture des écuyers était le *roussin*. Ils marchaient devant leur maître; et dans les rencontres, occasions et batailles, ils s'empressaient de le couvrir de toutes ces parties d'armures; de rassembler et affermir les jointures de la cuirasse, des brassards, cuissarts, etc. d'asseoir et lacer exactement le héaume, de clouer et river soigneusement la visière ou ventaille, c'est-à-dire, d'en visser les clous, et d'en tourner les rivets ou clefs. Dans le choc; sans combattre, ils se rangeaient à ses côtés; lui présentaient de nouvelles armes si les premières étaient brisées; paraient les coups qu'on lui portait par surprise, lui faisant un rampart de leurs corps s'il était abattu, l'aidant à se relever, et lui donnant un cheval frais. La garde des prisonniers faits par le chevalier leur était confiée. Dans les châteaux, le service des tables, le soin des hôtes, l'entretien de l'équipage de guerre et de chasse, l'éducation des valets, partageaient les momens de l'écuyer, et leur frayaient la route de la Chevalerie.

Le terme D'ÉCUYER, *armiger* vient, non de *scutifer* celui qui porte l'écu; mais du mot ÉCURIE, ESCURIE, ESCUYERIE,

scuria, equile; parce que son principal soin était celui des chevaux. On voit clairement que celui de CHEVALIER vient de même de *cheval;* homme qui combat à Cheval.

L'aspirant parvenu à l'âge requis, qu'un mérite éminent ne permettait pas quelquefois d'attendre, se préparait à son admission par des jeûnes et des veilles dans l'église, avec un prêtre et des parrains les jours qui la précédaient. Ses dévotions faites, il venait aux pieds du célébrant présenter son épée, que celui-ci lui rendait bénite. Il se levait, allait jurer à genoux devant le chevalier ou la dame qui devaient l'armer, de n'épargner ni vie ni biens pour la défense de la religion, de l'état, des veuves, des dames, des demoiselles, des orphelins et de tous ceux qui réclameraient son aide. On lui chaussait alors les éperons dorés; la cotte de mailles, la cuirasse, les brassards, les gantelets étaient attachés par les écuyers; des demoiselles mêmes s'empressaient à lui rendre ces services; après quoi le chevalier lui donnait un coup de plat d'épée nue sur le coup, un de la main sur la joue, en disant: « *de par Dieu, Notre-Dame et monseigneur St. Denis, je te fais chevalier* ». Il lui ceignait ensuite l'épée et l'embrassait; c'est ce qu'on nomme L'ACCOLADE.. (ACCOLADE. La Cur. de S. Pal. Moré-i, Trévoux.)

On présentait au nouveau chevalier, le héaume, la lance, l'écu et le DESTRIER, ou grand cheval bardé. Sautant légèrement dessus, il faisait parade de son adresse à le manœuvrer, et à manier ses armes; le poussant dans les places publiques, aux acclamations de la foule et au bruit des fanfares. Le peuple, s'attroupant autour de son nouveau défenseur, formait des chants et des danses; et lorsqu'il se trouvait plusieurs chevaliers promus, ils dansaient eux-mêmes un ballet sur leurs chevaux instruits à caracoler en cadence.

Sor le destrier armé sist Audigier; (Rom. d'audig.)
Entor lui ot de gens plus d'un millier,
Les queroles commencent sor un fumier.

Quelques-uns, brûlant du désir de se signaler par quelque exploit ou rencontre glorieuse, allaient en pleine campagne TENIR LE PAS, ou à la quête des aventures.

Perceforest vo. 1 Un de ces valeureux nous est dépeint, dans un ancien roman, à cet instant d'enthousiasme : « a donc regarde, hault et bas, et lui est advis que c'estoit belle chose d'ung homme quant il est armé. Lors se pensa qu'il s'armeroit du tout : si print son héaume, et le mist sur son chief, et son escu, et le pendit à son col, et puis vint à son cheval et saillit sus de plaine terre que des estriers ne se daigna ayder. Et quant il fut sus il se print à estendre et à soy afficher es estriers, et joignit son escu à son côté sénestre et à soy polir en ses armes. Lors va saisir son glaive et le print à pannoyer et à escremer et à tournoyer entour son chef, et dist à soy-mesme : or ne me fault riens de toute ma joye for que je trouvasse à qui jouster pour sçavoir si je pourray aucune chose valoir. Après ce il fiert le cheval des éperons... ».

Des fêtes, quelquefois des tournois suivaient ces promotions; et toujours un repas donné par le prince, terminait la journée. Les chevaliers, les dames y assistaient, ayant les yeux sur le jeune chevalier qui, d'un air modeste, écoutait les leçons que chacun des convives lui donnait avec aménité; il lui était défendu par les statuts, de *manger*, A. ordonnan. *boire, remuer, regarder çà et là, non plus qu'une nouvelle mariée.*

Les souverains ne crûrent pas descendre de leur rang, en se rendant, non seulement les protecteurs, mais les membres de cet ordre; ni en recevant l'accolade de simples chevaliers distingués par leur valeur. On vit des potentats, même sous le turban, briguer cette dignité, et s'en faire un titre supposé dont ils enflaient la liste orgueilleuse de leurs surnoms.

Saladin

Saladin, ayant vaincu les Chrétiens et fait prisonniers le grand-maitre des Templiers, et Lusignan, roi de Jérusalem, rendit à celui-ci des honneurs singuliers, le fit boire dans sa coupe, asseoir près du trône à ses côtés; et voulut le contraindre à lui conférer l'ordre de chevalerie. Dans la suite, Hugues de Tabarie se rendit aux instances renouvellées du soudan, en retranchant seulement de la cérémonie les paroles qui ne pouvoient s'accorder avec sa religion. Le sultan tenant St. Louis dans les fers, lui demanda en vain la même grace: « *renoncez à Mahomet,* lui disait le roi, *et je vous fais chevalier* ». Nangis assure que ce fut Oufroy de Thoron qui donna l'accolade à Saladin.

1187. Vie manuscr. de Salad.

1188.

1250 Duch. Moi. anon. de St. Denis, Chroni. de Nangis. 1166.

Le manifeste, envoyé par le soudan de Babylone à tous les princes chrétiens, est bizarre et original; on y trouve une preuve de l'estime qu'il faisait de la chevalerie.

« Baldadoch, fils d'Aire, Connestable de Jéricho, Prévôt du paradis terrestre, neveu des Dieux, Roi des Rois, Prince des Princes; Soudan de Babylone, de Perse, de Jérusalem, de Chaldée, de Barbarie; Prince d'Affrique, et animal d'Arcadie (*); Seigneur de Siche, des Ainces, des Payens, et des Maritans; Maitre Archipotel, avoué d'Amazones, Gardien des Isles, Doyen des Abbayes, Commandeur des temples, froisseur des heaumes, fendeur des écus, perceur des hauberts, rompeür de harnois et de places, lanseur de glaives, effondeur de destriers, tres-perseur de presses, destruiseur de châteaux, FLEUR DE CHEVALERIE, sanglier de hardiesse, aigle de largesse, crémeur des ennemis, espérance d'amis, recouvreur des desconfits, étendart de Mahomet, Seigneur de tout le monde: aux Rois ». 1432. Monstrelet.

La reine, femme de Charles V, ayant mis au monde 1372.

(*) Voyez à l'article des *bardes*, *chanfreins*, etc. La raison qui fait prendre cette qualité au soudan, comme honorable, tandis qu'elle est parmi nous d'un style ironique.

un second fils, le connétable Duguesclin, l'un de ses parrains, aussitôt après le baptême, tira son épée, la mit nue entre les mains de l'enfant nu, *nudo infanti tradidit ensem nudum*, et lui dit : « *monseigneur, je vous donne ceste épée, et la metz entre vos mains, et prie Dieu qu'il vous doint autel et si bon cœur que vous soyez encore aussi preux et aussi bon chevalier comme fust onques roi de France qui portast ceste épée* ».

Godef. sur l'hist. de Char. VI.

1433. Monstrelet, le P. Hilar. de Coste.

Charles-le-Bon, duc de Bourgogne, fit aussi son fils, le comte de Charolais, chevalier sur les fonds de baptême; de même, François premier donna l'accolade à son petit-fils François, fils de Henri II, au moment où le prêtre venait de lui conférer le baptême.

Expilly.

Bayard, passant à Moulins, « visita le duc de Bourbon qui lui fit de très-grandes caresses, et le pria de faire chevalier son fils aîné qui étoit encore entre les mains de ses nourrices et gouvernantes; disant que c'étoit le plus grand honneur que son fils pouvoit jamais recevoir au monde, et que celuy seroit un augure de bonne fortune à l'avenir. Le sieur Bayard, pour lui complaire, s'y accorda très-volontiers ».

1515. Hist. du Cheval. Bayard. Champier.

Après la bataille de Marignan, où François premier combattit en héros, il voulut être fait chevalier de la main de Bayard; « Alors preint son épée Bayard, et dict : *Sire, autant vaille que si j'étois Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudouin son frère. Certes vous êtes le premier prince que onques feis chevalier: Dieu veuille que en guerre ne preniez la fuite* ». Après l'accolade, tenant son épée nue à la main : « *que tu es heureuse, lui dit-il, d'avoir aujourd'hui fait chevalier un si beau, si vertueux et si puissant roi! Certes, ma bonne épée, dores-en avant vous serez comme relique gardée et sur toutes autres honorée; et jamais ne vous porterai, si ce n'est contre les Turcs, les Sarasins et*

les Maures »; et puis fit deux saults, et apprès remit au foureau son épée ».

« Le Roi Henry deux, celui qui fit grace au mareschal de Biez, après la reddition de Boulogne par son gendre, avoit esté fait chevalier de la main du même mareschal de Biez, comme le roy son père l'avoit esté de celle du chevalier Bayart ». 1536. Brant.

« Ainsi arisvâmes dit Montluc après la bataille de Cerisoles, au camp où estoit M. d'Anguien: je courus à luy, et luy dis ces mots, faisant bondir mon cheval: « *et pensez-vous, monsieur, que je ne sois aussi bon homme à cheval qu'à pied?* Alors il me dît, estant encore tout triste: *vous serez toujours bon en une sorte et une autre »;* il se baissa et me fist ceste honneur de m'embrasser, et me fist sur l'heure chevalier, dont je me sentirai toute ma vie honnoré, pour l'avoir esté en ce jour de bataille et de la main d'un tel prince ». 1544. Mont. Comment.

« Le lendemain de la même action, il fut fait des chevaliers sur le champ de battaille; entre autres Gilbert Coiffier la Bussiere, gentilhomme Auvergnac; qui, pour avoir vaillamment combattu aux premiers rangs, reçut cet honneur par la main du comte d'Anguien, puis encore par celle de Bouthieres et de Thais. Ce que je rapporte afin de remarquer la coutume du tems, et pour montrer que la chevalerie se pouvoit donner à un même homme par différentes personnes l'une après l'autre ». Mézeray.

On voit par ces traits, l'idée qu'on avait de la chevalerie. Les leçons de l'enfance, la lecture des romans, les caresses des dames, les récompenses des princes, enflaient de jeunes cœurs, et les poussaient avec violence sur les traces de ces modèles, présentés dans les ouvrages de ces siècles merveilleux, sous les images les plus brillantes, colorées du vrai comme du faux. Les TROUBADOURS, PROUVÈRES, CANTATEURS,

G 2

Digitized by Google

chantaient dans toutes les cours, dans les palais et les châteaux, les Hercules, les Thésées de la nation. Un Roland, un Renaud, un Ogier, un Olivier, remplissaient les poëmes du récit de ses prouesses; les soldats marchant au combat, faisaient retentir les airs de ses hauts faits; le sang des jeunes chevaliers en bouillonnait; l'esprit de ces fiers Paladins semblait pénétrer leur ame; ils volaient à l'ennemi avec cette intrépidité qui anéantit, pour ainsi dire, le danger; avec cette persuasion d'être invincibles, source ordinaire de la victoire.

PREUX PALADINS. Lesley. Larrey.

Les PREUX, si connus dans l'histoire, étaient les grands, les chevaliers distingués par le rang et la valeur, à la cour de Charlemagne et des souverains. Ceux qu'Arthus, roi d'Angleterre, institua, disent quelques écrivains, en 516, fûrent fameux dans les siècles suivans sous le nom de CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE, au nombre de vingt-quatre choisis entre les plus braves de la nation. Mais c'est une pure fiction pour relever l'antiquité d'un ordre assez célèbre sans cette origine imaginaire.

1477 Hist. de Velly.

Le jeune duc de Lorraine, après la victoire qui termina le sort du malheureux Charles-le-Téméraire, parut avec une grande barbe d'or descendant jusqu'à la ceinture, « en signification des anciens preux et de la victoire qu'il avait eue sur lui ». François premier, aussi galant que brave, se montrait quelquefois à sa cour, armé de toutes pièces, ayant les brodequins, une vaste mante en forme de draperie, et la barbe parsemée de poudre, de paillettes et de boutons d'or. Ces princes égalant en bravoure les héros de l'antiquité, voulaient en prendre aussi le costume; et par une agréable illusion, rapprocher les tems de la belle chevalerie, et renouveller le souvenir de

Rons. égl. 1.

> Ces braves chevaliers aux armes prompts et chauds,
> Ces Tristans, ces Ogers, ces Rolands, ces Renauds,

Digitized by Google

Et ce grand Charlemagne, et Martel qui dévore
Les ans par son renom;

Il semble, par un fait que cite Commines, et que nous omettons, pour ne pas fatiguer de citations, que les rois avaient dans les combats autour de leur personne, une garde d'élite prise dans les chevaliers, et qu'elle était de neuf désignés par le nom de PREUX. L'histoire des neuf preux, si célèbre, confirme cette opinion; et ce nombre consacré et invariable, avait sans doute dans l'esprit de nos guerriers quelque chose de mystérieux. Les armées étant en présence près de Fornone, les ennemis envoyèrent à celle des Français un trompette, en apparence pour porter quelques propositions; mais dans le fait afin de connaître leur disposition et la personne du roi. On s'en apperçut à l'affectation avec laquelle ce trompette examina Charles; et pour parer au danger qu'il eût couru, fit prendre aux neuf preux de sa garde les mêmes armes et habits. Un écrivain semblerait cependant donner à entendre que le nombre des preux était comme illimité; mais il ne parle que vaguement, et l'on peut conséquemment s'arrêter au témoignage de baucoup d'autres qui réduisent à neuf les braves attachés aux princes. « Le roi, le prince ou les princes, avoient auprès d'eux un grand nombre de braves qui les accompagnoient. Ce sont ceux, à mon avis, que Grégoire de Tours appelle PORTES, et nos anciens romans PALADINS, comme qui diroit élevés dans le palais et à la suite du prince. Tacite les nomme *comites*, et en cela consistoit leur grandeur et leurs forces, c'étoit leur ornement dans la paix, et leur assûrance dans la guerre ».

1495. Commines.

Mézeray.

Id.

Les privilèges dont jouissaient tous les promus à l'ordre de chevalerie, s'étendaient, non-seulement aux exemptions, aux préséances; mais encore à la manière d'être vêtus, armés et montés en voyages et en expédition. Les rangs n'étaient pas confondus; et l'écuyer, quoique noble et destiné

DISTINCTIONS DU CHEVALIER.

souvent à parvenir au faîte des grandeurs en se distinguant du bourgeois, devait montrer dans tout son extérieur la distance qui se trouvait encore entre le chevalier et lui. La soie étant interdite au bourgeois, ainsi que les fourrures de prix; les peaux d'agneaux, de loups, de renards et autres semblables; les étoffes de toiles, de laines, servaient à ses habits; et son arme de voyage était un couteau long en forme d'épée. En guerre, avec le morion, le panier ou la targe, le bâton ferré ou la pique, la coustille et l'arbalète, il combattait à pied.

L'écuyer, couvert d'une bourguignotte, d'une cuirasse légère ou d'un alecret; muni de la targe et de l'épée, chaussé des éperons d'argent et des bottes blanches, portait l'habit de satin, les fourrures de marthe et autres de même qualité. il montait un *roussin*, ou cheval de demi-taille, bon pour trotter.

Le chevalier, nommé *Eques oratus*, CAVALIER DORÉ, parle que seul il pouvait se parer des *éperons*, du *colier* et de la *ceinture d'or;* en tout tems, guerre ou paix, voyageait armé d'une forte *lance*, d'une *épée*, d'un *poignard*, d'une *masse* ou d'une *hache d'arme*, de *l'écu*, du *héaume*, des *brassards*, *cuissarts*, *jambières*, *heuses*, *gantelet*, *hausse-cou*, *jacque de mailles* ou *haubert*, *bottes de maroquin rouge*, et de la *cotte-armoriée*. Son écu était peint de ses armes, ainsi que son *pennon*, s'il n'avait que le titre de BACHELIER; ou sa *banuière*, si ses facultés, sa naissance et l'étendue de son domaine la lui permettaient. Il s'habillait du velours, du damas, de l'écarlatte, du vair, de l'hermine et du petit gris; son cheval fort et haut, avait les bardes et caparaçons.

Charles VII, faisant chevaliers Charles et Louis d'Anjou,
1389. « ils vinrent trouver le roi avec leur nouvel habit de che-
Hist. de Char. VII; trad. de Lelabou. valerie: il étoit tout de soie vermeille, fourré de menu vair;

la robe en tunique taillée en rond, traînoit jusqu'aux talons; et le manteau, fait en façon de chape ou d'épitoge impérial, descendoit jusqu'à terre; enfin rien ne les distinguoit des autres chevaliers, sinon qu'ils n'avoient point de chaperon ».

Dans le blazon, on remarque encore les titres et les rangs caractérisés par les différences des *casques*, *timbres*, *cimiers*, *grilles*, *bourlets*, *retortes* ou *tortis*, *volets*, *lambels*, *tenans*, *ceintures* et *couronnes*, dont le chevalier parait ses armes. Quoique marié, s'il avait reçu la tonsure, il conservait les priviléges de clerc, qui alors étaient très-étendus. Science Héraldique.

Enfin, ces distinctions, fruit de la vanité, le suivaient dans le convoi funèbre, (moment où l'homme devrait reconnaître son néant, et être ramené à l'égalité par la destruction commune à tous les êtres), et descendaient avec lui dans le tombeau. Mort dans son lit on le représentait sur le mausolée, ou en chasseur, ou sans épée, la cotte d'armes sans ceinture, les yeux fermés, le casque et le bouclier à côté, les pieds appuyés sur le dos d'un levrier. Tué sur le champ de bataille; il avait le héaume en tête, la visière baissée, la cotte d'armes ceinte sur l'armure d'une écharpe ou ceinture, l'épée nue à la main, l'écu au bras, et un lion aux pieds. Expirant dans son lit d'une blessure mortelle; le même costume que le précédent s'observait, à l'exception que la visière du héaume était haute, l'épée et les gantelets non aux mains, mais près de lui. Croisé; les jambes passées l'une sur l'autre, figuraient la croix. Dans les fers; on enveloppait le tombeau d'une grille en forme de cage. Enfin on le mettait en terre armé de pied en cap, et sur son corps ses bannières ou pennons. SÉPULTURE DES CHEVALIERS. Théât. d'honneur. PL. 32, V.

Louis XI, avait donné à Duplessis Bourré, le dessin du tombeau qu'il voulait qu'on lui élevât en bronze doré, dans 1483. Manuscrit de Legrand

l'église de Notre-Dame de Cléry ; mais il ne fut point fini. Il devait y paraître à genoux sur un carreau, en habit de chasse, chaussé de brodequins, les mains jointes dans son chapeau, le collier de St. Michel au cou, le cor en écharpe, et un chien à son côté. Six écussons auraient été tout l'ornement du mausolée.

Dans l'ordre des chevaliers, on en distinguait de deux classes : les BANNERETS et BACHELIERS. Ceux-là avaient le droit de lever *bannière* ; ceux-ci combattaient seuls ou se réunissaient sous les bannières des hauts chevaliers, et ne pouvaient déployer que le pennon. Cette différence sera plus développée à l'article des bannières, et j'y renvoie.

CHEVALIERS JUGES.

Au commencement de la monarchie, la justice se rendait par le souverain ou par des grands qui, assis et revêtus de leurs armes, pendaient la hache et le bouclier à un poteau au milieu du *malle* ou *malloberg*. Les fonctions de juges, dans le premier âge de la Chevalerie, ne parûrent pas incompatibles avec celles de guerriers. Ces braves s'asseyaient pour rendre la justice, l'épée au côté, l'écu au bras ; et sautaient à cheval au premier son de la trompette. Ils laissaient alors à des lieutenans, le soin du tribunal ; et ceux-ci insensiblement se trouvèrent chargés de cette occupation, par l'ignorance et la passion des armes qui l'emportaient chez les chevaliers sur une application sérieuse. Les Baillis d'épée, et leurs lieutenans, retracent encore ces deux espèces de juges.

Mézeray. Velly.

CHEVALIERS AVOCATS.

On vit cependant des chevaliers uniquement dévoués à l'étude des lois. Et les troubles survenus en France sous Philippe-le-Bel, obligeant les nobles d'être continuellement réunis sous les bannières ; il se forma deux classes distinctes, CHEVALIERS ÈS LOIS, et CHEVALIERS ÈS ARMES.

Guill. de Nangy. Je. de Mehun.

Ou s'il veut pour la foy défendre,

Quelque

Quelque *chevalerie* emprendre,
Ou soit *d'armes* ou *de lectures*....

Les rois honorèrent et décorèrent ceux qui, en se consacrant au bien intérieur de l'état par l'exercice journalier et constant de la justice, ne pouvaient plus aspirer aux récompenses ni aux lauriers de Mars. Les avocats mêmes jouirent en France de cette considération qui, dès le tems des Romains, confondait l'éloquent orateur avec le sénateur et le consul, et le faisait passer de la tribune à la tête de cette République de héros. Organes de la veuve et de l'orphelin, chargés des gémissemens du pauvre, ils découvraient avec courage les crimes d'un puissant impitoyable; réclamaient un héritage usurpé; dirigeaient les coups du glaive dans l'obscurité de la chicane; et méritaient, par des services aussi réels, ces distinctions qui les faisoient briller dans la foule. « Ils doivent et peuvent porter d'or comme les chevaliers. Ils sont en droit escrit, apelez *chevaliers de loix*, et ne rapportent point le gain qu'ils font, non plus que les chevaliers; car tous sont contés d'une condition *en chevalerie et en avocacerie* ». Bouteil. somme rura. 1380.

Sigismon, empereur, décida la préséance aux docteurs ès lois sur les chevaliers d'armes, dans le concile de Bâle; *parce qu'il pouvait en un jour*, disait-il, *faire cent chevaliers d'armes; mais qu'il ne pouvait en mille ans, s'il vivait, faire un bon docteur* (*). On peut aussi voir ce qu'en dit Justinien. 1431. Laroque; de la nobl. Préamb. du code de Justin.

Cette institution de chevaliers ès lois, en permettant aux nobles militaires de s'adonner totalement aux exercices des armes, les fit tomber dans l'ignorance la plus impardonnable. Ils tiraient vanité et faisaient parade de ce qui les eût du IGNORANCE DES CHEVALIERS.

(*) Sigismon ne prévoyait pas, sans doute, qu'un jour l'université de Reims se tirait de son embarras; et qu'en douze heures elle créerait, non cent chevaliers ès lois; mais 2, 3 ou 400, avec plus de facilité et de promptitude qu'il n'eût pu donner l'accolade.

Digitized by Google

faire rougir : contens de savoir manier la lance, bien loin d'essayer la plume, ils ne pouvaient même nommer les caractères de l'écriture. On est honteux de voir Duguesclin, le héros de son siècle ne pouvoir lire. Assiégé dans Rennes, le duc de Lancastre lui envoya par un hérant un sauf-conduit ; « il prit le sauf-conduit et le bailla à lire ; car riens ne savoit de lettres, ne oncques n'avoit trouvé maître de qui il se laissast doctriner, mais les vouloit toujours férir et frapper ».

Hist. de Duguesc. édit. de Menard.

Vie du chevalier Bayard.

Bayard, que le courage, la conduite, la probité, la religion, faisaient désigner hautement par le nom d'*Hercule français*, de *chevalier sans peur et sans reproche*, instruit que don Alonzo, auparavant son prisonnier, tenait de lui des propos insultans, fit venir un clerc, car il savait à peine signer ; et lui dicta une lettre de défi pour l'Espagnol.

Ces exemples ne sont pas uniques ; et l'ignorance de Duguesclin ne peut s'attribuer totalement à la fougue de sa jeunesse. Le sceau ou cachet des nobles leur tenait lieu de seing et favorisait leur paresse. Se reposant sur des clercs de l'administration des terres et des revenus, du soin de régler les affaires pécuniaires et contentieuses ; les ouvrages des Trouvères et des Jongleurs ornaient seuls leurs esprits ; et les leçons licencieuses qu'ils y suçaient, avaient bientôt effacé de leurs cœurs la vertu, que les lois de la chevalerie ne pouvaient plus reproduire.

Ces statuts s'étendaient aux actions les plus communes de la vie, comme à celles qui préparent aux plus grandes. Mais, dans la vieillesse de la chevalerie, les princes, intéressés à tolérer dans leurs sujets des vices auxquels ils se livraient eux-mêmes sans honte, parûrent oublier les lois des mœurs, pour ne se souvenir que de celles dont le courage national garantissait l'exécution.

DÉGRADATIONS DES CHEVALIERS.

La punition des chevaliers qui méritaient d'être dégradés,

était proportionnée aux crimes. La lâcheté, la trahison, la *foi mentie*, l'insulte au beau sexe; les exposait à perdre ou la vie sous les coups de baguette, ou la tête sur un échafaud, ou les éperons sur un fumier. Lors de leur réception, en les animant à mériter le prix de la chevalerie, on leur en faisait redouter les vengeances. Le chef de cuisine se présentait au Néophite, un grand couteau en main, le menaçant de lui trancher les éperons, si jamais il manquait aux engagemens sacrés qu'il contractait. L'écu était aussi traîné à la queue d'un cheval, renversé et les armoiries effacées. Théât. d'honn.

Le capitaine Fauget, gouverneur de Fontarabie, contraint par la trahison des Navarrois, d'abandonner sans résistance la place aux Espagnols, fut condamné à être dégradé, malgré ses cheveux blanchis dans les travaux de Bellone, et sa valeur soutenue avec éclat jusqu'à ce fatal instant. Conduit à Lyon, armé de pied en cap, on le fit monter, à la vue du peuple accouru à ce spectacle, sur un échafaud. Douze prêtres, en surplis, commencèrent à chanter les vigiles des morts, après qu'on lui eut lu la sentence qui le déclarait *traître, déloyal, vilain*, et *foi mentie*. A la fin de chaque pseaume, ils faisaient une pose, pendant laquelle un héraut d'armes le dépouillait de quelque pièce de son armure, en criant à haute voix : « ceci, est le casque du lâche; ceci, son corcelet; ceci, son bouclier; ceci, son gantelet, etc. » Son épée fut brisée sur sa tête, et son écu rompu à coups de marteau. On le descendit enfin de l'échafaud avec une corde passée sous les bras, en le chassant ignominieusement de la ville. 1523. And. Favien Larrey.

Les alliances disproportionnées, le commerce, les arts mécaniques, exposaient aussi les chevaliers au mépris de leurs compagnons; qui souvent se déshonoraient plus réellement par leurs mœurs corrompues, et leur crasse igno-

Digitized by Google

rance. S'ils avaient été vus sur une charette, sur une voiture de bourgeois, sur une jument ou sur un cheval de labourage, ils perdaient l'honneur, et ne pouvaient plus se mêler aux autres chevaliers dans les sociétés, dans les combats, dans les jeux, dans les repas, sans courir le danger d'en être expulsés à coups de cannes, ou de voir chacun des convives venir leur *trancher la nappe*; car « quiconque homme noble se forfaisoit reprochablement en son état, on lui venoit au manger trancher la nappe devant soi ». Système bizarre, jugement absurde, puisque rien ne déshonore l'homme que le vice. La sage nation Chinoise, qui porte le respect pour ses princes jusqu'à l'adoration, n'en juge pas ainsi, et le labourage y est regardé comme la première des conditions; puisque chaque année le souverain, et après lui les princes du sang, les mandarins, environnés des cultivateurs, conduisent la charrue de leurs propres mains, entrouvrent le sein de la terre, que l'empereur remplit de semences de toutes espèces.

Alain chart.

MONTURES DES CHEVALIERS.

Les chevaux permis étaient; pour les combats, les QUACHEORS, COURSIERS, DESTRIERS, de grande taille et robustes; conduits en main par l'écuyer dans les marches; et que les Romains connaissaient sous les noms de *funales*, *dextrarii*. Pour les voyages; les AMBLANS, HAQUENÉES, PALEFROIS, COURTAUTS et ROUSSINS. « Il y a chevaux de plusieurs manières, à ce que li un sont *destriers*, grant pour le combat; li autre sont *palefroi*, pour chevaucher à l'aise de son corps; li autres sont *roucins*, pour somme porter ». Les *jumens* et les *bâtiers*, réservés à la culture des terres, eussent imprimé une tache au chevalier qui s'en fût servi. Sans doute que cette prohibition avait pour but de favoriser la multiplication de l'espèce, et l'agriculture; car, sans elle, le seigneur, par l'ascendant qu'il avait sur ses vassaux, les eût dépouillé des chevaux forts et nécessaires au labourage.

Brun. trésor.

La beauté d'une jument qu'apperçoit un guerrier, et le désir qu'il sent de la prendre pour monture, malgré le blâme, nous sont conservés dans un vieux roman. « Lors regarde, et voit en la moyenne une jeune jument si puissante et si grande comme ce fust le cheval du roy, et pensa s'il pouvait avoir celle jument si puissante et si grande, qu'il monteroit sus; combien que à celuy temps ung chevalier ne pouvoit avoir plus grand blâme que de monter sus jument. Ne on ne pouvoit ung chevalier plus deshonorer que de le faire chevaucher une jument pour le blasme, et tenoit on depuis que cestoient chevaliers recreus et de nulle valeur; ne ja plus chevalier qui ayma son honneur, ne joustoit à lui, ne frappoit d'espée non plus que ung fol tondus ». Rom. de Perceforêt.

FRATERNITÉS DES CHEVALIERS.

LES FRATERNITÉS D'ARMES contribuèrent, plus que tout le reste, à donner à l'ordre tout le lustre dont il était susceptible. C'étaient des liens indissolubles, formés entre deux militaires que rien ne pouvait séparer, hormis la guerre entre leurs souverains respectifs, s'ils relevaient de deux couronnes. Excepté ce cas, ils restaient unis plus que des frères de sang; portaient des habits et des armes semblables; confondaient quelquefois leurs armoiries; s'aidaient de leurs biens, partageaient leurs dépenses, comme leur profit d'armes, avaient les mêmes habits, les mêmes ennemis; ne pouvaient prendre de nouveaux engagemens que de concert; ils devaient s'aider, se secourir, même aux dépens de la vie, à la guerre, ou dans les rencontres particulières; ne pas accepter de combats à outrance l'un sans l'autre; venger leurs injures même de préférence à celles de leurs dames. Enfin, leurs obligations mutuelles s'étendaient à tous les services de l'amitié la plus tendre.

Clisson et Duguesclin, en sont des exemples éclatans. Duguesclin et Sancerre, Clisson et Ducoussy, sont aussi

des preuves de ces doubles fraternités. On les voit exister dès le tems du sire de Joinville, uni par alliance d'armes au connétable Gille-le-Brun. Les princes mêmes ne dédaignaient pas de s'attacher, par ces intimités, de simples chevaliers, mais de réputation; ni de les appeler du nom de Frères. Des cérémonies éclatantes formaient ces liens; avoir fait ses premières armes ensemble, ou combattu côte-à-côte dans quelque occasion périlleuse, suffisait pour les décider.

Vœux, emprises.

Les Vœux devînrent une suite naturelle des fraternités. Deux chevaliers, ainsi liés, dans le loisir de la paix ou dans le trouble des guerres, cherchaient à se rendre illustres en se prêtant un secours mutuel pour des entreprises difficiles. La cause d'une dame insultée à venger; un fort investi à emporter, fournissaient la matière ordinaire de ces *vœux* ou *emprises*. Plusieurs chevaliers s'unissaient quelquefois en faveur des belles, sous le titre de Servans ou Poursuivans d'Amour; peignaient leurs écus des portraits des dames auxquelles il s'étaient voués; s'habillaient de leurs livrées, et soutenaient leur beauté contre tous venans.

Hist. de Boucic.

C'est dans cet esprit que le maréchal de Boucicaut résolut de lever un ordre de treize chevaliers de la Dame blanche; pour défendre pendant cinq ans toutes les querelles des

Vie des hom. illus.

dames et des demoiselles. «Chacun d'eux portoit liée autour du bras une targe d'or émaillée de verd, à tout une dame blanche dedans ». Il dressa donc, la belle entreprise de l'écu vert à la dame blanche; et résolut, lui treizième, d'aller par tout le royaume à la mode des anciens chevaliers errans, faire faire raison à toutes les dames qui auroient esté offensées en leurs biens ou en leur honneur; et combattre tous ceux qui se voudroient opposer à ce généreux dessein ».

Le preux, qui, pour acquérir de la gloire et l'estime de

sa maîtresse, se vouait à quelque *emprise*, le faisait ou en présence de l'ennemi, ou à l'église, ou aux pieds de sa belle, suivant la nature du vœu et la circonstance.

Ordinairement elle le chargeait d'une chaîne ou d'un anneau de fer, en lui donnant *un baiser moitie oui moitie non;* lorsqu'il partait pour accomplir l'emprise.

Heureux cent fois toy chevalier errant,
Que ma décsse alloit hier parant,
Et qu'en armant *baisoit* comme je pense.
De sa vertu procède son honneur:
Que pleut à Dieu pour avoir ce bonheur,
Avoir changé mes plumes à ta lance.

Ronsart sonnet

Cette coutume avait sa source dans les âges les plus reculés. Les valeureux parmi les Cattes et la plupart des Germains, portaient au bras un anneau de fer, dont ils ne se délivraient que par le sang et le carnage; ou bien, ils ne montraient leur visage, ne se faisaient couper les cheveux, râser la barbe, qu'après une action d'éclat et la mort d'un ennemi. Le chevalier *voué*, ou ne pouvant encore s'honorer d'une rencontre heureuse, portait, par le même motif, l'écu blanc; ou voilait ses armoiries d'une gaze.

Mézeray.

Les marques de servitude et de dévouement données par les dames, décélaient souvent des patronnes tendres, compatissantes; qui substituaient aux chaînes de fer et aux cercles de ce métal, une ceinture, un collier, un brasselet, un anneau d'or ou d'argent. Pour délivrer ces chevaliers, (honneur non médiocre) il fallait ou *lever l'emprise* en y touchant, ce qui annonçait un dessein de *combattre pour chevalerie*; ou *l'arracher*, ce qui déterminait le *combat à outrance et à mort* de l'un des champions. Le pénitent, ne trouvant personne qui voulût le combattre, ni le délivrer, était obligé de porter l'emprise une ou plusieurs années; suivant le terme fixé en la recevant; alors, soit que son

terme fût accompli, soit qu'il l'eût abrégé par la victoire, il mettait aux pieds de sa dame les témoins de sa servitude; lui présentait le chevalier ou plusieurs vaincus, suivant le nombre déterminé; et les laissait à son pouvoir jusqu'à ce qu'elle leur rendît la liberté ou leur fît payer rançon. Toutes les dames assemblées, félicitaient celle dont la beauté avait été soutenue par tant de bravoure; recevaient le chevalier en triomphe, et lui donnaient alors le *baiser franc*.

Saintré. « Le seigneur de Loiselench portoit une emprise d'armes à cheval et à pied, deux cercles d'or, l'ung audessus du coulde du bras sénestre, et l'aultre audessus du coulde du pié, tous deux enchaînez d'une assez longue chaîne d'or; et ce par l'espace de cinq ans, jusqu'à ce qu'il trouvast chevalier ou escuyer de nom et d'armes sans reprouche qui le délivrast de ses armes ».

1414. Heliot. Jean, duc de Bourbon, voulant acquérir de la gloire et les bonnes graces d'une dame, forma une société de huit chevaliers *du fer d'or* et huit écuyers *du fer d'argent*. Ils s'attachèrent un fer d'or ou d'argent de prisonnier avec la chaîne, à la jambe gauche; et firent vœu, dans l'église de Notre-Dame, d'aller ensemble, dans deux années, se battre en Angleterre en l'honneur de leurs dames, armés de haches, de lances, d'épées, de poignards et même de bâtons, au choix de leurs adversaires. Ils firent peindre leurs écussons dans la chapelle de Notre-Dame de grace, et mettre un chandelier d'or formé comme leur fer, avec un cierge pour brûler jusqu'au jour du combat. Enfin, un mélange d'actes de religion et de fureur cimenta le vœu qui se termina par le voyage du duc en Angleterre, vers le tems marqué, mais comme prisonnier de guerre, et il y mourut, après dix-neuf ans de captivité.

Chevaliers, errans. Ne peut-on pas rapporter à ces tems l'origine de ces chevaliers

chevaliers errans, et ces courses extravagantes qu'ils firent dans toutes les contrées, pour *redresser les torts*, par une conduite qui eût eu besoin *d'être redressée par la raison*. Le Français donna, peut-être, l'exemple de ces folies; mais l'Espagnol, porté par caractère au singulier, exalté par la lecture des romanciers, ne vit plus que la galanterie et le service des dames dans l'institution de la chevalerie. Froidement passionnés, héroïquement amoureux, les Castillans, sous un costume bizarre et des attributs ridicules, nouveaux Hercules, nouveaux Thésées, parcoururent les régions, les montagnes, les vallées de l'Espagne, pour soutenir la beauté de leurs princesses, et revenir à leurs pieds chargés de dépouilles de ceux qui auraient refusé d'en avouer l'excellence, sans l'avoir vue.

Cervantes vint au secours de la raison outragée par ces folies; en coloriant ces ridicules chevaliers du masque de l'incomparable Don Quichotte, il les rendit risibles, les couvrit de confusion à leurs propres yeux, et les força de renoncer à leur enthousiasme. En 1605.

Le genre de ces vœux variait à l'infini, au gré du caprice; et la plus scrupuleuse exactitude les faisait observer. On promettait de ne pas coucher dans un lit, de ne jamais quitter certaine partie de l'armure, soit la nuit, soit le jour, de conserver une chaîne ou des fers au cou, aux bras, aux pieds, de se vêtir d'une étoffe particulière; de manger sans nappe; de s'abstenir de viande ou de vin certains jours de la semaine, de jeûner, enfin, de faire ce qui se présentait à l'idée de plus original. « Messire Geoffroy de Rançon, avoit juré ses saincts qu'il ne seroit jamais *roigné à guise de chevalerie*, (c'est-à-dire qu'il ne râserait pas ses cheveux au dessus du front), mais *porteroit greve* ainsi comme les femmes portoient, jusqu'à tant qu'il se verroit vengé du comte de la Marche, par luy ou par autruy ». Manuscrit de Joinville.

H. A. de Duguesc. Duguesclin, assiégeant Moncontour avec Clisson; et la ville tenant malgré les plus vigoureuses attaques; « *jamais ne mangerai de chair*, s'écria-t-il, *ne dépouillerai ne de jour ne de nuit, que la place ne soit prise* ». Ce grand homme faisait souvent de ces vœux qu'on peut appeler téméraires; Ib. mais il se conformait en cela au goût du siècle. Un Anglais lui ayant jetté son gage de bataille, en jurant de ne point dormir au lit qu'il n'y eût satisfait; Bertrand, en le relevant, jura de son côté de ne manger que trois soupes en vin au nom de la Ste. Trinité, jusqu'à ce qu'il l'eût combattu. Pour terminer ces défis votés, on obtenait l'agrément du prince, en convenant des armes, du lieu et du jour.

Rabel. Le facétieux Rabelais en a voulu faire sentir le ridicule dans son Gargantua. Janotus, député de l'université, avait reçu de ce géant chausses et saucisses, dont la faculté le frustra. Il y eut procès en la cour de parlement; « les magistres sur ce point firent vêu de ne soy décroter; maître Janot, avec ses adhérens, fit vêu de ne se moucher, jusqu'à ce qu'il en fût dit par arrêt définitif. Par ces veux sont jusques à présent demeurez et croteux et morveux; car la court n'a encore bien grabelé toutes les pièces ».

Mais si les vœux se formaient légèrement, et souvent malgré l'impossibilité de les accomplir; on trouvait toujours moyen ou de s'en faire absoudre par les clercs et les évêques; ou de les éluder par une exécution simulée.

1352. Mézeray. « Le duc de Lancastre avoit juré de ne point partir de devant Rennes qu'il ne fût entré dedans, et qu'on n'eût vu ses bannières arborées sur les remparts. Comme son armée appréhendoit un second hivers qui approchoit, et que d'autre côté les assiégés étoient réduits à la famine, Bertrand Duguesclin trouva un expédient pour sauver le serment du Duc et la ville; c'étoit qu'il y entreroit lui dixième, et que sa bannière seroit mise sur la porte durant quelques heures ».

Les vœux, l'honneur de la patrie, portaient les BRAVES à courir les royaumes étrangers; à offrir leur épée aux puissances belligérantes; et à tenir près d'un pont, sur une place publique, sur un chemin fréquenté, le pas contre tous venans. Nous donnerons une idée de ces *pas d'armes*, à l'article des tournois. Les armes, la direction des coups, les gages de bataille; tout était prescrit par les lois des joutes; et l'on ne pouvait s'en écarter sans encourir l'indignation de tout l'ordre. Les anciens chevaliers ne les laissaient pas ignorer à leurs pages ni à leurs écuyers; et les jeunes nobles ne croyaient pouvoir mieux faire que de venir à l'école de ces héros qui, conservant encore au centre des glaces de la vieillesse un cœur tout de feu pour la guerre, et même pour la tendresse, en donnaient des leçons calquées sur leur propre conduite. V. Tournois, &c.

« Apprenez encore un autre point, dit l'un d'eux à un nouveau chevalier: si vous voulez être heureux en amour, ayez un bon cheval prompt à la course, adroit et souple au combat, et qu'il soit toujours près de vous, aussi bien que votre lance, votre escu et votre haubert à l'épreuve; que le cheval soit de tout point bien équipé, bien sellé, bien bridé et garni d'un beau poitrail; que la housse, la selle, l'escu et la lance avec sa banderole soient coloriées et armoiriées uniformément. Ayez outre cela un bon cheval de bât ou roussin *(rossi bastier)* pour porter votre double haubert, la lance et l'escu: plus ces armes paroîtront élevées, plus elles auront de grace et de noblesse. Que vos écuyers se tiennent toujours près de vous, afin qu'à la première offense, à la première attaque, vous ayez toujours sous la main tout ce quil vous faudra, et que vous ne soyez pas obligé de chercher vos armes l'une après l'autre; si vous êtes en tournoi, voulez-vous m'en croire, que votre héaume et votre haubert soient également forts et doubles: ayez bonnes chausses Extr. des poés. Proven.

d'acier à vos jambes et bonne épée à la ceinture. Ouvrez à votre cheval, par des coups redoublés, la route qu'il doit tenir; et que son poitrail soit garni de beaux grelots et sonnettes bien rangées, car ces sonnettes réveillent merveilleusement le courage de celui qui le monte, et répandent devant lui la terreur. Enfin, je le répète, montrez-vous toujours le premier à la charge, et le dernier à la retraite: c'est le devoir de quiconque suit la bannière d'amour ».

Al encaussar premier,
Et al fugir dernier,
Car tot aiso cove,
A drut camor manté.

« Ne vous laissez rien enlever quand vous ferez votre pointe. Si votre lance vous manque, n'oubliez pas votre épée, et qu'aussitôt vous l'ayez à la main: frappez des coups si forts et si rudes que le bruit en aille jusqu'à Dieu, et que le paradis et l'enfer en retentissent également. Voilà comme je frappai, et comment je conquis grand nombre et de bonnes dames: si vous en doutez, je vous dirai qui elles sont ».

Les femmes étaient donc alors sensibles à l'héroïsme; et un paladin couvert des lauriers de Bellone, avait des droits aux roses de l'amour. Ce dévouement des chevaliers; les dangers affrontés pour porter jusqu'aux cieux la beauté; la protection accordée au beau sexe, sans exception, sans distinction d'étrangères ni d'ennemies, leur faisaient trouver dans le monde entier des cœurs tendres et reconnoissans, quelquefois même au-delà des bornes de l'honnêteté (*).

(*) V. La Curne, p. 5 l. 2 et p. 69.

« La demoiselle dont Gérard de Nevers entreprit la défense, ayant vû l'empressement avec lequel il s'y porta, elle prit son gand sénestre, si le bailla à Gérard (qui moult volontiers le prit), en lui disant: *sire, mon corps, ma vie, mes terres, et mon honneur, je mets en la garde*

Rom. de Ger. de Nev.

de Dieu et de vous, auquel je prie Dieu qu'il doint à vous telle grace octroyer que au dessus en puissiez venir et nous oster du danger où nous sommes ».

Rarement dans les guerres, dans la désolation des campagnes, dans le sac des villes, les dames éprouvaient de la part des chevaliers les horreurs qu'une soldatesque brutale leur faisait sentir ; ils s'en déclaraient même les protecteurs, au risque d'en venir aux mains avec leurs propres troupes.

Hugues de Beaumont, s'approchant de Pise, que Louis XII avait promis de faire rentrer sous l'obéissance des Florentins, députa, avant de se porter à aucune hostilité, Jeannot d'Harbouville et Hector de Montenard, deux de ses principaux capitaines, pour déclarer aux Pisans qu'ils eussent à rentrer d'eux-mêmes sous le joug de leurs anciens maîtres.

1500. Hist. de fran. 21

Après une ferme résistance de la part des magistrats, et toutes sortes de représentations, cinq cents jeunes filles vêtues de blanc, les cheveux épars, et conduites par deux matrones, entrèrent dans la salle de l'assemblée ; et embrassant les genoux des deux Français, elles les conjurèrent de se rappeler le serment solemnel qu'ils avaient fait, en recevant l'ordre de chevalerie, de se déclarer les défenseurs des dames et demoiselles ; et de ne pas les livrer à la brutale insolence de leurs ennemis. Les chevaliers fûrent touchés jusqu'aux larmes ; le siège de Pise se convertit en commerce galant entre la ville et le camp ; et les Français satisfaits d'avoir fait preuve de leur bonne volonté pour les Florentins, se retirèrent.

Bayard, blessé devant Bresse, sauva par sa présence le pillage de la maison dans laquelle on l'avait transporté, et l'honneur des filles de son hôtesse. Il leur distribua même d'une manière aussi galante que généreuse, deux mille cinq-

1508. Hist. du chev. Bayard. Etien. Pasquier.

cents pistoles, dont leur mère avait voulu reconnaître ce service. Les Historiens n'ont pas oublié ce trait ; mais ils auraient dû insister davantage sur l'action qui le rend si

* Voy. arti. bouclier.

semblable à Scipion l'Africain (*). Une pauvre femme lui ayant amené sa fille jeune et intéressante par la beauté, le chevalier jugea à ses larmes que la misère seule était le motif de cette démarche ; il la remit à l'instant à la mère avec une somme de 600 florins pour dot, en lui faisant les reproches que la circonstance demandait.

Le zèle pour le beau sexe ne s'arrêtait pas à sa défense ; il portait encore les chevaliers à s'exposer aux plus grands périls pour élever les charmes, de celles dont ils suivaient les lois, au-dessus de leurs rivales ; et rarement on voyait un cartel où ce motif ne fût pas exprimé. Nous en trouvons des preuves même dans des siècles voisins du nôtre.

1591. Anecd. franç.

Dessex envoyé par Élisabeth, reine d'Angleterre, au secours de Henri IV, fit passer un défi à André Brancas de Villars qui commandait dans Rouen : offrant de soutenir les armes en main, que la querelle du roi était plus juste que celle de la ligue : qu'il était meilleur que lui : et que sa maîtresse était plus belle que la sienne. Villars répondit : « pour venir à l'article de votre lettre, par laquelle vous me défiez au combat, vous savez assez qu'il n'est pas en ma puissance de l'accepter pour le présent ; et que la charge où je suis employé m'ôte la liberté de pouvoir particulièrement disposer de moi ; mais lorsque M. le duc de Mayenne sera par deçà, je l'accepte très-volontiers, et vous combatterai à cheval avec les armes accoutumées aux gentilshommes : ne voulant cependant faillir de répondre à la conclusion de votre lettre, par laquelle vous voulez maintenir que vous êtes meilleur que moi ; sur quoi je vous dirai que vous en avez menti, et mentirez toutes les fois que vous le voudrez maintenir ; aussi bien que vous mentirez,

lorsque vous voudrez dire que la querelle que je soutiens pour la deffense de ma religion, ne soit meilleure que de ceux qui s'efforcent de la détruire. Et quant à la comparaison de votre maîtresse à la mienne, je veux croire que vous n'êtes non plus véritable en cet article qu'aux deux autres : toutes fois ce n'est pas chose qui me travaille fort pour le présent ».

Les chevaliers, en conformité des statuts, devaient combattre à cheval et non à pied, dans les rencontres, tournois, jugemens et batailles. Des conventions particulières, un danger imminent, un terrein escarpé, enfin le bien de la patrie, pouvaient seuls les auroriser à mettre pied à terre. S'ils étaient destinés à combattre sur mer, ou à être transportés dans des parages étrangers, leurs chevaux les suivaient sur des *vissiers* ou *huissiers*, vaisseaux moins gros que ceux de ligne. Une forte pointe, sortant en avant de la quille à fleur d'eau, composée de poutres réunies et ferrées en faisait la principale force. La manœuvre de ce bec, ou *rostrum*, si connu chez les Romains, et auquel ressemble l'éperon de nos galères, était de tourner en flanc le vaisseau ennemi, et d'y pousser à force de voiles et des rames *le rostrum*, pour le crever. Des tours de bois, des retranchemens de madriers, des *pavesades* sur le bord du navire, servaient d'abri aux chevaliers et aux archers pour combattre. On voyait aussi les balistes, pierriers, grapins, disposés sur le pont ; et les bannières de tous les chevaliers plantées à la proue, à la poupe et aux humes, suivant leur grade ; l'abordage décidait ordinairement la victoire.

Depuis l'usage du canon, on ouvrit aux côtés et le long des ponts, les sabords pour y mettre les batteries ; et l'abordage se fait aujourd'hui avec le sabre, le pistolet, la baïonnette, la hache et tous les instrumens à hampe ; les grenades, pots

Hist. ancien. de Roll.

à feu, carcasses et autres artifices y fûrent souvent employés avec succès. Anibal défit la flotte d'Eumenes avec des pots remplis de reptiles venimeux, qui, lancés dans le vaisseau ennemi, se brisaient et jettaient dans le trouble les combattans par la frayeur de ces animaux malfaisans.

DÉCADENCE DE LA CHEVALERIE.

Les prérogatives de la chevalerie chez les nations policées ; sa prééminence sur tous les états ; les noms illustres, dont ses fastes fûrent remplis ; l'étendue de ses services ; ne la sauvèrent pas d'une chute rapide, dont les tentatives de plusieurs souverains ne pûrent la relever, Tel est le sort des établissemens humains ; surtout lorsqu'ils ne portent pas sur les bases de l'équité et de la raison.

Par cet établissement, par ces distinctions, la noblesse avait voulu tracer une ligne de démarcation si visible entre elle et les autres citoyens, qu'on crut les hommes qui en étaient décorés d'une autre nature que ces derniers. Mais ce n'était pas assez ; il eût fallu pour obtenir cette illusion, que ces nobles et leurs descendans fussent constamment parés des vertus, exempts des vices ; et il s'en fallait beaucoup que cela fût.

Une des principales causes de cette décadence fut donc, ce nombre infini de chevaliers qu'on fit à la hâte avant les batailles, sans épreuves ; sans actions d'éclats précédentes qui leur eussent mérité cet honneur ; sans autre qualité que la force du corps ; que l'adresse à manier les armes, et la hardiesse dans les entreprises ; enfin, sans autres recommandation qu'un nom qu'avait porté avec honneur un de leurs ancêtres. On crut augmenter les forces d'une armée en engageant, par cette nouvelle dignité, une multitude de militaires à faire des efforts extraordinaires pour prouver que ce choix était juste. Mais outre que tous ne répondaient pas à l'attente du général, souvent la bataille n'avait pas lieu

lieu; et la paix survenant, les jeunes chevaliers retournaient à leurs foyers, sans gloire, sans titre que l'accolade; et, satisfaits d'une vaine qualité, s'enterraient dans la fainéantise et quelquefois la crapule.

A la bataille de Rosebeck, les armées étant en présence, l'on fit 467 chevaliers; 500 à celle d'Azincourt; plus de 500 au siège de Bourges; et de même dans d'autres occasions. Ceux créés à Vironfosse, devinrent ridicules par le défaut de combat et la fuite d'un lièvre qui partit de leurs pieds, d'où ils furent nommés CHEVALIERS DU LIÈVRE. On voit aussi les corps municipaux de plusieurs villes obtenir la noblesse; et les enfans de ces officiers, la chevalerie. Charles V en accorda les honneurs à tous les Parisiens; les freins dorés, les ornemens de toutes sortes, avec droit de prendre Chevalerie *comme noble lignage*.

1339. Du Tillet.

Hist. de France. p. Pie. Math.

1371. Ordonn. des rois de France.

Les passions dont le cœur de l'homme est assiégé, se fortifiant dans celui de ces nobles par l'ignorance et l'oisiveté où la paix les laissait; ils tombèrent totalement dans le mépris, abandonnèrent même l'exercice des armes; et les chevaliers furent moins considérés alors, dit un auteur, « que les commis à départir l'argent ». « Plus ne leur en challoit, que de joüer aux dez; ou chasser aux bois, ou danser; ne ne faisoient mais, comme on souloit faire, ne joustes, ne tournois, ne nuls faits d'armes, pour paour des lezions, bref tous les seigneurs de France estoient tous devenus comme femmes, car ils n'estoient hardis que sur les pouvres laboureurs et sur les pouvres marchands qui estoient sans nulles armes ».

Eust. Deschamps journ. de Paris. 1455.

Sans attendre l'âge fixé pour la promotion, les nobles faisaient donner l'accolade à leurs enfans dès le sortir du berceau, et ce uniquement parce qu'ils étaient de NOBLE LIGNÉE. Aussi devenus grands, ils s'en montraient ordinairement peu dignes, négligeant l'éducation qui eût du les y préparer.

K

Eust. Descham.

Et encore plus me confont,
Ce que chevaliers se font
Plusieurs trop petitement,
Que dix ou sept ans n'ont.

Pierre de Blois.

Un écrivain, dès le douzième siècle, peignait leur licence en ces termes: « leurs chevaux de somme sont surchargés, non de fer, mais de vin; non de lances, mais de fromages; non d'épées, mais d'outres; non de javelines, mais de broches. Il semble qu'ils aillent à une salle de festin, et non à la guerre. Ils portent leurs boucliers couverts d'or, et les rapportent vierges et sans fractures; ils font peindre cependant des guerres et des combats de cavalerie sur leurs selles et leurs écus, pour se réjouir la vue d'images de combats qu'ils n'ôsent voir en réalité ni entreprendre.... ». Si dès ce siècle, assez voisin de la formation de cet ordre, ses membres s'étaient avilis et couverts de mépris; dans quel abâtardissement ne dut-il pas tomber lorsqu'il avança en vieillesse.

Ban et Arrière-ban.

Son dépérissement influa sur les ressources qu'avait trouvées l'état dans la convocation des Ban et arrière-Ban. Lorsque le ban était publié dans les provinces dépendantes de la monarchie, chaque prince, seigneur et vassal immédiat de la couronne, amenait au jour indiqué et au rendez-vous général, un nombre de cavaliers et de piétons, en proportion des domaines et des terres de son apanage. Le service du *ban* durait communément quarante jours, aux dépens du vassal dans les limites du royaume, pour la défense de ses frontières; et un plus court espace au dehors. François premier fixa ce devoir, pour tous les fieffés, à trois mois dans le royaume; et à quarante jours du moment qu'ils en sortaient. Si le roi, du consentement des vassaux, conservait l'armée plus de tems, et la menait sur terre étrangère, il était tenu de la solder; et la paye cessant, les troupes re-

Digitized by Google

fusaient de marcher, sans pouvoir être taxées de désobéissance.

L'arrière-ban se convoquait dans les besoins plus urgens. Alors les arrière-vassaux se joignaient aux bannières de leurs suzerains. Mais sous Charles VII, les compagnies d'ordonnance et les communes établies, firent un changement considérable dans le ban. Presque tous les nobles ayant pris parti dans les quinze compagnies, en qualité de capitaines, lieutenans, guidons, gendarmes, archers, pages; il ne resta plus pour le ban que les gentilshommes sans talens, sans émulation, sans courage; mal équipés, mal armés : et conséquemment peu propres à la guerre. Cette sorte de milice, par ses fuites honteuses et multipliées, n'a que trop fourni de preuves de son inutilité; et l'on en fut si dégoûté vers le milieu du dix-septième siècle, qu'y renonçant totalement, on ne l'assembla plus.

Les souverains, affligés de l'affaiblissement d'une société à laquelle ils devaient en partie la solidité de leur sceptre; et convaincus de l'inutilité de leurs tentatives pour la relever; y portèrent le dernier coup et l'anéantirent en créant, comme à l'envie, des ordres de chevalerie particulière. Quelques-uns subsistent avec une sorte d'éclat; mais la plupart s'avilirent par la multitude qu'on y admit sans discernement. NOUV. ORDRES DE CHEVALERIE.

L'ordre de L'ÉTOILE, ou de NOTRE DAME DE LA NOBLE MAISON, prit naissance le 15 août 1352, quoiqu'on en veuille reporter l'institution à l'an 1022, sous Robert-le-Dévotieux. Jean premier, roi de France, fixa le nombre des chevaliers à 500, nombre déjà trop considérable, et qui s'étant accru, détermina Charles VIII à le supprimer. Le grand collier était une chaîne d'or tortillée, à trois chaînons entrenoués de roses d'or émaillées de blanc et de rouge, d'où pendait une étoile d'or; avec la devise sur les manteaux : *monstrat* DE L'ÉTOILE.

regibus astra viam. Le chevalier du Guet en est seul décoré aujourd'hui, et porte l'étoile à un ruban noir.

De la Toison d'or.

Je. Jacq. Chifflet. Le Mire. Par. d'n. Favin, theât. d'hon.

Celui de la TOISON D'OR, dont le roi d'Espagne est actuellement chef, fut institué à Bruges, le 10 janvier 1430, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Il n'y eut dabord que vingt-quatre décorés du collier, mais leur nombre n'est plus limité. Ce collier est composé de fusils et de cailloux dont sortent des étincelles; et au bas pend une toison d'or. Quoiqu'elle soit l'emblème de celle de Gédéon, ou bien des Argonautes, on prétend que ce prince en fit la marque distinctive de l'ordre, pour venger la couleur des cheveux d'Isabelle, sa nouvelle épouse, des railleries des dames, qui rarement laissent échapper l'apparence d'un défaut dans une rivale. Si le fait est vrai, la toison d'or va de pair, pour l'origine, avec l'ordre qui sortit de la jarretière de la comtesse de Salisbury. Le manteau de velours cramoisi est doublé de satin blanc, avec un bord semé de fusils, de pierres à feu, d'étincelles et de toisons brodées en or. Il sert au chapitre de l'ordre pour le premier jour; le second, les chevaliers prennent celui de velours noir; et le troisième, celui de damas blanc, avec le chaperon de velours cramoisi. Hors les cérémonies, la toison pend sur la poitrine, d'un fil d'or ou d'un ruban.

Du Roi, ou de St. Michel.

Fav. theâ. d'hon. Pier. Mathieu. Nicol. Gilles, état de la Franc.

L'ordre de ST. MICHEL doit son érection à Louis XI, le 1.er août 1469. Les statuts ordonnaient: que le roi serait chef; et que les trente-six gentilshommes admis quitteraient, en le recevant, tous les ordres étrangers, excepté les empereurs, rois et princes chefs des leurs. Plusieurs effectivement s'en décorèrent, et il se soutint dans son éclat sous quatre rois. Mais Henri II, l'ayant donné aux brigues et à la faveur, il ne se releva que par son union à l'ordre du St. Esprit, et par la réforme d'une multitude de chevaliers. Le roi

Digitized by Google

et les récipiendaires prennent l'ordre de St. Michel la veille qu'ils doivent recevoir celui du St. Esprit; et Louis XIV ayant réduit à une centaine ou environ, en 1665, le nombre de ceux qui par un mérite et un talent distingué dans toute profession, même mécanique, et dans toute condition, pourraient prétendre à ce cordon; il jouirait aujourd'hui de la plus grande considération, si la faveur n'était encore venue rendre illusoires ces sages dispositions, qui, pour la première fois, ramenaient aux principes de l'équité et de la saine raison. Le collier fut d'abord de coquilles d'or à double rang, enlacées en lac d'amour double d'aiguillettes de soie à férets d'or; une médaille au bas, représente un rocher sur lequel St. Michel tue un dragon, avec cette devise: *immensi tremor oceani.* François premier ne laissa qu'un rang de coquilles, et substitua aux lacs d'amour des cordelières d'or, parce qu'il portait le nom de l'instituteur des cordeliers. La croix, chargée de la figure de l'Archange, se met à un large ruban noir en écharpe; et cette chevalerie se nomme ORDRE DU ROI OU DE ST. MICHEL.

Les chevaliers du ST. ESPRIT, ou des ORDRES DU ROI, sont de la création de Henri III, le 19 janvier 1579. Quelques historiens ont prétendu, sans vraisemblance, que cet ordre fut calqué sur celui que Louis d'Anjou, roi de Jérusalem, eut dessein d'instituer en 1312, à Naples, sous le nom du ST. ESPRIT *delnodo*, ou DROIT DÉSIR; et sous la protection de St. Nicolas de Bari, dont l'image pendait au bas du collier. Ils appuient leur opinion d'une constitution de ce prince, donnée à Henri III par la république de Venise, et passée des mains de son ministre Chiverny en celles du président des Maisons. Elle commence par ces mots: « Nous Loys par la grace de Dieu, roi de Jérusalem et de Sicile, allonneur du St. Esprit, lequel jour par la grace que nous fumes couronnez de nos

Du St. Esprit.

Le Labour. Hist. des ord. mili. Hist. des offi. de la Couronne.

royaumes, en essaucement de chevalerie, et accroissement d'honneur, avons ordonné de faire une compagnie de chevaliers, qui seront appellez les chevaliers du St. Esprit du droit désir, et lesdits chevaliers seront au nombre de trois cens, desquels noms, comme trouveur et fondeur de cette compagnie, serons princeps; et aussi doivent être tous nos successeurs, rois de Jérusalem et de Sicile ».

En rapprochant les statuts des deux ordres, on voit une si grande différence, qu'on ne peut adopter l'histoire fabriquée à ce sujet. Henri est donc le vrai instituteur de celui-ci, dont il unit pour jamais la grand-maîtrise à la couronne de France, s'en déclarant chef et souverain.

D'abord il n'y eut que trente-six chevaliers. Ils avaient sur le côté gauche de leurs manteaux et habits une croix de velours orangé, chargée d'une colombe d'argent en broderie; actuellement cette croix est toute d'argent, ornée aux angles de fleurs de lis et de rayons. Le nombre des chevaliers varie au gré du prince. Ils portent ordinairement, au bas d'un ruban bleu passé en écharpe, une croix d'or émaillée à huit rais pommetés d'or; une fleur de lis à chaque angle, et une colombe d'argent les aîles déployées au milieu. Au revers, le St. Michel de l'ordre précédent; et des deux côtés, le St. Esprit pour les prélats qui n'y sont pas associés.

Le grand collier est un enchaînement de fleurs de lis, dont partent des flammes d'or émaillées de feu, d'H ou LI couronnées, et de trophées d'armes. Le roi envoie cet ordre même aux souverains alliés à la France, et n'y admet que ceux qui peuvent faire preuve de noblesse paternelle, le bisaïeul au moins compris. Le maréchal Fabert, si digne par sa piété, sa probité et ses services, de faire déroger à cette loi, refusa modestement le collier du St.

Perrault. Le P. Anselme. Mezeray.

Esprit qui lui fut offert; et s'illustra plus par ce refus, qu'il ne l'eût été en acceptant.

Après la réception des officiers, on les dépouille du manteau de velours noir, pour les couvrir du velours verd à cape antique, à longue queue, parsemé de trophées et flammes d'or, doublé de satin orangé, par-dessus les chausses troussées, le pourpoint, les bas et escarpins de toile d'argent et soie blanche. Ils portent aussi la tocque de velours noir; et les ducs, paires, princes et comtes, leur couronne. On connaît ces chevaliers sous le nom de Cordons bleus; et ceux de St. Michel, sous celui de Cordons noirs.

De St. Louis. Ordon. de Louis XIV. Édit de Louis XV, 1719.

L'ordre créé par Louis XIV, en 1693, est militaire. Le service seul dans les armées, avec distinction et un mérite soutenu, doit en ouvrir la porte; ce sont les termes de l'édit de création. Mais ils n'eûrent pas plus d'effet que les statuts des autres ordres; 20, 25 ans, et même moins, de service en paix, dans l'inaction d'une garnison, fûrent les titres ordinaires pour en être décorés; et l'on vit même des hommes, qui jamais n'ont porté l'habit militaire, parés de cette distinction, avilie par une prodigalité sans discernement.

Louis XV avait fixé le moment d'en être décoré à vingt ans dans les troupes servant en France; et Louis XVI l'a reculé jusqu'à vingt-cinq. Le Roi est chef, et unit, ainsi que le Dauphin, les princes du sang, les maréchaux de France et l'amiral, la croix de cet ordre aux deux précédentes. Elle est d'or, émaillée, à huit pointes, anglée de fleurs de lis, chargées de l'image de St. Louis; et au revers, d'une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de lauriers, avec la devise : *bellicae virtutis praemium.* Les grand-croix la portent en écharpe à un large ruban feu, et brodée en or sur les manteaux et habits;

Digitized by Google

les commandeurs, de même, sans broderie; les simples chevaliers, à un petit ruban à la boutonnière du surtout.

Les grand-croix et commandeurs sont désignés par le nom de CORDONS ROUGES; et ils entourent leur écusson d'un ruban chargé de ces mots : *bellicae*, etc.

Du Mérite militaire. Les Suisses et étrangers, servant en France, et professant la religion protestante, ne pouvaient prétendre à la

Fd. de Louis XV. croix de St. Louis, par la nature du serment; les récipiendaires jurant de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine; ce qui détermina Louis XV, en 1759, à établir l'ordre du MÉRITE MILITAIRE. Il est composé de deux grand-croix, qui portent en écharpe un large ruban bleu foncé, sans ondes, et la broderie en or; de quatre commandeurs, décorés du grand cordon, sans broderie; et de simples chevaliers, avec la croix à la boutonnière, soutenue d'un petit ruban. Elle est d'or, émaillée, à huit pointes; une épée en pal, sur une face, est entourée de cette légende : *prò virtute bellicâ*; et au revers, on voit une couronne de lauriers, avec ces mots : *Ludovicus XV instituit 1759.*

Médaillon. L'une des portions du militaire, la plus considérable, la plus essentielle; sans laquelle l'état serait un buste sans pieds et sans bras, était oubliée dans ces distributions d'honneur. L'émulation, l'amour propre, le courage, l'attachement pour la Patrie, manquant de véhicules, se réfroidissaient sensiblement, et se seraient éteints dans le cœur de la plupart des soldats; si on ne leur eût assuré, depuis peu, après vingt ans de service, la broderie ovale sur l'habit, chargée de deux épées en sautoir. Cet établissement fait l'éloge de son auteur.

De St. Lazare. Les ordres royaux, militaires et hospitaliers de NOTRE DAME DU MONT CARMEL et de St. LAZARE DE JÉRUSALEM, tous

sont conservés en France, et donnés à quelques seigneurs, prélats et aux cadets gentilshommes des écoles militaires.

Mais, de toutes ces chevaleries, aucune n'a plus d'affinité avec l'ancienne, que celle DE MALTHE. Son origine se porte à l'an 1048, sous la dénomination de *St. Jean de Jérusalem*, qu'elle quitta en se fixant à Rhodes. Les conditions, pour y être admis, sont la noblesse, le célibat, le courage et le dévouement à la religion. Le but, est la défense de la foi et des royaumes Chrétiens. Une soubreveste, chargée devant et derrière de la croix blanche, doit être passée sur les habits pour aller en course et combattre les infidelles. La croix ordinaire, d'or à huit pointes, émaillée de blanc, se porte à un petit ruban noir.

De Malthe.

Abbé de Vertot. Le P. Helyot.

Les officiers non nobles, décorés de l'ordre de St. Louis, qui ont servi trente ans sans interruption, dont vingt avec commission de capitaines, jouissent le reste de leur vie de l'exemption de taille. Si leurs enfans ont couru la même carrière, leurs petits enfans, parvenus, après le même tems de service, à la croix, jouissent dès ce moment des privilèges de la noblesse, et leurs descendans sont réputés nobles. Quant aux ordres du St. Esprit et de St. Michel, l'un exige préalablement la noblesse, l'autre la donne. Vice toujours renaissant depuis la fondation de la monarchie, et qui ne tendait qu'à anéantir l'émulation, étouffer les dispositions innées, et le mérite naturel, en faisant passer par succession et par le sang un mérite d'origine, et qui gît dans l'âme, dans le cœur et dans la partie spirituelle, et non dans la matérielle.

Éd. de Louis XV. 1750.

Un homme connu, et annobli par des actions d'éclat, fit bien sentir le ridicule de cette présomption. Admis à l'audience de l'un de ces grands enorgueilli de sa vieille souche, et se voyant repoussé avec cette morgue insultante, lui dit quelques mots qui rappellaient les idées de l'antique

égalité : « *tu es bien hardi*, lui dit cet homme, *d'entrer en comparaison avec moi, dont les ancêtres sont connus depuis des siècles ; toi, noble d'un jour... ! tu as raison*, lui répond celui-ci, *mais ma noblesse commence où finit la tienne* ».

Toutes ces chevaleries se confèrent par les souverains ou les officiers députés à cet effet, à peu-près avec les mêmes cérémonies observées jadis pour l'admission des chevaliers. Entre une infinité d'exemples, nous prenons celui qui nous tombe sous la main, dans le courrier de l'Europe N.o 11, janvier 1781. On y voit l'accolade donnée par une cour étrangère, avec cette uniformité d'étiquette qui a règné dans tous les tems à la réception d'un novice. Après le détail de l'entrée de sir Thomas Wroughton, et de la brillante cour du roi de Suède, on lit : « alors le roi lui dit, qu'à la réquisition et au nom de son souverain, il alloit le revêtir des marques de l'*ordre du bain* ; et lui ordonnant de se mettre à genoux, sur un coussin de velours préparé à cet effet, le comte Ulric Scheffert ayant présenté au roi l'épée d'état, sa majesté en frappa légèrement l'épaule gauche de M. Wroughton, ensuite la droite et une seconde fois la gauche, lui disant (en français) : *soyez bon et loyal chevalier, au nom de Dieu*. Alors le grand chambellan, comme trésorier des ordres Suédois, présenta à S. M., sur un coussin de velours cramoisi, le cordon et l'étoile de l'ordre; S. M. passa le cordon à l'épaule droite de sir Thomas Wroughton, et l'étoile sur sa poitrine du côté gauche ».

GENDARMERIE.

Cluvi. Germ. antiq.

Mezeray, hist. de Fran.

Quoique l'on trouve, avant la fondation de la monarchie, dans le nom des peuples de la Germanie celui de GENDARMES ; puisque *Germain* est composé de deux mots celtiques, *gerra* guerre et *man* homme ; hommes de guerre, hommes ou gens d'armes ; on ne doit pas reporter aussi loin l'existence d'un corps

qui parut avec la chevalerie, la vit s'éteindre, et la remplaça jusqu'à nos jours, avec tant de gloire. On ne peut cependant disconvenir, d'après l'opinion la plus générale, que la gendarmerie, proprement dite, ne se soit montrée avant Pépin le bref, et n'ait droit de dater au moins de son règne. en 752.

Les empereurs, les rois eûrent chez tous les peuples et dans tous les tems, une garde. Ceux des premiers Francs, plutôt capitaines que rois d'une nation guerrière, ne voulûrent d'autres défenseurs que les soldats armés jour et nuit pour leur propre sûreté. Mais Gontran, roi d'Orleans, voyant que ses frères Sigebert et Chilpéric venaient d'être tués, établit une forte garde pour veiller à sa personne, sans laquelle il n'allait pas même à l'église. St. Louis, averti par deux Émirs, du danger qu'il courait des premiers émissaires du *Vieux de la Montagne*; donna aux nouveaux gardes, que la prudence lui fit prendre, de fortes masses d'airain. Telle est l'époque de l'augmentation des sergens à masses que Philippe-Auguste avait créés, lors des croisades, en petit nombre. Louis IX avait en outre d'autres gardes massiers, et on ne peut douter, d'après le témoignage des historiens, qu'il n'eût déjà pris à son service les vingt-quatre Écossais que nous voyons employés à ces fonctions sous les règnes suivans. Ils portaient, dit Mézeray, une couronne d'or à cinq ou six fleurons sur leurs bonnets ou chapeaux, et même dans les combats sur leurs casques.

587. Grégo. de Tours.

1237. Guil. Nang. ap. Duch.

Écossais.

Hist. de Fran.

Les *massiers* Écossais devînrent ensuite *archers* des gendarmes de leur nation, comme nous le verrons ci-après.

La Gendarmerie, connue sous la seconde race de nos rois, dès l'an 752, fut la première des troupes réglées, et la principale force des armées. David II, roi d'Écosse, chassé de ses états par Édouard de Bailleul, reçu en France et rétabli sur le trône avec les secours qu'il y obtint, aida

1330 ou 31. Abr. de Choisy. Greg. de Tours. Du Tillet.

Digitized by Google

de ses troupes, pour reconnaître ce service, sa fidelle alliée dans la guerre qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre. Charles-le-Sage, témoin du courage et de l'attachement des Écossais, retint un nombre de braves choisis de cette nation, qu'il unit à ceux qui, depuis St. Louis, veillaient sur la garde des monarques Français, et forma la compagnie de cent gendarmes. Il lui donna de beaux priviléges, que
1422. Charles VII renouvella et étendit pour récompenser le zèle
H. R. de fr. Vel. avec lequel leurs compatriotes lui avaient aidé, sous la conduite des comtes de Boucan et Douglas, à chasser les Anglais usurpateurs de ses états; enfin, il augmenta la compagnie de cent.

Ainsi elle a droit de reporter, avec certitude, l'instant de sa formation au milieu du quatorzième siècle; ce que ne peuvent les autres corps, que la faveur seule, et non des services aussi anciens, a dans la suite approchés de nos rois. L'emblême de son étendard est un témoin subsistant de ses services, et de sa destination spéciale à la garde du prince Français. Un chien couché aux pieds de deux arbres rapprochés (les deux royaumes des Pictes et des Scots, réunis sous la couronne d'Écosse), a la vue fixée sur un troisième un peu éloigné (le royaume de France), avec cette devise : *in omni modo fidelis.*

Les autres compagnies sont d'une création plus nouvelle, mais peuvent être regardées comme faisant partie d'un corps très-ancien, par leur union à la première. C'est donc inutilement que des troupes modernes ont essayé d'ensevelir la réputation de la gendarmerie sous l'épithète ridicule de *petite.* Les fastes de la monarchie, la liste des victoires de la France, la plume de tous les écrivains déposent en sa faveur; et son existence avec un nouvel éclat la venge pleinement.

Milice française. Le père Daniel, en attribuant à la compagnie Écossaise

des gardes du corps, l'origine qu'on ne peut refuser à celle de la gendarmerie qui porte ce nom, n'a pas sans doute fait attention aux termes des lettres de naturalité données par Louis XII en 1513, à la nation Écossaise; car il est en contradiction avec lui-même. Ce roi, en rappellant l'institution des deux cens Écossais par Charles VII pour sa garde, dont cent sous le nom de hommes d'armes, et cent autres sous celui d'archers, ajoute: « et sont lesdits cent hommes d'armes les cent lances de *nos anciennes ordonnances* ». Peut-il entrer dans l'idée qu'il soit question ici des gardes du roi, qui n'osent pousser leur origine au-delà de 1445, date non prouvée, et n'ont jamais porté le nom de COMPAGNIES D'ORDONNANCE, que conservent encore les quatre premières de gendarmerie?

Une démonstration plus décisive, est la suite des capitaines du sang des rois d'Écosse qu'a eu la première compagnie. François premier, tenant son lit de justice, parmi les grands officiers de la couronne sur les hauts siéges à droite du trône, paroissait Robert Stuart, capitaine de la garde Écossaise. Il était fils de Jean Stuart III.e du nom, conséquemment de la famille royale d'Angleterre, chevalier de l'ordre du roi, et connu sous le nom du maréchal d'Aubigny. 1517. Regist. du Parlem.

Jacques VI, roi d'Écosse, fit demander à Henri IV, la charge de capitaine de cette compagnie pour Henri son fils, et l'obtint. Après sa mort, Charles son frère, depuis roi d'Angleterre, la remplit. Enfin, Jacques, duc d'Yorck, qui monta dans la suite sur le trône d'Angleterre, y fut nommé; et couronné roi de la Grande-Bretagne en 1685, il continua d'en porter le titre. « Il y a à la compagnie des gendarmes Écossois du roi, commandée par M. le duc d'Yorck; et en son absence, par M. le marquis de Mouy, 1595. État de la France 1687.

capitaine-lieutenant en cette compagnie de gens d'armes ». Enfin, Louis XIV s'en déclara capitaine, et y mit un capitaine-lieutenant qui commande au corps entier.

Le comte Hamilton, ayant amené en France des Anglais, Écossais et Irlandais, tous catholiques, et de la garde de Charles II qui les avait supprimés, à cause des troubles dont l'Angleterre était agitée; Louis XIV en fit la seconde compagnie de gendarmerie sous le titre d'ANGLAISE.

On ne doit pas être surpris de ce que la compagnie Écossaise ait suffi à la garde du roi et des princes du sang; sa composition en faisait une troupe considérable.

Abrégé de la mil. Fran. du P. Daniel. Le Gendre.

Les compagnies d'ordonnance, créées par Charles VII, étaient formées chacune de *cent lances* ou *hommes d'armes*. Chaque homme d'armes avait à sa suite cinq autres cavaliers; savoir, trois *archers* ou *coutilliers*, un *page* ou *valet*, tous quatre gentilshommes; et un *gros valet* ou domestique. C'est ce qu'on désignait par *lance garnie* ou *fournie*. Ainsi, chaque compagnie comprenait six cents hommes, tous à cheval; et les quinze ensemble, 9000 chevaux; sans y comprendre quantité de volontaires, servant à leurs dépens, dans l'espérance d'avoir avec le tems une place de gendarme, d'archer ou de page. Ce nombre fut si grand, que cent hommes d'armes firent souvent jusqu'à douze cents chevaux. Outre le capitaine, il y avait pour chaque compagnie un lieutenant, un guidon, un enseigne, et un maréchal-de-logis. Ces charges étaient remplies par des hommes de la première qualité. C'est ce que prouvent les ordonnances de Louis XII et de François premier. Chaque gendarme, dans le principe, eut quatre chevaux; un pour le valet, un autre pour porter le bagage, un de bataille, et un bidet pour les voyages; chaque archer en eut deux, et le page un; en tout, onze chevaux. Sous François pre-

Digitized by Google

mier, la lance fournie fut de huit hommes. On voit par les ordonnances sur ce sujet, quelle était la magnificence de ces compagnies de gendarmerie; « parce que, est-il dit dans l'une, la plupart d'eux ont hoquetons couverts d'orfévrerie, ils les pourront épargner, et chacun en faire faire de draps aux couleurs et à la devise du capitaine ». C'est ce qui les fit distinguer des autres troupes par le nom d'*orfavérisés*. Quelques ordonnances et traits historiques, rapportés succinctement, montreront quelle fut la composition de ce corps illustre, et la naissance de ceux qu'on y admit.

« *Chaque homme d'armes ne pourra tenir que cinq chevaux, un coutillier, deux archers, un page et un gros varlet* ». Ord. de Char. VII, 1439.

Louis XI ordonna : que chaque lance n'eût dorénavant que six chevaux ; savoir, un pour l'homme d'armes, un pour son coutelier, un pour son page, deux pour ses deux archers, et un pour son valet et pour son équipage. Ord. de Louis XI, 1474.

Les armes défensives et offensives des gendarmes, fûrent à peu près les mêmes que celles des chevaliers. A l'époque de leur création, ils portèrent sur l'armure de fer complette le hoqueton de peau de cerf; et par dessus une robe courte de drap. Quittant le hoqueton, pour un tems, ils prîrent la cotte d'armes. « Ledit homme d'armes sera tenu de porter *armet, petit et grand garde bras, cuirasse, cuissots devant les grèves, avec une grosse et forte lance;* et entretiendra quatre chevaux, deux de service pour la guerre, dont l'un aura *le devant de bardes avec le chanfrein et le flancois;* et si bon lui semble, un *pistolet* à l'arçon de la selle ». Ordo. d'Henry II, 1549.

L'empereur Maximilien, faisant avec les Français le siége de Padone, et ayant reconnu la brèche, écrivit à la Palisse, capitaine des compagnies d'ordonnance détachées 1509. Hist. du cheval. Bayard.

pour cette expédition, de tenir ses hommes d'armes prêts pour monter à l'assaut avec les lansquenets. Celui-ci ayant fait lecture aux officiers de cette lettre, après un repas qu'il leur donna, Imbercourt fut d'avis qu'on se rendît à l'ordre : « Tous s'accordoient au propos du seigneur d'Imbercourt, excepté le chevalier Bayard, qui ayant donné pendant toute la durée du siége des preuves d'une activité et d'une valeur extraordinaires, faisoit semblant de n'avoir rien entendu, et se curoit les dents dans un coin de la salle : *si*, lui dit le seigneur de la Palisse, *et puis, l'Hercule de France, qu'en dites-vous? il n'est pas tems de se curer les dents, il faut répondre à l'empereur.* Le bon chevalier, qui toujours étoit coutumier de gaudir, répondit: *si nous voulons croire monseigneur d'Imbercourt, il ne faut qu'aller droit à la brèche : mais parce que c'est un passe-tems assez fâcheux à hommes d'armes d'aller à pied, je m'en excuserois volontiers : toutes fois, puisqu'il faut que je dise mon opinion, je le ferai* ». Il conclut à représenter à l'empereur que tous les gendarmes des compagnies d'ordonnance étant gentilshommes, ils ne devaient pas être mêlés aux lansquenets, piétons tirés des professions mécaniques : qu'ils accepteraient l'assaut, si les comtes, barons et gentilshommes Allemands voulaient mettre pied à terre. Mais ceux-ci refusèrent l'empereur, n'entendant combattre qu'à cheval et dans l'équipage qui convenait à leur naissance.

1509. Garnier de Velly, hist. de Fran.

Louis XII résolut de former une infanterie nationale, jugeant des services que pouvait rendre cette sorte de milice à la patrie. « Il engagea quelques-uns des officiers de gendarmerie, les plus distingués, tels que le chevalier Bayard, à se charger de la conduire et de la discipliner ; les gentilshommes qui voulûrent bien se prêter aux désirs du roi,

du roi, n'acceptèrent cette commission honorable, qu'à condition de conserver leur grade dans la gendarmerie ; car ils préféraient hautement au commandement passager et au grade de capitaine de mille hommes de pied, celui de guidon, ou de lieutenant d'une compagnie d'ordonnance, ou même de *simple homme d'armes*, qui devait durer autant que leur vie, et qui leur ouvroit le chemin à de plus grands honneurs ».

L'empereur Charles-Quint demandait au roi François premier, en le nommant son frère, un détachement de la gendarmerie française, pour arrêter les progrès des Turcs en Hongrie ; quoiqu'il eût déjà sur pied des troupes innombrables d'Allemands et d'Espagnols ; parce que, disait-il, il avait la plus haute idée de la valeur et de la discipline de ce corps : « *ma gendarmerie*, répondit le roi, *est composée de l'élite de ma noblesse, et dès-lors elle est inséparable de ma personne : je ne la prête non plus que mon épée* » ! 1532. Du Bell. Mézeray.

La crainte de nous être déjà trop étendu sur un corps, aussi ancien et aussi célèbre, oblige de terminer, en renvoyant au costume moderne pour connaitre son état actuel. Vo. Costume moderne.

COMPARAISON DE QUELQUES ARMES.

Le parallèle que fait le P. Daniel des armes anciennes et modernes, engage à montrer, avant de finir, le peu de justesse de son raisonnement. Milice françaif.

En supposant d'abord avec lui, que la flèche puisse voler plus loin que la balle, et qu'il y ait beaucoup plus de coups de fusils perdus que d'arbalète ; qu'elle profondeur ne faudrait-il pas imaginer aux bataillons ennemis, pour qu'ayant passé au dessus des premiers rangs, la flèche puisse faire

quelqu'effet au-delà, comme le croit le P. Daniel? Est-il vrai aussi, que jamais la balle ne blesse que dans la direction de mire, tandis que la flèche blesse et tue en tombant? Ne sait-on pas, que la flèche comme la balle, perdant par la trop longue portée la direction de mire, ne conserve plus dans sa chute parabolique qu'une partie de la première impulsion divergente par son propre poids? Que l'une et l'autre peuvent encore blesser et tuer; la balle, en frappant des corps presque nus comme ceux de nos soldats et de nos chevaux, mieux encore que la flèche ne pouvait faire, lorsqu'elle rencontrait des armures impénétrables même aux coups directes? Enfin, si nous convenons qu'il périssait plus d'hommes dans les batailles avant la poudre, ne sera-t-il pas vrai de dire que cela venait moins des armes offensives que des défensives, qui accablaient et étouffaient ceux mêmes qui sans blessures étaient engagés sous les chevaux et sous les morts?

Ib. Quant aux frondes, il n'y a nulle comparaison à en faire avec les fusils. Et le passage de Séneque, (ou plutôt d'Ovide) cité, est une hyperbole qu'on pardonnerait à peine à Homère dans ses fictions poëtiques. Il dit que les frondeurs lançaient la balle de plomb avec une telle violence, qu'elle s'embrasait

Ovide. dans l'air: *incandescit eundo, et quos non habuit, sub nubibus invenit ignes.* Quelle exagération n'eût-il pas faite de la vîtesse d'un boulet s'échappant du canon, et de la balle sortant d'une buttière? M. Sabbathier, dans son dictionnaire classique, au mot balle, réfute très-bien cette idée de fusion par le frottement rapide de l'air, et fait voir que l'applatissement du plomb au moindre choc a causé cet erreur. D'ailleurs quel effet eût il résulté sur des armures de fer, d'un morceau de plomb fondu et divisé souvent en une infinité de globules?

Il en est de même de la comparaison du pistolet au javelot. Le P. Daniel suppose, au soldat français comme au

romain, sept javelots dans la main. Mais le VELITE armé de sept javelots, n'avait pour armes défensives que le casque et la rondache, et combattait les peuples d'Italie aussi légèrement couverts, avec cet arme faible et fragile, mais suffisante pour les percer; car pour porter dans la main *sept javelots,* il fallait qu'ils eussent bien peu de grosseur et de poids. Les incursions des Gaulois, l'étendue de leurs conquêtes dans ce pays et dans la Grèce, les obligèrent d'opposer à des ennemis armés solidement des armes encore plus fortes; et les HASTAIRES n'eûrent plus dans la main que deux javelots de quatre à cinq pieds de long, gros à proportion, et assez massifs pour entamer les cuirasses. Ce n'est donc pas de ces derniers qu'il est question, la main de l'homme ne pouvant en empoigner six à sept, quelque large qu'elle fût. D'où il suit, ou que le cavalier n'aurait que deux traits à lancer, ou qu'il en aurait sept qui frapperaient bien moins que le pistolet, auquel ce P. serait d'avis qu'on les substituât. L'obstacle au service du sabre, qu'il ne serait plus possible d'empoigner avant d'avoir lancé tous les javelots, et qui est cependant l'arme la plus utile au choc de la charge, fait encore mieux concevoir le mal vu de ce projet.

Une manière d'armer la cavalerie, que nous proposons, n'aurait-elle pas un résultat plus heureux? Ce serait de donner au cavalier, outre le sabre et le mousqueton, un pistolet à l'arçon gauche, et une hache d'armes au droit. La hache, outre l'utilité des tranchées, des campemens, des fascines, de la sape des ponts, etc. serait sous la main de l'homme à qui souvent il ne reste que le tronçon du sabre brisé par la balle et les coups de taille; un étui de cuir porterait la hache la tête en bas, la poignée à garde près de la cuisse droite. Le cheval garni d'un plastron de la largeur du poitrail, évitant par cette charge peu considérable bien des coups

de balle et de baïonnettes, et armé au premier rang d'une pointe quadrangulaire en forme de lance, fixée pour ce moment au côté du poitrail, ferait un effet terrible au moment de la charge. La manière avantageuse dont la baïonnette au bout du fusil arme le fantassin, ne demanderait pour lui qu'une défense telle qu'un devant de veste en buffle et la calotte de fer.



Digitized by Google

VOCABULAIRE

Des termes relatifs aux armes antiques et modernes.

A

m. ABORDAGE. Combat de l'équipage de deux vaisseaux, lorsqu'ils se sont accrochés et approchés bord à bord.

m. ACQUÉRAUX. Pièce d'artillerie de la première invention, d'un calibre propre à lancer des traits, la poudre se plaçait dans une boîte mouvante à la culasse.

m. AFFUT. Machine en bois ou en fer, à roues ou sans roues, pour supporter un canon, un mortier, un obusier, et d'autres pièces d'artillerie.

f. AIGUILLETTE. Ornement militaire d'épaule, en cordon d'or, d'argent, ou de laines de couleurs tressées, tombant sur le bras.

f. AILES. C'est la partie de la lance qui couvre et garantit la poignée.

m. ALCRET, ALECRET ou *Halecret.* Cuirasse légère de plusieurs lames, réservée aux piétons sous François premier.

f. ALLUMELLE. Nom que l'on donnait anciennement aux épées longues et minces.

f. AME. C'est la partie intérieure du canon ou du mortier depuis l'endroit ou finit la charge jusqu'à l'extrémité.

m. AMIRAL. Amiral de France, grand amiral; officier général de mer, dont l'autorité est très-étendue et les

Digitized by Google

prérogatives considérables ; il a sous lui deux vice-amiraux, ordinairement maréchaux de France.

f. AMORCE. Poudre grenée et fine, que l'on met sur la lumière du canon, ou dont on remplit le bassinet d'un fusil. On le dit aussi d'une mèche souffrée pour la grenade et le saucisson de la mine.

m. ANCON, ANGON. Javelot à trois fers ; l'un droit, les deux autres recourbés en dehors, unis sur la douille par une clavette. Aussi nommé *Corsecque*.

f. ANIME, ou *Brigandine*. V.

m. ANNEAU. On donnait ce nom ; 1.° à une figure de serpent formée en cercle, que l'on passait au fer de la lance pour le tournoi ; 2.° à la boucle fermant une courroie.

f. ANSES. D'un cânon, d'une bombe, pour les lever.

m. ANSPESSADE. Bas-officier d'infanterie ; de l'Italien *lança spezzada*, lance rompue. C'était un cavalier démonté, faute de moyens, qui obtenait cette place.

f. APERTISE D'ARMES. Action d'éclat exigée chez les Germains et les premiers Francs, avant d'obtenir la chevalerie et la ceinture militaire.

f. ACCOLADE. Coup de plat d'épée sur le cou ; de la main sur la joue droite ; et baiser sur la gauche ; avec des cérémonies et des paroles ; pour faire d'un écuyer un chevalier.

m. AMBLANT. Cheval destiné aux voyages ; c'est le même que la *haquenée*. On entend aujourd'hui, par ce terme, un cheval qui meut ensemble les deux jambes du même côté, avec un balancement de corps.

f. ANCHE. Embouchure du haut-bois, de la clarinette et du basson ; formée d'une ou deux languettes très-déliées, de jonc ou de feuille de palmier.

Digitized by Google

m. ANDRIAQUE. Animal monstrueux et fabuleux, sur lequel les chevaliers ont exécuté, en le prenant pour monture, des entreprises merveilleuses. Il était pour eux, ce que fut Pégase pour Persée et Bellérophon; Chevillard pour Don Quichotte.

f. ARBALÈTE. Arc d'acier, monté sur un fut de bois, pour lancer des traits.

f. ARBALÈTE DE PASSE. C'est le même que *Ribaudequin.* V.

m. ARBALÉTRIER. Piéton armé de l'arbalète.

m. ARBRIER. Bois sur lequel portait le trait de la baliste ou de l'arbalète, dans un canal pratiqué le long de cet arbrier.

m. ARC. Arme de bois, de corne, d'acier ou de quelque matière élastique, formée d'une branche légèrement courbée, dont une corde ou boyau joint les deux bouts.

m. ARC A JALET. Arc, monté comme l'arbalète; mais dont le canal est fermé en tube, pour y insérer une balle ou un jalet.

f. ARCHEGAYE. *Lance gaye.* V.

m. ARCHER, ARCHIER. Cavalier armé de l'arc à jalet ou de l'arbalète. Ce nom est resté à ceux de la maréchaussée.

m. ARÇON. C'est la partie de la selle élevée en arc devant et derrière sous les battes et troussequin.

m. ARGOULET. Cavalier de troupes légères, d'origine Grecque et Italique.

m. ARIGOT. Instrument militaire antique, sorte de fifre.

f. ARME. Ce mot est générique : et s'applique à tout instrument qui sert à l'attaque comme à la défense, et qu'on distingue par les termes d'armes offensives et défensives.

m. ARMET. Casque de la même forme que le héaume, mais plus léger.

f. ARMOIRIES. Marques de noblesse et de dignités; compo-

sées de figures, de couleurs et d'émaux, pour la distinction des familles. Les uns font remonter leur origine jusqu'à Adam; les autres, plus modestes jusqu'à Noë. Mais il paraît que la nécessité de distinguer les nations, les troupes et les guerriers assemblés dans la terre Sainte, en fut la source. Les croix, dont la plupart des écus sont chargés, le prouvent; on en a fait une science qu'on nomme *héraldique*.

f. ARMURE. C'est la dénomination de toutes les pièces de fer réunies, soit de l'homme, soit du cheval.

f. ARQUEBOUSE, ARQUEBUSE. C'est la première arme à feu portative, qui a succédé aux arbalètes.

m. ARQUEBUSIER. Nom du soldat qui avait l'usage de l'arquebuse. Les bourgeois, dans certaines villes, se réunissent en compagnies pour s'exercer à tirer, et sont appellés *arquebusiers*.

m. ARRÊT DE LA LANCE. Languette de fer attachée perpendiculairement au côté droit de la cuirasse, pour soutenir la lance dans un plan horizontal; V. *faucre*.

m. ARRIÈRE-BAN. Convocation des arrière-vassaux de la Couronne, à la suite du *ban*.

m. ARROUSEMENT. Ancien nom de l'*écouvillon*. V.

f. ARTILLERIE. Dénomination générale de tout ce qui concerne les machines propres à lancer de gros traits, des pierres, des boulets; à battre les murs, etc. On dit de la grosse artillerie, pour désigner des canons d'un fort calibre. Il y a aussi le corps d'artillerie, composé des régimens de canonniers, bombardiers, etc.

m. ARTILLEUR. Officier ou soldat d'artillerie. *V. canonnier*.

m. ATTABALLE. Sorte de tambourin, d'origine Maure. On en a fait beaucoup d'usage dans les armées.

m. AVANTURIERS. Noms donnés généralement aux bandits qui ravageaient la France sous ceux de *Cotteraux, Brabançons*.

bançons, etc. On se servit de cette milice lors du règne de Louis XII. Il convenait aussi aux chevaliers errans.

m. AUGET. Conduit ou canal de bois, où se pose le saucisson de mine, pour traverser les galeries.

f. AURIFLAMME, ou *Oriflamme;* V.

f. AZÉGUAYE. *Azaguaye*; sorte de bâton ferré de dix à douze pieds, dont les Stradiots firent usage.

B

m. BACCINET, ou *Bassinet;* V.

m. BACHELIER. C'était le chevalier auquel la naissance, le domaine ou la fortune ne permettaient pas de lever bannière; bas chevalier.

m. BADELAIRE. *Baudelaire,* épée courte, large, tranchante des deux côtés, et recourbée à la pointe.

f. BAGUE. La course de la bague fut en vigueur, tant qu'on fit usage de la lance. Il s'agissait d'enlever avec la pointe une bague ou un anneau suspendu et attaché légèrement, en poussant le coursier à toutes jambes.

f. BAGUETTE. Bois mince et léger, pour enfoncer dans le canon du fusil ou du pistolet; elle est actuellement de fer.

f. BALLE. Globe de plomb ou de fer, d'un petit volume; on l'insère dans le fusil sur la poudre, ou dans l'arc à jalet.

f. BALLE DE LAINE. Sac de grosse toile, ample et cubique, plein de laine ou de bourre, que l'on descendait avec des cordes au devant des coups du belier pour en rompre l'effort. On s'en sert encore aux tranchées pour mettre à couvert les travailleurs.

f. BALISTE. Machine pour lancer de très-gros traits; c'est une espèce d'arbalète fort grande.

m. BAN. Convocation des grands vassaux par le chef de la nation.

Digitized by Google

f. BANDES. Troupes de soldats mercenaires amassés de tous pays; Cotteraux, Avanturiers, Brabançons, Tards-venus, leur brigandage a fait depuis donner le nom de bandits aux voleurs attroupés. On nomma aussi bandes les premiers régimens.

m. BANDEREAU. Cordon attaché à la trompette, pour la passer au cou de celui qui en sonne.

f. BANDEROLE. Pièce d'étoffe carrée, ornée de franges, d'armoiries ou de devises, liée par un côté à la trompette. Le chevalier banneret avait aussi le droit de la planter au donjon de ses tours.

f. BANDOLIÈRE, BANDOULIÈRE. Bande de cuir, recouverte de soie et de galons, qui se passait en écharpe pour porter l'arbalète et ensuite le mousqueton, au moyen d'un crochet à ressort placé au bas. Les hussards en font encore le même usage; et les gendarmes la portent aux couleurs de chaque compagnie.

m. BANNERET. *Chevalier banneret,* ayant droit de lever bannière sous laquelle il conduisait les ban et arrière-ban.

f. BANNIÈRE. C'était l'enseigne la plus noble, affectée aux grands vassaux de la couronne, sous laquelle se rangeaient les simples chevaliers; il y avait aussi la bannière royale. Les communes se rassemblaient sous la bannière de leurs paroisses, distinguées par les couleurs, par des images de Patrons.

m. BARBELÉ. ou *Englainé.* Trait armé de crochets et de pointes recourbées en arrière.

m. BARBOLE. *Hache d'armes à marteau.* V.

f. BARDES. Lames de fer, qui couvraient les flancs du cheval; l'armure entière de cet animal fut aussi indiquée par ce nom.

m. BARDÉ. Cheval revêtu du *harnement* ou des *bardes.*

f. BASELIE. *m.* BASILIC. Espèce de *bombarde* ou de canon

Digitized by Google

de la plus grande forme; on en a vu de cent soixante ou quatre-vingt livres de balles.

m. BACCINET. BASSINET. C'était un casque de piétons. V. *cabasset.*

m. BASSINET. Auget de fer recouvert par la batterie du fusil, et placé à la lumière pour y communiquer le feu de l'amorce qu'il contient.

m. BASSON. Instrument à vent, de bois, gros et long, en tube replié sur lui-même, à anche, à clefs, et faisant la basse de tous les instrumens.

f. BASTILLE. Fort élevé en terre, en bois ou en maçonnerie, au devant de la porte d'une ville; on en construisait aussi autour d'une place investie, pour y établir les balistes et les canons.

f. BASTINGUE, BASTINGURE, ou *Pavesade.* V.

f. BATAILLE. Combat entre deux troupes ennemies. On disait autrefois: *la bataille d'un tel chef*, au lieu de la troupe à ses ordres.

m. BATAILLON. Division d'un régiment d'infanterie en deux ou quatre parties, lorsqu'il est en bataille; avec des distances intermédiaires pour les évolutions.

f. BATARDE. Pièce de canon, autrement *Serpentin;* V. c'est aussi une épée étroite, sorte de *demi-espadon.*

m. BATON FERRÉ. Bâton long de 8 à 10 pieds, ferré et dit *azeguaye.* Le plus court, qu'on nommait aussi *canne*, servait dans les tournois et dans les duels.

f. BATTE. Les battes sont les parties élevées devant la selle sur les arçons, pour emboîter avec le troussequin, les cuisses du cavalier, et l'empêcher de glisser. Les anciennes de guerre montaient au dessus de la ceinture, toutes revêtues d'acier.

f. BATTERIES. Plusieurs canons ou mortiers, dirigés au

même but, et placés derrière un parapet, avec embrasures et redoutes, établissent une batterie.

f. BATTERIE DE FUSIL. Plaque d'acier, élevée perpendiculairement au devant du bassinet que son pied recouvre, et sur laquelle s'abat la pierre du chien pour faire feu.

m. BAUDELAIRE. C'est le même que *badelaire*. V.

m. BAUDRIER. Espèce d'écharpe de cuir ou d'étoffe, enrichie de broderies et frangée; elle passe de l'épaule droite sous le bras gauche, et soutient l'épée sur la cuisse. Les anciens en ont fait usage, et les Suisses le portent actuellement en France.

f. BAÏONNETTE. Lame de 7 à 8 pouces de long, attachée à une douille qui s'adapte au bout du canon du fusil, et permet de tirer. Les premières, ressemblant à une dague, avec un manche de bois rond, se mettant dans le canon, en empêchaient l'usage. C'est l'arme favorite du Français, avec laquelle il a toujours bravé le feu de l'ennemi, et porté la terreur et la mort dans ses rangs.

m. BAYONNIER. *Arbalétrier*, ainsi nommé de Bayonne où l'on faisait les meilleures arbalètes. Cette ville ayant perfectionné la baïonnette, lui a donné son nom.

m. BEC DE CORBIN. *Hallebarde* à fer crochu à l'un des côtés; autrement *faucon* ou *corbeau*; que portent encore dans les cérémonies d'éclat les gentilshommes de la maison du roi, de la *compagnie au bec à corbin*.

f. BEDAINE. Pierre grosse et ronde, qu'on lançait avec la catapulte nommée dondaine; par comparaison, ce nom est passé à un ventre gros et gras. On disait encore *moliere* de *molaria*.

m. BEDON. *Tabour* ou *tambour*. V.

m. BEFFROY, BEUFROY. C'est le nom des tours des clochers et même de la cloche qu'on y suspend pour l'alarme. Mais, en style antique, il signifie ces tours énormes

roulantes, à pont et à belier, d'où l'on battait les murs dans les sièges, nommés aussi *engins, sorties de beliers, châtelets*, etc.

m. BEHOURD, BEHOURT. *Bohort, bohourt, bord, bouhordis.* Combat à cheval; course, la lance en main; joute, espèce de tournoi.

v. BÉHORDER, BEHOUDER, BORDER. Combattre à cheval, avec la lance et le bouclier.

m. BELIER. Poutre longue, pesante, ferrée, renforcée de câbles tortillés, avec une tête de fer, en forme de belier. On en frappait les murs, en le balançant en arrière et en avant; ou suspendu dans le beffroy par des chaînes, ou dans les bras de plusieurs soldats, ou sur des rouleaux.

f. BERG. Premier nom de l'armure à chaînette, ou du *haubert.*

f. BESAGUE. *Fauchart.* V.

m. BLANC, ARMÉ EN BLANC. C'est-à-dire les armes découvertes, sans cotte par dessus.

m. BLINDES. Piquets, de la hauteur d'un homme, assemblés deux à deux par des traverses remplies de branches entrelacées; on s'en sert à la tête des tranchées, pour se mettre à couvert du feu des remparts et du chemin couvert.

m. BOCAL. Se dit de tout instrument à vent; comme trompette, cornet, cor, etc. qui n'a que deux ouvertures; mais plus particulièrement de l'embouchure, même séparée, et qui s'adapte à l'instrument.

m. BOHORD, BOHOURD, ou *Béhourd*; V.

f. BOMBARDE. Canon de fer antique, à bossages ou cercles de distance en distance; d'une grosseur presque égale à celle du basilic.

f. BOMBE. Globe de fer, creux, qui se remplit de poudre, et se pose dans un mortier, avec une fusée, à laquelle on met le feu pour la faire crever au moment où elle

Digitized by Google

approche de terre. Elle enfonce les édifices ; blesse par ses éclats et brûle.

f. Bosse. Bouteille de verre, mince, remplie de poudre. On l'attache à une corde de 3 à 4 pieds de long ; on met le feu à la mèche, en la lançant dans les magasins, logemens et vaisseaux, pour les incendier.

f. Botte. Coup de fleuret ou d'estocade. C'est aussi une chaussure de cuir, qui monte jusqu'au genou. Il y a des bottes fortes et des molles. Les anciens chevaliers les portaient ordinairement de marroquin rouge. Les hérauts, bottés, annonçaient la guerre.

f. Bottine. Souvent on désignait par là l'arme de la jambe et du pied ; mais c'était surtout la chaussure affectée aux nobles et aux princes ; de couleur pourpre ou verte ; elle n'allait qu'à moitié de la jambe. Les hussards se parent de ces demi-bottes jaunes ou rouges.

f. Bouche. C'est la partie intérieure du canon ou de l'ame, qui paraît à l'extrémité, par où sortent la flamme ou le boulet.

m. Bouclet, Bouclier. La première et la plus honorable des armes défensives. Ce mot est générique, et comprend les *parmes*, *targes*, *écus*, *rondaches*, etc.

m. Bouge. *Masse d'armes*, dont la tête ronde et creuse se remplit de plomb et prend le nom de *plombée*.

m. Bouhourdis, ou *Behord*, V.

m. Boulet. Globe de fer massif, du diamètre de l'ame du canon dans lequel on l'enfonce avec le refouloir, pour en être chassé par une force et à une distance surprenantes. Les boulets des anciennes bombardes étaient de pierre. Il y a de plusieurs sortes de boulets. V. article canons, obus, etc.

m. Boulevart. Gros bastion pour la défense des places. On

construisait aussi des *boulevarts* autour d'une ville assiégée, sur lesquels se plaçait l'artillerie.

m. BOURDON, *f.* BOURDONNASSE. Grosse et forte lance, dont les gendarmes étaient armés; le fer avait la forme d'une losange. Son nom vient de Bourdeaux.

f. BOURGEOISE. Bombarde du plus énorme calibre; que pour son poids, on sortait rarement des villes, dont elle devenait comme bourgeoise.

f. BOURGUIGNOTE. Casque ou héaume ouvert par devant, et qui ne porte qu'une visière et deux oreillons mouvans.

m. BOUTEFEU. Officier destiné à mettre le feu au canon ou au mortier. On appelle aussi de même la hampe ou le bâton auquel tient le serpentin pour soutenir la mèche allumée.

f. BOUTEROLLE. Garniture de l'extrémité d'un fourreau d'épée.

m. BRABANÇONS. Avanturiers, ou plutôt brigands, sortis du Brabant; ils ravageaient la France, et vendaient leurs services au plus offrant. Les *Routiers*, *Cotteraux* et d'autres, s'unissaient à ces bandits et exerçaient toutes sortes de cruautés.

m. BRACELET, ou *brassard*; V.

f. BRACONNIÈRE. Partie de l'armure attachée au bas de la cuirasse, en forme de jupon ou de panier évasé, à plusieurs lames, et couvrant moitié de la hauteur de la cuisse. C'est la même chose que les *tassettes*.

f. BRAGUE, BRAGUETTE. *Brayer*, *Brayette*, *Garde-brayes*; partie éminente des armures de pied au bas de la cuirasse, pour couvrir les génitoires; elle en avait quelquefois la forme; et on la portait même en habit de paix, ornée de broderies et pierreries.

m. BRAND. Grosse épée tranchante, qui se maniait à deux mains; ou plutôt *Hache d'armes*.

Digitized by Google

v. Brandir. Secouer, agiter dans la main une lance, une pique, etc.

m. Braquemart. *Jacquemart*; épée lourde, large jusqu'à la pointe, épaisse au milieu, et tranchante des deux côtés.

m. Bras. C'est la pièce de bois dans la catapulte, dont un bout engagé dans l'écheveau, et l'autre taillé en cuilleron, chassent la pierre. Autrement nommé *Style.*

m. Brassard. *Bracelet;* armure qui enveloppe le bras, en lui laissant la liberté des mouvemens, au moyen des lames dont elle est composée, du bourlet tournant et de la cubitière.

m. Brave. Nom d'un héros, d'un preux, et en général d'un chevalier distingué et entreprenant.

f. Braverie. Combat ou pas d'arme; action de valeur entreprise par un brave.

m. Brayer, ou *Brayette;* c'est le même que *Brague;* V.

f. Brette. Épée ou estocade très-longue et ridicule.

m. Bretteur. Homme audacieux, plutôt que brave; qui, se fiant sur son adresse à manier la brette, cherche querelle et attaque ceux en qui il soupçonne moins d'habileté dans l'escrime.

f. Bricole. Sorte de grande fronde, faite de cuir.

f. Bride. Assortiment de bandes de cuir et de fer, pour envelopper la tête du cheval, et le faire obéir, au moyen du mors qui lui passe dans la bouche, en appuyant sur le palais, et des deux rênes qui aboutissent à la main du cavalier. Les anciennes étaient toutes revêtues de fer.

C'était aussi un gros cable, qu'on présentait de dessus le mur à la tête du belier, pour la prendre dans le nœud coulant et l'enlever. V. *Corbeau* et *Loup.*

f. Brigandine. *Corselet* de petites lames posées en recouvrement comme les écailles de poissons, et réunies sur

sur une étoffe solide, ou sur du cuir, avec, de petits clous rivés. Autrement *Anime* ou *Hugue de Brigandine*.

m. BRODEQUIN. Chaussure des nobles, composée d'un soulier carré, élevé de la semelle, et attaché à la jambe par des ligamens de soie ou d'étoffe ornée. Les Hérauts la prenaient en tems de paix, et pour les bonnes nouvelles.

f. BRUGNE. Chemise ou cotte de mailles, plus serrée que la commune, autrement *Haubert;* tous les nobles ne pouvaient la porter, s'ils ne possédaient un fief de haubert.

m. BRULOT. Chaloupe, bateau qu'on emplit d'artifice et de matières combustibles, pour attacher aux flancs d'un vaisseau ennemi, à un pont, etc.

Les anciens connûrent aussi sous ce nom un trait de main et d'arbalète plus petit que la Phalarique et de la forme d'une quenouille, dont la tête était couverte de joncs poissés, d'étoupes, etc.

f. BUCCINE. Instrument guerrier, long, un peu courbe, à embouchure, avec pavillon évasé; ce mot au plurier, dans les poëtes, devient générique et comprend les *trompettes, clairons, litues*, etc. Le coquillage, qui le premier fut employé, et l'est encore chez les sauvages, pour donner l'alarme de guerre, porte encore ce nom dans la conchyliologie.

m. BUFFLE. Juste-au-corps, de peau de buffle préparée; V: *colletin*.

m. BUT EN BLANC. C'est en terme d'artillerie, le but que peut frapper un boulet, une balle, sans décrire de courbe, ni dériver de la direction de mire, depuis le canon ou le fusil, à l'objet visé.

f. BUTTIÈRE. Arquebuse plus forte et plus longue que la

commune. On la nomme aussi *rainoise*, parce que son calibre est rayé ; et que la balle enfoncée avec force, prend l'empreinte de ces rainures, et porte à une grande distance, et plus sûrement au but qu'un fusil commun.

Les compagnies d'arquebusiers en font usage pour tirer l'oiseau.

Addition au B.

f. BALLE A FEU. Composition d'étoupes, de goudron, poix-résine, poudre et autres matières, roulées en forme de balles ; pour lancer et mettre le feu aux magasins et retranchemens.

m. BASTIER. Cheval fort et gros, destiné à porter le bagage du chevalier et du gendarme. Cheval de bât.

f. BELIÈRE. Anneau rond ou carré, pour supporter les chaînes, les cordes du bélier, des machines, et le fourreau d'une épée.

m. BLAZON. Manière de distinguer les rangs, les qualités, et la noblesse ; par les couleurs, les couronnes, les pièces dont on charge un écu.

C

m. CABACET, CABASSET. Sorte de casque pour l'infanterie, connu sous le nom de *baccinet* ou *bassinet*, à cause de sa forme de bassin pointu, élevé, applati des côtés avec un bord rabattu tout autour, et deux gourmettes.

f. CADÈNE. Espèce de menote ou de chaîne, dont on serrait les prisonniers.

m. CADUCÉE. Bâton revêtu de velours, semé de fleurs de lis d'or, que le roi-d'armes et le hérant tenaient en main.

f. CAISSE. V. *tambour* ou *tabour*.

Digitized by Google

m. CAISSON. Voiture longue, portée sur quatre roues, couverte en dôme; pour conduire les vivres, les malades et équipages des armées. Celui qui sert à transporter la poudre et les boulets et bombes pour le service des pièces d'artillerie, est étroit, très-long, partagé par cases et couvert en toiture anglée et à pans pour faire écouler la pluie. V. aussi *vousse*.

m. CAISSON DE BOMBES. Fourneau peu profond, construit dans un tonneau ou sur une caisse inclinée à l'ennemi; on y met de la poudre au fond, avec un saucisson qui sort au-dessus des bombes, grenades et carcasses dont on recouvre la poudre.

m. CALIBRE. Ouverture d'un canon, d'un fusil, d'un mortier. On le mesure par diamètre; et les boulets qu'on y insère sont moindres de quelques lignes. On dit *un boulet, une balle de calibre*.

f. CALOTTE DE FER. Calotte de la forme de celle du chapeau sur laquelle on l'assure, pour garantir la tête du coup de sabre. Quelques cavaliers la portent de mèche tortillée, au lieu de fer.

m. CAMAIL. V. *chaperon*.

m. CAMBORON. Espèce de *jacque*; cotte ou surtout composé d'étoupe, de bourre ou de soie entre deux toiles, étoffes ou peaux piquées; qui se portait sous l'armure, pour empêcher qu'elle ne blessât. C'est la même chose que *gambisson*. Escaupile en Espagne.

m. CANCER. Nom du belier, employé assez rarement, ainsi que celui de *carcamuse*; mais qu'on trouve dans quelques anciens.

f. CANNE. Les Champions, dans un combat de jugement, se battaient à coups de canne, s'ils étaient de condition servile. Les chevaliers en faisaient usage dans les tournois, et les délinquans y étaient punis avec la

canne ou la baguette ; elle est aussi la marque du Commandement, dans la main de quelques officiers.

m. CANON. Tube de fer, pièce principal du fusil et du pistolet, dans lequel on met la charge. Mais par ce mot on désigne ordinairement une grosse pièce d'artillerie, propre à chasser le boulet.

m. CANON. Fer rond, continu ou brisé, qui traversant la bouche du cheval, tient aux branches du mors, autrement *embouchure*.

m. CANON A MAIN. Première arquebuse diminutive du canon. Deux hommes la portaient et la tiraient sur un chevalet ou par les crénaux des murs.

m. CANONNIER. Soldat chargé de la manœuvre du canon, du mortier et de l'artillérie.

m. CAPARAÇON. Couverture riche et brodée d'armoiries, avec des glands, des franges et des grelots, dont les chevâliers et les gendarmes cachaient les bardes de leurs chevaux, dans les montres, les cérémonies d'éclat et les tournois. Autrement *housse, sambue, ténicle*.

m. CAPAL. *f.* CAPELINE. Capeau de fer, *chapel, chapeau, capal;* à peu-près de la forme de nos feutres actuels ; la calotte plus haute, garnie d'une barre, avec les gourmettes, et le bord étroit relevé devant.

m. CAPITAINE. Nom du chef d'une armée ; *caput* ; mais plutôt du premier officier d'une compagnie. Les commandans de celles d'ordonnance, portaient ce titre.

m. CAPORAL. Bas-officier d'infanterie, chef d'une escouade.

m. CAPUCHON DE MAILLES. *Camail, ou chaperon de mailles;* V.

m. CARABIN, CARABINIER. Ancien chevau-léger, armé d'une carabine à rouet, d'une légère cuirasse échancrée à l'épaule, d'un petit casque ouvert, et d'une longue épée. Il existe un régiment de carabiniers.

f. CARABINE. Petite arquebuse à rouet. Actuellement c'est un

mousqueton dont le calibre est rayé, et que portent les hussards et les chasseurs.

f. CARCAMUSE. V. *Cancer.*

f. CARCASSE. Sorte de bombe ovale, de plusieurs lames de fer croisées, pleine de poudre grenée, de balles, de petits canons chargés, et recouverte de toile enduite de bitume.

m. CARCOIS. V. *Carquois.* Autrefois *carcas.*

f. CARDINALE, ou *basilic;* V.

m. CARQUOIS. *Carcois*, étui de fer, de bois, de cuir ou d'écorce, pour mettre les flèches et les carreaux. On le portait derrière le dos, passé en écharpe, au moyen d'une courroie, de l'épaule droite au côté gauche. On disait autrefois *tarcaire*, *turcois.*

m. CARROUSEL. Fête des anciens chevaliers, où ils paraissaient superbement vêtus et montés. Des courses de chevaux, de chariots; des combats par quadrilles; des fanfares, des feux d'artifice et des danses, variaient le spectacle.

m. CARTEL. V. *Défi.*

f. CARTOUCHE. Boîte cylindrique, de papier pour le fusil, de carton ou de fer blanc pour le canon; le fond contient la poudre, le haut, la balle ou la mitraille, des chaînettes, du plomb, etc.

Une sorte de carcasse, ou de boulet creux, rempli d'artifice, porte aussi le nom de cartouche.

f. CASAQUE. Autrefois *caraquin*, *casaquin*, sorte de cotte d'armes, brodée et ornée des couleurs du capitaine.

m. CASQUE. Nom générique de toutes les espèces variées d'armures de tête. Aujourd'hui on ne le dit plus que de la coiffure du dragon.

m. CASQUET. C'est la même chose que *casque;* mais souvent on désignait par là le petit casque des piétons.

m. CASSETÊTE. Ce terme est peu français, et usité seulement dans quelques poésies. On connaît sous ce nom, toutes

les espèces de masses des sauvages; *massues, patous, patou-patous*, etc.

f. CASSINE, CASTILLE, CASTINE. Sorte de combat dans lequel il s'agissait d'emporter un petit fort, une tour que des chevaliers défendaient à coups de canne, avec de l'eau, et même des pelotes de neige, si c'était la saison.

f. CAZEMATE, ou *casemate*; plate-forme où l'on établit du canon dans la partie du flanc, proche la courtine. Ce sont aussi des voûtes dans les flancs des bastions où on loge une batterie. Enfin des puits pour éventer les mines.

f. CATAPULTE. Engin ou machine pour lancer des pierres, des traits, des faisceaux de dards, enfin des masses de toutes espèces. La tention des cordes en faisait le ressort.

f. CATARACTE; V. *herse*.

f. CATEIE. Grosse massue courte, dont les premiers Francs se servîrent pour enfoncer et briser les boucliers, en la lançant d'une vingtaine de pas.

f. CAVALERIE. Troupe de cavaliers.

m. CAVALIER. Soldat qui combat à cheval, et fait la principale force d'une armée, dans les expéditions de célérité et en rase campagne.

f. CEINTURE. Bande d'étoffe ou de soie, dont on ceignait les vêtemens et les cottes d'armes pour les combats; on l'ornait d'or et de pierreries, suivant le rang.

C'était chez les premiers Francs, comme chez les Romains, la marque distinctive du pouvoir de porter les armes.

m. CEINTURON. Bande de cuir pour supporter l'épée ou le sabre; on le porte autour des reins ou en écharpe.

m. CENT-SUISSE. Nom d'un Suisse de la compagnie des cent, qui veille à la garde du roi, dans l'intérieur du Louvre.

f. CÊTRE. *Targe* ou *pelte*; V.

f. CHAMBRE. C'est le fond du canon ou du mortier pour placer la poudre; *fourneau de mine*.

Digitized by Google

f. CERVELIÈRE. Nom très-antique du *bassinet* ou *cabasset*, parce que cette armure couvrait seulement la cervelle.

f. CERVICALE. Armure du cou du cheval, attachée au haut du chanfrein.

m. CHANFREIN. Partie des bardes ou de l'armure du cheval, qui couvre le crâne, le front, les oreilles, les yeux et les narines.

m. CHAMP. Fond de l'écu portant la couleur principale, et chargé de différentes pièces.

On disait aussi *donner champ*, pour permettre à deux champions d'en venir aux mains, dans le champ qui était le terrein désigné et marqué par des littes pour les combats.

m. CHAMP DE LUMIÈRE. Espèce de coquille sur le canon, pour recevoir l'amorce ; la lumière est percée à cet endroit et répond au fond de la chambre.

m. CHAMPION. Combattant que les ecclésiastiques, les femmes et les infirmes envoyaient combattre, lorsque les juges l'avaient ordonné, et que l'âge, les maladies, ou le caractère les empêchaient d'y paraître en personne.

m. CHANDELIERS. Pieux piramidaux assemblés par le pied, sur deux lignes, et deux à deux. On remplit l'intervalle de fascines et même de planches pour couvrir les travailleurs.

Le *chandelier* du pierrier pour le vaisseau, est un petit affut à gorge dans laquelle roulent les tourillons.

m. CHANTEOURS, CHANTÈRES. Anciens ménétriers qui accompagnaient les Trouvères dans les maisons des grands, et chantaient leurs poësies en l'honneur des preux, avec la viole, ou la harpe, ou le tambourin.

f. CHAPE DE ST. MARTIN. Espèce de rochet court, sans manches, ou selon quelqués écrivains, pièce de tafetas sur laquelle ce Saint était peint, et que l'on portait au bout d'une

lance, sous la première et la seconde race, lorsque les armées marchaient à l'ennemi.

m. CHAPEAU. Couverture de tête, faite de poil foulé, ou *feutre*, de la forme de la tête et cylindrique, avec de larges rebords qui se relèvent en trois volans, et se rabattent à volonté, et lorsqu'il faut se garantir de la pluie. C'est la coiffure des cavaliers et des fantassins, ainsi que du bourgeois.

m. CHAPEL, ou *capel*. C'est le même que *capeline;* V.

m. CHAPERON. Coiffure des hommes et des femmes, de drap ou d'étoffe d'or et de soie, fourrée et bordée de peaux, couvrant le derrière et le sommet de la tête, les épaules; et finissant par une longue queue sur le dos. Le *chaperon de mailles*, d'usage en guerre, était tout court, et se mettait sous le casque. On le nommait encore *camail*, *capuchon de mailles*.

C'est aussi l'étoffe en forme de calotte, dont on recouvre la crosse du pistolet.

m. CHAPITEAU. On donne ce nom à deux ais réunis qu'on pose sur la lumière du canon, pour garantir l'amorce de la pluie et du vent.

C'était anciennement la pièce de fer qui, dans la catapulte, servait à tordre les écheveaux, et à leur donner plus ou moins de ressort.

m. CHAPLE. Combat, choc de deux partis.

m. CHAPLIS. Coups redoublés d'épées ou de masses, sur une armure; bruit, son qu'ils produisent.

m. CHAT, CHAT-FAUX, ou *tortue*. Espèce de cage pleine de soldats, qu'on approchait des murs et des portes en les y accrochant, après que les muscules avaient comblé les fossés, et applani les chemins.

m. CHATELET. *Engin, beffroy;* V.

f. CHAUSSES. Habillement des jambes, que nous appellons aujourd'hui

jourd'hui *bas*. Les *chausses de mailles*, sont longues, et faites comme le pantalon, pour couvrir la cuisse et la jambe, en place de cuissarts et de jambières.

f. CHAUSSE-TRAPE. Fer à quatre angles aigus, disposés en triangle, et qui, dans tous les sens, présente, étant posé à terre, une pointe haute. On en sème les brèches, les fossés et les passages de la cavalerie; c'est aussi le *clou-d'attrape*.

f. CHEMISE MAILLÉE, *maille*, ou *jaque de mailles*; camisole à manches, composée de petits anneaux de fer accrochés l'un à l'autre, ou de chaînettes. On la portait sous des platines de fer, sur des jaques et gambissons. C'est la même chose que *jouques, gollet de mailles* et *jaserans*.

m. CHEVAL. Animal le plus propre à la guerre qu'aucun autre. Le feu, les coups, le bruit, le sang l'animent, et sous son maître il ne connaît aucun danger. On le couvrait autrefois de fer, et alors on l'appellait *bardé*. Aujourd'hui on se contente de le caparaçonner.

m. CHEVAL DE FRISE. Poutre longue de 5 et 6 pieds, traversée en tous sens de pieux armés de fer; pour défendre des passages, et embarasser la marche de la cavalerie.

m. CHEVALET. Grosse fourchette pour soutenir le canon à main.

f. CHEVALERIE. Ordre ancien et militaire, fondé sur des lois, soutenu par des distinctions, et composé de nobles qui faisaient preuve de valeur. Depuis que le lustre de la première chevalerie s'est évanoui, les souverains en ont formé de nouvelles.

m. CHEVALIER. Membre de la chevalerie ancienne ou moderne, reçu avec solemnité, et décoré.

f. CHEVAUCHÉE. Voyage militaire des chevaliers, surtout pour

Digitized by Google

protéger les opprimés. Les chevaliers errans *chevauchaient* continuellement.

m. CHEVET. Coin de mire, pour la bombe, il se glissait entre le coussinet et le mortier. Une vis en rappel en fait à présent l'office

m. CHIEN. Pièce de fer, mobile, sur la platine d'un fusil, qui tient la pierre avec deux mâchoires, et frappe la batterie en tirant le feu du caillou.

m. CHOPE. Habit de peau épaisse, que le page ou valet portait sur le haubergeon; V. *jaque*.

m. CIMIER. Figure hideuse, panache, crinière dont on surmontait les crêtes des casques, pour imprimer de la terreur.

m. CIMETERRE. Grosse épée, longue, large, surtout vers la pointe qui est un peu recourbée en arrière, et tranchante d'un seul côté.

m. CLAIRON. Trompette dont les canaux sont plus resserrés et d'un son plus aigu que ceux de la commune.

f. CLARINETTE. Hautbois d'un ton plus clair, avec une anche moins déliée.

f. CLEF. On donne ce nom à toutes les espèces de manivelles pour remonter, bander un ressort. La gâche, ou détente des arcs à jalet, des premières carabines et des fusils, sur laquelle appuyait le doigt, était appellée clef.

f. CLEF DU TIMBRE. Vis en fer, tournant dans un conducteur à écrou, sur la caisse d'un tambour, pour tendre le timbre qu'elle accroche.

m. CLIENT. Quelquefois on appellait ainsi l'écuyer des seigneurs et des chevaliers, et le vassal qui en relevait.

m. CLOU-D'ATTRAPE, ou *chausse-trape*; V.

m. COIN. Bataillon triangulaire, formé par les troupes d'un canton de Germains, l'angle le plus aigu et le plus long tourné à l'ennemi. Quelquefois il était le plus émoussé.

Digitized by Google

m. COIN DE MIRE. Coin pour hausser et baisser la culasse du canon, en glissant sur la semelle de l'affût; c'est actuellement une vis.

m. COLLIER. Ornement du cou des anciens chevaliers, et que portent encore dans les cérémonies d'éclat les grands officiers de la couronne, et le roi ou prince chef d'un ordre. L'écusson des armes en est entouré.

f. COLISMARDE. Épée longue, déliée; mais s'élargissant tout-à-coup depuis 9 à 10 pouces de la garde, afin de mieux écarter le fer ennemi dans la parade.

m. COLLET DE MAILLES. Partie de l'armure maillée, qui joint le cou et s'étend sur les épaules; ou *gorgette, gorgerette*.

m. COLLETIN. Pourpoint sans manche, du cavalier, fait de buffle, pour le défendre de la pointe du sabre, et même de la balle.

m. COLONEL. Officier qui commande un régiment. Anciennement on disait *coronel*; et chaque capitaine de compagnies, dont François premier composa les légions, prenait le nom de *colonel*. Celui de la cavalerie est le *mestre-de-camp*.

m. COLONEL-GÉNÉRAL. Il y a des grands officiers, qui portent le titre de *colonels généraux*; tels que ceux de l'infanterie Française; des Suisses et Grisons; de la cavalerie légère; des dragons, et des hussards.

m. COMBAT. On désigne moins par ce mot le choc de deux armées considérables, que celui de petites troupes. On dit aussi combat naval. On distinguait dans les tournois plusieurs sortes de combats, de même que dans les défis et dans les jugemens.

f. COMMUNES. Armement des bourgeois des villes et des villages, ordonné par Louis-le-Gros. Ils marchaient chacun sous la bannière de leur paroisse, et venaient

au rendez-vous général, aussi mal disciplinés et aguerris, qu'armés.

f. COMPAGNIE. Troupe de soldats, cavaliers ou piétons, sous un chef, capitaine, et des lieutenans. Les régimens sont formés de plusieurs compagnies. Les compagnies d'ordonnance ou de gendarmerie étaient autrefois les seules existantes, et se donnaient aux princes, et aux seigneurs les plus qualifiés.

f. COMPARSE. Entrée des quadrils aux carrousels, annoncée par les fanfares.

m. CONNÉTABLE. Premier officier général, auquel les maréchaux de France, lieutenans généraux, capitaines, étaient subordonnés. Il recevait du roi, pour marque d'investiture, une épée qu'on portait devant lui, et qu'il tenait nue devant sa majesté dans la marche.

f. CONQUE. Grande coquille de mer, évasée en entonnoir. On s'en est servi comme d'un cor pour donner le signal et animer les soldats. Les poëtes mettaient en main des tritons de ces conques, lorsqu'ils précédaient le char des divinités maritimes.

m. CONTEORS, CONTEOURS, CONTEURS. Ils différaient des *Chanteours* et des *Trouvères*, en ce qu'ils racontaient en prose les hauts faits et vaillantises des anciens preux, et ne les chantaient pas.

f. CONTREPOINTE, ou *Camboron* ; V.

f. COCARDE. Nœud de ruban, blanc, noire ou d'autre couleur, dont les militaires ornent leurs chapeaux, sous la ganse qui accroche le bouton ; on la porte en rosette de contil ou de laine.

m. COR. C'est proprement la conque ou coquille de mer, rude en dehors, émaillée en dedans, et propre à rendre un son, en appliquant les lèvres et soufflant à l'ouverture la plus étroite.

Digitized by Google

Mais c'est aussi un instrument de cuivre, en tube creux, tourné en deux ou trois cercles, et s'évasant toujours depuis l'entrée jusqu'à la sortie.

m. CORBEAU. V. *Loup*.

m. CORBEAU, CORBIN. V. *Bec de corbin*.

m. CORSELET. Petite cuirasse qui ne descend que jusqu'à la ceinture, et que portent les officiers généraux.

f. CORDE. Les cordes étaient employées dans beaucoup de machines de guerre ; mais surtout dans les arcs, les balistes et catapultes. On les tressait de chanvre ou de boyaux.

m. CORDON. On entend par là le ruban que les grands officiers des ordres de chevalerie portent en écharpe pour soutenir la croix. Un *cordon bleu*, un *cordon noir*, un *cordon rouge ;* c'est la manière de désigner ces officiers mêmes.

m. CORNABOUX. Cornet de corne de bouc ou de belier.

f. CORNES. Branches de l'arc, à l'extrémité desquelles tient la corde.

m. CORNET. Ancien instrument militaire, formé de la corne d'un animal, ou de cuivre ; mais plus petit que le cor.

f. CORNETTE. Habillement de tête. On élevait, dans les tournois, une cornette de femme au bout d'une lance ; et le juge de paix la baissait sur celui que les dames voulaient soustraire au châtiment.

C'était aussi un étendard de plusieurs corps de cavalerie et de vaisseaux.

m. CORSECQUE, ou *Angon*. V.

m. CORYTE. *Carquois*, ou plutôt étui pour mettre l'arc et le garantir de la pluie. Les Français n'en faisaient point usage ordinairement; mais les Grecs et les Scythes.

f. COSTILLE. *Coustille, Coutille*. Épée longue, déliée,

triangulaire ou carrée, dont étaient armés les chevaliers et les coutilliers.

f. COTTE-D'ARMES. Habillement brodé; d'étoffe riche; fourré de vair, d'hermine, etc. que les chevaliers portaient sur leurs armes à la guerre et aux tournois; on disait aussi *tornicle*. C'était un manteau court, fendu des côtés, presque sans manches, et assez semblable aux dalmatiques modernes. Les hérauts d'armes en ont encore. On la nomma d'abord *saladine*. V.

f. COTTE-DE-MAILLES, ou *chemise maillée*. V.

f. COTTE-GAMBOISIÉE, le même que *camboron*. V.

m. COTTERAUX. Avanturiers, bandits qui, sous Philippe-Auguste, désolaient les provinces.

f. COUCHE. Partie du fût d'une arme, qu'on approche de la joue et de l'œil pour viser.

m. COUILLARD. Nom vulgaire et trivial de la *catapulte*.

f. COULEVRINE. Pièce d'artillerie fort longue, et dont la portée est étendue. Il y a, la *légitime*, la *bâtarde*, l'*extraordinaire*, etc.

f. COULISSE. *Porte-coulisse, sarrasine, cataracte, herse, orgue de mo*[illegible]; V.

m. COUP-DE-POING. Pistolet de poche très-petit; qui, par son union à la main dont il est presque caché, semble ne donner qu'un coup de poing. Expression triviale.

f. COURONNE. Les rois, les princes, ducs, barons, portaient la couronne sur le héaume. Les dames donnaient des couronnes aux troubadours, surtout de plumes de paon.

f. COURPONTIÈRE. *Contrepointe*, ou *camboron*. V.

m. COURSIER. Gros canon d'une galère, qui tire par dessus l'éperon, et fait sa principale défense.

m. COURSIER. C'est le nom du cheval de bataille des gendarmes et des chevaliers. Les coursiers les plus vîtes

Digitized by Google

et les plus grands donnaient l'avantage à la lance dans les tournois.

m. COURTAUT. Cheval fort et robuste, sans être grand. Il servait au page, ou au chevalier en voyage.

m. COURTOIS-ROQUET. V. *Fer courtois.*

f. COURTOISE. Une lance, une épée courtoise, étaient les armes pour les tournois, avec les tranchans rabattus, les pointes brisées ou frettées. On se servait aussi de lances sans fer.

f. COUSTILLE. Le même que *costille*; V.

f. COUSTILLARDE. *Coustillade*; playe ou balafre faite d'un coup d'épée; surtout au visage et aux endroits apparens.

m. COUTEAU. Arme, de la forme de nos couteaux de chasse, permise aux bourgeois dans les voyages.

m. COUTEAU-DE-BRÈCHE. Arme forte, épaisse, tranchante d'une face et pointue; emmanchée d'un bois de six pieds.

m. COUTELAS. Le coutelas diffère peu du cimeterre; il est large, tranchant et un peu recourbé.

f. COUTILLE. V. *Costille.*

m. COUTILLIER. Cavalier à la suite du gendarme; qui, outre le couteau, avait aussi la coutille.

m. CRANEQUIN. Les uns prétendent que c'était le crochet avec des poulies, attaché à la ceinture, pour bander l'arbalète; les autres un engin pour battre les murs et enfoncer les portes.

m. CRANEQUINIER. Fantassin arbalétrier. Il y avait un grand-maître des cranequiniers et arbalétriers; c'est aujourd'hui le grand-maître d'artillerie.

m. CRAPAUT. Nom d'un affût, qui servait au mortier et au pierrier; fait de plusieurs bandes de fer fondu; plat et rampant comme le crapaud.

f. CRAVATTE. Morceau de taffetas long, souvent de plusieurs

Digitized by Google

couleurs, frangé, et noué au sommet de la lance du drapeau et de l'étendard.

f. CRÊTE. Partie du casque, éminente, qui l'accompagne, comme la crête fait la tête du coq pour soutenir et rompre l'effort du sabre. On l'ornait de panaches, de crinières et de cimiers.

f. CREVETTE, ou *grenade*; V.

m. CRI-D'ARMES. Devise, que les soldats criaient au moment de la charge, et qui servait au ralliement. Les généraux avaient chacun leur cri; et celui du commandant général l'emportait sur tous les autres. Le roi marchant, les soldats faisaient retentir ces mots: *MONT-JOYE, ST. DENIS.*

m. CROC. Arme pointue, avec des crochets, pour percer et tirer à soi. Il y en a de plusieurs sortes, tels que les *harpins, havets, mains de fer.*

m. CROC. *Arquebuse à croc*, ainsi nommée parce que son fût était recourbé en dessous.

m. CROCHET. Pour bander l'arc à jalet des cavaliers archers, le cranequin servait au même usage à l'infanterie.

Il y a aussi dans l'affût du canon, les crochets de retraite, pour tirer en avant ou en arrière au moyen des bricoles.

f. CROISETTE. Fleuret dont la garde est une simple croix; il sert au maître d'armes.

m. CROMORNE. C'était une trompette, droite et sans retour, allant toujours en s'évasant jusqu'au pavillon.

f. CROSSE. Partie du fût d'un mousquet, que l'on tient de la main droite et qui appuie à l'épaule. La crosse du pistolet est plus courte, et la main l'empoigne.

f. CUBITIÈRE. Milieu du brassard, qui enveloppe le coude, et s'élève au devant du pli du bras pour le garantir et laisser les mouvemens libres.

f. CUIRASSE

Digitized by Google

f. CUIRASSE. Principale arme défensive, de fer battu; elle couvre le corps, du cou à la ceinture, et d'une épaule à l'autre, devant et derrière.

m. CUISSART. Armure défensive, pour emboîter totalement les cuisses. Elle tenait aux faltes par le haut, et à la genouillère par le bas.

m. CUISSOT. *Demi-cuissart*, pour les armures légères; ou plutôt, platines à lames défendant le haut de la cuisse et les hanches.

f. CULASSE. C'est l'extrémité la plus épaisse du canon, opposée à la bouche, où est la lumière et la charge de la poudre.

m. CULOT. Fond de la fronde, pour recevoir la pierre.

m. CUSTODE. Garde d'un prince ou d'un roi, ainsi nommé par quelques écrivains.

f. CYMBALES. C'étaient deux vases d'airain, en forme de coupes; tenus à chaque main par des poignées sur la convexité; on les frappait en cadence l'un contre l'autre, en marquant le tems de la marche. On en fait encore usage dans quelques troupes d'infanterie.

f. CHAMAVELLES, ou *cymbales*.

D.

f. DAGUE. Gros poignard, ou épée courte, que le chevalier portait à la ceinture à droite. Il s'en servait dans les combats particuliers.

m. DAMAS. Espèce de sabre renommé pour la bonté de son acier et de sa trempe; on le fabrique à Damas, avec l'acier de Golconde, et on prétend le pouvoir connaître à l'odeur.

m. DAMOISEAU. On appellait ainsi un jeune gentilhomme *varlet* ou *page*, avant qu'il fût fait chevalier.

f. DARDE. C'est le nom qu'on donnait quelquefois au *dard*.

m. DARDELLE. Petit dard pour l'arbalète.

m. DART, *Dard.* Mot qu'on prend assez génériquement pour toutes les armes qui se lancent. C'est cependant un trait, particulier par la forme de son fer, qui a peine à sortir d'une plaie où l'engagent des crochets disposés en arrière.

m. DÉCLIC. *Détente*, échappement du ressort d'une arme à feu.

m. DÉCLIQUÉ. Le décliqué d'une arme était l'instant où la corde partant de la noix, chassait le trait; et, dans l'arme à feu, celui de l'explosion.

v. DÉCOCHER, une flèche, un trait, ou le lancer avec l'arc.

adj. DÉFENSIVE. Une *arme défensive*; qui sert à couvrir, à défendre le corps, et non à attaquer. Telle que la cuirasse, le casque, le bouclier.

m. DÉFI. Provocation pour un combat singulier. Le défi se faisait verbalement ou par écrit; deux armées étant en présence, ou dans un tête à tête. On convenait des armes, du lieu et du jour.

v. DÉGAINER. Tirer une épée du fourreau. Ce terme, aujourd'hui, n'a plus qu'une signification burlesque. Il était synonyme de *sacher, saquer, évaginer.*

f. DÉGRADATION. Cérémonie pour effacer le caractère militaire dans un chevalier ou un soldat, qui avait manqué à son devoir.

m. DEMI-CUISSART. Cuissart pour le cavalier; de peau en dessous de la cuisse, et de fer en dessus.

m. DEMI-ESPADON. Épée de la forme de l'espadon, mais bien moins longue et plus étroite.

f. DEMI-PIQUE, ou *gèse.* Pique de sept pieds de longueur; espèce d'esponton, dont l'usage a été fort étendu dans l'infanterie. On en a même vu à la cavalerie.

Digitized by Google

m. DESTRIER, ou *strier*. Cheval conduit en main droite par l'Écuyer, pendant le voyage, pour le présenter au besoin à son maître. C'était un coursier de grande taille, bardé; et qu'on nommait aussi *cheval de lance*.

f. DÉTENTE, ou *Déclic*; V.

f. DOLOIRE. Espèce de hache d'armes, avec un manche gros et court, ne blessant que d'un côté.

f. DONDAINE. *Catapulte* pour lancer de grosses pierres rondes.

f. DOUILLE. Fer creux, emboîtant le pied de la hampe d'une pique, d'une hallebarde. La partie de la lame, arrondie, et dans laquelle pénètre le bois, se nomme aussi *douille*.

m. DRAGON. Soldat Français, servant à cheval et à pied; coiffé du casque, et muni des instrumens propres aux travaux des camps et des tranchées. Il est de troupe légère.

m. DRAGON-VOLANT. Ancienne pièce de canon. C'était aussi le nom d'une coulevrine d'une grandeur prodigieuse; elle n'est plus d'usage.

f. DRAGONNE. Nœud d'épée militaire, avec un grand frangé; il sert à attacher la garde du sabre au poignet, pour ne pas l'échapper dans la mêlée.

m. DRAPEAU. Grande pièce de taffetas, ou blanche, ou partie de couleurs différentes; portant des armes, des figures ou des devises, et attachée le long d'une grande pique. C'est l'enseigne de l'infanterie.

m. DUEL. Combat particulier, que l'on demandait, qu'on ordonnait même en justice, pour prouver une accusation ou la purger. Les nobles, les femmes, les prêtres et les moines, s'y soumettaient; et ceux-ci fournissaient un *champion*.

Depuis, les rois ont porté des édits sévères, pour proscrire cette fureur; et les duels n'ont plus lieu que clandestinement, entre gens qui se sont offensés.

E

f. Écailles. Pièces de fer, qui se recouvrent réciproquement, comme les écailles sur la peau du poisson. Il existait des armures toutes à écailles mouvantes ; et d'autres à écailles, seulement tracées.

m. Échafaud. Ouvrage de charpente, élevé et orné ; autrement *hours ;* dans lequel se plaçaient les dames et les juges d'un combat, d'un tournoi.

f. Écharpe. Taffetas plié, qui passait devant et derrière le corps, de dessus une épaule sous l'autre ; la couleur des Français fut toujours blanche ; mais les factions se sont distinguées par celles de leurs chefs ; comme les Bourguignons, les Armagnacs. On a porté dans les troupes deux écharpes croisées, l'une blanche, l'autre aux couleurs du capitaine.

m. Écheveau. Corde repliée un nombre de fois, et tordue par les chapitaux de la catapulte et de la baliste, pour faire ressort.

f. Éclisse. Eclat ou tronçon d'une lance rompue.

m. Écouvillon. *Griffon* ou *arrousement.* Gros et long bâton, garni d'une tête ou boîte couverte de peau de mouton, ou de crins en forme de brosse ; pour nétoyer et rafraîchir le canon, en l'y insinuant imbibé d'eau, et même de vinaigre.

m. Écu. Petit bouclier, à l'usage du chevalier et du gendarme. Il y en a eu de ronds, de losangés, d'ovales ; mais plus souvent de carrés, arrondis par les angles inférieurs, avec une pointe. Il était ordinairement chargé des armes et des devises du noble ; et se portait derrière le dos dans la marche ; au bras gauche ou sur la poitrine dans le combat.

m. Écu, Écusson. C'est le *champ,* de la forme de l'écu de

Digitized by Google

guerre, paré des pièces du blazon. L'écusson est ordinairement plus petit que l'écu sur lequel il broche.

m. ÉCUYER. Gentilhomme, servant le chevalier. C'est l'*armiger* des anciens, et le *scutifer* des Gaulois. Il passait ordinairement au grade de chevalier.

m. ÉLÉFAS, ÉLÉPHANT, *olifant, oléfant.* Petit cor, recourbé sans retour, comme le huchet. Les anciens paladins le portaient passé au cou, pour se donner des signaux.

m. ELME. Casque; V. *héaume.*

f. EMBRASURE, ou *canonnière.* Ouverture pratiquée dans les casemates, batteries, ou parapets, pour y placer le canon.

f. EMBOUCHURE. Partie du mors d'une bride, qui passe dans la bouche; autrement *canon.*

C'est aussi une sorte de petit entonnoir, pour recevoir les lèvres ou la bouche, et porter le vent dans le cor et la trompette, auxquels il s'adapte.

adj. ÉMOULU. Fer tranchant, émoulu, aiguisé, affilé. Les armes préparées ainsi servaient à la guerre et aux combats à outrance.

adj. ÉMOUSSÉ. Un fer émoussé, à tranchant et pointes rabattues, servaient aux combats à plaisance. On nommoit ces sortes d'armes, *courtoises.*

f. EMPRISE. Entreprise d'armes ou de lettres que faisaient les anciens chevaliers; à laquelle ils s'obligeaient avec serment, pour l'exécuter avec exactitude.

v. ENCLOUER. Lorsque l'ennemi ne peut enlever une pièce d'artillerie, il enfonce à grands coups de marteau, dans la lumière, un clou long, triangulaire, et d'acier trempé, qui ne peut en sortir, on l'élargit de manière à ne pouvoir servir qu'après une réparation longue et difficile.

Digitized by Google

v. ENFERRER. Percer de la lame, de l'épée, du fer d'une arme.

m. ENFANS-PERDUS. C'était autrefois ceux qu'on nommait *ribauds*. Aujourd'hui ce sont des troupes de soldats de bonne volonté, marchant devant celles qui doivent les soutenir pour forcer un poste dangereux.

m. ENGIEN, ENGIN. Terme générique de toutes les machines employées par les anciens pour l'attaque des places et la défense; il s'appliquait surtout au beffroi.

m. ENGINIER, ENGIGNIER, ENGIGNOUR, ENGINGNIER, *ingénieur*. En général, quiconque donnait le plan des engins ou machines; les construisait et les dirigeait. Ce mot vient d'*ingénium*, génie; parce qu'on en suppose à ceux qu'on emploie à ces sortes de travaux.

m. ENGLAINÉ, ou *Barbelé*; V.

m. ENPENNÉ. Un trait enpenné; garni de pennes ou plumes.

f. ENSEIGNE. Signe militaire, exposé au sommet d'une lance, pour que les troupes puissent se reconnaître, se rallier autour.

Des peuples ont porté des figures d'animaux; d'autres des queues de chevaux. Celles des Français et Européens sont des pièces d'étoffe de diverses couleurs et formes.

On nommait aussi *enseignes*, soit des ajustemens donnés par les dames aux combattans dans les tournois, pour les reconnaître lors de la mêlée; soit des ornemens singuliers sur le cimier, sur le bouclier et au bras.

f. ENTREPRISE. Avantures, ou travaux extraordinaires que les chevaliers faisaient vœu d'entreprendre en faveur des dames, ou pour d'autres raisons. V. *emprise*.

f. ENTRETOISE. Pièce de bois qui sépare et unit les flasques d'un affût; il y en a plusieurs de différens noms, suivant leur position.

Digitized by Google

f. ÉPAULETTE. Tissu de laine, soie, argent ou or, terminé par une frange, et appliqué sur l'épaule, pour distinguer les grades militaires.

f. ÉPAULIÈRE. Partie de l'armure défensive, qui tient au brassard et garantit l'épaule.

f. ÉPÉE. La première, la plus universelle, et la plus noble des armes offensives. Elle est composée d'une poignée, d'un pommeau, d'une garde, d'une lame d'acier longue, pointue, plate ou triangulaire, tranchante ou seulement piquante; montée dans la garde, et rivée au pommeau par la soie qui est sa partie amincie. On la porte au côté gauche, dans un fourreau. Ce mot est aussi générique, et comprend toutes les espèces, même les coutelas et les sabres. La grande épée à deux mains, ou *espadon*, est la reine des épées par ses dimensions énormes.

m. ÉPRON, ÉPERON, ESPERON. Pièce de fer, qui emboîte par deux branches le talon de la botte; et se termine en arrière par une pointe, une rose ou molette piquante et en forme d'étoile ou de soleil à rayons. Ceux des chevaliers étaient dorés, et faisaient la marque distinctive de cet ordre; ceux de l'écuyer, argentés.

m. ÉPIEU. Arme offensive, composée d'un fer oblong, pointu, tranchant des deux côtés, et d'un long manche. Les épieux de chasse différaient par leur fer, qui avait la forme d'un cœur aplati.

f. ÉPROUVE, *épreuve, essai, escrémie, vêpres de tournois.* Joutes, courses que faisaient entre eux les écuyers, la veille d'un grand tournoi.

m. ESCADRON. Division d'un régiment de cavalerie, qui, rangé en bataille, observe des distances, pour faciliter ses évolutions.

Digitized by Google

m. ESCARPIN, ESCHARPIN. Chausson de cuir, pour mettre dans le *pedieux*, ou soulier de fer.

f. ESCOUPETTE, ESCOPETTE. Espèce de petite arquebuse, ou carabine, connue sous Henri IV; c'est, à peu près, le mousqueton actuel de la cavalerie.

f. ESCRÉMIE. V. *éprouve*.

m. ESPADASSIN. Terme devenu trivial, et qui signifie un traîneur d'épée, un coupe-jarret. C'était, jadis, celui qui portait l'espadon.

f. ESPADE, *m.* ESPADON. Épée très-longue, large, pesante et tranchante. On la tenait à deux mains, en se défendant par un moulinet. On disait; *jouer de l'espadon.*

f. ESPÉE, ESPIC, ESPIE. *Épée*. V.

m. ESPIEUX. V. *épieux*.

m. ESPONTON. Il ressemble beaucoup à la demi-pique, et sert au même usage. Les officiers de l'infanterie ne l'ont quitté que depuis peu; et ceux des compagnies bourgeoises le portent encore.

m. ESTAPE. *Poteau*, pilier de bois, qui soutenait de bout dans les mines les terres de la voûte, et auquel on mettait le feu, pour la faire tomber.

m. ESTOC. Bâton ferré; mais on le dit de la pointe des armes et surtout de l'épée. *Un coup d'estoc.*

f. ESTOCADE. Longue épée, qui n'était faite que pour pointer, ou frapper d'estoc.

m. ESTRADIOT. Chevau-léger, d'Albanie; V. *stradiot*.

m. ESTRAMAÇON. Coup que l'on reçoit, du tranchant près la pointe, d'une forte épée, d'un cimeterre. On appelle aussi *estramaçon* l'extrémité du sabre, à un pied de distance de la pointe; *extrema acies*.

m. ESTRIER. V. *étrier*.

m. ÉTENDARD. Enseigne de la cavalerie. L'étendard est de la forme et de la grandeur de la bannière des chevaliers;

liers ; d'une étoffe épaisse, chargé de broderies, ordinairement très-riches, avec des devises.

m. ÉTRIER, *estrier* ou *estrieux*. Appui pour le pied du cavalier, composé de plusieurs bandes de fer en treillis. Il est pendu à la selle par une courroie. Celui de première invention fut nommé *sautoir*.

m. ESTRIEUX. V. *étrier*.

f. ÉTRIVIÈRE. Longe, ou courroie de cuir qui s'étend et s'accourcit à volonté, au moyen d'une boucle ; et, tombant de chaque côté de la selle, soutient les étriers. C'est de là que vient la phrase : *donner les étrivières*, pour fouetter ; parce qu'on s'en servait pour punir les cavaliers qui passaient par les courroies.

v. ÉVAGINER, *tirer l'épée*, *sacher* ; V.

F

m. FAGOT-DE-SAPE. Fagot de trois pieds, avec un piquet qui le traverse dans sa longueur, pour le ficher debout devant le travailleur ; et le mettre à couvert.

f. FALARIQUE. Trait enflammé, armé d'une très-forte lame. On le lançait avec la baliste, dans les rangs ; et contre les machines pour les incendier. C'est aussi la *lance à feu*.

m. FALTES. Lames croissantes au bas de la cuirasse, depuis la ceinture jusqu'aux cuissarts.

f. FANFARE. Bruit d'instrumens militaires réunis, surtout de trompettes.

m. FANON. Espèce de bannière ; V. *gonfanon*.

m. FANTASSIN. Soldat qui marche et combat à pied.

f. FAPIFARE. Son de la trompette en expression antique.

m. FAQUIN. Homme de bois, tournant sur un pivot, et destiné aux exercices du manège. On rompait la lance

Digitized by Google

contre le faquin; ce jeu était plaisant; de là est venue l'épithète de *faquin*, que l'on donne à un fanfaron qui fait mine de se battre contre tout venant, et tourne le dos au moindre danger.

f. FASCINE. Fagot de branches d'arbres, pour combler un fossé, et former avec la terre des retranchemens.

f. FAVEURS. Ouvrages tissus de la main des dames; ou parties détachées de leur ajustement, dont elles ornaient leurs chevaliers, pour les encourager et les reconnaître dans le combat; V. *enseignes*.

m. FAUCHARD. Arme tranchante des deux côtés, garnie de pointes et emmanchée, de cinq à six pieds de long. On la nommait aussi *besague*.

m. FAUCHON. Épée ou sabre recourbé par le tranchant, en forme de faucille. Il est peu français; et l'on ne voit pas qu'on en ait fait beaucoup d'usage.

Les esclaves des Orientaux les suivent, armés du fauchon, qu'ils passent sous le cou des ennemis renversés par leur maître; et le pied appuyé sur l'estomac, ils séparent la tête et la portent en triomphe.

m. FAUCON. Petite pièce d'artillerie pour la campagne, portée sur un brancard ou sur un mulet. *V. de mulet.* C'est aussi la hallebarde; V. *bec-de-corbin*.

m. FAUCONNEAU. Pièce d'artillerie, longue, et d'un assez petit diamètre.

m. FAUCRE. Arrêt de la lance; ou plutôt, espèce de potence ou soutien, attaché au côté de la cuirasse.

f. FAULX. La faulx pour la guerre, servait à combattre et à faucher, en la dressant ou la coudant. Les peuples de l'Asie et de l'Afrique, garnissaient leurs chariots de faulx, et les poussaient dans les rangs ennemis.

f. FAUSSE-LANCE. C'était un cavalier ou un fantassin que les capitaines louaient, pour faire paraître les

compagnies plus complètes. On appelle encore ainsi une pièce de canon en bois, qu'on mêle à une artillerie faible, afin d'imprimer plus de terreur à l'ennemi. C'est la même chose que *passe-volant*.

m. FER. Ce mot, en général, signifie le métal aigu, tranchant ou piquant, qui garnit un manche de bois, un bâton, une poignée de sabre, une garde d'épée; c'est la lame. Celui des combats était *émoulu;* celui des tournois, se nommait *fer non émoulu, fer sans émoulure, fer rebouché, mousse; fer de rochet* ou *de roquet, courtois-roquet*, etc. Le mot *fer*, en terme de guerre, signifie toute espèce d'armes; et l'on dit : *porter le fer et le feu* dans un pays, lorsque les troupes tuent et brûlent tout ce qui s'y rencontre.

m. FERS. On entend aussi par *fers*, les chaînes, les entraves dont on chargeait les prisonniers ; on les mettait aux fers, sous la garde des écuyers.

Les chevaliers, qui formaient des entreprises, recevaient des anneaux ou chaînes de leurs dames, pour marquer qu'ils étaient liés par leur vœu; de-là vient l'expression : *porter les fers* d'une belle.

m. FER-ARDENT, *fer chaud*. L'épreuve du fer ardent se faisait, ou en obligeant l'accusé de passer pieds nuds sur douze socs de charrue ardens; ou de tenir, trois fois, une barre de fer rouge, en la jetant dans l'espace de neuf pas; ou de fourrer sa main dans un gantelet rougi à un brasier, en présence des juges.

v. FERRER DES ÉPERONS, *piquer des deux*. Frapper vigoureusement des éperons, pour partir au galop.

f. FÉRÉTE, FERRÉTE, FERRETTE. Ancien nom des épées, qui doit son origine au métal dont elles étaient forgées.

m. FERMAIL, FERMAILLE, FERMOIR. Grosse boucle ou agrafe épaisse, traversée par un ardillon ou patte,

avec des pendans à charnières qui l'attachent sur les bardes ou sur le girel; les courroies pliées, embrassant l'ardillon, assurent le harnois aux côtés de la selle d'armes.

m. FERMAILLET. V. *frémaillet.*

m. FEUILLARD. *Lambrequin* ou *volet*, de la forme de feuillages ou palmes; servant à nouer le cimier sur le casque.

m. FIFRE. Petite flûte allemande ou traversière, d'un son aigu. On en faisait usage dans les premiers temps de l'infanterie française, pour accompagner le tambour.

m. FLAMARD, FLAMBARD. Épée à flammes; on la supposait étincellante, flamboyante et réellement de feu dans la main du héros.

f. FLAMBERGE. Grosse et forte épée des chevaliers, et dont ils se servaient de préférence à toute autre.

f. FLAMMES. Bandes d'étoffe, longues, partagées en deux queues coloriées, sans armoiries; pour mettre aux lances, aux mâts des navires.

m. FLANCOIS. Partie des bardes, en fer ou cuir bouilli, pour couvrir les flancs et la croupe du cheval jusqu'au jarret; on disait aussi, *pissière.*

m. f. FLASQUES. Ce sont deux forts madriers assemblés par des entretoises; ils composent l'affût.

On nomme aussi *flasque* le *fourniment.*

f. FLÈCHE. Arme offensive qui se décoche avec l'arc. C'est une verge de bois ou de roseau, armé d'un fer plat, aigu et losangé; garnie de pennes à l'autre extrémité.

m. FLEURET. Épée à lame carrée, émoussée; garnie par le bout d'un bouton revêtu de liège et de cuir: on l'emploie à l'escrime, pour s'exercer à l'attaque et à la défense.

f. FLIC, FLIS, FLISE, ou *flèche.*

m. FLOQUET. Banderole aux armes du bachelier, autrement *penoncel*; attachée au sommet de la lance.

f. FLUTE. Tuyau de bois, avec un bec pour souffler dedans, et des trous pour varier les sons, en les fermant ou ouvrant des doigts.

f. FONTES. Ce sont deux étuis fermes et solides, attachés aux côtés de l'arçon pour recevoir les pistolets.

m. FOUET D'ARMES. Manche court, terminé par des chaînettes ou des cordes qui soutiennent des globes de fer garnis quelquefois de pointes; on le nomme autrement *scorpion*.

f. FOUGACE, FOUGADE, FOUGASSE. Petite mine ou fourneau, qu'on fait jouer sous un ouvrage, lorsqu'il est de peu d'importance, ou qu'on ne peut préparer la mine. On s'en sert aussi pour détruire les logemens.

f. FOULE. *Combat à la foule*. C'était celui où les chevaliers mêlés, l'épée à la main, l'écu au bras, combattaient sans ordre, à droite, à gauche; tous ceux enfin qu'ils rencontraient.

m. FOULOIR, *refouloir*; V.

f. FOURCHETTE. Bâton de quatre pieds environ, dont le fer pointu s'enfonçait en terre, l'autre bout fourchu recevant et soutenant le mousquet.

m. FOURNEAU. Chambre carrée de la mine, où l'on dépose la poudre, et que l'on renferme par des galeries.

m. FOURNIMENT. Étui de bois, de corne ou de cuivre, dans lequel les soldats portaient autrefois leur provision de poudre; autrement *flasque*.

f. FORQUINE, FOURQUINE, autrement *fourchette*; V. on disait: un *mousquet à forquine*.

m. FOURREAU. Gaine, étui, dans lequel on met l'épée, le sabre, et même le pistolet.

On disait anciennement *sache*.

f. FRAMÉE. Première lance des Français, dont le fer était très-acéré, plat, étroit et court.

m. FRANC-TAUPIN, ou *huron*. Mauvais soldat pour les combats ; mais dont la principale destination était de creuser les fossés, les tranchées, les mines ; enfin, de remuer la terre comme la *taupe*.

f. FRANCISQUE. Hache d'armes des premiers Francs. Les piétons, les cavaliers, les chefs, le roi même en étaient munis.

f. FRATERNITÉS. C'était une association très-étroite qui se faisait entre deux chevaliers, avec des cérémonies et des sermens sur les choses saintes. V. *art. chevalerie*.

m. FRÉMAILLET, *fermaillet, petit frémaille, petit fermoir*; espèce d'agrafe servant à attacher les volets sur le front, la cotte d'armes sur les épaules. Il était doré ou enrichi de diamans.

m. FRET. Anneau ou boucle pour la lance ; V. *morne*.

f. FRETE. Nom très-ancien de la flèche.

adj. FRETTÉ. Épée, lance *frettée*, ou dont la pointe était rompue pour les combats à plaisance ; c'est aussi un terme de blazon.

f. FRONDE. Arme offensive, très-ancienne ; formée de deux ou trois cordes et d'un culot, dans lequel se place une pierre qu'on lance avec force, après une vibration circulaire.

m. FRONTEAU DE MIRE. Bourlet de cuivre ou de bois, qu'on mettait autour du collet d'un canon pour le pointer.

f. FUSÉE. Pièce d'artifice, semblable à un fuseau. On s'en est servi pour brûler les magasins.

Mais comme on connaît plutôt en guerre la fusée de bombe, c'est un tuyau plein, qui pénétrant l'in-

térieur de la bombe, y met le feu au moment où elle approche de terre.

m. FUSIL. C'est une arme à feu de l'usage le plus étendu, et que porte l'infanterie.

m. FUSIL-A-VENT. Fusil dans lequel, au lieu de poudre, on comprime l'air qui, s'échappant par un déclic, pousse la balle avec force. Il tire plusieurs coups de suite, en y remettant chaque fois une balle; mais il n'est pas d'usage à la guerre.

m. FUSILIER. Soldat armé du fusil.

m. FUST. Bois sur lequel sont montés les ferremens d'un fusil, d'une pique, d'une lance, etc.

G

m. GABION. Mannequin, panier d'osier, haut de six pieds; qu'on emplit de terre, après l'avoir fiché par un bout dans le gazon d'un parapet, pour tirer et travailler à l'abri.

f. GACHE. Petite pièce de fer, placée sous la platine du fusil, nommée aussi *détente*; On la presse du doigt, pour détendre le ressort de l'arme.

m. GAGE DE BATAILLE. Un chevalier faisant un défi, jetait par terre un gant ou gantelet, et celui qui le ramassait, s'engageait, par cette action, au combat. C'est ce qu'on appellait : *relever le gage de bataille.*

f. GAINE. Étui du poignard, de l'épée, du sabre. On dit aujourd'hui, *fourreau.*

f. GALÉE. Ancien nom du casque; ainsi que d'un certain vaisseau rond.

f. GALÈRE. Navire presque plat, à plusieurs bancs de rames et à voiles; armé de batardes, pierriers, et d'une grosse pièce de canon nommée coursier. Les galériens sont

Digitized by Google

les rameurs, et mènent ordinairement ce vaisseau de course terre à terre et le long des côtes. La galère est fort connue dans la méditerranée.

f. GALERIE *de mine*. Conduit souterrain, pour communiquer des dehors à la chambre de la mine. On le nomme *araignée, rameau, branche, canal, retour*, suivant sa forme et sa disposition. La galerie est aussi une petite allée, revêtue de charpente et de gazons, pour passer le fossé d'un ouvrage à miner.

m. GALET. Petit caillou, ou *jalet*, qui se lançait dans la fronde ou l'arc à jalet.

m. GALLIADOURE. Poëte, dont les traits satiriques contre le beau sexe excitaient les chevaliers à le poursuivre avec chaleur, et à lui faire porter la peine de sa témérité.

m. GAMBESON, GAMBISSON, GAMBOISON. C'est la même chose que le *goubisson*, le *golisson* et le *camboron*; V.

m. GANTELET, GANTELEZ. Gros gant de fer, dont les doigts sont mouvans et à écailles ou lames assemblées sur de la toile.

m. GARÇON, ou *gros-valet*; V.

f. GARDE. C'est la défense, la garde d'un poste, d'un camp; à laquelle veillent nuit et jour un ou plusieurs soldats.

On nomme *garde*, dans quelques armes, la partie de la poignée qui recouvre la main et la sauve des coups; la *garde d'une épée*, d'un sabre, d'une lance.

m. GARDE. Militaire qui veille à la garde des princes; auquel on donne le nom de *garde du corps*; *garde de la manche*; *garde de la porte*; *garde française*, *suisse*, etc.

m. GARDE-BRAS. Pièce de fer, sur le brassard droit, depuis l'épaule

l'épaule jusqu'à la cubitière ; pour rompre l'effort des coups, auxquels ce bras est le plus exposé.

m. GARDE-BRAYE. C'est la même chose que *brague ;* V.

m. GARDE-COLLET. Pièces ou bandes de fer épaisses, s'élevant sur chaque épaule, pour garantir la gorge et le cou, de la lance, du fauchart, etc.

f. GARGOUCHE, GARGOUGE, GARGOUSSE. Enveloppe cylindrique pour le canon. C'est ce qu'on nomme aussi *cartouche ;* V.

m. GARROT, ou *matras ;* V.

m. GASTADOUR, *vastadour, pionnier ;* V.

m. GENDARME. Homme à cheval, armé de toutes pièces.

f. GENDARMERIE. Réunion en un corps, des compagnies d'ordonnance de gendarmes. C'est la plus ancienne de toutes les milices françaises. La compagnie écossaise fut la première garde de nos rois.

m. GÉNÉRAL. Prince, maréchal de France, ou tout autre commandant en chef un corps de troupes assez considérable pour être regardé comme une armée. Un officier général, est celui qui, n'étant attaché à aucun régiment, peut en commander plusieurs, ou par son grade, ou par sa commission.

f. GENOUILLÈRE. Partie de l'armure, qui couvre et défend le genou.

m. GENTILHOMME. Homme d'extraction noble, et de famille illustre par ses services dans les armes ou dans la robe. Rien de plus commun que les *gentilshommes ;* tous veulent l'être dans notre siècle ; rien de plus rare, si l'on porte, dans leur généalogie, le flambeau de la vérité ; dans leur cœur, la pierre de touche du discernement ; dans leur conduite, la loupe de la critique.

f. GENTILLE-FEMME. C'est ainsi qu'on désignait la femme noble d'origine.

m. Gèse. *Demi-pique*, ainsi nommée par les Gaulois.

f. Giberne. Morceau de bois, en cube carré et allongé; percé en dessus de plusieurs trous, pour recevoir autant de cartouches du calibre du fusil; la giberne est recouverte de cuir noir, dont une partie forme couverture pour la garantir de la pluie: une lanière la porte écharpe au côté droit.

m. Gimblet. Petite flèche.

m. Girel. Housse du poitrail du cheval; ou partie de l'armure qui le couvre ainsi que les épaules.

f. Girouette. Petite bannière carrée, que le chevalier banneret mettait à sa lance et sur le faîte de ses châteaux. Celle du bachelier se nommait *pennoncel* ou *pennonceau*.

m. Glaive. Épée, sabre, poignard; enfin toute arme tranchante et perçante. On nommait aussi *glaive*, une lance mince et légère, ferrée d'une pointe longue et aiguë.

m. Gland. Balle de plomb, pour la fronde, coulée en forme de gland, et chargée quelquefois de caractères.

m. Golisson. V. *gambeson* et *camboron*.

m. Gollet de mailles, ou *chemise maillée*; V.

m. Gonfalon, Gonfanon, Gonfaron, Gonféron. Sorte de bannière, sous laquelle marchaient les vassaux des grandes églises, lors de la convocation du ban, et pour la défense de leur territoire. *L'oriflamme* était le gonfanon de l'église de St. Denis.

m. Gonfalonier, Gonfanonnier. Vassal de distinction, chargé de porter et de défendre le gonfanon de l'église dont il était l'avoué, le patron, le protecteur.

f. Gorgerette, ou *collet de mailles*; V.

m. Gorgery, Gorgerin. Partie de l'armure tenant au bas du héaume, pour garantir le cou; formée d'une seule pièce fixe, et de plusieurs mouvantes.

m. GOUBISSON. V. *Camboron.*

m. GOUSSET. Pièce de l'armure, faisant partie de l'épaulière, qu'elle accompagne devant et derrière l'aisselle, en saillie; et qu'elle joint par un angle qui suit le pli de l'épaule, ne lui laissant en dessous que la liberté du mouvement. On en trouve aussi en dehors de la cubitière et de la genouillère.

f. GRACIEUSE. Lance légère, ou *glaive*; V.

f. GRAPPE. Amas de balles autour d'un cylindre poissé, du calibre du canon; pour mettre en place du boulet.

m. GRAPPIN. Crochet pour l'abordage; on le lance de dessus les haubans; et avec le cabestan on amène le vaisseau ennemi. Il y a aussi des ancres qu'on nomme *grappins.*

m. GRÉGEOIS. Feu composé de résines, brûlant même dans l'eau, avec lequel on incendiait les navires et les machines de guerre.

f. GRÉGUES. Haut-de-chausses, ou espèce de culottes, qui se posaient sous l'armure des cuisses, et s'étendaient jusqu'à l'escarpin ou soulier.

f. GRENADE. Petite bombe, du calibre d'un boulet de deux ou de quatre; on la jette à la main dans les tranchées et dans les logemens; c'est aussi la *crevette.*

f. GRENADE *borgne, aveugle.* Espèce de petite bombe qui, sans fusée, prend feu par le choc du premier corps dur qu'elle rencontre.

m. GRENADIER. Soldat d'infanterie, choisi pour la haute taille, la force et la résolution, dans les compagnies de fusiliers. Il est employé à l'attaque des postes les plus périlleux, et jette la grenade.

f. GRÈVE. C'est proprement le devant de la jambière, ou armure de la jambe.

m. GRIFFON. *Arrousement, écouvillon.* V.

f. GRILLE. Partie de la visière du héaume, qui couvre les

yeux, en leur laissant le jour et la vue par des trous; des ouvertures, quelquefois en forme de grilles ou treillis.

m. GROS-VALET. Domestique de chevalier et de gendarme, de basse extraction; ainsi nommé, pour le distinguer du valet, ou varlet, autrement du page.

m. GUARROT. *Garrot, matras;* V.

m. GUIDON. Ancien drapeau ou étendard des compagnies d'ordonnance; il était long et fendu en deux pointes. On donne encore ce nom à l'officier qui en est chargé.

Le *guidon* est aussi une petite pointe de fer élevée au bout du canon d'un fusil, pour diriger la mire.

f. GUIMPLE. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *guimpe;* et anciennement *coiffe* ou *cornette;* V.

f. GUINDRELLE. Ancienne épée; on se sert aujourd'hui de ce terme en style burlesque.

f. GUISARME. Arme d'hast. Espèce de javeline à deux fers tranchans et pointus; ou *vouge*.

H

f. HACHE D'ARMES. La hache, instrument de travail, a servi d'arme, surtout dans les premiers tems de la monarchie. Elle était faite comme la coignée ou doloire du charpentier, et se nommait alors *francisque*. La hache d'armes a le fer en demi-cercle, et un marteau à l'opposite; c'est alors le *barbole* ou *martiaire*. Celle de l'abordage n'a pas de marteau, mais une lame pointue.

m. HACHEREAU. Hache d'armes, petite, légère, courte, et avec une lame de moindre diamètre que la hache, et sans marteau opposé. C'est aussi la *serpe d'armes*.

v. HACHER, HACHIER. Frapper de taille.

f. HACQUEBUTE. Nom que l'on donna d'abord à l'arquebuse.

Digitized by Google

f. HALLEBARDE. Arme de six à sept pieds de haut; composée d'une lame pointue, tranchante et crochue des côtés; sur une hante forte et qu'on prend à deux mains pour combattre.

m. HALLEBARDIER. Soldat armé d'une hallebarde; qu'on nommait aussi *traban*, à cause du manche ou de la trabe de l'arme.

m. HALECRET. La même chose que *alecret;* V.

f. HAMÉE. Bâton de l'écouvillon ou du griffon.

f. HAMPTE, HAMPE. Manche en bois, des armes qu'on nomme d'hast. Ce mot est corrompu de *hante*.

m. HANAPIER, HANEPIER. Partie de l'armure couvrant la poitrine ou le *hanap*. Ce plastron de fer se portait par le militaire armé à la légère, sur le camboron.

f. HANTE. Bois long, sur lequel se monte une arme d'hast. On dit communément *hampe*.

f. HAQUENÉE. Cheval d'apparence, amblant, et pour les voyages du chevalier.

m. HARNEMENT, autrement *bardes*. Nom général de l'armure du coursier, accompagnée de housses.

m. HARNOIS. Habillement complet en fer et armes défensives de l'homme de guerre.

m. HARPEAU. Espèce de grappin, ou ancre à quatre bras, qu'on lance pour l'abordage.

m. HARPIN, HARPIS. Arme d'hast de sept à huit pieds, dont le fer pointu est accompagné d'un crochet.

f. HARQUEBUSE. *Arquebuse;* V.

m. HARQUEBUSIER. V. *Arquebusier*.

m. HAST. On comprend sous le nom d'armes d'*hast*, toutes celles montées sur un manche de bois, ou bâton; telles que la pique, la pertuisane.

f. HASTE. C'est le javelot sans fer, qu'on voit en main des déités bienfaisantes.

Digitized by Google

On appellait aussi *hastes*, la lance, la pique.

m. Hastaire. Milicien Romain, et en France, le soldat armé d'une pique.

m. Hauberc, Haubers, Haubert. Cotte de mailles serrées, destinée spécialement aux nobles et gentilshommes de *haubert ;* V. *brugne*. C'est la même chose que *loriques*.

m. Haubergeon. *Chemise maillée ;* V.

m. Haubergier. Gentilhomme, possesseur d'un fief de haubert.

m. Havet. Crochet ou *harpin ;* V.

m. Haubitz. *Obus, obusier ;* canon court, et presque de la forme du mortier.

m. Haut appareil. *Armé à haut apparèil ;* en équipage de guerre ; *de pied en cap.*

m. Hausse-col, Hausse-cou. Partie de l'armure défensive qui, environnant le cou, garnit le dessus des épaules, le devant et le derrière de l'estomac. Aujourd'hui, c'est un simple croissant de fer ou de cuivre, doré et orné, qui pend sur la poitrine, soutenu par un ruban.

m. Hautbois. Instrument de bois, à vent et à anche. Il a été fort employé dans la musique militaire, et l'est encore dans quelques troupes.

m. Haut-de-chausses. Partie de l'habillement, qui couvre depuis les reins jusqu'aux genoux. Les hérants d'armes portaient le *haut-de-chausses* retroussé et de velours.

m. Hautber. V. *hauberc*.

m. Héalme, Héaume. Le plus noble des casques, et le plus complet, réservé au chevalier et au gendarme. On disait aussi *iaume, elme*.

f. Hélélope. *Beffroy*, ou *tour roulante ;* V.

m. Héraut d'armes. Officier de guerre et de cérémonie, dont la personne était sacrée et respectée par les ennemis les plus furieux. Ses fonctions très-étendues, lui

donnaient un relief ; mais il ne paraît plus qu'aux sacres, aux mariages, aux funérailles des rois, et à quelques cérémonies d'éclat.

m. Hérisson. On appelle ainsi le *cheval de frise ;* V.

Comme aussi une boule hérissée de pointes, souvent creuse et remplie d'artifice, pour défendre la brèche.

m. Héros. Homme de guerre, illustre par ses actions et sa bravoure. Les Francs donnaient plutôt le nom de *preux* et de *brave*, que celui de héros.

f. Herse, *sarrasine ou cataracte.* Barrière faite en treillis de barres de fer ou de bois, pointues ; soutenue avec des cordes derrière la porte d'une ville, pour tomber, au besoin, le long d'une coulisse.

C'est aussi un assemblage de bois, tel que celui qui sert à la culture des terres, dont les pointes sont en fer. On le pose à plat, ces pointes élevées, pour défendre un passage de fossé, de rivière, et arrêter la cavalerie.

m. Heuques, ou *hoqueton ;* V.

m. Heuses. Les *heuses* étaient les souliers de fer, tenant aux bottines ou jambières ; composés d'une semelle, et de plusieurs lames à recouvrement. Le *heuse* était nommé quelquefois *pedieux.*

m. Homme d'armes. Guerrier qui faisait usage de toute l'armure défensive ; c'est proprement le *gendarme.*

m. Hoqueton. Casaque militaire, plus longue que la cotte d'armes ancienne, mais à peu près de la même forme, et ornée ; plusieurs troupes la portaient il y a encore peu de tems ; autrement *heuques.*

m. Hours, ou *échafaud ;* V.

m. Hourt, *heurt.* Choc de deux troupes de guerre ou de tournoi.

Digitized by Google

m. Houseaux. Bottes pour la paix, comme pour la guerre; ou plutôt, pour les gens de pied que de cheval. Il y en avait de grands et de petits.

f. Housettes. V. *houseaux*.

f. Housse, Houssure. Couverture de drap, de soie, d'étoffe d'or ou d'argent, qu'on mettait dans les montres par dessus le harnement, pour couvrir les flancois et girel. Elle était ordinairement aux couleurs et aux armoiries du cavalier; et connue sous le nom de *caparaçon, sambue* ou *tenicle;* autrement *parement*.

C'était aussi une couverture de gaze, dont les nouveaux chevaliers voilaient leur écu, lorsqu'ils n'avaient encore rien fait qui les distinguât.

m. Huchet. Petit cor recourbé sans retour; il servait aux chevaliers à la chasse, et même à la guerre pour donner quelques signaux. C'est *l'oléfas, oliphant* ou *éléphas;* V.

f. Hugue de brigandine. *Anime* ou *brigandine*, V.

m. Huissier d'armes, *sergent d'armes*. Ancien et premier officier de la garde intérieure, chez le roi, armé d'une masse. Aujourd'hui l'huissier de la chambre ouvre et garde la porte de l'appartement du souverain.

m. Huissier, *vissier*. Nom des vaisseaux déstinés au transport des chevaliers et des gendarmes.

m. Huron. *Franc-taupin*, ou *mineur;* V.

m. Hussard, Hussart. Troupe légère, originaire de Pologne et de Hongrie. Le hussard porte un uniforme riche et singulier; il était d'abord auxiliaire en France.

m. Hyppogriffe. Animal fabuleux; monture des héros, tenant du cheval et du griffon; V. *andriaque:* on écrit mieux *hippogriphe*.

I - J.

Digitized by Google

I-J

m. JALET. Petit caillou rond, ou *galet*, dont on chargeait l'arc-à-jalet.

f. JAMBIÈRE. Chaussure de fer, depuis le soulier jusqu'à la genouillère; le devant se nomme *grève*.

f. JAQUE. Espèce de *camboron* ou de *gambisson*; différente, en ce qu'on la portait, non sous l'armure, mais dessus; elle était alors faite d'un cuir épais, de peau de cerf, et pour les seigneurs, de brocard d'or ou d'argent. C'est le même que *chope*.

f. JAQUE DE MAILLES, ou *chemise maillée*; V.

m. JAQUEMART. Grosse et forte épée; autrement *braquemart*; V.

m. JAQUEMAR, JAQUEMART. Nom que l'on donnait quelquefois à l'homme d'armes; soit qu'il fût pris de *jaque de mailles*; soit que Jaquemar de Bourbon, prince très-vaillant, et qui paraissait toujours en armes, y eût donné lieu.

m. JARNAC, *coup de jarnac*, ou de revers; tel que celui dont Jarnac coupa le jarret à Lachâteigneraie, et auquel il donna le nom.

f. JAVELINE. Arme d'hast; composée d'une hante, d'environ quatre pieds et demi; forte, et revêtue de bandes de cuir ou de fer, surmontée d'une lame courte, large, épaisse, tranchante et pointue. Le cavalier en frappait de rudes coups, et la lançait quelquefois. On l'appellait aussi *matère*.

m. JAVELOT. Arme plus courte que la javeline, et de la même force; son fer, quelquefois piramidal, portait sur une base triangulaire; on le jetait de trente ou quarante pas.

m. IAUME, *elme ou héaume*; V.

T

m. JASSERANS, ou *cotte de mailles;* V.

m. IMPROVISATEUR, *chantère* ou *chanteour;* V.

f. INFANTERIE. Troupe composée de fantassins ou de soldats qui marchent et combattent à pied.

adj. INFERNALE. Machine, ou plutôt mine d'eau, faite sur un vaisseau, sur un bateau; pour renverser un pont, détruire un fort. V. *article mines.*

adj. INNOCENTE. *Arme courtoise* ou *innocente;* dont le fer est émoussé et morné, pour le tournoi.

m. JOINGLEUR, JONGLEUR, JONGLEOUR, JUNGLEUR. Les *jongleurs*, comme les *trouvères*, fîrent d'abord des poësies pour célébrer les hauts faits de la chevalerie; ensuite, ils représentèrent sur des théâtres, et fûrent les premiers comédiens français.

m. JOUQUES; *jaques de mailles* ou *chemise maillée;* V.

f. JOUSTE, JOUTE. Combat à cheval, d'homme à homme, avec la lance et l'épée.

m. JOYAU. V. *enseignes* ou *faveurs.*

On donnait aussi au vainqueur, dans une joute, le joyau proposé ou convenu entre les deux combattans, comme une bague de prix, une écharpe dont le victorieux faisait don à sa maîtresse.

f. JOYEUSE. Épée de Charlemagne.

m. JUGE. Les chevaliers, chargés de rendre la justice, laissèrent cette intéressante fonction aux *chevaliers ès lois.* Il y avait aussi des *juges de camp*, pour les batailles et tournois.

m. JUGE DE PAIX. Chevalier chargé de l'enseigne ou cornette des dames, dans le tournoi.

m. JUGEMENT. Le *Jugement de Dieu*, était l'épreuve du fer chaud, ou de l'eau. V. *fer.*

f. JUISARME, ou *guisarme;* V.

Digitized by Google

L.

m. LABARUM. Étendard des empereurs Romains, devant qui on le portait sous la garde de cinquante hommes choisis, qui tour à tour s'en chargeaient.

C'était une longue lance, traversée par un bâton, d'où pendait une voile pourpre, frangée, bordée de pierreries, et chargée d'une aigle brodée en or.

Constantin substitua à cette aigle une croix, avec le monograme J. C. accotté de l'A et ω. On le gardait dans une enceinte séparée du camp, sous une riche tente.

v. LACER. La science de l'écuyer consistait à bien lacer le casque et la cuirasse de son maître; c'est-à-dire à serrer les courroies, et tourner les rivets et lacets.

m. LACET, ou *rivet.* Petit crochet de fer, pivotant, pour unir les parties du héaume.

f. LAISCHES. Lames de fer, pendantes des épaules sur les bras, de la ceinture sur les cuisses, et attachées aux jouques.

m. LAMBEAU, LAMBEL, LAMEQUIN, LAMBEQUIN, LAMBREQUIN. Les *lambrequins, feuillars* ou *volets*, sont des bandes d'étoffes de diverses couleurs, semblables à des rubans, dont on nouait les cimiers et les plumes sur le haut des héaumes, et qui retombaient en volant très-bas, surtout aux tournois.

f. LANCE. La plus noble des armes d'hast. Il y en eut de plusieurs grandeurs, de plusieurs formes, et de différens fers.

f. LANCE DES DAMES. Dernière joute, pour terminer un tournoi en l'honneur des dames.

f. LANCE *fournie, garnie.* Le gendarme, suivi de cinq

Digitized by Google

cavaliers, aux termes des ordonnances, se désignait par le terme de *lance garnie*.

f. LANCE GAYE, autrement *sarisse*. Lance mince et légère, approchant de la demi-pique, et bien moins longue que la sarisse macédonienne. On la lançait quelquefois la portant au côté droit du cheval, le fer en avant.

f. LANCE SPEZZATE. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *anspessade*. On connaissait autrefois, sous ce nom, un gendarme ou chevalier, qui, ayant eu son cheval tué, se mettait à la tête de l'infanterie, en tranchant sa lance devenue trop longue. De *lance spezzate* ou rompue, terme italien.

f. LANCE A FEU, ou *falarique*; V.

m. LANCIER. Cavalier ou gendarme, faisant usage de la lance. On a depuis désigné par ce terme, un fantassin armé de la pique.

m. LANSQUENETS. Infanterie allemande, louée au plus offrant.

f. LANTERNE. Boîte de fer ou de bois, ouverte par le dessus et le bout, de la forme cylindrique de l'âme du canon, et montée sur un long bâton, qui servait à y porter la charge.

m. LEUD. Terme celtique, qui s'est francisé; en opposition à celui de noble. Il signifiait un homme du peuple, un *serf*.

f. LICE. Les *lices* étaient une enceinte considérable, formée de barrières, de pals ou pieux, de toiles, de hours ou d'échafauds; dans laquelle entraient et combattaient les chevaliers.

m. LIEUTENANT GÉNÉRAL. Second officier général. Il suit immédiatement le maréchal de France. Autrefois le *lieutenant général* du roi ou de l'état était le premier du

Digitized by Google

royaume par la puissance et le rang, après le souverain. Il y a encore des lieutenans généraux dans les provinces.

Les colonels, majors, capitaines ont aussi leurs lieutenans.

m. LIMAÇON. Forme ancienne de bataillons, dans certaines occasions. On donnait aussi ce nom à la *tortue*.

f. LIMANDE. Pièce de bois, large et longue, pour les mines ; V. *sablière*.

m. LIS. Le lis est la plus noble des pièces dont l'écu français puisse être chargé, parce que les lis sont les armes du royaume. Ces ornemens ne sont cependant, ni des lis, ni des flambes, ni des abeilles, ni des crapauds, comme l'ont supposé des historiens ; mais des fers de l'*angon*.

f. LITUE. Sorte de trompette, ou plutôt de *cromorne*, longue, étroite et seulement recourbée par le bout. V. à *l'article instrument*, etc.

f. LIVRÉES. Les *livrées* prirent naissance en même tems que les armoiries. C'étaient des habits aux couleurs du souverain ou du prince, qu'il donnait, en certains jours, aux chevaliers. Ceux-ci en avaient aussi de particulières, et portaient quelquefois celles de leurs dames. Aujourd'hui les domestiques ont la livrée de leurs maîtres.

f. LORIQUES, ou *hauber ;* V.

m. LOUP, ou *corbeau*. On nommait ainsi un gros cable, attaché à l'extrémité d'un levier, et tombant hors du mur avec un nœud coulant ; un anneau ou une pince en forme de deux scies opposées et dentelées. Lorsqu'il pouvait saisir la tête du belier, il la levait, et empêchait son mouvement.

f. LUMIÈRE. C'est un petit trou, qui pénètre, près la cu-

lasse d'une arme à feu, jusqu'à l'intérieur, et par lequel le feu de l'amorce passe jusqu'à la charge.

f. LUTTE. Combat, d'homme à homme, très-ancien, mais plus d'usage en Grèce et en Italie que dans les autres pays de l'Europe. La force seule des bras et des jambes décidaient de la victoire, les combattans étant presque nus et sans armes.

M

f. MACE. V. *masse.*

m. MACHECOULIS, MACHICOULIS. Ouverture pratiquée perpendiculairement sous la saillie du donjon d'une tour, ou obliquement dans un mur, pour tirer du haut en bas, dans le fossé, avec l'arc ou le mousquet.

f. MACHINE. Les machines des anciens, pour l'attaque et la défense, étaient désignées sous le nom d'*engins.* Végèce en a traité, mais en termes trop obscurs; Juste-lipse, le chevalier Follar, et d'autres, ont essayé de l'éclaircir; mais on ne peut guères en parler que par conjectures.

f. MACHINE INFERNALE, ou mine d'eau, construite à fond de cale d'un navire, pour faire sauter un pont, un fort, un port. En 1585 et 1688, on en fit des épreuves avec des préparatifs effrayans, mais de peu d'effet.

m. MADRIER. Planche épaisse et carrée, qui s'applique sur la bouche du petard, pour agir contre une porte et la briser.

f. MAHOITRES. Bourlets d'étoffe riche, dont on ornait les épaules à la naissance du bras.

m. MAIL. V. *maillet, maillotin.*

f. MAILLE. Tissu d'un habit de guerre, formé d'anneaux, de chaînettes entrelacées et accrochées l'une à l'autre;

Digitized by Google

V. *jaques*, *chemise de mailles*, *hauber*, *lorique*, etc. et planche XXXIII.

m. MAILLET, ou *mail*. *Marteau d'armes*, court, sans pointe opposée au gros bout, dont on frappait dans le combat.

f. MAILLOCHE, *m.* MAILLOT, MAILLOTIN. *Petit marteau d'armes*, avec un manche long, mince, de fer ou de bois revêtu de fer. Une tête plate, ronde, ou à plusieurs éminences pointues, était opposée à un long bec un peu recourbé.

f. MAIN, *de la bride*, c'est la gauche; *de la lance*, c'est la droite.

f. MAIN DE FER, *croc*, *harpin*, *harpis*, *havet*; V.

m. MAIL. Lieu où se rendait la justice par les premiers Francs armés, leur bouclier et leur francisque pendus à un poteau.

m. MALBERG, MAUBERG. Pavillon dans le palais des souverains Gaulois et Français, sous lequel ils s'asseyaient pour juger, accompagnés de leurs chevaliers; c'est à peu près le *malle*; V. aussi *plaids de la porte*.

m. MANGAN, *f.* MANGANE. *Catapulte*; V.

f. MANGANELLE, *m.* MANGONIAU, MANGONNEAU, *f.* MANGONNELLE, MANGOUNELLE. On appellait ainsi des arbalètes très-fortes, dont l'arc portait jusqu'à quinze et vingt pieds de long. Les *trébuthk*, *trébuchets*, *ribaudequins*, *scorpions*, *balistes*, n'en étaient que les variétés.

C'était aussi un trait fort et très-gros, destiné à ces machines auxquelles il donnait son nom, même aux premiers canons et à la catapulte qui en poussaient des faisceaux.

f. MANICLES. *Fers*, *menotes* ou *cadènes*, pour assurer les prisonniers de guerre.

Digitized by Google

f. MANTE, *m.* MANTEAU. Le *manteau* fut d'un grand usage dans tous les tems. Les chevaliers, dans les cérémonies d'éclat, portaient des manteaux amples, traînans, fourrés et bordés de vair, enrichis de broderies. Aux chapitres des ordres, aux sacrés et aux autres occasions, où les grands officiers et les princes paraissent décorés, ils ont de semblables manteaux.

Les troupes de cavalerie, se garantissent de l'intempérie de l'air, avec un manteau de drap qui va des épaules au dessus des talons.

m. MANTELET. *Camail* ou *chaperon;* V. C'était aussi une espèce de *chaperon* d'étoffe, ou de *lambrequin*, sans découpures, dont on couvrait le casque. Les dragons en portent un à peu près de même forme.

m. MANTELET. *Parapet* composé d'ais cloués sur des solives, roulant ou portatif, pour couvrir le travailleur.

f. MANTILLE. Manteau qui ne passait pas le genou. On donnait aussi ce nom à la cotte d'armes.

m. MARCHECOULIS. *Machicoulis;* V.

m. MARÉCHAL DE FRANCE. Premier officier général d'armée, dont la marque d'autorité est un bâton recouvert de velours bleu, et parsemé de fleurs de lis d'or. Il obéissait autrefois au connétable.

f. MARÉCHAUSSÉE. Corps de cavalerie, distribué par compagnies, brigades et escouades, dans les provinces, pour veiller à la sûreté des routes publiques, des forêts, des passages dangereux, des gîtes publics, etc. Ces cavaliers ont les armes ordinaires et la bandoulière.

m. MARTEAU, MARTIAU-D'ARMES. Arme faite d'un côté, comme le marteau, quelquefois de l'autre, comme une hache, souvent avec une pointe solide. Le marteau était plus gros et plus pesant que la mailloche et le maillotin.

m. MARTEL.

m. MARTEL. Premier nom du marteau d'armes. L'usage qu'en fit Charles avec tant de gloire, surtout contre les Sarrasins, dont il tua un grand nombre, de sa propre main, lui mérita le surnom de MARTEL.

m. MARTIO-BARBULE. Nom donné par les Romains au *barbole* ou *hache d'armes ;* V.

f. MASSE. Arme d'hast, ou toute de fer ; courte et terminée par une grosse tête creuse, pleine ou remplie de plomb, ronde ou à pans. La *masse* des huissiers est une verge d'argent, surmontée d'une fleur de lis. Il y avait aussi des masses longues, et à deux mains.

m. MASSIER. Homme d'armes, de la première garde des rois, armé de la masse. Aujourd'hui l'huissier de la chambre, dans les cérémonies, précède le Prince, la masse sur l'épaule.

m. MASSICOULIS ; V. *machicoulis.*

f. MASSUE. La *massue*, quoique confondue souvent avec la masse, et destinée au même usage, en différait ; c'était un bâton d'environ quatre pieds, assez mince à l'extrémité supérieure pour être empoigné des deux mains ; très-renflé à l'inférieure, noueux, et souvent garni de pointes de fer.

m. MATARAS, MATRAS. Trait pour les arbalètes, et surtout les mangonaux ; à tête ronde, pour froisser et briser.

m. MATÈRE. *Javeline ;* V.

m. MATTIAIRE. *Barbole,* ou hache d'armes, à marteau.

f. MÈCHE. Corde battue, bouillie avec du souffre et du salpêtre, séchée et roulée, qui conserve le feu, et se met dans le serpentin pour enflammer l'amorce. Les premières arquebuses et les mousquets fûrent à *mèche ;* aujourd'hui elle ne sert plus qu'au canon.

m. MÉNESTREL, MÉNESTRIER, ou *chanteours ;* V. Les *ménestriers* étaient aussi des joueurs d'instrumens, de

V

clairons, hautbois, trompettes; qui animaient les chevaliers aux tournois, en annonçaient l'ouverture, et célébraient les grands coups.

f. MENICLES, MENOTTES. Anneaux de fer, dont on serrait les pieds et les mains des prisonniers. V. *fers*, et *manicles*.

f. MENTONNIÈRE. Partie basse du héaume, emboîtant le menton, en se mouvant par deux pivots aux côtés des joues.

ind. MERCI, MERCY. Un chevalier, un guerrier renversé, désarçonné, et pressé par le fer de son vainqueur, était obligé de crier *merci*, pour avoir la vie sauve, aux dépens de sa liberté.

m. MESTRE-DE-CAMP. Commandant, ou colonel de cavalerie.

m. MERLONS. Crénaux, appuyés d'artillerie.

f. MEURTRIÈRE. Ouverture pratiquée dans l'épaisseur des murs; principalement près des portes et des passages pour les défendre, avec l'arbalète et le mousquet.

m. MÉZAIL. Terme, qui comprend, dans la direction de la crête du héaume, la *visière*, le *ventail*, le *nazal* et la *mentonnière*; c'est proprement le profil du casque fermé.

f. MILICE. Expression collective, qui désigne la profession des armes, et tous ceux qui y sont engagés. On l'appliquait jadis à la chevalerie, gendarmerie et aux corps militaires les plus illustres; mais elle est moins noble, depuis qu'on connaît, sous le nom de *milice* et de *miliciens*, les soldats tirés au sort et par force, d'entre les gens de campagne, et réunis seulement en tems de guerre; c'est en Angleterre ce qu'on nomme *presse*.

f. MINE. Chemin sous terre, qui va de la tranchée sous un ouvrage que l'on veut faire sauter avec la poudre. Les anciennes mines se construisaient différemment,

Digitized by Google

On en distingue de deux sortes; les mines à ruine, et à combat; celles-ci servaient de champ pour le pas d'armes; celles-là, vraies sappes, servaient à renverser des pans de murs.

m. MINEUR, MINOUR. Soldat enrégimenté, faisant partie du corps d'artillerie; il creuse la mine et les fougasses. Autrefois on le nommait *franc-taupin* ou *huron*.

f. MIRE. Point, où un fusilier, un canonnier vise. Ce mot exprime aussi l'action de celui qui dirige son arme avec l'œil. Il y avait des *coins de mire* pour soulever le canon.

f. MISÉRICORDE. Poignard fort et large à l'extrémité, que l'on portait à la gorge du combattant renversé, afin qu'il criât *merci* ou *miséricorde*.

f. MITRAILLE. Morceaux de fer de toutes espèces, clous, chaînes, balles, etc. dont on emplit la cartouche du canon, en tirant de près.

f. MOLETTE. Petite pièce de fer, plate, taillée en soleil ou étoile, à cinq, six ou plus de pointes; on la nomme alors *rose*. Elle est attachée par un axe à la branche en arrière de l'éperon, et sert à piquer le cheval.

f. MOLIÈRE. Boulet de pierre, ou *bedaine*; V.

m. MONT-JOYE. Nom du roi d'armes de France.

MONT-JOYE SAINT DENIS, était le cri de guerre des Français, lorsque le roi commandait l'armée, ou que la bannière royale y paraissait.

f. MONTRE. Revue ou parade, dans laquelle les guerriers paraissaient avec les plus beaux chevaux et harnois.

m. MORAIL. Petit pivot de fer à bec, ou espèce de loquet à ressort, qu'on nommait aussi *rivet*; pour fermer et assurer le héaume, la cuirasse, les cuissarts et toute l'armure.

m. MORION. Casque des gens de pied; aplati des côtés,

et terminé par un rebord qui s'élève en pointe devant et derrière.

f. MORNE, ou *fret*. C'était un anneau en forme de serpent ou de dauphin; ou bien une boule, qu'on passait à la pointe de la lance, pour qu'elle ne blessât pas dans le tournoi.

m. MORNÉ. Lance garnie de la *morne;* autrement *lance frettée*, *mornée* ou *courtoise*.

m. MORS. Fer contourné, ou en chevron brisé, attaché à la têtière d'une bride, et qui passant dans la bouche du cheval, appuie sur les barres au palais.

m. MORTIER. Pièce de fonte, grosse, courte, d'un calibre assez large pour y placer une bombe, une carcasse; la chambre où se place la poudre, est d'un diamètre beaucoup plus petit, et porte sur l'affût par deux tourillons. Cet affût est sans roues, fort et garni d'un coussinet avec une vis de rappel, pour donner au mortier le dégré d'inclinaison convenable à la parabole que doit décrire la bombe.

m. MOUFLARD, ou *nazel;* V.

f. MOUCHETTES. *Pierres, bedons, traits;* et tout ce qu'on lançait contre les murs avec les engins.

m. MOUSQUET. Arme à feu; plus légère que l'arquebuse; et plus courte. Une mèche, compassée sur le serpentin, y mettait le feu.

f. MOUSQUETADE. Décharge, ou coups de mousquet.

m. MOUSQUETAIRE. Ancien soldat, armé du mousquet; on a connu sous ce nom deux compagnies de la garde du roi; réformées par Louis XVI. Ils faisaient le même service que les dragons, et n'avaient rang qu'après les gendarmes Écossais.

m. MOUSQUETON. Arme à feu, courte, à chien et à batterie. La cavalerie en est pourvue.

Digitized by Google

m. MUSCULE. Logement roulant, sans pavé; voûté, ou couvert de poutres rechargées de terre et de pierres cimentées, pour éviter l'incendie. Il servait à approcher des murs, en aplanissant le sol, pour pousser le beffroi; c'est à peu près le même que *plutcus*.

N

m. NACAIRE, NACHÈRE. Espèce de timbale, que l'on tenait d'une main, et qu'on frappait de l'autre. Elle se nommait aussi *timbre*. Quelques antiquaires prétendent, sans fondement, que c'était un instrument à vent.

m. NAZEL, NAZAL. Partie supérieure du casque, ou de la grille mouvante dans le héaume, sous la visière; couvrant le nez et joignant le ventail.

C'est aussi le *mouflard;* extrémité inférienre du chamfrein, dont elle fait partie, ou bien est séparée et distincte.

m. NOBLE. Homme, portant le nom du premier de ses aïeux qui, par ses services a obtenu un titre, avec les priviléges attachés au corps de la noblesse. Sa destination primitive était le service à la guerre; V. *gentilhomme*.

f. NOBLESSES, NOBLOYS. *Enseignes* ou *faveurs*; V.

m. NOEUD. Plusieurs ornemens militaires portent ce nom; le *nœud d'épaule*, ou *l'aiguillette;* le *nœud d'épée* ou *dragonne*, etc.

f. NOIX. La corde de l'arbalète était arrêtée, dans le moment de la tention, par une échancrure faite à une petite roue tournante dans le fût; c'est ce qu'on appellait, jadis, la *noix*.

C'est actuellement le pivot du chien de la platine d'une arme à feu.

m. NOVICE. Nom de ceux qui se préparaient à recevoir

Digitized by Google

l'ordre de la chevalerie ; ils faisaient la veille des armes ; V.

O

m. OBIT, OBUS, OBUSIER, *haubitz*. Canon, gros et court, d'origine hollandaise ; porté sur un affût bas et à quatre roues.

adj. OFFENSIF. Ce terme désigne toute arme servant à l'attaque.

m. OLÉPHAN, OLIFAN, *Élifan, Éléphant, Élefas* ; V.

m. OLLE. *Grenade ; pot à feu* ; V.

m. ONAGRE, ou *mangane*. Nom que l'on donnait à la catapulte, surtout lorsqu'elle était petite.

m. ORDRES de chevaleries. V. *collier*. C'était l'ancienne association des chevaliers, dont on peut voir le détail dans le discours de cet ouvrage ; ainsi que des autres ordres qui lui ont succédé.

f. OREILLÈRE, *m.* OREILLON. Plaque de fer, en forme de coquille d'huître, pour défendre les oreilles et les mâchoires. Quelquefois le héaume n'en était garni que d'un côté ; mais ordinairement des deux.

m. ORFAVÉRISÉ, ORFRARÉ. Adjectif, par lequel on désignait le gendarme des compagnies d'ordonnance. Ce nom lui venait de l'*orfroy*, ou *orfévrerie* ; broderies d'or ou d'argent, dont il couvrait sa cotte d'armes et ses habits.

f. ORGUES DE MORT. C'est l'*herse*, la *cataracte*, ou *sarrasine*, lorsque les pieux qui la composent sont libres et séparés l'un de l'autre, quand même on en soulevait un, les autres restaient abattus.

f. ORGUES. Gros canons d'arquebuses ou de mousquets, unis parallèlement sur deux madriers ; qui, prenant feu par une même amorce, font du fracas sur les brèches.

f. ORIFLANT, ORIFLAMME. *Gonfanon* de l'église de Saint Denis ; ou bannière de sandal vermeil, semée de flammes d'or, terminée par deux pointes ; et suspendue à une lance dorée, avec des cordons et des houpes vertes. Le roi, comme comte du Vexin, la faisait porter par un seigneur, à la tête de l'armée, dans les grandes expéditions.

m. OS, OST. Armée ; troupe considérable de soldats.

f. OUTRANCE. Le *combat à outrance* se faisait avec des armes tranchantes et émoulues ; il se terminait, ou par de fortes blessures, ou par la mort du champion.

P

m. PAGE. *Varlet* ou *damoiseau ;* V.

m. PAILE, PAILLE. Nom des manteaux anciens ; et même des pavillons, sous lesquels on campait.

m. PAILLER. Nom d'une espèce de milice ancienne ; qui semble venir de ce que ces troupes étaient destinées à fourrager, à couper les pailles dans les campagnes ; et peut-être à mettre le feu avec la paille, aux tours et aux retranchemens ennemis.

m. PAL, ou *pau.* Pièce de bois, longue, finissant en pointe ; c'est ce que nous nominons *pieu.* Ce nom s'applique surtout aux pieux dont on fait les retranchemens ; et celui de *pau*, à ceux des orgues de mort.

m. PALADIN. Héros, illustre par sa valeur et sa naissance. On nommait ainsi les preux de Charlemagne ; et les princes de l'Empire ont conservé ce titre, avec le changement du *d* en *t ; Palatins.*

m. PALEFROI. Cheval de la plus haute taille, et de la plus belle apparence, dont le chevalier se servait dans les entrées et les parades, même pour les voyages.

m. PANACHE, PANNACHE. Bouquet de plumes, sur la crête

Digitized by Google

et le cimier d'un casque, ou sur la tête d'un cheval; on en orne aussi certains bonnets militaires. Aussi *pennache.*

f. PANETIÈRE. V. *pennetière.*

m. PANIER. Ce mot désigne plusieurs choses relatives aux armes. Le grand bouclier ou *pavois*, fait d'osier et couvert de peaux.

Le *panier*, étroit du bas, large du haut, qui, rempli de terre et appuyé de plusieurs de même forme, établit un parapet, dont les vides servent de créneaux.

Le *panier*, ou la petite bourse, dans le milieu de la corde de certaines arbalètes, pour recevoir le pied de la flèche.

Le *panier* de la fronde, ou *culot*, V.

m. PANIER A FEU. Panier cylindrique, rempli d'artifice et goudronné; que l'on jette avec le mortier.

m. PANONCEAU, PANONCIAU, ou *pennon*; V.

m. PANONCEL, *pennoncel. Girouette* coupée en pointe comme le pennon; autrement *floquet*, pour attacher à la lance, ou sur le château du bachelier.

m. PAREMENT. V. *housse.*

f. PANNE. Grand bouclier, revêtu de peau; c'est aussi le *panier*; V.

m. PANS. *Tassettes* ou *braconnières*; V.

m. PAPEGAI. Oiseau de bois ou de carton, que les arquebusiers plantent au sommet d'une lance, pour servir de but à l'arc ou à l'arbalète et à l'arquebuse.

m. PARC D'ARTILLERIE. Réunion de plusieurs pièces de canon, caissons, etc. près d'un camp, et qui fait corps de réserve d'artillerie, pour la porter où il est nécessaire.

f. PARME. Bouclier de la moyenne grandeur; resserré du haut,

Digitized by Google

haut, s'élargissant du bas, couvrant du cou à la ceinture; d'usage dans l'infanterie.

f. PARTUISANE. V. *pertuisane*.

m. PAS-D'ARMES. Lieu, où les chevaliers suspendaient leurs écus armoriés, pour combattre quiconque y touchait; soit *à plaisance*, soit *à outrance*.

m. PASSEMUR. Coulevrine extraordinaire, de seize, et de quarante calibres de long.

m. PASSEVOLANT. *Fausse lance*; V.

m. PAU. V. *pal*.

f. PAVANE. Danse grave; sorte de menuet, que les anciens dansaient dans les carrousels; les chevaliers faisaient la roue avec les bras et les mantes devant leurs belles, celles-ci y répondant par la même contorsion, imitée des paons. L'homme de guerre la *menait* sans quitter l'armure ni la cotte d'armes; le roi, le prince, avec leur grand manteau fourré; et le chevalier ès lois, sous sa vaste toge écarlate.

f. PAVESADE. Retranchement, abri fait sur le bord d'un parapet, ou d'un navire, avec des *pavois*; derrière lequel les archers tiraient avec sécurité.

On étend encore, le long du plat bord d'un vaisseau, une pièce de drap ou de toile, pour cacher la manœuvre, et qu'on nomme *bastingue* ou *pavesade*.

m. PAVESCHE, PAVESCHEUR, PAVESIEUX, PAVESSIER. Soldat, portant le pavois, pour se couvrir. Il allait le planter et faire la *pavesade*, en se couchant derrière, pour faciliter à l'arbalétrier l'attaque d'un poste.

m. PAVILLON. Tente élevée sur des piques, et dans laquelle loge un officier. Sous ce nom, les anciens comprenaient les *gonfanons*, les *bannières*, les *drapeaux*; aujourd'hui, c'est un grand étendard, planté au sommet d'un mât et à la poupe d'un vaisseau.

C'est aussi l'extrémité d'un cor ou d'une trompette, qui s'évase beaucoup.

m. PAVOIS. Le plus grand et le plus ancien des boucliers, pour le piéton français, autrement dit *tallevas*, et d'environ cinq pieds de haut; le bas carré lui servait de base sur la terre, et le haut arrondi, laissait des vides ou crénaux dans la pavesade. Pour la marche, on le portait au sens contraire. Courbé des deux côtés comme un toit, ou tuilé, il garantissait parfaitement. On l'employa à l'inauguration des rois; V. *art. boucliers*.

m. PEDIEUX. Soulier de fer, à lames, attaché au bas de la jambière; V. *heuse*.

f. PELTE. *Targe*, ou *cêtre*. Le plus grand bouclier des gens de cheval, avec la rondache. Il était circulaire, échancré sur le devant.

m. PENNACHE. V. *panache*.

f. PENNES. Plumes, dont on garnit, comme de petites aîles, le pied d'une flèche ou d'un dard, pour qu'une plus grande surface légère étant opposée à l'air, le fer pesant et plus compacte marche le premier.

f. PENNETIÈRE, *panetière*. Pochette, bourse, qui contenait les jalets et les balles des frondeurs; c'est la giberne ancienne.

m. PENNON, *panonceau* ou *panonciau*. Étendard, à longue queue, des bacheliers. On la tranchait pour le rendre carré, lorsqu'ils obtenaient le titre de bannerets.

m. PENNONCEAU. *Pennon*; V.

m. PENNONCEL. *Floquet*, *panoncel*; V:

m. PERDREAUX, *f.* PERDRIX. Noms de la bombe et des grenades, dont on charge une sorte de mortier, qui les fait partir, comme la perdrix accompagnée de ses poussins.

f. PERIERE. *Onagre*, *catapulte*; V.

f. Pertuisane. Arme presque semblable à la hallebarde ; sa lame est plus longue, plus large et plus tranchante.

m. Pertuisanier. Soldat armé de la *pertuisane*. Les Suisses de la compagnie des cent ; les gardes de la Manche ; les suisses des églises, portent la pertuisane.

m. Petard. Pièce d'artillerie, courte, étroite par la culasse, large à la bouche qu'on ferme avec un madrier. Il sert à briser les portes, les ponts-levis, etc.

v. Petarder. Attaquer une barrière avec le *petard*.

m. Petardier. Officier d'artillerie, chargé de faire appliquer le *petard*. C'est aussi celui qui l'attache.

m. Pétaux, ou *pitaud*. Espèce d'ancien soldat piéton.

m. Pétrinal. Gros pistolet de la première invention. On l'appliquait, en attaquant, sur la *poitrine*.

f. Phalariqué. V. *falarique*.

m. Pied de biche. Crochet pour bander l'arc.

m. Pied de la lance. Pied droit du cavalier, répondant à celui de la lance ; comme la *main de la lance*, ou la droite.

ind. Pied en cap. Un homme *armé de pied en cap*, de toutes pièces, des pieds à la tête.

m. Pierrier. Mortier, large de bouche, mais plus étroit de ventre que celui à bombe. Il se charge de cailloux, pierres, ferrailles, carcasses ; il est d'usage surtout pour les combats de mer.

Autrefois, la *catapulte*, le *mangonneau*, etc. portaient le même nom.

m. Piéton. Soldat à pied, ou *fantassin* ; V.

m. Pieu. *Pal* ou *pau* ; V.

f. Pile. Ancienne dénomination de toute arme de trait ; dard, javelot, épieu. On le donna aussi d'abord à la balle du mousquet.

m. Pionnier. Soldat employé dans les armées pour apla-

nir les chemins, préparer les passages. Ceux qui travaillaient sous le muscule, étaient *mineurs* et *pionniers*.

f. PIQUE. Arme d'hast, faite d'un bois de quatorze pieds, surmonté d'un fer plat, losangé et aigu, semblable à celui du javelot, mais plus petit.

m. PIQUENAIRE. Soldat armé d'une pique; autrement *hastaire*.

m. PIQUET. Bâton ferré par les deux bouts, de cinq à six pieds de long. Les archers en faisaient un retranchement impénétrable à la cavalerie.

f. PIROUETTE, ou *tourniquet*. Petite branche de fer, pivotant sur un axe, au bas du fer de la javeline, pour attacher la flamme.

f. PISSILRE, ou *flancois;* V.

m. PISTOLE, PISTOLET. Arme à feu, montée comme le fusil, mais plus courte, et avec une crosse ronde, qu'une seule main peut empoigner. On disait autrefois *pétrinal*.

m. PITAUD, ou *pétaux;* V.

adv. PLAISANCE. Le combat *à plaisance*, était opposé à celui *à outrance*, et se faisait seulement pour désarçonner, renverser avec les armes courtoises.

m. PLAIDS DE LA PORTE. Juridiction établie par les premiers rois français; de grands seigneurs tous armés, en étaient les juges, recevaient les requêtes, écoutaient les plaintes et rendaient compte au monarque des affaires majeures et difficiles, qu'il venait souvent juger lui-même à la porte de son palais, dans le *mail* ou *malberg*.

m. PLASTRON. Cuirasse, seulement pour le devant du corps, telle que la porte la cavalerie moderne. Autrefois on indiquait par ce nom le *hanapier;* V.

Digitized by Google

f. PLATINE. Plaque de fer, à laquelle tiennent le chien, le bassinet et la batterie.

f. PLATTES, PLATINES. Lames de fer, attachées au bas d'une cuirasse sans faltes, et qui recouvrent les cuissarts.

f. PLOMBÉE, PLOMMÉE, ou *bouge*. Masse de fer, creuse et remplie de plomb, pour que le coup en soit plus fort. Les Chevaliers nommaient aussi *plombée* une épée, une flamberge épaisse et lourde.

m. PLUTEUS, ou *muscule;* V.

m. POIGNAL, POIGNARD. Épée très-courte et pointue, portée à la ceinture; elle se tenait de la main gauche, tandis que l'on combattait de la droite.

adj. POIGNANT, ANTE : c'est-à-dire, arme bien aiguë, et dont la pointe est très-acérée.

f. POIGNÉE. Partie d'un sabre, d'une épée, d'une lance, que la main empoigne pour combattre.

f. POINTE. *Faire sa pointe*, pousser son cheval dans les escadrons ennemis, lance en arrêt.

La *pointe*, est l'extrémité piquante d'une arme, ou l'*estoc*. Emporter un retranchement *à la pointe de l'épée;* c'est s'en rendre maître, en combattant d'homme à homme, corps à corps et à l'arme blanche.

v. POINTER. Frapper d'estoc et de pointe. C'est aussi l'action par laquelle on dirige un canon au but.

m. POITRAIL, POITRAL. Partie antérieure du cheval, comprise entre les deux épaules. C'est aussi le nom de la housse et de l'armure qui couvre cet endroit; autrement le *girel;* V.

m. POITRINAL. *Plastron* plus petit que l'ordinaire, ou *hanapier;* V.

m. POMMEAU. Il se trouve élevé au devant de la selle, au milieu de l'arçon, et ordinairement garni de cuivre.

Digitized by Google

C'est aussi un gros bouton de métal qui termine la poignée d'une épée.

m. PONT-LEVIS, ou *sambuque*. Pont, placé au dernier étage du beffroi; qu'on en détachait pour, en le baissant, faciliter aux hommes d'armes la descente sur le mur.

Un pont de bois, sur le fossé au devant d'une porte de ville, et qui hausse et baisse par une bascule, est connu sous ce nom. C'était autrefois le *tornéis*; V.

f. PORTE, anciennement *ostiau*. Entrée d'un fort, d'une ville, d'un château, fermée par un assemblage de planches ou de madriers, pivotant sur deux gonds, et arrêtée par des crochets, verrous et serrures.

On donnait ce nom, sous les premiers rois, aux paladins ou grands de la cour; parce qu'ils étaient comme la *porte* des graces, par laquelle les princes se communiquaient à leurs sujets.

f. PORTÉE. But que le canon ou le fusil peut atteindre, sans que la balle perde de sa direction.

m. PORTE-MOUSQUETON. Crochet à ressort, au bas de la bandoulière, pour attacher le mousqueton.

m. PORTE-ÉPÉE. Crochet aussi à ressort, qui tient au ceinturon d'une épée, et passe dans les anneaux ou belières du fourreau.

m. PORTE-LANCE, autrement *faucre*; V.

m. PORTE-MÈCHE, ou *serpentin*. Double branche à pinces, montée sur un bâton, dans laquelle on passe la mèche, pour mettre le feu aux pièces d'artillerie.

f. POSAUNE. *Trombone*, ou *saquebute*; V.

m. POT. *Casque* ou *salade* pour le pionnier et le sapeur. Il était fort épais, garni d'une visière solide, pour protéger la large ouverture pratiquée en place du nasal.

m. POT A FEU, ou *olle*. Espèce de grenade ou de boîte de fer, dont la poudre prend feu par une mèche, au

moment où on l'a lancée dans les logemens, les magasins et les tranchées.

f. POUDRE. Composition de souffre, salpêtre et charbon, grenée, inflammable et dilatant l'air de manière à faire crever les corps les plus solides qui la contiennent, ou à en chasser, à une portée surprenante, les globes opposés à sa sortie dans une ouverture allongée. On en charge le canon, le fusil, le mortier, les bombes et les mines.

m. POURPOINT. Habillement d'homme, qui prend juste le corps, depuis le cou jusqu'à la ceinture. Les premiers Francs combattaient avec des pourpoints de cuir renforci, en forme de *sayes*, ou plutôt de *camborons*. Le colletin, ou buffle du cavalier, est fait à peu près de même.

m. POURSUIVANT D'AMOUR. Chevalier qui se vouait à des *emprises*, pour plaire à une dame, et mériter son amour.

m. POURSUIVANT D'ARMES. Gentilhomme aspirant au titre de héros d'armes, et les servant dans toutes les cérémonies, l'espace de sept ans; revêtu d'une cotte d'armes, sans devise, et un caducée, sans lis, en main.

m. PREUX. Nom que l'on donnait aux chevaliers hardis, intrépides; aux *paladins*, aux *héros*.

f. PROUESSE. Action extraordinaire de valeur, de force.

m. PROUVÈRE. V. *troubadour* et *trouvère*.

Q

m. QUACHEOR. Cheval de bataille, tel que le *coursier* et le *destrier*.

f. QUADRILLE. Troupe de cavaliers armés, équipés richement; composée depuis trois jusqu'à douze. Une qua-

drille combattait contre une autre; les joutes en avaient deux; et les plus brillans carrousels douze.

m. QUARREAU, QUARRIAUX. Trait d'arbalète, de baliste, dont le fer était plat et losangé, ou carré, ou en losange cubique.

f. QUINTANE, QUINTAINE, ou *course au faquin*; V. *faquin.*

R

f. RAANÇON, RANÇON. Rachat qu'un chevalier, vaincu en *emprise* ou combat, était obligé de faire de sa personne; sinon, il demeurait au pouvoir de son vainqueur.

adj. RABATTU. Un *fer rabattu*, émoussé, sans taillant, et non émoulu, pour le tournoi; V. *fer.*

f. RAINOISE. *Butière* à calibre rayé; V.

m. RAMON DE BÉHOURS. Baguette, pour châtier les délinquans dans les tournois.

m. RANCON. *Angon* ou *ancon*; V.

f. RAPIÈRE. Épée longue, étroite et tranchante; ce mot, en vieillissant, est devenu burlesque; *un traîneur de rapière.*

m. RATELIER, RASTELIER. Crochets, rangés sur deux lignes verticales, et correspondans, sur lesquels on pose les fusils, les piques, les hallebardes. Les chevaliers y suspendaient leurs lances.

m. REBEC. Violon à trois cordes, dont les chanteaux et ménestrels accompagnaient leurs chants héroïques et la viole.

adj. REBOUCHÉ. *Fer rebouché*; V.

m. REBUFE. *Trompe*; V.

m. RECUL. Mouvement que fait faire la détonation d'un canon à son affût: l'air extérieur, cédant du côté de la

Digitized by Google

de la bouche, à l'effort de l'intérieur très-dilaté, la culasse est nécessairement poussée en arrière par la résistance et la divergence des forces. Il en arrive de même que, si deux hommes vigoureux tirant en sens contraire les extrémités d'une corde, elle vient à rompre vers le centre, ils sont alors poussés tous deux en arrière, avec une rapidité égale à la force qu'ils ont employée ; le plus robuste, à une distance très-courte, le plus faible à une beaucoup plus longue.

m. REFOULOIR. Long bâton, terminé par une tête cylindrique, pour charger le canon. On dit aussi *fouloir*.

m. RÉGIMENT d'infanterie, de cavalerie. C'est une troupe formée de plusieurs bataillons ou escadrons, subdivisés en compagnies ; commandée par un état-major et un colonel.

m. REÎTRE. Cavalier allemand, auxiliaire en France dans les derniers siècles.

f. RÊNES. Deux longes de cuir, qui, tenant aux branches du mors d'une bride, et passant dans la main du cavalier, servent à faire appuyer le canon sur les barres, et à conduire le cheval.

f. REVUE. C'est ce qu'on nommait autrefois *montre*. Les soldats, rangés en bataille, sont examinés par les officiers supérieurs, devant lesquels ils défilent ensuite. Elle fait connaître l'état des hommes, des habits, des armes, et des chevaux.

m. REVERS. Le coup de revers se donne de l'arrière main, c'est-à-dire, en déployant le bras, du corps en dehors, le poignet renversé en dedans. C'était du revers que les preux romanesques déchargeaient de furieux coups.

m. RIBAUD. *Enfant perdu* ; V. On nommait encore *ribauds*, des paysans ou gros valets, suivans les armées par

Digitized by Google

petites troupes, pour achever les blessés ennemis, et profiter de leurs dépouilles.

m. RIBADOQUIN, RIBALDEQUIN, RIBAUDEQUER, RIBAUDEQUIN. *L'arbalète de passe*, autrement *mangonneau*, était ainsi nommée, suivant sa forme et son étendue, *ribaudequin*. Les premières pièces d'artillerie, dans lesqu'elles on plaçait, comme dans le ribaudequin, des traits et des carreaux, fûrent connues sous le même nom, et sous celui d'*acquéraux*.

v. RIVER. *River* un casque, une cuirasse, ou bien en tourner solidement les rivets, en assurer les morails.

m. RIVET, ou *morail;* V.

f. ROBE. On donnait les *robes* ou *livrées* aux officiers servans, et les rois, à tous les seigneurs de leur cour. S. Louis distribuant, la nuit de Noël, les robes neuves aux princes et aux grands, ils fûrent surpris de voir, au moment où le jour parut, les croix brodées sur les manteaux dont ils s'étaient couverts; et ils se crûrent engagés à la croisade par cette pieuse ruse.

m. ROMAN. Histoire vraie et sérieuse, composée par les Trouvères et Troubadours, des preux de la chevalerie et de leurs hauts faits, écrite en langue *romans*, ou en français usité à la cour. Aujourd'hui, les romans sont des fictions.

v. ROMPRE UNE LANCE. Briser une lance, en heurtant l'adversaire entre les quatre membres, dans la course.

m. ROCHET. *Fer de rochet;* V.

m. ROI. Les hommes, faits pour vivre en société, il fut nécessaire d'en régler les rapports, les devoirs, les obligations; enfin d'établir des lois. Pour les faire observer par les membres de cette grande famille, il fallut en confier la garde et l'exécution à un pouvoir coactif. Certaines nations remîrent cette surveillance

dans les mains des anciens du peuple, ou d'un nombre de citoyens recommandables par leur sagesse, leurs talens, leur probité; d'autres, éblouis par les actions de courage, d'héroïsme de quelques guerriers, les choisirent pour leurs chefs, et leur continuèrent cette souveraineté, dans les tems qui succédèrent à ceux où, sans cesse les armes en main, elles avaient besoin de ces conducteurs intrépides. De là, les gouvernemens républicains ou monarchiques.

Des peuples rendirent la royauté héréditaire, tandis que d'autres la soumirent à l'élection, à la mort de chaque prince.

Les premiers rois des Francs étaient les capitaines, sous lesquels ils avaient envahi les Gaules.

m. Roi d'armes. Le chef des hérauts, habillé comme eux de la cotte d'armes, mais avec le cri de France sur un bras, son titre sur l'autre, l'écusson chargé, et le caducée surmonté d'une couronne fermée.

f. Rondache, Rondelle. Bouclier rond, convexe en dehors, concave en dedans, tenant au bras par des courroies, et formé de nattes, de nerfs tressés, ou de bois revêtu de peau.

m. Rondiller. Soldat, armé de la *rondache* ou *rondelle*.

m. Roquet. *Roquet courtois, fer de rochet;* V.

m. Rouet. Petite roue d'acier, attachée à la platine d'une arquebuse; elle se monte avec une clef, contre laquelle agit un ressort, qui, faisant tourner au moment de la détente le rouet avec rapidité, tire du caillou, sur lequel il frotte, des étincelles pour enflammer l'amorce.

m. Roucin, Roussin. Cheval, fort et robuste, que devait fournir le vassal à son seigneur, soit pour porter le bagage, soit pour monter l'écuyer, et même le chevalier dans les voyages.

m. ROUTIER. Non, que l'on donnait quelquefois au soldat de ces bandes d'avanturiers qui désolaient les campagnes, et battaient toutes les *routes*.
m. ROY. V. *roi*.
m. ROY D'ARMES. V. *roi d'armes*.
f. RUBÉBE, ou *rebec*; V.

S

f. SABLIÈRE. Pièce de bois, couchée de champ, et soutenue sur des colonnes ou poteaux de bois, pour arrêter le plafond de terre, dans les mines anciennes.
m. SABORD. *Embrasure*, pratiquée dans le bordage d'un vaisseau, par où tire le canon; c'est ce qu'on nomme quelquefois *portau* ou *fenêtre*. Les petits vaisseaux n'en ont qu'un rang, et les plus grands, que trois.
m. SABRE. Épée grosse, forte, tranchante, dont les formes sont variées. Les cavaliers, dragons, hussards, artilleurs, grenadiers en sont armés.
m. SAC A TERRE. Sac plein de terre ou de laine, qu'on emploie sur le revers des parapets, des tranchées, des batteries, pour être à couvert, et pouvoir tirer dans les intervalles.
m. SACHE. *Fourreau* d'épée; *gaine* du poignard.
v. SACHER. Tirer l'épée du fourreau; *mettre flamberge au vent; évaginer, saquer*.
v. SACCOPER. Se précipiter dans le fer ennemi, *s'enferrer*.
f. SACQUEBOUTE. V. *saquebute*.
f. SAETTE, SAGETTE, SAJETTE. *Flèche*; V.
m. SAGITTAIRE. Soldat armé de l'arc et de la *sajette*.
f. SALADE. Héaume sans crête, assez simple, et peu chargé d'ornemens.
f. SALADINE. Premier nom de la cotte d'armes, parce

qu'on la prit à l'imitation des Turcs, dont le chef était alors Saladin.

m. SALPÊTRE. C'est souvent, dans le discours, le terme qui désigne la poudre à canon, parce que le *salpêtre* en est la base; V. *poudre.*

f. SALVE. Décharge générale de l'artillerie; c'est un salut pour un chef, pour une fête.

f. SAMBUE. *Housse*, ou *caparaçon;* V.

f. SAMBUQUE. Trompette; espèce de *cromorne*, faite de bois, et pour les combats.

C'est aussi le nom du *pont-levis* du beffroi.

m. SANDAIL, SANDAL. Étoffe de soie, d'une couleur rouge ou feu. C'était la matière de l'oriflamme; on disait encore *cendal*, *sendal*, *sandail.*

f. SANDALE. Chaussure, en forme de soulier, que portaient en paix les princes et les chevaliers, lorsqu'ils n'étaient pas armés.

f. SAPPE. Ouverture que l'on pratique dans la terre ou dans le pied des murs, pour faire la descente des fossés, et ruiner la maçonnerie d'un ouvrage fortifié.

m. SAPEUR. Soldat employé à la *sape.*

f. SAQUEBUTE. Instrument, plutôt de fête que de guerre, et pour les carrousels; sorte de trompette, dont les sons variaient par l'allongement ou l'accourcissement de ses branches. C'est la même chose que *sacqueboute*, *trombone*, *posaune.* On désignait aussi par là, une sorte de javeline crochue, semblable à la *hallebarde*, au *bec de corbin*, ou à *l'angon.*

v. SAQUER, ou *sacher;* V.

f. SARBACANE, SARBATANE. Tuyau long, de bois, ou de fer très-mince, dans lequel on posait des flèches, dont les pennes fermaient l'entrée; le souffle de la bouche les poussait avec assez de force pour blesser à une cer-

taine distance. On s'en sert encore contre les oiseaux, en y posant des balles de terre, au lieu de flèches.

f. SARISSE. *Lance-gaye*; V.

f. SARPE D'ARMES. *Serpe d'armes*, ou *hachereau*; V.

f. SARRASINE. *Cataracte* ou *herse*; V.

f. SARRE. Ancien canon, long et moins gros que la bombarde.

m. SATELLITES. Nom que l'on donnait quelquefois aux gardes d'un roi, aux braves qui accompagnaient un chef d'armée.

f. SAUCISSE, *m.* SAUCISSON. Long boyau de cuir ou de toile, plein de poudre, qui, posant dans l'auget, conduit le feu de la mèche au fourneau de la mine.

C'est aussi une longue fascine pour les retranchemens.

m. SOTEREAU. Pièce d'artillerie, égale au dehors à la volée et à la culasse qui n'est pas renforcée. Elle est à peu près de même forme que l'*acquéraux*, mais sans bossages.

m. SAUTOIR. Première sorte d'étrier, formé d'un cordon plié en deux, et simplement d'un côté de la selle, pour y monter ou *sauter*.

f. SAYE, *m.* SAYON. L'un des premiers habits des Francs guerriers, serré par une ceinture, et fait d'étoffes de couleurs ou plutôt de cuir; il ne passait pas le genou.

f. SCARRE. *Escadron*; V.

m. SCHAKO. Bonnet de hussard, en cylindre, de feutre noir; orné, et surmonté d'un panache.

m. SCORPION, ou *fouet d'armes*; V.

C'est aussi une baliste, moins grande que la commune. On donne encore ce nom à quelques pièces d'artillerie,

m. SEIGNAL. Armoiries peintes sur l'écu, ou sur les cottes d'armes et pannonceaux.

f. SELLE D'ARMES. Les battes de la selle, pour la guerre,

étaient élevées et revêtues d'acier, afin de garantir, les reins de la lance et du trait.

m. SEQUIN. Terme ancien, pour sabre; de *secare*.

m. SERGENT D'ARMES. *Massier*, *Huissier d'armes*; V.

m. SERGENT D'INFANTERIE. Bas-officier dans les régimens de fantassins, commandant une division de compagnies.

f. SERPE D'ARMES. *Hachereau*; V.

m. SERPENTEAU. Cercle de fer, armé de pointes aiguës, et garni de grenades, auxquelles le feu communique par une mèche qui l'entoure; on le jette dans les logemens et sur les brèches.

m. SERPENTIN. Espèce de *coulevrine* ou de long canon.

C'est aussi le porte-mèche pour le service de l'artillerie; V. et pour le mousquet, une pince qui, tenant la mèche, l'amène dans le bassinet, lorsque le doigt appuie sur la clef.

m. SERVANT D'AMOUR, ou *poursuivant d'amour*; V.

m. SERVANT D'ARMES. Chevalier attaché à un prince, pour lui rendre tous les services relatifs aux armes. Les écuyers fûrent aussi appellés *servans d'armes*.

m. SIÉGE. Attaque d'une ville, d'un château, d'une place forte, par les machines, l'artillerie, les mines, les tranchées, les parallèles, et les travaux de toutes sortes.

m. SIGNAUX. Héaumes, que les chevaliers bannerets et riches faisaient placer sur les portes et sur le faîte de leurs châteaux, pour annoncer aux chevaliers *chevauchans*, qu'ils pouvaient y entrer avec sûreté, et qu'ils y seraient traités en amis.

Ce sont aussi certains signes que se font sur mer les vaisseaux qui marchent de conserve, pour se reconnaître et manœuvrer. On y emploie le canon, le fanal, les feux, les pavillons, les flammes, les cloches, les tambours, trompettes, etc.

Digitized by Google

m. SOLDAT, SOLDURIER, SOUDART, SOUDOYER. Homme de guerre, qui reçoit chaque jour une *solde* pour vivre : on entend ordinairement par ce mot, un simple fantassin ; mais aussi quelquefois un officier, un général, lorsqu'on dit : c'est *un bon soldat*.

Le Soldurier, ou *soudoyer*, était chez les Gaulois et les premiers Francs, le vassal, marchant à la suite du seigneur dont il était *soudoyé*.

f. SORTIE DE BELIER. Ouverture de la tour roulante ou du beffroi, pour passer la tête du belier.

f. SOUBRE-VESTE. Espèce de cotte d'armes, chargée d'une croix devant et derrière, avec flamme, portée par les mousquetaires dessus l'habit uniforme.

m. SOULIÉ, SOULIER. Chaussure, pour envelopper le pied, en cuir ou en étoffe. Le soulier de l'armure en fer se nommait *pédieux ;* V.

f. SOUS-GARDE. Petite lame de fer, tournée en demi-cercle, pour garantir la détente d'une arbalète, d'une arme à feu, de tout accident.

m. SOUTENANT, *soustenant*. Chevalier qui, dans un pas d'armes, dans un tournoi, combattait contre tout venant, et soutenait le pas ; on le nommait aussi *tenant*.

m. SPADASSIN, *espadassin*. Homme armé de *l'espadon*. Aujourd'hui on entend par là un ferrailleur, un traîneur de longue épée, qui attaque, et se bat pour un sujet léger.

f. SPADE, SPATA. *Épée*, prise des Gaulois ; elle était longue, épaisse, tranchante et sans pointe.

f. SPIROLE. Ancienne pièce de canon.

m. SPONTON, ou *esponton ;* V.

m. STYLE. *Bras* de la catapulte ; V.

m. STYLE, STYLET. Le plut petit, et le plus dangereux des

des poignards. Sa lame est longue, mince, carrée; mais plus souvent triangulaire et évidée.

m. Stradiot. *Estradiot.* Cavalier de troupes légères, faisant à peu près le service de hussard.

m. Strier. *Destrier;* V.

m. Support. *Fourchette, chevalet* destiné à supporter l'arquebuse.

f. Surbande. Bande de fer à charnière, pour contenir les tourillons des pièces d'artillerie sur leurs affûts.

T

f. Table ronde. L'ordre de la table ronde, si fameux chez les romanciers, fut, disent-ils, établi par Artus, roi d'Angleterre; et le nombre des chevaliers, de vingt-quatre. On assure conserver encore cette table à Wincester, et que les noms des vingt-quatre sont écrits autour; d'autres prétendent que c'était une espèce de joute ou de combat qui portait le nom de *table ronde*.

m. Tablier. Espèce de banderole brodée, armoriée, frangée et très-riche, que quelquefois on nomme *baunette*. Elle était attachée à la timbale, et en cache la partie du bassin qui paraîtrait sans ce parement, lorsqu'il tient à l'arçon.

m. Tablouins. Pièces de bois, ou forts madriers, unis et en pente vers le parapet, pour empêcher les roues de l'affût qu'elles supportent, d'enfoncer et d'avoir trop de recul.

m. Tabour, Tambour. Planche de bois très-mince, ou de cuivre, tournée en cylindre, d'environ quinze à seize pouces de diamètre, sur pareille hauteur, fermée par deux cercles garnis de peaux tendues, avec un enlacement. On le fait résonner, en frappant l'une de

Digitized by Google

ces peaux de deux baguettes : on disait autrefois *bedon, tabur ;* et maintenant c'est *tambour,* ou plutôt *caisse ;* et l'on désigne par le mot *tambour,* le soldat chargé d'en battre.

m. TABOURIN, TAMBOURIN. *Tambour* d'un moindre diamètre que le commun, et sans timbre ; avec lequel les ménestriers accompagnaient la viole et le rebec, le frappant d'une seule baguette, en mesure.

m. TABUR. *Bedon, tambour* ou *tabour ;* V.

f. TAILLE. Coup du tranchant d'une arme : *coup de taille.*

m. TAILLEVAS, TALLEVAS, ou *pavois ;* V.

m. TAMBOUR DE BASQUE. Espèce de tamis ou de crible, avec une peau bien tendue, et des grelots autour de son cercle : on le frappe de la main.

m. TARCAIRE. *Turcois* ou *carquois ;* V.

f. TARGE, TARGUE. *Cêtre* ou *pelte ;* V.

m. TAROT. V. *basson.*

f. TARRIÈRE. Espèce de belier ou poutre, armée d'une forte pointe, qui, coulant à force de bras dans un canal enduit de graisse, frappait, perçait et enfonçait une porte, une barrière.

f. TASSETTE. V. *braconnière.*

m. TEMPLE D'HONNEUR. Nom qui, dans le langage de la chevalerie, signifiait l'admission à cet ordre. *Parvenir, monter au temple d'honneur,* être fait chevalier.

m. TENANT, ou *soutenant.*

f. TENICLES. *Caparaçon, housse, sambuc, Tornicle ;* V.

f. TÊTIÈRE, TESTIÈRE. Courroies, longes de cuir, soutenant le mors, et l'attachant à la tête du cheval.

f. TIMBALE. Tambour, dont la caisse est en demi-sphère d'airain, et ne porte qu'une seule peau. On attache une timbale de chaque côté du cheval, et le timba-

lier les frappe alternativement, et en tire deux sons différens et concordans.

m. TIMBALIER. Chef de la musique et des trompettes d'un corps de cavalerie, dont l'instrument est une paire de *timbales*.

m. TIMBRE. Partie ronde du casque, qui emboîte le sommet de la tête, et se trouve ordinairement partagée par une crête.

C'est aussi ce qu'on nomme *nacaires;* V. Le boyau tendu sur le côté du tambour opposé à celui qui est frappé, et qui renvoie le coup avec un frémissement, est de même appellé *timbre*.

v. TIMBRER. Vieux terme; jouer du *timbre* ou du *nacaire*.

m. TIR. Ligne de direction du coup d'une arme à feu.

m. TIRE-BOURRE. Verge de fer, tortillée en vis, et attachée au bout d'une hante, pour *tirer la bourre* et toute la charge du fond d'un canon.

m. TONNANT. Nom d'une espèce de tambour énorme, de peu d'usage, si ce n'est dans une musique complète, dont il marque les tems et la mesure.

f. TOCQUE, TOQUE, ou *torque*. Bonnet rond, terminé en pointe; mais qui, dans la suite, est devenu cylindrique et entouré d'un petit bord. Les hérauts, les chevaliers ès lois, les suisses de la garde, enfin la plupart des officiers de la maison du roi, en étaient coiffés, surtout dans les cérémonies.

m. TORNEAU, TORNEIS. *Pont-levis,* ou plutôt *pont tournant* des anciens.

f. TORNICLE. Longue cotte d'armes, pour le tournoi, ou *ténicle, tunicle*.

f. TORQUE, ou *toque;* V.

f. TORTUE. Réunion de tous les boucliers d'une troupe, sur la tête des soldats qui, par ce moyen, se formaient

un abri impénétrable, et s'approchaient des murs et des machines pour les attaquer.

C'est aussi la *tour du belier* et le *chat-faux*; V.

Et actuellement, une sorte de bombe plate, pour faire sauter un pont-levis.

f. TOUR ROULANTE, ou. *beffroi*; V.

m. TOURILLON. Cylindre, qui semble traverser une pièce d'artillerie, et lui sert de pivot dans tous les mouvemens de pointage.

f. TOURMENTE. Commotion qu'éprouve l'affût d'une pièce, et qui en ébranle et désunit même les parties; elle est causée par la détonation.

m. TOURNAY, TOURNOI, TOURNOY. Exercice militaire, suivi de fêtes; pour lequel se réunissaient les chevaliers, les princes et quelquefois les rois. On disait aussi *béhourd*.

m. TRABAN. *Hallebardier*; V.

f. TRABE. *Hampe* ou *hante*, surmontée du fer de la hallebarde.

C'était aussi la lance de la bannière.

m. TRAIT. Arme offensive; sorte de flèche, qui se lance avec l'arbalète ou la baliste, et dont conséquemment les dimensions varient; son fer est une simple pointe ronde, aiguë et alongée. C'est aussi le terme générique de toute arme qui se lance.

f. TRANCHÉE. Fossé coupé dans la terre, pour faire les approches d'une ville. On en garnit le parapet, lorsqu'on ne peut creuser que difficilement, de gabions, fascines, sacs à terre, etc.

La tranchée imite les bâtons rompus, et ne marche que par lignes anglées et jamais directes aux ouvrages de la place attaquée, crainte d'enfilade, et que le canon ne la balaye.

Digitized by Google

m. TRANCHOIR. Section mince de cylindre, pour fermer le petard et appuyer sa charge.

m. TRÉBUCHET, TRÉBUS, TRÉBUTKET. V. *maugonneau.*

m. TREILLIS. C'est le même que *grille;* V.

m. TRELINGAGE. Gros cordage, qui se divise en plusieurs branches, pour donner moyen à autant d'hommes de joindre leurs forces, et faire agir une machine, telle que le belier.

m. TRÉPIGNÉ. Combat des tournois, approchant de celui *à la foule.* On combattait, sans presque quitter sa place, pied à pied, en caracolant, *trépignant.*

m. TREUIL. Cylindre, qu'on oblige à tourner avec une manivelle ou deux bâtons qui le traversent en croix, et à s'envelopper d'une corde. Il était employé dans la baliste et l'arbalète.

m. TRIANGLE. Verge d'acier, coudée par trois angles aigus, mais mousses, dont l'un est ouvert. On le fait résonner avec une baguette aussi d'acier, dont on le frappe intérieurement.

m. TROMBON, TROMBONE, ou *saquebute;* V.

f. TROMPE. Espèce de cor, mais ne finissant pas le cercle, plus grand que le *huchet;* garni, au centre de sa courbe, d'un petit retour annulaire. C'est aussi le *rébufe.*

f. TROMPETTE. Instrument de guerre, à vent et très-ancien. Il est composé d'un *bocal*, d'un *pavillon*, et de trois *branches* droites, et unies par des coudes ou retours : on fait la *trompette* de laiton; elle ne sert qu'à la cavalerie.

m. TROMPETTE. Cavalier qui sonne de la *trompette,* et fait en guerre, les fonctions de héraut. Il porte les couleurs du corps auquel il appartient.

m. TROPHÉE. Amas d'armes, de drapeaux et d'instrumens

Digitized by Google

guerriers, qu'on élève et lie en faisceaux à une pique ou à une colonne.

m. TROUBADOUR. *Trouvère* ou *prouvère*. Poëte Provençal; qui composait les romans, sonnets, pastorales, *syventes*, sur les actions des braves, et qui même les chantait dans les cours et les châteaux, accompagné de ménestriers. Quelques gentilshommes, peu fortunés, amassaient du bien dans l'état de *troubadour*. Les grands et les femmes de qualité en avaient toujours un à leur suite.

f. TROUPE. Terme collectif, qui se dit d'un nombre de soldats réunis sous les mêmes chefs et enseignes.

f. TROUSSE. *Haut de chausse*, tel que le porte le héraut d'armes en cérémonie.

C'est encore le carquois, garni de flèches ou de quarreaux.

m. TROUSSEQUIN. Partie élevée derrière une selle, en forme d'arc, sur l'arçon, et opposée aux *battes* qui se trouvent sur le devant.

m. TROUVEOR, TROUVER, TROUVÈRE, ou *troubadour*; V.

f. TRUIE. *Beffroi* ou *tour* roulante, avec pont, ouverte par beaucoup de crénaux, pour tirer de tous côtés. Des hommes s'y logeaient, et faisaient agir les balistes et catapultes. La multitude des soldats qu'elle semblait mettre bas sur les murs ennemis, par son pont abattu, lui a fait donner, par assimilation, le nom d'un animal aussi prolifique que la *truie*.

f. TUNICLE. *Cotte d'armes*, *tornicle*; V.

m. TURCOIS. *Tarcaire* ou *carquois*; V.

f. TURME. Escadron de cavalerie Germaine, de trente-deux chevaux.

m. TURQUOIS. Adjectif, ou épithète, que donnent les poëtes

Digitized by Google

à un arc qui fait de profondes blessures, par la roideur de ses traits.

m. TYMBON. *Timbre* du casque; V.

V

f. VAILLANTISE. Action de courage, de hardiesse.

m. VAISSEAU. Grand bâtiment, formé de poutres courbes, de fortes planches goudronnées, et quelquefois doublé de cuivre. On y distingue plusieurs étages ou ponts; on place à chaque flanc un, deux ou trois rangs de canons, suivant les ponts: des mâts très-élevés, garnis de voiles et de cordages, servent à le faire avancer au moyen du vent; le gouvernail à l'arrière, dirige sa course; et les ancres et grapins l'arrêtent et l'assurent au mouillage. Le devant se nomme l'*avant*, l'*étrave*, la *proue;* le derrière, l'*arrière*, la *poupe;* le côté droit en regardant de la poupe, *stribord*, et le gauche, *bâbord*. La *quille* est l'arrête qui termine en dessous le vaisseau, de la poupe à la proue. Les *hunes* sont les balcons élevés autour de la jonction des mâts, où l'on place les *vigies* et même des hommes dans les combats, surtout chez les anciens, etc.

La description de toutes les parties d'un navire et de toutes les sortes de bâtimens, n'étant point du ressort de cet ouvrage, on renvoie à ceux qui en ont traité particulièrement.

m. VALET. Jeune noble, à la suite du chevalier et du gendarme; c'est le *page*, qu'il ne faut pas confondre avec le *gros valet;* V.

m. VALET PYROBOLIQUE. Cylindre de bois, plein de poudre, et percé de plusieurs trous, dans lesquels on met des petards et des balles: on le descend avec une corde,

dans les fossés et les passages où l'ennemi veut pénétrer, armé d'une mèche.

m. VALEUREUX, VALISSANT. Un *valeureux* Chevalier; *brave, hardi.*

m. VARLET, ou *valet;* V.

m. VASTADOUR, *Gastadour, pionnier;* V.

f. VEILLE DES ARMES. Nuit que le récipiendaire de l'ordre de chevalerie passait dans l'église en veillant, et assisté de ses parrains.

f. VEILLE DES TOURNOIS, ou *Vêpres.* Exercices, courses, combats entre les écuyers et même les jeunes chevaliers, les jours précédant celui du tournoi, autrement *éprouve, escrémie.*

m. VENT. Distance nécessaire entre le boulet et la surface intérieure du canon, la bombe et celle du mortier, pour que ces globes puissent entrer et sortir librement. Ordinairement il est d'une à deux lignes, suivant la force de la pièce: en coulant le boulet jusqu'à la charge, il presse l'air intérieur, qui s'échappe par la distance, et forme un petit *vent.*

m. VENTAIL. Partie de la grille du héaume, la plus proche du menton, et qui donne air ou *vent* à la bouche. Le nasal est immédiatement au-dessus.

f. VÊPRES. V. *Veille des Tournois.*

m. VERDUN. Sorte de *flamberge.*

f. VERGE. Épée mince et déliée; *estocade* ou *coustille;* V.

f. VIGNE. Galerie en treillis, de planches et de solives, recouverte d'un toit de peaux mouillées. Elle servait aux archers pour tirer à couvert.

m. VILAIN. Nom, sous lequel on comprenait autrefois tous ceux qui habitaient les campagnes; de *villani, villa.*

Ce mot dans la bouche des nobles, est devenu ensuite

Digitized by Google

suite un terme de mépris, par lequel ils désignaient les *villageois* et tous les *roturiers*.

f. VIOLE. Instrument des anciens Ménestrels et Chanteours, dont ils accompagnaient leurs chants ; nous les connaissons aujourd'hui sous le nom de *vielles*.

m. VIRE-FLÈCHE, VIRETON, VIROU. Anciennes dénominations d'une flèche, d'un petit dard ; autrement *gimblet*.

f. VIROLE. Lien de métal, qui entoure en anneau, un oliphant, un fourreau d'épée.

C'est aussi un petit cercle, sur le devant de la cuirasse, pour recevoir le pivot de l'espadon.

f. VISIÈRE. Partie du casque et du héaume, qui est saillante, en forme de petit toit, et garantit les yeux des coups d'en haut. On appelle *vue*, la petite ouverture servant à voir, comprise entre ce toit ou *visière*, et le nasal.

m. VISSIER. *Vaisseau, Huissier; V.*

m. VOEU. *Emprise.* Entreprise à laquelle se vouaient les chevaliers; ils faisaient aussi vœu de faire ou de ne pas faire une chose, qu'ils ne se fussent battus ou n'eussent enlevé un poste attaqué. V. au discours, au mot *vœu*.

f. VOLÉE. Décharge de plusieurs pièces d'artillerie en même tems ; *tirer une volée* de canons.

C'est aussi la partie extérieure du canon, correspondante à l'ame.

m. VOLET. Rubans ou feuillages en soie ; V. *lambrequins, feuillards:* c'est aussi le *vireton ;* V.

f. VOUGE, VOUGLE, VOUGUE, ou *Guisarme ;* V.

m. VOUSSE. Caisson long, en bois, recouvert en toit à pans ; sur quatre roues, et suspendu : il contient les munitions d'une pièce d'artillerie, et les canonniers voyagent quelquefois, achevalés sur cette espèce de caisson.

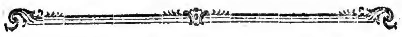
f. VUE. Ouverture du héaume vis-à-vis les yeux, garantie par la visière.

Z

f. ZAGAIE. *Sarisse;* V. Ainsi nommée dans quelques pays, où elle est encore d'usage.



Digitized by Google



Massues, Masses, Marteaux d'armes, Maillotins, Haches d'armes, Fouets d'armes, Serpes d'armes, etc.

IL est de toute certitude, que la première des armes offensives fut la MASSE ou MASSUE; *clava, massa.* Une branche d'arbre, un roseau, une canne sèche, la tige d'une plante dure, ont présenté à la main de l'homme une défense contre les animaux voraces; un instrument simple pour frapper et briser. MASSUE

L'usage, l'expérience, développant dans l'homme ce germe d'invention, qui a conduit tous ses ouvrages à une variété et une perfection étonnante aux yeux du philosophe spéculateur, le firent passer graduellement de ces armes offertes par la nature, à d'autres plus composées et plus assorties à ses facultés. Un pieu hérissé de nœuds, éminçé, allégé à une extrémité, pour l'empoigner plus facilement, a formé cette massue redoutable dont se sont armés les brigands, les héros de l'antiquité; et fourni aux poëtes le cannevas de leurs fictions.

Hercule à l'aborder se mist à l'avant-garde, Rons. l. II. des hyn.
Et de ses yeux ardens ses ennemis regarde:
Il les presse, il les tue, il les abbat dessous
Sa pesante massuë effroyable de clous.

Celle que Rabelais met en mains du redoutable adversaire de son géant, est bien plus terrible, mais proportionnée aux combattans: « Loup garou doncques s'adressa à Pantagruel avecqu'une masse toute d'assier, pesante neuf mille sept cens quintaulx deux quarterons d'assier de Chalybes, au bout de laquelle estoient treize poinctes de diamants, dont la moindre Rabel.

estoit aussi grosse comme la plus grande cloche de Nostre-Dame de Paris : (il s'en falloit par adventure l'espesseur d'ung ongle, ou au plus, que je ne mente, d'un doz de ces cousteaulx qu'on appelle couppe-aureille) ».

Nous trouvons encore chez les sauvages de tous les continens et de toutes les îles, chez les Indiens, les Japonais, et les Chinois, sous tant de formes variées, les massues qu'ils appellent *patous*, *patou-patous*, *boutous*, etc., et collectivement *cassetêtes*. Les Francs en ont fait usage, et surtout les Ribauds ou *enfans-perdus*; qui, après un combat, couraient par petits pelotons dépouiller les morts et les blessés, et achever ceux-ci avec de lourdes masses. La garde des rois fut composée en partie de *massiers*, dont les huissiers de la chambre firent depuis les fonctions. Le recteur de l'université, le chancelier, les cardinaux, marchent précédés de ces deux officiers la masse sur l'épaule.

1190. Grand. chroni. « Quant ledit roy (Philippe Auguste, en terre sainte), oüit les nouvelles (des assassins envoyés par le vieux de Lamontagne) si se douta fortemant, et prit conseil de soy garder. Il éleut sergens à maces, garnis et bien armez, qui nuit et jour étoient entour de luy pour son corps garder ».

1229. État de la France. Louis IX, en pareille circonstance, prit la même précaution, et fit élever un monument dans l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers qu'il avait fondée; « où vous remarquerez qu'il y a quatre sergens d'armes représentés sur deux pierres, mais de diverse façon : il y en a deux sur l'une, tenans en main leur *masse-d'armes*, qui sont armés de pié en cap; pour montrer les sergens-d'armes quand ils étaient à l'armée. A la seconde il y en a encore deux, dont l'un a un habit et une casaque à grande manche à languettes, portant un collier qui lui descend sur la poitrine; et je crois que celui-là signifie l'huissier-d'armes étant à la porte de la chambre, (car encore aujourd'hui les huissiers de la chambre portent

des masses aux bonnes fêtes) qui devoit garder le roi pendant le jour. L'autre est enveloppé d'un long manteau fourré de long poil, ayant un bonnet en tête, et sa masse en main, qui représente les sergens d'armes qui doivent faire garde la nuit. Et aussi du Tillet, au chapître des marêchaux, p. 282, écrit: « que leur charge étoit de jour, porter la *mace* devant le roi: et ceux-là étoient appelés huissiers d'armes: aujourd'hui ce sont les huissiers de la chambre du roi: des autres étoit la charge de garder sa chambre de nuit. Ces gardes donc, prenoient leur nom des armes qu'ils portoient; et comme ils quittèrent la *masse* pour prendre l'arc, ils fûrent aussi appelés archers ».

Les chevaliers, les princes eûrent des massues pour le combat. Mais ne pouvant s'en servir à deux mains à cheval, ils les fîrent plus courtes, et d'un métal plus dur et plus pesant; tel que le fer, l'airain; à manche uni, avec une grosse tête remplie de plomb. C'est ce qu'on nomma *masse d'armes, plombées, plommées* ou *bouges*. On en trouve, dans la même forme, longues de sept à huit pieds, pour l'usage des fantassins; enfin quelques-unes en façons de marteaux, dont une tête alongée et pointue, même recourbée; l'autre courte, forte et en trident. Les gros fûrent appellés MARTEAUX, MARTIAUX, MARTELS, MAILLES-D'ARMES; et les petits, MAILLETS, MAILLOTINS, MAILLOCHES. MASSE-D'ARMES PLOMBLE. MARTEAUX D'ARMES, &c.

« Les François battus à la journée de Brenneville, fuyoient devant le duc de Normandie. Un Anglais saisit la bride du cheval de Louis le Gros, en criant: *le roi est pris!*... Le roi répondit en riant: *ne sais-tu pas que même au jeu d'échecs, on ne prend jamais le roi?*..... en parlant ainsi, il portoit à ce soldat un coup de sa *masse d'armes*, et l'abattoit mort à ses pieds ». 1119. Anecd. franç.

Jean sans pitié, évêque de Liége; pour respecter, disait-il, la défense aux ecclésiastiques de verser le sang, assommait

Digitized by Google

avec acharnement d'une masse très-lourde, quiconque osait tenir ferme à son approche. « D'un autre côté, (à la bataille
1214. Vely. de Bouvines) Philippe de Dreux, évêque de Beauvais renversoit à coups de massuë de fer tout ce qui se présentoit, et en terrassa le comte de Salisbery, général Anglois qui
Mézeray. fut pris; se souvenant, dit un écrivain, que le pape l'avoit délaissé pour avoir répandu le sang des Chrétiens, ne frappant point de l'épée, mais d'une massuë de bois, croyant qu'assommer n'étoit pas répandre le sang ».

1250. Sire de Joinville. Le roi St. Louis, arriva au moment où ses troupes combattaient avec valeur, pour secourir le comte d'Artois engagé imprudemment dans Massoure, « ayant sur la tête un héaume doré, moult bel, une espée d'Allemagne à la main... Tout combattoit de près oubliant l'arc et l'arbalète. Mais estoient les coups qu'on se donnoit l'un sur l'autre, à belles *maces*, espées et fusts de lances ». Louis emporté par son ardeur, se trouva seul au milieu de six Sarrasins; « mais il les frappa si rudement de la mace et de l'espée, qu'il les tua tous, ou les blessa tous ».

Argentré v. article defi. Dans la célèbre BATAILLE DES TRENTE, il est parlé d'un *maillet de plomb*, pesant vingt-cinq livres, dont Thomelin Billefort, chevalier Anglais, frappait avec vigueur.

Vers 1350. Olivier, sire de Clisson, perdit un œil à la bataille d'Auray, d'un coup de lance. Animé par cette blessure, il écartait, écrasait de son *marteau d'armes* la foule des assaillans; montrant la même force et la même intrépidité que son ayeul le connétable. « Grande merveille étoit de le voir partir comme l'éclair, et son *martel* en main abattre et déconfire à droite et à gauche tout ce qu'il atteignoit ».

1381. Hist. de Char. VI. Moreri. Le peuple soulevé à Paris, sous le règne de Charles VI, à l'occasion d'un denier qu'un commis demandait à l'herbière pour une botte de cresson, enfonça l'hôtel de ville, se saisit des armures de fer qui y étaient en dépôt, et de trois ou

quatre mille maillets de fer garnis de plomb; ce qui fit donner aux révoltés le nom de MAILLOTINS.

Les Parisiens s'armèrent encore dans des tems bien postérieurs, de ces maillets déjà fatals à la tranquillité de leur cité. Lors du massacre de la St. Barthélemi, qui dura sept jours; « on n'épargna, dit Mézeray, ni les vieillards ni les enfans, ni les femmes grosses; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épées, de hallebardes, d'arquebuses, ou de pistolets; quelques-uns précipités par les fenêtres; plusieurs traînés dans l'eau, et plusieurs assommés à coups de crocs, de *maillets* ou de leviers. Ils les assommaient à coups de *maillet*, et puis les jetaient dans la rivière ». 1572. Hist. de France.

Louis de Foix fit à Dom Carlos infant d'Espagne, retenu dans les prisons par ordre du roi son père, une masse d'un genre singulier. C'était un livre long de six pouces, large de quatre, avec des couvertes d'acier cachées sous le marroquin, et revêtues de lames d'or, pesant plus de quatorze livres. Il se proposait d'en assommer ses gardes, comme un évêque avait fait en pareille occasion avec une brique reliée en bréviaire; mais le roi qui le sut, le fit mourir. 1668. De Marca.

Le FOUET D'ARMES ou SCORPION; *scorpio, fustis*; et en romance *fuest*, faisait une variété dans les masses. Un globe ou plusieurs, de fer ou de bois, suspendus par des cordes ou des chaînes à l'extrémité d'un manche court, formaient une discipline, sous laquelle le corps le plus voué aux macérations eût bientôt succombé. Mais la dureté des casques, l'épaisseur des cuirasses exigeaient une flagellation un peu plus lourde que le dos d'un pénitent. FOUET D'ARMES.

La HACHE fut une des premières et des plus redoutables armes offensives des Francs. Le fer étoit gros et à deux tranchans, le manche de bois, et fort court. « Au moment qu'ils entendent le signal, ils s'avancent, dit un contemporain, et au premier assaut, dès qu'ils sont à portée, ils lancent leur HACHE FRANCISQ. Procope, secret. de Beliz. 539.

hache contre le bouclier ennemi, le cassent, et sautant l'épée à la main sur leur adversaire, ils le tuent ».

L'usage de la CATEIE, grosse massue courte, fut le même; et servit à enfoncer les boucliers. Quoique cette hache, connue alors sous le nom de FRANCISQUE, parce qu'elle semblait être le principal instrument de guerre des Francs, ait été généralement à deux fers ou deux tranchans; il paraît certain que la hache simple, de la forme de celle du charpentier, ou de la doloire, mais un peu plus large, servit même aux capitaines et aux rois. C'est une semblable que l'on trouva à Tournay dans tombeau de Childéric.

En 1653. Je. Jac. Chiff.

Hist. de Franc. anecd. &c.

Clovis en portait une aussi; et le trait si connu de Soissons, ne permet pas plus d'en douter, que de confondre la *francisque* avec l'*angon*. Ce prince désirant faire tirer de la masse du butin un vase sacré que St. Remi réclamait, eut la douleur de voir l'un de ses soldats lever sa *francisque*, en frapper le vase, en jurant que le roi n'aurait que ce qui lui échoirait par le sort. Clovis, pour ménager une milice encore peu disciplinée, et fière de ses victoires, ne voulut pas punir ce mutin dans le moment; mais l'année suivante au champ de Mars, faisant la revue générale des troupes et des armes, et trouvant la *francisque* de ce soldat en mauvais état, la jette à terre; cet homme se baisse pour la relever, mais Clovis lui fend à l'instant la tête avec la sienne, en lui disant: « c'est ainsi que tu frappas le vase dans Soissons ».

Sabba. dic. classi.

Les Gaulois, peut-être les Francs eux-mêmes, comme presque toutes les nations, employèrent par fois le bois, la pierre, l'airain, au lieu de fer. « Dans un sépulchre singulier découvert à 22 lieues de Paris, on trouva sous des ossemens une vingtaine de haches semblables, de pierre dure, dont l'une était de la pierre qu'on appelle pyrites; une autre d'un beau jade oriental marqueté d'argent; les autres étaient de différentes pierres dures, rousses, noirâtres. Un morceau de corne

Digitized by Google

corne de cerf qui fut trouvé au même endroit, avait servi pour y insérer une de ces haches; cette corne avait un trou à l'autre bout pour y ficher un manche de bois ».

Childéric ayant, à la persuasion de Clovis, fait périr Sigebert son père, roi de Cologne, ne porta pas loin la peine d'une action aussi détestable; car ceux que Clovis avait envoyés pour recueillir sa part des trésors du roi, l'assommèrent par derrière à coups de *haches*, au moment qu'il fouillait dans ses coffres. Ragnacaire et Régnier livrés à ce même Clovis, les mains liées derrière le dos, par leurs propres capitaines, sur la promesse que leur avait faite ce cruel prince de leur donner des brassards (brasselets) et des baudriers à boucles d'or, Clovis leur fendit la tête de sa *hache d'armes;* envoya aux traîtres des brassards et des baudriers à boucles de laiton doré, et fit répondre à leurs plaintes: qu'ils devaient se trouver trop heureux d'avoir la vie sauve, eux qui avaient vendu celle de leurs maîtres. 504. Mezeray.

Philippe, à l'expiration de la trêve avec les Flamands, étant entré dans leur pays à la tête d'une armée formidable, les trouve retranchés près de Mons derrière leurs charriots. Il force les premiers retranchemens, et ses arbalétriers montant sur les charriots, font pleuvoir une grêle de traits qui les écarte, et livre une partie du camp au pillage. Les Français de retour, comptent sur la frayeur qu'ils ont jetée parmi les ennemis, et quittent la cuirasse, le casque et la lance; mais les Flamands se doutant de leur sécurité, égorgent les premières gardes et tout ce qui ne peut fuir; ils parviennent à la tente du roi qui, secondé d'un petit nombre de seigneurs, sans autres armes que l'épée et la *hache*, arrête cette multitude enhardie par le succès, et finit, avec le secours du comte de Vallois son frère, par renverser et défaire ces Flamands d'abord victorieux. 1304. Vely.

Geoffroi d'Harcourt ravageait le Cotentin. Attaqué par Ro- 1356, *ib.*

bert de Clermont, abandonné, resté seul sur le champ de bataille, et résolu de périr plutôt que de se rendre, il attend le Français vainqueur, et à coups de *hache*, fait mordre la poussière à tout ce qui ose l'aborder. Il était d'une force extraordinaire; et, une jambe portée devant l'autre pour être plus ferme, parce qu'il était boiteux, il inspire l'effroi aux plus hardis, et donne la mort de sa *hache*, malgré l'épaisseur des armures; enfin deux chevaliers accourant lance baissée, le renversent, et il expire percé de coups.

1372. Velly. Clisson dut le surnom de boucher à la force de sa *hache d'armes*, et à la cruauté avec laquelle il en frappa de sang-froid quinze Anglais, en leur fendant la tête, à mesure qu'ils sortaient de la citadelle de Benon. « Le meurtrier du duc d'Orléans, qui le guettoit dans la rue barbette, accom-1407. Mézeray. pagné de dix ou douze hommes de même trempe, lui déchargea un coup de *hache-d'armes*, dont il lui coupa la main; et d'un second, lui fendit la tête en deux; les autres le massacrèrent encore de plusieurs coups, et le laissèrent étendu sur le pavé ».

La hache, au lieu de deux tranchans, n'en eut souvent qu'un fait en croissant, les cornes vers le manche, et sur-BARBOLE. monté d'une pointe; elle réunit aussi par un marteau opposé, l'avantage et le poids de la masse. C'est à peu près dans cette forme que nous trouvons toutes les antiques; les grandes, sous le nom de BARBOLES, MATTIAIRES, parce que les marteaux sont barbelés et accompagnés, comme les dards, de pointes, de crochets. Les Romains leur donnaient celui de *martiobarbulus*, qui exprime la même chose. Celles d'abordage ont encore, en place du marteau, une lame aiguë et triangulaire; cette lame jadis était ou droite ou recourbée en faucon, ou divisée comme l'angon, et servait également 1419. Mem. pour servir à l'hist. du meurtre de Jean sans peur. au chevalier sur terre et sur mer. Tannegui du Châtel, au rapport d'un historien, peut-être mal instruit des auteurs du

meurtre du duc de Bourgogne, voulant se distinguer parmi les complices, fit faire un étui pour enchasser la *hache au bec de faucon* dont il l'avait frappé.

Trivulse, escorté de quelques Français, pour lesquels il tenait le Milanez avec peu de troupes, s'étant rendu à l'hôtel de ville de la capitale, les habitans soulevés l'investissent et veulent le massacrer. Mais ce général armé de sa *hache d'armes*, court à la principale porte, la fait ouvrir, renverse, écarte tout ce qui oppose quelque obstacle à sa retraite, et gagne la citadelle avec le secours de soixante cavaliers sous les ordres de Corsingue, qui survient heureusement dans ce péril. 1500. Guich. Act.

Tous leurs devis, se sont *haches*, gros bois, Cl. n. Marot,
Lances, harnois, estendars, gonffanons,
Salpestre, feu, bombardes et canons.

Les poëtes désignaient encore la hache, comme la forte épée courte et pesante, par le nom de *brand.*

Là sauta sur l'arène Ancé qui ne portoit
Jamais cuirasse au dos, seulement se vestoit
(Comme cil qui pensoit qu'on ne trompe son heure)
De la peau d'un grand ours qu'il vestoit pour armeure:
Luy secouant au poing un *brand* armé de cloux
A la pointe d'acier, qui tranchoit des deux bouts,
Marchoit comme un géan, et en lieu d'une creste
La queue d'un cheval ly pendoit sur la teste.

Le courage héroique d'un paysan, et l'usage glorieux qu'il fit d'une simple hache, ne nous permet pas de taire un fait aussi singulier, quoique Vely l'ait déjà rapporté: on ne peut trop insister sur les preuves que la vraie noblesse est indépendante de la naissance.

La garnison Anglaise pénètre dans un bourg nommé Longueil; les villageois effrayés s'enfuient. Lalouette, voulant résister à la tête de quelques-uns des moins timides, est 1358. Hist. de Franc.

percé de coups; son valet, dit LE GRAND FERRÉ, passe rapidement du chagrin de voir expirer son maître au désir de le venger; il saisit une *hache*, tombe sur les Anglais; aucun coup ne part en vain de son bras nerveux, il en étend dix-huit sur la place, pousse les autres hors du bourg, pénètre leurs rangs, tue le porte-enseigne, prend d'une main son drapeau, et de l'autre dissipe entièrement les ennemis. Il ordonne ensuite à l'un des siens d'aller jeter le drapeau dans le fossé; celui-ci refuse, voyant un gros d'Anglais qui lui en ferme l'accès. LE GRAND FERRÉ attaque seul cette phalange, l'ouvre, la renverse; jette l'enseigne dans le fossé, revient au combat, et en tue quarante de sa main. Quelques jours après il donna des marques aussi peu équivoques de sa valeur; mais après l'action, ayant bu de l'eau froide, une violente maladie le contraint de se mettre au lit. Les Anglais informés de son état, détachent douze hommes pour le surprendre; il le sait, s'arme de sa *hache*, se traîne à leur rencontre; appuyé contre un mur, il en immole cinq, et met le reste en fuite. Cet exploit termine la carrière de ce nouveau Samson, et des actes d'une piété sincère la couronnent.

HACHEREAU, SARPE D'ARMES. Le *hachereau* était un diminutif de la hache; le nom l'indique: fait de même, mais souvent de la forme d'une serpe; *sarpe d'armes;* du latin *sarpere*, ou du grec *arpé*. Suspendue à l'arçon de la selle dans un étui, on l'en tirait pour combattre de près, lorsque les autres armes étaient rompues.

PLANCHE I.

A. *Massue* d'un bois noueux, et pour empoigner des deux mains.

B. Cinq *masses* d'armes, toutes en fer, et de différentes formes. L'une garnie d'un pistolet à rouet, paraît la plus

Digitized by Google

moderne; le manche creux sert de canon; et le bouton C se lève pour donner passage à la charge, dans celle-ci; et dans les autres, pour les rendre plus lourdes en y coulant du plomb.

D. *Masse* aussi de fer, que l'on donne pour celle du connétable Duguesclin.

E. *Grande masse* à deux mains, toute en bois, et pour l'infanterie. La tête est hérissée de pointes de fer quadrangulaires; la hante ferrée par le bout, recouverte d'un velours gris.

F. *Fouet d'armes,* ou *scorpion* à trois étoiles.

G. *Fouet d'armes,* d'Olivier; formé d'un seul globe bosselé, suspendu au manche par une corde.

H. *Marteau d'armes,* tout de fer.

I. *Maillotins,* du même métal.

K. *Barbole,* hache d'armes de fer avec un marteau plat et un grand croissant.

L. *Hache d'armes* dont le fer est à jour, et tourné singulièrement; avec un marteau aigu et tridenté. Le manche sert de canon; et le rouet se trouve à la poignée, terminée par un grelot; la clef de détente avance sur cette poignée.

M. *Hache* avec sa lame simple et un quaterdent pour marteau. Le rouet du pistolet est caché dans la boîte N; et les figures sont d'airain.

O. *Hachereau* emmanché de bois. Le fer a un marteau aigu en *bec de faucon,* et une pointe quarrée qui le surmonte. Un crochet l'attache à la ceinture.

P. *Marteau d'armes* à deux mains sur une hante. Le marteau a trois dents; la pointe opposée est en faucon; et celle qui le surmonte, droite et quadrangulaire.

Q. *Hache d'armes* à deux mains, avec lame quarrée sur le sommet et le marteau a quatre pointes. Des mufles, des fleurons, des flammes, des écailles, des clous, distribués

sur le fer et sur le bois noueux de la hante, et chargés de dorures, en font une arme des plus riches et des plus curieuses.

R. *Hachereau, serpe d'armes*, tranchante des deux côtés; dorée, ciselée aux armes des Montmorency sur une face, et emmanchée d'ivoire.

S. Instrument des mêmes matières, travail et caractère que la serpe, avec un chiffre sur le tranchant qui est movible. On n'imaginerait pas sans cette conformité, qu'il fût de guerre, vu sa délicatesse. Il peut avoir servi à nettoyer, tourner les vis et les rivets, ainsi que celui T dont le milieu est une lime.



Digitized by Google

Sarisses, Javelots, Angons, Havets, Couteaux de Brèches, Hallebardes, etc.

Les Armes d'hast sont offensives, et de beaucoup de sortes. Leurs formes et leurs usages ont varié suivant les caprices et les besoins des différens peuples et des particuliers, qui en ont adopté souvent de singulières On ne peut donc s'arrêter qu'aux principales espèces; le trop de détail serait plus fastidieux qu'instructif.

Le terme d'hast dérive d'*hastile*; et se prend pour le bois d'une pique, d'une lance, etc. Toute arme d'hast est donc composée d'un fer tranchant ou piquant, monté à l'extrémité d'un bois long et léger ou d'une *hampe*, mot corrompu de *hante*.

Comme un bâton gros et lourd devint dans la main des premiers hommes, une massue redoutable; de même aussi, un long bâton pointu a formé la première pique; la première javeline. Le bout durci au feu, armé d'une pierre aiguë, d'une corne acérée, d'une dent de requin, était plus dangereux pour des corps nus, que l'acier trempé et aiguisé ne le fut depuis pour des guerriers tout revêtus de fer. Le marteau et la meule se réunîrent bientôt pour faire briller l'airain au sommet d'une hante très-longue. Les sarisses macédoniennes fûrent redoutées; l'usage en passa aux autres peuples; et les Français en les racourcissant plus de moitié, s'en servîrent après les Gaulois. Le nom en indique l'origine: *sarissa* était celui que donnaient les Grecs à ces sortes de piques souvent de seize coudées, ou vingt-cinq pieds de longueur. Celles des Francs connues plus généralement par la dénomination de Lances-guayes ou d'Archégayes, ne

Sarisse, Archegaye, Lancegaye.

Rollin.

Digitized by Google

portaient qu'une lame très-étroite et légère, sur un bois de quatre à cinq pieds, terminé souvent par une douille, qui soutenue dans un étui au côté droit de la selle, contenait la sarisse au moyen d'une seconde courroie, la pointe en avant du poitrail du cheval. Dans le choc elle pouvait blesser l'adversaire ou sa monture, et se trouvait sous la main du cavalier qui la prenait au besoin pour frapper ou darder. On en fait encore assez de cas dans le levant, et les peuples de ces contrées l'appellent *zaguaye*. Mais celles des Francs, par leur petitesse, étaient plus propres à lancer que ces longues sarisses ou piques; et il semble qu'on les destinait à cet usage. Vertot dit que les Arabes lançaient aussi ces zagayes avec une adresse surprenante.

Hist. de Malt.

Guill. de St-André.

Dardes, javelots, *lances-gayes*
Sçavaient jetter et faire playes

Scarr. Ænéid.

Cela dit, d'une *lance-gaye*,
Il fit au cheval une playe;
Son vaste ventre en rétentit:
Plus d'un Grégeois en émeutit;
Car on a scu depuis la chose.
Certes, ce ne fut pas sans cause,
Ulisse a confessé depuis
Que ce coup lui fit un pertuis
Droit au beau milieu de la panse.

JAVELOT.

Le JAVELOT, *jaculum*, se jetait avec bien plus d'avantage et d'effet. Son poids, son fer tranchant, large et épais; le danger qu'il ne restât dans une playe, ne tenant au bois par aucun clou, mais pouvant s'en détacher après le choc, le faisaient craindre et éviter avec soin. Sa longueur ordinaire est de trois pieds et demi; et le cavalier, comme le fantassin, le poussaient d'un bras nerveux à trente ou quarante pas. Le Philistin Achmon parut armé d'un javelot pesant 300 sicles, ou dix livres.

Joseph.

Achile

Achile survint en carosse Scarron.
Et d'un grand coup de *javelot*
Fit sortir son sang à grand flot.

C'était par un javelot sans fer, dans la main d'une déité que les payens désignaient la bienfaisance. On nommait ce sceptre de bon augure, *haste*.

La JAVELINE, ou MATÈRE; *materis*, *matara*, *matarus*, Javeline, Matère. de même forme, mais plus longue, était dardée très-rarement. Balancée dans la main du cavalier, elle frappait de rudes coups; pourquoi son fer, tenant solidement à la hante, portait un tourniquet ou *pirouette*, afin qu'il ne s'engageât pas trop profondément dans une plaie. Une flamme, avec une banderole attachée à ce tourniquet, servait d'ornement et de couleur distinctive.

Pierre de Courtenay, Français naturalisé à Londres, ayant 1383. Voy. jouté contre le sire de Clary, gentilhomme Languedocien, eut l'épaule percée, fut porté à terre, et s'avoua vaincu. De retour en Angleterre, il envoya au roi, pour les bons traitemens qu'il avait reçus à sa cour, deux chevaux de selle, six petits arcs, une gerbe de grandes et une de petites flèches, un faisceau de *javelots*, etc.

Les bannis et Bourguignons, révoltés dans Paris, furent aux 1418. Mézer. prisons, « premièrement au petit châtelet, ou ils assommèrent les évêques de Coutances, Bayeux, Évreux, Saintes et Senlis; et en firent sauter plusieurs du haut des tours, les recevant sur les pointes des épées et des *javelines* ».

Mais de toutes ces armes, la plus propre au Français, Angon, Corsesque. la plus antique dans ses armées, la plus noble dans ses écussons, fut l'ANGON, *agkulê*, ANCON ou RANCON. Quelques écrivains en lui donnant mal à propos le nom de *francisque*, s'engagent dans des discussions dont ils ne sortent que par une décision erronée. Le trait de Clovis, pour le vase de Soissons, que nous avons rapporté à l'article des *francisques*

Digitized by Google

et *haches*, leur fait prononcer que l'angon n'est autre chose qu'une hache. Mais l'angon et la francisque sont parfaitement distincts et d'un usage bien différent; et ceux qui nous restent, conformes aux descriptions claires des contemporains, ne souffrent là dessus aucun doute.

Agathias. « Les armes des Français sont fort grossières : ils n'ont ni cuirasses ni bottes.... Ils ont peu de cavalerie; mais ils combattent à pied avec beaucoup d'adresse et d'ordre. Ils portent l'épée le long de la cuisse et le bouclier sur le côté gauche : ils ne se servent ni d'arc, ni de frondes, ni de flèches, *mais de haches à deux tranchans* et *de javelots*. Ces javelots ne sont ni fort longs, ni fort courts; on peut en faire usage contre l'ennemi, ou en frappant de la main, ou en les lançant: ils sont couverts de fer, excepté à la poignée. Au haut vers la pointe, il y a deux fers recourbés, un de chaque côté. Dans le combat, *ils jettent ce javelot* contre l'ennemi, et il s'engage tellement dans la chair par ces deux petits crocs qui accompagnent sa pointe, qu'il est difficile de l'en tirer, et peu échappent de ces blessures, quand même elles ne seraient par mortelles. Si le coup est paré, et que le javelot donne dans le bouclier, il y demeure embarrassé et suspendu par sa pointe et par ses crocs; et comme il est assez long et fort pesant, son poids le fait traîner jusqu'à terre; il ne peut être arraché du bouclier ni coupé avec le sabre, parce qu'il est revêtu de fer. Dans cet embarras, le Français qui a jeté le javelot, s'avance en sautant; met le pied sur le bout du manche qui touche à terre; et appuyant dessus, oblige l'ennemi à pencher son bouclier et à se découvrir; alors il le tue en le frappant au visage, *de la hache* ou de l'épée ».

Peut-on rien désirer de plus précis, et qui établisse mieux la forme, l'usage et la différence entre la *francisque* et *l'angon*, la *hache* et le *javelot*. Mézeray, dans ses recherches pour

Digitized by Google

l'histoire, en a trouvé des preuves multipliées; et tous ceux qui ont fouillé dans l'antiquité, se sont bien gardés de confondre ces deux espèces offensives.

« Les Francs, écrit l'un d'eux, n'avoient d'abord pour armes qu'un arc et des flèches: après leur établissement dans les Gaules, ils prirent le bouclier, l'épée, l'*angon* espèce de petit dard armé d'un fer à deux crochets recourbés, et la *hache* à deux tranchans, qu'ils appelloient *francisque* ». Les premiers Francs « avoient pour armes offensives, l'épée, l'*angon* et la *hache*. L'angon étoit un dard de médiocre longueur, ayant un fer à deux crochets recourbés et la hante ferrée; et la hache avoit deux tranchans; ils la nommoient autrement *francisque*; elle se lançoit aussi bien que l'angon, mais de plus près ». Anecd. franç. Mézeray.

Un cavalier Allemand, à la célèbre bataille de Bouvines, accrocha le haussecou de Philippe roi de France, avec le fer recourbé de son *angon*, et le tira avec tant de force que, malgré la résistance du monarque, il l'entraîna à bas de son cheval. 1214. Philippines.

L'ANGON fut donc un javelot à trois lames, dont une large, droite, tranchante, pointue et quelquefois losangée, était accompagnée dans le même plan, de deux autres recourbées en dehors; une clavette unissant étroitement ces trois lames sur la hante. Lors de l'inauguration des rois de la première race, en les élevant sur le pavois ou la parme, on leur mettait l'angon dans la main droite. C'est dans cette attitude que Childéric est représenté, avec de longs cheveux flottans sur le cachet de l'anneau royal trouvé dans son tombeau à Tournay, parmi beaucoup d'autres curiosités dont quelques-unes d'une forme singulière et presque inconnue. On en tira entr'autres une hache d'armes semblable à nos cognées, un fer de lance, une épée tranchante d'un seul côté, mais dont la rouille avait gâté la forme, et trois cens abeilles d'or détachées de sa cotte d'armes. en 1653. Je. Jac. Chiff. le P. de Montfau

Les premiers souverains ne se montrèrent jamais dans les ORIGINE DES LIS.

assemblées de la nation, que le bouclier passé au bras, l'angon dans la main; il devint le sceptre d'une nation guerrière. La couronne, l'écu, la bannière du roi, fûrent ornés dans la suite, des fers de cette arme la plus utile aux Francs, la plus à craindre pour l'ennemi. On les voit distinctement dans l'écu de France, sous Louis le Jeune, vers 1147, mais en très-grand nombre; et Charles VII les réduisit, dit-on, à trois, en l'honneur de la Ste. Trinité.

Cette confusion les a fait prendre aux uns pour des crapauds, des lis, des pavilles, des flambes ou iris de marais; appuyant leur opinion de la naissance des Francs dans les marais de Frise. Aux autres pour des abeilles ou des bouts de sceptres. Ceux-ci approchent plus de la vérité, s'ils regardent ce sceptre comme l'*angon*; et d'accord avec nous, ils diront alors que ces pièces de l'écu Français sont non des lis, mais des fers de javelot. Un peuple aussi belliqueux que le Franc, devait adopter pour emblême, pour signal de ralliement, une de ces armes qui, en annonçant son inclination et ses exploits, caractérisait le plus sa manière de combattre et de vaincre, étrangère à tous ceux qui l'environnaient. Les sceaux, les monumens, les angons conservés, décident en faveur de cette assertion; et le fer de ces traits présente au premier regard la forme du lis, qu'on ne trouve aussi naturellement ni dans le lis des jardins, ni dans la flambe des marais, ni dans le crapaud, ni dans l'abeille, sous quelque situation on puisse les offrir aux yeux.

L'abeille, à cause des trois cens petites en or trouvées dans le tombeau de Childéric, pourrait seule balancer la décision. Mais l'instinct de l'abeille la portant plutôt à la vie civile et laborieuse, qu'à la guerre, et l'attachant à sa ruche, elle eut été peu propre à désigner une nation ne respirant que les combats, une nation errante, sans demeure fixe, et qui n'avait que du mépris pour les arts et la culture des terres.

Digitized by Google

Ces insectes annoncent seulement l'amour des Français pour leur roi, et la bonté du roi pour ses sujets; comme on le peut voir à l'article des cottes d'armes. D'ailleurs l'usage des armoiries est bien postérieur au tems de Childéric; et si le fer de l'angon le dispute aujourd'hui sous le nom de *lis*, à l'aigle des Césars, il le doit à son antiquité, à son utilité dans les batailles, à sa prééminence dans les inaugurations, et à l'habitude de le voir sur les couronnes et au sommet du sceptre du souverain. L'angon avait encore le nom de *corsecque*. Rabelais en parle dans l'énumération qu'il fait de quelques armes: « dards, dardelles, javelots, espieux, *corsecques*, pertuisannes, voloient sur luy de tous coustez ». Pantagru.

Une lame large, épaisse du dos, tranchante, aiguë, à l'extrémité d'une longue hante, servait à frapper, à percer avec avantage, surtout du haut d'un rempart ou d'une brèche. Ce COUTEAU dont la forme n'est pas constante, portait par fois une pointe opposée au tranchant: on l'emploie encore pour l'abordage. COUTEAU DE BRÈCHE.

La MAIN DE FER, le CROC, HAVET, HARPIN, *harpago*, de la même longueur que le couteau de brèche, ne tranche pas, mais accroche et pique en avant, en arrière et de côté. HAVET, HARPIN.

Enfin la HALLEBARDE tient le milieu entre ces deux armes, et en réunit les avantages. Louis XI ayant construit, à l'imitation des Romains et du duc de Bourgogne, un camp pour exercer ses troupes, près du pont de l'Arche, « en donna le commandement à Desquerdes et y mit 2500 pionniers, 1500 lanciers et 10000 hommes de pied, armés de piques et de *hallebardes*: car l'expérience lui avait appris, dans la guerre des Suisses et des Liégeois, que c'étoient les meilleures armes pour l'infanterie ». Aussi en voit-on l'usage très-étendu depuis que les étrangers les eûrent fait connaître en France. Elles n'y fûrent pas inventées; car les mots *hallebard*, Allemand, et *albarda*, Arabe, en sont la preuve. HALLEBARDE. 1481. Mezeray. Larrey, Hist. d'Ang. t. I. p. 68

Une hallebarde termina le sort du fameux Charles le Té-
1476. méraire. « Quant le Duc de Bourgogne veit ses gens ainsi
Wassebourg. reboutez, et qu'il n'y avoit remède de soy deffendre, il pensa saulver sa vie à fuir; et en passant un ruisseau auprès d'une petite église de St. Jehan de Rhodes hors Nancey, son cheval moreau trebuscha soubz luy, et enfondra dedans le ruisseau. Ce que veit un gentilhomme Lorrain nommé Claude de Baulmont, chastellain de Sainct Dyé, qui estoit sourd, et ne cognoissoit ledict duc. Si courut sus, et luy bailla ung grand coup de *hallebarde* sur la croupe du cheval enfondré, en sorte qu'il escouyt et jecta le maistre hors de la selle, sur lequel ledict Claude retourna à grandz coups de *hallebarde* tellement qu'il le tua en place... A raison de quoi le lendemain qui estoit mardy, fut mené avec grosse compaignie ledict page, qui monstra le lieu où estoit ledict corps tout nud gissant mort, avec troys playes, l'une en la teste, du taillant de la hallebarde, depuis l'oreille jusques aux dents; les deux autres de la poincte de ladicte *hallebarde* en la cuisse et au fondement ».

XVI siècle. François de Beaumont, connu par le nom de Baron des
Allard. Ardrets, et par ses cruautés contre les catholiques dans les guerres de religion, fit baigner ses deux fils dans le sang des prisonniers, dont il précipita trois ou quatre cents du haut de la tour de Montbrisson et des rochers de Mornas, sur les *hallebardes* de ses soldats qui les recevaient avec des huées épouvantables.

Scarron reporte burlesquement l'usage de cette arme à des temps très-reculés; mais s'il le fait sans scrupule pour les fusils et les canons, on lui reprocherait mal à propos dans cette tirade, l'essort de son imagination enjouée.

Æneide. Il me régala de l'épée
Dont Polixène fut frappée,
Comme aussi du pot à pisser,

Et de l'arbaleste à chasser
De Pirrhus, de sa gibbecière,
Et d'une belle coustelière,
Dont la guaine étoit de cuir neuf,
Les manches d'un bel os de bœuf,
Et les cousteaux de fine trempe,
D'un fer de *hallebarde* sans hampe,
Qui de rouille estoit vermoulu,
Quoiqu'il fut tout frais émoulu.

La hallebarde sert encore pour la garde des magasins à poudre, et des lieux où les armes à feu seraient dangereuses. Un fer droit, tantôt plat, pointu et coupant des deux côtés; tantôt triangulaire, carré, en est la principale pièce. Un taillant plat, ou en croissant, et à l'opposite une pointe droite ou crochue, l'accompagnent; et le plus ou moins de courbure de celle-ci et de ressemblance à des crochets ou becs d'oiseaux, varient ses dénominations de SAQUEBUTE, *lancea*, *adunca;* CORBEAU, FAUCON, CORBIN. Le roi est précédé dans les cérémonies d'éclat, par ses deux cents gentilshommes au bec de corbin. CORBIN.

Les soldats munis de la hallebarde, se nommaient *hallebardiers* ou *trabans;* parce que la hante de cet instrument est appellée *trabe*.

Quant est de moy, jeunesse poure et sotte Clem. Marot.
Me feit aller en ceste dure flotte
Fort mal garni de lances et d'escus:
Semblablement le gentil Dieu Bacchus
M'y amena accompaigné d'andouilles,
Et de bon vin versé en maint flascons:
Mais j'y receu si grand coup de *faucon*,
Qu'il me fallut soudain faire la poulle,
Et m'enfuir de peur hors de la foulle.

Digitized by Google

PLANCHE II.

A. *Sarissse, lance-guaye, archegaye.*

B. Autre *sarisse* avec son pied et sa douille, pour passer dans l'étui.

C. *Javelots.*

D. *Javelines* avec leurs *pirouettes;* le bois de l'une est garni d'un cordon de cuir tortillé en vis; celui de l'autre, de nœuds relevés par des clous dorés. La longueur est de cinq pieds six pouces.

E. *Angons*, ou *corsecques;* origine des lis.

F. *Couteaux de brèche*, simple, et à crochets, de six et sept pieds.

G. Partie supérieure d'un semblable couteau rompu par la rouille, trouvé dans un tombeau.

H. *Harpins* de deux sortes; de sept pieds.

I. *Hallebarde* à double pistolet. Les platines L n'annoncent pas qu'elle soit bien ancienne. Les canons ont leurs bouches en M, près de la lame médiaire; et les gâches ou détentes se trouvent en N à portée de la main et loin de la batterie. Cet arme du château d'Écouan est presque unique, et réunit l'avantage du fusil et de la baïonnette. Mais les gâches auraient besoin de sous-gardes pour parer aux accidens; il ne paraît pas y en avoir jamais eu.



Faulx

Faux, Azégayes, Pertuisannes, Épieux, Falariques, Piques, Lances, etc.

Les Faux, chez les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Macédoniens, les Égyptiens, enfin chez une infinité de peuples, tînrent, pendant un nombre de siècles, le premier rang parmi les armes d'hast. Des hommes, montés sur des chariots hérissés de faux, poussaient leurs chevaux au milieu des bataillons ennemis qu'ils rompaient, en portant de toutes parts des coups dangereux et presque incurables. Outre la faux, *falx*, dont les Francs fîrent aussi usage pour couper les fourrages et les moissons, en la laissant coudée et dans sa position ordinaire; pour combattre et repousser les assauts, en la relevant dans la même ligne que le manche, par un anneau coulant, ils en avaient une plus solide et destinée uniquement aux batailles. C'était le Fauchard, garni de pointes et de crochets, tranchant des deux côtés, et connu pour cela sous le nom de Besague, *bis acutus*. Faux. Xenophon. Fauchard, Besague.

Les Turcs, au nombre de plus de 200000, sous la conduite de Soliman, mîrent le siége devant Vienne; leur artillerie de 180 canons et mortiers, ruina tous les édifices dont le comble surpassait les remparts. On combattit avec un acharnement singulier, et pied à pied. Le comte de Daun imagina de grands crocs, avec lesquels les assiégés tiraient les têtes des Musulmans entre les palissades, puis les coupaient d'une *faux* attachée à une longue perche: souvent cette machine ramenait trois ou quatre têtes. 1683. Wolfgang. Lar. Je. Cuspini. Pier. Bert.

Dans la bataille des Trente, Hucheton Clervaban était armé d'un *fauchard* crochu, taillant des deux parts. 1350. Argentré.

Dd

Il semble qu'on ait cherché à doubler la mort, lorsqu'on
Guisarme, Vouge. forgea la Guisarme, *bis arma*, ou la Vouge. Deux fers réunis sur une même douille, tranchans et piquans, donnent un air de singularité à cet instrument, qui n'est pas nouveau.
1242. Guiart. St. Louis marchant contre Henri, roi d'Angleterre, Hugues fit une sortie sur les fourrageurs Français qui s'étaient approchés de Saintes; il y eut de part et d'autre une vigoureuse défense. « Alors ussiez vû lances brandir, descendre maces, hauberjons à haches descourre, targes percier outre, *juisarmes* et épées bruire, selon que lon les dessère, et couvrir çà et là la terre de divers atours d'épéciés ».

Coquil. *Vougues*, Sallades, Mantonières.

Azeguaye. L'Azéguaye, ou Azaguaye, bâton à deux bouts, armé de deux pointes de fer, l'une forte, alongée, et dont la forme variait; l'autre simple, et en tout de dix à douze pieds, servait aux Stradiots à frapper avec beaucoup d'adresse, et à faire un horrible carnage. Les Français l'adoptèrent, et leurs princes même combattirent de ce dangereux bâton.

1409. Hist. de France. Charles VI, malgré sa démence et la faiblesse de sa santé, conservait encore dans les retours de sa raison, la passion des armes; il se promenait couvert d'un haubert, suivi de pages qui portaient son héaume, son écu, son *azéguaye*.

Piquet ferré. Les Piquets ferrés, moins grands, mais de pareille forme, ne servaient pas au même usage, On établissait des retranchemens en les entrelaçant, enfoncés d'un bout en terre, et dirigés de l'autre à l'ennemi. C'est à cette précaution, trop négligée par nos ancêtres, que les Anglais dûrent souvent la victoire. Les chevaliers, ne consultant que leur courage, faisaient leur pointe avec vigueur; mais leurs chevaux trouvaient une mort assurée sur cette haie impénétrable, l'archer Anglais ajustant tranquillement ceux que son piquet avait épargnés. Les gens de pied se battaient aussi à coups de bâton ferré, qui portait le nom d'Estoc.

Digitized by Google

La différence de la PERTUISANNE à la hallebarde, consiste dans la longueur et la largeur de la lame principale, souvent simple et sans aucune pointe latérale. Les coups de cette arme faisant de large *pertuis*, d'où elle a été nommée *pertuisanne*, et ceux qui s'en servîrent, *pertuisanniers*. Sa destination de tous temps fut la sûreté des églises et des palais. Les gardes de manche et les cent Suisses l'emploient à la garde du prince. PERTUISANNE.

Le maréchal Trivulse donnait à Louis XII une fête dont la magnificence effaçait tout ce que les seigneurs et les villes d'Italie avaient ordonné dans ce genre. Mais la foule, malgré les salles établies en plein champ, fut si grande, que les gardes ne pûrent faire ranger. Louis, oubliant son rang, saisit la *hallebarde* d'un de ses archers, et chargeant à tour de bras ceux qui forment la presse, la place se trouve nettoyée en un instant; et il ouvre le bal avec la marquise de Mantoue. 1507. Anton. Guich. B. Ica.

On dit vulgairement *un Suisse et sa hallebarde;* comme Chapelle, lorsqu'il veut badiner sur le peu d'importance d'un fort:

Cest Notre Dame de la garde, Voya. de Bachaum. & Chap.
Gouvernement commode et beau,
A qui suffit pour toute garde,
Un Suisse avec sa *hallebarde*
Peint sur la porte du château.

Un travail riche, des dorures, un beau poli font briller ordinairement le fer d'une pertuisanne; des franges, du velours, des clous dorés en cachent le bois. Cette coutume a fait dire comiquement à Scarron:

Je prétens donner au vainqueur,
Deux beaux dards à la Gnossienne,
Dont les bois ne sont pas d'ébenne;
Une *pertuisanne* de fer,
Qu'on peut richement étoffer,

Si l'on y veut faire dépense
De la façon que je le pense.

ÉPIEU. L'ÉPIEU de guerre, en Allemand *spies*, différait de celui de chasse par la longueur comme par la forme du fer. Celui-ci était un cœur applati; celui-là une pertuisanne étroite

548. à l'extrémité d'une hante de huit à neuf pieds. « Théodebert

Mezeray. un jour étant à la chasse, exercice fatal à plusieurs princes, un taureau sauvage poursuivi par ses veneurs, et qu'il attendoit *l'épieu* à la main, rompit une branche qui le frappa si rudement à la tête, que la fièvre lui prit, dont il mourut ».

Excite toi, jure un peu Dieu,
Prens ton épée et ton *épieu*,
Et suivi de vilains visages,
Va faire cent mille ravages.

1589. Lettre du duc de Lorraine. Entre les mains du valeureux Philippe de Mouzay, cette arme devint le salut de la ville de Stenay, qu'un détachement considérable de la garnison de Sedan tenta de surprendre la nuit, pour faire diversion au siége mis par Charles, duc de Lorraine, devant Jametz. Ces ennemis s'étant approchés des murs à la faveur des ténèbres, « posèrent ung gros petard en la première porte de la porte bas dudict lieu, et à mesme instant ung autre petard à la seconde porte, et ung autre à la troisième et dernière porte d'icelle porte bas dudict Satenay. Chose qui fut faicte si soudainement, guestant et faisant ronde ledict de Mouzay sur les murailles d'icelle ville, et estant tout assez proche de ladicte porte, ne peult si soudainement y accourir qu'à son arrivée il ne trouvast lesdictes trois portes rompues, et les sieurs de Clermont, d'Amboise et le capitaine Lafontaine avec aussi nombre de soldats, entre lesdictes portes prets à entrer dans ladicte ville. Mais ledict de Mouzay avec deux soldats qui le suyvoient s'oppignatrèrent au combat sur le jambage de la dernière porte entrant en ladicte ville, et combattirent si valeureusement qu'ils tindrent le cumbat pour

Digitized by Google

quelque temps, et jusques à ce que d'autres de la garnison dudict Satenay qui estoient sur les murailles vindrent au secours dudict de Monzay, lequel d'ung cueur courageux tint ferme à ladicte porte et entra si avant au cumbat que de son *espieu* qu'il avoit en main, en tua ledict Lafontaine ». Le sieur d'Amboise étant blessé, et d'autres troupes survenues, ceux de Sedan se retirèrent précipitamment, laissant des armes et deux petards qu'ils n'avaient pas employés.

Un fer puissant, très-aigu, de quatre à cinq pieds de long, attaché à un bois de cinq, entouré de souffre, résines et bitume, enveloppé d'étoupe et d'huile de sapin ou *incendiaire*, partait avec la rapidité et le brillant de l'éclair; et poussé avec force par le scorpion, s'attachait aux machines, aux tours pour les réduire en cendres. Cette grande lumière la fit nommer FALARIQUE, PHALARIQUE, de *phalòn*, *phao*, ou de *phala* tour. « Les Italiens nommoient *phalarica*, une certaine espèce de javeline armée par le bout d'un fer de trois pieds, afin qu'il peust percer d'outre en outre un homme armé: et se lançoit tantost de la main en la campagne, tantost à tout des engins pour deffendre les lieux assiégez; la hante revestue d'estouppe empoixée et huilée, s'enflammoit dans sa course; et s'attachant au corps ou au bouclier, ostoit tout usage d'armes et de membres ». FALARIQUE. Festus, Isido. Servi. Nonius. Grégo. de Tours. Mich. Montaig.

Magnum stridens contorta phalarica venit
Fulminis acta modo.

Les infidelles assiégés dans Jérusalem, se défendaient des assauts des Français « lançans sur eux et sur leurs engins grands brandons de feu, ensemble des dardz ardens engressez d'une confection, soulphre, poilx et salpestre, huile et autres choses propres à nourrir et entretenir feu qu'ilz jettoient sur les assaillans pour les brusler ». Francia orienta.

Le comte de Dunois, assiégeant, pour Charles VII, Dani. mili Franc.

Pont-Audemer défendu par une garnison Anglaise, mit le feu
1604. dans la ville par le moyen des traits enflammés. Au siége d'Ostende, les Espagnols firent usage de flèches armées de grenades, qui, en crevant, brûlaient les maisons et les ma-
1646. gasins des Hollandais. Ils mirent le feu par le même moyen, aux tranchées des Français devant Orbitelle.

PIQUE. La PIQUE, *hasta, spica,* parce qu'elle ressemble à un épi, arma long-temps la main des *piquenaires* et *hastaires*, soldats piétons, et ne disparut totalement de nos armées qu'en 1705, que par une ordonnance, on lui substitua le fusil avec
ESPONTON. sa baïonnette. Encore l'ESPONTON, pique très-raccourcie, sembla-t-il la faire survivre à cette suppression, par l'usage qu'en firent les officiers d'infanterie, et qu'en font de nos jours ceux de quelques compagnies bourgeoises. Sa longueur était de quatorze pieds, un petit fer ovale et pointu, ou en forme de cœur, la surmontait; et une douille à l'autre bout servait à la planter. Les soldats dans la marche, la tenaient élevée le long du bras droit et de l'épaule; arrêtés et campés ils la fichaient en terre.

1465. Anecd. franc. L'armée des princes, dans la LIGUE DU BIEN PUBLIC, retranchée à Charenton, eut avis que le roi devait sortir de Paris pour attaquer les lignes. Un brouillard épais dérobait la vue de la campagne: on envoie des cavaliers à la découverte; ils raccourent à toute bride annoncer la marche des royalistes; l'alarme se répand: on crie, on court aux armes, on se met en bataille. Mais, rien ne paraissant, on envoie de nouveau les mêmes batteurs d'estrade; le brouillard presque dissipé leur montre alors que ce qu'ils ont pris pour des *piques*, n'est rien autre chose que des chardons élevés, agrandis encore à leurs yeux par la peur. Pleins de confusion ils retournent recueillir les risées de leurs compagnons et les reproches de leurs chefs.

Dans le combat on tenait la pique à deux mains, la pointe

au corps de l'ennemi. Dans une ville prise d'assaut ou par capitulation, on y entrait les piques basses, prêtes à frapper; mais, si de plein gré elle avait ouvert ses portes, et présenté ses clefs au général, les troupes marchaient empoignant la hante près du fer, et la laissaient traîner. Henri IV faisant son entrée dans Paris, réduit par l'abjuration de ce roi et 1594.
les preuves touchantes d'une clémence sans bornes, se rendit Mézeray.
à Notre-Dame, escorté de sa noblesse et des compagnies d'ordonnance, « faisant marcher devant lui cinq cens hommes les *piques* trainantes, en signe que la victoire était volontaire ».

Gaston, par les ordres de Louis XII, attaque l'armée des 1512.
confédérés d'Italie près de Raversnes, la met en déroute. Mézeray.
Mais, trop attaché à la poursuite, il est enveloppé par un gros de quatre mille Espagnols; et, malgré son courage et sa résistance, il tombe percé de vingt-deux coups de pique.

Les Espagnols eûrent la réputation de bien manier cette arme; elle fut la principale force de leurs piétons; et les *lances*, ou plutôt les piques Espagnoles, se firent connaître dans toute l'Europe :

Il court, il voit de loin ces *lances* Espagnoles,... Volta. Henriad.
Ce formidable amas d'armes étincelantes,
Cet or, ce fer brillant, ces lances éclatantes,
Ces casques, ces harnois, ce pompeux appareil,
Défiaient dans les champs les rayons du soleil.

Les troupes de leur ligue, retranchées près Ravenne, sont 1512.
assaillies avec une valeur incroyable par les Français, malgré Guich. Branto.
l'avantage du poste. L'infanterie à l'abri d'une chaîne de chariots, attend l'ennemi derrière un fossé profond qu'elle hérisse de *piques*. Le capitaine Fabion, homme unique pour la taille et la force, empoigne la sienne des deux mains, en décharge un coup vigoureux en travers sur la file des *piques* Espagnoles, et s'appuyant de tout son poids, les tient baissées, et ouvre un large passage à ses compagnons.

Digitized by Google

Demi-pique, Gèse. La DEMI-PIQUE, n'était effectivement longue que de sept pieds, du reste semblable à la pique. On l'employait plus aisément d'une seule main, soit à pied, soit à cheval; pour la mettre en équilibre, le cavalier y ajoutait à l'opposite de la lame un contrepoids suspendu à une chaîne, qui pouvait aussi servir de masse. La demi-pique était plus commode, par son peu de longueur, pour défendre une brèche, un passage. Les Gaulois l'ont connue avant les Francs, sous le nom de GÈSE, *gesa*, *gesum*.

1569. Hist. de Cost. de Thou. Marie de Brabançon, veuve de Jean de Barret, assiégée dans son château de Benegnon par Montare, lieutenant du roi en Bourbonnais, et voyant les tours et les murs renversés, repoussa, à la tête de ses gens et une *demi-pique* en main, les ennemis dans les assauts les plus vifs. Au bout de quinze jours d'une défense intrépide, manquant de vivres, elle rendit la forteresse. Charles IX, charmé de son courage, ne voulut pas qu'on reçût sa rançon, et la renvoya avec honneur.

Lance. De toutes les armes d'hast, la LANCE est la plus ancienne, la plus célèbre, la seule réservée aux princes, chevaliers et gendarmes. L'écuyer, comme noble, s'en servait aussi, et la portait à la suite de son maître. Charles Martel voulut se servir de la *lance* et du casque de Saint Maurice, lorsqu'il livra bataille aux Sarrazins, en 732; c'est ce Maurice, colonel de la légion Thébaine, qui fut martyrisé avec elle en 286. (Morery.)

Le nom de *lance*, en Allemand *lantz*, dérive ou de l'Hébreu *lanth*, ou du Latin *lancea*. Les premières des Français fûrent les FRAMÉES du Tudesque, *pfriem* aigu. Le fer court, étroit, plat, finissait en pointe très-fine. Ensuite parûrent les lances dont la chevalerie, dans ses combats et ses jeux, fit le plus grand usage. (Framée.)

Encyclo. des arm. L'Auteur de l'Encyclopédie prouve, par ce qu'il dit de la lance, ou qu'il n'en a jamais vu, ou qu'il a écrit sans trop de réflexion, d'après des descriptions infidelles et des tableaux à la

à la composision desquels le caprice seul présida. Il donne le dessein d'un fer de lance en dard, et nous dit avec confiance, que telle est sa forme. Il ajoute que les lances fort longues autrefois fûrent raccourcies un peu avant Philippe de Valois, *lorsque les chevaliers et la gendarmerie combattirent à pied.* Un simple raisonnement et quelques traits historiques, releveront cette bévue, qui n'est pas unique dans ce volumineux ouvrage.

Un fer plat, avec des redents ou pointes arrières, convenait au dard comme à la flèche et à l'angon. Décoché, lancé, perdu pour son maître, s'il pénétrait profondément dans les chairs, il ne pouvait en sortir sans élargir la plaie, sans déchirer la peau, sans arracher la vie au malheureux qui en était frappé; s'il ne blessait que légèrement, il devenait insupportable par ses pointes arrêtées dans le corps, dans les armes et les habits; il fallait quitter le champ de bataille pour parvenir à le détacher. Un tel fer, à l'extrémité d'une lance faite pour garnir la main du chevalier jusqu'à ce qu'elle fût rompue, pour répéter les coups, lui eût rendu le plus mauvais service en s'engageant dans l'équipage de l'adversaire. L'abandonner, ne plus combattre, voilà ce qui serait resté à faire au héros, et ce que l'histoire ne nous dit être arrivé. Une simple pointe aiguë, un fer étroit, léger, plat et uni, convenait donc mieux à cette arme; et quand même il ne nous en eût pas été transmis de cette forme, la raison seule eût décidé contre l'Encyclopédiste.

François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise, reçut un coup de *lance* entre l'œil et le nez; le fer s'enfonça profondément et resta dans la plaie. Résistant cependant au coup il tint ferme en selle, « et revint du combat, dit Mézeray, ayant dans la tête le fer d'une lance avec un tronçon de bois qui lui entroit par l'angle d'entre l'œil droit et le nez, et qui sortoit par derrière entre la nuque du cou et l'oreille. Il

1545. Anecd. Franç. Hist. de Franc.

fallut que le chirurgien, c'étoit Ambroise Paré, le lui arrachât avec des tenailles; et néanmoins il en guérit heureusement. » Le duc, sans doute, eût été fort à plaindre, un fer tel que le dépeint M. D.... dans la tête, et les tenailles de Paré eussent pincé en vain l'excédant de la pointe vers la nuque ou du tronçon vers le nez, si deux crochets évasés appartenaient non au dard seul, mais aussi à la lance.

Il est probable que le bruit populaire, à Toulouse, dans le quinzième siècle, a fourni le croquis de la lance à fer divisé; car il obtient encore de nos jours quelque chose de la crédulité. Deux monstres parcouraient ensemble chaque nuit les rues de cette ville, l'un sous la forme d'un cyclope de taille gigantesque, l'œil au milieu du front, monté sur un cheval énorme à pattes longues et menues comme celles de l'écrevisse; l'autre couronné, et armé d'une forte *lance à plusieurs branches*, dont il renversait des cavaliers fantastiques.

Lafaille, Ann. de Toul.

V. art. gendarme, discours sur les ar.

L'usage de *combattre à pied* ne fut jamais adopté dans la chevalerie ni dans la gendarmerie; cela est constant. La nécessité, les circonstances, la forme du sol décidèrent, il est vrai, quelquefois ces guerriers à quitter leurs chevaux; mais alors ce qui prouve la grandeur des lances, ils les tranchaient de moitié, et en frappaient comme de la demi-pique.

1356. Vely Contin.

La disposition des Anglais, sous la conduite du prince de Galles et de leurs archers, dans un terrain serré, plein de broussailles et de haies, près de Maupertuis, obligea le roi Jean de faire mettre pied à terre à la plupart de ses gendarmes; il ordonna qu'ils eussent à ôter leurs éperons, dont la longueur eût pu les gêner dans la mêlée, et à *tailler leurs lances* à cinq pieds de hauteur, étant trop embarrassantes et trop longues dans des défilés aussi étroits.

Mézeray.

Dès le temps des Germains, ces armes gênaient dans les lieux serrés. Sous les ordres d'Inguyomer, embusqués dans

Digitized by Google

les bois, ils fûrent attaqués, forcés par Germanicus; et « pressés dans ces lieux étroits, ils ne pouvoient se servir de leurs longs bois : le soldat Romain, au contraire, se démêloit mieux avec sa courte épée et son bouclier serré contre sa poitrine ».

Les Anciens distinguaient de deux sortes de lances; ce qui a peut-être contribué à l'erreur que nous relevons. La première était de ces lances de quatorze et quinze pieds, grosses, fortes, armées d'un fer plat et en ovale alongé; leur nom de BOURDON, BOURDONNASSES, vient, dit-on, de Bourdeaux où on en construisait d'excellentes. La seconde, plus légère, plus courte de moitié, surmontée d'une simple douille pointue de douze à quinze pouces, se nommait GLAIVE. BOURDONS. GLAIVES.

Pendant le siége d'Arras, il y eut un défi de quatre Français et de quatre Bourguignons, à Lens en Artois. Le bâtard de Bourbon, encore enfant, était chef des Français, et le chevalier Cottebrune des Bourguignons : « celui-ci qui grant et puissant estoit, fit apporter *grosses lances* à merveilles et les plus beaux fers de lances que jamais on peust veoir; mais quant il sceult qu'il avoit affaire à ung enfant, il trouva manière d'avoir *lances gracieuses*, desquelles il feist ses armes à l'encontre du bastard de Bourbon si gracieusement, que nul ne fust blessé. » 1414. Je. Lefev. Hist. de Charl. VI.

Marolles, allant combattre Marivaut, lui fit porter deux *lances*, pour qu'il choisît; mais il les trouva trop faibles, et les renvoya en disant : que « c'estoient plustot des quenouilles pour les femmes, que des lances pour des hommes »; on en prit de plus grosses, et Marivaut fut tué au premier choc, par la grille de sa salade, le fer et le tronçon du bois lui restant dans la tête. 1589. Daudiguier.

On distingue cinq parties dans la lance. La *poignée*, pour la tenir de la droite, appellée *main de la lance*; le *pied*, au-dessous de la poignée et plus gros, pour passer sous l'ais-

selle et poser sur le *faucre* ou porte-lance fixé à la cuirasse ; les *ailes,* qui sont le renflement du bois en avant de la poignée, pour garantir la main et détourner loin du corps la pointe de la lance opposée. A quelques-unes, des lames disposées le long en forme d'ailes, rendent le même service. Enfin on nomme *flèche* le bois qui, toujours en diminuant, va s'unir au *fer. Le pied de la lance,* est aussi le pied droit du gendarme correspondant à celui de cette arme. On ornait, on travaillait richement le bois, en suspendant au sommet des flammes et des floquets.

1587. Daubigné. A la bataille de Contras, la troupe du duc de Joyeuse « avoit des *lances* si pleines de tafetas, qu'elles portoient Vassebourg. ombre ». L'empereur Henri, sur le point de livrer bataille « près la Cité de Meresbruch aux Hungres, se prosterna devant sa lance, qu'il faisoit porter en bataille : en laquelle estoit attaché, par œuvres riches et somptueuses, le clou de J. C., laquelle Constantin le grand faisoit porter devant lui. Et l'avoit recouvert ledict Henry, par prières, dons et me-Ibid. naces, de Radulphus Duc de Bourgogne ». L'empereur Othon, dans une pareille circonstance, « descend de son cheval, et à deux genoulx se prosterne en oraison devant la lance en laquelle estoient les sacrés clous de la croix de J. C., qu'il souloit porter ordinairement devant luy ».

La disposition de la lance, pour combattre, était en arrêt sur le *faucre ;* c'est-à-dire, dans une direction horizontale ; le pied sous l'aisselle, la main à la poignée, la lame en avant et au corps de l'adversaire :

Perceval. Et met *la lance en faûcre,* et point.....
Escu au col, lance sor *faûcre.*

1249. Joinville. St. Louis, débarquant à la vue de Damiette, les Sarrasins fondent sur Joinville, sorti le premier des vaisseaux ; ses gens à couvert du bouclier, fichent leurs *lances* en terre les pointes vers l'ennemi, qu'ils arrêtent par cette haie.

Digitized by Google

L'Université de Paris, se croyant lésée par un édit du roi qui restreignait ses privilèges à leurs justes bornes, souffrit que les étudians se portassent à des excès. Mais Louis XII se rendit au parlement, dans un appareil imposant, par le quartier de l'Université, précédé de sa garde, et suivi de deux cent gentilshommes de sa maison armés de toutes pièces, la *lance en arrêt*. 1499. Hist. de l'universi. du Bouill. Gaguin.

Lesdiguières, qui fut connétable, vint à Lyon pour voir Henri IV, à la tête d'une troupe de gentilshommes du Dauphiné. « Comme il entroit par la porte du Rhone, il rencontra inopinément dans la place de Bellecourt, le Roi, qui couroit la bague; et qui l'appercevant de loin, et le connoissant fort bien, quoi qu'il y eut quinze ans qu'il ne l'eut vû, picque droit à luy accompagné de plusieurs Princes et Seigneurs, avec un visage plein de joie, et *la lance baissée: ha viel huguenot*, lui dit il de bonne grace, *vous en mourrez* »! Vie des hom. illu.

Effectivement, si l'on n'évitait le choc d'une lance bien dirigée et poussée à toutes jambes d'un bon cheval, il n'était pas facile de tenir en selle, ni même d'échapper à la mort:

Ainsi du fer de mon *glaive* pointu, Ronsard.
Tout Chevalier à terre est abatu:
Les plus vaillans redoutent ma puissance,
Et la mort pend sur le bout de ma *lance*.

« Les Princes et Barons de Normandie, rebelloient audict Guillaume, contre lesquelz il y eut bataille; en laquelle un Chevalier nommé Guillerein Constantin, donna au Roi Henry un tel coup de *lance*, qu'il l'abbatit; mais il fut incontinent relevé, et remonté, et ledict Guillerein tué; néantmoins la renommée de son beau coup de lance, ne périst quant et luy; ains de là veint un proverbe tel: 1044. Wassebourg. Mézeray.

De Constantin partit la *lance*,
Qui abbattit le Roy de France ».

Digitized by Google

1046. Deux ans après, le même Henri premier fut désarçonné et renversé d'un vigoureux coup de lance, par Haymon dit le dentu, aussi Normand.

1087. Gest. de la Chron. de Norm. Mézeray. Guillaume le conquérant, retenu à Rouen par une indisposition, y faisait diète, pour se décharger d'un embonpoint trop incommode. Philippe premier lui envoya demander quand il releverait de ses couches?... *J'irai faire mes relevailles*, répondit fièrement le prince, *à Ste. Geneviève de Paris, avec dix mille lances en guise de chandelles* »!

1284. Hist. de Sicile. Les vaisseaux de dom Pédre, commandés par Roger Doria, rencontrent Guillaume Corneille, commandant des Français, et l'attaquent. Corneille, après un rude combat, voyant l'affaire désespérée, saute sur le vaisseau Sicilien, renverse à coups de *lances* tout ce qui résiste, et perce au général un pied, que le fer de la lance, détaché par la secousse, tient cloué au pont. Doria, furieux de la douleur, arrache le fer et le plonge dans le sein de Corneille.

1503. Hist. du chev. Bay. Bayard, aussi brave que Coclès, arrêta seul, la lance en main, à la tête d'un pont étroit, tout l'effort de la cavalerie de Prosper Colone, et protégea, par cette action de bravoure, la marche des Français, jusqu'à l'arrivée d'un secours de cent hommes d'armes. Mais, au siége de Bresse,
Ib. 1512. Pasquier. ayant mis pied à terre, à cause de la difficulté de l'attaque, et suivi d'une division de gendarmes, « il receut un coup de *lance*, dedans le haut de la cuisse, qui entra si avant, que le bout rompit, et demeura le fer, et un bout du fust dedans ».

1587. Mézeray. A la bataille de Contras, le brave St. Luc ne pouvant échapper au prince de Condé, le renversa d'un coup de lance dans le côté; se jeta à ses pieds, et lui demanda la vie en se rendant son prisonnier.

LANCES DE TOURNOIS, &c. Tous ces traits montrent l'usage qu'on faisait de la lance dans les combats. Mais pour les tournois et les joutes, on en

Digitized by Google

mornait, on en *frétait* le bout avec une boule ou un anneau qui l'empêchait de blesser. Les *lances courtoises* y paraissaient aussi sans fers, sans pointes; et comme elles étaient d'un bois léger et fragile telle que le frêne, on acquérait autant de dégrés de gloire qu'on rompait de lances sur la poitrine ou la visière de l'adversaire; seuls endroits où il fût permis de le frapper. Parmi les armes données à Geoffroy, duc de Normandie, on voit : qu'on lui mit en main une lance de bois de frêne, armée d'un fer de Poitou. Le tronçon ou l'éclat d'une lance se nommait *éclisse*.

Charlequint, montant sur le trône d'Espagne, et donnant des fêtes, soixante chevaliers entrèrent dans la lice avec des lances armées de diamans au lieu de fer. 1518. Larrey, h. Henri VIII.

S'il était glorieux de rompre beaucoup de lances dans une joute; le déshonneur suivait celui qui, dans un combat baissait la lance et se rendait, sans l'avoir fait voler en éclats.

Charles de Cossé, maréchal de Brissac, étant très-jeune, d'une taille délicate, d'une belle figure, et d'une parure élégante, faisait ses premières armes dans le royaume de Naples. Un officier Espagnol, prisonnier, prit occasion de cet extérieur recherché pour le railler et lui parler de la beauté de sa maîtresse: « je n'aurai pas beaucoup de peine à la deffendre, répondit Brissac, si tous les cavaliers de votre parti vous ressemblent; et s'ils se laissent prendre comme vous avez fait, sans rompre leur lance ». L'Espagnol confus, ne répliqua pas; car sa lance bien entière, confirmait la plaisanterie du jeune homme. Vie des hom. ill.

Ce terme, *rompre une lance*, a donné lieu à un original de dire : « là rompoit non la lance; car c'est la plus grande rêverie du monde, dire, *j'ay rompu dix lances* en tournoy ou en bataille; un charpentier le feroit bien. Mais louable gloire est d'une lance avoir rompu dix de ses ennemis. De sa lance donc acèrée, verde et roide rompoit un huis, enfonçoit Rabelais.

Digitized by Google

un harnois, aculoit un arbre, enclavoit un anneau, enlevoit une selle d'armes, un haubert, un gantelet : le tout faisoit armé de pied en cap ».

Quoique préférée aux autres armes; quoique réservée aux nobles; la lance tomba peu à peu dans le mépris. Le connétable François de Bonne, duc de Lesdiguières, en fit connaître la faiblesse à la journée de Ponchara, où il défit Amé-
1591. Dict. de Trév. dée, duc de Savoie. Un cavalier, tout brillant d'or, fondait sur lui lance en arrêt; il l'attend de pied ferme, fait signe à ses gens de ne bouger, détourne la lance avec son épée, dont il porte la pointe à la visière du chevalier qui tombe mort à ses pieds. Sous Henri IV, on la supprima absolument.

Quintane. Borel Vigen. de Lauti. De tous les exercices de la lance, le plus curieux fut la *course de la quintane* ou du *faquin*. Des cercles sur un poteau, nommé *quintane* de Quintus son inventeur, avec des trous, était le but où il fallait porter le fer de la lance pour gagner le prix. Le *faquin*, homme du peuple, armé de toutes pièces et immobile, attendait aussi le choc. Mais les accidens et le danger de tuer cet homme firent imaginer très-sensément de lui substituer un champion de bois, qui, planté sur un pivot, devait être frappé au front, entre les yeux, sur le nez, ou au centre de l'estomac. Pour peu que la lance s'écartât de ces points et portât de côté, elle faisait pirouetter rapidement le faquin, dont le bras étendu et armé d'un sabre très-épais, ou d'un sac de terre étroit et long, ne manquait pas de décharger un coup pesant sur les épaules du mal-adroit, à l'instant même où son cheval en course le faisait passer auprès de lui.

Toutes les armes d'hast se posaient, comme nos fusils, sur les dents d'un ratelier. Les épées même, les cuirasses, les casques, les boucliers suspendus, en formaient dans les châteaux, des espèces de trophées couronnés par les bannières et les pennons.

A son

Digitized by Google

A son cry chacun se gendarme,
Chacun cherche en son *râtelier*
Qui les harnois d'un cavalier,
Qui sa *lance*, qui sa rondelle,
Et qui sa tranchante allumelle. Scarron.

PLANCHE III.

A. *Faux* montée en guerre. L'anneau B reçoit l'autre branche C de l'équerre, lorsqu'il s'agit de couder la faux pour le fourrage.

D. *Fauchard* ou *Besaguë;* longue de huit pieds six pouces.

E. *Guisarme* ou *Vouge:* de neuf pieds.

F. *Azéguaye,* de dix pieds; le fer en a quatre six pouces.

G. *Pertuisane* à soleil; de sept pieds.

H. *Pertuisane* des Suisses.

I. *Pertuisanes* simples.

K. *Épieu* de guerre; de huit à neuf pieds.

L. *Falarique;* de dix pieds.

M. *Demi-pique* de cavalerie, dont le fer est le même que celui de la pique. Un velours gris recouvre sa hante, à laquelle tient le pendant de bois N, pour faire contrepoids dans la main.

O. *Demi-pique* d'infanterie; de la forme de l'*esponton.*

P. Fers de lance, *frétés* et *mornés.*

Q. Fer de lance, rompu, trouvé dans un tombeau.

R. *Lance gracieuse* ou *glaive.* Les ailes sont travaillées à jour, relevées d'or et de couleurs, ainsi que le pied; un velours cramoisi et des franges ornent la poignée.

S. *Grande lance* ou *Bourdonnasse*, armée d'un fer plat, ovale.



Digitized by Google

Épées, Flamberges, Braquemarts, Épée de Connétable.

ÉPÉE. L'ÉPÉE, la plus antique, la plus universelle, la plus variée de toutes les armes : est la seule qui paraisse victorieuse du temps. Tous les peuples la connaissent ; tous les peuples, mais surtout les Français, la regardent comme l'appui du courage, l'ennemie du déshonneur, l'indice du commandement, la compagne de l'autorité. Elle est l'emblème du pouvoir souverain, de la force, des conquêtes, de la justice et du châtiment.

Tacite, de morib. Germa. Le Germain, parvenu à l'âge de porter les armes, était amené par son père ou son plus proche parent dans une assemblée de la Nation. On lui ceignait l'épée qu'il avait droit de porter dès cet instant, et qu'il ne quittait plus.

Anecd. franç. L'usage des Francs, lorsqu'ils s'engageaient avec serment, était de tirer, d'agiter et secouer leur épée. « C'est ainsi que
567. les Ambassadeurs de Chilperic premier, Roi de Soissons, jurèrent à Athanagilde, Roi des Visigots, que sa fille la Princesse Galsuinde, auroit seule le nom et le rang de Reine, s'il l'accordoit aux demandes de leur Maître ».

Le terme d'ÉPÉE ou de GLAIVE est générique, et comprend toute arme offensive formée d'une poignée et d'une lame longue ou courte, droite ou courbe, tranchante ou piquante, plate ou anglée. Les Latins la nommaient *ensis, gladius;* et les Gaulois *spata,* d'où l'on a fait SPADE, ESPADE, ESPADON, ESPIE, ESPIC, ESPÉE.

C'était une sorte d'épée, ou plutôt de cimeterre coupant, sans pointe, long, très-lourd, et comme celui que Brennus, 391 ans avant l'ère chrétienne, mit dans la balance où se

Digitized by Google

pesait l'or dont les Romains, resserrés dans le Capitole, voulaient acheter la levée du siége. Les monumens nous font voir ces maîtres du monde portant l'épée tantôt à droite, tantôt à gauche. Mais l'on observe que leurs piétons l'ont toujours à droite et fort courte, pour la tirer de la main droite sans gêner le bouclier; et que leurs cavaliers seuls l'ont à gauche, parce qu'étant longue, il fallait développer beaucoup le bras; et qu'elle les eût gêné beaucoup à droite, lorsqu'ils sautaient en selle. Titeliv. Hist. Romal.

Les Gaulois et les Francs imitèrent aussi pendant un temps les Romains; mais cela dura peu : l'épée fut mise à gauche et la dague de l'autre côté.

> De jour en jour une campagne verte
> Void on ici de gens toute couverte,
> La pique au poing, les tranchantes *épées*
> *Ceintes à droite*, chausseures descoupées,
> Plumes au vent, et hauts fiffres sonner
> Sur gros tabours, qui font l'air résonner.

Clem. Marot. du camp d'Attig.

L'airain et l'acier fûrent les seuls métaux mis en œuvre pour les lames d'épées; et l'un, par sa solidité, a fait bientôt disparaître l'autre, d'où le nom de *férétes* leur est resté. Les Sauvages, les Indiens emploient encore des bois durs de casarina ou de fer, l'ivoire et la corne, pour fabriquer des épées. La pierre les taille, et le feu leur donne une sorte de trempe en resserrant les pores par l'évaporation des parcelles humides qui les distendaient. Les enfans, déjà remués par un penchant guerrier, guidés par ces mêmes idées que ces peuples élèves de la Nature, trouvent dans le bois, dans le roseau, des armes aussi faibles que leur âge. « Son *épée* ne fut Valencienne, ny son poignard Saragossois; mais il eut la belle *épée* de bois, et le poignard de cuir bouilly, peintz et dorez comme un chacun souhaiteroit ». Rabel.

Plus les épées sont antiques, plus leur forme est simple.

Une *lame*, une *poignée*, une *croisée* qui les sépare, un *pommeau*, telles sont communément les parties qui les composent. Cette croisée, dans la suite, est devenue double, ornée, de la forme d'une coquille pour mieux arrêter les coups de pointe; on y a ajouté des tranches qui recouvrent la main, et vont se perdre dans le pommeau; telles sont les *Espagnoles*. « Puis branloit la pique, sacquoit de l'épée à deux mains, de l'épée
Ibi. bâtarde, de l'*Espagnole*, de la dague et du poignard, armé et non armé, au bouclet, à la cappe, à la rondelle ». Le pommeau, ordinairement gros, était chargé de reliefs, et
1589. pouvait servir à frapper, à sceller. La Guesle, procureur gé-
Mézer. Trév. Anecd. franc. néral, en blessa au front celui qui plongea le couteau dans le sein d'Henri III. Charlemagne scellait les traités avec le pommeau de son épée en forme de cachet: « *je les ferai tenir*, disait-il, *avec la pointe.* » Des brillans, des rehauts, des dorures, rendirent de tout temps les épées des meubles de parade et de guerre. Au baptême de Louis XIII, le luxe
1606. le plus fastueux fut étalé; les habits du duc d'Épernon éblou-
Vie des hom. illus. issaient par la multitude de diamans dont ils étaient parsemés; et la garde seule de son épée valait plus de trente mille écus.

En paix, en guerre, en santé, en maladie; pendant la vie, après la mort, l'épée ne quittait jamais le Français; il n'avait rien de plus précieux, surtout lorsqu'elle venait d'un
1521. preux, d'un chevalier distingué par sa bravoure. Le maréchal
Hist. de France. Trivulse, malade au village d'Arpajon, et sentant la mort approcher, prit en main une *épée* nue qu'il agita dans son lit, autant que ses forces purent le lui permettre, soit pour mourir les armes à la main, après les avoir portées avec autant de gloire, soit pour écarter les esprits infernaux, supposé qu'il fût imbu des préjugés du temps.

1429. Jeanne d'Arc demanda des armes, et envoya prendre une
Vassb. Mézer. Vie des hom. ill. épée enterrée dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, avec les cendres d'un chevalier: « on la voit encore dans la

chambre du trésor de St. Denis, où elle est gardée comme une grande rareté ».

Chabannes, comte de Dammartin, était le chevalier le plus considéré de son temps. Pierre de Rohan, maréchal de France, et son ami, pour lui témoigner l'estime dont le pénétrait un guerrier de son mérite, lui fit demander *l'épée* dont il se servait dans les batailles : « *je veux*, répondit Dammartin, *garder les statuts du défunt Roi, à qui Dieu pardoint, qui ne vouloit point qu'on donnat à son ami chose qui piquat. Mais je l'envoye à Bajaumont qui vous la rendra* ». (C'est d'après ces statuts, sans doute, que de nos jours, certains amis bannissent avec scrupule des présens les couteaux, ciseaux, épées, etc. Dammartin, en conséquence, écrivit à Bajaumont de vendre *l'épée* pour six blancs à un pauvre, de faire dire avec le prix de cette arme une messe à monsieur St. George, et de racheter ensuite l'épée, pour la remettre au maréchal. 1428. Comminès.

Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, fit demander celle de Jean de Beaumont, chevalier Breton; il offrit en même temps de donner à la fille de ce vaillant homme, une dot assez considérable : elle se trouvait absolument sans bien. Guillaume de Rosnivien l'épousa, refusa la dot, et garda l'épée. Ste. Foix.

Louis XII envoya sommer le Sénat de Venise de lui rendre l'*épée* et la tente de Charles VIII, son prédécesseur, enlevés par les Stradiots, après la bataille de Fornoue, et dont il faisait trophée. 1500. Hist. de Franc.

Le duc Emmanuel de Savoie, petit-fils du roi François, plein d'estime pour les grands hommes, fit des recherches les plus exactes pour découvrir l'*épée* avec laquelle Bayard avait donné l'accolade à son aïeul, à la bataille de Marignan, et la mettre à Turin dans sa collection. Mais il ne put avoir d'éclaircissement que sur sa masse d'armes ; il l'obtint du sieur Chichilien, qui la conservait avec le plus grand Hist. du Ch. Bay.

soin. Il paraît qu'elle était faite en forme de croix; puisque, blessé mortellement à la retraite de Rebec, d'un coup de mousquet, il s'écria : « *Jésus, hélas, mon Dieu! je suis mort »!* se recommanda à Dieu avec grande contrition, baisa la croix de son *épée*, et dit quelques oraisons à haute voix.

V. discours accolade. Comme il avait fait vœu de ne se servir de celle qui avait donné l'accolade à François premier, que contre les infidelles, ce n'était pas alors la même, mais surement une d'un semblable modèle.

Ce valeureux chevalier, à la bataille de Guinegatte, l'employa à une cérémonie qui ne lui était pas ordinaire. Après avoir soutenu tout l'effort des ennemis, à la tête de sa petite troupe, sa résistance devenant inutile, et appercevant un gendarme qui se repose au pied d'un arbre, il pousse son cheval; et lui portant l'épée à la gorge : « *rends-toi, homme d'armes*, lui dit-il, *ou tu es mort» !* le gendarme obéit sans résister : *oh bien !* reprit le chevalier, *je suis le Capitaine Bayard; je me rends aussi à vous; voilà mon épée, mais à condition que vous me la rendrez, s'il survient des Anglais qui veuillent m'insulter* ». Après être resté cinq jours au camp : « *mon Gentilhomme*, dit Bayard au gendarme, *il m'ennuye ici; faites-moi reconduire sûrement au camp des Français!... et votre rançon*, répond le gendarme!... *et la votre*, reprend Bayard; *car je vous ai fait mon prisonnier » !...* La singularité du fait, et la valeur du chevalier, firent prononcer l'empereur, et le roi d'Angleterre en sa faveur.

1460. Waffebourg. Bayard n'était pas le seul à qui la dévotion ait fait unir à l'instrument du meurtre, celui du salut. « Le Comte de Warnich averti de la mort de son oncle (le Duc de Sommerset) qui menoit l'avant garde, menoit un merveilleux deuil; tira son espée, baisant la croisée disoit à haute voix, *je vivray et mourray aujourd'huy avec ceulx qui demeu-*

Digitized by Google

reront avec moy; et ce dict saillit à pied et tua son cheval de son *espée* prenant la picque, pour donner meilleur courage aux piétons ».

Ces guerriers, armés de toutes pièces, avaient besoin dans leurs chocs, d'épées fortes, pesantes et bien émoulues; de lames larges, épaisses du milieu, longues, pointues, et à deux tranchans. Le nom de FLAMBERGE fut affecté à ce genre, comme celui de BRAND, VERDUN, PLOMBÉE. Les FLAMMARDS imitaient les flammes, par des sinuosités, et toutes ces espèces ne se portaient que par le chevalier. FLAMBERGES.

A l'arçon à pendu l'*espée* Rom. de Blanch.
N'avoit meillor en la contrée;
Quar nus ne ceignoit *branc* d'acier
A donc, s'il n'estoit Chevalier.

Cependant les poëtes se sont permis d'en armer indifféremment tout champion; ou au moins de donner le nom de flamberge à toute sorte d'épée.

Flamberge au vent, deux Suisses but à but, Recueil de vers.
Après bon vin se batoient dans la rue.
Mû de pitie, le gros Simon courut
Les séparer à travers la cohue.

Outre cette dénomination commune, la *flamberge* d'un chef distingué avait un surnom, pour marquer sa qualité, ses travaux et le génie de son maître. Celle de Charlemagne s'appellait *la joyeuse;* de Roland, *durendal;* d'Olivier, *hautecler;* de Renaut, *flamband*; d'Augier, *courtin*, etc. Le père Mabillon dit: « qu'ayant vû à St. Pharon de Meaux une épée antique, qui passoit pour avoir été celle d'Ogier le Danois, il la fit peser; et qu'elle pesoit cinq livres un quart; qu'elle avoit trois pieds un pouce de lame; trois pouces de largeur vers la garde; et un pouce et demi vers la pointe ». Si ces glaives bien affilés ne *pourfendaient* pas réellement un homme, malgré son casque et sa cuirassse, *de l'occiput au coccyx;* Mili. Franç.

Digitized by Google

leur forme redoutable, surtout lorsqu'un bras fameux les maniait, ne devait-elle pas centupler à l'imagination du peuple effrayé l'effet d'un coup bien assené.

Franç. orienta. Hist. des croisad. Godefroy, raconte un historien, pourfendit un Sarrasin d'un coup de taille si terrible de la tête à la ceinture, que chaque moitié tombant çà et là du cheval, fût emportée très-loin au milieu des ennemis, « et estoit la chose très horrible à veoir ». Guillaume de Tyr raconte le fait différemment. « Non seulement d'icelle sienne force ordinaire, à chasque coup qu'il donnoit, il faisoit voler la teste de dessus les épaules de ceux qu'il atteignoit, mais aussi en coupa un armé du corselet qui se voulut joindre à luy, par le travers du corps : si que la partie, depuis le nombril au-dessus tomba par terre, et l'autre fut portée par le cheval sur lequel il estoit monté jusques dedans la ville d'Antioche. De la nouveauté de ce fait tant émerveillable, fut tout le peuple si épouventé, qu'il n'y avait celuy qui le peust tenir caché ».

Ib. L'empereur Conrard, à l'attaque des environs de Damas, ne donna pas un revers inférieur à celui de Godefroy. « Car comme à toute oultrance un châcun estoit empesché à faire quitter la place aux ennemys, s'estant attaqué à un qui de fortune l'avoit abordé, d'un coup d'espée luy emporta la tête, le col, avec l'espaule gauche et le bras qui y tenoit, ores qu'iceluy fust armé du corselet. »

Wassebourg. Henri, comte de Vaudemont, avait dans le poignet une force aussi merveilleuse; « de luy aulcuns historiens ont escript qu'il estoit fort et robuste, beau de corps, et bien formé de la haucteur de huict piedz; et si fort qu'il coupoit d'un seul coup la teste d'un toureau, et le semblable faisoit d'un ours ou sauglier, et d'un homme tout armé ».

[illegible] de Richard Sans peur. Richard se sentant frappé d'un coup de lance par un chevalier qui la rompit, « lui bailla tel coup de *glaive* qu'il envoya l'homme et le cheval par terre ; puis en frappa un autre si

si rudement, qu'il lui coupa les deux bras et tomba mort ». Mais c'est peu, en comparaison de ces revers qui tranchaient en deux le cheval, le cavalier et tout le harnois; il ne faut qu'ouvrir les romans pour en être encore ému.

Scarron fait périr le vieux roi des Troyens, malgré son armure complète, de deux coups non moins terribles, mais plus ridicules. Ulysse le saisit de la main gauche,

De l'autre levant son épée, *Ænéid. travest.*
Dans le sang de son fils trempée,
Il la mit *capulo tenus*
Par l'endroit qu'on appelle anus :
Puis d'un coup lui coupa la teste.

Ils employaient, sans doute, à ces actions de vigueur une arme encore plus puissante que la flamberge, telle que le JACQUEMART, ou BRAQUEMART, de *brachù, machaira.* Sa lame épaisse et très-large jusqu'à la pointe, coupait des deux parts, finissant en rond, et frappait plus de taille que d'estoc; son seul poids pouvait blesser profondément. Tripet succomba sous le *heurt* d'un pareil instrument : « et soudain se tournant, lança un estoc volant audit Tripet : et cependant qu'iceluy se couvroit en haut, lui tailla d'un coup l'estomac, le colon, et la moitie du foye ». BRAQUEMART. Rabel.

Après cet affreux tintamare, Scarron.
Un coquin, de son *jacquemare*,
Sans respect me coupoit le cou,
Si l'on n'eut arrêté le coup....
Leurs personnes estaient chargées
D'armes, et de longs *braquemars*,
Comme on en donne aux *jacquemars.*

Dans les tournois, les tranchans rabattus, et les pointes émoussées, transformèrent ces glaives lourds en masses. Le connétable de Montmorency, n'étant encore que maréchal, acquit beaucoup de gloire dans deux carrousels. L'un Hist. de Montmor. 1565.

à Baïonne, où, de son épée, il renversa un prince sur la croupe de son cheval; l'autre, à Paris, où il jeta à terre, aussi avec son épée, un seigneur connu pour être un des meilleurs écuyers de son temps. Le coup de flamberge, ap-
1542. pellé *jarnac*, est un coup mortel, auquel Guy Chabot, ba-
La Colomb. ron de Jarnac, donna son nom, pour avoir tué, d'un revers
Le Labour. Mezeray. au jarret, le seigneur de la Chataigneraye, en présence d'Henri
D'audig. II. Il fut conduit ensuite par les hérauts, à Notre-Dame, où il rendit graces, et fit suspendre ses armes. On dit qu'il avait annoncé cette botte à son adversaire, avant de la lui porter.

L'écuyer de Gontran, roi d'Orléans, devait surement traîner un de ces larges braquemarts; on en peut évaluer la preuve
Wassebourg. par la croyance que mérite le trait suivant. « Environ l'an cinq cens quatre vingtz et cinq, ledict Gontran alla à la chasse : et après le travail, luy print volunté de dormir, se coucha au giron de l'un de ses Chevaliers, et s'endormit près d'un petit ruisseau : et luy dormant, le Chevalier apperceut une petite beste, sortant de la bouche du Roy, et s'approcha dudict ruisseau faisant semblant de le vouloir passer, mais elle ne pouvoit et n'ôsoit. Ce que voyant le Chevalier, tira son *espée*, et la meit au travers dudict ruisseau. Incontinent ladicte beste passa par dessus, et s'en alla entrer dedans un petit pertuys qui estoit au pied d'une montaigne, et puis repassa par dessus ladicte *espée*, et rentra dans la bouche dudict Gontran, qui se resveilla tout effrayé, et dict au Chevalier qu'il avoit songé qu'il avoit passé une rivière par-dessus un pont de fer, et estoit entré en une câve, où il avoit veû de grands trésors. Lors ledict Chevalier lui dict, ce qu'il avoit veû. Et adonc allèrent à ladicte montaigne, qu'ils cavèrent, et y trouvèrent grans trésors d'or et d'argent ».

L'épée se mettait autrefois, comme aujourd'hui, dans un fourreau de cuir ou de bois revêtu, nommé *gaine*, *étui*, *sache*; et l'on disoit *évaginer*, *sacher*, *saquer*, pour tirer l'épée.

Et de l'espée li enseigne
Que le *sache* et pendant la ceigne. Percev.

Le fourreau tenait au baudrier ou au ceinturon, par des bélières et des anneaux; les premiers Francs le portèrent au côté droit à des bandes de cuir, ou à des chaînes descendant de l'épaule gauche; et l'unique spectacle d'alors était l'escrime, et les sauts de la jeunesse, au travers des épées nues, et des lances.

L'épée royale, de *parement*, ou de *Connétable*, est un glaive fort grand, semé de fleurs de lis, et pour la parade. Ce grand officier, le chef des maréchaux de France, le commandant de la maison du roi, et de toutes les milices du royaume, portait cette épée nue, la pointe haute, devant le souverain, lors des entrées et des marches d'éclat; un écuyer, en l'absence du prince, la tenait devant le connétable. Le roi, voulant élever à cette dignité un seigneur de mérite, lui envoyait l'épée. Anne de Montmorency la reçut solemnellement de la main de François premier, au château de Moulins; et les fêtes les plus brillantes suivîrent la cérémonie. 1537. Vie des hom. ill.

On peut juger du pouvoir que conférait ce glaive, par le refus que fit Duguesclin, simple chevalier, de l'accepter de Charles V, *ne voulant pas commander aux frères et aux neveux du Roi.* Il se rendit cependant à la volonté de son maître; et après sa mort, Charles VI l'envoya à Clisson, frère d'armes de Duguesclin. Au sacre de Louis IX, les comtesses de Flandres et de Champagne se disputèrent le droit de porter l'épée royale. 1370. Hist. de Duguescl. 1226. Anecd. Franç.

Si les Anciens conservaient avec le plus grand soin le bouclier, la perte de leur épée ne leur eût pas moins été sensible; quoiqu'elle n'emportât pas le déshonneur. Paul Émile, combattant Persée, roi de Macédoine, sa phalange lui donna beaucoup de peines, et obligea les Romains aux efforts de la plus grande valeur pour l'enfoncer. Le fils de Caton, gendre Hist. anc.

Digitized by Google

d'Émile, ne pouvant trouver son épée échappée dans la mêlée, ramasse une troupe de jeunes gens déterminés, se jette avec eux sur les Macédoniens, les pousse, les renverse, en fait une horrible boucherie; et maître du terrain, il cherche son épée et la trouve, après bien des peines, sous un monceau d'armes et de morts. Les cris de cette troupe victorieuse annoncent ce bonheur; elle en prend un nouveau courage, attaque les 3000 ennemis qui sont encore ferme, et les tue sans qu'aucun ait quitté son poste.

PLANCHE IV.

A. *Flamberges;* celle du milieu est un *flammard.*

B. Épée du connétable Anne de Montmorency; dont la garde est de cuivre doré, semée de fleurs de lis, comme la lame.

C. Partie du fourreau de cuir; les attaches, les garnitures et les lis jusqu'au bout, sont de cuivre doré.

D. *Flamberge,* aux armes des Montmorency sur une face, avec la devise *aplanos aplanos aplanos;* de *planos,* faux, traître, trompeur, et de *a* privatif; pour désigner, ou un glaive fidelle à son maître, franc et toujours prêt à servir son courage; ou un serviteur aussi zélé pour son roi, aussi exacte à son devoir que le connétable. Sur l'autre face sont les armes du souverain : *Anne de Memorency m'a donnée au Roi Henry.* Sans doute à Henri II, en le faisant chevalier.

E. Épée aux écussons des Condé et Montmorency; postérieure à l'alliance de ces deux maisons en 1609.

F. Épée parée des armes d'un dauphin, et au revers d'un écu chargé d'un arbre.

G. *Braquemart,* d'une forme, d'une largeur et d'un poids

singuliers. Toute la garde est de cuivre travaillé et doré; et le pommeau de forme carrée.

II. Garde de la *joyeuse* de Charlemagne, d'un travail riche et antique. On la conserve au trésor de St. Denis, pour servir aux sacres de nos rois. Le fourreau est aussi rehaussé d'ornemens, mais n'est pas du même temps. Tout le reste des montures de la même planche est de *flamberges*, de *flammards*, d'*épées Espagnoles*, ou autres; le caprice seul semble avoir présidé à leur construction; l'or et les reliefs leur donnent une riche singularité.



Digitized by Google

Cimeterres, Baudelaires, Sabres, Coutelas, Miséricordes, Dagues, Poignards, etc.

Cimeterre. LE CIMETERRE, *acinaces* ou *gladius Hunniscus ;* parce qu'il était d'usage chez les Huns, et que les Turcs l'ont conservé sous le nom de *scimitare*, est une épée longue et large surtout vers la pointe où elle tranche des deux côtés, en se recourbant en arrière. On en frappe d'estoc et de taille ; et en le coulant sur le cou, de la pointe à la garde, les Orientaux détachent fort proprement une tête, car le tranchant en est très-acéré. « Ceste tempeste passée, les Turcs saquent incontinent la main aux *cimeterres,* et commencent un si dur chamailliz sur nos gens, qu'il leur estoit malaysé tenir longuement ».

Hist. de la guerre Sainte.

Scarron.

Si vous venez pour la guerre,
Je porte un certain *cimeterre*,
Frais émoûlu d'hier au soir,
Qui couppe aussi bien qu'un rasoir.

C'est de cette pointe redoutable qu'on a formé ESTRAMAÇON, *coup d'estramaçon*, ou de l'extrémité de la lame ; d'*extrema acies,* ou du Gaulois *scramasaxos :*

Ib.

Ce fier messager de la mort
Luy tient le fer près de l'échine,
Et déja sa main assasine,
A d'un puissant *estramaçon,*
Amoindri son nez d'un tronçon.
Enfin d'un coup de *cimeterre*
Luy fait donner du nez en terre.....

Henri. trav.

Parce qu'en honnète garçon
Il manioit l'*estramaçon ;*
Et que sans faire le bravache,

Digitized by Google

Il abbattoit nez et moustache
A qui conque osoit contre lui
Tirer lame de son étui.

Le BADELAIRE ou BAUDELAIR; *badelar* en Allemand; est plus court que le *Cimeterre*, a deux tranchans, et finit par une petite courbe. BAUDELAIRE.

Le SABRE; en Allemand *sabel*, en Sclavon *sabla*, et en Romanse *sequin;* est grand ou court suivant sa destination, courbe ou droit s'il sert à tailler ou à pointer. Nous comprenons assez généralement sous cette dénomination, toutes les épées dont le tranchant est fort, et qui, comme la flamberge, peuvent assener des coups vigoureux. « On donna le nom honorable de *Taillefer* à un comte d'Angoulême, qui, selon les croniques, avoit coupé en deux, à coups de sabre, un Normand tout cuirassé ». SABRE. Trévoux.

Dagobert, fils de Clotaire II, défié par Bertoalde, duc des Saxons, marche contre eux; il les rencontre; le combat est des plus acharnés. Mais le jeune prince ayant son casque fendu d'un coup de *sabre* et quelques cheveux coupés, est obligé d'abandonner le champ de bataille. Il envoie à son père les morceaux du casque et les cheveux, afin de lui prouver le danger qu'il a couru en remplissant les devoirs d'un bon soldat. Clotaire vole à son secours, arrive sur les bords du Veser qui le sépare de l'armée de Berthoalde; et pour dissiper le bruit que celui-ci fait courir de la mort du roi, il ôte son casque et lui montre sa longue chevelure grise, marque distinctive du souverain. Le Saxon osant l'insulter de paroles, Clotaire s'élance à cheval dans le Veser suivi de sa cavalerie, le traverse, atteint le duc, lui abbat la tête, et la fait mettre au bout d'une lance. Ce n'est plus alors qu'une affreuse boucherie, les Français n'exécutant que trop fidellement l'ordre du prince, de trancher aux ennemis tout ce qui excède la hauteur de son sabre. 626. Manusc. abré. de l'hist. de Fran.

Digitized by Google

719. A...J. Franc. Charles Martel défit les troupes de Chilpéric à Amblef près la forêt d'Ardennes. « Un de ceux qui s'ètoient réfugiés dans l'église ayant eu le pied coupé, se plaignoit de ce que le droit d'azile avoit été violé à son égard. Charles fait paroître l'accusé; celui-ci répond avec assûrance : que la plainte est mal fondée, puisque la jambe étoit encore hors l'église au moment qu'il avoit porté le coup de *sabre*. Cette subtilité fit rire, et empêcha d'examiner la chose plus à fond ».

Un trait, bien connu de Pépin le bref, prouve la grandeur de son courage, la force de son bras et la bonté de son sabre. Moine de S. Gal. Sachant que les courtisans plaisantaient sur sa petite taille, il voulut leur donner une idée de l'ame qui y était contenue. Il assistait dans la cour de l'abbaye de Ferrière au combat d'un lion et d'un taureau. Celui-ci terrassé, augmente par sa résistance la fureur du terrible animal qui cherche à l'étrangler : « *qui de vous*, dit ce prince en se tournant vers les seigneurs de sa suite, *ira séparer ou tuer ces animaux* »?... la seule proposition les fait frémir ; ils se regardent avec un silence glacé : « *ce sera donc moi*, reprend le monarque »!.... il tire à l'instant son *sabre*, saute dans l'arêne, va au lion, lui coupe la gorge, et d'un seul coup abat la tête au taureau. « *David était petit*, leur dit le roi avec une fierté héroïque, *mais il terrassa l'orgueilleux géant qui ôsa le mépriser* ». Tous s'écrièrent qu'il méritait l'empire du monde.

COUTELAS. Le COUTELAS n'est qu'une variété du sabre ; ordinairement sa lame, plus large, plus courte que celle du cimeterre, se termine par un angle entre le dos et le tranchant. L'acier qui le forme, d'excellente trempe, vient de Golconde ou de Damas : d'où lui est resté le nom de DAMAS. C'est d'un coutelas qu'on tranche la tête.

Henr. trav.

Dieu te donne ce *coutelas*
Qui vaut un sabre de *Damas*,
Il trancheroit comme une plume
Un gros chêne, même une enclume.

Le poignard

Le POIGNARD ou POIGNAL; *pugio;* c'est-à-dire épée presque enfermée dans la main, dans le poing, fut d'un usage très-étendu, même dans les combats. De la gauche on en parait, on en frappait, tandis que la droite maniait la flamberge. Sa gaine était à la ceinture; mais le petit se cachait par les assassins dans la manche. On en distingue de plusieurs sortes, qui toutes en langue Persanne se nommèrent *hassisin*, d'où dérive *assassin*. Poignard.

La MISÉRICORDE, forte, coupante, large, a la pointe très-aiguë. Affectée particulièrement au chevalier et à l'homme d'arme. Ils la mettaient à la gorge de l'ennemi abattu, pour le contraindre à crier *merci* ou *miséricorde*. Alonzo, Espagnol, ayant reçu un défi du chevalier Bayard, se rendit au jour et au lieu indiqué. Il trouva celui-ci dans les lices sur son cheval de bataille, armé de toutes pièces; mais comme il avait déjà fait une malheureuse épreuve de sa supériorité, il voulut combattre à pied; Bayard accepta, malgré ses amis qui le savaient affaibli d'une fièvre tierce depuis quatre mois. Après un combat opiniâtre, Bayard trouvant Alonzo en défaut, lui enfonce l'épée dans la gorge de quatre doigts de profondeurs; l'Espagnol sentant le coup mortel, s'élance sur Bayard, le saisit au corps et le renverse avec lui. Le chevalier se relève promptement, porte le *poignard* à la visière d'Alonzo, en lui criant de se rendre ou qu'il est mort; mais déjà le sang l'a suffoqué. Miséricorde. 1502. Vie du chev. Bay. Daudig. des duels.

« Dans un inventaire des armes du Roi, de l'an 1316, qui est à la chambre des comptes, il est fait mention de huit *épées de Toulouse* et de deux *miséricordes* ». Les chevaliers n'usaient pas tous de la générosité dont le nom de leur poignard semblait faire une loi. André de Renti ayant rencontré le fils d'Alenard de Selignan son ennemi, le porta à terre d'un coup de lance; le jeune homme rendant son épée et demandant quartier, un chevalier de Renti lui enfonça le *poignard* dans le sein. Trév. 1267. Olim., p. 275.

C'était au côté droit que ces guerriers le portaient, à l'opposite de l'épée.

Ronsard.

J'aurois desur le chef un rameau de laurier,
J'aurois desur le flanc un beau *poignard* guerrier,
Mon espé seroit d'or et la belle poignée
Ressembleroit à l'or de la tresse peignée.

382. Hist. de Boucic.

Boucicaut, très-jeune, se trouvant à la bataille de Rosebek pour ses premières armes, attaqua un Flamand grand et *corsu;* et voulant lui assener un coup de sa hache d'armes qu'il tenait à deux mains, le Flamand la lui fait voler d'un revers, et avec un air dédaigneux : « *Va teter, va enfant ! or veoi-je bien que les François ont faute de gens quant les enfans mènent en bataille* ». Boucicaut piqué de l'insulte, tire sa *dague,* et se coulant sous son bras, lui perce le flanc et le renverse à ses pieds : « *Les enfans de ton pays*, lui dit il *; se jouent-ils à tels jeux* » ?

Dague.

La Dague était effectivement un poignard plus étroit de la pointe, mais aussi redoutable que la *miséricorde,* et servait dans les combats d'homme à homme.

St. Gela.

A leur côté l'épée longue et large,
La courte *dague* pour son homme aborder.

Henri. trav.

Aussitot il tire sa *dague*
Et sur Coligny zague, zague,
Il frappe, le larron qu'il est,
Les yeux clos sans voir ce qu'il fait,
Craignant que son auguste façe
Salir ses chausses ne lui fasse.

1646. Ste. Foix.

On découvrit à l'abbaye de St. Germain-des-prés le tombeau de Childéric II. Il renfermait un baudrier, des épées, des *poignards*, etc. La dague, en Allemand *dagge*, *thagen*, a pris son nom du Grec *thego, thago,* parce qu'elle était très-perçante.

1541. Relat. du siége d'Alg. au Pape.

L'empereur Charlequint, formant le siége d'Alger défendu par un lieutenant de Barberousse, les chevaliers de Malthe

mîrent pied à terre pour repousser les Arabes qui, par des courses continuelles, harcelaient son armée; ces religieux militaires, armés d'une cuirasse, le pot en tête, la demi-pique en main, couverts de soubrevestes d'un damas ou velours cramoisi, sur lequel brillaient leurs grandes croix blanches, jetaient, par un air de grandeur et de fierté, la terreur dans les cœurs des barbares. Les assiégés, de concert avec ceux-ci, ayant fait une vigoureuse sortie, tous se mêlent avec fureur, tous combattent corps à corps; et le chevalier Villegagnon, Français, se jettant au travers des infidelles, avec l'impétuosité naturelle à sa nation, est blessé au bras d'un coup de lance par un Maure qui, d'une volte, se dispose à tomber de nouveau sur lui; mais Villegagnon, de haute et vigoureuse taille, saute sur la croupe du cheval de cet ennemi, lui enfonce le *poignard* dans le sein, et le jette à terre. Les autres chevaliers ne montrent pas moins de valeur; ils poussent les ennemis jusqu'à la porte fermée par ordre du gouverneur, les y taillent en pièce; et Ponce de Savignac, Français chargé de l'enseigne de la religion, plante son *poignard* dans cette porte, comme un témoin de l'intrépidité qui l'en a approché.

Mais la plus dangereuse de toutes ces armes est le STYLE ou STYLET, connu plus que tous les autres par le terme de *poignard*. C'est de la finesse de sa lame quarrée, triangulaire, pleine ou évidée, qu'on a dit d'une épée qu'elle était *poignante, perçante*. STYLET.

On fera de rateaux de *poignantes* épées, Ronsard.
Les faucilles seront en lames détrampées.

La plaie était étroite, mais profonde, et dès là plus dangereuse, parce que le sang ne pouvait s'écouler, et que souvent elle était envenimée par le suc des herbes dont on imprégnait sa lame; c'est surtout de cette épée dont les assassins se servaient. On peut voir à Chantilly des poignards de Nègres

dans des gaines terminées par un petit réservoir, où la pointe trempe dans le poison.

534. Manuel abrégé de l'hist. de Fran. Mezeray. Les rois Clotaire et Childebert, ayant tiré par ruse, des mains de Clotilde, ses petits fils, lui envoyèrent présenter des ciseaux, et un *poignard*. Cette reine, dans le trouble et la douleur, s'écria*: qu'elle aimait mieux les voir morts que tondus*. Clotaire, informé de cette réponse, prend l'aîné âgé de dix ans, par le cou, lui enfonce le *poignard* dans le sein, et renverse d'un autre coup le cadet qui, aux pieds de Childebert, tâchait d'intéresser la pitié de ces oncles barbares.

587. Vely, Mézer. 1588, *ib.* Prétextat, évêque de Rouen, fut blessé mortellement de la *dague*, le jour de Pâques, au pied des autels, par un émissaire de Frédégonde. Le duc de Guise périt de même, de douze ou quinze coups de *poignards*.

L'épée que l'on conserve à Aix, pour l'inauguration des empereurs, porte, comme celle de St. Denis, le nom de *joyeuse:* toutes deux peuvent avoir appartenu à Charlemagne; mais elles sont d'une forme bien différente. A St. Denis, c'est une flamberge; à Aix, c'est un sabre recourbé en arrière, mais dont la pointe retourne vers le tranchant; la
814. Vita Caro. mag. poignée pittoresque, penche et regarde cette pointe. Le monarque étant mort, fut assis dans le caveau, sur un trône d'or, vêtu de ses habits impériaux, un cilice par-dessus, sa *joyeuse* ceinte à son côté, la face tournée au ciel, la tête ornée d'une chaîne d'or pour couronne, un globe d'or dans une main, l'autre main au livre des évangiles posé sur ses genoux; son sceptre d'or et son bouclier pendus devant lui à la muraille; le caveau rempli de parfums de toutes sortes, et de richesses en or, fermé et scellé. On l'ouvrit depuis, et il est probable que cette épée en fut tirée pour l'intronisation des empereurs.

Digitized by Google

PLANCHE V.

A. *Cimeterre* à deux mains ; les branches et le pommeau sont de fer, la poignée revêtue de cuir bouilli.

B. *Cimeterre*, dont le dos est un canon, avec un guide C. Le rouet est en avant de la garde.

D. *Cimeterres* d'une forme particulière.

E. *Baudelaire* tout d'acier.

F. Grand *sabre* approchant de ceux des hussards.

G. *Sabre* court, mais large et fort ; il est couvert d'ornemens.

H. *Coutelas*, dont la poignée de corne de cerf a remplacé l'antique, qui se trouvait sans doute égarée. On voit peu de glaives d'une lame aussi large que celle-ci.

I. *Miséricorde*, grand *poignard*.

K. *Dague* ou flammes ; la monture est perdue.

L. *Poignard* dont la lame est à jour.

M. *Stylet*, petit poignard évidé.

N. Épée de Charlemagne, conservée à Aix-la-Chapelle, pour le sacre des empereurs.

O. Gardes d'épées simples ou à flammes, et de demi-espadons. Plusieurs sont tournées et travaillées d'une manière riche et curieuse.

Le goût peut se satisfaire amplement à Chantilly, d'où sont tirées plusieurs de ces sortes d'armes. On y voit entr'autres un sabre, qui quoique contenu dans un seul fourreau, et ne formant alors qu'une garde et qu'une lame, se divise et peut armer deux bras. Il est Asiatique.



Digitized by Google

Estocades, Coustilles, Coutiaux, Fauchons, Espadons; Sabres, Épées modernes, Fleurets.

ESTOCADE. L'ESTOCADE, comme le bâton nommé *estoc*, en Allemand *stok*, ne servait que de la pointe. Sa lame est longue, sans tranchant, fort étroite, plate, ronde ou carrée. Les coups d'estoc sont bien plus dangereux pour celui qui est frappé, et bien moins pour celui qui frappe, que ceux de taille; car la pointe pénètre jusqu'à l'intérieur du corps; et si elle rencontre quelque partie essentielle à la vie, il n'y a aucun remède. Au lieu que le coup de taille ne touchant ordinairement que l'extérieur, les plaies, quoique plus grandes, sont plus faciles à nettoyer et à guérir. On sait encore qu'un coup donné de taille peut glisser, écarter la garde de sa position, et exposer la poitrine sans parade; mais celui d'estoc ne dérange que peu la main, portât-il à faux. Aussi les Romains ne frappaient que de pointe; et on recommande la même chose à notre cavalerie lors de la charge.

Scarr.

Nous portames dans leurs postères
Des *estocades* mortifères;
Et disions : je n'y pensois pas,
Quand portans trop haut ou trop bas
Nous n'ajustions pas bien la botte,
L'invention n'étoit pas sotte.

Clem. Marot.

D'un coup d'*estoc*, Chissay, homme noble et fort
L'an dix et sept, souz malheureux effort
Tomba occis au mois qu'on sème l'orge,
Par Pomperan : qui de Bouchal et Lorge
Fut fort blessé, quoiqu'il résistat fort.

> Chissay, beau, jeune, en crédit et support
> Feit son devoir au combat, et abord :
> Mais par hazard fut frappé en la gorge
> .... d'un coup d'*estoc*.

Comme les gendarmes portaient plusieurs épées en guerre, et que l'estocade était longue et embarrassante au côté, ils l'attachaient à l'arçon de la selle ; les ordonnances le leur prescrivaient : « Ces hommes d'arme doivent avoir l'*épée d'armes* au coté, l'*estoc* à l'arçon de la selle d'une part, et la masse de l'autre : leur lance sera grosse et bien longue ». Discipl. milit. Guil. Langey.

Une *estoc*, encore plus connue que la précédente, et qui a donné son nom à une espèce de gens de cheval, est la COSTILLE, COUSTILLE, COUTILLE ou COUTIAU ; *cutellus;* fort étroite et longue; on la nomme aussi ALLUMELLE : COUSTILLE. ALLUMELLE.

> Après le froissis des lances, 1249. Guil. Guiart.
> Qui jà sont par terre semées,
> Portent mains à blanches épées,
> Desquelles ils s'entre-vahissent ;
> Hiaumes, et bacinets retentissent,
> Et plusieurs autres ferrures,
> *Coustiaux* très perçans armures.
> Glaives tirer, et briser *allumelles*.

Les *coutilliers* suivaient le gendarme, armés de cette estocade déliée ; mais l'histoire nous apprend que les chevaliers, les rois même, la regardaient comme très-utile, et ne dédaignaient pas de la porter. La coutille à lune triangulaire qui se trouve à Chantilly, ornée du chiffre de Henri, vient sans doute de l'un de ces rois. Dom Pèdre de Tolede étant à Paris, et rencontrant au Louvre un officier qui tenait celle de Henri IV, s'avance, met un genou en terre, et la baise en disant : « *Rendons cet honneur à la plus glorieuse épée de la Chrétienneté* ». Clém. Marot. 1608. Anecd. Franç.

On connaissait encore, jadis, un *couteau* dont la coustille est le diminutif en largeur, destiné à armer les communes COUTEAU.

Digitized by Google

et les bourgeois dans leurs voyages. Sa forme s'est conservée dans nos *couteaux de chasse ;* il tranchait d'un seul ou de deux côtés, finissant en pointe.

FAUCHON. Le FAUCHON est moins propre aux combats qu'à l'amputation des têtes; aussi les esclaves des sultans les suivent-ils encore avec ces sortes d'armes, semblables à des faucilles coupantes des deux parts; et passant la lame circulaire sous le cou des ennemis terrassés par leurs maîtres, le pied appuyé sur l'estomac, ils détachent lestement la tête, pour en faire parade. Les Romains avaient des hommes armés de ces instrumens, qu'ils nommaient *falcarii*, de *falcula*, petite faux, *fauchon*.

Pélerin de l'âme.

Ou le *fauchon* je te ceindrai,
Ou ta vie je faucherai.

ESPADON. Toutes ces épées sont effacées par une, monstrueuse dans son poids, sa longueur et sa construction, qui la rendent ridicule, et feraient même douter qu'elle eût pu être d'aucun usage, si l'histoire ne s'unissait à la multitude de ces ESPADES ou ESPADONS conservés, pour prouver qu'on s'en est servi même fréquemment. La poignée est assez longue pour que les deux mains puissent s'y appliquer. Sous le pommeau plat, un pivot sert de point d'appui dans les viroles de la cuirasse; la lame, grande, pointue, à deux tranchans, et souvent accompagnée vers la garde de crochets, défend le champion par un moulinet continuel; et les coups d'estoc et de taille se portent de la force réunie des deux bras, au moindre jour que donne l'adversaire. Tous ceux qui cherchaient les combats, surtout particuliers, ne marchaient jamais sans cette épée originale; et ce n'était qu'à pied qu'on pouvait frapper ou *jouer* de ce grand espadon, dont les coups à cheval eussent entraîné par terre, en portant à faux.

Scarron.

Ils étoient joûeurs d'*espadons*,
Et grands destructeurs de dindons.

La

La conjuration d'Amboise ayant été découverte, le capitaine Mazère, chargé de tuer le duc de Guise, parut devant ce seigneur avec une épée si longue, que le duc lui en fit des reproches : « *monsieur*, répondit Mazère, *je sçavois fort bien ce que vous m'en dites, et l'avois fort en moi considéré plus de quatre fois; mais pour parler au vrai, quand je considérois votre brâve vaillance et furieuse présence, je perdois aussitot le courage de vous attaquer de près; et pour ce, je me résolus d'avoir affaire avec vous de loin. Que si, au lieu de cette épée, j'eusse pû apporter une pique, je l'eusse fait; tant l'image de votre personne se montroit à moi, terrible et formidable, et me faisoit peur* ». 1650. Mézeray.

Le Demi-espadon, étroit, tranchant d'un seul côté, s'est conservé quoiqu'ancien, avec une différence peu sensible; et, comme la *colismarde* (épée ou coustille longue et déliée excepté environ à un pied de la garde où elle s'élargit brusquement, pour mieux écarter le fer dans la parade), il se trouve encore au côté des jeunes étourdis qui aiment le carillon; des *spadassins, espadassins* et des *bréteurs;* sous les noms antiques mais triviaux, d'Espade, de Brette, de Guindrelle, de Rapière, etc. Demi-espadon.

Sa vielle *rapière* au vieux lou...... St. Amand; Scarron.
Ha vraiment vous me plaisez fort,
Retranché dans une cuirasse,
Comme un Capitaine fracasse.
Hé! mon bon homme depar Dieu,
Quittez la *rapière* et l'épieu:
Que votre Majesté rengaine,
Puis qu'il faut mourir de la gaine
Quand on a frappé du cousteau.....
Trédame c'êtoit un Compère,
Qui manioit une *rapière*,
Un cimeterre, un espadon

Digitized by Google

Mieux que le bréteur Sarpédon.....
Le peuple animé d'un faux zèle
Contre moi tira la *guindrelle*.

ÉPÉES MODERNES. L'épée que, sous un habit bourgeois, le militaire comme l'homme de finance et de robe, porte à la ville, est une sorte de *coustille;* mais plus légère, plus courte; avec une garde délicate, riche, et une lame ordinairement étroite, de 32 pouces de long, triangulaire et évidée. C'est l'épée *à la financière,* dont, avec assez de raison, un écrivain critique le trop fréquent usage; trouvant ridicule, qu'au sein de la paix, dans les villes les plus éloignées de la frontière, on voie toujours au côté du vieillard, du jeune homme et de l'enfant même, l'appareil menaçant des batailles. De là, que de meurtres, que d'accidens, que de rencontres malheureuses; et auxquels la plus vigilante police ne peut obvier. Mais cette coutume plait trop au Français pétulant, et toujours prêt à jouer sa vie contre l'ombre d'un affront, pour qu'il soit facile de la faire tomber; d'ailleurs elle est très-ancienne.

1586. Mezeray. « Le grand Prieur, bâtard d'Henri deux, gardoit un ressentiment mortel contre un gentilhomme nommé Altoviti: un jour le voyant à la fenêtre d'une hôtellerie, c'étoit à Aix, il monta droit à la chambre, et lui passa son épée au travers du corps; Altoviti, se sentant mortellement blessé, perdit le respect avec la vie, et lui plongea la sienne dans le ventre».

Le droit de porter continuellement l'épée, fut d'abord pour la seule noblesse; elle s'en fit un titre de distinction et une marque de prééminence sur le roturier; mais plusieurs de ceux-ci profitèrent adroitement des prérogatives d'une charge, de la profession militaire, pour saper cette humiliante ligne de démarcation; jusqu'au commis des barrières tout traîna l'épée; les seuls ecclésiastiques n'osèrent se parer de cet instrument de mort, que le génie et les mœurs des siècles précédens, souffraient dans la main de ces ministres d'un Dieu

de paix. On a même vu des évêques qui, peu satisfaits d'avoir fait les fonctions de généraux et de soldats sous le harnois, conservaient au retour de la guerre, quelques indices de leur courage. Le pape Jules, demeurant à Boulogne qu'il avait réduite, ordonna à Michel Ange de jeter en bronze sa statue haute de cinq brasses; le sculpteur en fit le modèle en terre et le montra au pape; mais cette figure haussait le bras dans une attitude si fière, que le St. père demanda à Michel Ange, *si elle donnait la bénédiction ou la malédiction?* ... « *elle avertit*, répondit-il, *le peuple de Boulogne d'être plus sage à l'avenir* ». et comme il était incertain s'il lui mettrait un livre dans l'autre main: « *mettez y plutot une épée*, dit Jules, *car je ne suis pas homme de lettres* ». Effectivement ce pontife, bien plus guerrier, parut souvent à la tête des armées, et faillit être emporté par un boulet de canon, qu'il fit suspendre à la voûte de l'église de Lorette.

1506. Vasa, Vie de Buonar.

Dans l'infanterie, les épées ont une lame plate et à deux tranchans; une garde simple; et les seuls officiers en sont actuellement armés; car depuis l'usage de la baïonnette, on l'a ôtée aux soldats. Les grenadiers portent cependant un sabre court, large, un peu courbe, et presque de la forme de celui d'artillerie; on le nomme *briquet*. Quelques-uns ont à l'opposite du tranchant une scie pour servir à la sape des ponts, des pieux, et aux travaux des camps. Avant la suppression des épées, les fantassins dégainaient et chargeaient de la pointe, lorsqu'ils avaient épuisé la mousqueterie.

D'INFANTERIE.

« Au siége de Montpellier, M. de Zamet, Maréchal de camp, voyant une troupe de soldats prendre la fuite, leur crie: *soldats vous fuyez!* ... ils lui répondirent: *eh, Monsieur, nous n'avons ni poudre ni plomb! quoi*, leur dit-il, *n'avez-vous pas des épées et des ongles!* ... Ces mots leur donnent une nouvelle ardeur; ils retournent à la charge, et repoussent l'ennemi ».

1622. Anecd. Franç.

Digitized by Google

DE CAVALERIE. Le sabre des troupes légères, tourné comme celui des grenadiers, est plus long, et ne sert guères qu'à frapper de taille. Mais le cavalier et le dragon donnent de pointe; et leurs sabres, dont les gardes ont plusieurs branches, approchent de la forme des flamberges.

FLEURET. Le *fleuret* est à lame d'un carré applati, étroite, longue, terminée par un bouton enveloppé de chamois. Un acier fin, bien trempé et très-élastic, lui donne une flexibilité suffisante pour frapper sans blesser et sans rompre. La *croisette*, un peu plus courte, porte une simple croix pour garde; et sert au maître d'escrime à parer, à diriger le fleuret de son écolier. Les assauts entre deux champions, le fleuret en main, ont succédé aux joutes; un bras cassé, une côte enfoncée, la mort même faisaient souvent la clôture de ces jeux dangereux; aujourd'hui ils se terminent par un œil poché, une dent rompue; et la gloire de frapper un adversaire avec légèreté, subtilité, et plus d'adresse que de courage, a remplacé celle qu'on devait souvent à la force d'un cheval, au poids de l'armure, et à la masse du corps qui contribuaient à affermir en selle.

PLANCHE VI.

A. *Estocade* à deux mains; la garde et la poignée sont de fer, de six pieds de longueur.

B. *Estocade*, terminée en forme de lance; dont la flèche est ronde avec une gorge et un canal tout le long.

C. *Estocade*, terminée de même en lance; mais avec deux languettes D, qui, au moyen des charnières ou nœuds, se couchent sur la lame dans le fourreau; et s'ouvrant en angle droit lorsqu'on frappe, forment avec cette pointe une croix dont les branches servent à précipiter l'homme

en arrière, en le poussant en même temps qu'on le puise de la lame.

E. *Coustille* triangulaire ; les doubles H qui ornent sa garde, font croire qu'elles viennent d'un Henri.

F. *Coustille* simple et à lame carrée.

G. *Couteau*, dont s'armaient les communes et les bourgeois; aujourd'hui pour la chasse.

H. *Fauchon*; l'intérieur de la lame circulaire tranche mieux que l'extérieur.

I. *Espadon* à deux mains. La garde et le pommeau sont de fer, la poignée revêtue de cuir bouilli.

K. *Colismarde* } *Brettes, Guindrelles, etc.*
L. *Demi-Espadon* }

M. Épée à la *financière*, ou bien carlet.

N. *Sabre* de hussard.

O. Épée d'infanterie.

P. Sabre d'artilleur; celui du grenadier, ou *briquet*, a une branche comme celui du hussard.

Q. Sabre du cavalier, en cuivre ; la garde est formée de plusieurs branches, et chargée d'un écusson.

R. Sabre de dragon ; en acier ou cuivre ; aussi avec plusieurs branches en recouvrement.

S. *Fleuret* pour l'escrime ; le bouton est garni d'une peau, pour ne pas blesser le visage ni les mains.

T. *Croisette*, du maître d'armes. Il la glisse le long du fer adverse, et le détourne, lorsqu'il n'attend pas le coup sur le plastron.



Digitized by Google

Arcs, Corytes, Flèches, Carquois, Sarbacanes, etc.

Arc. L'Arc, *arcus*, est visiblement la première arme imaginée pour frapper de loin. Les Égyptiens en employaient la figure dans leurs hiéroglyphes, pour désigner la force; et celle de la flèche pour annoncer la promptitude de la marche.

Hérodote. Darius étant entré dans les états d'Indathyrse, ce prince lui envoya une *flèche*, une *souris*, un *oiseau* et une *grenouille*, sans rien ajouter à ce langage muet, mais bien expressif. Darius comprit à l'instant qu'il lui fallait en sortir par terre, par air ou par eau, avec la célérité de la flèche, et se retira précipitamment. Les Prophètes, chez le peuple Juif, se prêtèrent aux expressions emblématiques, comme plus propres à frapper l'esprit, en désignant la puissance humaine sur laquelle s'appuyait Israël, par l'*arc d'airain* que Dieu allait briser dans ses mains; en le menaçant encore de *flèches aiguisées, prêtes à être décochées*, c'est-à-dire, d'une justice sévère et d'un prompt châtiment.

Aucune arme, après la massue, ne fut d'un usage aussi universel que l'arc. Les Indiens et la plupart des Sauvages, qui semblent avoir vécu sans relation avec les continens, ont été trouvés munis de l'*arc* et de la *trousse;* ce qui prouve, ou que l'origine de ces meubles de guerre se confond avec celle de l'homme, et remonte au moins à l'instant où formant déjà une famille nombreuse et dont les besoins commençaient à se faire sentir, il frappait l'oiseau dans son vol, et arrêtait le quadrupède dans sa fuite, pour se nourrir de chair et se couvrir de peaux; ou bien que cette arme s'est présentée d'abord, comme la plus naturelle, au génie de tous les enfans

d'Adam dispersés dans les terres du monde ancien, nouveau et inconnu. La structure de l'arc, de sa flèche et de son carquois, composée, et bien moins simple que celle d'une infinité d'armes, dont l'usage n'est ni aussi général ni aussi uniforme, répugne à cette dernière opinion. Et, si l'on réfléchit que l'épée, la massue et le bouclier sont aussi de toutes les régions; on conviendra que c'est au moins l'indice d'une commune origine et d'une même société, qui s'est rompue, après l'invention et l'usage de ces instrumens, soit par nécessité, soit par goût, soit par accidens.

Les enfans des Baléaristes, des Crétois, des Parthes, des Latins, des Huns, et de presque toutes les nations, étaient exercés, dès l'âge le plus tendre, à lancer une pierre, à pousser un javelot, à décocher une flèche; et ils n'obtenaient ordinairement pour vivre que les fruits et le pain qu'ils pouvaient abattre de la pointe d'une lance, à laquelle on les élevait. Hist. ancienn.

La matière ordinaire de l'arc, chez les Indiens, les Cafres, les Tschurtsky etc., est la canne, le bambou, ou le bois le plus souple et le moins cassant; une corde d'écorce, de fibres, ou de boyaux en réunit les deux bouts ou *cornes*. Le carquois est construit d'une écorce couverte de peaux; et la flèche d'un roseau, d'un jonc léger, armé d'une arête, d'une pierre aiguë, d'un morceau d'ivoire; et souvent garnie à l'autre bout de quelques plumes vertes, rouges ou bleues.

« Les barbares qui, après la défaite du jeune Cyrus, poursuivoient les Grecs commandés par Chirisophe et Xenophon, avoient des *arcs* de près de trois coudées; c'est-à-dire de quatre pieds et demi; ce qui ne doit pas paroître extraordinaire. Car certains sauvages de l'Amérique en ont de cinq ou six pieds. Ces barbares avoient des flèches de deux coudées de long. Quand ils tiroient, ils mettoient leur pied gauche sur une des extrémités de l'arc. De cette manière, ils tiroient avec Sabbat. Dict. classi.

une grande dextérité, et perçeoient les boucliers et les cuirasses. Ces archers pouvoient bien être Perses. Car ceux-ci, selon Hérodote, avoient des arcs fort grands et des flèches de cannes. Les Indiens avoient non seulement des flèches, mais encore des arcs, faits de cannes de leur pays. Les Arabes avoient aussi des arcs fort grands; mais ceux des Éthiopiens, qui étoient faits de côtes de palmiers, les surpassoient tous. Ils avoient quatre coudées de long, dit Strabon; et ils les faisoient passer dans le feu, avant que de s'en servir. Leurs flèches, longues à proportion, avoient au lieu de pointes de fer, des pierres fort dures et fort aiguës. Les Lyciens portoient des arcs de bois de cornouiller. Selon Pline, ces Nations Orientales faisoient des cordes d'arcs de nerf de chameau ».

Nouv. cho. de ver.

On taille la lourde massûe;
On courbe en *arc* un bois pliant,
On y pôse la *flèche* aigûe
Que le nerf envoye en sifflant.

L'étoupe, les cheveux, étaient aussi employés à tresser la corde des arcs;

Rons. d. amo.

De ton beau poil en tresses noircissant
Amour ourdit de son *arc* la ficelle.

237. Capito. in Maxi. Comm. d'Aquil.

Le tyran Maximin assiégeait la ville d'Aquilée fidelle aux Romains; et les guerriers manquant de *cordes* à tendre les *arcs*, parce qu'elles étaient usées, les dames s'empressèrent de couper leurs cheveux pour en former de nouvelles. Maximin perdit la vie, et le Sénat, en mémoire d'une action si singulière, dédia un temple à VÉNUS LA CHAUVE.

Ordonn. du rach. des fiefs.

Les redevances des vassaux envers leurs seigneurs, fûrent quelquefois, en France, *un arc avec sa corde d'étoupe*, une lance, des gantelets, des éperons dorés, etc.

Ces cordes, plus solides et moins sujettes à l'impression de l'air que les nerfs ou les boyaux, attiraient moins aussi les

les animaux voraces, dont l'avidité mit souvent, pendant la nuit, les troupes campées en plain champ sur leurs cavernes, en danger d'être surprises sans défense.

C'est ce qui arriva aux ennemis des Phrygiens, et surtout aux Assyriens qui, sur le point de livrer bataille à Sethon, roi d'Égypte, près de Peluse, se virent le matin dans l'impossibilité de combattre, les rats ayant rongé les cordes de leurs arcs et les courroies de cuir de leurs boucliers. On ne manqua pas d'attribuer cet événement naturel au secours de Vulcain. St. Clém. d'Alex. Polémont. Strabon. Hérodote.

La bataille de Crecy est malheureusement célèbre par la défaite de la belle armée que conduisait Philippe. Son infanterie consistant en quinze mille arbalétriers Génois; ils refusèrent d'engager l'action, parce que les arbalètes qu'ils portaient depuis le matin les avaient fatigués, et ne pouvaient plus servir, une tempête mêlée de grêle et de pluie en ayant trop amolli les cordes. On sauvait l'arc de ces accidens par un étui ou *coryte*, de peau garnie de ses poils en dehors; ainsi renfermé, il était toujours en état. 1346. Vely. Mézeray. Froissart.

Lors on vit de l'*estuy* tirer
Maint arc, comme de mainte trousse
Sortir mainte flèche non mousse....
D'un *estuy* de peau de roussy,
Il dégaina son arc d'ivoire,
de brezil ou d'ébène noire,
Tant y a qu'il estoit fort beau.

Scarron.

On fabriquait l'arc à Paris dans la rue St. André-des-arcs, qui conserve ce nom. Sa grandeur fut communément chez les Français de trois à quatre pieds; le milieu se nommait *poignée*; et les côtés, un peu courbes, *cornes*. La corde, attachée solidement à une extrémité dans une gorge, allait s'unir à l'autre. On en fit de bois, de canne, d'airain, d'acier et même de corne.

Digitized by Google

Marot.

.... Cupido qui de corde nerveuse
Bendoit son *arc* de corne somptueuse.

Les poëtes lui donnaient souvent l'épithète de *turquois*; *arc turquois*, *arc barbare*.

Ronsart.

Et par despit j'ay cassé son *carquois*,
Esteint son feu, rompu son *arc turquois*.

Flèche.

La flèche avait au moins les trois quarts de la longueur de l'arc. Son bois, droit, mince, léger, était appesanti par le bout avec une pierre aiguë ou un fer tranchant en losange, et allégé par l'autre avec des pennes qui, trouvant par leur surface une résistance dans l'air, faisaient marcher la tête en avant.

Vie des hom. ill.

Jeanne d'Arc présidant devant Orléans à l'attaque des bastilles, « fut blessée d'un coup de flèche, qui entra demy-pied entre le col et les épaules; mais elle en arracha la flèche, et quoiqu'elle fust toute pleine de sang, elle ne laissa pas de combattre toujours avec une fierté sans exemple ». Si le fer de cette flèche n'eût pas été simple, mais armé de crochets comme celui de quelques sauvages, Jeanne eût été contrainte de se retirer, et d'avoir recours aux chirurgiens pour la dégager en élargissant la plaie. On en voit encore dans ces contrées du nouveau monde, qui, outre ces pointes cruelles, expriment le jus des herbes venimeuses sur les dards, et en affaiblissent le bois à l'endroit où ils sont mis, pour que le moindre effort, en voulant retirer la flèche du corps, la fasse rompre dans les chairs, et y laisser ces pointes mortelles.

Ce qui causa le plus de pertes aux Chrétiens dans la Syrie et sur les côtes d'Afrique, fut la ruse des Sarrasins qui, de très-loin, faisaient voler des nuées de flèches acérées et empoisonnées, fuyant sur les montagnes à l'approche des gendarmes qui ne pouvaient combattre que de près. Les arbalètes ne portant pas si loin, nos troupes souffraient beaucoup des attaques multipliées de ces barbares, surtout pendant la nuit.

Digitized by Google

« Et quand se vint au joindre, les Turcs de prime entrée tellement descochèrent au travers des nostres, qu'il sembloit proprement à veoir *flesches* et *flises* en l'air, que ce fust un oraige de grosse gresle tumbant sur quelques maisons couvertes de tuylles et ardoyse : dont furent les uns griesvement navrez, les autres tuez, les autres jectez par terre entre les jambes des chevaux. Et ne fust à peine cessé ce premier oraige de flèches, que incontinent en voicy venir un autre beaucoup plus aspre que celuylà pour achever de navrer ce que l'austre n'avoit encores atteinct ». Hist. de la guer. st.

Les Francs, lors de leur première invasion dans les Gaules, poussés au fond de la forêt Charbonnière par Quintinius, dans des lieux coupés par des fossés et par des marais, où les soldats Romains s'engagèrent avant que de les découvrir, se montrèrent tout à coup; et du sommet de ces rocs escarpés lancèrent sur eux quantité de traits empoisonnés qui ne leur firent que des blessures mortelles. 388. Mézeray.

Jean, empereur de Constantinople, chassant dans la Caramanie, et voyant passer un sanglier, « d'une hastiveté précipitée, print une *flèche* pour tirer contre, de laquelle de mal fortune le fer estoit envenimé. Et luy qui n'avoit jamais esté bon archer cuydant férir la beste sauvage, se frappa soy mesme dans la main, de laquelle il tenoit l'arc », et mourut malgré les secours de la médecine. Hist. de la guer. st.

Suivant leur grosseur, on désignait les flèches par une infinité de noms; les grandes, par ceux de *flèches*, *frettes*, *saettes*, *sajettes*, *sagettes*; les petites et légères, par ceux de *gimblets*, *vireflèches*, *flics*, *flises*, *viretons*, *virous*, *volets*; les dentelées, par ceux de *dardelles*, *barbelés*, *etc.* enfin les soldats qui en faisaient usage, se nommaient *sagittaires* :

Li autre *archer* et *sagittaire*..... Borel.
Fils Michaille l'enchanteresse
Vers les *sagittaires* s'appresse.

1247. Wassebourg. Henri, landgrave de Turinge, « voulant suyvir sa fortune, vint assaillir la cité de Reuthlingen : et depuis Ulme, où il fust blessé d'une *sajette* par un coup d'avanture, et reporté en sa tente, et luy survint un flux de ventre, duquel il mourut bientot après, qui fut grand dommage ».

1456. Ibi. Mahomet, empereur des Turcs, pressant vivement l'assaut de Bellegralle défendue par les Hongrais, « fut blessé en la poictrine d'une *sajette*, qu'on pensoit qu'il fut mort : et porté par ses gens fuyans hòrs de l'armée jusques en lieu seur, là où il reprit son allaine, et demandoit qui l'avoit là porté : mais quant il sceut la victoire des Chrétiens, la fuytte et perte de ses gens et de toute son artillerie, commencea par impatience crier et braire, tirer sa barbe et cheveulx ».

Guill. de Poit. Chron. de Norm. Guillaume le roux, roi d'Angleterre, chassant dans la nouvelle forêt de Normandie, eut le cœur percé d'une flèche tirée sans dessein par Gautier Tyrel l'un de ses courtisans. « Guy de Montfort, 3e. fils de Sigismon III, périt de même d'un
1229. Moreri. coup de *flèche* qu'il reçut devant le château de Vareilles près
1465. Pamiers ». Jean premier, sire de Beauté, en fut aussi blessé
Hist. d'Harcourt. à la cheville du pied près Montlhery, et mourut.

Clem. Marot.
D'un petit *arc* tire fort loing et droit.
Jadis frappa de *flèche* et *vireton*
Jusqu'aux bas lieux le cruel Roi Pluton.

La cuirasse, mais surtout le pavois, étaient nécessaires pour garantir de la flèche, qui, se décochant avec la vitesse de l'éclair, faisait des blessures d'autant plus dangereuses qu'elles étaient étroites et profondes. D'ailleurs, le fer d'un bois aussi fragile, restait aisément dans les muscles et les os où il se glissait.

Policen. , VII. Les Égyptiens incommodant beaucoup de leurs flèches l'armée de Cambyse, au siége de Peluse, ce roi imagina fort plaisamment de se faire un rempart de leurs dieux. Il fit mettre en avant de ses Perses, des chiens, des vaches, des

brebis et des ibis; les Égyptiens, surpris et craignant de blesser ces animaux qu'ils adoraient, n'osèrent plus tirer sur les assaillans qui entrèrent dans la place par la brèche.

Les flèches se portaient derrière le dos, le pied au-dessus de l'épaule droite, et la pointe vers l'aîne gauche. Un étui de fer, ou de bois recouvert de peau, fermé d'un couvercle contre la pluie, et orné de plaques d'airain ou d'argent, les enfermait, et s'attachait aux épaules par une courroie. Le CARCOIS, CARQUOIS est aussi nommé TARCAIRE et CARCAS, en Allemand *kœcher; carcaissum.* CARQUOIS.

> Quant amours ot ouy moncas, Alain Chartier.
> Et vy qu'à bonne fin tendy,
> Il remio sa flèche au *carcas.*

Garni de ses flèches ou de ses quarreaux, c'était la *trousse.*

> Plus une *trousse* d'amazone, Scarron.
> Ses flèches et son baudrier.

> Aux champs, aux champs, brâves, qu'on ne vous trousse: Clém. Marot.
> Prenez harnois, l'*arc*, la *flèche* et la *trousse.*
> Pour vous deffendre en Haynaut ou Milan,
> Et gardez bien d'y empoigner malan:
> Car le drap d'or sert bien peu, quand on pousse....
> Sur son épaule ardente et colorée
> Tu verras pendre une *trousse* dorée:
> Et au dedans ses pestifères traits....
> Et si de franc et libéral visage,
> Il te promet des dons à son ûsage,
> C'est à scavoir *flèches* et *arq turquois*,
> Fuy tous ces dons de nuisance et reproche.

Henri II, captivé par Diane de Poitiers, forma son chiffre, 1547.
et chargea ses devises d'un croissant, d'un *carquois* et d'un Mezeray.
arc; symboliques attribus de la déesse, dont cette favorite portait le nom. Le carquois, dans les temps les plus reculés, n'était appellé que *turcois* ou *tarcaire.*

> Un grant feu fit emmi le bois, Borel.

Digitized by Google

Son arc, ses *flèches*, son *turcois*......
Ib. Le *tarcaire* où l'en seult répondre,
Les dards qui tien y veust espondre......
C.. m. s. Un martel de noble façon
Et un *tarcaire* à l'enfançon.

Pour bander l'arc et décocher une flèche, lorsque sa longueur ne permettait pas d'appuyer une des cornes à terre, la main gauche empoignant le centre, soulevait l'index sur l'arc pour recevoir la flèche que la droite, par-dessus l'épaule, avait tirée du carquois; alors, le bras gauche tendu en avant du corps, la main droite amenait le pied de la flèche échancré et accroché sur la corde, près de l'œil, la corne gauche répondant au pied du même côté, posté en avant. La corde formant un angle, rapprochait avec force les extrémités de l'arc; l'œil ajustait; et la main droite s'ouvrant, l'arc en liberté reprenait violemment sa première position, et poussait, au moyen de la corde, la flèche avec une rapidité incroyable. Comme le pouce droit était absolument nécessaire aux sagittaires, et à presque tous les soldats chez les Grecs, les Perses, etc. où l'on se servait généralement de l'arc, la dégradation militaire consistait parmi ses peuples dans l'amputation de ce pouce; d'où il s'ensuivait une incapacité irrémédiable de service.

Ronsard décrit assez bien la façon de décocher une flèche.

Rons. égl. 5. Quand en prenant mon arc je le bandai soudain,
Je le courbe en croissant de la sénestre main,
Je l'eslonge du front, puis comme bien adextre,
De l'autre je l'approche à la mammelle dextre:
L'arc soudain se desbande, et le trait fait un son,
Qui passant comme un vent de buisson en buisson,
Siflant et fendant l'air, entama d'aventure
La biche sous le cœur de mortelle ouverture.

L'adresse du sagittaire se prouvait non seulement par la manière d'ajuster, comme les Numides, les Parthes et les

Digitized by Google

Scythes qui, fuyant à toute bride, étaient plus sûrs de leur coup en arrière qu'en attaquant de face l'ennemi; mais encore par la vitesse avec laquelle il faisait succéder un trait à un autre. Les peuples du Congo tirent, au rapport de quelques voyageurs, une douzaine de flèches avant que la première ait touché terre. Il est au moins douteux, s'il n'y a pas de l'exagération, qu'avec cette promptitude ils puissent percer un oiseau planant à perte de vue, comme font quelques-uns de ces sauvages; ou toucher un adversaire à l'endroit qu'il laisse à découvert.

Almon le fils aîné de Thyrre,
D'un coup de flèche qu'on lui tire,
Fut dans le gosier assené,
Dont il mourut fort étonné.

Prexaspe, seigneur Persan, ayant remontré avec une généreuse liberté à Cambyse, l'impression que faisait sur ses sujets son penchant au vin; ce cruel prince, après en avoir beaucoup bu, voulant lui prouver que sa raison n'en souffrait pas, ordonne à son grand échanson, fils de Prexaspe, de se tenir droit au bout de la salle, la main gauche sur la tête: puis prenant son arc, il le bande, déclarant qu'il en veut au cœur, perce l'infortuné jeune homme, le fait ouvrir, et montrant le cœur au père, « *ai-je la main bien sûre*, lui dit-il d'un ton moqueur?.... *Apollon ne tirerait pas plus juste*, répond l'abominable courtisan ». Hérodo. Senec.

Un despote, non moins cruel, oblige un seigneur d'abattre avec l'arc une pomme posée sur la tête de son fils; le malheureux père prépare deux flèches, jette à bas la pomme, et dit au tyran que la seconde était destinée à lui ôter la vie, s'il eût tiré trop bas. L'action de celui-ci est moins révoltante et plus conforme à la voix de la nature outragée; mais ne devait-il pas souffrir plutôt la mort, que de s'exposer à tremper ses mains dans le sang de son fils?

Digitized by Google

In vit. Pitag. c. 28. Jamblicus assure qu'Abaris l'Hyperboréen reçut d'Apollon, dont il était prêtre, outre l'esprit prophétique, une flèche d'or volante sur laquelle il traversait les airs et franchissait avec une rapidité merveilleuse les plus grands espaces.

SARBATANE. Les habitans des Maldives se servent, outre l'arc, de SARABACANES ou SARBATANES, dont ils ajustent de très-loin avec la plus grande justesse. C'est un long tube de bois ou de fer; on y fait entrer un trait, les pennes remplissent l'ouverture qui s'applique à la bouche, et le souffle pousse la flèche avec assez de force; en France on y insère des balles de terre, de calibre, pour tuer des oiseaux. Les Sarrasins, devant Massoure, incommodaient beaucoup le camp des Français par le feu grégeois qu'ils soufflaient dans de longs tuyaux de fer et d'airain.

PLANCHE VII.

A. *Arc* de bois, simple et de grandeur commune, garni de son nerf.

B. *Arc* de bois, avec l'extrémité ou le nœud des cornes d'ivoire; la poignée revêtue de drap rouge, a une gorge où coule la flèche, et une brisure d'acier, qui replie l'arc sur lui-même pour l'enfermer dans le *coryte*.

C. Flèche de jonc, dont les pennes sont colorées.

D. *Arc* d'une corne noire, dont le grain approche de celui de la baleine; on n'a pu décider de quel animal elle provient; un nerf en réunit les deux extrémités.

E. *Carquois* de fer battu, couvert de cuir.

F. *Carquois*, garni de ses flèches, ou *trousse*; avec ses courroies et son couvercle; chargé de reliefs en cuivre et de dorures.

G. Vue de l'arc dans l'instant de sa plus violente tension; Le pouce droit étant prêt d'échapper la flèche, qui est retenue entre l'index de la gauche et la poignée.

Arbalètes

Arbalètes, Traits, Crochets, Cranequins.

L'Homme ayant forgé des armures plus épaisses, pour se parer du trait et de la flèche, elle devint inutile au moins contre les hommes d'armes et les chevaliers; il fallut donc imaginer des arcs plus forts, des traits plus fermes, et multiplier les forces pour les bander. Des barres d'acier, larges, épaisses au centre, et diminuant insensiblement jusqu'aux deux extrémités, fûrent attachées solidement à un bois de deux ou trois pieds, qu'on nomma *fust* ou *arbrier*. Un canal régnant le long de ce bois jusqu'au milieu de sa longueur, reçoit la flèche, ou plutôt le trait, à fer rond, dont le pied applati s'engage dans l'ouverture d'une noix ou cylindre refendu qui retient la corde amenée avec force par un crochet, espèce de lévier sans lequel on ne pourrait parvenir à bander l'arc. La noix, quoique sur un pivot, ne tourne qu'au moment où le doigt pressant la clef sous le fût, lâche la détente, et laisse partir la corde et le trait. Des alidades ou grains de fronteaux, disposés à l'extrémité du bois, dirigent la mire. Cette machine fut nommée Arbalète, de *ar-ballètùs*, jet du trait, *manubalista*, *chiroballistra*; *cheiroballistra*, baliste à main. Arbalètes. Héron.

Les moyens de tendre l'arbalète varièrent; mais le *crochet* ou *pied de biche* pour le cavalier archer, et le *cranequin* pour le fantassin *cranequinier*, fûrent les plus usités. Le *cranequin*, en Allemand *kraenk*, est un cylindre tournant au moyen de deux manivelles pour envelopper les cordes, qui passent sur deux poulies et vont accrocher le nerf de l'arc. Il y avait en France un *grand maître de cranequiniers et arbalétriers*, grade qui répond à celui de grand maître de l'artillerie; et comme les plus fameuses arbalètes étaient fa-

Digitized by Google

briquées à Baïonne, on nomma *bayonniers* ceux qui s'en
1444. Hist. de France. servîrent. Charles augmenta sa garde de vingt-cinq *cranequiniers* Allemands, pour faire le service à pied dans son château.

L'arbalète ne fut pas connue en France avant le douzième siècle; les soldats ne la vîrent paraître qu'avec répugnance,
1192. Anecd. Franç. « et Richard premier, roi d'Angleterre, en ayant renouvelé l'usage, les Français refusèrent de se servir de ces armes qu'ils appelloient perfides; *avec elles, disoient-ils, un poltron à couvert, pourroit tuer le plus vaillant de tous les guerriers : nous ne voulons devoir la victoire qu'à nos lances et à nos épées* ». Insensiblement on revint de cette
1518. Ordon. des chas. première impression, et l'usage en fut si étendu, qu'il fallut quelques siècles après les défendre aux particuliers, ainsi que les arcs et les arquebuses, à peine de confiscation, et de cent sous d'amende pour la première fois.

Hist. de la guerre Sainte. Un Sarrasin de taille gigantesque, insultait de dessus les murs de Nicée les Français attachés au siége de cette ville; « ce galant impunément exerçant telle outrageuse inhumanité, estoit à l'endroit du canton député au Seigneur Duc de Godefroy, qui estant à la fin par trop ennuyé, demanda qu'on lui baillat une arbaleste; et ayant choysi lieu oportun pour tirer ce meurtrier, dressa si bien sa visée sur luy, qu'il l'atteignit droit en l'estomach, et le feit tresbuscher mort du hault en bas; recevant digne salaire de ses mérites ».

On forma des compagnies d'arbalétriers, qui servîrent à pied dans les batailles, mêlés parmi les chevaux; et dans les siéges derrière les retranchemens et les pavesades. Philippe,
1270. Gest. Phil. 3. après la mort de St. Louis, voulant s'emparer du grand lac devant Tunis, y fit construire plusieurs *galées* qu'il remplit d'*arbalétriers*.

Les *francs archers*, distribués dans les villages, eûrent ordre de s'exercer chaque dimanche et fête à tirer de l'arc, se réunissans de temps à autre pour emporter le prix que les seigneurs proposaient à leur adresse; les *arquebusiers* con-

tinuèrent, et mis en troupes dans plusieurs villes, ils cherchent à abattre le *papegai*, oiseau de bois élevé au sommet d'une longue perche. L'usage de l'arc et de l'arbalète existe encore dans certains endroits ; et *la fête du perroquet* ou *de l'arc*, à Montpellier, est un reste de ces exercices guerriers pour lesquels les anciens étaient si passionnés. Dans les premiers jours de mai, douze tambours vêtus de vert, et six hautbois précèdent un homme de grande taille habillé d'un hoqueton vert, chargé sur le dos d'un cupidon en broderie d'or; il porte au bout d'un bâton le perroquet; et plusieurs jeunes garçons en habits de toile d'argent, armés de la trousse et de l'arc comme les amours, l'accompagnent. Viennent ensuite des trompettes et violons, annonçant par leurs fanfares le roi de l'année précédente; il marche au milieu du capitaine et du lieutenant, que suivent les conseillers de la fête. Paraît ensuite la compagnie, formée d'archers, de bas officiers et d'un enseigne. Tous sont vêtus de vert, et armés d'une épée au côté, d'un carquois sur l'épaule, d'un arc dans une main, et d'une flèche dans l'autre. Arrivés à la *bute*, on plante le papegai au haut d'un mât, et celui qui le jette bas ou le dernier morceau qui y reste, est proclamé nouveau roi. On le conduit en triomphe dans l'hôtel de ville, où il traite splendidement la compagnie. Mem. du temps.

Les Tartares, sous la conduite d'Holagou, faisant trembler l'Orient par leurs conquêtes, et menaçant l'Europe même d'une invasion prochaine, on ordonna en France, pour appaiser la colère de Dieu irrité des désordres des Chrétiens, une réforme dans tous les états : on défendit même les tournois et les jeux de hasard, ne tolérant que l'exercice de *l'arc* et de *l'arbalète*. 1261. Vely.

Les archers à cheval suivaient les gendarmes, marchaient à leur solde, et faisaient avec eux la garde ordinaire du roi. Gênes, serrée de près, et presque ruinée par notre artillerie, ouvrit ses portes. Louis XII y fit son entrée, armé de toutes 1507. Fl. Mar. Godef.

Digitized by Google

pièces, l'épée nue en main, suivi de ses gardes et des gentils-hommes de sa maison; ayant, les uns lance en arrêt, les autres l'*arc* bandé.

Arbalète de passe. Les arbalètes qu'un seul homme ne pouvait porter, restaient sur les créneaux des murs et aux *machicoulis* pour défendre les approches; et étaient nommées De passe. On bandait avec des treuils ou des moufles leur arc, de quinze ou vingt pieds de long, et il poussait les traits de toutes sortes à une grande distance. C'est la même chose que le Ribaudequin, et une variété des balistes. Ribaudequin.

1181. Wassebourg. Arnoul, évêque de Verdun, assiégeant, avec celui de Châlons, le bâtard Albert dans son château de Ste. Menéhould, périt par une de ces machines, en voulant monter à l'assaut: car, dit un historien, « il fut frappé en la teste *d'un coup de traict d'arbaleste* jecté par ceulx du Chasteau, duquel coup ledict Arnoul receut mort soubdaine et sans partir de la place ». *Adversâ è propugnaculis sagittâ percussus infelici praematuroque funere cecidit.* Épit. à Verd.

App. Strabon. Les consuls Romains envoyés en Afrique pour ruiner une rivale dangereuse, ordonnent aux malheureux Carthaginois, avant de parler de paix, de livrer toutes leurs armes; ils se soumettent, et amènent sur des chariots deux cent mille armures complètes, un nombre infini de traits et de javelots, deux mille machines propres à lancer des pierres et des dards. Mais les consuls déclarant ensuite qu'il n'y a aucun quartier à espérer, le désespoir les décide à faire les derniers efforts pour se venger de la fourberie de Rome. Les hommes, les femmes se mettent à l'ouvrage; les temples, les palais, les places publiques deviennent des ateliers; on fabrique chaque jour 140 boucliers, 300 épées, 500 piques ou javelots, 1000 traits, un grand nombre de machines propres à les lancer; et les cordes manquant, les femmes coupent tous leurs cheveux pour en former.

Rabel. Rabelais parlant de son héros imaginaire, dit que dans sa

jeunesse, pour se former aux exercices de la guerre, « il jettoit le dart, bandoit es reins les fortes *arbalêtres-de passe,* visoit de l'arquebuse à l'œil, affutoit le canon, tiroit à la bute, au papegay, du bas en mont, d'amont en val, devant, de côté, en arrière comme les Parthes ».

PLANCHE VIII.

1. *Arbalète* de bois avec son arc d'acier. Le pied de biche, appuyé sur les tourillons B, accroche en E la corde; et par l'effort que fait la main C, l'oblige à venir joindre l'arrêt D de la noix. Alors cette machine A inutile, s'ôte et s'attache à la ceinture, au moyen du crochet I. Le trait K se pose dans le canal, le pied engagé dans l'ouverture de la noix près la corde. Le grain du fronteau F, suspendu à un fil, sert à mirer; et la clef G étant pressée, lâche la noix qui tourne et permet à la corde de s'échapper.

Le *cranequin* H, qui emboîte le bout de l'arbrier, avec ses manivelles, son cylindre, ses poulies, ses cordes et ses crochets, parvenait plus aisément, mais moins vîte, à bander l'arc. L'anneau L était pour suspendre l'arbalète au bas de la bandoulière.

2. Seconde espèce d'*arbalète*. Deux crochets unis par une traverse et un écrou, accrochent et amènent sur la noix la corde de larc, par l'effort d'une vis dans l'arbrier, que fait tourner une manivelle.

3. *Arbalète* dont la corde est double, avec un panier A pour recevoir le pied de la flèche. Ce panier est accroché par la noix B, assise sur un crochet mouvant avec une pinnule pour viser; on appuie ensuite avec force en C, en obligeant le bec D à venir s'engager dans la porte E. La clef fait échapper, par un ressort caché le long de l'arbrier qui est d'acier, l'arrêt de la noix; et le panier pousse le trait auquel le fronteau servait de conducteur, avec la pinnule de guide,

Digitized by Google

Arcs à jalets, différens Traits, Frondes, Catapultes, etc.

Arc a jalet. DES arcs à canal fermé, servaient non seulement aux traits, mais aux *jalets*, pierres rondes comme les balles et propres à lancer; *i'àllein*. Le Jalet, Galet, a fait nommer Arcs a jalets ces machines différentes de l'arquebuse seulement par l'arc. On en fit encore usage à la bataille de Ma-
1515. rignan; mais on ne les distinguait pas des arbalètes, pouvant pousser comme elles toutes sortes de traits, *quarreaux, matras, dards, piles, brulots, etc.* qui se posaient cependant pour plus d'effet sur des Arbalètes de passe.

Franc. orienta. « Les citoyens de Nice, d'autre costé bien affectionnez de vaillament se défendre, oppôsoient tant qu'ils pouvoient force contre force, engins contre engins, moyens contre moyens, inventions contre inventions; les repoussant rudement avec flesches, *carreaux* d'arbaleste, pierres et toutes autres manières d'armes défensives ».

Le Carreau, Quarreau ou Quarriaux, était une sorte de trait empenné, avec une grosse tête d'acier en carré ou losange cubique; son poids et les machines pour le chasser en rendaient les blessures meurtrières, surtout lorsqu'on barbelait son fer.

Ov. m. s. ... Qui ses ennemis angoisseit
D'un tranchant *quarriaux barbelez.*

Matras, Garrot. Le Matras, Mataras, Garrot, Guarrot, ne différait du quarreau que par sa tête ronde, pour enfoncer, fausser
1129. Mézeray. les armures, et briser les membres. « Le roi Louis le gros attaqua vigoureusement le château de Livry; Raoul de Vermandois y perdit un œil d'un coup de flèche; et pour luy,

Digitized by Google

il s'exposa si témérairement, qu'il y fut blessé d'un *matras* à la cuisse ». Les archers joignaient aux traits, dans leurs trousses, quelques quarreaux et matras.

Un carquois chargeoit son échine,
Garny de matras empennez,
Très artistement façonnez. Scarron.

Les flèches dont les Lapons et tous les peuples du Nord se servent, pour ménager les fourrures des animaux, tels que les petits-gris, sont des matras qui les assomment sans les percer. Œuv. de Regnard.

Le fer du DARD ou DARDE, différait de tous les autres par ses deux crochets qui le terminaient en s'évasant du côté du bois. S'il pénétrait dans les chairs jusque-là, engagé entre les muscles, il était impossible de l'en tirer sans élargir la plaie, au risque de faire périr le blessé; et lorsqu'il avait plus de trois ou quatre pointes, on le nommait *barbelé, englaigné*. DART, DARDE.

Garotz, saettez et *englaignez* Guill. de St-André.
Vouloient avoir en leers enseignes.

Quelques écrivains modernes, non contens d'avoir donné à la lance un fer de dard, en ont encore hérissé le javelot, la javeline et la flèche. Mais il est facile de sentir leur erreur, et la différence qu'on doit faire entre le *trait* proprement dit et le *dard*. Toute arme qui s'est lancée à la main, à l'arc, à l'arbalète et à la baliste, s'est nommée PILE ou TRAIT, lorsque son fer était simple; si des crochets l'accompagnaient, c'était un DARD. PILE, TRAIT.

« Lionnet de Meun, assiégé dans son château, et pressé par le feû que lez gens de Louis y avoient mis, se jetta du haut en bas des murailles, et fut reçu sur les pointes des javelots et des *dards* ». 1101 Mézer.

Les troupes Françaises, après la bataille de Massoure, réduites à toute extrémité, par la disette et les maladies, se retiraient en désordre et accablées d'une multitude d'ennemis; 1250. Joinville.

St. Louis abattu par les progrès de la contagion, n'avait ni cuirasse, ni casque, ni arme que son épée. Les seigneurs de Sargines et de Châtillon couvraient sa retraite avec une intrépidité singulière; ce dernier, contraint à tout moment d'arracher de son écu et de sa cuirasse, les *flèches* et les *dards* dont ils étaient hérissés.

Les Troyens et les Carthaginois, réunis par les amours d'Ænée et de Didon, se livraient tout entiers aux plaisirs:

Scarron.

Sans se mettre en peine, si d'eux
Sortiroient les deux républiques,
Par les quelles à coups de piques,
De dagues, masses, *flesches, dards*,
Sont tombés tant de bons soudars.

On voit que des historiens et des poëtes mieux instruits, n'ont pas confondu et ont su faire la différence de ces deux genres. Les Romains distinguèrent aussi le *dardus* et le *telum*; et l'un d'eux, en décrivant la manière de combattre des premiers Francs, remarque comme une chose extraordinaire leur javelot ou angon armé, non d'une seule pointe, mais de deux en arrière pour accrocher; les traits d'alors n'en avaient donc point. Mais ce qui prouve encore mieux que l'usage des *barbelés* se perdit en France, et que la flèche et le trait commun n'avaient qu'un fer simple, est l'embarras des gendarmes, devant Romorantin, pour éviter les dards des Anglais et les arracher de leurs armes. Ils s'étaient avancés pour ouvrir le combat; mais les archers ennemis, cachés derrière les haies, les renversaient *à coups de flèches longues et dentelées*, qui tirées d'aussi près, blessaient mortellement les cavaliers et les chevaux, malgré les armures et les bardes; et ne pouvant se détacher facilement, leur devenaient insupportables par leur seule pesanteur.

Agathias.

1356. Vely.

BRULOT. Le BRULOT, *mallcolus*, espèce de flèche à lame forte et épaisse pour plus de poids, s'enveloppait, en laissant la pointe découverte,

découverte, d'étoupes et de matières combustibles. On le poussait quelquefois avec l'arbalète ; mais le plus ordinairement lorsqu'il s'agissait de mettre le feu à un logement, à un magasin, aux habits des soldats, la main tenant une ficelle attachée à l'anneau de son pied, après l'avoir fait tourner circulairement comme la fronde pour enflammer sa garniture et accélérer sa vitesse, le lâchait; et enduit de *feu grégeois*, il portait le désordre dans les rangs. Sa forme, lorsqu'il est garni, approche de celle d'une quenouille.

La FRONDE fut destinée à lancer le jalet, le caillou et le plomb ; mais les Français et les Européens en firent bien moins usage que les Asiatiques et les Africains. Le nom de FRONDE, *funda*, vient de *fundus*, *fundulus*, petit vase tel que celui qui la termine, et que nous appellons *panier* ou plutôt *culot* ; ou de *funis*, corde ; ou de *fundere*, répandre, jetter la pierre; ou enfin de *sphendonè-s*. FRONDE.

Celle des frondeurs Romains, nommée BRICOLE par les Français, et qu'ils employaient de très-loin pour faire les premières attaques, n'était, comme on le peut voir sur la colonne Antonine, qu'une simple courroie large, longue et pliée en deux; on réunissait dans la main droite les deux bouts, dont l'un percé pour passer le doigt, restait après la vibration lorsque l'autre coulait. La structure de cette fronde obligea d'employer les pierres et le plomb, non de forme sphérique, mais alongée et comme un gland ou olive ; parce que, suivant dans sa longueur le pli de la courroie, ce gland pouvait soutenir sans rouler l'impulsion centrifuge préparée par la rotation.

Les Francs la formaient d'une corde pliée en trois, et réunie par un culot de cuir. Le premier et le second doigt passant dans le pli supérieur de la corde, s'ouvraient pour recevoir le bout de la dernière branche, assuré par un gros nœud et encore par le pouce. Un caillou, tiré de la *panetière*, se

posait dans le culot; alors la main droite, élevée un peu au-dessus de la tête, faisait tourner le plus rapidement possible ce caillou, le ramenait en avant, et lâchait le bout noué de la corde, pour que cette masse dénuée d'appui pût partir, voler avec plus de rapidité que le trait, briser et fracasser tous les corps opposés à son passage.

886. Abbon. Les Normands, à la suite de Sigefroy, mîrent souvent hors de combat avec la *fronde* ceux qui défendaient la cité de Paris; et surtout lorsqu'ils voulûrent s'emparer de la grosse Daubigné. tour du grand châtelet, à la tête du grand pont. On en vit encore au siége de Santerre, en 1572; mais les peuples étrangers fûrent plus adroits que les Francs, par le grand usage et l'exercice continuel de cette arme.

Jug. c. 20. Les enfans d'Israël, assemblés dans le dessein d'exterminer ceux de Gabaa, la tribu de Benjamin s'unit pour s'y opposer, et il s'y trouva « vingt cinq mille hommes tirant l'épée; oûtre les habitans de Gabaa qui étoient sepcens hommes très vaillans, combattant de la gauche comme de la droite, et si adroits à jetter les pierres avec la fronde, qu'*ils auroient pû même frapper un cheveu*, sans que la pierre lancée se fut détournée Diodore, Strabon. d'aucun côté ». On ne peut regarder ce récit comme une Veget. de re milit. Florus, Lycophr. exagération, à moins qu'on ne rejette également ce que nous Virgil. &c. raconte une foule de contemporains des Baléaristes, sur l'éducation de leurs enfans et leur dextérité à frapper avec la fronde le but le plus élevé. Les Phéniciens, dit-on, en por-Trévoux. taient de trois différentes grandeurs, suivant l'éloignement de l'ennemi, s'en faisant des ceintures et des écharpes. Nous avouons qu'il n'est pas facile d'en concevoir la raison, ni pourquoi de loin comme de près ils n'auraient pas employé celle qui pouvait frapper de plus forts coups, à moins qu'on ne suppose qu'avec la plus longue, ils poussaient des glands assez légers à de fort grandes distances; et que, rapprochés, ils mettaient dans la plus courte des pierres lourdes ou des masses de plomb.

Digitized by Google

La CATAPULTE ; *catapeltès*, PERRIÈRE, *pétraria ;* est souvent comprise sous le terme générique d'ENGIN, et même sous celui de MANGANE, parce qu'on la chargeait de faisceaux de traits nommés *mangonneaux*, qui, liés faiblement, se divisaient en l'air, et blessaient dans leur chûte beaucoup de monde.

CATAPULTE.

Simon de Montfort eut la cuisse percée d'une flèche, devant Toulouse ; et comme il se retirait, une femme de la ville lâcha un *mangonneau*, dont la pierre le frappa avec tant de violence, qu'elle lui fit sauter la tête de dessus les épaules. « Or advint il un jour, qu'une grosse pierre deslaschée par notre machine jaculatoire, de laquelle quasi incessemment jour et nuict les nostres lanceoint de gros *mortiers* dans le chasteau pour en enfoncer les édifices, tomba par cas fortuit sur le capitaine de ceste place, et qui en avoit la totale charge, de tel randon, qu'elle le brisa et meit du tout en pièces ».

Vie des hom. ill.

Hist. de la guer. &c.

« Au siége de Tyn-l'évêque, dans les Pays-bas, le Duc Jean de Normandie fit charier grand foison d'*engins* de Cambray et de Douay, et entrautres six fort grands, qu'il fit lever devant la forteresse, les quels jettoient nuit et jour grosses pierres et *mangonnaux*, qui abbattoient les combles et hauts des tours des chambres et des salles : tellement que les compagnons qui gardoient la place, n'ôsoient demeurer que dedans les câves et les selliers. Ceux de l'ost leur jettoient encore plus par leurs *engins* des chevaux morts, et autres charognes infectes pour les empuantir là dedans, dont ils étoient en grande détresse ; et de ce furent plus contraints que de nulle autre chôse ».

Froissard.

Les Anglais, assiégés dans Auberoche, ayant fait sortir un page chargé d'une lettre, pour demander du secours au comte d'Erbi ; ce jeune homme fut arrêté et ses dépêches ouvertes ; « lors prindrent le varlet, et lui pendirent les lettres au col, et le mirent tout en un monceau au fond d'un *engin*, puis le

Froissard,

Digitized by Google

jettèrent dans Auberoche ; le varlet cheut tout mort, devant les autres varlets du chastel, qui furent de ce moult troublés ».

Tel était l'effet de cette puissante machine, qui poussait aussi des traits énormes enveloppés de matières allumées, des quartiers de rochers, des boulets de pierres ou *molières*, de plomb et de fer, de 1000 et 1500 livres, à plus de 400 pas, suivant sa grandeur. La facilité du transport, le peu de dépense dans la charge, la certitude dans la direction, et l'uniformité dans la portée, la feraient encore estimer dans notre siècle, si, au lieu de la charger de pierres, on posait dans son oeuilleron des bombes d'un gros calibre.

Hist. de la guer. st. Franç. orienta.

« Les *engins* de batterie tirans sans cesse, pour avec de grosses *molières* qu'ils lançeoient contre les murailles, les affoiblir et faire bresches, pendant que d'autre costé les pionniers estoient à les miner.... le comte de Toulouse redoubla sa batterie, contre la grosse tour de Nicée : dont tant feit à force de gros bouletz de pierre, qu'il feit tirer contre, qu'à la continue elle se prit à s'entre-ouvrir et aller en pièces ». Ce qui prouve que cet engin chassait les masses, non seulement comme le mortier par une courbe d'élévation, mais aussi comme le canon en directe, lorsque la distance n'était pas grande.

Les cordes font tout le ressort de la catapulte ; et les fardeaux qu'elle jette, décrivent une courbe plus ou moins surbaissée, suivant qu'on a haussé à un bout le plan de sa base. L'usage en est ancien. On sait combien elle servit à Archimède pour écraser de loin et de près la flotte et les *tortues* des ennemis de sa patrie, dont il prolongea le siége avec tant de gloire au moyen des miroirs ardens, des crocs, des léviers, des catapultes, etc.

L'historien Joseph en parle clairement dans la guerre des Juifs. Et les Français s'en servîrent encore même depuis la découverte de la poudre et l'invention de l'artillerie ; ils la

Digitized by Google

nommèrent aussi COUILLARD, mais en langage populaire.

Les troupes de France croisées contre le roi d'Arragon, sous la conduite de Philippe, étant au siége de Gironne que la garnison défendait vivement à coups de flèches et de pierres lancées par des machines de toutes espèces, Dom Pédre fut repoussé, défait par le connétable de Nesle, et blessé d'un coup de lance qui entr'ouvrit la visière du casque. Au siége d'Aiguillon, par Jean, duc de Normandie, on fit un grand usage de la catapulte, et de l'ONAGRE, *onager* ou MANGAN; espèce de catapulte un peu plus petite que l'ordinaire. « Ceux qui estoient au pied des machines employoient toutes leurs forces à approcher de plus près qu'ils pouvoient de la muraille, le chastelet et tour rouleresse, et *à canoner avec leurs engins* de boys qu'ils portoient gros bouletz de pierre pour esbouler la muraille. Les autres avec d'autres plus petits engins appellez *manganes*, qui jettoient pierres moindres, tâchoient à faire retirer ceux qui de dessus les courtines, défenses et boulevarts, endommageoient les nostres ». 1285. Vely. ONAGRE, MANGAN. Guerre Sainte, siége de Jérus.

Cette petite catapulte était connue des Latins; et Rome étant assiégée par les Gots, « les deffenseurs mirent sur les murs des instrumens propres à jetter des pierres, lesquels on appelle *onagres*, parce que ces machines lancent des pierres comme l'âne sauvage, qui pressé par les chiens, les fait rejaillir, les poussant au loin de son pied de derrière ». Procope.

On leur donna aussi le nom de DONDAINES; et aux gros boulets de pierre dont on les chargea, celui de MOLIÈRES ou BEDAINES, qui aujourd'hui par la ressemblance, est affecté aux ventres bien gros et bien ronds. « Frère Jean à coups de *bedaines* les abbatoit menu comme mouches : ses souldars ne s'espargnoient mie ». On peut voir dans Végèce, Héron, Justelipse, et surtout le chevalier Folard, *traité de l'attaque des places des anciens*, les descriptions, et les dimensions des catapultes. DONDAINE, BEDAINE. Rabelais.

Les Syracusains recouraient aussi dans les siéges, aux engins de toutes sortes, avant qu'Archimède leur eût donné la perfection dont ils étaient susceptibles; et Denys attaquant Motya « fit avancer ses machines, battit la place à coups de bélier, approcha des murs les tours à six étages, qui étoient portées sur des roûes, et qui égaloient la hauteur des maisons; et de là il incommodoit fort les assiégés par ses catapultes, machines nouvellement inventées, qui lançoient en grand nombre et avec grande force des traits et des pierres contre les ennemis ». Rollin.

PLANCHE IX.

A. *Arc à jalet*, monté sur un fût avec sa crosse ou *couche*, assez ressemblante à celle du mousquet; on y voit même une sougarde et une gâche, dont les modernes approchent fort. La corde plus forte, comme l'arc d'acier, que dans les arbalètes, s'accroche à une noix cachée dans l'intérieur à l'extrémité de la rainure, vers B; la chasse de fer C, rentre au fond du canal, appuie d'un bout sur le *jalet* D ou sur le pied du trait qu'on y insère, et de l'autre sur la corde; et pousse la charge avec une rapidité dangereuse.

E. *Quarreau* ou *quarriau*, empenné.

F. *Matras*, ou *garrot*.

G. Deux sortes de *dards* simples.

H. *Dard dentelé*, autrement *barbelé*, *englaigné*.

I. *Brulots* de main, le plus grand monté en baleine, le plus petit en bois.

K. *Fronde* de corde, avec la pierre dans le *culot* de cuir.

L. *Bricole*, ou fronde d'une courroie pliée pour asseoir le gland M.

La *Catapulte* est tirée de monumens antiques, et gravures : deux poutres longues et fortes sont assemblées aux deux

extrémités ; en N, par une traverse de même hauteur ; en O, par une autre bien plus basse. Un *bras* ou *style*, terminé à un bout par une sorte de cuiller, d'un bois fortifié de toiles et de cordes goudronnées, s'engage par le gros bout dans le milieu d'un écheveau de cordes, que deux chapiteaux et deux pignons de fer P, tordent au moyen d'une clef. Des hommes avec le lévier, le cylindre et la poulie, font baisser la cuiller jusqu'à l'échappement. Une forte traverse Q, élevée sur deux montans, derrière l'écheveau, un peu inclinée vers le bras, fortifiée par trois contrefiches, reçoit au *décliqué* le coup sur le coussinet de cuir rembourré, et donne l'action à la *bedaine* par sa résistance.



Digitized by Google

Engins, Beffrois, Beliers, Muscules, Balistes, Mines des anciens, etc.

ENGIN. LE terme ENGIN, désigne ordinairement toutes les machines de guerre, avant la connaissance des canons. Les premiers ont même été nommés, par quelques écrivains, ENGINS A FEU, A TONNOIRE. C'est ce qui a fait dire plaisamment à Scarron, en parlant des prix qu'AEnée proposa aux combattans :

Æneide.

Un sifflet contrefaisant l'oye,
Un *engin* pour casser des noix...
Un *engin* à prendre des rats,
Ouvrage du grand Aristandre ;
Qui sçavoit fort bien les rats prendre
En plus de cinquante façons,
Et même en donnoit des leçons.

Ceux qui présidèrent à la construction de ces machines, en retînrent le nom d'ENGINIERS, ENGIGNIERS, ENGIGNOURS, ENGINGNIERS; et aujourd'hui nous les appellons INGÉNIEURS, d'*ingenium*, parce que, ces machines, ainsi que les travaux pour la défense et l'attaque des villes, demandent du génie, des idées; et qu'on en suppose dans tous ceux qu'on y emploie.

Rom. de Garin. *Les Angingniers qui ont l'engin bâti.*

Leur chef avait l'inspection générale sur tous ces instrumens de siége; sur les officiers qui les dirigeaient, sur ceux qui les mettaient en mouvement; et enfin sur les sapeurs et les mineurs.

Phil. Mousk.

Quand li boins Maistre Amauris.
Le *Sire des Angignours*,
Commandère des Minours.

Mais

Mais l'ENGIN, auquel on appliquait plus particulièrement ce nom, était la tour roulante, l'HÉLÉLOPE, CHATEL, BEFFROI ou BEUFROY; charpente revêtue de madriers épais, et de cuirs mouillés, avec des rideaux en avant, pour empêcher le feu de s'y attacher, et amortir les traits. Un toit en pente rapide (et non comme celui qu'on voit dans l'encyclopédie), était encore rechargé de joncs, de terre, et par-dessus, de grandes peaux de bœufs, imbibées d'eau; pour faire glisser par son talus, les pierres, les matras, les poutres et les résines enflammées, qu'on y jetait. BEFFROI.

« Les autres d'autre part s'escartoient pour chercher oziers et autre tel menu boys propre à faire clayes pour couvrir le dessus de leurs *engins*. Les autres escorchoient leurs chevaux morts et austres bestes qui avoient esté tuées, ou par les ennemis aux saillies de la ville et rencontres, ou qui d'elles mesmes estoient mortes de soif, pour de leurs peaux couvrir les *engins* par dessus les clayes, de peur que les ennemys y jettans feu, ne les feissent ardre et consumer ». Ces énormes machines avaient trente, quarante et jusqu'à cent pieds de haut, suivant l'élévation des murs qu'on voulait dominer. Guill. de Tyr. Végèce.

Un *engin* fet, de tel parler n'oï, Rom. de Loh.
Qui ot de haut cent piés tos enterins.
Près la porte fit venir tels *engins*
A sept étages tôt droit de fust chemin.
Arbalectriers i a mis jusqu'à vint,
Bien fit cloés, couvert d'un cuir bouli.

Des créneaux, aux différens étages, laissaient aux arbalétriers la faculté de choisir et de tirer à coups sûrs et sans danger ceux qui défendaient les remparts; des *mangonneaux*, des *scorpions* et d'autres arcs de trait incommodaient fort par ces ouvertures les assiégés, qui n'avaient d'autre moyen, s'ils ne pouvaient brûler le beffroi, que de lui en opposer un autre, auquel le terrain plus élevé donnait l'avantage. On en-

Digitized by Google

fermait aussi des hommes d'armes dans les hauts étages des tours; et comme on les approchait très-près des murs, en les poussant du bas, par le dedans qui n'avait point de plancher, sur les roues dont elles étaient soutenues, un PONT ou SAMBUQUE s'abaissant sur ces murs, les hommes d'armes protégés par les archers chargeaient vigoureusement les assiégés et s'emparaient du boulevart. Cette sortie subite d'une infinité de combattans, lui a fait donner par les anciens le nom de TRUIE, cet animal gros et massif mettant bas un nombre considérable de petits.

PONT, SAMBUQUE.

1378. Froissard.

« Ils envoyèrent quérir à la Riole un grant *engin* qu'on appelle *truye;* lequel engin étoit de telle ordonnance, qu'il jettoit pierre de faix: et se pouvoit bien cent hommes d'armes ordonner dedans, et en approchant assaillir la ville ». « Lors au mandement de frère Jean, feut par les maistres ingénieux dressée la *grande truye*, laquelle estoit dedans la nauf bourrabaquinière. Cestoit ung engin mirificque faict de telle ordonnance, que de gros pertuis qui par rancs estoient autour, il jectoit bedaines et quarreaulx empennez d'assier: et dedans la quadrature duquel povoient aisément combattre et à couvert demourer deux cents hommes et plus, et estoit faicte au patron de la *truye* de la Riole, moyennant laquelle feut Bergerac prins sur les Anglois ».

Rabel.

1443. Contin. Vél.

Louis XI, encore dauphin, envoyé par son père au secours de Dieppe, fit construire des ponts roulans, pour emporter d'assaut la bastille, d'où les Anglais écrasaient la ville par leur artillerie. On en fit usage dès le commencement de la troisième race, comme on le voit dans Guillaume de Tyr, au sujet du siége de Jérusalem; il dit qu'il y avait trois de ces machines carrées, dont le devant opposé au mur était renforcé de deux épaisseurs de planches et de poutres. Les Chrétiens approchés de cette ville, élevèrent trente engins pour battre les murailles et se défendre de ceux des assiégés;

Hist. de la guer. st.

« et si davantage le chastelet fut et si à poinct appliqué à la muraille, du costé qu'elle sembloit moins forte et défensable, et la bresche plus accessible, qu'on eust dit que ceux qui estoient dans les tours et ceux de dedans ceste machine, pouvoient presque se joindre et combattre main à main ». On en approcha encore plusieurs munis de pont-levis; et presque Ib. toutes les villes de la Palestine fûrent prises par ce moyen. Celle qu'on éleva devant Damiette, avait sept étages. Saint Louis s'en servit dans beaucoup d'occasions; mais l'embarras dans le transport de ces énormes charpentes, la dépense, la facilité de les incendier, les firent abandonner.

Avant le canon, on redoutait extrêmement l'approche de ces tours à pont, car on empêchait rarement la descente; et pour les prévenir, le seul moyen était les sorties fréquentes, le feu d'une main, le fer de l'autre. Au siége de Nicée, les Ib. Croisés imaginèrent une tour pour battre les murs. « Cest engin estoit compôsé de grosses pièces de boys, emmortaisées l'une dans l'autre, où estoient forts et puissans estages, et si amples, que vingt hommes d'armes des plus robustes s'y pouvoient renger et estre en sauvegarde contre tous traits, flesches et dards, pendant que ceux de dessouz estoient à saper la muraille. Le quel néant moins fut à la fin par ceux de la ville tellement enfoncé à gros coups et monceaux de pierres qu'ils jectèrent dessus, que les joinctures et tenons n'ayans peu tenir coup et résister à la pesanteur du fais de ces tas de pierres, il fut froissé et tous ceux de dessouz accablez ».

« Les autres, néant moins, qui par d'autres endroictz atten- Ib. tivement travailloient à la deffense de leur ville, faisoient tout effort de dessus la muraille et des tours, à gresver et destruire les nostres, versant sur eux poix, huyle bouillant, gresses, et toutes autres matières propres à enflammer et nourrir feû, et lançant contre engins mal gardez, brandons allumez, qui en consommoient la plus part ». Le feu grégeois

Digitized by Google

Ib. servait surtout à ces incendies par son âpreté. Au siége d'Antioche, les Turcs dans une sortie, chassèrent les Français d'un beffroi très-élevé qu'ils avaient approché des remparts, et le réduisîrent en poudre.

Sirc. Dans les premiers temps, avant qu'on eût joint le belier à ces tours énormes, appliquées absolument et collées aux murs, elles servaient aux GASTADOURS, VASTADOURS; *vastatores;* ou sapeurs, à y faire brèche, lorsque la descente par le pont était jugée impraticable. Ils soutenaient la maçonnerie avec des *sablières* ou *limandes* sur des *poteaux* ou *estapes;* et le feu appliqué à ces poteaux, ils se retiraient pour éviter l'écroulement du rempart.

Hist. de la guer. st. Un Ingénieur au siége de Nicée, « bastit un engin d'un si merveilleux artifice, que ceux qui estoient dedans, malgré les ennemys, le pouvoient mener jusques contre les murailles, sans danger quelconque, et les saper à seureté. Après l'avoir à sa fantaisie composé et armé de toutes parts, et garny par le dedans de tout ce qui faisoit besoing à saper la muraille, se meit dedans tout le premier, accompaigné d'une quantité de *gastadours;* et avec tant d'artifice la passa oultre le fossé de la Ville, qu'à la fin le rangea contre les murailles d'icelle, quelque résistance et effort que peurent faire les adversaires avec leurs grosses *molières*, lances et pots à feû qu'ils lançoient à l'encontre de l'engin (dont estoit le hault en aguysant, et les costés en pante, à la forme d'un pavillon). Cependant nos *pionniers* mussez souz ceste machine, hors de tout danger et pouvoir des ennemys, triomphoient à déroquer les fondemens de la muraille, en supposant par dessouz forces estançons avec gros pieux et *limandes,* aulieu de pierres qu'ils en démolissoient : pour doubte que quant la tour seroit minée par le dessouz, le bas n'emportast incontinent la cyme et ne brisast l'engin avec ceux qui estoient dedans. Après doncq qu'ils eurent assez sapé pour mettre la tour par terre,

Digitized by Google

et mis le feû aux estapes, desquels elle estoit estançonnée, et force autre matière pour y garder et entretenir feû, abandonnèrent leur engin, et se retirèrent aux leurs au plus royde qu'ils peurent. Dont advint qu'entour le mynuict, la matière estant totalement arse et consumée, tomba la tour, avec un tant effroyable et esclatant son, qu'elle espouvanta d'estrange horreur ceux là mesmes qui en estoient bien loing».

Belier.

V. Joseph, guerre des Juifs, l. 3; c. 15.

Le BELIER, attaché ordinairement à l'étage inférieur de la tour roulante, est une poutre longue, forte, garnie et enveloppée ou de cables, ou de plaques de fer, ou de chaînes. Un des bouts, terminé par une masse de fer de fonte en forme de tête de belier, frappait avec violence le mur plus de 200 fois en une heure, par un balancement continuel que lui donnaient des hommes appliqués à un trélingage à l'autre bout. Le milieu de la poutre est suspendu par un cable renforcé ou par une forte chaîne au sommet de la tour. Les auteurs divisés sur la forme, la hauteur et les dimensions de la cage du belier, ce qui est assez indifférent, s'accordent à dire qu'il pesait trois ou quatre cens mille; Vitruve dit en avoir vu un de 480,000. L'ouverture de la tour par où frappait cette poutre, se nomme *sortie du belier*.

Cette machine, à laquelle a succédé avec avantage le canon, paraît de la plus grande antiquité. Le prophète Ézéchiel en parle en divers endroits, et en prouve l'usage très-commun. « Tracez la ville de Jérusalem, lui dit l'Esprit Saint, figurez un siége formé contre elle, construisez des retranchemens, élevez des forts de terre, environnez-la d'un camp, *posez des beliers autour de ses murs*..... Le sort est tombé sur Jérusalem, et a fait prendre la droite au roi de Babylone, pour mener contre elle ses *beliers*, donner les ordres du carnage, exciter les cris de ses soldats, *dresser les beliers contre ses portes*, faire des levées, et construire des retranchemens.

Ézech. 4.

Ib. 21.

Ib. 26. .... Il dressera contre vos murs des vignes et *des beliers*, et il détruira vos tours par la force de ses armes ».

On en attribue cependant l'invention aux Carthaginois, qui assiégeant Cadis, et voulant démolir promptement un château dont ils s'étaient rendus maîtres, employèrent, faute d'outils, une longue poutre que plusieurs hommes soutenaient dans leurs bras, frappant les pierres du mur, d'abord du rang le plus haut, puis jusqu'au bas, d'assise en assise, et renversèrent ainsi toute la fortification. Paphasmenos, charpentier de Tyr, instruit par cette expérience, planta un mât, auquel il suspendit une grosse pièce de bois; et par des coups redoublés, la poussant et la retirant, il abattit les murs de Cadis. Cetras, Calcédonien, fit une charpente soulevée par des roues, recouverte de madriers et de peaux de bœufs; c'est ce qu'on nomma CAGE ou TOUR DE BELIER. Enfin, Polydien Thessalien, porta cette machine au dernier dégré de perfection, au siége de Bysance par le roi Aminthas.

Telle est l'histoire du belier; mais sa préexistence à ces temps et l'obscurité de son inventeur sont très-probables. Joseph, dans l'histoire des Juifs, en parle souvent et dit qu'il en arrêtait l'effort avec des sacs de paille ou de laine descendus au bout des cordes en dehors des murs; la poutre les rencontrant, les coups perdaient leur force.

LOUP, CORBEAU. Le LOUP ou CORBEAU, formé d'un anneau de fer ou de deux espèces de croissans dentelés comme une faucille et opposés, rencontrant la tête du belier, la serrait, et par le moyen d'un treuil l'enlevait de sa cage; lorsqu'un simple cable terminé par un nœud coulant arrêtait la tête, on le nommait BRIDE; et les pionniers n'avaient alors d'autre moyen de le dégager que celui de couper avec de longs crocs les cordes de la bride et du loup, ou de mettre le feu aux balles de laine. « Joinct aussi que ceux de la Ville avoient

BRIDE.

Thucyd. Diodo. &c.

Hist. de la guer st.

pendu du haut de la muraille une grande quantité de sacs pleins de paille, ensemble des nattes, retz, tapis, coitiz embourrez de cotton, aves de grosses pièces de boys, pour par ce moyen amortir et rompre le coup de noz engins ».

Leudégésile, général de Gontran, roi de Bourgogne, investit Cominges qui avait donné retraite au faux Gondebaux; il employa quinze jours à disposer les machines de l'attaque. Pour faire les approches, on rangea des chariots liés bout à bout l'un à l'autre sur deux files; ils furent couverts de claies et de planches; et à la faveur de cette galerie, on amena le *belier* au pied du mur. Il est sensible que cette machine n'était pas suspendue dans une tour, qui n'eût pu passer sous ce toit trop bas, mais que plusieurs soldats la portaient dans leurs bras pour en frapper eux-mêmes le mur; ou qu'elle posait dans un canal enduit de graisse et de suif, afin de lui donner la facilité de glisser en obéissant à l'impulsion rapide des conducteurs placés derrière, et à l'abri sous un toit de leur hauteur, qu'on appellait TORTUE DE BELIER. On en faisait de petits montés de cette sorte, et armés au lieu de tête ronde, d'un fer tranchant ou aigu, pour couper, briser les barrières, les portes et les tours de bois; ils se nommaient TARRIÈRES; de *terebra, tigna ferro acuminata.*

585 Grégo. de Tours.

TORTUE DE BELIER.

TARRIÈRE.

Comme souvent les environs d'une ville n'étaient pas abordables pour les beffrois et beliers, le terrain se trouvant coupé de retranchemens, de fossés, de puits, on préparait les approches de ces grands engins par de plus petits nommés MUSCULES; *musculi, plutei.* Une charpente solidement assemblée, de sept à huit pieds en carré, voûtée en dos d'âne de briques bien cimentées, rechargée de terres et de cuirs frais, pour résister aux coups des pierres et des troncs d'arbres, était poussée sur ses petites roues par les travailleurs qui, sans danger, applanissaient le chemin depuis la tour jusqu'aux pieds du rempart, agissant dans le muscule même, qui pour

MUSCULE.

Digitized by Google

cet effet n'avait point de pavé; cette marche et ce travail l'ont fait comparer aux souris qui conduisent leurs travaux dans des routes couvertes, et appeller MUSCULE, petite souris. Approchés du pied du mur, ils pouvaient le saper en s'y attachant avec des crochets et des griffes, et se défendre par les petits créneaux réservés aux côtés. Pour cette sape, on en construisait ordinairement de plus larges, afin d'embrasser plus d'étendue de mur, et de mieux assurer les grappins; les assiégés s'efforçant non seulement de brûler ces CHATS, CHATEAUX ou TORTUES, et de les enfoncer, mais encore de les éloigner de la muraille.

Françia. Orient.

« Ce néant moins les nostres estant couverts d'une forte et puissante *tortue*, qu'à toute force ils avoient abordée de ladicte tour, tant la sapèrent avec pics, marteaux, pinces, boyaux et autres houstils propres à cela, qu'à la fin firent bresche pour aisément passer deux hommes armés ». Dupreau dit : que c'est la *tortue* ou *sortie de belier;* mais il est facile d'appercevoir qu'il se trompe. Quelques auteurs ont nommé le belier CANCER, CARCAMUSE.

Note sur la Françia. orient.

Abbon, Colmar. Jean. Ier. Hardervi.

BALISTE.

Une autre sorte d'engin destiné aux siéges, est la BALISTE, que beaucoup d'écrivains ont confondue avec la catapulte dont elle diffère infiniment; celle-ci jetant les pierres et les traits par une courbe comme le mortier; celle-là les poussant en ligne droite comme le canon. Son nom seul indique cette propriété; *ballo*, je jette, je darde; et qu'elle ressemble à l'*arbalète*, avec la seule différence de volume. L'arbrier porte sur une table; deux bras engagés dans deux écheveaux de cordes, et réunis par un gros nerf, forment l'arc, et ont une élasticité très-forte; un treuil ou des moufles amènent ce nerf à la noix; et au *décliqué*, cette machine envoie des traits, des piles, des quarreaux, des matras, des phalariques, pesant 50 à 60 livres, à plus de deux cens cinquante pas, avec assez de raideur pour percer cinq ou six hommes de file.

Si le

Si le canal était fermé, comme dans l'arc à jalet, on y insérait des boulets de fer, de plomb ou de pierre, et même des pelotes de feu grégeois :

Lievent engins, sont perrières dressées Rom. de Garin.
A *mangoniaux* le feu Grégeois ly giettent.

Joseph et d'autres historiens parlent de la baliste comme d'une machine connue des anciens. Suivant sa grandeur on lui donnait différens noms ; la plus forte fut la BALISTE ; *tormentum ;* le SCORPION, le MANGONNEAU, MANGANELLE, MANGOUNELLE, etc. Les TRÉBUCHET, TRÉBUS, TRÉBUTKET ; les RIBADOQUINS, RIBALDEQUINS, etc. n'en formèrent que les variétés. L'arc du mangonneau, d'acier d'une seule pièce et sans écheveaux, avait d'une corne à l'autre quinze à vingt pieds. Tout ce qui était jeté par les catapultes ou balistes se nommait collectivement MOUCHETTES.

Les MINES des anciens sont de deux sortes. Nous avons Mines.
déjà donné une idée de la première à l'article du beffroi et du chatfaux. Des *hurons, francs taupins, minours*, soldats [illegible]
destinés à remuer, à percer la terre, s'approchaient des fossés et des remparts, la nuit ou le jour, à l'abri du *muscule* ou d'une galerie, creusaient dans le roc, sous les murs ; soutenant les pierres et les terres avec des madriers posés horizontalement sur des sablières ou *limandes* assises sur des poteaux ou *estapes*, tous de la même grosseur et du même bois, pour que l'effet fût égal et se fît au même moment. On enduisait ces *estapes* de poix résine et de toutes matières inflammables, le plus également possible ; on y mettait le feu, puis on se retirait. La flamme consumant les soutiens, les voûtes et les remparts s'écroulaient subitement, laissant quelquefois des brèches assez grandes pour donner passage à une armée.

« Le prince de Galles, quoiqu'il ne pût aller qu'en litière, 1371.
assembla ses gens à Cognac, et alla assiéger Limoges. Ses Mézeray.
hurons ou *mineurs*, dont il avoit grande quantité, ayant

O o

Digitized by Google

renversé un grand pan de murailles dans les fossés, la ville fut prise d'assaut ». Les Rouennais investis, se défendirent avec constance, malgré les ravages que faisaient dans Rouen la famine. L'Anglais refusant de les recevoir autrement qu'à discrétion, ils sapèrent cinq cents toises de leurs murailles, et résolûrent qu'à l'extrémité ils mettraient le feu aux quatre coins de la ville, puis aux étançons; et qu'après, sortant hommes et femmes par la brèche, ils se feraient voie à la mort ou à la victoire. L'ennemi effrayé d'un parti aussi vigoureux, leur accorda une composition honorable.

1419. Ib. Vély.

1428. Montrel. Hist. d'Anglet.

Le comte de Salisbury assiégeant Orléans, et voyant que malgré les plus grands efforts il ne pouvait emporter le boulevart des Tourelles, mais que ses troupes commençaient à se décourager, fit reprendre le travail de la mine, discontinué dans l'espérance qu'un assaut suffirait. Les mineurs le poussèrent si vivement que le surlendemain le boulevart ne se trouva plus soutenu que par les piliers.

Hist. d'Anglet. Hist. de France. Hist de la guer. st.

Le château de Boves près Amiens, fut pris dans le douzième siècle, et nombre d'autres places dans les suivans, tant en France qu'en Palestine, par le moyen de ces sortes de mines, dont l'effet était plur sûr que celui des modernes avec la poudre. Le capitaine de Bonnes fit creuser sous le château de Commercy; et les étançons étant en état de recevoir le feu pour produire leur effet, il fit venir sur sa parole Henri le noir commandant de la place, et lui montrant que la principale tour n'était plus soutenue que par les limandes, Henri dit : « *certainement, Sire vous avez bonne cause, et ce que fait en avez vient de grande gentillesse; si nous rendons à votre volonté* ».

1360. Vél. cont.

Polybe.

Philippe de Macédoine ayant commencé la mine sous les murs de Prinasse, trouva le roc si dur qu'il ne put avancer les travaux. Pour donner le change aux assiégés, il fit frapper et agir ses pionniers tout le jour, et la nuit apporter des terres

à l'entrée de la mine, comme si le travail eût avancé; on somma ensuite les habitans de se rendre, sans quoi le feu allait être mis aux piliers et la ville emportée par la brèche; cette ruse lui réussit, et les Prinassiens ouvrirent leurs portes.

Gabriël Radin Martinengo imagina, pendant le fameux siége de Rhodes par Soliman, d'écouter le mineur ennemi avec des peaux tendues sur des cercles, ou des tambours debout par terre; ces peaux ne manquent pas de frémir en agitant de petites boules posées à leur centre; et par ce bruit léger, elles décèlent le lieu de l'excavation et même ses progrès. Ce procédé est encore d'usage.

1522. Vertot. Hist. de St. Jean de Jérusalem.

L'unique moyen d'arrêter les travaux du mineur et de prévenir la chûte des murs, était d'éventer les mines; c'est-à-dire d'y faire des ouvertures du côté de la ville, pour chasser les *hurons*, éteindre les feux, et combattre ceux des assiégeans qui osaient s'y opposer; c'était la seconde espèce de mine. Mais on la faisait parfois uniquement pour s'y battre, et de concert; de tous les *pas d'armes* on n'en connut pas de plus honorable; les princes, les seigneurs et les chevaliers briguaient le choix du général et la permission d'y faire leurs armes. Le duc de Bourbon assiégeait le château de Verteuil dans l'Angoumois. Averti que la mine est praticable, il s'y rend pour combattre contre un écuyer qui commande dans la place en l'absence du gouverneur. Cet officier ne connaissant pas le prince, croit avoir affaire à un simple gentilhomme; mais entendant le héraut du duc, après quelques coups portés, annoncer à haute voix son cri de guerre: *Bourbon*, *Bourbon*, *Notre Dame;* il recule par respect, lui rend les armes avec les clefs de la place, et reçoit la chevalerie du prince pour ne plus porter les armes contre lui.

A COMBAT.

1388. La Cur. de Ste Pal.

Si la reddition de la ville et la levée du siége n'entraient pas dans les conventions des combattans, ils en faisaient de particulieres, se constituaient prisonniers, payaient rançon,

ou donnaient un présent. Au siége d'Arras, on creusa plusieurs mines, où combattirent beaucoup de braves chevaliers.
1414. Juven. des Urs. Le comte d'Eu et le seigneur de Montagut parûrent dans l'une avec la hache, l'épée et la dague; celui-ci vaincu, envoya au comte un diamant de vingt écus, prix convenu du combat, pour en faire présent à sa dame.

La manière de construire ces mines, était d'ouvrir deux souterrains opposés; parvenus à se rencontrer, on plantait une barrière au point de jonction; des hérauts en constataient la solidité, proposaient le prix et fixaient le jour. Il eût été contre la bonne foi et l'honneur d'essayer de surprendre la ville par cette ouverture, qui était étroite, si le simple duel devait y avoir lieu; large, si plusieurs champions ou *une quadrille* devait venir s'y mesurer. On éclairait la mine; les juges présens de part et d'autre décidaient des coups, veillant à ce que rien de contraire aux loix ne s'y passât. Les barrières montaient jusqu'à la poitrine, et il n'était pas permis de frapper par-dessous. Le peu d'espace et le combat à pied contraignaient de mettre la lance de côté, ainsi que les armes d'hast, et de n'apporter que l'épée, la hache, la masse, la dague et le bouclier.

1420. Juven. des Urs. La mine étant ouverte au siége de Melun, « comme on disoit que s'y faisoient les vaillantes armes, on fit sçavoir que s'il y avoit personne qui voulut faire armes, qu'il y vint»; plusieurs chevaliers et écuyers se présentèrent pour combattre seul à seul, ou deux contre deux; la mine était si étroite et si tortueuse qu'on ne pouvait y manier aisément la hache
Id. d'arme; il fallait en couper le manche pour l'accourcir; « là ne pouvoit-on prendre l'un à l'autre; car il y avoit un gros chevron au travers de la mine de hauteur jusqu'à la poitrine, et il étoit deffendu que nul ne passat par dessus ne par dessous ». Des flambeaux et d'autres lumières éclairaient les belles actions qui autrement eussent été ensevelies dans ce lieu té-

nébreux. Le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne firent plusieurs chevaliers « et de grands Seigneurs, les quels vaillament s'étoient portés au fait des armes, qui avoient été faites en ladite mine; et sonnoient à ce sujet trompettes et menestriers en leurs siéges, et faisoient une grande joye ». Barbasan, commandant de la place, n'en ayant pas un assez grand nombre, y suppléa par le son des cloches de toutes les églises. Ib.

Au siége de Tyr par Alexandre le grand, on voit l'usage que les Macédoniens savaient faire des machines pour l'attaque comme pour la défense; et à celui de Rhodes, comment on rendait inutiles les tours monstrueuses; et ces deux traits, en terminant l'article des engins, répandront un jour suffisant sur un mécanisme tout-à-fait oublié par les modernes.

« Les machines ayant été mises en mouvement, la Ville étoit vivement attaquée de toutes parts, et non moins vivement deffendue. Les assiégés rendoient inutiles les traits que les ballistes lançeoient contre eux, par des roûes tournantes qui les brisoient et les détournoient ailleurs. Ils ammortissoient la violence des pierres, en leur oppôsant des espèces de voiles et de rideaux d'une matière molasse, et qui cédoit aisément. Pour incommoder de leur côté les navires qui approchoient de leurs murailles, ils attachoient des corbeaux, des grapins, des faulx, des mains de fer à des solives ou à des poûtres: puis ayant bandé leurs machines faites comme des arbalètes et ajusté dessus au lieu de flèches ces grosses pièces de bois, ils les décochoient tout à coup contre les ennemis. Elles ecrasoient les uns par leur poids, et les crocs et les faulx pendantes dont elles étoient garnies, déchiroient les autres, et endommageoient même considérablement les vaisseaux ». Roll.

Démétrius Poliorcète faisant avancer contre Rhodes un hélélope de 150 pieds de haut sur une base de 75 à chaque face; un ingénieur, pour la rendre inutile, creusa sous le Végèce. Vitruve.

chemin préparé par les ennemis à la tour; de sorte que cette terrible machine enfonça tout à coup dans ce vide, la terre n'ayant plus assez de solidité pour en soutenir le fardeau, et on ne put l'en tirer.

PLANCHE X.

On voit dans cette planche l'*engin* ou *beffroi*, couvert d'un toit pyramidal de peaux; réunissant le *pont* presque abaissé, et le *belier* suspendu dans la *cage* (qu'on a laissée ouverte pour mieux observer l'intérieur). Avec le *loup* ou *corbeau* opposé, la charge resserrait encore le croissant. Quant à la *bride*, il est facile de s'en former une idée, et inutile de la donner en dessein.

Une *mine à ruine* est pratiquée sous cet engin, avec le feu aux étançons, afin de l'abymer par l'éboulement des terres. Lorsque les assiégés ne pouvaient brûler les tours, ils recouraient à cet expédient. Une *tarrière* paraît à côté avec un fer piquant, mais obtus; plus aigu, il n'eût pas été facile de le dégager, après la vibration, de l'ouverture faite dans un madrier ou dans une porte.

La *baliste*, au bas de la planche, tient, par son arbrier, sa noix, sa corde et son treuil, de l'arbalète; et par ses deux bras, ses deux écheveaux, ses quatre chapiteaux, ses deux coussinets, de la catapulte. La description des *muscule* et *chatfaux* suffit pour les connaître.



Acquéraux, Bombardes, Basilics, Coulevrines, Canons à main, Arquebuses, etc.

Voyez discours sur le sac. Feu Grégeois. Joinvi. Maimbour.

LA poudre, inventée, comme nous l'avons déjà dit, vers 1337, fut enfermée dans de longs tubes plus épais que ceux par lesquels on chassait le FEU GRÉGEOIS; ce feu si dangereux, si nuisible aux Croisés dans leurs guerres en Palestine; mais dont on a pris une idée très-fausse, en imaginant que les flammes qu'il communiquait ne pouvaient s'éteindre par l'eau. Ce feu, composé de résine et huiles inflammables, brûlait effectivement dans le sein de l'élément qui lui paraît le plus opposé; c'est-à-dire qu'une pelote de cette composition s'y consumait toute entière, ainsi que les corps auxquels elle s'attachait, jusqu'à ce que toute la matière résineuse fût évaporée; mais les flammes qui en avaient été produites s'éteignaient aussi facilement que les communes, parce que le feu est un et toujours le même dans son essence, de quelque principe il sorte, soit des rayons du soleil, soit du choc d'un caillou, soit du frottement d'un bois sec.

Il y a environ onze siècles que son premier auteur en fit l'essai; « et en ce même tems, comme dict Sigibert, fut premièrement trouvé le *feu grégeois* ou *marin*, par un nommé Babinicus, fugitif de Syrie, qui se rendit aux Romains : et par ce moyen les navires desdicts Sarrasins furent brûlez dans la mer avec ceux qui estoient dedans ». Presque tous les autres écrivains font honneur de cette invention à Callinique, ingénieur d'Héliopolis en Syrie, qui de dessus les vaisseaux de l'empereur Constantin Progonat, mit le feu à tous ceux des Sarrasins nouvellement établis à Cysique, et les réduisit en cendre avec les trente mille hommes qui les

670 ou 680. Wassebourg.

Digitized by Google

montaient. Ce feu, qu'on a retrouvé récemment, est un composé de soufre, de napthe, camphre, poix, résines et bitumes; soufflé par des sarbacanes, jeté dans des vases fragiles de terre ou de verre, il s'attachait aux armes, aux habits des soldats; aux agrès, aux bords des navires; coulait en s'enflammant jusqu'à la quille, et brûlait même au fond de l'eau. Le vinaigre et l'urine avec le sable étaient, disait-on, l'unique secret de l'éteindre.

Les premiers canons servîrent quelque temps à pousser ce feu redoutable, en y mettant des globes de cette composition, ou des traits qui en étaient enduits. Le prince de Galles portant en France le fer et la flamme, vint s'attacher au siége du château de Romorantin, et y employa les canons à lancer des pierres, des carreaux, du *feu grégeois*.

1356. Villaret.

Acquéreaux.

Ces canons fûrent des tubes percés aux deux bouts, de fer fondu; très-longs, et d'un petit diamètre; renforcés de distance en distance d'anneaux ou bourlets, à peu près comme les colonnes en bossage. Une boîte movible avec culasse chargée de poudre, s'adaptait à l'un des bouts, après qu'on avait mis le caillou, le boulet, la pile ou le feu grégeois dans cet ACQUÉREAUX, SARRE, SPIROLE, suspendu par plusieurs anneaux et des cordes à des grues. On le baissait ou haussait, au moyen des moufles, jusqu'à la direction désirée, avant que d'y porter le feu par la lumière percée sur la boîte. Les plus anciens dont nous ayons connoissance sont des années 1338 et 1350; mais il est certain qu'en 1380 les Vénitiens étant en guerre contre les Génois, on en fit usage. Les traits *mangonneaux* que les acquéreaux poussaient, les fîrent appeller, comme quelques balistes et catapultes, MANGONNEAUX, RIBADOQUINS, RIBAUDEQUER, etc. Cependant on se servait dès le douzième siècle, conséquemment avant la poudre, du terme de *canonner*, pour exprimer l'action par laquelle les boulets ou *bedaines* étaient chassés de la catapulte contre

contre les murs ; on peut s'en convaincre par un passage de Guillaume de Tyr, que nous avons cité ci-devant à l'article *Onagre*.

La BOMBARDE succéda à l'acquéreaux. Sa forme était la même, mais non sa grosseur. Le peu de force d'un petit boulet de pierre, en fit tailler de beaucoup plus volumineux, pour lesquels on fondit des pièces si énormes, que leurs dimensions et leur poids nous sembleraient exagérés, si les auteurs ne s'accordaient dans tout ce qu'ils en disent. On prétend que toutes ces machines doivent leur origine à la Lombardie, d'où leur est resté le nom de LOMBARDES ; mais il est plus naturel de le faire de *bómbos ardios*, trait lancé avec bruit ; ou de *bombus ardens*. On les connut aussi sous ceux de BASELICS, BASILICS, CARDINALES, de *basileús ;* lorsqu'elles fûrent de la première force, et comme les rois des canons. BOMBARDE. BASILICS. CARDINALES.

Mahomet assiégeant par terre et par mer Constantinople, où Constantin Paleologue allait perdre la pourpre des Césars, avait à ses ordres des troupes aguerries et les plus habiles ingénieurs de ce temps. Un Hongrais lui fondit des pièces d'artillerie de deux cents livres de boulets de pierres ; pièces plus effrayantes que dangereuses pour les remparts ; et on amena une *bombarde* portant un boulet de pierre de 850 livres, traînée et servie par deux mille hommes et dix paires de bœufs ; mais elle creva dès le premier coup, et tua son inventeur et nombre de gens accourus pour en voir l'effet. Il semble que la plupart des boulets étaient alors de ces anciennes *bedaines* de catapulte en grès arrondis ; on en découvrit sous terre, en 1712, près l'arsenal de Paris, de cette matière et de divers diamètres, dont quelques-uns de fer. 1413. Hist. de Constan. Mili. Franç.

Froissard parle d'une bombarde de cinquante pieds de long, et qui faisait « si grande noise au décliquer, qu'on Froissard.

Digitized by Google

entendoit le bruit des pierres qu'elle jectoit, de cinq lieues durant le jour, et de dix pendant la nuict : ce qui causoit si grande épouvante, qu'il sembloit que tous les diables fussent en chemin ». Il y a dans ce récit quelque chose qui n'est pas juste ; car il est possible que de dix, quarante et cinquante lieues, on entende des coups de canons accumulés, si la tranquillité du ciel s'accorde avec la position des rivières et des montagnes ; mais le bruit des boulets n'est dans leur course qu'un sifflement, dans leur choc qu'un coup sourd, et qui n'agite pas l'air à de grandes distances.

1460. Buchan. Buit. Lesley. Jacques II, roi d'Écosse, ayant fait couler une bombarde monstrueuse, en fit faire l'essai en sa présence ; elle creva et un éclat tua le monarque. Sous Louis XI, on en fondit
Chronl. de Franc. une dans la ville de Tours, de cinq cents livres de balles ; elle fut traînée à grands frais à Paris, éprouvée du côté de la bastille, et brisée en tuant plus de vingt personnes, par la trop grande explosion de 332 livres de poudre dont on l'avait chargée. Le rédacteur de la chronique raconte, sans doute sans avoir préalablement raisonné : que le premier boulet porta jusqu'au pont de Charenton ; et qu'après l'avoir rechargée de poudre pour un second coup, celle qui la première fois n'avait pas pris feu, mais était restée au fond, *s'enflamma au moment qu'on y poussait le boulet*, et causa l'accident. Dans quel lieu ce feu s'était-il donc conservé, sans embraser ce reste de poudre ? Comment a-t-il laissé paisiblement enfoncer une seconde charge sans la repousser avant l'arrivée du boulet ? Il faudrait dire plutôt que la pièce *étonnée* par la première épreuve, n'a pu supporter la seconde ; ce qui arrive souvent dans ces essais.

1432. Hist. de Char. VII. Les Anglais assiégeant Lagny, leurs *canons* et *bombardes* détruisaient toutes les fortifications, et étaient si gros qu'un boulet rompit d'un seul coup l'arche du pont, et qu'ils ne
Ib. 1443. pûrent les enlever dans leur retraite précipitée. Ils amenèrent

Digitized by Google

devant Dieppe près de deux cents canons, non compris des *bombardes énormes*.

La boîte dont on fermait quelques-unes de ces pièces, ne pouvant s'attacher si solidement qu'elle ne vacillât et ne fît rompre les liens, on modela les canons à culasse ouverte et coupée dans le milieu pour recevoir la boîte, qui, par ce moyen, ne pouvait plus rétrograder. Quelques pierriers ont encore cette coupe. Les bombardes, passant une longueur commune, avec un moindre diamètre, prîrent le nom de DRAGONS VOLANS, SCORPIONS, COULEVRINES, SYRENNES, PASSE MURS, SERPENTINS, etc. et celle qu'on a conservée sur l'éperon d'une galère se nomme COURSIER, et porte au moins trente-six livres de balles. On a encore dans l'artillerie moderne quelques-unes de ces pièces sous les mêmes dénominations, et sous beaucoup d'autres, telles que la *légitime*, la *bâtarde*, *l'extraordinaire*, *l'émérillon*, la *barcel*, le *verteuil*, le *fauconneau*, etc. Coulevrines. Coursier.

Ufano, capitaine d'artillerie à Anvers, parle d'un serpentin de Malaga, de quatre-vingt livres de balles, dont le grand bruit faisait avorter les femmes enceintes; d'un autre de 70 livres; de la *pimantelle*, coulevrine de Milan, qui à toute volée portait à 9000 pas, et de but en blanc à 339; de la *diablesse*, coulevrine de Bolduc, qui poussait sa charge de cette ville à celle de Bommel. Sous Charles VII, on vit un canon si pesant, qu'il fallait cinquante chevaux pour le traîner sur son affût. Le père Daniel fait mention d'un autre de vingt-deux pieds géométriques de long, portant à 1600 pas; d'un de vingt-cinq, pris au camp de Belgrade sur les Turcs en 1717, portant des boulets de cent dix livres avec cinquante-deux livres de poudre; enfin de la coulevrine de Nancy de vingt et un pieds onze pouces. « La pièce la plus longue de toutes celles que j'ai vûes, écrit un ingénieur, est une qui est dans le château de St. Gion de la barre de Lisbonne, Ufano. Hist. de Char. VII. Milice franç. All. Manes. Mall.

ayant en longueur vingt-deux pieds géométriques; tirant des boulets de quatre-vingt dix ou cent livres de fer, avec soixante livres de poudre. Par l'essay qu'en a fait faire le Roy Don Sébastien à Alcantre, il s'est trouvé qu'elle porte en mire commune 1600 pas ».

1434. Mézeray. 1428. Monstrelet. Hist. d'Anglet.

Le comte d'Arondel fut blessé mortellement au talon d'un coup de coulevrine, devant Gerbroy; et au siége d'Orléans celui de Salisbury, maître du fort des tourelles, s'y étant rendu pour considérer les environs de la place qu'il voulait investir par des bastilles, eut l'œil et moitié du visage emporté par un boulet, et mourut peu de jours après.

1509. Brantome.

Louis XII, ayant défait les troupes des Vénitiens, s'approcha de la ville, « et ne pouvant aller à elle, à cause de son large fossé de mer, avant que de s'en retourner, fait braquer en signe de triomphe et de trophée, six longues *coulevrines*, et tirer à coups perdus cinq ou six cents volées de canon dans la ville; afin qu'il fut dit pour l'avenir, que le Roy de France Louis XII, avoit canonné la ville imprenable de Venise ».

1617. Mézeray.

Louis XIII, faisant assiéger Soissons tenu par le duc de Mayenne et les mécontens, résolut de se trouver au siége; « on avoit tiré de l'arsenal dix grosses pièces de canon et huit coulevrines, avec plus de 800 boulets, et une grande quantité de munitions de guerre, qui furent envoyées à l'armée ».

Les bombardes ne produisant que peu d'effet, et usant beaucoup de poudre jetée dehors par celle qui s'enflammait, on renonça à ces calibres effrayans, pour couler dans de plus petits des boulets de fer; et ces coulevrines ayant par leur longueur l'avantage de porter beaucoup plus loin, se sont soutenues jusqu'à nos jours.

Isaac Vossius, et d'autres.

Ceux qui prétendent que, si un canon passe 14 à 15 pieds, *son boulet au lieu de sortir est repoussé vers le fond par l'air extérieur, la flamme s'éteignant avant qu'il*

soit parvenu à la bouche, ont peu consulté la physique et encore moins l'expérience. S'ils avaient connu l'extrême différence entre l'air dilaté par le feu et l'air dans son état naturel, ils n'auraient pas décidé ce que l'usage dément. Au reste, on peut dire avec certitude, comme nous le verrons en parlant des nouveaux canons, que si la lumière ne porte pas le feu dans le centre de la charge, une portion de la poudre la plus proche du boulet sort avec lui sans brûler, et conséquemment sans augmenter la chasse.

Instruites par l'expérience, les nations guerrières jetèrent en fonte des canons de bronze au lieu du fer sujet à se dégrader par l'action du salpêtre et de l'humidité, et à éclater par l'âcreté de la matière; elles trouvèrent aussi le moyen de charger leurs *tonnans engins*, sans employer ces boîtes movibles, toujours peu sûres. On ferma la culasse, en modelant le canon d'une seule pièce; la *lanterne*, espèce de cuiller du diamètre de l'ame, et au bout d'une longue baguette y porta la poudre, que le *fouloir* ou *refouloir* enfonça et assujettit avec du gazon ou de la bourre. La manière de suspendre le canon se perdit bien vîte, comme trop incommode; on le mit sur des roues faciles pour les marches et pour le pointage, au moyen de l'affût dont nous donnerons la description. Dès-lors tous les canons fûrent montés pour le service et les voyages; et on ne vit plus de ces grosses bombardes, qui par l'embarras du transport restèrent dans les villes, et y acquérant pour ainsi dire le droit de bourgeoisie, fûrent appellées BOURGEOISES. BOURGEOISES.

Charles VIII marchait en Italie à la tête d'une belle armée de Français et de Suisses; son artillerie consistait en plus de cent quarante pièces de *canon de bronze sur leurs affûts*, traînées par des chevaux et servies avec ordre et promptitude. Les Italiens, au contraire, ne possédaient que des canons de fer menés lentement par des bœufs, et si mal servis que 1494. Guichar. Mach. Paul Jov. Commi.

plus d'une heure s'écoulait avant qu'une décharge pût se
1495. Ib. répéter. Lorsqu'il quitta l'Italie, ne pouvant trouver moyen de faire passer à sa grosse artillerie le mont Apennin; les uns voulaient qu'on la brisât, les autres qu'on *l'encloudt*, pour que l'ennemi ne pût en profiter; alors les Suisses, qui à Pontrémoli s'étaient portés à des excès cruels contre les habitans, supplient le roi de leur pardonner, promettant de surmonter tous les obstacles. A peine Charles y a-t-il consenti, que ces hommes robustes s'attèlent eux-mêmes aux trains, brisent les rochers, comblent les précipices; et sous les ordres de la Trémoille, malgré la chaleur brûlante d'un soleil sans nuage, parviennent à force de cables, de bras, de crochets, à guinder ces lourdes masses au sommet du mont. Des difficultés d'un autre genre se présentent pour descendre; mais la patience des Suisses, et le désir de mériter leur pardon, les en fait sortir avec honneur.

1600. Mem. de Maxi. de Bethune. Le célèbre Sully, pour détromper le duc de Savoie qui contait beaucoup sur la position du château de Montmélian, et ne croyait pas qu'on pût l'insulter avec le canon, réussit de même à force d'argent et d'encouragemens à surmonter les obstacles de la nature; et fit dresser des batteries sur la cime de cinq ou six rochers des environs.

La promptitude avec laquelle on parvint à charger, avança
1553. Hist. de France. beaucoup la prise des villes. Mézeray dit, que l'empereur Charlequint battit les murs de Térouanne, de 142,000 coups
1414. de canon. Le siége de Compiegne fut poussé avec la plus grande vivacité; l'artillerie bien servie foudroyait les remparts,
Juven. des Ursins. malgré les vigoureuses sorties des assiégés; « dans l'une, ils vinrent au plus gros canon, nommé *bourgeoise*, et mirent au trou par où on boutoit le feu un clou, tellement que devant la ville oncques ne put jetter; et firent tant qu'ils entrainèrent trois canons vulgaires et les mirent dans la ville ».

On voit qu'on savait déjà *enclouer* le canon; et que ne

pouvant démonter les batteries ni enlever l'artillerie, on s'attachait à la mettre hors de service. Les canons, bornés dans le principe à l'attaque et à la défense des villes et des camps, passèrent dans les armées et sur les vaisseaux, pour le combat. Comme ils sont aujourd'hui la principale force et le nerf de la guerre, nous nous réservons d'entrer dans un détail plus grand, à l'article de l'artillerie moderne; et en négligeant une foule de traits assez connus, parce qu'ils sont récens et consignés dans les histoires, nous nous attacherons à quelques-uns des plus frappans.

Les archers Génois, poussés par les troupes d'Édouart près de Crecy; et Philippe de Valois accourant avec les Français pour rétablir le combat, six pièces de canon placées au haut de la colline, firent à l'instant un feu auquel nos troupes effrayées eûrent peine à résister; c'était la première fois qu'elles en voyaient paraître dans les batailles. Le duc de Bar, en présence des Bourguignons près des rives de la Meuse aux environs de Neufchâtel, étonné de l'immobilité des ennemis, qu'il attribue à la crainte, s'avance malgré les avis du brave Barbazan; mais à peine est-il à la portée du trait que le front de bataille s'ouvre, et découvrant les batteries que Toulongeon a fait placer derrière ce premier rang, un feu terrible foudroye les Barrisiens, les remplit d'effroi, les met en fuite, et ne laisse aux troupes de Bourgogne que la peine de les joindre et de les tuer.

1346. Rap. Toiras.

1431. Hist. de Lorrai.

La guerre se faisant en Guienne, le siége de Blaye était pressé avec la plus grande activité par les soins de Jean Bureau. Ce grand maître avait perfectionné l'artillerie à un point qu'aucune ville ne résistait impunément au roi. Les Gantais révoltés contre le duc de Bourgogne, et en présence de l'armée de ce prince, présentent leur front de bataille couvert de coulevrines et autres *engins* à poudre. Le duc feint la plus grande surprise de cette disposition inusitée

1451. Villaret.

1451. Ib.

jusqu'alors, et replie ses archers. Les Flamands s'imaginant que c'est l'effet de la frayeur, s'avancent avec confiance laissant leurs canons derrière, perdent l'avantage du terrain et de l'artillerie, et sont taillés en pièces ou noyés dans l'Escaut au nombre de plus de vingt mille.

1452. Ib. L'armée du roi Charles VII, ayant formé le siége de Châtillon, Talbot accourut au siége de la place, et attaqua le camp des Français avec un courage vraiment héroïque, au milieu des mourans que les canons et bombardes des retranchemens faisaient tomber à ses côtés par milliers; ce brave et illustre général, blessé au visage, couvert de sang, après des efforts répétés pour rallier les Anglais, est renversé avec son cheval d'un coup de coulevrine, et meurt percé de mille coups près du corps de son fils, qui vainement avait tenté de lui sauver la vie.

1551. Mezeray. Moreri. Innigo, ou Ignace de Loyola d'Ognez, défendant le château de Pampelune contre les troupes de François premier, fut frappé à la jambe gauche d'un éclat de pierre, et à la droite d'un boulet de canon qui la lui brisa; guéri de ces deux blessures, mais resté boiteux, pour pallier cette difformité il prit la soutane et imagina les Jésuites. La coulevrine qui enfanta si heureusement la Société, fut acquise par elle et transférée en 1664 dans sa maison de Buenos-Ayres, où le 27 septembre de chaque année, tous les profès des nouvelles Indes venaient, avant l'extinction, la baiser comme premier canal de la *grace suffisante*.

Mém. secr. du Parag.

1472. Vely Contin. Charles le téméraire, duc de Bourgogne, trompé dans la tentative qu'il fit contre Beauvais, par la valeur d'une femme qui repoussa ses assauts avec une valeur héroïque, « conduisant un jour un ambassadeur dans son arsénal, dit qu'il alloit lui montrer les clefs des principales villes du royaume (ses canons); son fou, présent à cet entretien, se mit à visiter attentivement tous les coins de l'arsénal : le Duc lui demanda

demanda ce qu'il cherchoit avec tant de soin? *je cherche*, répondit le fou, *les clefs de la ville de Beauvais* ».

Le duc de Bourbon assiégeant Marseille pour l'empereur Charlequint, avait assuré que trois coups de canon suffiraient pour contraindre les bourgeois à venir la corde au cou lui présenter les clefs. Un boulet parti de la ville, emporte dans les lignes deux officiers et un prêtre qui disait la messe; le duc attiré par le bruit de l'accident, demande de quoi il s'agit: « *ce sont*, répond le Marquis de Pescaire, *les Consuls de Marseille qui nous en envoient les clefs*. 1524. Anecd. Franç.

Sully rapporte un fait si singulier, qu'on pourrait le soupçonner d'amplification dans la mesure du temps. Un maître d'hôtel apportant un billet au roi de Navarre, de la part de madame, un boulet de l'unique coulevrine défendant Chizay, entre dans le corps du cheval par le fondement et ressort par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeure de bout *plus d'un demi-quart d'heure*. Mém. de Sully. 1586.

Le même roi, montant au clocher de St. Nicaise à Meulan, pour examiner l'armée de la ligue qui en avait formé le siége, un boulet de canon lui passa entre les jambes; et ceux qui succédèrent en ruinèrent tellement les dégrés que, pour en descendre, Henri et ceux de sa suite fûrent contraints de s'achevaler sur un bâton attaché à une corde. 1590. Math. Mém. de Sully.

« François premier voulant donner une fête aux dames dans son grand *carracon*, qui étoit le plus beau vaisseau de la mer, il arriva que le feu s'y mit par la faute de ses cuisiniers, si bien qu'il le consuma tout entier et endommagea fort tous ceux qui étoient à l'entour par le fracas que firent cent pièces de canon dont il étoit chargé ». Rouen assiégé par les troupes de Henri IV, défendu par Vilars, les habitans sous la conduite de celui-ci, « font une sortie de plus de 2000 hommes du côté du fort Ste. Catherine, chassent ou tuent tous ceux qu'ils rencontrent, brûlent tentes et hutes, 1545. Mézeray. 1592.

Digitized by Google

ruinent les travaux, comblent les tranchées, mettent le feu aux poudres, emmènent cinq pièces de canon et encloûent les autres ».

1596. Mézeray. Montluc enfermé dans Ardres, y fut tué d'un coup de canon. Le maréchal de Créquy voulant faire lever le siége formé par les Espagnols devant le fort de Brême sur le Pô, et ayant mis pied à terre pour examiner avec une lunette la disposition des ennemis, fut emporté par un coup de canon dirigé du camp vers son habit rouge qu'on avait remarqué.

1638. Ib.

1675. Abb. Raguen. Le grand Turenne périt aussi par un boulet qui le frappa à l'estomac sur une hauteur où il s'était transporté pour voir la contenance des Impériaux; et le même boulet emporta le bras à Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie.

1628. Bassomp. Les Anglais essayant de jeter par mer du secours dans la Rochelle, s'approchèrent de la digue dont on avait fermé le port; il y eut de part et d'autre 3 ou 4000 coups de canon tirés; et Louis XIII, placé à la batterie du chef de baie, vit passer sur sa tête plus de trois cents boulets, qui allaient encore à trois cents pas au-delà.

CANON A MAIN. Le canon faisant un effet terrible dans les batailles, on crut pouvoir en multiplier les ravages en distribuant des machines presqu'aussi meurtrières à chaque fantassin; on fit des canons bien plus petits, mais d'un calibre assez fort pour briser avec le caillou, la *pile* ou balle de fer, les cuirasses et les casques. Deux soldats, chargés de les porter dans les marches, les posaient pour tirer sur des *chevalets*. On en enchassa d'autres dans un bois ou *couche* pour viser plus facilement, en appliquant la joue sur cette couche recourbée en dessous en forme de croc; et portant l'autre bout sur un support ou bâton à fourchette, *à forquine*, fiché en terre; d'où est venu à ces armes le nom de ARQUEBUSE, HAQUEBUTE A CROC, MOUSQUET A FORQUINE ou FOURQUINE. Le terme *arquebuse* est Italien, et signifie un arc avec un tube; un tube du même effet que l'arc, *arco-busio*, *arbuso*.

ARQUEBUSE, A CROC, A FORQUINE.

Souventes fois pardevant la maison
De Monseigneur viennent à grand foison
Donner l'aubâde à coups de *Hacquebutes*,
D'un autre accord qu'espinettes ou flutes. Clem. Marot.

On garnit les remparts et les tours de ces petits canons pour faire pleuvoir des grêles de cailloux et de balles sur les assiégeans par des *machécoulis*, *merlons*, et *meurtrières*, comme les gros boulets par les *embrasures*. Au siége d'Arras, on pourvut à la défense en garnissant les redoutes et les murs de canons, et de soldats armés de *canons à main*, qui déchargeaient de grosses balles de plomb, et auxquels on mettait le feu de la main avec la *mèche*. « On remarque qu'en la guerre d'Italie, on commença à se servir de mousquets si gros et si pesans, qu'il falloit deux hommes pour les porter l'un après l'autre : Vendenesse et Bayard en furent tués, et le Seigneur de Lescun eut le ventre percé aussi d'une *arquebusade*. On les chargeoit de pierres rondes, on les tiroit appuyés sur les fourchettes. Ce fut la ruine des hommes d'armes, qui avant cela ne craignoient que le canon, leurs cuirasses étant à l'épreuve du pistolet et des arquebuses ». Aussi le général Vitelli faisait-il crever les yeux et couper le poing aux arquebusiers qui tombaient entre ses mains, comme à des lâches qui usaient d'armes défendues.

[Margin: 1414. Juven. des Urs. Anecd. Franç. — 1524. Mézeray. — Hist. du chev. Bay. — Brantôme.]

Le croc de la couche de l'arquebuse servait à la soutenir de la main gauche, en l'appuyant contre l'épaule droite, tandis que l'autre main portait le feu au bassinet avec une mèche de vieille corde battue, bouillie avec du soufre et du salpêtre, séchée et roulée. Mais comme un main seule ne pouvait ajuster avec les arquebuses les plus légères, et que la *forquine* devenait incommode pour la charge et pour le transport, on mit la mèche dans une pince longue et recourbée qui fut nommée *serpentin*, et attachée sur un axe en avant du bassinet, de manière que la main gauche avancée

[Margin: Mèche. — Serpentin.]

et soutenant le canon, la droite empoignant la crosse, le serpentin portait le feu dans le bassinet par la pression du doigt sur une clef le long de la couche. On appella cette manœuvre, *compasser la mèche sur le serpentin ;* parce qu'il fallait la placer de manière qu'elle tombât juste et comme au compas. Un couvre bassinet empêchait, hors le moment de la charge, l'amorce de glisser, en la garantissant de la pluie.

ARQUEBUSE A ROUET.

Les inconvéniens d'une mèche allumée près de la poudre; de la lumière qui trahissait une troupe la nuit; du manque de feu dans certaines circonstances, firent chercher quelque chose de plus parfait. La roue du rémouleur donna sans doute l'idée de profiter des étincelles, que le frottement en tire, pour enflammer la poudre. On plaça donc une roue d'acier sous le bassinet dont elle pénètre le fond au milieu de l'amorce; elle pose sur un caillou tenu par deux fortes mâchoires que, par ressemblance à la gueule d'un animal, on nomme *chien*. Ce rouet, le chien étant relevé, tourne avec une manivelle contre l'action d'un ressort, qui au moment de la détente lui donne une rotation si rapide, que le feu sort nécessairement de la pierre et allume la poudre. On nomma ces armes MOUSQUETS, ARQUEBUSES A ROUET.

Scarron.

Didon fut l'épouse fidèle
De l'infortuné Sicheus,
A qui, plus traître que Breus,
Pigmalion le sanguinaire,
Comme il récitoit son breviaire,
D'un coup d'*arquebuse à rouet*,
Action digne du fouet,
Fit un trou dans le mézentère.

Ces fusils très-gros et très-longs portaient et tuaient à des distances considérables, surtout lorsque des arquebusiers bien exercés pouvaient les appuyer sur les créneaux d'une tour ;

car alors avec des lingots de fer ils brisaient les membres à ceux qu'ils avaient mirés.

« Corbonnière étoit un des meilleurs et des plus justes arquebusiers qu'on eut sçeu voir, et ne faisant autre chôse leans, sinon qu'étant assis sur un petit tabouret, et la pluspart du tems dinoit et soupoit regardant par une canonière, que tirer incessament, et avoit deux *arquebuses à rouet* et une mèche; et sa femme et un valet près de lui, qui ne lui servoient que de lui charger ses *arquebuses*, et lui de tirer, si bien qu'il en perdoit le boire et le manger ». 1569. Brantome.

Le brave Lanoue fut tué au siége de Lambale d'une balle de mousquet, qui le frappa à la tête, comme il regardait au sommet d'une échelle les mouvemens de la place. Montluc reçût plusieurs coups d'arquebuse dans différentes occasions, un à la jambe devant Vigève; deux si violens au bras droit, près d'Ascoli, qu'on lui en eût fait l'amputation sans sa répugnance; enfin une autre balle lui perça les deux joues, à la prise de Rabasteins, d'une manière si hideuse, qu'il fut contraint le reste de sa vie de porter un masque. 1591. Vie de Lanoue. Comm. de Montl.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre, eut dans la tranchée devant Rouen, l'épaule gauche brisée d'un coup de mousquet; et quoique mourant, il voulut entrer en triomphe par la brèche sur les bras des Suisses. L'amiral Coligny fut frappé dans la rue de Bethisy par deux balles d'arquebuse; l'une lui rompit un doigt de la main droite, l'autre le blessa grièvement au bras gauche. Le duc de Guise dut à une blessure considérale à la joue gauche, par une arme semblable, le surnom de *Balafré*; « *balafre très glorieuse envers les Catholiques*, dit Mézeray, *et fort avantageuse à l'égard des Dames, qui croient que ceux qui sont brâves, le sont partout* ». 1562. Mézeray. 1572. Ib. 1575. Ib.

Immédiatement après la bataille de Pavie, un simple soldat fend la presse, se jette aux pieds de François premier 1525. Anecd. Franç.

(prisonnier), lui présente une balle d'or et lui dit : « Sire, voilà une balle d'or que j'avois fait fondre pour vous tuer dans la mêlée, une si belle vie ne devant pas finir sans une distinction particulière ; je n'ai pas trouvé l'occasion de m'en servir, et je prends la liberté de vous la présenter ». Le monarque reçoit la balle et la paye généreusement au soldat. Quelques années avant, le jeune La Chategneraye en avait fait couler six de même métal, pour tuer l'empereur au premier combat. Henri IV, bien inférieur en force au duc de Parme, battant en retraite devant ce grand général, et protégeant le passage de ses troupes sur un pont, tint ferme jusqu'à que tout fût défilé, mais il reçut un coup de feu dans les reins.

1592. Mém. de Sully.

Ordon. milit.

Ces énormes mousquets fûrent supprimés dans les armées en 1700. Le choc d'un caillou contre un morceau de fer, tel que le briquet, rendant les étincelles en plus grande quantité que le frottement, on substitua au rouet une plateforme d'acier, sur laquelle le chien venant s'abattre par l'échappement de la noix, et la pression d'un grand ressort, le feu tombe au milieu du bassinet qui se découvre par le même choc, et fait prendre l'amorce ; on nomma cette plateforme *batterie ;* la clef pour la détente, le déclic ou l'échappement du chien, *gâche ;* le petit cercle qui l'environne pour garantir des accidens, *sougarde ;* la réunion de toutes ces pièces, *platine ;* enfin l'arme entière, FUSIL, de *focile, focus*, pierre à feu.

FUSIL A BATTERIE.

Ces fusils fûrent bien plus légers que les arquebuses qu'on abandonna aux arquebusiers, et à ceux qui devaient veiller à la sûreté des remparts ; on en fit alors d'une longueur prodigieuse qu'on nomma BUTTIÈRES, parce qu'elles touchent facilement le but proposé, ou RAINOISES, parce que l'intérieur est rayé, et fait prendre aux balles qu'on y enfonce à coups de maillet la forme de ces raies. Telles sont les

BUTTIÈRES.

Carabines, mais plus petites pour être facilement portées à cheval, anciennement par les *carabins* et aujourd'hui par les *carabiniers* distribués dans les régimens. On les appella aussi Escopettes, Mousquetons, d'où l'on a fait *mousquetaire;* comme de *fusil*, *fusilier*. Carabines.

L'arme à feu devenant presqu'inutile lorqu'on s'approchait après les premières décharges, on trouva, vers la fin du dix-septième siècle, la manière d'unir au coup de la balle celui de la pique. Une sorte de poignard à manche rond et de calibre s'insérait dans le bout du canon après le coup tiré; et les premiers, fabriqués à Baïonne, prîrent le nom de Baïonnettes. Mais il restait un inconvénient; et cette lame une fois dans le fusil, il ne pouvait plus tirer. On souda donc le manche coudé de la baïonnette à une douille qui enveloppe très-juste le bout du canon, et s'y attache avec solidité à un bouton passant dans une petite ouverture de la douille faite en forme d'équerre. On en trouva l'usage si commode et si terrible, qu'en 1703 on supprima généralement les piques dans l'infanterie; et depuis, l'officier qui avait conservé l'esponton, l'abandonna pour le fusil à baïonnette. Baïonnette. 1680. Ordon. milit.

Elle se porte dans une gaine attachée à la bandoulière de la Giberne, espèce de poche pendue en écharpe au côté droit, et formée d'un bois recouvert de cuir, et percé en dessus de plusieurs trous cylindriques pour recevoir autant de Cartouches, qui sont des sacs de papier de la forme et du calibre du fusil, contenant la charge de poudre, la balle collée au bout. Le soldat prend de la droite une cartouche, déchire avec les dents l'extrémité de l'enveloppe du côté de la poudre, la verse, l'enfonce dans le fusil avec une baguette de fer, et le mousquet se trouve chargé en un instant. Le service de l'arme à feu était jadis beaucoup plus long, le soldat portant le *fourniment*, espèce de poire à poudre ou *flasque*, plein de poudre qu'il fallait mesurer et Giberne. Cartouche.

assurer dans le fusil avec la bourre, rechargeant encore la balle d'une seconde bourre.

Pistolet. Le Pétrinal fut dans le principe un mousquet très-court et à rouet, que le cavalier accrochait à sa ceinture. Comme on en fit d'excellens à Pistoye, ville de Toscane, le nom de Pistole ou Pistolet lui est resté. Il servait plutôt dans les affaires et les rencontres particulières, après une bataille,
1562. Mézeray. que dans les générales. Les Huguenots défaits près de Dreux, le maréchal de St. André poursuivant trop chaudement la victoire, est enveloppé par un gros de cavaliers, fait prisonnier de guerre, et tué ensuite d'un coup de pistolet par
1667. Duchêne, Le Laboureur. un nommé Mézieres. Le célèbre Anne de Montmorency perdit de même la vie au milieu de son triomphe à l'âge de 74 ans. Ce généreux vieillard, vainqueur des Calvinistes à St. Denis, démonté, blessé dangereusement en six endroits, renverse de son épée déjà brisée tout ce qui lui résiste; mais se sentant mortellement blessé par derrière d'un coup de pistolet, il se retourne, frappe du pommeau de son épée Stuart, Écossais, son agresseur, si vigoureusement qu'il lui écrase une partie de la mâchoire. On voit à Chantilly, et non à Sedan, sa véritable cuirasse, percée de deux balles au défaut des reins.

1563, 1617, 1641. Le duc de Guise, Concini maréchal d'Ancre, le comte de Soissons, fûrent assassiné à coups de pistolets; le duc de
1567. Nevers en reçut un au genoux en chargeant la garnison huguenote d'Antrain, et resta boiteux. Enfin, beaucoup d'hom-
1584. Le Grain. mes de marque sont tombés sous cette arme. « Un jour Henri le grand, alors roi de Navarre, chassant ès forêts d'Ailas, il avise à ses talons le capitaine Michau bien monté, ayant une couple de *pistolets* à canons bandés et amorcés, le Roi seul et mal assisté, comme c'est l'ordinaire des chasseurs de s'eccarter. Le Roi le voyant approcher, lui dit d'une façon hardie et asseurée : *Capitaine Michau, metz pied à terre,*

terre, je veux essayer ton cheval, s'il est si bon que tu dis. Le Capitaine Michau obéït, et met pied à terre. Le Roi monte sur son cheval, et prenant les deux pistolets: *veux-tu,* ce dit-il, *tuer quelqu'un? on m'a dit que tu veux me tuer, mais je te puis maintenant tuer toi même si je veux:* en disant cela, tira les deux pistolets en l'air, lui commandant de le suivre ».

On fait encore des pistolets, comme des fusils, à deux coups; on en trouve de longs, de courts, et de très-petits qu'on appelle *pistolets de poche* ou *coups de poing.* Quelques-uns ont des secrets dans la sougarde ou la platine, pour parer aux dangers, en arrêtant la détente. Il en est d'autres dont la crosse creusée sert de magasin, et pousse successivement un nombre de charges dans la chambre; on en voit à cinq, six canons qui, tournant sur un axe, présentent l'un après l'autre la lumière à l'amorce du bassinet. Mais toutes ces armes sont plus pesantes et plus dangereuses qu'utiles. On satisfera pleinement à la curiosité sur cet objet à Chantilly. Le pistolet parut vers 1545. Larrey.

Quoique le FUSIL A VENT ne serve jamais en guerre, on ne le peut passer sous silence dans un article sur la variété des fusils. Martin de Lisieux présenta à Henri IV, le premier qui fut vu en France; et depuis ce temps il est devenu assez commun chez les curieux; on l'emploie même en Allemagne pour la chasse aux bois. L'air, composé de parcelles élastiques, se trouve comprimé par une pompe foulante dans une boîte de fer, qui est comme l'ame de l'arquebuse; un robinet placé entre cette boîte et le canon tourne au moyen d'un détente, et laisse échapper une portion de cet air qui, tendant à recouvrer sa liberté, chasse brusquement la balle de son passage et la pousse au but. Bien chargée, cette arme peut tirer de dix à vingt coups de suite; et dans les premiers, percer une planche à 50 ou 60 pas. Mais le poids, la ma- FUSIL A VENT.

chine nécessaire pour fouler, la difficulté de conserver l'air pendant plusieurs heures sans qu'il glisse au dehors, sont causes qu'on réserve plutôt ce fusil pour l'amusement que pour le combat.

PLANCHE XI.

A. *Pile* ou *mangonneau.*

B. *Acquéreaux* de fer, *sarre* ou *spirole,* avec les anneaux pour le suspendre. La boîte C s'enfonce jusqu'au collet dans l'acquéreaux, après qu'on y a mis la pile ou le boulet: on les liait ensemble de deux crêtes correspondantes.

D. *Bombarde, basilic.* La boîte E s'enlève pour être chargée de poudre et permettre au boulet de passer. On l'assurait par un segment de même épaisseur que la partie inférieure de la culasse.

F. *Canon à main,* avec un de ses chevalets G. La culasse ne se trouve pas à l'extrémité, mais éloignée de quelques pouces du bord, parce qu'on y faisait entrer un boulon en forme de poignée, afin de diriger de la main le pointage.

H. *Canon* d'airain, à culasse plate et ansée, chargé des armes de Lorraine ainsi que l'affût. Cette pièce et deux autres semblables sont de 1500: on y voit des attaches sur la lumière pour poser un *chapiteau.*

I. *Lanterne,* qui portait la poudre au fond du canon.

K. *Fouloir, refouloir,* duquel on poussait la bourre, le fourrage, la cartouche.

L. *Tirebourre* pour décharger.

M. *Arrousement, écouvillon, griffon;* formé d'une grosse tête de bois revêtue de toisons, ou hérissée de soies de sanglier, dont on nettoie et raffraîchit le canon avec de l'eau.

N. *Porte mèche, boutefeu, serpentin,* garni d'une mèche passée dans les pinces pour mettre le feu au canon.

Les manches de tous ces instrumens se nomment *hautes* ou *hamées*; plusieurs servent à l'artillerie moderne comme à l'antique.

O. Première *arquebuse à mèche, à croc* et *à forquine.* Le *couvre bassinet* manque. On enclavait le tenon P dans la *forquine* Q du support.

Toutes ces pièces existent dans le château de Joinville : on en trouve peu dans les autres arsenaux.

PLANCHE XII.

A. *Arquebuse* ou *mousquet à serpentin,* muni de sa mèche qui tombe; étant bien compassée, elle s'abat dans le bassinet découvert lorsque le doigt appuie sur la clef B. La baguette pour bourrer est dans le bois le long du canon.

C. *Mousquet* avec un serpentin à ressort brusque, comme au chien des platines modernes. La gâche est garantie par une *sougarde*

D. *Petrinal* simple, à rouet; orné de fleurs et d'une forme singulière.

E. *Petrinal* plus court, à deux rouets et deux canons dont les coups se croisent; les gâches n'ont point de sougardes.

F. *Mousquet* à deux coups, quoique monté d'un seul canon. On y place deux charges complètes; deux rouets sont disposés le long du canon; le plus avancé fait partir la première, et l'autre la seconde; les gâches sont dépourvues de sougardes.

G. *Mousquet à rouet* couvert. La platine se soulève pour le remonter; et le couvre bassinet reçoit en dessous la pierre, et la porte comme le chien sur le rouet. H. *Couvre bassinet* relevé et vu en dessous.

Digitized by Google

I. *Mousquet* réunissant le serpentin à mèche et le rouet, qui se remonte avec une manivelle adhérente. Le serpentin agit par la pression d'une clef, et le rouet par celle d'une gâche, sans sougardes.

K. *Baïonnette* antique à manche droit et de bois.

L. *Fusil* à platine de la première invention. La batterie n'emporte pas le contre bassinet, qui s'ouvre par une coulisse lorsqu'on veut faire feu.

M. *Baïonnette* moderne à douille.

N. *Pistolet* à platine nouvelle, le chien étant en repos.

O. *Fusil* d'infanterie, dont le canon est arrêté sur le bois par des viroles à ressort P. Il porte la baïonnette, la bandoulière, et le chien bandé, ou en terme de guerre *armé;* c'est-à-dire prêt à frapper; au lieu que dans son *repos* la gâche ne peut faire partir l'échappement du ressort.

Q. *Fusil de chasse* à deux coups; les canons sont soudés ensemble; un chien paraît rabattu, l'autre en repos.

R. *Giberne,* avec la baïonnette et la douille dans leurs étuis. Le bonnet de police paraît roulé dans des courroies à la bandoulière.

S. *Giberne* ouverte, montrant les cartouches.

T. *Pistolet de poche* à deux coups; les batteries U, tournant horizontalement sur un pivot, laissent un recouvrement sur le bassinet, s'éloignent du chien qui ne peut plus les frapper ni causer d'accident, et ne se rapprochent que pour tirer en découvrant le bassinet dont elles accrochent et enlèvent la couverture.

Dans d'autres pistolets, la sougarde pressée en avant se meut et arrête les gâche, chien et batterie, qui ne recouvrent leur liberté que par l'impression des doigts en sens contraire.



Canons, Obusiers, mortiers, etc. Mines, et instrumens de siéges modernes.

LES CANONS modernes, par une longue expérience et des épreuves réitérées, se sont perfectionnés tant dans la construction que dans la conduite et le service, au point qu'il n'est pas probable qu'on puisse atteindre beaucoup au delà. Les grosses pièces, dont on a abandonné l'usage, étaient difficiles à bien fondre, à transporter; usaient beaucoup de poudre, dont un tiers sortant sans prendre feu n'ajoutait rien à l'effet et ne donnait pas plus de force aux gros boulets qu'à ceux des moyens canons. On en a vu, et on en conserve encore de 96, 64 et 48; c'est-à-dire qui poussent des boulets de cette pesanteur; car c'est par là qu'on désigne la force et le calibre de l'artillerie. CANON.

Mais une ordonnance les fixa à 24, 16, 12, 8 et 4; et ces dernières *pièces* se nomment de *campagne*, parce qu'elles suivent les régimens, les avant-gardes et même les détachemens; au lieu que les grosses restent sur les remparts, ou marchent avec les bagages et l'artillerie aux siéges et aux batailles. Ordon. de 1732.

La matière actuelle de tous les canons, la moins sujette à la crasse, la plus compacte et la moins aigre, est le bronze. On forme en terre les moules pour couler les pièces; et un forêt, par le moyen des roues, en évide l'intérieur de manière qu'il n'y paraisse aucune inégalité ni *chambre*.

Le BOULET, globe de fer fondu et massif, doit couler facilement dans le canon, et n'être pas arrêté par son diamètre trop fort pour celui de l'ame. La distance que l'on observe pour cela entre la superficie du globe et les parois intérieures BOULET.

Digitized by Google

est appellé *vent*. Un canon de onze pieds de long en total, du poids de 5400 livres, de cinq pouces sept lignes cinq huitièmes d'ouverture, se charge d'un boulet de 24, du diamètre de cinq pouces six lignes, de 16 livres ou 12 de poudre; et porte de but en blanc à 400 toises; et à toute volée à 2250 toises, ou près d'une lieue. Le terme *but en blanc* s'applique à une pièce dirigée horizontalement vers un but qu'elle peut frapper sans que son boulet s'écarte de la directe ou *ligne de tir;* et celui de *toute volée*, à la pièce élevée et formant avec l'horizon un angle de 45 dégrés.

Le boulet parcourt si rapidement ces distances; qu'il est impossible d'en éviter le coup, si ce n'est en jugeant de la direction d'une pièce pointée, avant qu'on y mette le feu.

Essais de Montaig. « Toutefois aux canonnades, depuis qu'on leur est planté en bute, comme les occasions de la guerre portent souvent, il est messeant de s'esbranler pour la menace du coup : d'autant que pour sa violence et vitesse nous le tenons innévitable : et y en a maint un qui pour avoir ou haussé la main, ou baissé la teste, en a pour le moins apprêté à rire à ses compagnons. Si estce qu'au voyage que l'Empereur Charles cinquième fit contre nous en Provence, le Marquis de Guast estant allé reconnoistre la ville d'Arle, et s'estant jetté hors du couvert d'un moulin à vent, à la faveur duquel il s'estoit approché, fut apperçeu par les Seigneurs de Bonneval et Seneschal d'Agénois; les quels l'ayant montré au Seigneur de Villiers Commissaire de l'artillerie, il braqua si à propos une coulevrine, que sans ce que ledit Marquis voyant mettre le feû s'élança à quartier, il fut tenu qu'il en avoit dans le corps. Et de même quelques années auparàvant Laurent de Médicis, assiégeant Mondolphe, voyant mettre le feu à une pièce qui le regardoit, bien lui servit de faire la canne : car autrement le coup, qui ne lui rasa que le dessus de la teste, lui donnoit sans doute dans l'estomac ».

Digitized by Google

On fait aussi des pièces de trois et de deux, que des mulets portent sur le dos ou sur des brancards ; on les nomme FAUCONS, PIÈCES A BRANCARD, A MULET. Elles sont ordinairement de fer.

Le canon est un cylindre parfait à l'intérieur; mais à l'extérieur plus gros vers la culasse que vers la bouche, si l'on en excepte le SAUTEREAU qui est égal. Des moulures, des renforts et ornemens distribués sur toute la superficie, terminent par un cul de lampe la culasse dans les nouvelles pièces ; ces moulures, ceintures, saillies, tortis sont conformes à l'architecture et dans des règles et des proportions dont on s'écarte peu. On en fait cependant beaucoup de simples et sans ornemens. Il en est qui portent des devises et un nom ; Louis XI en fit jeter douze en fonte sous celui des douze pairs.

Nous distinguons dans le canon, la *culasse*, qui va depuis le fond en massif jusqu'au bouton qui termine le cul de lampe. La *lumière ;* elle est percée en dessus pour poser l'amorce, et les environs sont le *champ de lumière ;* un *chapiteau* la garantit du vent et de la pluie ; il s'en est fait aussi à platine et batteries comme au fusil, mais on est revenu à la mèche. Les *tourillons ;* ce sont deux cylindres qui, sortant des deux côtés du canon, semblent n'en faire qu'un et le traverser ; ils lui servent de pivot sur l'affût, et sont plus prêts de la culasse que de l'embouchure, parce que la culasse pleine et plus grosse ne doit emporter l'équilibre que d'un trentième du poids total. Les *anses* sont formées au-dessus de la pièce en anneaux, et en arrière des tourillons, pour la mettre dans un parfait équilibre lorsqu'on l'enlève avec des cables. La *bouche,* c'est l'orifice par où la charge entre dans le canon et en sort avec le feu. L'*ame,* elle comprend tout l'intérieur cave, depuis la bouche jusqu'à

Digitized by Google

la chambre; la partie extérieure correspondante à l'ame se nomme *volée*. La *chambre* termine l'intérieur du canon sur la culasse, et reçoit la charge de la poudre.

La *chambre*, dans les pièces antiques et dans beaucoup de modernes, n'est que le prolongement du cylindre creux qui forme l'ame, de même diamètre, et terminée à la culasse où pénètre la lumière. Mais dans les plus nouvelles, on en a imaginé de différentes formes. Les unes finissent en dé à coudre; et alors la poudre agit moins contre la culasse, et les rayons tendant au même point dans l'ame, l'impulsion en est bien plus forte. Les autres d'une forme sphérique d'un plus grand diamètre que l'ame, sont appellées à l'*Espagnole;* la lumière dans cette espèce est percée vers le milieu de la chambre pour faire prendre le feu à tout le globe de poudre presqu'au même moment, et rendre la dilatation de l'air plus considérable; en outre le feu trouvant une forte résistance dans les parois de cette sphère, et les rayons divergens du centre les frappant tous perpendiculairement, leur réaction précipite l'air enflammé par l'ame avec une bien plus grande activité, et chasse très-loin quoique la pièce soit courte. Mais l'agitation qu'occasionne cette chambre, ébranle, détruit et brise les affûts, donne trop de recul et fausse la mire.

Enfin il en est d'elliptiques, ou plutôt de la forme d'un œuf ou d'une poire, dont le gros bout regarde la culasse, et le petit s'unit à l'ame. Ces chambres à *nouveau système*, poussent presque aussi loin que les sphériques, tourmentent bien moins le canon et l'affût, et sont plus faciles à nettoyer avec l'écouvillon; car il n'y laisse ni papier ni carton enflammé, ce qui dans les sphériques fait quelquefois prendre feu à la poudre au moment qu'on recharge, et occasionne des malheurs. Ces deux nouvelles espèces de canons avec le même

même calibre et la même portée que les communs, sont bien plus courtes, bien plus légères, usent moins de poudre, et six livres suffisent à un boulet de vingt-quatre.

Une voiture à deux roues, nommée *affût,* soutient le canon. Les deux grandes pièces latérales et principales sont les *flasques,* garnis de *crochets de retraite* pour avancer ou reculer, et unis par des *entretoises de volée, de couche et de mire* ainsi que de *lunette.* Lorsque l'extrémité de ces flasques opposée à la bouche du canon pose à terre, ce foudre se trouve dans une direction un peu élevée au-dessus de l'horizon, qu'on varie pour pointer par le moyen d'une *vis de rappel* qui soulève ou baisse sous la culasse une *semelle* ou *coussinet;* et comme le bourlet de la culasse est plus renflé que le cordon de la volée, on y place un *fronteau de mire* qui les met en équation; d'autres pièces portent à cette culasse une *alidade* ou plaque de cuivre percée et graduée qui monte ou descend par un ressort proportionnellement à la distance du but, le poids du boulet le faisant diverger de la ligne directe dans son trajet; c'est ce qui constitue la science du pointeur.

Dans les marches, l'entretoise de lunette s'élève et s'enfile entre deux petites roues d'un avant-train; alors la bouche du canon baisse et se trouve en arrière. Les affûts de remparts n'ont point de ces *avant-trains;* souvent même, surtout dans les casemates, embrasures et sabords des navires, ils sont montés sur des flasques courts et à quatre roulettes, à peu près comme ceux des mortiers. On emploie l'orme pour les affûts, parce qu'il est le plus ferme et le moins sujet à éclater. Rosny, duc de Sully et grand maître d'artillerie sous Henri IV, « obligea les particuliers de planter des ormes Mézeray.
de distance en distance dans leurs terres et sur les bords des grands chemins, pour fournir de bois de charronnage

Digitized by Google

quand ils seroient gros, au roulage de l'artillerie. On appelle encore aujourd'hui ces arbres *Rosnys* ».

La quantité de poudre pour bien chasser un boulet est des deux tiers de sa pesanseur; mais souvent on n'y met que moitié ou même un tiers suivant sa bonté. La CARTOUCHE, *gargouche, gargouge, gargousse,* est une boîte cylindrique du diamètre de l'ame, en carton, toile ou fer blanc : on l'emploie surtout pour charger à mitraille, c'est-à-dire avec des chaînes, des clous, des morceaux de fer, des lingots, des balles. Dans la grappe, les balles sans enveloppe sont enfoncées parmi la poix dont on couvre un cylindre de bois, et s'écartent au premier corps dur qu'elles choquent.

CARTOUCHE.

Le canon, bien servi, peut fournir 8, 10 coups et même plus par minute. L'un des canonniers pousse l'écouvillon imbibé d'eau, jusqu'au fonds de la chambre, et par deux mouvemens de la main droite appliqués au crochet de l'écouvillon en fait tourner la brosse pour nettoyer. Il le retire; un second porte la gargousse dans la bouche, l'écouvillon la chasse au fond avec le fourrage ou la bourre; avec une aiguille on perce par la lumière la gargousse; on y met l'amorce, puis le feu, le porte mèche tenu la main renversée, les ongles en l'air.

BOULET ROUGE ET AUTRES.

1521. Mézeray. Larrey.

On place dans les canons des boulets rougis sur des griles qui portent le feu dans les magasins et les édifices, en tirant en volée au dessus des remparts; il paraît que l'invention n'en est pas récente. Au siége de Mézières défendu par le chevalier Bayard, « ce n'étoient de dehors que canonades, que bombes, que *boulets enflammés;* de dedans il pleuvoit des lances et des cercles à feu, de l'huile bouillante, des fascines goudronnées, des fusées qui mettoient le feu à des fracassées et à des fougades; ce qui prouve combien les siéges étoient alors meurtriers ».

Le *boulet creux* est une sorte de bombe remplie de poudre

Digitized by Google

avec une fusée; poussé dans les logemens et même dans les murs, il crève et fait sauter les pierres comme une petite fougade; on y met aussi de l'artifice, et alors il prend le nom de cartouche. Le *boulet à deux têtes* est formé d'une couple de boulets tangens et coulés ensemble; au lieu que dans celui *à branche* ils sont séparés par un fer de cinq à six pouces. Le *ramé* a deux moitiés réunies par une barre de fer au centre de leur section. Enfin on compose le *boulet à auge* ou *à chaîne* de deux moitiés de boulets creux; deux barres de fer en sont les cordes ou diamètres, et tenues par une même chaîne qui se replie dans la cavité de ces deux moitiés rapprochées, le boulet se glisse ainsi dans le canon comme un simple boulet; mais au sortir il se déploie de toute la longueur de la chaîne, vole, tournoie, et fait par sa marche irrégulière un grand dégât surtout dans les agrès et les mâts d'un vaisseau, où il est plus d'usage que sur terre. Le *boulet messager* sert moins à tuer qu'à donner quelqu'avis; il est de fer creux ou de plomb, et contient le message.

Plusieurs pièces de canon, placées dans les lignes, dans les parallèles ou les faces intérieures d'une tranchée, derrière un parapet ouvert par des embrasures, et épaulé quelquefois par des redoutes, forment une BATTERIE, à laquelle on joint aussi des mortiers. Le terrain applani, on y pose des *tablouins* ou madriers élevés du derrière, pour que les affûts n'enfoncent pas et reculent moins. BATTERIES.

On connait outre cette batterie, dirigée ordinairement aux angles des bastions et des demi-lunes dans les siéges, la *batterie enterrée* ou *ruinante*, dont la plate-forme est creusée au-dessous du niveau de la campagne, avec des embrasures coupées dans la terre. La *meurtrière* ou de *revers*, qui d'une éminence domine la place ou la tranchée et prend l'ennemi à dos. La *batterie d'enfilade*, lorsqu'elle enfile une rue, une ligne, une tranchée. A *ricochet*, lorsqu'elle peut donner de revers dans

Digitized by Google

quelque ouvrage, tranchée, ou chemin couvert; dans ce cas on charge le canon de peu de poudre; et le boulet poussé mollement, saute, va par bonds, estropie et tue beaucoup de monde. La *camarade*, quand toutes les pièces tirent au même but. La *croisée;* elle se fait par deux batteries donnant à angle droit chacune sur une face de la pointe du bastion qu'elles ruinent très-vîte. La *batterie en écharpe,* les boulets de cette espèce tombent obliquement par un ressaut dans un ouvrage, ou s'y portent par bricole. En *rouage*,
1600. Mém. de Sully. pour démonter le canon ennemi, le briser ou son affût. « Je fis pointer une pièce, dit Sully, qui donnant droit dans leur embrasûre, rendit inutiles deux de leurs quatre canons, tua un canonier, et en blessa deux autres; mais cela n'arriva qu'après que leur décharge eut tué de notre côté six canoniers et deux pionniers, blessé deux commissaires d'artillerie et douze autres personnes, et enfin rendu inutiles deux de nos pièces, jusqu'à ce qu'on les eut délogées de là ». Souvent dans les marches et sur les boulevarts, l'artillerie n'étaut pas assez considérable, on y mêle des *fausses lances* ou *passe-volans,* canons de bois peint.

Obusier. L'Obus, Obusier, Haubitz, est un canon de gros diamètre, fort court, renflé en sphère à la culasse creusée en poire, et monté sur un affût semblable à celui du canon, ou sur quatre roulettes, il pousse des petites bombes nommées Obus.

Marot, du Camp d'Attig.

Après oyt ou sur icelle prairie
Par grande terreur bruire l'artillerie,
Comme canons doubles et racoursiz,
Chargez de poudre, et gros boulets massifs,
Faisans tel bruit, qu'il semble que la terre
Contre le ciel veuille faire la guerre.

All. Manesſ. Mall. « Lors que j'estois à Estémos, écrit un ingénieur, on y envoya de Lisbonne deux pièces qu'on y avoit fondues.

Ces pièces tirent vingt-quatre livres de fer avec dix livres de poudre. Elles ont en longueur un pied et demy, et au bout et à la place de l'âme, est un globe d'un demi-pied de diamètre au bout duquel est la lumière. L'avantage et desavantage de cette pièce, est qu'elle se charge et décharge avec le bras sans nécessité d'écouvillon, fouloir et autres instrumens servant à charger l'artillerie. Ces pièces sont commodes pour être portées en toutes sortes de lieux, deux mulets pouvant en porter une en un brancard, et leurs affuts faits comme ceux des vaisseaux, par deux autres mulets ». Cet ingénieur convient que si elles font du fracas, elles tourmentent aussi beaucoup, rompent les affûts, et sont difficiles à pointer.

L'OBUSIER jette la bombe et le boulet de volée et de but à but; mais il réussit moins dans une bataille que dans un siége, ou sur une galiote, une brèche, un passage, étant surtout chargé à mitraille. Les Hollandais en sont les inventeurs; le maréchal de Luxembourg leur en prit six à la victoire de Nerwinde sur les alliés, pesant 900 livres, et deux aux Anglais de 1500, outre soixante-huit canons et huit mortiers. 1693. Mémo. du temps.

L'instant où la BOMBE fut imaginée est un problème; et presque tous les écrivains sont en contradiction. Les uns veulent que le *mortier pierrier* soit aussi ancien que le canon, mais que les premières *bombes* n'ayent été jetées que plus de deux siècles après sur Wachtendonck ou Valtendonck; d'autres, que bien antérieurement, sous Charles VIII, on s'en servit à Naples. Les Hollandais en décernent l'honneur à un ingénieur Italien dans Berg-op-Zoom; et les Jésuites aux Espagnols; un de leurs historiens dit : qu'un artificier de Venlo en fit l'essai devant le duc de Clèves, et que la première bombe qu'il jeta enfonça le comble d'une maison et brûla les deux tiers de la ville, au grand chagrin des bour- MORTIER. Blondel. M. de Thou. 1588. 1495. Strada.

Digitized by Google

geois qui avaient voulu donner au duc le spectacle de ce nouvel artifice.

Ce qui paraît certain, c'est que dès le milieu du quinzième
1452. Pclcar. siècle on les employait en France. Les Bordelais pressés vigoureusement, envoyèrent cent députés à Charles VII; le monarque mécontent rejeta leurs propositions, et le fameux Bureau survenant dans ces entrefaites acheva de les désespérer en disant au roi : qu'il venait de faire le tour des remparts et d'examiner ou l'on pourrait placer les batteries: qu'il répondait de réduire en peu de jours les habitans à ne savoir où se refugier; et qu'il ensevelirait entièrement leur ville sous les ruines, *par le moyen de ses angins volans.* Ce grand maître n'en serait-il pas l'inventeur ?

1466. Ib. Le comte de Charolais, irrité des révoltes multipliées de Liége et de Dinant, et encore plus des outrages dont ces derniers accompagnaient leur rebellion, mit le siége devant la ville avec une artillerie si considérable et si bien servie, qu'en trois jours les murs fûrent ouverts de toutes parts et
1588. Abr. de la mil. Fr. presque tous les édifices ruinés par les *bombes.* Ernest, comte de Mansfeld, assiégeant Valtendone, réduisit cette ville à capituler par le moyen des *bombes.* Sous Louis XIII, on écrasa la Motte avec ces foudroyantes machines. Mathus
1628. ou Matheus, ingénieur Anglais, en jeta, pour les Français, dans la Rochelle; et nous avons déjà vu, en parlant du boulet rouge, qu'au siége de Mézières, en 1521, on en fit usage.

Les bombes du plus gros calibre, de 500 pesant, sont les *Cominges* que Louis XIV appella ainsi pour plaisanter
1691. Jugem. sur quel. ouv. nouv. la grosse bedaine du comte de ce nom, qui se trouvait au siége de Mons avec le roi. « *Ces bombes ressemblent bien à Cominge,* dit-il aux courtisans, *il faut leur en donner le nom; mais il ne me le pardonnera jamais, s'il vient à savoir que je les lui ai comparées* ». A l'attaque de cette

Digitized by Google

ville les Français amenèrent une artillerie des plus complètes pour ce temps; « il y avoit au camp un million de poudre, vingt-quatre mortiers, et soixante pièces de canon. On ne voyoit en l'air que bombes et que boulets rouges. La ville étoit tout en feu, et la flamme surpassoit les plus hauts clochers ». Aujourd'hui, il n'est pas surprenant de compter à un siége du côté des agresseurs cent gros canons, cinquante ou soixante mortiers, et de toutes les autres armes en proportion.

Le Gendre.

Le MORTIER, de bronze comme le canon, est beaucoup plus court et plus large; et ressemblerait à l'*obus* pour sa tournure et son effet, si sa culasse, moins renflée, n'avait les tourillons absolument à son extrémité; ce qui fait qu'on peut l'élever presque perpendiculairement ou lui faire prendre telle inclinaison désirée par le moyen du *chevet* ou *semelle*, *coussin*, et de *la vis de rappel*. La chambre bien plus petite en diamètre que l'ame est cylindrique ou en poire; l'ame est égale à la grosseur de la bombe. On assure les tourillons dans leurs gorges par des *surbandes;* lorsque l'affût est de bois, il porte quelquefois sur quatre petites roues, mais plus souvent il n'en a point, et se place dans les batteries sur une plate-forme de tablouins plus courte que celle du canon, parce qu'il n'éprouve point de recul, dont l'action est contre terre. L'affût de fer, plus bas et plus plat, n'a point de roues, on l'a nommé *crapaud*.

BOMBE.

La BOMBE, sphère vide, de fer aigre et fondu, avec un trou percé entre deux anses qui servent à l'enlever de terre, s'emplit de poudre; et par le trou l'on fait pénétrer à coups de maillet jusqu'au centre, un tuyau de bois creux contenant une composition lente d'artifice; c'est la *fusée*. On couvre la poudre dans le mortier, de terre pressée avec un fouloir; on y place la bombe, la fusée en dessus et décoiffée; et le quart de cercle ayant assuré la direction, on met le feu

Digitized by Google

à la fusée, puis sans perdre de temps à la lumière du mortier. La bombe s'élève, décrit une parabole, enfonce tout ce qu'elle rencontre, et éclate à sept ou huit pieds de terre, lorsque la fusée est bien *compassée.*

Mais il est mille causes qui dérangent la portée et trompent le plus habile bombardier; comme la qualité de la poudre; son plus ou moins de sécheresse; la pression de la charge; la bombe trop grosse ou trop petite, conséquemment le vent plus large ou plus étroit et plus ou moins d'air dilaté qui s'échappe, etc. Cependant quelques canonniers jugent assez bien de tous ces objets pour, après quelques épreuves, être certains de la jetée.

PERDREAUX. M. de St. Remy. Le p. Daniel.

Une sorte de MORTIER, qu'on ne connaît presque plus depuis le dix-septième siècle, est le PERDREAUX. Autour de l'ame, dans le bord qui est très-épais, sont réservées huit à dix ouvertures en forme de petits mortiers, dont les fonds communiquent par les lumières à la grande chambre. On les charge de petites bombes ou *grenades,* qui partant toutes à la suite de la grosse bombe, l'accompagnent comme les perdreaux suivent la perdrix.

La bombe doit être fondue plus épaisse au culot, c'est-à-dire, à la partie sphérique opposée au trou et aux anses, afin que ce culot marche et tombe le premier sur les corps à enfoncer, sans nuire à la fusée. Si elle a dix-sept pouces six lignes de diamètre; si elle est épaisse de deux pouces et de trois ou environ au culot, elle renferme quarante-six livres de poudre, et son mortier douze, avec dix-huit pouces d'ouverture. On donne plus de vent à la bombe qu'au boulet, parce que souvent elle brise le mortier si elle heurte son bord; mais cette grande distance nuit à la chasse qui serait bien plus forte s'il s'échappait moins de flamme. Des expériences assurent que quinze à vingt livres de poudre, dans une bombe de pareille dimension, mais plus épaisse, occasionneraient

sionneraient autant et même plus de dégât; on en perd donc 25 à 30; puisqu'il est certain que l'explosion se fait si rapidement, qu'avant d'avoir mis la bombe en pièces, il ne s'est enflammé que 12, 15 ou 20 livres de salpêtre; le surplus prend-il feu, c'est par terre ou en l'air, et conséquemment sans ajouter à la force de l'éruption. On peut s'en convaincre en posant successivement sur un poteau deux bombes construites avec ces différences, en observant de les charger avec de la poudre de même force.

Le PIERRIER ne diffère du mortier que par sa chambre qui est plus étroite; il est porté sur un pareil affût, excepté dans les vaisseaux et galères où cet affût est de fer, et de bois solidement ferré, percé en longueur pour recevoir le tourillon; il se nomme *chandelier*. On voit des pierriers en forme d'obusiers, d'autres à culasse coupée et à boîte. PIERRIER.

La distance pour qu'une grêle de cailloux écrase, enfonce un logement, ne doit pas être au-delà de 200 pas géométriques; et le pierrier pesant un mille, haut de deux pieds et demi, de quinze pouces de diamètre, chargé de trois livres de poudre, portera à 150 toises. La CARCASSE se lance aussi dans le pierrier; elle fut inventée en 1672 par un ingénieur de l'évêque de Munster; les Français s'en servirent contre les Hollandais vers le même temps; mais ils l'ont presque abandonnée, parce qu'elle coûte, fait peu de mal, pirouette sans direction constante, et crève même en l'air. La forme de cette espèce de bombe est celle de l'œuf, dont le gros bout, *culot* ou calotte de fer épais, donne naissance à des bandes de fer qui se croisent et se réunissent à l'opposite, en formant une sorte de squelette ou de *carcasse* qu'on remplit de bouts de canons chargés à balles, de grenades, d'artifice et de poudre grenée; une enveloppe d'étoupes goudronnées, de toile à plusieurs doubles, la renforce, et on y place la fusée. Quand il s'agit d'inquiéter et de brûler quel- CARCASSE. Hist. de la mil. Fr.

que logement, c'est la machine qu'on emploie avec le plus
1781. de succès. Les Espagnols dans l'attaque, les Anglais dans la défense de Gibraltar ne manquèrent pas d'en tirer tout l'avantage possible, les uns pour avancer, les autres pour retarder l'approche de cette ville importante.

GRENADE, POT A FEU.

La GRENADE et le POT A FEU ou OLLE, sont une espèce de bombe de petit calibre quelquefois alongée; la première se jette avec la main, la seconde avec le mortier. Le moment de leur invention paraît être le même, puisqu'ils n'en sont
1521. qu'une variété. La foudre étant tombée sur le château de
Mém. de Langey. Milan, fit sauter avec un horrible fracas une des tours remplie de cinquante milliers de poudre, de *douze cents pots à feu*,
1604. et de six cents lances à feu. En moins d'un mois, au siége
Paul Piasecki. d'Ostende qui dura plus de trois ans, il fut jeté de part et d'autre dans la ville et les travaux plus de 70,000 grenades. On en construisit, mais rarement, qui, sans fusée, frappant un corps dur en tombant prennent feu; et on les nomme assez improprement *borgnes* ou *aveugles;* on dirait mieux *invisibles* ou *muettes*, parce que n'ayant point de fusée, ni la lumière ni le bruit n'avertissent de leur chûte. Pour diminuer l'effet des bombes dans une ville investie, on dépave les rues, on les emplit de paille mouillée et de fumier, et leurs éclats font moins de mal.

Le POT A FEU est environné de toiles goudronnées, d'artifices; et alors il sert, lancé par le mortier, à éclairer pendant la nuit les ouvrages sur lesquels on le jette, pour ensuite y diriger les bombes.

La GRENADE, nommée aussi *crevette,* pèse une ou deux livres, se charge de poudre avec une mèche, et se jette de trente ou quarante pas dans les logemens et les tranchées qu'on veut nettoyer, par des soldats déterminés, qui en ont pris le nom de *Grenadiers*. Lorsqu'elle crève, ses blessures sont dangereuses; et le plus sûr moyen de s'en garan-

tir, comme de la bombe, est de se coucher à plat sur terre. Les troupes de l'Empire, conduites par Emmanuel Philibert au siége d'Hesdein, réduisîrent la garnison à capituler. « Durant qu'on traitoit, une grenade que jettoit un Prêtre de dedans, mit par malheur le feu à une mine qui fit une grande ouverture à la muraille; Horace Farnèse, Duc de Castro, fut accablé sous les ruines avec cinquante autres ». 1553. Mézeray.

La manière de renverser un pan de mur par la MINE devint bien différente de l'ancienne, qu'on ne peut regarder que comme une sape. Un officier Génois, au siége de Serézanelle, creusa sous les murs du château et y mit de la poudre; mais ignorant les proportions entre le poids des terres et la force de la dilatation, la poussée agit par la galerie, et le rempart ne fut point endommagé. L'événement fit juger peu avantageusement de son invention à tous les ingénieurs, mais non à Pierre de Navarre alors simple volontaire. Cet homme de fortune, célèbre dans la suite par son génie pour l'attaque des places, réfléchit, raisonna; et seize ans après, chargé devant Naples de forcer le château neuf, il en fit sauter une partie des murs avec un fracas épouvantable, et l'emporta au moyen de cette brèche. Le château de Lœuf que cette ruine avait surpris mais non effrayé, parce que sa situation sur un rocher escarpé au milieu de la mer semblait le mettre à l'abri de l'excavation, fut miné pendant la nuit par des travailleurs conduits sur des barques couvertes aux pieds du rocher. Après avoir creusé suffisamment, avec beaucoup de peine, sous une des tours, Pierre la fit sauter avec ceux qui la défendaient, et se rendit maître du fort. MINES. 1487. Mézeray. Guichard, Ant. Man. Pierr des Mart. Mariana. 1503. Ib.

Encouragé par ces succès, cet homme savant perfectionna l'art de miner et en étendit l'usage. Les Français défendant Boulogne, « il mina la muraille dans un endroit où il y avoit une petite chapelle appellée d'Albaracané. Au lieu de renverser cette chapelle dans le fossé comme on le prétendoit, 1512. Anecd. Franç.

la poudre la poussa en l'air si perpendiculairement, qu'elle retomba au même lieu d'où elle avoit été enlevée sans autre dommage que quelques fentes peu considérables. Cet événement retarda l'assaut; et la Ville ayant été secourue, les ennemis levèrent le siége ».

Ess. de Mic. Mont. Montaigne écrit qu'au siége d'Erone par le capitaine Rense, la même chose arriva à un grand pan de mur; ce qui est bien plus difficile à croire, toutes les parties d'une tourelle, telle qu'était sans doute la chapelle, ayant une bien autre liaison entre elles, par les assises circulaires, qu'un mur construit sur un plan rectiligne.

1522. Mezeray. « Il se fit plus de cinquante *mines*, au siége de Rhodes par les Turcs, et deux fois autant de *contre-mines* sous la place; elle fut battue de plus de six vingt mille coups de canon, ensorte qu'elle étoit presque toute en l'air, et ses
1573. Ib. remparts et ses bâtimens tous en poudre ». « La Rochelle, pressée par Henri de France duc d'Anjou, souffrit trente-cinq mille coups de canon, neuf grands assauts, plus de vingt autres moindres, près de soixante-dix *mines*, etc ».

1593. Mém. de Sully. Les troupes de Henri IV, investissant la ville de Dreux, Rosny entreprit de faire sauter par la mine la grosse tour grise du château posée sur un roc à l'épreuve du canon. Cette pierre était si dure, que trente-six pionniers se relevant continuellement ne pûrent en un jour creuser plus de cinq pieds de haut, trois de large, et quatre de profondeur. Après six jours d'un rude travail ayant fait enfermer les poudres dans plusieurs petites chambres remaçonnées en pierres et en plâtre, il y mit le feu qui d'abord n'occasionna qu'un bruit sourd et force fumée; on plaisanta le directeur de l'entreprise; « mais, dit il, j'eus bientot ma revanche. Au bout d'un demi quart-d'heure, un tourbillon de fumée beaucoup plus épais s'éleva de la tour, et dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié. Une moitié s'af-

faissa, entrainant sous ses ruines hommes et femmes qui y furent ensevelis, l'autre demeura sur pied, de manière qu'elle laissoit voir à decouvert sur les planchers tous ceux qui y ètoient renfermés ».

« L'usage des mines, dont on s'ètoit peû servi en France 1597. Mezeray.
durant les guerres civiles, recommençea au siége d'Amiens: les uns et les autres s'attaquoient incessament par ces feux souterrains; et souvent tel pensoit en faire joûer une, qui en sentoit crever une autre sous ses pieds, et se voyoit tout d'un coup enlever en l'air et enfouir en terre ».

Le duc d'Épernon fut en danger d'être emporté par une 1596. Ibi.
mine d'une espèce singulière. Un paysan, qui avait juré sa mort, sachant l'hôtellerie où il était logé à Brignoles, trouva moyen de mettre dans une salle, sous la chambre où on servait le duc, trois sacs de poudre, au milieu desquels étaient disposées des platines de pistolet, de sorte que la ficelle qui liait les sacs devait en lâcher la détente en les ouvrant. Il dit qu'ils contenaient du blé, et fut chercher un boulanger pour convenir de prix. Le boulanger ouvre l'un des sacs, le feu prend, brûle tous ceux qui sont présens, mais ne fait aucun mal ni au duc ni à ses gens, la fougade prenant air par les fenêtres plus faciles à rompre que le plafond; le paysan avait eu soin de s'esquiver. La fameuse conspira- 1605. Rap. Thoyr. Burn.
tion des poudres en Angleterre, dirigée à peu près sur le même plan, devait plus infailliblement faire périr le roi et le parlement, si on ne l'avait découverte. Percy, agent des conjurés, remplit une cave située sous la grand'salle, de trente-six barils de poudre rechargés de charbons et de fagots, pour faire sauter la voûte, les murs latéraux se trouvant appuyés par un terre-plein.

Lorsqu'on veut détruire la contrescarpe, et faire la descente CONSTRUCTION.
d'un fossé, on creuse à la dernière parallèle un trou rond ou puits jusqu'au niveau du fossé; on pousse ensuite une

galerie souterraine, non directement, mais en la *brisant*; c'est-à-dire, en la coudant deux ou trois fois, pour être remblayée plus solidement jusque sous l'ouvrage à ruiner. Si la mine doit être simple et directe, on creuse alors un pied ou même deux plus bas que les galeries un *fourneau* ou *chambre* carrée ou en rond. Si elle doit être double, on mène à droite et à gauche une nouvelle galerie qui forme avec la première un T, dont chaque branche aboutit à un fourneau. Enfin, si on la veut triple ou tréflée, on en place un troisième entre les deux latéraux, avec l'attention que les trois branches soient de la même longueur pour que les fourneaux agissent ensemble et que l'un n'étouffe pas l'autre; on les charge aussi également, si ce n'est celui du milieu qui demande plus de poudre à cause de sa position en face de la grande galerie. Le fond des chambres étant parfaitement applani, la voûte taillée en quatre ou cinq enfoncemens pour aider à l'effort de l'air et le diriger, on la pave de madriers couverts de paille et de sacs vides pour préserver la poudre de toute humidité; on la tapisse de même; et après avoir attaché dans le centre avec un piquet le *saucisson* de cuir rempli de poudre grenée, on verse la poudre, qui est ensuite pressée par des madriers et du fumier. Ensuite l'entrée du fourneau se bouche avec de grosses pièces de bois, des pierres, de la terre, du fumier et des contre-forts aux brisures; garantissant le saucisson de tout accident par un auget de bois qui suit les galeries et aboutit à l'entrée de la mine. Si les galeries étaient mal remplies, ou plus courtes depuis le fourneau jusqu'au puits que la hauteur du terrain à emporter, l'éruption se ferait par elles, sans nuire à la contrescarpe. Veut-on porter la mine à l'escarpe? après le passage du fossé on attache le pionnier au pied du rempart, pour le saper et préparer les voies au mineur.

CONTRE-MINE. La CONTRE-MINE est l'unique moyen de parer à l'effet des

mines. Autrefois c'était un souterrain appellé *casemate*, conduit tout le long des fortifications en dedans du mur, avec des puits de distance en distance; tout l'effort de la poudre se perdait dans ces vides; mais aujourd'hui on se contente, lorsqu'on se doute du travail du mineur, de creuser, ou pour joindre sa galerie et l'en chasser l'épée à la main; ou pour affaiblir sa mine et même l'y faire sauter en pratiquant sous ses pieds une FOUGADE ou FOUGACE. C'est un petit fourneau qu'on place sous un logement, et quelquefois en plaine campagne sous un tas de cailloux, avec quelques sacs de poudre. Celle que l'on nomme CAISSON fut abandonnée comme plus dispendieuse qu'utile; dans une cuve ou tonneau enterré et incliné du côté où on voulait la faire porter, on mettait la poudre, des bombes, des grenades, et des carcasses par-dessus, avec un saucisson à mèche.

FOUGACE.

CAISSON DE BOMB.

Henri IV, roi de Navarre, s'étant approché de Monségur, « le capitaine Milon enferma cinq cents livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égoût qui aboutissoit au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse, par lequel on devoit mettre le feû, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire joüer cette machine, le Roi nous permit d'en aller voir l'effet qui fut merveilleux. L'une des portes fut jettée au milieu de la ville, et l'autre cinquante pas en avant de la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, et le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la ville fut prise ».

1580.
Mém. de Sully.

On voulut dans plusieurs occasions, mais toujours avec peu de succès, imiter sur mer les mines de terre. Alexandre de Parme, poussant vivement le siége d'Anvers, et ayant élevé sur l'Escaut un pont de 2400 pieds de long pour arrêter les secours; Jambelli, ingénieur Italien, fit construire quatre bateaux avec des bords très-élevés et très-épais; un

MACHINE INFERNALE.

1585.
Hist. de la Mill. Franç.
Mote.

fourneau maçonné dans le fond en briques et chaux, fut rempli de poudre, rechargé de meules, de tombes et de pierres monstrueuses, de boulets, de crocs, de ferrailles. Une voûte épaisse enveloppa le tout en dos d'âne, pour que l'éruption se fît de tous côtés. De ces quatre bateaux lâchés au courant de l'Escaut, et accompagnés de brûlots, l'un submergea, les autres dévoyèrent, et le seul qui parvint au pont creva avec un bruit affreux, en renversa une partie ainsi que le château de bois, les bateaux chargés de canons et de soldats; le fleuve fut entr'ouvert et agité si violemment que les eaux surpassèrent toutes les digues; la terre trembla à plus de quatre lieues, et on trouva des tombes à mille pas de là; mais le pont réparé promptement, contraignit Anvers de capituler.

1628. Mézeray. La Rochelle pressée par les armes de Louis XIII, attendait un secours d'Angleterre. « Il parut enfin à la vue de l'isle de Ré, le matin du 28 septembre; c'étoit une des plus belles armées navales qu'on put voir, composée d'environ 140 voiles. Il y avoit quelques vaisseaux maçonnés de briques en dedans, et chargés par dessus de pierres d'une immense grosseur. on mit douze milliers de poudre dans l'espace vuide entre les deux murailles de briques, dans le dessein de faire joüer ces mines contre la palissade et de renverser ainsi la digue ».

1628. Mais elles ne pûrent être employées. On en exécuta une en France, destinée contre Alger, environnée sous la maçonnerie de neuf gros canons, de dix autres plus petits et d'une

1694. Sarrasin. St. Remi. quantité de bombes. Les Anglais et les Hollandais brisèrent avec de semblables machines, les toits et les vitres de St. Malo et Dunkerque. Mais jamais on n'en tira un service aussi réel que des mines sur un terrain solide, malgré la dépense bien plus forte; parce que la charge étant trop considérable en dessus pour le flot, unique soutien du bâtiment, il cède à l'effort qui se porte presque entièrement vers l'eau.

Le

Digitized by Google

Le BRULOT est plus utile. On en connaîtra suffisamment la construction et l'emploi dans un passage de Guillaume de Tyr. « Voyans un jour les habitans de Damiete, que le vent venoit d'amont, et que véhément il soufloit le long du Nil, taschent à exécuter ce qu'ils avoient propensé de faire jà de longtems. Car prenant un esquif de médiocre quantité, et l'ayans remply jusqu'à la cyme de boys le plus sec qu'ils peurent trouver, de poix, de gresse fondue, et de toutes autres choses par les quelles on a coustume d'allumer et faire prendre le feu plus ardemment, le mettent par dessous : lequel allumé, laissent aller cest esquif à la miséricorde du vent ». Il fut poussé sur les navires des Croisés, qui serrés dans les bras du Nil et presque tangens, eussent tous été la proie des flammes, si l'on ne fût parvenu à les séparer des sept premiers déja consumés.

BRULOT.

Françia. Orient.

La TORTUE ressemble en raccourci aux fougades et aux mines par l'usage qu'on en fait. Deux coquilles de bronze, plates comme celles de l'huître ou de la tortue, creuses d'environ cinq pouces, épaisses de deux, larges d'un pied, sont réunies ; et le vide qu'elles forment étant rempli de poudre grenée, on les coule entre un pont-levis et la muraille, ou dessous une porte qui joint mal ; et l'explosion les brise et les enlève.

TORTUE.

Le PETARD agit aussi contre les portes, mais en les crevant dans le milieu. L'invention n'en est pas ancienne, on la croit de 1579. Sully, dans ses mémoires, donne cependant à penser qu'il était déja connu dès l'année précédente, en parlant d'un petard différent du commun et en forme de saucisson qu'on attacha par deux embrasures à une grosse tour de Saint-Émilion. Mais la première époque certaine que l'histoire nous en fournisse est la surprise de Cahors par Henri IV, alors roi de Navarre, qui rompit trois portes avec cet engin. « Il ne laissa pas de l'attaquer, dit un historien,

PETARD.

1578.
Mém. de Sully.

1580.
P. Daniel.
Anecd. Franç.

Mézeray.
Mém. de Sully.

et d'y planter le *petard*, nouvelle machine d'artillerie que
1586. Ib. l'on commençoit à mettre en usage ». Six ans après, « le Vicomte de Turenne reprit Castillon durant la nuit, y ayant fait ouverture par le moyen du *petard*, ce qui donna lieu aux Huguenots de se vanter, qu'ils faisoient avec deux livres de poudre et en un quart d'heure, ce que la Ligue ne pouvoit faire qu'en deux mois, et avec vingt cinq pièces de canon ».
1590. Ib. Si Henri s'en servit avec succès, Charles de Humières, son lieutenant en Picardie, ne fut pas moins fortuné; et emporta au moyen de cette pièce d'artillerie la ville de Corbie.

1591. Moreri. Celle d'Agen tomba l'année suivante en son pouvoir par une ruse, plus heureuse que prudente, de Faget, fameux petardier du comte de la Roche. Déguisé en paysan chassant un âne chargé d'un petard caché sous des choux, il entre dans Agen tenu par les Ligueurs, et remarquant les lieux propres à son dessein, il applique, vers les deux heures du matin, le petard à la porte; la fait sauter, et livre une large entrée aux troupes du comte.

La forme de cette pièce est celle d'un cône tronqué, auquel la base sert de bouche, et la section de culasse; c'est-à-dire, qu'il est plus large à l'orifice que dans le fond, pour que l'effet soit tout porté en dehors; on en fait de bronze et de fer. Ses bords doivent être épais surtout vers la culasse, percée au milieu pour insérer la mèche. On le charge à trois doigts de la bouche de poudre à canon, qui se couvre d'étoupes, de feutre, et par-dessus le tout d'un *tranchoir* de calibre, ou rouleau de bois qu'on enfonce avec force, enduit de cire jaune et de toile forte; on enchasse cette bouche dans l'entaille d'un madrier épais, en l'assurant avec des mains de fer par trois anneaux que porte le petard; ce madrier a un crochet pour attacher le petard à la porte par le moyen d'un gros tire-fond. Dans l'explosion, il pousse si violemment le tranchoir et le madrier, qu'il

Digitized by Google

manque rarement de la fracasser. Les gros pèsent 240 livres, et se chargent de cinquante livres de poudre; le poids des petits est de quinze livres; mais les plus commodes pour une opération qui demande de la promptitude et du silence, et qui peuvent agir avec assez de force pour ouvrir un passage, sont de 60 livres de pesanteur, de 10 pouces d'ouverture, de 15 à 18 de haut, et de six livres de charge.

Les machines employées à l'attaque et à la défense des villes sont innombrables; nous nous bornerons aux plus usitées, les autres, telles que les *barils foudroyans*, *orgues*, *bosses*, *serpenteaux*, *balles à feu*, *valets pyroboliques*, *paniers à feu*, et une infinité de semblables, variant au gré de l'imagination et des circonstances; et se trouvant la plupart assez développées dans le vocabulaire qui précède ce traité. D'ailleurs, on a vu se servir dans les assauts de choses communes qui tombaient sous la main, et n'ont besoin que d'être nommées: de la poix enflammée; de la graisse, de l'eau bouillante; des cendres rouges; des barres de fer étincelantes; des poutres, des troncs d'arbres; des morceaux de rochers; des tonneaux de cailloux, etc. SIÉGES.

Duguesclin, au siége de Melun, avait appliqué l'échelle à une tour dont il était prêt de gagner le sommet, lorsqu'un tonneau de pierres la fracasse, et le précipite dans le fossé; la force de ses armes le garantit de la mort, mais il fut long-temps sans connaissance. Dans les assauts livrés à Marra par les Croisés, les infidelles s'avisèrent entre autres inventions pour les repousser, de rouler sur les brèches au milieu des assaillans, des ruches pleines d'abeilles. 1359. Vie manus. de Du gue. Hist. de la guer. sc.

Le premier soin d'une ville menacée est de fermer les avenues, les gués, les bois, par des abatis d'arbres, par des puits, fossés, herses, hérissons, chausse-trapes, chevaux de frise, chaînes, retranchemens. Lorsque les Ligueurs tenaient Paris à l'approche de Henri IV « il seroit mal aisé

1590. Mezeray. de dire lequel fut le plus grand, de la vigilance et des soins du Gouverneur, ou de l'ardeur des Parisiens. En peu de temps il eut fait battre des poudres en quantité, réparé les brèches des murailles, élevé des terrasses et des cavaliers, couvert les fauxbourgs de grands retranchemens, attaché des chaînes à toutes les rûes, rempli grande quantité de tonneaux de terre pour faire des barricades, planté des pieux et des barrières à toutes les avenûes, fondu soixante et quinze pièces de canon dont on garnit les remparts, et bouclé la rivière haut et bas de grosses chaines, qui étoient soutenues sur des estacades, et deffendues par des forts bâtis aux deux bouts. Les Parisiens de leur coté donnèrent jusqu'à leur batterie pour fondre du canon ». Le siége d'Ostende est celui

1604. Pa. Hasen. Groti. Strada. où les hommes ont peut-être fait le plus d'usage du génie pour l'attaque et pour la défense. Les machines de toutes sortes, antiques et modernes; les mines, les contre-mines; les bouches à feu, les pierres, les crocs, les escalades, en un mot tout fut employé par l'Espagnol pour réduire une ville qu'il trouva, au bout de trois ans, trois mois, trois semaines et trois jours, un tas de ruines, de terres, de cendres et de cadavres.

CHAUSSE-TRAPE. La CHAUSSE-TRAPE ou CLOU-D'ATTRAPE, est très-dangereuse cachée dans les herbes, surtout la nuit. C'est un morceau de fer environné, en forme d'étoile, de quatre pointes triangulaires de cinq à six pouces; dont trois, en quelque sens qu'il tombe à terre, forment une base à la quatrième toujours élevée perpendiculairement. Les chevaux et les piétons s'enferrent les pieds, tombent ou ne peuvent plus avancer. Les meurtriers du duc d'Orléans, pour n'être pas atteints

1407. Vely, Méze. dans leur fuite, semèrent des *chausse-trapes* dans plusieurs

1483. Commines chron. scand. rues de Paris. Louis XI, aux derniers accès de sa maladie, croyait voir des ennemis par tout, (effroi bien mérité par ce tyran); il ne marchait qu'escorté de troupes et d'artil-

Digitized by Google

lerie; un page portait le jour devant lui un épieu, et la nuit le plaçait au chevet de son lit. Un large fossé, au château du Plessis-lès-Tours; des ponts-levis, des barrières en gros treillages de fer; des murailles hérissées de broches; des portes défendues par des guérites de fer; quatre cents archers faisant une patrouille continuelle dehors, avec ordre de tirer sur tout inconnu; des chaînes de fer, dans la cour, attachées par une extrémité à de gros boulets, par l'autre aux pieds des malheureux suspects de la moindre trahison; des gibets, que Tristan avait soin de garnir, à toutes les avenues du château; *dix-huit mille chausse-trapes* semées dans la campagne; rien de tout cela ne calmait ses terreurs.

Herse.

Les HERSES, semblables à celles qu'on emploie à la culture des terres, mais avec les pointes de fer verticales et non inclinées, sont d'un service aussi bon contre la cavalerie que les chausse-trapes; surtout dans les gués, où leur ensemble tout de fer les précipite et les cache au fond de l'eau. Lorsque la rivière est plus profonde, on y jette des CHEVAUX DE FRISE, poutres de six, huit ou dix pieds, rondes et traversées en tous sens de piquets ferrés par les deux bouts. Le HÉRISSON n'en diffère que par des pointes plus courtes et plus multipliées. On les roule aussi aux brèches sur les assaillans avec des cables ou des chaînes aux deux bouts passés dans des roues. Une autre sorte de *hérisson* est un globe de bois ou de fer tout couvert de pointes aiguës, quelquefois creux et rempli de poudre avec une mèche.

Cheval de frise.

Hérisson.

Les ennemis, maîtres des approches, malgré les précautions et la multitude de ces machines, on veillait avec le plus grand soin sur les remparts contre l'escalade et les surprises de nuit; mais les portes de la ville et les bastilles étant exposées continuellement aux insultes de la tarrière et du petard, à quelques pas de la première porte on plaçait toujours une HERSE, SARRASINE, ou CATARACTE, ainsi dite de *cata-*

Sarrasine, Cataracte.

Digitized by Google

ractès, machines tombant impétueusement. Effectivement cette porte, suspendue dans un pavillon au-dessus des voûtes du passage, glisse le long de deux coulisses réservées dans les murs latéraux, avec une rapidité capable de tout enfoncer. Elle est formée de longues pièces de bois ferrées par le bout, ou de forts barreaux de fer disposés dans un même plan vertical à cinq ou six pouces de distance, et assurés par des traverses en forme de treillis.

1576. Mém. de Sully. Le roi de Navarre s'étant approché, armé sous ses habits de chasse, avec quelques gens de guerre de la ville d'Eause, « arriva aux portes, avant qu'on eut pû être averti de sa marche, et y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crièrent qu'on abaissat promptement la *herse*, qui s'abattit en effet presque sur la croupe du cheval de Bethune et du mien (dit Sully), et nous sépara du gros qui demeura hors de la ville ». Le roi ne sortit de ce danger et ne s'empara de la ville, qu'en poussant vigoureusement les bourgeois qui accouraient de toutes parts, tandis que les soldats du dehors brisaient la herse.

1602. Mezeray. Le duc de Savoie fit une entreprise sur Genève, dont l'issue ne fut pas aussi heureuse. Douze cents hommes armés de haches de bonne trempe, de marteaux et de tenailles, conduits par Bernolière, gouverneur de Bonne, escaladent les murs, surprennent la sentinelle, égorgent l'officier de ronde, mais ne s'apperçoivent pas de l'évasion du garçon qui abandonnant la lanterne se sauve, répand l'alarme. Tandis qu'une partie s'amuse déja au pillage, l'autre petarde la porte de dedans pour donner entrée au reste de l'armée; mais le petard pour la seconde n'étant pas prêt, un soldat tue le petardier, tranche la corde de la herse qui tombe, et expose à toute la fureur des bourgeois les assaillans, à

Digitized by Google

qui la frayeur ôte l'idée de se servir de leurs haches pour briser et couper la sarrasine puis la porte.

La facilité d'arrêter la chûte de la cataracte en treillis, en fichant une broche dans les coulisses, ou en opposant à l'une de ces pointes un doubleau debout ou un corps solide quelconque; fit imaginer d'en rendre les *paux* indépendans l'un de l'autre et libres; de sorte que quand même on en eût soutenu plusieurs, les autres tombant jusqu'à terre eussent fermé les issues. Des traverses laissent passer, en les contenant dans leurs ouvertures, ces grands pieux qui, par leur ressemblance aux tuyaux d'un orgue, reçûrent le nom d'ORGUES DE MORT. ORGUES DE MORT.

Elles sauvèrent la ville de Metz d'une surprise tentée, pour le duc Nicolas, par Crance la grande barbe. « Ledict Crance, gentilhomme haut et puissant, fort hardy, et très vaillant aux armes, pour parfaire son entreprise accoustra aulcuns chariots chargez de tonneaulx comme si ce fust un marchant de vin, dedans lesquels néantmoins estoient gens d'armes cachez, et si en avoit une grosse bende d'aultres qui estoient cachez en embusche, ez lieux circonvoisins de la porte de ladicte Cité, pour venir au secours quant il seroit heure. Et sur un des chariotz y avoit un engin propre à lever soubdainement pour empescher que la *porte coulisse* ne cheust du hault en bas. Et ce faict, un jour de vendredy en karesme et du matin avant le jour levé, veint avec ses chariotz devant la porte, demandant ouverture pour entrer, et mener en la Cité les vins. A quoy le portier espérant avoir quelque pièce d'argent des marchans, fut diligent d'ouvrir la porte, et n'en feit grande difficulté. Car au mois de mars on a accoutumé à Metz ouvrir les portes du bon matin, pour les vignerons qui vont labourer aux vignes : tellement quaulcuns chariotz entrèrent dans la Cité. Et quant à celuy qui portoit l'engin, il fut arrèté avec les chevaulx entre les portes qu'on 1663. Wallbourg.

Digitized by Google

ne pouvoit fermer, et l'engin appliqué à la coulisse d'en haut. Ensorte que des deux costés du chariot les gens d'armes embuschez entroient dans la Cité, et ceulx des tonneaulx sortirent dehòrs, tellement qu'il y en eut bien quatre cens qui entrèrent en la Cité, et le portier tué sur le lieu. Or y avoit aultres gens au guetz qui ouirent le bruict, et regardans de hault en bas virent gens armés entrans, si coururent à la porte coulisse, et la laschèrent ensorte que les voyes des deux costez de partie et d'autre du chariotz furent occupées, et fermées de ladicte coulisse, et ne peurent les Lorrains estans dehòrs entrer dedans. Et ce provint de la faulte de celuy qui avoit composé et inventé ledict engin. Car *il cuydoit que tous les paulx ou barreaulx de ladicte coulisse teinssent ensemble, et qu'en retenans l'un, les aultres fussent retenus*, en quoy il fut abusé parce qu'*ils estoient séparez*, et ny eut que les deux du milieu empeschez par ledict engin ». Crance fut pris et tué avec environ cent des siens, n'ayant pu s'échapper tous assez promptement par la seule issue qui restait sous le chariot.

Lorsqu'il s'agit de former devant une place, le long des tranchées, des parallèles, des logemens, des caponnières, des batteries, et sur les parapets des abris pour voir, pour tirer; on fait usage de plusieurs sortes de machines, dont nous allons dire un mot.

GABION, &c. Le GABION est un mannequin d'osier, rond, sans fond, et dont les côtes plus longues que le gabion se fichent en terre; il est au moins de la hauteur d'un homme et plein de sable ou de gazon pour rompre le coup de la balle et même du boulet. On laisse un petit intervalle afin d'ajuster avec le mousquet. Le PANIER est plus bas, étroit du cul, large d'ouverture; de sorte que plusieurs réunis le long du parapet établissent entre eux de petits créneaux triangulaires. On emplit pour le même usage, d'une terre serrée, des sacs courts

Digitized by Google

courts, et de grosseur ordinaire ; deux couchés et séparés de quelques pouces, servent de base à un troisième qui ferme la meurtrière ; ce sont les SACS A TERRE. Des balles de grosse toile, pleines de bourre, de chiffons, de laine, de paille, forment aussi des abris. Le travailleur plante en terre et debout des FAGOTS de trois pieds, qu'il appelle DE SAPE, traversés dans leur longueur d'un fort piquet ; il en couche bout à bout et l'un sur l'autre de plus longs, dits BOUDINS ou SAUCISSONS ; il pousse en avant, pour se cacher, le MANTELET, parapet vertical d'ais cloués sur des solives et coulant par le moyen de deux petites roues et d'un timon.

La FASCINE, fagot plus court que le saucisson, se jette dans les fossés pour les combler ; on en forme des retranchemens, en appuyant sur chaque lit une épaisseur de terre ; on en construit des logemens, en l'entassant entre des pieux de bois pyramidaux, assemblés par le bas deux à deux et nommés CHANDELIERS ; enfin on en couvre les galeries pour la descente et le passage du fossé. On voit, par le trait suivant, que les anciens s'en servaient. FASCINES, &c.

Les Thébains, vainqueurs des Athéniens près de Délie, se servirent d'un moyen unique pour enlever le rempart de cette ville en brûlant les retranchemens. « Entre les autres machines qu'ils dressèrent pour l'abattre, ils en employèrent une fort extraordinaire. C'étoit une longue pièce de bois coupée en deux, puis creusée et rejointe, de sorte qu'elle ressembloit assez à une flute. A l'un des bouts étoit attaché un long tuyau de fer où pendoit une chaudière, si bien qu'en soufflant avec de grands soufflets à l'autre bout de la pièce de bois, le vent porté de-là dans le tuyau allumoit un grand brasier qui étoit dans la chaudière avec de la poix et du souffre. Cette machine, apportée sur des chariots jusqu'au rempart, à l'endroit où il étoit revêtu de pieux et de fascines, causa un si grand embrâsement, que le rempart étant Roll. hist. anc.

aussi-tôt abandonné et la palissade consumée, il fut aisé de prendre la ville ».

BLINDES. Les BLINDES approchent des chandeliers; mais on peut les regarder comme un seul fagot plus large qu'épais, entrelacé de branches d'arbres entre des piquets de quatre à cinq pieds de haut, unis deux à deux du haut en bas par des traverses. Enfin, on a encore recours, mais rarement, à la VIGNE des anciens. C'était une galerie de sept à huit pieds de haut et de dix à douze de long, élevée parallèlement aux murs ennemis; formée en treillis de poutre, de madriers, avec un toit en talus et recouvert de peaux ou de terre gazonnée; plusieurs réunies bout à bout formaient l'enceinte. Mais aujourd'hui le canon leur fait peu de grace.

Toutes les autres connaissances, pour l'attaque et la défense des places, nous meneraient hors des bornes prescrites à cet ouvrage; elles se trouveront dans les traités multipliés sur la tactique.

PLANCHE XIII.

On voit dans cette planche, l'effet d'une mine moderne sur l'angle d'un bastion; la flamme pousse, au milieu des tourbillons de fumée, la terre, les pierres, les morceaux de murs, et les soldats surpris sur la banquette. Des *gabions*, *blindes*, *chandeliers*, *sacs*, *chevaux de frise* montés, *hérissons*, *paniers*, *herses*, *chausse-trapes*, sont sur le devant; avec deux mantelets, l'un nouveau composé d'un seul ais sur deux roues et un timon, l'autre antique formé de deux ais réunis en angles sur trois roulettes.

Au bas est un *canon* à nouveau système, monté sur l'affût et l'avant-train prêt à marcher; des *boulets*, *grappes*, *car-*

touches paraissent auprès; l'*obusier* sur son affût; le *mortier* sur le sien; le *mortier-perdreaux* tirant; le *pierrier* démonté; la *bombe*, avec et sans fusée; la *fusée* auprès et coiffée; la *grenade* chargée et à mèche; la *carcasse* sans enveloppe; le *petard* attaché au madrier; enfin la *tortue*.



Bannières, Pennonceaux, Buccines, Tambours, Timbales, Cymbales, etc.

ENSEIGNE. ON entend généralement par le mot ENSEIGNE, toute marque de reconnaissance, de ralliement, suspendue à quelque chose d'élevé de manière qu'elle puisse être apperçue de loin; *insigne*. La nécessité de distinguer la troupe à laquelle on appartient, donna l'idée aux premiers guerriers de porter au sommet d'un longue flèche de bois une figure, un meuble, un animal, une branche d'arbre, une botte d'herbes, etc.

Ænéide trav.

Les peuples natifs d'Aminterne,
Dont l'*enseigne* est une lanterne.

Dans la suite on leur donna une forme plus constante; on y mit des animaux en matières riches, jetés en moule ou brodés sur des voiles d'étoffe et de soie. Le *draconaire*, dans la légion de ce nom chez les Romains, portait au bout d'une pique un dragon à tête d'argent avec le corps et la queue de taffetas voltigeant, de gros cordons et des houppes de soie. Les Perses brodèrent sur leur drapeau d'étoffe blanche une aigle d'or; d'autres disent un dragon; les Corinthiens le cheval Pégase; les Athéniens la chouette. Les Romains, après avoir adopté successivement une louve, un minotaure, un cheval, un sanglier, se fixèrent à l'aigle que l'Empire conserve encore, et qu'il joint aux armes particulières de ses princes.

Antiq. Rom. — Xenophon. Ducange. — Casaub; Codin. Diac. Pierre.

1214. Othon, vaincu près Bouvines, « son grand étendard, qui étoit un dragon avec une aigle impériale au-dessus, et le chariot qui le portoit furent rompus en morceaux; et cinq Comtes, avec vingt deux Seigneurs portant bannière, faits prisonniers ». Les légions se distinguèrent cependant par des

Mézeray. Philipp.

signes particuliers; le nom de *signifères* ou porte-étendards, fut conforme aux animaux figurés dans leurs enseignes; on les appella *draconaires*, *aquilifères*, *léonifères*, etc. Les empereurs, outre l'aigle, unîrent dans le *labarum* leurs portraits à ceux de leurs femmes et de leurs enfans, ou de quelques-uns des dieux du Paganisme. Constantin, en embrassant la religion Chrétienne, fit disparaître ces marques d'idolâtrie, pour y substituer le monogramme de J. C.

On distingua toujours dans les armées l'étendard général et le particulier à chaque corps. « Les enfans d'Israël, dit le Seigneur, camperont autour du tabernacle de l'alliance, chacun avec sa troupe, *sous son enseigne, et avec le drapeau de la famille de son père* ». Le mot *vexillum* opposé à *signum*, annonce que chaque tribu avait son enseigne, et chaque division une plus petite; les couleurs seules en faisaient sans doute la distinction, puisqu'il était défendu à ce peuple de se tailler ni peindre aucune figure. Nomb. 2.

Le *Bairas* est chez les Ottomans non seulement le grand étendard de l'Empire, mais encore celui de la religion; l'Archange Gabriël l'a, disent-ils, apporté au Prophète. Cette origine miraculeuse pénétrait jadis les Turcs du plus profond respect pour ce drapeau, qu'on ne tirait du trésor que dans les grandes calamités: alors quiconque n'accourait pas avec vénération se ranger à côté, était traité de profanateur, de violateur de la loi, et exterminé comme un impie. C'était conséquemment le plus sûr moyen de ramener les rebelles, et d'étouffer les séditions; mais en 1658, Hassan bacha porta le plus grand coup à son crédit, en lui tournant le dos avec ses soldats lorsqu'il l'apperçut, et consomma sa révolte malgré les cris et les anathèmes des Moulas. Coran. Tavernier.

Le roi de Pologne marchant au secours de Vienne, les Turcs après un léger combat prîrent la fuite, abandonnant l'artillerie, les bagages, les queues de cheval enseignes du 1683. Wolfgang. Lazi. Jc. Cuspini. Pier. Bern.

grand visir, et son étendard dont le roi fit présent à l'empereur; il était de crin de cheval marin brodé à l'aiguille de fleurs et d'arabesques, attaché à un bâton terminé par une pomme dorée. Il envoya ensuite présenter au pape le grand étendard de Mahomet et de l'Empire Ottoman, de brocard d'or, à fond rouge, avec un bord de brocard d'argent et vert, et des lambrequins de brocard argent et incarnat; d'un côté étaient brodés ces mots en caractères Arabes: LA ILLAHE ILLA ALLAH, MAHAMET RESUL ALLAH : *il n'y a point d'autre Dieu que le seul Dieu, et Mahomet envoyé de Dieu;* et de l'autre : NASRUM MIN ALLAH : *la victoire est de Dieu.* Les rebords portaient d'autres devises; et le bâton surmonté d'une pomme de cuivre et tout doré, était orné de houppes
1685. Coronelli. de soie verte. Les Vénitiens eûrent le même avantage sur les Turcs accourus à Coron pour en faire lever le siége, et enlevèrent les queues de cheval et l'étendard de la religion Musulmane, qu'ils suspendîrent dans l'église des Théatins de Venise. Outre la devise du précédent, il y en a des deux côtés de la lame qui soutient l'étoffe.

Les Mexicains avaient encore plus d'attachement au grand étendard de leur Empire, et y croyaient leur destinée atta-
1520. chée. Cortez en profita habilement pour se tirer du péril où ses cruautés et son imprudence l'avaient jeté; prêt à succomber sous la multitude des Américains qui, malgré le ravage des armes à feu, se renouvelaient et pressaient de toutes parts sa petite troupe, il se met à la tête des plus
Robertson. braves de ses officiers, « renverse avec impétuosité tout ce qu'il rencontre. Une troupe choisie de Nobles qui gardoient l'étendart fit quelque résistance, mais elle fut bientot rompue. Cortes d'un coup de lance blessa le général Mexicain et le renversa par terre; un Espagnol descendant de cheval l'acheva et se saisit de l'étendart Impérial. Dès que le Général fut tué et que l'étendart vers lequel tous les yeux êtoient dirigés,

cessa de paroitre, une terreur panique frappa tous les Mexicains, et comme si le lien qui les tenoit unis eut été rompu, toutes les enseignes s'abbattirent, chaque soldat jeta ses armes et tous s'enfuirent avec précipitation vers les montagnes ».

Les drapeaux des Germains fûrent des animaux en relief, conservés par leurs druides dans les bois sacrés, d'où on ne les sortaient qu'avec des cérémonies religieuses, des sacrifices et des chants de guerre. Les Gaulois adoptèrent la même coutume; et après eux les Francs, jusqu'au moment où la foi étant venue briser leurs idoles, il déployèrent la CHAPE DE SAINT MARTIN. La vénération des Gaules pour cet apôtre détermina sans doute ce choix; mais on a peine à concilier les écrivains sur la matière et la forme de cette enseigne. Il paraît que c'était une espèce de rochet court et sans manche, ou de dalmatique; ou au moins une pièce de taffetas sur laquelle était peint le Saint. Posée sur son tombeau, on venait la chercher avec pompe et dévotion pour être portée à la tête de l'armée et conservée sous une tente précieuse; Sabbathier dit qu'elle était d'un bleu uni. Mais le Père Daniel est d'une opinion toute opposée, et soutient que la chape de Saint Martin ne fut ni son manteau, ni son effigie en étendard, mais un pavillon sous lequel on déposait à l'armée ses reliques. Il appuie sa preuve du nom de *chapelle* donné aux lieux destinés à conserver les restes de ceux dont on honorait la vertu; sans refléchir que ce ne fut que par dérivation, et que sous le mot *chape, cape, capa,* les Français désignaient dans le même temps leur habit de dessus, comme le prouve le moine Marculfe; le mot *chapelle, capella,* fut dans la suite appliqué à ce que nous appellons *châsse,* parce qu'elle couvrait un corps Saint; et enfin aux grottes, aux petits édifices où on les déposa.

Tacite.

CHAPE DE SAINT-MARTIN.

Dict. class.

Le comte d'Anjou avait droit de porter même dans ses guerres particulières, cet étendard de la France, qui parut sous la première et la seconde race avant l'usage des armoiries. Si l'on en croit Mézeray, on s'en servit encore plus de
1043. six cents ans depuis l'oriflamme : Geoffroy Martel assiégeant
Abr. d. l'hist. de France. la ville de Tours, et sachant que Thibaut s'approchait pour la secourir, « alla généreusement au devant de lui, faisant porter à la tête de son armée *la chappe ou manteau de Saint Martin* en guise d'étendart ».

ORIFLAMME. Il est probable que la confiance des soldats, dans ce drapeau, s'affaiblissant, à mesure que la superstition s'étendait sur les ailes de l'ignorance, on crut devoir la réveiller en la fixant sur un nouvel objet tel que l'ORIFLAMME, à qui une origine perdue dans l'obscurité des temps permit d'en forger une tout-à-fait fabuleuse, mais accommodée au génie d'alors passionné pour le merveilleux en fait de religion. Un ange, leur dit-on, l'a apportée du ciel lors du sacre de Clovis et déposée entre les mains d'un bon hermite dans la solitude de Joyenval; cette fiction attestée par les moines devint une vérité; elle suffit pour exalter le courage des combattans lorsqu'on déploya cette merveilleuse enseigne qui, dans la
GONFANON. réalité n'était que le GONFANON, GONFARON, ou GONFALON de l'église de St. Denis, sous lequel tous les vassaux de cette abbaye devaient marcher pour la défense de son territoire, et lors de la convocation des ban et arrière-ban. Le *protecteur, patron, advoué* où *avoué* de chaque grande église, se trouvait chargé, sous le titre de GONFALONIER, *vexillifer,* d'en porter et garder le gonfalon, dont la forme s'est à peu près conservée dans les bannières des paroisses.

1437. « Le Comte de Dunois, suivant Charles sept dans son
Vie des hom. illus. entrée à Paris, avoit près de soy son escuyer monté et caparaçonné très richement, portant en sa main une lance vermeille, semée d'étoiles d'or en broderie, et ayant au milieu la

la figure de l'Archange St. Michel en broderie d'or et de soye ». Le roi de France, Louis le gros, comte du Vexin, devint le patron de l'église de Saint Denis; et en cette qua- 1124.
lité en fit porter le gonfalon contre l'empereur Henri qui s'était jeté sur le royaume avec une armée formidable. Louis 1147---1242.
le jeune et Saint Louis le prirent aussi dans leurs voyages d'outre-mer, avec des cérémonies pieuses que leurs successeurs ont observées. Le roi, après avoir fait ses dévotions à Notre-Dame, se rendait à St. Denis suivi de sa cour et d'une partie de ses troupes; et là à genoux, sans chaperon, sans ceinture, il le recevait des mains de l'abbé, pour le remettre à un grand seigneur qui devait le précéder ou simplement en porter la lance, le roi s'enveloppant alors autour du cou ou en écharpe du voile qu'on en détachait.

Philippe Auguste, sur le point d'en venir aux mains près 1214.
de Bovines avec l'empereur Othon, « donna l'*auriflambe* à Wassebourg.
porter devant luy à Valo de Montigny Noble Chevalier du pays de Vermandois. D'aultre part et au contraire l'Empereur Otho feit porter l'aigle enseigne Impérial, eslevé hault sur un chariot que gardoit Bernard Ostermale avec cinquante Chevaliers ». Anseau, seigneur de Chevreuse, grand queux 1304.
de France, porta l'oriflamme à l'affaire de Mons en Puelle, Hist. des Gr. Off.
où il fut étouffé de chaleur et de soif. Arnoult, sire de An- 1369.
drehan, ayant remis au roi, à cause de son grand âge, sa Bellefor.
charge de maréchal de France, qui alors n'était pas à vie, reçut la charge de porter l'oriflamme, « chose non octroyée qu'à des Chevaliers vieux et expérimentés, et renommés de grande prudhommie ». Depuis cette époque jusqu'en 1414, nous trouvons dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, la suite de ceux qui en fûrent successivement chargés. Mais les Anglais, maîtres de St. Denis, devînrent un obstacle pendant beaucoup d'années à l'usage de la recevoir dans l'abbaye et de l'élever à la tête des troupes. On

l'oublia insensiblement, et on s'accoutuma à porter en place la *cornette blanche*.

On voit cependant, par deux inventaires, l'un de 1534, l'autre après la réduction de Paris, par Henri le grand en 1594, qu'elle existait encore au moins en partie. On y lit : « *étendart d'un cendal fort épais, fendu par le milieu, en façon d'un gonfanon, fort caduc, enveloppé autour d'un bâton couvert de cuivre doré, et un fer longuet, aigû au bout* ». Ces termes prouvent, contre l'opinion générale, que cette enseigne fut refendue par le bas, non en trois mais en deux pointes ou queues ou fanons. Un tissu de soie épais et vermeil, dit *cendal* ou sandal, semé de flammes ou de rayons d'or, d'où lui est venu le nom d'ORIFLAMME, ouvert par le milieu en deux queues, était attaché par une traverse au sommet d'une lance dorée, avec des cordons et des houppes vertes.

Chart. de St.-Den.

Guil. Guiart.

Oriflamme est une bannière,
Aucun poi plus forte que guimple,
De cendal ronioyans et simple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

BANNIÈRE ROYALE.

Outre cette enseigne, on connut dans nos armées celle de France, ou la grande BANNIÈRE ROYALE ; *bannerium*.

Elle était très-ornée et d'une étoffe riche; dans les premiers temps on y peignait un chiffre, une devise, le portrait du roi, ou un trophée avec le cri de guerre. Depuis l'usage des armoiries, elle fut d'un velours bleu carré, attaché par un côté et directement à une lance ou trabe, chargé de lis d'or sans nombre, et frangé. Vers 1100, pour la rendre plus remarquable et imiter les nations voisines, on la composa d'une voile très-ample au haut d'une espèce de mât assujetti au milieu d'un échafau à roues, tiré par des bœufs couverts de tapis en soie et or; et si vaste, qu'il soutenait un petit autel pour dire la messe au crépuscule; avec dix

Le Gendre.

Digitized by Google

chevaliers nuit et jour de garde, et dix trompettes dont les fanfares continuelles animaient les troupes au moment de l'action. Cette bannière si incommode par son volume, était au centre de la bataille; l'enlever, la défendre, fut pendant plus de vingt ans le but des actions héroïques de l'un et de l'autre parti; tout l'effort se réunissait, et toute la défense se concentrait là; ridicule invention, qui heureusement ne dura pas. On ramena donc l'ÉTENDARD ROYAL à une grandeur raisonnable, de sorte qu'un seul homme à cheval put en être chargé.

Charles VII, roi par la mort de son père, « le premier jour en porta le deuil : le second s'habilla d'écarlatte; et après avoir entendu la messe, il fit dans la même chapelle lever une *bannière de France*, à la vue de laquelle tous les Seigneurs qui étoient là présens avec les pennons de leurs armes, crièrent : *vive le Roi* ». Le même prince faisant son entrée dans Rouen, « auprès de luy étoit un écuyer qui portoit l'*étendart* du Roy, lequel étoit de satin semé de soleils d'or; derrière les pages du Roy, lequel étoit sur un grand strier, Havart, écuyer tranchant, portoit un pennon de velours azûré à trois fleurs de lys d'or en broderie, bordé de grosses perles ». 1422. Mezer. 1449. Hist. de Char. VII.

La CORNETTE BLANCHE, prit son nom de la couleur propre à la nation Française, et d'un habillement de tête dont les femmes firent usage, et que le juge de paix portait au sommet d'une lance dans les tournois. Elle fut substituée à la bannière ou au pennon royal; puis adoptée par les premiers régimens de cavalerie, tels que la Mestre de camp, la Cornette blanche, et même par les premières compagnies de chaque corps. Sa forme est un carré d'un pied et demi, terminé en pointe, attaché au sommet d'une lance avec une écharpe flottante de taffetas blanc; elle est surtout affectée sous ce nom à la cavalerie légère. CORNETTE BLANCHE.

Digitized by Google

1589. Mézer. « Le prince de Conti, dit un écrivain, gagna difficilement le pays du Maine, marchant avec peû de suite, sa *cornette blanche* ployée dans sa valise, et logeant par les

1590. Mém. de Sully. maîsons des gentilshommes comme un particulier ». Après la bataille d'Ivry, les troupes des Ligueurs étant poursuivies par Henri, Charles de Beausoncle, sieur de Sigogne, se rendit prisonnier et remit la *cornette blanche* de la compagnie du duc de Mayenne à Rosny qui, affaibli de ses blessures, la confia comme un fardeau trop lourd à un grand page du roi. « La vûe de cette *cornette blanche*, semée de fleurs de lys noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en mémoire et par horreur du massacre de la Saint Barthélemy, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme une proie également riche et honorable ».

BANNIÈRE. Le droit de porter ou plutôt de *lever* BANNIÈRE, appartenait au seul chevalier ou *banneret;* c'est-à-dire, à un gentilhomme d'ancienne date, et comme on l'exprimait alors *de nom et d'armes*. Il fallait en outre qu'il eût plusieurs vassaux et assez de bien, pour solder lors du ban, cinquante lances garnies, dont vingt-cinq destinées à combattre, et vingt-cinq à la garde de la bannière, comprenant en tout trois cents cavaliers. La difficulté de trouver des barons assez puissans pour fournir ce nombre, le fit réduire à vingt-huit ou trente; ce qui fut encore très-dispendieux, car chaque gendarme avait à sa suite cinq hommes, tant *archers* que *coutillier*, *page* et *valet*, formant en total avec leurs maîtres environ cent quatre-vingt.

PENNON. Quiconque, par son rang et ses facultés, ne pouvait prétendre à cet honneur, portait, avec le titre de bachelier, l'étendard nommé PENNON, PANNON, PANONCIAU, PANONCEAU; de soie renforcée ou de drap, *pannus*. Au lieu d'être carré comme la bannière, il finissait à l'opposite

de la trabe par une queue assez longue, si le bachelier aspirait au titre de banneret, titre dont les grands même se décoraient; car

Banneret est moult grand honor
Tant à Roi, Prince que Signor,
Et sa fondation première
Vient d'Alexandre et sa *bannière*
Quand la Perse alloit conquérant,
Et toute l'Asie quérant.
L'ordre de *Banneret* est plus que *Chevalier*,
Comme après *Chevalier* accort suit *Bachelier*,
Puis après *Bachelier*, *Écuyer;* de manière
Qu'après le Duc ou Roi est toujours la bannière.

Moine cité p. M. de Brieux.

Si donc le chevalier se sentait en état de prendre bannière, après avoir vérifié sa généalogie et ses revenus devant le héraut d'armes commis à cet effet, il présentait son *pennon* au roi ou au général avant le combat; et celui-ci tranchant la queue, en faisait un étendard carré qu'il remettait au chevalier; c'est ce qu'on appellait : RELEVER EN BANNIÈRE.

« Le Roi-d'armes présenta au Duc de Bourgogne, étant en expédition de guerre, le Seigneur de Sains qui tenoit en une lance le *pennon* de ses pleines armes, en lui disant : *Monseigneur voici le Seigneur de Sains qui est issu d'ancienne bannière à vous subjette..... il vous supplie de le faire banneret et relever en bannière. Il vous présente son pennon, accompagné de vingt-cinq hommes d'armes.* Le Roi d'armes bailla un couteau au Duc, le Duc prit autour de sa main la queue du pennon, et de l'autre main coupa cette queue avec le couteau, et ce pennon demeura quarré en bannière, qui auparavant étoit étendu en queue venant en pointe ». Oliv. de la March.

« La apporta Messire Jean Chandos sa bannière entre ses batailles, laquelle n'avoit encore nullement boutée hors de l'ost du Prince, auquel dit ainsi : *Monseigneur veez-ci ma* Froissard.

Digitized by Google

bannière, je la vous baille par telle manière qu'il vous plaise la développer, et qu'aujourd'huy je la puisse lever: car, Dieu mercy, j'ay bien de quoy terre et héritage pour tenir estat, ainsi comme appartiendra à ce: Ainsi prit le Prince et le Roy Dampierre, qui là estoient, la bannière entre leurs mains, qui estoit d'argent à un pieu aiguisé de gueules, et luy rendirent en disant ainsi : *Messire Jean veez-cy vostre bannière, Dieu vous en laisse vostre prou faire.* Lors se partit Messire Jean Chandos, et rapporta entre ses gens sa bannière, et dit ainsi: *Seigneurs, veez-cy ma bannière et la vostre, si la gardez comme la vostre.* Ces vassaux devaient effectivement combattre pour sa défense, et mourir plutôt que de ne pas l'arracher à l'ennemi, s'il l'avait enlevée.

Les chevaliers chargeaient leurs bannières et leurs pennons d'armoiries; les exemples cités le prouvent; et on sent la nécessité de distinguer une troupe de l'autre au moyen des couleurs et des signes du chef. Bayard, par ses exploits en Italie, avait fait connaître la sienne à tous les peuples de
1515. ces contrées. Les confédérés Suisses et Italiens s'étaient re-
Hist. du chev. Bay. tranchés dans les défilés des Alpes pour en défendre le passage aux Français; un chasseur conduisit Trivulse et Chabannes par des routes détournées et des sentiers difficiles, que Pierre de Navarre avec ses pionniers préparaient, autant qu'il était possible. Enfin après de grandes fatigues, les compagnies d'ordonnance débusquent par trois gorges dans le marquisat de Saluce; Prosper Colone, averti qu'on a vu flotter en deçà des monts la bannière du chevalier Bayard, décampe précipitamment pour se réunir aux Suisses; mais s'arrêtant afin de dîner à Villefranche, les gendarmes poursuivent son arrière-garde; et comme elle veut fermer les portes de la ville, le chevalier d'Allencourt fond dessus, lance en arrêt, avec tant de vigueur qu'il l'entr'ouvre, Beauvais son compagnon

d'armes y passe la sienne; et la compagnie de Bayard achevant de s'en emparer, pénètre dans Villefranche, renverse les Italiens qui défendent le palais, et enlève le général et tous ses officiers.

Panonceaux par leurs flots ventèlent, Guil. Guyart.
Et mainte *bannière* Isabelle.

Des cris de guerre, des devises, des énigmes, accompagnaient aussi les armoiries. Les ducs d'Orléans et de Bourgogne, dont la haine naissante produisit à la Patrie des fruits si amers, ne rougirent pas d'en développer le germe par des emblèmes ridicules. Le premier peignit sur sa bannière un bâton hérissé de nœuds avec ces mots : *je l'envie;* le second y répondit par la figure d'un rabot, et ces mots : *je le tiens;* l'assassinat du duc d'Orléans, suivit de près cette menace. Jean II, duc de Lorraine, apprenant la mort d'Alfonse, roi de Naples, s'embarqua à Gênes pour la conquête de ce royaume, et fit broder sur ses étendards : *fuit*, etc. *il parut un homme envoyé de Dieu, qui s'appellait Jean;* à quoi Ferdinant, qui s'était déjà assis dans le trône, répondit par ces mots sur les siens, *quotquot autèm*, etc. *mais tous ceux qui le recevront, s'en repentiront.* Ferdinant fut vaincu; mais répara bientôt ce premier échec, et chassa le duc.

1406. Monstrelet.

1459 et 60. Abrégé de l'hist. de Lorr.

Les souverains non seulement créaient les bannerets en tranchant le fanon de leurs pennonceaux; mais encore conféraient les titres et les fiefs en donnant la bannière ou le pennon qui leur étaient propres. Ferri, duc de Lorraine, à genoux devant le trône d'Alfonse, empereur et roi de Castille, reçut l'investiture de cinq dignités ou fiefs qu'il possédait, par cinq étendards qu'on lui mit successivement entre les mains. Le premier regardait son emploi de grand sénéchal de l'Empire, etc. L'empereur Charles V donna de même à Maurice, duc de Saxe, dix étendards peints des armes des

1257. Ib. Lett. du 13 siec. Rap. p. Leibnitz.

Hist. de l'Empi.

dix seigneuries dépendantes de son électorat ; ils fûrent ensuite jetés au peuple, et le duc ne conserva que l'épée Impériale, comme grand maréchal de l'Empire.

Jeanne d'Arc dut, sans doute, à sa seule qualité de chef d'armée la permission de lever bannière comme les chevaliers.

1429. Hist. de la Pucelle, Wasseb; Mezer; Vill; inform. au proc. de la Puc; Monstrel.

Elle s'approcha d'Orléans à la tête des guerriers, tenant sa bannière haute, et en fit deux fois le tour, malgré les invectives des Anglais. S'y étant ensuite jetée, elle parut toujours à la tête des sorties cette enseigne en main, pour inspirer aux troupes le courage qui l'animait; sans jamais frapper ni répandre le sang, parce que, répondit-elle à ceux qui en parûrent surpris, elle ne voulait ni se servir de son épée ni tuer personne. Lorsqu'il s'agit de conduire le roi à Reims, la ville de Troyes fermant ses portes, l'héroïne plante sa bannière sur le bord du fossé, demande des fascines; mais la terreur s'empare des Troyens et ils capitulent. Enfin pendant la cérémonie du sacre, elle tint toujours près du monarque sa bannière élevée.

Cette célèbre bannière, l'effroi de l'Anglais, la confiance du Français, on peut assurer avec plus de certitude que n'en présentent ordinairement les monumens, qu'elle est conservée à Chantilly. Sa poignée plus près du bas de la trabe qu'aux autres prouve qu'on la porta à pied, comme Jeanne fit toujours, en l'appuyant à la ceinture ; au lieu que celles des bannerets fûrent toutes pour le cheval et conséquemment plus hautes de poignées, le pied des trabes s'engageant dans une bouterole près l'étrier. Mais ce qui la caractérise mieux encore est le reste d'une croix avec ces caractères, que la vétusté n'a pas encore fait tomber en lambeaux comme le reste de l'étoffe, IN au-dessus d'une des branches transversales de la croix, et SIGNO au-dessous ; il est visible qu'on avait cantonné cette croix de ces quatre mots *in hoc signo victoria*, ou *vince*, devise fameuse par la conversion et la victoire

victoire du grand Constantin, *én touto nika*, et qui convenait à la mission et à la piété de Jeanne. Tous les écrivains et les pièces de son procès font preuve qu'elle portait effectivement dans sa bannière une croix avec les noms de *Jesus* et *Marie* d'un côté, et de l'autre une image de la Vierge; mais comme celle-ci se trouvait sans doute au centre, il n'est plus possible d'en appercevoir les vestiges, puisqu'il manque. « Quand elle eut déployé sa bannière, dit Mézeray, où il y avoit deux images, l'une du crucifix, l'autre d'une annonciation, avec les sacrés noms de *Jesus Maria....* »; ces monogrames se trouvent encore gravés à jour dans le fer de la trabe, et achèvent de dissiper tout doute. Ib. sup. Hist. de France.

Les brigues, les partis se distinguèrent autant par les couleurs des bannières que par les écharpes. Les sujets de Charles le chauve ayant formé des ligues, il ordonna aux intendans de faire marcher ses fidelles et les vassaux des évêques et des abbés avec tout l'équipage de guerre, sous les bannières et gonfalons. Les factions des Bourguignons et des Orléanais ou Armagnacs, si fameuses dans les fastes malheureuses de la France, se reconnûrent la première à l'écharpe rouge, bannière de même chargée d'une croix oblique ou de St. André; la seconde à l'écharpe blanche, bannière de même chargée d'une croix droite. 864. Mézeray. Capit. de Char. 1411. Vély, Mézer.

De semblables distinctions entre les bannerets et les chevaliers paraissaient élevées au sommet de leurs lances, au faîte de leurs châteaux, de leurs tours et des places dont ils s'emparaient. La petite bannière en carré long, portant le nom de BANDEROLE, servait au banneret, et pendait à ses trompettes; mais le petit pennon à queue, appartenait au chevalier, sous la dénomination de FLOQUET, PENONCEL ou GIROUETTE, comme on en voit de nos jours au comble des grands édifices. BANDEROLE, FLOQUET, etc.

Et Gauvain par le *pénoncel* Perceval

Print la lance au verd lioncel....
Puis li baille sans demourance
Et le *pénoncel* et la lance.

Flamme. La Flamme, pareille au floquet mais plus longue, se partageait en deux queues, sans armoiries, avec la seule couleur du capitaine. On l'attachait aux piques, aux javelines des simples soldats; aujourd'hui elle ne paraît plus que sur mer à la pointe des mâts, où elle porte jusqu'à dix et douze aunes de battant.

Pavillon. On comprenait autrefois sous le nom de Pavillon, les *bannières, pennons; enseignes, étendards, etc.* à présent c'est une enseigne réservée à la marine et aux forts bâtis sur les côtes. Le pavillon est très-grand, en soie ou laine; on le plante au sommet des mâts et sur le château de poupe; il se nomme alors *pavillon d'arrière. Baisser pavillon*, c'est enlever celui-ci de ses attaches et le coucher sur la poupe, en signe qu'un équipage se rend et demande quartier; mais on a vu, dans la guerre actuelle (*) des braves clouer le leur avant d'engager le combat, et soutenir la généreuse résolution de mourir plutôt que de se rendre par un courage qui étonnera les siècles futurs; on a vu l'un de nos héros, appercevant le pavillon d'arrière enlevé d'un coup de canon, en prendre un autre, voler sur le gaillard, et le tenir élevé dans ses bras jusqu'à la fin de l'action, malgré le feu le plus vif (**).

Le vaisseau amiral porte son pavillon carré, et le chef
1779. d'escadre en cornette. Celui du fort de la Grenade, enlevé

(*) Il faut se souvenir que l'auteur écrivait vers 1780.

(**) Le vaisseau le Vengeur a donné un exemple de bravoure qui efface tous ces traits; coulant bas, l'eau gagnant déjà les sabords, les Républicains montent au sommet des mâts, et clouent les pavillons tricolors, de peur que détachés et flottans, ils ne deviennent la proie de l'Anglais. On laisse à un pinceau plus énergique le soin de peindre cette action, et tant d'autres, que la postérité aurait peine à croire, si l'enthousiasme de la liberté n'en assurait la possibilité.

Digitized by Google

aux Anglais par le comte Destaing, avec deux moins grands, fut apporté à Paris et suspendu aux collatéraux de la cathédrale.

De tout temps, même chez les Payens, on s'est fait un devoir d'offrir à Dieu et de déposer dans ses temples les dépouilles des vaincus, mais surtout les enseignes, comme un trophée public de reconnaissance pour la victoire qu'on reconnaissait tenir de lui seul. L'abbé Le Noble, faisant la description pittoresque de sa cure dans le Roussillon, passe de la maison presbytérale au chœur de l'église :

A coté l'on à suspendu La Roussillonade.
Les restes de quelque bannière,
Ou les misérables lambeaux
De quelques antiques drapeaux ;
C'est la commune conjecture
Que cette vénérable ordure,
De quelque Preux Seigneur du lieu,
Est une pompeuse capture,
Dont il a fait hommage à Dieu.

Le duc de Bourgogne employait tout, et les assauts les plus vifs pour emporter Beauvais par la brèche ; mais Jeanne Hachette à la tête des grenadiers le repoussa avec vigueur. Un soldat voulant planter le drapeau de son seigneur sur le rempart, elle l'arrache de ses mains, précipite le téméraire dans le fossé; et depuis, elle parut à la tête des troupes de la ville tenant en main cette bannière, déposée à sa mort dans l'église des Dominicains. 1472. Relat. impri. And. Favin.

Les Espagnols battus à Rocroy par le duc d'Enguien, connu depuis sous le nom du grand Condé, et âgé pour lors de vingt-deux ans, laissèrent leur général et six mille hommes sur le champ de bataille, autant de prisonniers, et *cent soixante et dix drapeaux* qui fûrent portés en triomphe à Paris, avec leurs *cornettes* et *guidons*, par vingt cavaliers. 1643. Mézer.y.

Le Guidon, ressemblant à la flamme, tenait au sommet Guidon.

d'une lance portée par un officier à la tête de la compagnie pour la *guider* ; il fut l'unique enseigne d'infanterie sous Louis XII et François premier. Mais aujourd'hui on ne connaît que le DRAPEAU pour l'infanterie, et l'ÉTENDARD pour la cavalerie. Le *drapeau* est une grande pièce de taffetas, ordinairement chez les Français à fond blanc, avec une croix, quelquefois cantonnée de couleurs et d'armoiries. Elle tient à une pique de dix à douze pieds, et flotte au gré du vent, surtout dans les marches de combat ou de pompe. Dans les autres instans on roule ce taffetas autour de la pique dans un étui; des cordons houppés et une bande de soie nouée, dite *cravate*, accompagnent le fer. L'ÉTENDARD, à peu près de la coupe et de la grandeur de l'ancienne bannière, est formé d'une étoffe en soie, relevée de broderies d'or et d'argent, d'armes, d'*emblèmes*, de devises, et frangé richement. La lance, de six à sept pieds, porte au sommet une cravate, et pose par l'autre bout dans une bouterole sur l'étrier. Vers le quinzième siècle, il différait du nôtre, et se distinguait de la bannière par une face arrondie en demi-cercle à l'opposite de la trabe.

Drapeau. Étendard.

Musique. La MUSIQUE, par son empire sur les sens, affecte l'ame des passions analogues aux différentes modulations des sons. Un concert guerrier, vif et précipité, semble métamorphoser le cœur le plus timide; le soldat s'anime, s'échauffe, ne voit plus le danger, et dans son enthousiasme va donner la mort ou la recevoir gaiement. Cette vérité fut connue de tous les peuples, et ils en tirèrent partie. Un nombre d'instrumens aigus et rauques porte dans le lointain l'effroi et le saisissement; les êtres sans raison, ceux même qui en étant doués ignorent les causes d'un tel tintamarre, frémissent, s'enfuient; tandis que celui qui marche au centre de la musique la plus horrible, y trouve un redoublement de courage. Les sauvages de toutes les partiesdu mon de découvert, jettent l'épouvante

par leurs conques bruyantes, et ne marchent au combat qu'en entonnant leur chants guerriers.

Gédéon, par l'ordre du Seigneur, s'avance avec trois cents hommes tenant de la main droite une trompette, de la gauche une lampe cachée dans un vase de terre; et au milieu des ténèbres, postés à trois endroits différens du camp des Madianites qui couvrent la terre comme une multitude de sauterelles, ils n'ont pas plutôt sonné de ces trompettes, crié l'*épée de Dieu et de Gédéon*, et brisé les vases pour laisser briller les lampes, que ces ennemis s'éveillent, se précipitent les uns sur les autres avec une affreuse confusion, s'égorgent réciproquement sans se reconnaître au nombre de plus de 120000, et donnent à Gédéon une victoire qui ne lui coûte pas même un coup d'épée. Juges 8.

Cet exemple n'est pas unique; et la terreur qu'inspirent des instrumens guerriers mêlés aux cris, en augmentant l'idée du danger et du nombre des ennemis, fait encore de nos jours souvent plus que la réalité des forces. Les barbares que les Romains eûrent à combattre, poussaient en accourant au combat, des cris ou plutôt des hurlemens, semblables, disent les historiens, au rugissement des lions. « Les Germains êtoient animés par le son des trompettes, et s'animoient aussi eux-mêmes : premièrement par les chansons guerrières qu'ils chantoient à la louange des hérôs ou anciens Preux; puis par le cliquetis de leurs armes, frappant sur leurs boucliers qu'ils élevoient sur leurs têtes, et brandissant leurs lances ou javelots; et après celà par un cri général qu'ils poussoient tout d'une voix, et qui commençoit par un bourdonnement entrecoupé qu'ils faisoient, et mettant leurs boucliers contre leur bouche; puis s'élevoit peû à peû comme le mugissement des vâgues que le vent brise contre les rochers ». Les Gaulois suivirent cette coutume; et leurs femmes avant les batailles les excitèrent en chantant, au son des tambours Mézeray.

Digitized by Google

et des cors, les exploits fabuleux des demi-Dieux du paganisme. C'est ce qu'observent encore les peuples de la Chine, de l'Inde, de la Tartarie, les Nègres, les Caraïbes, les Javans, etc.

Vie de Crass. trad. d'Ami. « Les Parthes ne s'incitent point à combattre par le son des cornets, ni des trompettes et clairons, ains ont de gros tambours de cuivre creux par dedans, à l'entour desquels ils attachent des sonettes et autres quincailleries de laiton; puis sonnent avec celà de plusieurs côtés tout ensemble, dont il sort un bruit sourd qui semble proprement mêlé du rugissement de quelque bête sauvage et du son effroyable du tonnerre, entendant très bien que l'ouïe est celui de tous les sentimens qui le plus promptement et le plus vivement emeut l'âme et les passions d'icelle, et plus soudainement fait sortir l'homme hors de soi ».

Les chevaux, sensibles aux accords de la musique, prennent une nouvelle ardeur pour le combat; et nous avons vu souvent un vieux cheval, criblé de coups de feu et de baïonnettes, qui paisible au manége, à l'escadron, s'agitait au son de la trompette, frappait du pied, secouait son frein, et attaquait même de la dent. On adopta dans les carrousels l'usage de certains peuples d'Italie de faire danser les *quachcors* au son des instrumens; et les *quadrilles* formèrent des ballets. On a pu remarquer précédemment, que les nouveaux chevaliers observaient la même cérémonie immédiatement après l'accolade, au milieu du peuple assemblé dans la place publique. V. accolade au discours.

Athénée. Les Sybarites, plongés dans les délices, avaient accoutumé leurs chevaux de combat à danser pour les fêtes et les réjouissances. Milon, général des Crotoniates, qui leur faisaient une guerre très-sanglante, apprit secrètement aux musiciens de ses troupes les airs de ces ballets; lorsque les deux armées en présence voulûrent en venir aux mains et sonnèrent

512, av. J. C.

la charge, les chevaux des Sybarites se mîrent tous en cadence, les instrumens des Crotoniates commençant à jouer; et ils cabriolèrent avec une telle confusion, malgré les efforts de leurs maîtres pour les rallier, que la cavalerie de Milon les tailla en pièces avec la plus grande facilité. Les Bisaltes, peuple de Macédoine, usèrent du même stratagème contre les Cardiens. Char. de Camps.

Le CORNET, l'emporte par son antiquité sur les autres instrumens à vent. Une corne de bœuf, *cornu*, de belier ou CORNABOUX; une conque dont la bouche ébranlait les parois par un son rauque en y poussant le vent, firent naître sans doute l'idée d'en former d'airain ou d'ivoire, et de leur donner plus d'étendue. Les poëtes nous dépeignent les Tritons la conque en main, précédant le char de Neptune, et faisant les fonctions de trompettes. CORNET.

Glauque en teste de son troupeau, Scarron.
En coquille, au lieu de bateau;
Enflant et l'une et l'autre jouë,
D'une *conque* marine joue.
Six grosses huistres à l'escaille,
En un char couvert de roquaille,
Trainoient un ancien Triton,
Qui donnoit aux autres le ton
D'une coquille recourbée:
Sa face estoit toute plombée
Du trop grand effort qu'il faisoit.

Toujours de son costé compaigne lui pendille Ronsart.
Comme pour son jouet, une creuse coquille
Retorse par le bout et large, que souvent
Ainsi qu'un flageolet il entonne de vent:
Il n'a si-tost dedans entonné son halène,
Que les Brebyciens accourent sur l'arène,
Et prompts autour de luy se viennent tous rûer
Pour savoir s'il faut point escorcher ou tuer.

Les Suisses ayant attaqué les Français avec désavantage près Marignan, leurs capitaines voulaient attendre le lende- 1515. Vély.

main, et par de plus sages dispositions rétablir l'égalité; pour les rappeller du combat, où l'acharnement et la rage les retenaient malgré la perte, comme ils manquaient d'instrumens militaires, ils firent sonner des deux énormes *cornets* d'Uri et d'Unterwald; voix sacrées, pour avoir servi de signaux à réunir les cantons lorsqu'ils secouèrent le joug d'Autriche.

Outre les cornets, les anciens employaient en guerre les *trompes, trompettes, buccines, clairons, cromornes, litues, sambuques, cors, fifres, arigots, tambours, tonnans, attabales, nacaires* ou *timbres, cymbales* et *timbales.* Mais les chevaliers surtout dans les temps où ne suivant que leur fougue ils cherchaient les avantures dans les campagnes, dans les bois, portaient pendu à un cordon en écharpe un petit cors recourbé, sans retour, et comme le HUCHET moderne, pour hucher réciproquement les compagnons d'armes; on l'appella OLIPHAN, OLÉPHAN, ELIPHAN, ÉLÉFAS, ÉLÉPHANT; parce qu'ordinairement il était formé d'ivoire, défense de l'animal de ce nom, virolé d'or ou d'argent.

OLIFAN.

Rom. Garin, Loiéra.

Cet *olephan* en ma main me baillez,
Il le regarde et en greille, et en chief;
De six viroles d'or fin étoit liez
La guige étoit d'un brun paille en tailli.

Vers 800. Turpin.

Roland, ce fier paladin, qui d'un coup de sa *durendal* partageait un bloc de marbre en deux, sans qu'il parût à cette excellente flamberge la moindre brèche; qui en tua l'énorme géant Ferragu, descendant de Goliath, en la lui plongeant dans le nombril, seul endroit par où il pouvait être entamé etc., reçut une blessure si considérable, à Ronceveaux en défendant l'arrière-garde de Charlemagne, qu'il mourut dans les bois mangeant son gant, faute d'eau pour étancher sa soif. Mais avant que de périr, il sonna si violemment de son *oliphant,* que Charles à huit lieues de là l'entendit, et reconnut l'extrémité où se trouvait le héros.

Ceux

Ceux qui coururent à son aide, n'arrivèrent qu'après sa mort, toutes les veines du cou s'étant ouvertes par l'effort qu'il avait fait en soufflant, et son oliphant se fendit au milieu. Alors l'empereur « fit couvrir et embeaumer de beaume, de mirrhe et d'alouës le corps de Roland, qui fut porté sur deux mulles jusqu'à la cité de Blaye, en bierre dorée, couverte de riches draps de soye; et fut ensépulturé moult honorablement; et fut mise son épée *durendal* à sa tête et son *olifant* à ses pieds, en l'honneur de notre Seigneur et de sa haute prouesse». Grand. chroni

La TROMPE ou le RÉBUFFE ressemble à l'*olifant*; excepté que sa courbe n'est pas simple, mais doublée dans le milieu par une seconde moindre mais annulaire. RÉBUFFE.

Harnois, chevaux, fiffres, tabours et *trompes* Clém. Marot.
Riches habits, et grandes bragues avoir
Ce ne sont pas de l'Empire les pompes.

Le COR approche plus de l'olifant; et s'il en diffère, ce n'est que par l'étendue. Ces deux dernières espèces sont employées encore surtout à la chasse, et ordinairement formées d'un tube de laiton mince, qui depuis l'embouchure ou *bocal*, adhérant ou movible, augmente insensiblement, et s'évase enfin en pavillon. Les cors actuels pour la musique, sont tortillés ou repliés circulairement jusqu'à huit ou neuf fois. On dit : *donner du cor*. COR.

La BUCCINE, *buccina*, de *bucca* bouche, embouchure, est de la plus grande antiquité. Beaucoup l'ont confondue avec la trompette; et beaucoup plus encore se trouvent partagés sur sa forme. Les uns croient qu'elle était droite, longue, allant toujours en s'évasant, enfin une vraie *trompette cromorne*, telle qu'on la voit dans les monumens aux renommées et aux victoires; les autres la supposent recourbée en demi-cor, mais fort longue, et cette dernière opinion semble plus probable; en effet, les Juifs qui connûrent cet instrument, le nommèrent *keren jobel*, *sopheroth hajobelim*, corne de be- BUCCINE.

lier, buccine de belier; si on le construisit de la corne de cet animal, il fut donc recourbé et un vrai cornet.

CROMORNE. Le CROMORNE et la SAMBUQUE, l'un de laiton et l'autre de bois, étaient les premières trompettes destinées uniquement aux combats. Un tuyau étroit par un bout, avec le bocal, s'évasait insensiblement et en ligne droite sur la longueur de quatre à cinq pieds; il sert encore aux victoires, aux anges et à tous les génies aériens, pour publier les grands événemens.

TROMPETTE. La TROMPETTE, *tuba*, et le CLAIRON son diminutif avec un son plus aigu et plus clair, *clarus*, *clarone* en Italien, est une sambuque de cuivre, fort étroite et longue, ne s'évasant en tout et jusqu'au pavillon, que de deux à douze ou quinze lignes; elle se coude et se replie trois fois sur elle-même, l'ancienne en dehors, la nouvelle en dedans par deux retours ou potences; les deux premiers canaux portent le nom de *branches*, et le troisième de *pavillon*, mais improprement; car le vrai pavillon n'est que l'entonnoir qui le termine en s'épanouissant après le dernier nœud. On désigna souvent par le nom de TROMPETTES tous les instrumens à vent et directs; comme par celui de BUCCINES, tous ceux qui se trouvaient arqués.

Les combattans du premier âge agitaient déja l'air du son
Nomb. 10. perçant de la trompette; Moïse en fit faire deux d'argent pour annoncer la marche des Tribus, et sept pour le jubilé
Josué. en buccines de belier; celles de Josué, embouchées par les prêtres du Seigneur, renversèrent les murs de Jéricho. L'his-
Joseph. liv. 8. torien Joseph dit que Salomon en fit forger 200000. Une *banderole* presque aussi grande que la bannière ou l'étendard, et aussi riche dans sa broderie et ses franges, s'attache à l'une des branches; le cavalier destiné à en sonner se nomme *trompette*, et la porte derriere les épaules en écharpe avec un cordon ou *bandereau* orné de houppes.

Digitized by Google

Leurs serruriers firent des brettes, Scarron.
Leurs vachers devinrent *trompettes*,
Et leurs habitans fierabras
Jurèrent gros comme le bras.

On dit : *sonner de la trompette ;*

Puis après il tambourina, Ib.
Prit une trompette, et *sonna*
Tara, tara, tara, tantare.
La guerre étant ainsi *sonnée*,
Et fiffrée et tambourinée,
Dont se trouvèrent ébaïs,
Les cocqs et poules du païs,
En un mot toute la volaille.

Les marches, les campemens, les charges, retraites, capitulations s'annoncent par le son de la trompette qui n'est d'usage que dans la cavalerie. Les triomphes, les réjouissances se célèbrent aussi par les fanfares des instrumens guerriers, mais surtout de plusieurs trompettes réunies ; ce que les anciens exprimaient par le terme de *fapifare.* « A l'arrivée des Turcs s'esleva au camp des Chrestiens, un tumulte tant effroyable, et si merveilleux bruit, qu'à peine pouvoit l'un entendre l'autre parler. Car le froissis et cliquetis des harnois, le hanissement des chevaux, le *fapifare des trompettes*, et espouvantable son des tabourins, avec les haults cris et hurlemens des barbares, estoient tant impétueux, qu'ils sembloient monter jusques aux cieux». Hist de la guer. &c.

La LITUE, *litos,* trompette longue, droite, recourbée et renflée à l'extrémité comme la crosse d'un évêque, et le bâton d'un augure ou le *lituus* destiné aux sacrifices et aux supplications, résonnait d'un son aigu, à peu près comme le clairon. Litue.

La FLUTE, le plus simple des instrumens à vent, est un tuyau de bois terminé en tête à bec ouvert par le haut, pour le prendre des lèvres et y pousser le vent; un noyau rem- Flute.

plit ce bec, excepté sur le pan coupé en dessus répondant à une ouverture nommée *lumière;* sept trous en dessus et deux en dessous en varient les tons au moyen des doigts et des pouces, dont on les bouche et débouche pour former les différentes notes.

FIFRE, ARIGOT. Le FIFRE et l'ARIGOT sont de petites flûtes Allemandes ou traversières, dont la différence avec la précédente consiste à n'avoir ni tête ni noyau. Un trou rond, en place de lumière, sert à souffler en le couvrant à demi des lèvres, et tenant l'instrument de travers, le pied étendu à la hauteur de l'épaule gauche; le son en est très-perçant. On a fait long-temps usage du fifre avec le tambour dans l'infanterie; et quelques compagnies d'arquebusiers et de bourgeois le conservent encore :

Clem. Marot. *Fiffres*, tabours, sonnez en harmonie.

Scarron.
Le Capitaine de sa garde
Tient en main une hallebarde.
Elle avait six tambourineurs,
Douze *fifres*, et six sonneurs
De mélodieuses cimbales,
Six maistres joueurs de tymbales
ne faisoient que carillonner :
On n'eust pas ouï Dieu tonner.

HAUTBOIS. Le HAUTBOIS, sous des doigts savans, frappe agréablement l'oreille, et ne le cède en mélodie qu'au violon. C'est une flûte dont le bas s'évase en pavillon, tandis que le haut se resserre et se termine par une anche déliée. Il porte des trous et plusieurs clefs de cuivre à ressort pour en ouvrir ou fermer d'autres et multiplier par là l'action des doigts. Cet instrument est le premier de ceux à vent; aussi, outre la place qu'il tient dans les concerts guerriers, il fait avec avantage sa partie dans les orchestres; on l'oublie rarement aux fêtes; et c'est à ses accords réunis à ceux du tambourin que dansent leur ballet le petit Centaure de Montpellier, le donneur de civade,

Digitized by Google

et les vingt-six accolites grelotés; on peut voir dans Moréri le détail abrégé de cette cérémonie comique. Au mot chevalet.

La CLARINETTE semble une variété du hautbois, et n'en diffère que par l'anche plus large et plus ferme, pourquoi le son en est plus argentin et plus proche de celui du clairon.

Le BASSON ou TAROT, fait un très-bon effet même dans la musique militaire, et remplit la basse de presque tous les instrumens soit à vent, soit à corde. C'est un gros canal de bois, droit, de quatre pieds d'étendue, dans lequel se perd au tiers de sa hauteur un second tube de bois plus petit, plus court, et couché le long du grand corps. Une anche, semblable à celle du hautbois, est entée sur un chalumeau de cuivre qui va joindre en console la petite branche du basson; des trous, des clefs en varient les tons. BASSON.

Les CYMBALES désignent par leur nom la manière de les faire résonner : *sùn ballo, je frappe ensemble.* Deux vases d'airain en forme de coupes, empoignés en dessous par un manche, se heurtaient l'un contre l'autre en cadence, rendant un son analogue à celui des timbres ou clochettes. Les modernes ressemblent à des toques ou chapeaux détroussés; les deux mains les élevant au-dessus de la tête, en les frappant avec grace et certaines vibrations pour marquer les temps d'une musique Turque, dans l'infanterie. Quelques peuples les nomment *chamavelles.* CYMBALES.

Le terme de TRIANGLE indique la forme d'un instrument pour un usage semblable dans la même espèce de musique. Une verge d'acier pliée en triangle équilatéral ouvert à l'un des angles, est suspendue d'une main et frappée de l'autre en dedans par une verge de fer. Le TONNANT, tambour d'un gros volume et très-long, complète ce concert Turc ou Chinois en rendant des sons pleins mais sourds, par une baguette sur un côté, par un faisceau de lanières sur l'autre; il n'a point de *timbre,* et paraît conforme à ceux des Parthes. On TRIANGLE. TONNANT.

Digitized by Google

TAMBOUR DE BASQUE. y joint cependant encore, surtout chez les Orientaux, une sorte de sas ou crible, construit d'un cercle de bois, garni de grelots et de plaques de laiton enchâssées dans quelques ouvertures, avec une peau bien tendue, et que l'on fait résonner en l'élevant au-dessus de la tête, puis coulant le *medius* frotté de colophane sur cette peau, et de temps à autre la choquant de la paume de la main, du dessus, du coude même et du bout des doigts.

NACAIRE. Mais, de tous les instrumens à peau, le NACAIRE, NACHÈRE, *nacara*, ou TIMBRE, *tympanum*, est le plus ancien.
Exode 15. Marie, sœur de Moïse, pour célébrer et chanter le passage de la mer rouge, prit un *timbre* et toutes les femmes Israëlites en prîrent aussi. Sa ressemblance à une cloche ou timbre, le fit ainsi nommer.

Rom. de la Rose.

Cil fleuves court si joliement,
Et maine sigrand dissonent,
Qu'il résonne, *tabourne et timbre*,
Plus souef que *tabour ne timbre*.

On le tenait d'une main, on le frappait de l'autre. Quelques antiquaires prétendent que le nacaire est à vent, à cause
Huet &c. de l'affinité des mots *nacaire* et *nacre* ou conque; mais cette étymologie est peu satisfaisante et ne peut militer contre les descriptions que nous en ont laissées les anciens, conformes à la structure des *nacaires* ou *timbres* qui subsistent. La manière de *citer à son de trompes et de nacaires*, comme aujourd'hui à son de trompe et de tambour, détruit aussi
1331. l'idée d'instrument à vent. Robert d'Artois s'étant soulevé
Mézer. contre l'arrêt rendu au parlement, et ayant insulté le roi Philippe VI, « on le bannit à son de trompes et de *naquaires*, par les carrefours de Paris, et l'on déclara ses biens confisqués ».

ATTABALE. L'ATTABALE est un tambourin d'origine Maure, et diminutif du tonnant; il ne se frappait que d'un côté, avec une

Digitized by Google

seule baguette et sans timbre. L'usage en fut très-étendu dans les armées. Son étymologie tient de la manière de le battre par bonds et par mesures, comme pour sauter, *atto, ballo*.

Les tambours, les clairons, les cors, les *attabales*, P. Lemoine.
Rangés de part et d'autre en deux troupes égales,
Animent à l'envi de leurs bruyans accords.

Les TIMBALES, de *cúmbos* et *ballo*, nous sont venues, par les Espagnols, de la Perse. Elles servirent à la guerre chez les peuples de ces contrées dès les premiers temps; leurs éléphans en portèrent d'une grandeur énorme, dont le bruit s'entendait par toute l'armée. Elles se répandirent aussi en France dans les corps de cavalerie, mais on vient de les supprimer. Une sphère creuse, de cuivre rouge, partagée juste en deux, forme les bassins de la paire de timbales. Ces segmens sont couverts de deux peaux tendues sur un cercle au moyen des vis et des écrous. On les attache aux deux côtés de la selle près du pommeau; des *banderoles, bannettes* ou *tabliers* enrichis de broderies d'or, d'argent, de papillotes, crépines, cordelières, glands, et aux armes de la troupe, cachent les timbales et ne laissent à découvert que les peaux, qu'un *timbalier* superbement vêtu et placé entre deux, frappe alternativement de ses petites baguettes, avec de grands développemens de bras, accompagnant les fanfares des trompettes, de l'une en C sol ut, de l'autre en G ré sol, à la quarte. TIMBALES.

Le TAMBOUR est connu de tout le monde; les trophées, les ornemens des armures, les histoires déposent en faveur de son antiquité. C'est un composé d'une caisse très-mince de bois de chêne ou de cuivre roulé en cylindre, de 18 à 20 pouces de haut sur pareil diamètre; deux cercles revêtus de peaux de mouton (et non d'âne, comme on l'imagine vulgairement, et encore moins de loup), sont serrés de deux TAMBOUR.

Digitized by Google

autres cercles plus larges aux extrémités de la caisse, par un enlacement de cordons ou *tirans* qu'on bande avec des coulisses (*). Le soldat, nommé *tambour*, bat de la caisse pendue en écharpe avec deux baguettes sur l'une des peaux, l'autre renvoyant chaque coup par la résistance qu'elle oppose à l'air intérieur, et par le moyen du *timbre*, gros nerf qui en forme le diamètre, et se tend avec une clef; il est comme l'ame de la caisse, sans laquelle elle ne produit qu'un bruit sourd tel que ferait un tonneau vide.

Lorsqu'une troupe avance avec confiance, et enseignes déployées, ses tambours réunis en tête battent de concert, et les soldats ajustent leur pas grave, précipité ou redoublé, à la mesure de la marche. Mais lorsqu'une capitulation honteuse l'oblige d'évacuer une ville, elle la quitte les drapeaux roulés et les tambours muets. Quand les Espagnols sortirent de Paris, rentré sous l'obéissance de son légitime souverain, « ils avoient leurs enseignes ployées et leurs caisses couvertes ». On les cache aussi d'un crêpe, et on lâche le timbre, dans les deuils et les convois funèbres, ce qui rend un son lugubre; et les trompettes nouées d'un crêpe, manquent de liberté et ne poussent que des accens tristes et plaintifs, à cause d'une sourdine insinuée dans le pavillon.

1594. Mezeray.

Pour les fêtes et les noces, chez les anciens, c'était autre chose; les instrumens déployant les accords les plus harmonieux, dirigeant les cadences les plus vives, le tambour y apportait aussi sa lourde gaieté.

Ov. m. s.

Les nopçes furent grans et belles,
Trompes, *tabours*, corps et vielles,
Saltérions, guimes et rotes
Y rendoient diverses notes.

Æn. Sylv.

(*) Ziska, fameux par sa haine contre les Catholiques, ordonna en mourant de l'écorcher aussitôt qu'il serait expiré et de faire un tambour de sa peau; promettant la victoire toutes les fois qu'au son de ce tambour on marcherait contre les Catholiques. La persuasion effectua la promesse.

Cet

Cet instrument, quoique guerrier, s'efforce encore de nos jours de ramener la paix et le calme dans l'esprit des nouveaux époux, à qui la basse malicieusement indiscrette ose donner des inquiétudes. A Ligny en Barrois, lors de pareilles cérémonies, les parens de la mariée la conduisent au futur, un violon qui précède dit agréablement : *pucelle amenons, pucelle amenons;* le hautbois bonnement: *celà va sans dire, celà va sans dire;* mais la basse, d'un ton ironique et plaisant : *enco ne sait-on, enco ne sait-on!* le bon tambour cependant essaie par son charivari d'étouffer la sottise de celle-ci, et crie : *c'est toujou toutun, c'est toujou toutun, c'est toujou toutun.* Les filles de Ligny choquées, comme il était juste, de l'outrage fait par la basse à leur honneur, dressèrent une plainte vers le commencement du siècle; les états, tenus aux cordeliers de la ville, prononcèrent : que pour se conformer à l'ancien usage, la basse dirait tant qu'il y aurait pucelles à marier : *enco ne sait-on!*

Chron. manuf. de Gailler, curé de Givrauval.

Le tambour fut d'abord nommé BEDON, ensuite TABUR, TABOUR; et aujourd'hui l'on dit plus communément CAISSE. « La punition des ribaudes à Paris étoit de les mener publiquement avec la flute et le *bedon* jusqu'à leur azile du heuleu, coeffées d'un chapeau de paille, montées sur un âne, le visage tourné vers la queue, qu'elles tenoient en main en guise de bride. Cette coutume a lieu encore à Bruxelles ».

Trévoux.

Une foule d'instrumens à vent, à peaux, à corde, fut employée dans les jeux et les tournois; mais leur description nous écarterait trop du sujet principal de cet ouvrage; d'ailleurs on peut consulter le vocabulaire. Les *Ménestrels* accompagnaient aussi les *Troubadours* et *Chanteors* avec le *tambourin*, la *viole* ou *vielle*, et le *rebec* ou *rubebe* violon à trois cordes.

V. art. Tournois.

A tel ménestrié tel reb[illegible]
Tenant toujours le verre au bec.

Saty. choif.

Regnl. Me rendre en me torchant le bec
Le ventre creux comme un *rébec.*

1499.
Hist. de Franc.

César Borgia, fils du pape régnant alors, étala dans son entrée à Paris un faste insultant et dont la cour Française s'amusa. « Item, dit l'historien, il y avoit trois ménétriers, c'est à savoir deux *tambours* et un *rebec,* vétus de drap d'or, et aussi les instrumens étoient d'argent avec de grosses chaînes d'or, et alloient lesdits ménétriers, entre les gentilhommes et le Duc, sonnant toujours. Item quatre *trompettes* et *clairons* d'argent richement habillés, sonnant toujours de leurs instrumens ».

PLANCHE XIV.

A. *Bannière* de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle.

B. *Bannière* rouge; la vétusté a empêché de distinguer si elle était chargée de quelque figure; mais la couleur du fond, et le fer de sa trabe gravé à jour d'un St. George, décèlent une bannière arrachée sans doute aux Anglais, et du même temps que celle de la Pucelle et la suivante.

C. *Bannière* Bourguignone, à fond rouge, chargée d'une croix de St. André.

D. *Pennon, pénonceau*, d'un bâchelier; d'azur au lion d'or portant une épée de même, armé et lampassé de gueules.

E. *Guidon* blanc. La flamme est de même et s'attachait à la pirouette de la javeline.

F. *Cornet* formé d'une conque; G. d'une corne de belier, dit *buccine;* H. d'une corne de bœuf ou de bouc, alors *cornaboux:*

I. *Olifan* d'ivoire, avec le *bandereau*, les attaches et les viroles.

K. *Trompe* ou *rebufe* de Miton.

L. *Cor* tortillé.

M. *Cromorne* ou *Sambuque*, portant *banderole*.

N. *Trompette* ou *Clairon*, moderne et nue. O. antique, avec ses banderole, bandereau, houppes.

P. *Litue*; tirée d'un monument, n'en ayant trouvé aucune existante.

Q. *Flûte*; R. *Fifre* ou *Arigot* de bois.

S. *Hautbois*; T. *Clarinette*.

V. *Basson* ou *Tarot*; les liens, les clefs et le chalumeau de l'anche sont de laiton; le reste en bois.

U. *Cymbales* antiques; X. modernes.

Y. *Triangle*; Z. *Tambour de basque*.

a. *Nacaires* ou *timbres* de différentes grandeurs.

b. *Timbale antique*, la peau collée sur le bassin.

c. *Timbale* moderne, avec les rappels, le *tablier* et les baguettes.

d. *Tambour* ou *caisse* moderne, avec une caisse e pour le timbre; les *tirans* sont bandés par les coulisses; et l'écharpe ou bandoulière est chargée des deux baguettes.



Digitized by Google

Boucliers, Pavois, Parmes, Écus, etc.

Bouclier. LE premier instant où le BOUCLIER parut est absolument ignoré. Les historiens sacrés et profanes en parlent toujours comme d'une arme qui n'est pas nouvelle. Nous lisons que
Avant J. C. 1451. Josué marchant contre les habitans d'Haï pour les jeter dans une embuscade en leur inspirant une confiance téméraire, fit lâcher pied à ceux d'Israël qui étaient venus les provoquer.
Jos. 8. Les ennemis courent, les poursuivent; alors « le Seigneur dit à Josué : élevez le *bouclier* que vous avez à la main contre la ville d'Haï, parce que je vous la livrerai »; et ayant élevé le *bouclier* attaché au haut de sa pique, pour servir de signal à trente mille hommes cachés près de là, il ne le baissa pas que la ville ne fût brûlée et tous ses habitans tués.
Rois li. 1. Goliath portait un *bouclier d'airain*.

Id. liv. 3. Le roi Salomon, magnifique dans tous ses ouvrages, en fit faire deux cents grands d'or très-pur; et trois cents plus petits ou *peltes* de même métal; et Sesac, roi d'Égypte les ayant
Paralipom. enlevés, Roboam en fit fabriquer d'autres d'airain pour les gardes du palais.

Florus. Romulus ayant fondé sa nouvelle ville, les Italiens inquiets du voisinage d'un peuple qui semblait menacer leur liberté; et indignés de l'enlèvement de leurs filles, s'unissent contre ces nouveaux remparts. Une fille de la nouvelle Rome promet aux Sabins de leur livrer la porte s'ils juraient de lui donner ce qu'ils portent au bras gauche; elle voulait dire leurs bracelets; les Sabins, sans autre explication, le lui promettent; mais la porte ouverte, pour se dégager du serment et punir sa perfidie, ils l'accablent des *boucliers* qu'ils portent aussi
Ovid. fast. au bras gauche. Numa Pompilius reçut un bouclier du Ciel dans la forêt d'Aricie; et la nymphe Égérie prédit que l'em-

Digitized by Google

pire du monde serait attaché à la conservation de cet *ancile*. Numa, dans la crainte qu'il ne fût enlevé, en fit fabriquer onze tout semblables, pour qu'on ne pût discerner le véritable, et les suspendit dans le temple de Mars, sous la garde de douze prêtres.

Ecce levi scutum versatum lenitèr aurâ Liv. 3.
Decidit, à populo clamor ad astra venit.
Tunc memor imperii sortem consistere in illo,
Consilium multae calliditatis init.
Plura jubet fieri simili caelata figurâ;
Error ut antè oculos insidiantis eat.

Une pierre lancée avec la main ou la fronde, un trait décoché avec l'arc, ont naturellement fait chercher un abri sous un rocher, derrière un tronc d'arbre, ou tout corps dur et d'une large surface. Les premiers hommes désirant se procurer toujours les mêmes secours, mais sentant l'impossibilité de traîner des masses aussi lourdes, se fabriquèrent des remparts qui, au peu d'épaisseur, joignîrent une dureté à l'épreuve des armes les plus aiguës. Des écailles de tortues leur en présentèrent la forme et la matière; des ais ou des nattes revêtues de peaux, des tissus d'osier, leur en procurèrent de très-amples et de très-légers. Ces guerriers alors presque nus avaient besoin de se couvrir de la tête aux pieds de ces grandes machines qui, par la manière de combattre corps à corps ou en pelotons, n'incommodaient nullement. Ce fut PAVOIS. ainsi que les premiers Francs, tous piétons, marchèrent; et ils nommèrent ces grands boucliers PAVOIS du vieux français *pavé*, pour couverture; ou TALLEVAS.

Si une fois puis avoir allégeance, Clém. Marot.
Certainement j'en prendray bien vengeance,
Car je feray une armure légère,
Tant seulement de lances de fougère,
Camp de taverne; et *pavois* de jambon.

Leur matière était d'un bois léger, caché sous du cuir et des lames de fer avec des figures hideuses; leur forme, un carré long, courbé en toit des deux côtés ou en voussure; par ce moyen un bout servant de base soutenait le pavois droit sur la terre, et l'autre se trouvant arrondi laissait entre chaque bouclier, serrés et unis en *pavesade* ou *bastingue*, Tallevas. un créneau par où le trait se lançait. Le grand TALLEVAS servait à l'inauguration des premiers rois; élevés dessus à la vue de toute l'armée, des hommes robustes les faisaient tour- 420. ner trois fois autour du camp. Pharamond fut proclamé roi Hist. de Franc. de cette manière par la colonie des Francs qui passa le Rhin sous sa conduite.

La même cérémonie fut observée durant la première race. 584. Gondebaud, qui se disait fils de Clotaire premier (quoique Aimoin, Grego. de Tours. Paul Émi. quelques-uns le fassent naître d'un meûnier, d'un boulanger ou d'un cardeur de laine) appellé par la faction de Mommole, fut mis sur une parme à Brive-la-Gaillarde; on lui fit faire les trois tours usités; mais au troisième il tomba, ce qui parut de mauvais augure. L'événement acheva de confirmer dans cette idée, car il fut livré aux ennemis et tué d'un coup de pierre. Grégoire de Tours rapporte nombre d'inaugurations semblables; mais le sentiment de plusieurs écrivains est, que la difficulté de tenir en marchant sur un plan convexe et irrégulier, a souvent fait borner la cérémonie à l'exhaussement du prince sur le pavois, sans que les porteurs bougeassent. On voit à la bibliothéque du roi, dans un manuscrit du dixième siècle, David soutenu sur un bouclier convexe, les pieds placés dans un creux réservé au devant sur le bord.

Panier, Parme. La composition des pavois les fit nommer tantôt PANIERS, tantôt PANNES; et quelques-uns en portant de plus courts, qui ne pouvaient se poser à terre à cause de leur forme ovale et resserrée du haut pour la liberté du bras droit, on appella

cette espèce PARME, de *parma;* dont se servîrent tous ceux qui n'usèrent que de l'angon et non des autres traits pour lesquels le service des deux mains, et conséquemment le retranchement des pavois, étaient nécessaires; ces hommes fûrent appellés *pavesches, pavescheux, pavésieux, pavessiers,* lorsqu'après l'invention des arbalètes, ils n'eûrent plus d'autre emploi que de porter ces pavois et de les soutenir devant les arbalétriers. Le comte de Foix, avait au siége de Baïonne deux mille arbalétriers et leurs *pavésieux.* 451. Mon.lel.

Ces grandes armes défensives, très-favorables aux ames timides, devînrent cependant des marques d'honneur. Les princes Français rendîrent la justice sans les quitter, la loi Salique leur ordonnant de passer le bouclier au bras pour juger; et tout soldat qui osa paraître après une action dépouillé de cette preuve de valeur, fut déclaré infame et incapable de porter les armes, parce qu'il était censé l'avoir jeté pour fuir avec moins d'embarras. Les Grecs, mais surtout les Lacédémoniens craignaient comme la plus grande infamie de le perdre; il fallait ou le rapporter du combat, ou ne pas survivre à sa prise, ou enfin être rapporté dedans par ses compagnons, lorsque toutes les blessures se trouvaient par-devant. Une femme Laconienne, donnant le bouclier à son fils au moment du départ pour faire ses premières armes, ne lui dit que ces mots héroïques : *è tan, è epi tan : ou ceci, ou sur ceci;* voulant lui faire comprendre par là que l'honneur l'emportait dans son cœur sur la tendresse maternelle; et qu'elle aimerait mieux voir son fils couché dans le lit de gloire, que vivant sans son bouclier. Plut. Apophth.

Une preuve aussi belle de l'attention qu'apportaient les anciens à la conservation de cette arme, se trouve dans la mort d'Épaminondas. Ce grand général, blessé mortellement par le fer d'un javelot qu'on ne pouvait tirer de la plaie sans lui ôter la vie; voyant ses amis dans les larmes, leur demande Cicer. 2 de fin.

si son bouclier est sauvé?... On l'en assure; il veut le voir, le baise comme le compagnon de ses travaux et de sa gloire; apprenant ensuite que les ennemis sont vaincus : *tout va bien*, dit-il, *j'ai assez vécu!* et faisant arracher le fer mortel, il expire pénétré de joie et comblé de gloire.

Les Romains observaient une plus grande variété dans les boucliers que les Français; ils distinguaient le *parmula*, *parma*, *scutum*, *pelta*, *ancile*, *certra*, etc. Le terme de BOUCLET, BOUCLIER, de *bucularium*, ne s'applique à aucun directement mais à tous collectivement; il vient, ou des boucles qui en resserrent les courroies sur le bras, ou de *bovis clypeus*, *bous clitos*, *cucloeis*, *cuclistos*, cuir de bœuf ou de vache formé en rond. Quelques-uns pensent que les figures dont on les ornait leur ont communiqué ce nom, de *bucca*, joue, bouche, gueule; mais est-il prouvé que dans le principe et même depuis la mode d'effrayer l'ennemi par des faces hideuses, ils en avaient tous été chargés?

Homère, Virgile, &c. On y peignait aussi des combats et des traits dont la vue pouvait encourager et porter dans l'ame une émulation utile à la Patrie. Le bouclier que les Espagnols consacrèrent en mémoire de la belle action de Scipion l'Africain qui, à la prise de Carthage, la neuve, 210 ans avant l'ère Chrétienne, remit une jeune captive de la plus éclatante beauté au prince Celtibérien à qui elle était fiancée, avec la rançon offerte par le père et la mère; fut trouvé dans le Rhône, en 1656, Sabbath. par des pêcheurs. M.r Mey de Lyon en fit l'acquisition, et il passa depuis au cabinet du roi. Il est du poids de 42 marcs d'argent fin; de vingt-six pouces de diamètre. Scipion, assis, la pique à la main, à demi-nu et couvert en partie de son manteau, paraît sortir du lit pour recevoir Allucius et le père de la princesse; à ses pieds sont une cuirasse, deux casques, deux boucliers, deux épées, un arc, un carquois, un cor, des grèves et tout le costume militaire réuni. Allucius,

cius, à qui sa fiancée est rendue, lui tient la main sur l'épaule, et semble avoir la tête couronnée de fleurs, ainsi que deux autres Espagnols qu'on reconnaît à l'habit. Des soldats Romains sont près de là, l'un d'eux tient une trompette; et derrière on voit un vase et deux masses rondes qui sont peut-être la rançon offerte.

Les peuples du Péloponèse, de Carthage et de Rome approchaient des murs, et gagnaient les brèches préparées par le belier et la mine, sous les toits solides de ces grands boucliers. Les soldats serrés, portaient et réunissaient sur leurs têtes les pavois, de manière que ceux du premier rang, inclinés à l'ennemi, recouvrant les seconds, les seconds les troisièmes, et de suite, dans le sens opposé à celui des tuiles, ils composaient un abri imitant la peau écailleuse du crocodile, sur lequel glissaient les traits et les carreaux sans trouver aucun jour. La forme de cette masse impénétrable et sa marche lente pour ne pas rompre les rangs, l'ont fait nommer TORTUE ou LIMAÇON. Il est beaucoup de gens qui, sur ce premier bataillon de pavésieux en placent un second, sur celui-ci un troisième, et ainsi jusqu'au sommet du mur à escalader; mais ont-ils calculé le nombre d'étages nécessaires pour gagner des remparts dont la hauteur faisait jadis toute la force?.. Supposons-les cependant des plus bas possibles, c'est-à-dire, de quinze à dix-huit pieds; quelles robustes épaules n'eût-il pas fallu à un homme, déja chargé du poids de sa propre armure, pour en soutenir au moins deux autres aussi armés de fer, et trois pavois? Pour marcher, avancer dans cet équipage? Pour résister aux mouvemens du combat qui se serait fait nécessairement au dernier étage, aux pierres et aux poutres dont on s'efforçait d'écraser la machine animée?.. Il faut donc en conclure que cette manière d'escalader est imaginaire; et que le seul usage de la tortue fut l'approche d'une brèche praticable. TORTUE.

Digitized by Google

Enéid.
...Joignant de concert leurs écus en tortûe,
Les Romains vont couverts jusqu'au pied des remparts,
Et laissent derrière eux les cailloux et les dards.

Hist. de France. Mézeray dit que les premiers Francs savaient aussi très-bien faire la tortue de leurs longs boucliers, qui étaient les seules armes défensives connues de ces peuples. Dans les assemblées générales des Germains, on traitait de la paix, de la guerre et des affaires du corps de la nation; si ce qu'on proposait ne plaisait pas, un murmure de voix confuses l'indiquait; si au contraire l'orateur parlait au gré de la multitude, le cliquetis des lances et le choc des boucliers l'annonçaient. (De Mor. Germ.)

Toutes les espèces de grands boucliers fûrent très-propres à mettre à couvert des traits et même des coups de feu depuis la poudre. On a vu des généraux, quoique dans des temps où ils étaient presqu'oubliés, s'en servir lorsqu'ils désiraient reconnaître une place ennemie, visiter les travaux d'un siége et d'une batterie. (1449.) Harfleur n'étant pas remis au pouvoir du roi, en conformité du traité de réduction de Rouen, le comte de Dunois en forma le siége; Charles s'y rendit et parcourut les tranchées et les mines, la salade en tête et le *pavois* en main. (1515. Guich., Du Bel.) La victoire de Marignan, où 14000 Suisses fûrent privés de vie, coûta beaucoup aux Français; le comte de Guise, colonel général des lansquenets, renversé et baigné dans son sang, ne dut la vie qu'à son écuyer Adam de Nuremberg qui, le couvrant de son bouclier, reçut un coup mortel et tomba mort sur le corps de son maître.

1600. Mém. de Sully. Sully, voulant examiner de près les dehors du château de Montmélian, et passer à cet effet dans un logement sous le feu ennemi, « s'y rendit la nuit, ayant pour toutes armes une grande *rondache*, dont en cas de besoin il pouvoit couvrir tout son corps contre les coups de feû; et pour revenir de jour, il prit le moment où les gardes se relevant, le soldat

commence à se négliger; et laissant là sa rondache, il se mit à courir de toutes ses forces ».

La CÊTRE, PELTE ou TARGE, le plus grand des boucliers avec la rondache, destinés aux cavaliers, avait un plan circulaire interrompu par une échancrure ou gorge pour ne pas gêner l'action de la droite. Le nom de TARGE, *tergus* cuir de quelque animal, fut plus familier aux Français que les deux autres. Charles d'Anjou attaquant San-Germano, Bouchard de Vendôme se fait jour et se précipite dans la ville suivi des Français, le héaume en tête, l'épée au poing, la *targe* au bras, la bannière à l'autre main; et les vainqueurs ouvrant les portes au reste des troupes, poussent et renversent, couverts de leurs *écus*, à coups de coustilles et de lances tout ce qui veut résister. Armand Gontaut de Biron défit, pour son coup d'essai, un corps de Hongrais, Bohémiens, Italiens; puis rejoignit le maréchal de Brissac, « ses gens menant un si grand nombre de prisonniers, que le nombre excédoit le leur de plus de la moitié, oûtre la dépouille et le butin qu'ils y firent, de chevaux, d'armes, de chaisnes d'or, de belles fourrures, de *grandes targues* et de pennaches dont ils estoient bien parez; il choisit entre toutes ces choses, deux très riches habillemens de teste, couverts de lames d'or et d'argent, deux *targes* de même, et six lances dorées très belles qu'il donna à son Général ».

Targe, &c.

1266. Guil. Guiart.

1551. Vie des hom. ill.

Sa défense te servira
De *targe* et de *rondelle*.

Mar.

De tous les boucliers, un seul fut réservé aux chevaliers et gendarmes. Couverts des armures de corps, de pied et de tête, le pavois, la parme, la targe leur eussent procuré moins d'avantage que d'embarras; comme il ne s'agissait donc que d'amortir le coup d'un trait qui achevait de perdre sa force sur la cuirasse, s'il parvenait à percer le bouclier, ils prirent, pour garantir surtout l'estomac, l'ÉCU de douze à

Écu.

Digitized by Google

quinze pouces en carré long, et terminé au bas, dans le milieu des deux angles arrondis, par une petite pointe. On lui donna le nom d'Écu de *scutum scutos* peau, parce qu'il était construit de bois nervé et recouvert de cuir. « Et aura *escu* de fuust (bois) et de cuers, et de vèrs garni soffésamment ».

1305, test. de Jé. 2, Duc de Bret.

Ronf. 1 l. des Hy.

Castor du premier coup ne fraya que le bort
De *l'escu* de Lyncé, qui pendoit grand et fort
A sept replis de cuir le long de la poitrine.
La poincte de la piqué en trempe dure et fine
Sans plus se reboncha, et ne peut dans le flanc
Comme elle avoit desir teindre le bois de sang.

Dans les combats et les tournois l'écu, ou passé au bras gauche ou pendu au coup tombant sur l'estomac, était jeté derrière les épaules surtout dans les marches en temps de paix, lorsque l'écuyer ne s'en chargeait pas.

1249. Guil. Nangis. Joinville.

St. Louisdébarquant pour aller à Damiette, des arbalétriers dans les chaloupes sur les ailes écartèrent à coups de flèches les ennemis du rivage, pour favoriser la descente entre les bras du Nil; le roi s'élança dans la mer et marcha aux ennemis l'*écu* au cou, le héaume en tête, et le glaive en main.

Armoiries.

Les Armoiries prîrent naissance vers le onzième siècle, dans les tournois et les croisades où la diversité des nations obligea de prendre des couleurs et des figures pour se reconnaître. On les plaça sur l'écu, comme sur la pièce d'armure la plus apparente et la plus noble; il fut paré des meubles connus dans les combats, témoins parlans des belles actions qu'on y avait faites. Des drapeaux enlevés, des retranchemens forcés, des forts emportés, s'y marquèrent par autant depennons, de pals ou de créneaux que l'action s'était renouvelée. Cette origine a donné lieu aux croix qui couvrent les écussons de beaucoup de familles dont les chefs ont voyagé en Terre-sainte. Favin, une foule de rabbins, Segoin et

Theat. d'hon.

d'autres, avancent hardiment que le blason fut familier au premier âge du monde; ils décrivent les armes de Noë, de Seth et même d'Adam; celles-ci, dans les écus de ses descendans, doivent à juste titre brocher sur le tout. Scarron, non moins plaisant que ces judicieux historiens, donne des armoiries aux Grecs assiégeant Troyes; et entr'autres à....

Celuy qui pour ses armes porte *Æneid. traves.*
En son grand et lourd bouclier,
De cuivre, de fer ou d'acier,
Deux os de mort semez de larmes,
En François *baisez moi Gendarmes*,
Et ce qui suit de la chanson,
Écrit autour de l'écusson.....
L'un deux avoit pour sa devise
Une jouvencelle en chemise etc.

Le chevalier se distingua aussi par des animaux analogues ou à son caractère, ou à son inclination, ou à sa constitution. Un oiseau fut l'indice de la légèreté, un tigre de la fierté, un éléphant de la force, un lion du courage; et ces hiéroglyphes passèrent à ses descendans qui souvent auraient dû plutôt porter le lièvre timide ou toute autre emblème propre à faire sentir combien ils avaient dégénéré. Mais, s'il n'avait pas encore reçu l'accolade, ni fait quelqu'exploit considérable, il portait le champ d'une seule couleur en *table d'attente*, ou cachait les armes de sa famille d'une gaze, d'une *housse*, d'un *feuillard* ou *lambrequin*, jusqu'à ce que des coups de lances dans les combats ou les joutes déchirant le voile, montrassent la race dont il tirait son origine et qu'il était digne d'en être avoué. « Au combat donné près de Lisle en Flandre entre les Flamans avec quelques Anglois et les François, fut occis un Chevalier qui portoit armes blanches; car il ne se volt ne rendre ne nommer ». 1356. Nangis.

Le preux, voué à quelque entreprise pour l'amour d'une dame, ou qui avait une maîtresse belle, de haute origine,

et dont la conquête lui faisait honneur, la portait souvent peinte au lieu d'armoiries dans son écu, et en prenait les devises et les livrées. Les troupes étant en présence près de
1356. Froissard. Poitiers, Jean Chandos Anglais et Jean de Clermont Français s'avancèrent réciproquement pour reconnaître la contenance des deux armées : « si portoient chacun d'eux une même devise d'une bleue Dame, euvrée d'une bordure au ray du soleil : *si*, dit Monseigneur de Clermont, *Chandos, depuis quand avez vous emprins à porter ma devise? ... Mais vous la mienne*, respondit Chandos, *car autant bien est elle mienne, comme vostre* ». Les propos s'animèrent, et sans la circonstance et la mort du maréchal de Clermont à la même bataille, ils en fussent venus aux mains.

Lorsque le blason eut, par ses règles, rendu stables le choix et la forme des pièces dans chaque maison, on reconnut aux boucliers mieux encore qu'aux visages, les braves qui les portaient. Suspendus dans les pas de défi, pour désigner le champion qu'on voulait combattre, il fallait y toucher de son épée ou d'une baguette. Aux échafauds des tournois, ils annonçaient les *tenans* qui avaient fait dresser les lices. Aux parois des assemblées d'ordres de chevalerie, ils en désignaient les membres; enfin on en tapissait les châteaux et les salles de festins. Henri, roi d'Angleterre, étant
1254. Math. Par. à Paris, où il traita au temple St. Louis et toute sa cour, fit garnir les quatre murs des écus des héros et seigneurs de sa nation, entre lesquels paraissait avec éclat celui de Richard cœur de lion. Si les formes étaient scrupuleusement observées dans les armoiries, leur inspection suffirait seule pour nous donner une idée générale du mode militaire; les armes offensives et défensives, toutes les pièces d'un harnois, et jusqu'aux parties d'habillemens de femmes s'y trouvent; ce qui provient des *faveurs* ou *enseignes* enlevées à leurs champions. St. George s'y montre en entier armé de pied

Digitized by Google

en cap et sur un cheval bardé, terrassant un énorme dragon qu'il perce de sa lance. Beaucoup de peuples et surtout les Anglais, le révérèrent et l'invoquèrent dans lés combats, dont le cri de guerre fut pour eux *Monseigneur St. George;* l'ordre de la jarretière s'établit sous sa protection. Les Moscovites le portèrent dans leur écusson sur un cheval; les Grecs, dans les monnaies de Jean et de Manuel Comnène entièrement armé et à pied, tenant d'une main l'épée ou le javelot, et de l'autre l'écu; on le voit aussi dans quelques cachets, appuyé sur son bouclier orné d'une croix et portant à terre.

On trouvera à la planche XV, un nombre d'écus chargés de meubles guerriers qui peuvent être reconnus d'après les dessins que nous en donnons ailleurs plus développés. Plusieurs de ces pièces sont analogues aux noms ou aux qualités; par exemple les *masses*, à Massol et Massiac; les *pennons* de bacheliers ou de petits vassaux, à Vasselot, etc.

Ces connaissances, nécessaires dans ces temps pour se connaître, devinrent la science dominante et unique des nobles; ils négligèrent toutes les autres, et tombèrent dans l'ignorance la plus crasse; ne sachant même lire ni écrire, ni signer; et ce qui est le plus honteux, ils s'en firent honneur, et ne montrèrent que du mépris pour les études et pour ceux qui s'y livraient.

La RONDELLE fut aussi connue sous le nom de RONDACHE. RONDELLE.

> Qui jette un pain, un plat, une assiette, un couteau, Regnier.
> Qui pour une *rondache* empoigne un escabeau.

Elle était ronde, on le comprend dès qu'on la nomme; concave du côté du corps et des attaches, et convexe au dehors.

> Il alla s'armer jusqu'aux dents, Scarr.
> Mist à son costé la rapière,
> *Rondache* devant et derrière,

Digitized by Google

Prit en ses mains un grand Épieu,
Et revint ainsi jurant Dieu.

1245. Gu. l. Neng. Le pape Innocent ayant donné rendez-vous à St. Louis, à l'abbaye de Cluny, le roi y arriva escorté de trois compagnies de cent hommes chacune; la première d'arbalétriers, la seconde de cavaliers avec la *rondache;* la troisième de gens armés de toutes pièces, des glaives foudroyans en mains. On étalait sur les rondelles, d'un acier ou d'un airain poli et brillant, relevé de figures et de dorures, ou d'un tissu de nerfs, ou d'un bois revêtu de peaux, de velours et enrichi de plaques, de roses de cuivre ou d'argent avec des franges, une magnificence analogue au reste de l'équipage. On les fabriqua à Paris dans la *rue de la rondelle,* et par corruption de *l'hirondelle.*

Scarron.

Leurs harnois, leurs fers, leurs *rondelles*
Étoient plus brillans que chandelles,
Si que les yeux on en clignoit
Quand fixement on les bayoit.

LA RONDELLE A POING est d'un diamètre bien plus petit que la commune, plus convexe et presque de la forme d'une demi-sphère. (V. Planche XVI.) Celle que l'on conserve à Chantilly, précieux reste de l'antiquité, appartenait au comte de Richemont, roi d'Angleterre en 1485 sous le nom de Henri VII. Cette rondelle pouvait se présenter aux coups de l'ennemi ou du côté de sa cavité qui, pour mieux arrêter la lance et l'épée, est hérissée de pointes d'acier disposées sur des bandelettes croisées de même métal; avec un cul de lampe au centre, terminé aussi en manche d'acier; ou du côté de sa convexité revêtue de peau de chien marin fixée par la rivure des pointes. Une poignée de bois, qui fut sans doute garnie de velours, est attachée au-dessus de l'enfoncement du centre par des liens de fer. Autour du cul de lampe, parmi les feuillards dorés, on apperçoit un échiquier de trois roses, dont deux après

après la tige et une entre les armes et l'échiquier. Les factions de *la rose rouge* affectée à ceux de Lancastre, et de *la rose blanche* à ceux d'York, sont connues; et l'on ne peut douter que cet échiquier ne soit un monument de la réunion de ces deux maisons en la personne de Henri, par son mariage avec Élisabeth fille d'Édouart IV. Les armes de France accolées 1486.
à celles d'Angleterre, établissent une preuve encore plus décisive; l'invasion des Anglais, l'usurpation de Henri V, étaient trop récentes; les prétentions de ces fiers insulaires à la couronne de France, trop répétées, pour que Henri VII, prince ambitieux, ait oublié d'en prendre l'écu à l'imitation de ses prédécesseurs.

On trouve encore à Chantilly beaucoup d'autres boucliers nattés et peints; mais que nous nous sommes dispensés de donner, parce qu'ils se rapprochent des espèces dessinées dans les planches suivantes.

PLANCHE XV.

A. *Tallevas* ou *Pavois;* de frêne couvert de cuir, chargé d'un dragon peint, et bordé de fer à clous rosés.

B. *Parme,* couverte aussi d'une peau, frangée tout autour, et peinte d'arabesques.

C. *Cètre, Pelte* ou *Targe*; dont la superficie est d'ivoire par petits compartimens. Une seconde semblable existe, mais au lieu d'être plate comme celle-ci, elle est un peu cave en dehors.

Les *écus* suivans, ne sont pas donnés dans leur vraie grandeur, mais seulement dans leur forme constante. On y retrouvera toutes les armes, ou au moins grande partie, avec le nom des maisons qui les prennent.

D. St. George, armé de pied en cap.
E. Znodz; l'*arbalète*.
F. Arbaleste; 4 *arbalètes*.
G. Avandaenos; 3 *flèches*.
H. Aster; 3 *flèches*.
I. Varennes; 2 *haches*.
K. Masarin; *hache* de licteur.
L. Massol; *marteau d'armes*.
M. Massiac; *massue*.
N. Ferrand; 3 *épées*.
O. Marbœuf; 2 *flamberges*.
P. Domremy la Pucelle et les Dulis; *épée*.
Q. Marolles; *épée* et panaches.
R. Courtejambe; 2 *badelaires*.
S. Villeneuve; 6 *lances*.
T. Crenan; 2 *hallebardes*.
U. Villiers; 3 *piques*.
V. Miremont; *pal fretté* et 2 *lances*.
X. Grandin de Macigny; 3 fers de *dards*.
Y. Berty, en Anglet; 3 *beliers*.
Z. Bombarde; *bombarde*.
a. Dompaire; 2 *canons*.
b. Valette; *fusil*.
c. Ségent; 3 *grenades*.
d. Bretin; 3 *héaumes*.
e. Harnicht; *cuirasse* et *cuissarts*.
f. Gautier; *éperons* et *molettes*.
g. Destrapes; 3 *chausse-trapes*.
h. Viellemaison; *sarrasine*, *herse*.
i. Mailly; 3 *maillets*.
k. Nesmond; 3 *oliphans*.
l. Vasselot; 3 *guidons* ou *pennonceaux*.
m. Gondi, de Florence; 2 *masses*.
n. Lithuanie; homme sur un cheval bardé, avec l'*épée* et le *bouclier*.

PLANCHE XVI.

A. *Rondelle* de nerfs nattés, revêtue de peau à l'intérieur; avec des cordons de soie verte tressés, et leurs attaches de cuivre.

B. Extérieur de la même *rondelle*, couvert de velours jeaune et vert à l'alternatif; de plaques de fer frangées et de rosettes d'airain.

C. *Rondache* d'acier doré, relevée par un travail en bosse à peu près du genre de l'armure de Godefroy de Bouillon. On y voit des combats de cavaliers et de piétons ; d'hommes armés et nus, et d'animaux. Un guidon royal ; des épées ; des boucliers de plusieurs sortes, et entr'autres une rondelle à poing.

D. Grande *rondache* de jonc natté, semée de rosettes de fer, et couverte au centre d'une plaque ronde du même métal, terminée par une rose saillante.

E. Partie d'une *rondelle* toute d'acier et frangée.

F. *Rondelle* peu relevée, de bois et de cuir, chargée d'une figure grossièrement peinte. Elle représente un de ces anciens paladins, tenant de la main gauche un papier roulé; parce qu'alors ils unissaient aux fonctions militaires celles de judicature.

G. *Rondelle à poing* de Henri VII, roi d'Angleterre.



Casques, Héaumes, Armets, etc.

Pallad. *Militis in galeâ nidum fecêre columbae*
Apparet Marti quàm sit amica Venus.

Casque. Sous la dénomination générale de Casque, *cassis;* en Espagnol *casco;* et anciennement Galée, *galea;* on comprend toutes les armures de tête. La racine de ce mot est *cassus*, vide, creux; un casque fermé étant une masse creuse, d'où s'est formé *cassicus*, Casquet, qui signifiait surtout un petit casque pour le piéton. « Celui qui tiendra fief de deux ou trois cents livres de revenu par an, fera un homme de pied, avec le corps *hallecret, le casque* et la pique ». (Ordon. de Fran. 1.) On connaît au moins neuf à dix espèces de ces armures défensives dont Scarron nous désigne une partie dans sa tirade burlesque sur la manière de saluer en...

Expôsant sa perruque au vent,
C'est-à-dire ostant sa barette
Ou son chapeau : mais un poëte
Pour exprimer l'étuy du chef,
Dit, bonnet, chapeau, couvre chef,
Tocque, tapabor, *bourguignotte*,
Béguin, turban, calle, callotte,
Casque, *salade*, *heaume*, *pot*,
Capuchon, barette etc.

L'armure de tête tint toujours un des premiers rangs dans le harnois guerrier. Beaucoup de nations se bornèrent au casque, au plastron et au bouclier pour combattre plus à la légère; mais n'est-il pas surprenant que les premiers Francs (Agat., Martial, Tacite.) aient osé affronter la tête nue et dégarnie de cheveux les haches et les sabres des Gaulois et des Romains? La tête, en effet, semble le poste de l'ame, le siége de la raison, la source de la vie; et toute l'attention et la défense doivent naturellement s'y porter.

L'origine des CIMIERS, figures presque toujours hideuses, dont on chargeait la cime des casques, se perd dans les temps, et a donné lieu à une infinité de fables. Les Prothée, les Sérapis, les Jupiter Ammon, les Geryon et tant d'autres, ne dûrent qu'à des ornemens changés fréquemment, multipliés et formés de têtes d'animaux, ces métamorphoses ridicules qu'on leur prête. Cimiers.

Sur son tymbre au lieu de panache
Il portait deux cornes de vache......
Un monstre vomissant la flamme,
Que chimère nous appellons
Nous autres divins violons,
Luy faisoit autour de son casque
Une cœffure fort fantasque. Scarron.

Briare estoit armé d'une vielle ferraille
En lieu d'un morion s'affubloit d'une escaille
de dragon effroyable. Ronsart.

Les génies des Empires, les dieux de la guerre, les trophées fûrent surmontés d'un casque avec un cimier parlant; celui de Rome, de deux ailes; celui de Pallas, d'un hibou; celui d'Alexandre, d'une aigle, etc. Les Romains, les Grecs, les Germains et les Francs, pour jeter l'effroi dans l'ame de l'ennemi, donnèrent souvent la face d'un lion ou d'un tigre à la grille de leurs casques; et au timbre pour couronne une peau de serpent, une figure de dragon ou de chimère, une crinière flottante, un bouquet de plumes; enfin chaque guerrier imagina, adopta ce qui lui parut de plus hideux, et... V. Rollin, Hist. ancienne.

Toujours sa femme attachoit son harnois
Puis sur l'*armet* lui plantoit son *pennache*. Ronsa sonn.

Alphonse, fils de Ferdinand, roi de Naples, obtint du Pape l'investiture de ce royaume pour succéder à son père; mécontent des grands, que celui-ci ménageait trop à son gré, il menaça hautement d'en délivrer sa cour lorsqu'il serait sur 1493. Commines.

le trône; et pour ne pas laisser ignorer son intention, il fit mettre à son casque pour cimier un balai.

Mézeray. « Avant Charles 6, les Rois de France avoient accoutumé de paroître dans les cérémonies avec tous les ornemens de la dignité Royale, et d'en porter aussi quelque marque à tous les jours, comme la robe fourrée d'hermines, et une couronne sur leur chaperon ou chapeau; dans les armées, une cotte d'arme semées de fleurs de lys, et un cercle à hauts fleurons à l'entour de leur casque ». Cet usage était reçu des

1415. Rymer, ac. pub. princes étrangers comme des Français. Le duc d'Alençon, désespéré du malheureux succès du premier choc à Azincourt, s'élance au travers des ennemis, et renverse tout ce qui résiste à son bras; il perce jusqu'au roi d'Angleterre, terrasse le duc d'York, enlève d'un coup de hache partie de la couronne d'or dont le cimier du casque de Henri est formé, et va porter un second coup lorsque le roi le renverse d'un revers; et il périt sous la main des gardes malgré son courage.

Les souverains ne sont pas les seuls dont les casques parûrent ornés de couronnes; les comtes, les ducs, les marquis, les barons, terminèrent par celles affectées à leurs dignités les timbres surchargés en outre de meubles emblématiques. Les ducs de Lorraine mettaient au sommet de leur héaume un alérion.

> L'aigle des Colignis, altier et plein d'audace
> Sur la cime élevée, d'or bruni flamboyait.

PENNACHES. Les PENNACHES fûrent connus dès le temps de Charles VII; on les substitua ou plutôt on les unit aux cimiers, et ils flottent encore sur les casques et les bonnets des militaires.

1590. Math. H. de France. Anecd. Franç. Henri IV, prêt de combattre les Espagnols aux plaines d'Ivry: *enfans*, dit-il à ses soldats, *ralliez-vous à mon pennache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire!*

Digitized by Google

Vous êtes nés Français, et je suis votre Roi, Volt. Henr.
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi;
Ne perdez point de vûe, au fort de la tempête,
Ce *pannache* éclatant qui flotte sur ma tête;
Vous le verrez toûjours au chemin de l'honneur.

On voit que Henri, sûr de son courage et de la confiance que son intrépidité à pénétrer les escadrons les plus serrés inspirait à ses troupes, affectait cette couleur apparente, et qu'elle le faisait reconnaître. Quelques années avant la journée d'Ivry, ayant osé entrer dans la ville d'Éanse, suivi seulement de quinze cavaliers, il y fut enfermé et attaqué d'abord par cinquante soldats, dont quelques-uns crièrent : *tirez à cette juppe écarlate et à ce panache blanc, car c'est le roi de Navarre!* Mais étant secouru, et fléchi par la soumission des bourgeois, ce prince se contenta de faire pendre quatre de ceux qui avaient tiré au panache blanc. 1576. Mém. de Sully.

Ces plumes étaient nouées sur la crête du héaume du chevalier par des rubans, ou bandes d'étoffes de diverses couleurs nommées LAMBREQUINS, FEUILLARDS et VOLETS, unis au moyen du FRÉMAILLET, espèce d'agraffe ou de fermoir. Le duc de Berry, assiégé dans Bourges défendu par les troupes Orléanaises, et le duc de Bourgogne eûrent une entrevue; on dressa des barrières; et le duc de Berry, quoiqu'âgé de 70 ans, y vint armé de la capeline avec le *frémaillet,* de la hache d'armes, de l'épée, de la dague et de toutes les autres pièces. LAMBREQUINS. 1412. Monstrel.

Le HÉAUME, IAUME, ELME, HEALME; en Allemand *helm,* en Italien *helmo,* en Espagnol *yelmo;* fut le plus noble des casques, réservé au seul gentilhomme. Comme la première des armes défensives, dans les tournois on le joignait à l'épée pour prix des plus hauts faits; et les princes se l'envoyaient réciproquement en présent. Parmi ceux que Henri le grand fit faire à Jacques, roi d'Angleterre, et aux grands de la HÉAUME. 1603. Mém. de Sully.

Digitized by Google

cour par son ambassadeur Sully, l'on voyait pour le prince de Galles une lance et un *héaume* d'or enrichi de diamans. Le cri d'alerte, qui est aujourd'hui *aux armes!* était pour lors *as héaume!* La rue de la *héaumerie* atteste encore qu'il s'en fabriquait, ou au moins qu'il s'en vendait à Paris.

On ne s'attachait pas toujours à les rendre éclatans par l'or et le travail; on en trouve aux arsenaux de simples et de tout unis; et les princes conservaient dans leurs appartemens ces meubles guerriers comme des monumens de va-
1376. Anecd. Franç. leur. Charles VI n'étant encore qu'enfant, le roi son père lui permit un jour de prendre dans son cabinet le bijou qui lui plairait le plus; l'enfant saisit à l'instant une épée qui n'avait rien de brillant. Quelque temps après, il lui présenta d'une main une couronne d'or et de l'autre un casque: *gardez, sire,* lui dit-il en prenant le casque, *votre couronne!*

Dans les siècles où l'on se piquait d'une bienfaisance pure et désintéressée, le héaume placé aux faîtes des châteaux
Perceforest. d'un seigneur et d'un noble aisé, « étoit le signe de l'hospitalité et du logis apresté aux Chevaliers errans et quérans adventures. Adoncques estoit une coustume en la grant Bretaigne, et fut tant que charité régna illecque, tous Gentilshommes et Nobles Dames faisaient mettre au plus hault de leur hostel ung *héaulme* en signe que tous Gentilhommes et gentilles femmes trépassans les chemins, entrassent hardyment en leur hostel comme au leur propre ». En arrivant aux portes de ces hospices et des églises, le chevalier, par respect, quittait le héaume et le confiait à son écuyer. Dans la campagne et les villes amies, il le portait ouvert et la *visière* levée. Mais aux approches de l'ennemi et dans une place emportée par la force, il baissait la *visière* et fermait
1437. Chron. de Fran. les *ventails*. Charles VII, après la réduction volontaire de Paris, voulant se rendre aux désirs du peuple, fit son entrée au

au milieu des acclamations et du concours de tous les ordres; ayant à son côté le dauphin, tous deux armés de toutes pièces, à l'exception de la tête pour se laisser voir. Xaintrailles, grand écuyer, portait le héaume du roi; un second écuyer l'épée royale, et le roi d'armes une cuirasse. Hist. de la vill. de Paris.

On distingue plusieurs parties dans le héaume. Le *timbre* ou *tymbon;* calotte de fer à peu près de la forme de la tête qu'elle enveloppe avec les oreilles depuis le front au-dessus des sourcils jusqu'à la nuque; la *crête;* bande de fer double, accompagnant circulairement et en tranche le timbre qu'elle domine et sépare en deux dans toute sa hauteur, pour soutenir l'effort du sabre; le casque avec sa crête et son panache ressemble assez bien à une tête de coq huppé. Le *cimier,* figure d'animal ou de monstre, pour décorer la crête et inspirer une sorte de terreur. La *visière*, partie saillante et ordinairement mouvante sur deux pivots; avec une ouverture ou *vue* en long dans le sens des yeux, pour qu'ils jouissent de leur faculté et en même temps qu'ils soient à couvert. Le *nasal* ou *naselle,* comprend l'étendue, de la visière au bout du nez.

Jusqu'au *nazal* l'à tranchié est fendu. Rom. de Roncev.

Le *ventail,* joint immédiatement le nasal, et donne air à la respiration et au parler; ces trois dernières parties sont, ou mouvantes séparément, ou unies en une seule pièce, et remplacées quelquefois par une *grille* formée de plusieurs trous, ou d'un treillis de fer serré. La *mentonnière,* emboîte le menton et pivote sur deux clous aux côtés du timbre vers les tempes, et les mêmes que pour la visière. Le *gorgerin, gorgery,* attaché immédiatement à la mentonnière ou ne faisant qu'un seul corps avec elle, couvre la gorge, et même le dessus des épaules, lorsqu'il est de plusieurs lames. L'*oreillon, oreillère,* dans certains héaumes double la défense de l'oreille gauche ou bien des deux à la fois, et tient au

timbre. Enfin le *porte-pennache*, soutient le pied du bouquet de plumes au bas de la crête.

Toutes les pièces du casque, surtout pour le combat, devaient être unies et serrées solidement par des crochets et des *rivets, lacets* ou *morails;* c'était l'affaire de l'écuyer; et le salut de son maître dépendait de l'attention à bien river ou lacer surtout la visière et la grille. Henri II, ayant contraint Gabriël de Lorges, comte de Montgomery et capitaine de sa garde Écossaise, de jonter contre lui dans un carrousel vers la porte St.-Antoine, la lance du comte rompit contre le plastron du roi, et l'éclat du bois pénétrant dans le héaume sous la visière du casque mal assujettie, le blessa fortement à l'œil, et le renversa de cheval; Henri mourut onze jours après.

1559. De Thou. Montluc. Pier. Math.

Cossé, comte de Brissac, « s'apprêtant pour l'assaut, au siége de Mucidan, armé de toutes pièces, car il ne dédaignoit nullement les armes, qui étoit signe qu'il en vouloit manger à bon esciant; il eut un coup à la tête près des deux yeux; et encore qu'il eut son *casque* très bas et couvert, il en mourut ». M. de Thou prétend qu'il en avait levé la visière; « comme il vouloit aller lui même reconnoitre la brêche et le fossé, et qu'il sortoit de la tranchée couvert d'un casque et d'un bouclier; il fut tué d'un coup d'arquebuse qu'il reçut dans la tête, s'étant découvert le visage sans y penser ». Dans sa jeunesse, au siége de Perpignan, où il annonça ce qu'on devait attendre de sa valeur, il courut presque le même péril, une pique lui ayant percé la cuisse, et une balle enfoncé le gorgerin. Louis de Bourbon, comte de Soissons, reçut après la bataille de la Marphée un coup de pistolet par la visière de son casque, et tomba mort.

1569. Branto. — De Thou. — Vie des hom. ill. — 1641. V. planc. XXVIII.

La solidité des rivets et des grilles, la hauteur de la crête, l'épaisseur du timbre et sa forme, ne garantissaient cependant pas toujours de la mort qu'un coup de masse, de hache ou de sabre bien assené pouvait donner.

Ille licet ferro cautus, se condat in aere,
Mors tamen inclusum protrahet indè caput.

Lapalisse défendant pas à pas le terrain, qu'enlevaient aux Français dans le royaume de Naples les Espagnols sous la conduite de Gonsalve, voulut en vain tenir dans Rubos démantelée par les batteries; mais il ne put même gagner la citadelle. Enveloppé, dénué de tout secours, couvert de blessures, et le casque brisé, il soutint seul, appuyé contre un mur, la foule et les assauts, jusqu'à ce qu'un soldat lui fracassant les os de la tête d'un coup de pique, l'obligea de se rendre. 1503. Guichard, Belcar.

Le timbre de l'ARMET arrêtait bien moins encore l'effort d'un bras nerveux; aussi le chevalier ne s'en affublait-il la tête que pour se soulager d'un casque aussi lourd que le héaume. La seule différence entre ces deux espèces consiste dans le poids et l'épaisseur; l'armet est très-mince et très-léger en comparaison du héaume. Dans un combat en champ clos entre trois Français et trois Portugais, ceux-ci eûrent le dessous; « les Chevaliers ayant rompu leurs lances l'un contre l'autre, s'entre-frappèrent à coups de haches. Celui qui combattoit contre la Roque, luy donna un si grand coup sur la teste, qu'il luy entama le *tymbre de son armet;* et quand il sentit que le fer de la hache avoit pris dedans le harnois, il redoubla son coup, et enferra tellement sa hache, que la Roque se reculant, et le Portuguais se baissant, il tomba par terre, la teste emportant le corps. La Roque alors luy donna deux tels coups de hache qu'il l'étourdit; et tirant l'épée, luy lève d'une main la visière, et de l'autre luy porte la pointe au visage, prèt à la luy enfoncer dedans, si le Portugais ne se fut rendu ». ARMET. 1414. Daudig. des duels

A la célèbre bataille de Marignan, François premier « se mit à la tête de son armée, paré d'une cotte d'armes de couleur d'azur semée de fleurs de lis d'or, et ayant sur son 1515. Larrey.

armet une rôse d'escarboucles, qui jettoit un merveilleux éclat ». Le cardinal de Sion, général des Suisses pour le pape et l'empereur, commandait ceux-ci, non la cuirasse au dos ni l'armet en tête, mais paré de ses habits pontificaux et du chapeau rouge.

Mich. Serva. L'*armet* d'or de Membrin est célèbre dans la bibliothéque bleue. Dom Quichotte ayant mis en fuite un barbier, que son imagination lui transformait en chevalier redoutable, s'estima le plus fortuné des preux pour avoir trouvé le bassin d'airain dont le pauvre barbier parait son crâne contre les rayons du soleil; et le porta depuis, avec la persuasion d'être invincible sous ce ridicule cabasset. Son gourmand écuyer le remplit un jour de fromages blancs; mais « dom Quichotte prenant subitement le casque des mains de Sancho, avant qu'il eut le loisir d'en ôter sa provision, il se le mit incontinent sur la tête, et le petit lait commença à dégoutter de tous cotés sur ses yeux et sur sa barbe. *Que sera ceci, Sancho,* s'écria-t-il tout étonné, *on diroit que ma tête se ramollit, ou que ma cervelle fond; et que je sûe depuis la tête jusques aux pieds* ».

SALADE. La SALADE, *sila;* en Espagnol *celada;* en Gaulois *salata;* est un héaume sans crête ou couvert d'un simple cordon, avec un *gorgerin* très-court, ordinairement sans divisions dans la visière, et d'une structure simple mais solide. Elle convenait à toutes sortes de guerriers; et les femmes l'adoptèrent pour partager les périls et la gloire de leurs époux. André de Foix, seigneur d'Esparre, fut envoyé dans la Na-
1521. varre, où « il donna de fait très bien; mais à la fin il fut
Brantôme. tant battu et rebattu, en un combat qui se fit, de tant de coups de masse sur sa *salade*, qu'il en perdit la vûe ».

P. Lemoine.
> ...Le mufle du monstre, en *salade* formé,
> Et d'un double rubis au dedans allumé,
> Semble du feu qu'il jette, et des dents qu'il avance,

Digitized by Google

Des plus brâves François défier la vaillance.

La structure du POT tient de celle du héaume et de la salade; sa crête n'est qu'un cordon ou bourlet; car son épaisseur et sa destination lui rendent cette défense superflue. La visière aussi épaisse que le timbre, s'avance en forme de toit au-dessus d'une *vue* très-large et la garantit du haut de toute insulte. Le pionnier courbé, attaché aux pieds du rempart, n'ayant à redouter que les pierres, les matras et les dards qui tombaient perpendiculairement sur sa tête, et rien du bas; mais au contraire obligé de voir son travail, devait nécessairement porter un casque dont la calotte, la visière et le gorgerin fussent de résistance, et la grille bien percée. Comme le pot s'ouvrait aussi dans un sens différent des héaumes, par une section suivant le *mézail* ou profil, le sapeur pouvait sans discontinuer l'ouvrage ni courir plus de risque, lever le crochet et respirer avec facilité. La pesanteur singulière de ce casque n'étonne plus dès qu'on en sait l'usage; et que ni dans les marches, ni dans les grands mouvemens des combats il ne fut employé. Pour monter la tranchée, visiter les travaux des parallèles, reconnaître les fortifications, attaquer de la pioche l'escarpe, etc. l'ingénieur, le mineur et le pionnier continuent de se couvrir du pot.

Pot.

V. planche XX, fig. E & F.

Le timbre et la crête de la BOURGUIGNOTTE sont ceux du héaume; mais une visière alongée en toit, et deux simples oreillons mouvans qui laissent tout le visage et la gorge découverts, différencient fortement ces deux espèces; les Bourguignons ont donné le nom à celle-ci.

BOURGUIGNOTTE.

Aventinus....................
Y vint armé de haut en bas
Depuis les pieds jusqu'à la teste,
De la peau d'une grande beste,
D'une lionne ou d'un lion,
Dont la testière en *morion*,

Scarron.

Estoit ajustée à la sienne,
Faite en *bourguignotte* ancienne.

Le fantassin sergent et le varlet portaient cette coiffure; et ce fut sans doute sur le timbre d'une semblable qu'un
1392. Chron. manus. B. R. page accablé de sommeil, et marchant derrière Charles VI dans la forêt du Mans, laissa tomber sa lance avec fracas; et donna par ce bruit, à la suite de l'apparution d'un spectre, comme le signal au vertige pour s'emparer du cerveau de l'infortuné prince.

Morion. Le Morion est aussi pour les gens de pied. Son timbre moins sphérique que dans les autres casques, est plus tranchant et chargé d'une crête très-haute; un rebord de deux ou trois doigts de large en accompagne le bas; et s'élevant devant et derrière en une très-longue pointe, ressemble, si on le considère de côté, à un croissant parfait.

1665. Vert. hist. de Mal. La fureur du bacha Mustapha avait, par l'artillerie, les mines et les sapes, ruiné toutes les défenses du bourg de Malthe; mais trouvant dans le courage du peu de chevaliers qui restaient, des remparts plus terribles et plus impénétrables que ceux de pierre, il essaya de mettre ses soldats à couvert de leur mousqueterie par des *morions* de bois à l'épreuve de la balle, et qui descendaient jusque sur les épaules. Ces casques les gênèrent tellement par l'épaisseur et le poids, que de 8000 fantassins qu'il en couvrit, presque aucun n'en conserva au moment de l'assaut.

1515. Mézeray. François premier, après la terrible journée de Marignan, « tout armé repôsa sur l'affut d'un canon; ou la grande altération, que l'ardeur du combat lui avoit causée, lui fit trouver bien doux un peû d'eau mêlée de bourbe et de sang, qui lui fut apportée par un soldat dans un *morion* ».

Rons. 1 l. d. Hyn.

Lincé d'austre costé contre son adversaire
Droict sur le *morion* tire un coup sans rien faire:
Car la poincte trouvant le fer glissant et rond

En lieu de s'y fischer rebondit contre mont
Jusqu'au sommet du timbre, et n'eut rien que la creste
Des plumes pour le sang qu'il voulait de la teste.

Le BASSINET, BACCINET, CABASSET ou CABACET; de l'Hébreu *coba,* ou de l'Espagnol *cabeça,* tête; est une sorte de bassin ou de calotte élevée en pointe, un peu applatie des côtés, et enfonçant jusque sur les yeux avec un rebord pour visière; le *porte-pennache* y est joint, et les gourmettes de lames de fer l'attachent sous le menton, comme tous les casques qui sont dépourvus de masque, mentonnière et gorgerin. BASSINET.

Marcel, prevôt des marchands, voulant livrer Paris à Charles le mauvais, roi de Navarre, est arrêté par Jean Maillard, qui d'un coup de hache d'armes, lui enfonce son *bassinet* et le renverse mort à ses pieds. 1358. Villaret.

Cent Suisses portant *cabassets* Scarron.
Lorsque la foule estoit trop grande,
Ajoustoient à la réprimande,
Quelque fois des coups de baston.

La CAPELINE, le CAPAL, CHAPEL DE FER, est un chapeau d'aciër de la forme de nos feutres ou chapeaux actuels; à bords étroits et détroussés excepté au devant, plus haut du fond, garni en dessus d'une barre pour rompre le coup de taille, et muni d'une gourmette. La légèreté de cette armure, jointe à la liberté qu'elle procurait au visage, la fit prendre au lieu du casque complet, lorqu'il n'y eut aucune apparence de danger. CAPELINE.

Après la bataille de Massoure, Joinville voyant St. Louis incommodé de la charge de son héaume, le lui ôta, et lui mit en place son *chapel de fer* qui était beaucoup plus léger, *afin qu'il eût vent.* 1250. Joinville.

Le roi Charles VI conduisant une armée contre les rebelles de Flandre, les Parisiens attendaient l'issue de la campagne 1382. Vély contin.

Digitized by Google

pour renouveler leurs soulèvemens, et faisaient venir du dehors et fabriquer par tous les ouvriers des casques et des cuirasses. L'armée française rencontra les Flamans sous les ordres d'Artevelle fils, près Rosbec, tous armés de *capelines* de fer, de hauberts, gantelets; maillets et bâtons ferrés.

CALOTTE DE FER. La CALOTTE DE FER est un diminutif de la capeline, et sert à emboîter celle du feutre. L'usage du chapeau introduit de la campagne, où il couvrait déjà la tête des villageois, à la cour de Charles VII, donna sans doute naissance à la calotte très-utile pour garantir la tête du sabre et même de la balle. Nos cavaliers en temps de guerre ne quittent pas la calotte, que souvent pour plus de légèreté ils forment d'une
946. mèche tortillée excellente contre le tranchant. Les forces
Mézeray. d'Othon, réunies à celles de ses confédérés, montaient à 18,000 hommes, qui tous « hormis l'abbé de Corbien en Saxe, portaient des chapeaux de foin, sans doute pour parer les coups d'estramasson, et pour se garentir du froid ».

BONNET. Le BONNET du grenadier et le SCHAKO du hussard, tiennent lieu à ces soldats modernes du cabasset. Le bonnet est un cylindre coupé par un plan oblique, revêtu de peau d'ours, garni sur le devant d'une plaque d'airain à trophées, sur le derrière d'un fond de drap ou rouge ou orangé, de nœuds,
SCHAKO. de houppes et de plumets. Le SCHAKO ressemble à un cône tronqué; la carcasse de feutre est enveloppée spiralement jusqu'au sommet d'une queue bordée d'une chaînette ou d'un cordonnet et retombant sur le côté, terminée au haut par un panache et un fond d'étoffe alongé en sac. Des courroies assurent ces deux bonnets sur le front.

CASQUE. Enfin, le CASQUE du dragon et du légionnaire est une demi-sphère d'airain ou de cuir bouilli; environnée d'un bord de peau tigrée relevée, et sur le devant d'une visière assez large; une crête romaine soutient la crinière frisée; ou lisse et flottante; et un panache à gauche sort du bord orné de

deux

deux roses de cuivre doré ; le dragon garantit sa coiffure de l'air humide, par le chaperon du manteau ou le mantelet.

PLANCHE XVII.

A. *Morions ;* l'un vu de face, l'autre de profil ; tous deux ciselés, et le dernier chargé à la crête d'un buste de roi, et au timbre d'un homme armé de toutes pièces, l'épée d'une main, le bouclier de l'autre, entre des colonnes, des chimères et des arabesques.

B. *Bourguignotes* d'une forme simple et dénuées d'ornemens.

C. *Cabasset,* couvert de dessins de caprice, d'instrumens militaires et de parties d'armures. On disait aussi *cervelière.*

D. *Bassinet* simple, et dont les gourmettes sont perdues, comme celles des précédens.

PLANCHE XVIII.

A. *Capeline, capal, chapel de fer ;* vu par-devant, et garni de sa barre et de ses gourmettes.

B. *Calotte* échancrée, et d'une échelle plus petite. Quand on la veut moins légère, son bord n'est pas ouvert mais plein.

C. *Cabasset* décoré de trophées d'armes et d'instrumens, de guirlandes de fleurs, de clous rosés d'airain, d'un porte-panache et de gourmettes de toile pour unir les lames de fer.

D. *Bourguignote,* ornée et surmontée d'une haute crête à la Romaine, qui finit par une lame roulée en volute.

E. *Armet*, détaché du harnois attribué au général Lamboy,

Digitized by Google

mais plutôt de Gosellon ou Godefroy le bossu ; il paraît fermé, la *vue* ouverte, et le masque de deux parties.

F. Autre *armet* plus simple, et dont le *mézail* est d'une seule pièce ; on le voit ouvert, la visière haute. Il dépend de l'armure attribuée à un jeune roi de Pologne, dans la salle des antiques de Sedan. Voir ce que nous avons dit sur ces deux dernières dans le discours sur les armes.

PLANCHE XIX.

Cette planche comprend six *armets* de fer, très-minces; et sans autres ornemens que des clous dorés sur un fond en bronze. La pointe et le tranchant les ont entamés, comme tous ceux du château de Joinville, où on en voit peu de solides et presque point de héaumes. Les visières seules varient par les vues et les ventails.

PLANCHE XX.

A. *Héaume* de George Frédéric du Hantoy, 16e. siècle ; tiré de son château de Nubécourt. Il est ciselé d'armes, d'instrumens et doré. Le *mézail* ne fait qu'une partie, et réunit la *visière*, le *nazal* et le *ventail*.

B. Le même vu, lorsqu'au moyen des pivots, la mentonnière C s'est éloignée du timbre D pour laisser entrer la tête. Tous les héaumes et armets s'ouvrent de la même manière.

E. *Pot* du pionnier, vu ouvert. Celui-ci (qui a été donné à l'auteur) est formé de deux épaisseurs de fer battu, et ces deux doubles unis par des clous écroués ; il est si lourd qu'il pèse 29 livres ; il conserve encore des traces d'un matelassé intérieur.

F. Le même, fermé et assuré par un crochet sur le gorgerin.

G. *Salade*, à *oreillons* et mézail d'un seul mouvement; les nazal et ventail percés de petits trous. Un bord de palmes dorées la décore.

PLANCHE XXI.

A. *Héaume* dont le mézail est en deux parties; la visière séparée du nazal, se soulève. Une ouverture carrée au côté droit servait au paladin Renaud de Montauban à qui on le donne, et qu'on prétend tué près Roncevaux avec Roland, à passer l'embouchure de l'oliphant pour sonner. Des arabesques, animaux, bâtons rompus, en ornent toutes les parties.

B. *Héaume*, riche et d'une structure tout-à-fait pittoresque. Le mézail porte une face dont la barbe, les moustaches et les sourcils sont exprimés par des feuillages. La vue est ouverte par la gueule d'un mufle de dragon dont la crête et les écailles couvrent et forment le timbre, surmonté d'un panache. On ignore de qui il vient.

C. *Héaume*, attribué à Frédéric Maurice, prince souverain de Sedan dans le 17e. siècle. La visière se relève, le nazal se baisse sur le ventail, et celui-ci sur la mentonnière.

D. *Héaume*, à peu près de la même coupe, mais plus orné. Il paraît fermé, les nazal et ventail relevés et arrêtés par des *morailles* à ressort; la visière abaissée, et assurée par un crochet latéral et une branche qui vient s'appuyer par dedans sur la mentonnière, et ne se trouve pas dans le précédent. Une petite grille au sommet du nazal, ajoute encore au jour de la vue. On l'unit, dans la salle de Sedan, à la cuirasse de Turenne; mais le choix n'est pas heureux, et le travail diffère trop.

La variété des armures de tête se fait surtout remarquer dans

Digitized by Google

les héaumes, dont il se trouve à peine deux semblables. Le choix de ceux-ci, parmi une multitude que nous avons eu lieu d'examiner, suffit pour en donner une idée juste.

PLANCHE XXII.

A. *Salade*, dont la visière et le nazal ne faisant qu'un, sont relevés dans le même sens et sur le même pivot que le ventail.

B. Autre *Salade;* sa visière avancée soutient une grille si ouverte qu'il est probable que, pour la mettre en défense, elle fut recouverte par un treillis ou par une maille; des oreilles de forme humaine et saillantes achèvent de la singulariser.

C. *Salade*, dorée en plein et chargée d'arabesques; le cordon du timbre est tranché de plusieurs coups. Du côté gauche on voit un *orcillon;* et à droite sous la vue, une petite grille. Elle est dit-on de Robert IV, comte de la Mark, mort en 1556.

D. *Salade*, toute unie, d'un acier épais, et très-lourde. Le mézail d'une seule pièce est ouvert par une vue fort serrée. Une branche sous le porte-panache et sous l'espèce de coquille qui forme la calotte du timbre, servait à l'attacher au hausse-cou, pour l'empêcher de tourner.

E. *Salade*, faisant partie d'une armure de même caractère, et qu'on attribue à une femme. La vue, le nazal et le ventail, tout d'une pièce, sont percés par une multitude de trous ronds et oblongs. Une coulisse sur chaque côté augmente encore le jour en découvrant une nouvelle ouverture, et la solidité de la grille qu'elle fixe en s'approchant du pivot.

Digitized by Google

F. *Bonnet de grenadier*, en peau d'ours, à plaque d'airain, plumet et cordons.

G. *Casque* du dragon, dont le timbre, la crête et les roses sont de cuivre; la peau, le panache et la crinière concourent à l'orner.

K. *Schako* de hussard, avec ses plumes et agrémens.



Digitized by Google

Cuirrasses, Corselets, Brassards, Gantelets, Tassettes, Grèves, etc.

CUIRASSE. LA CUIRASSE, ainsi nommée parce que d'abord elle fut de cuir coupé, en bandes ou *courroies, lorei,* d'où s'est fait *lorica,* est pour le corps la même défense que le casque pour la tête; et quoique connue par les Français de la seconde race, elle subsiste encore; et les princes, les généraux la portent dans les batailles, comme l'ingénieur sur les travaux. Lorsqu'elle est sans cuissarts, sans hausse-cou, sans
CORSELET. épaulières, on lui donne le nom de CORSELET.

Rom. masca. Le *corselet* au soldat ne sert de rien,
Et le harnois ne défend les Gendarmes.

PLASTRON. Le PLASTRON, formé de la seule moitié qui couvre le devant ou la poitrine, est par cette raison appellé par les Grecs et les Latins *thorax;* et sert au cavalier qui ne le
Ord. mili. 1743. quitte plus en temps de guerre. Louis XV ordonna à toute la gendarmerie, à la cavalerie, et aux officiers d'infanterie qui dans les affaires doivent monter à cheval, de prendre la *cuirasse* ou le *plastron* et la calotte de fer, même aux
Roll. hist. anc. revues. « Alexandre ne laissa à la cuirasse, que celle des deux parties qui couvroit la poitrine, afin que la crainte d'être blessés au dos qui étoit sans deffense empêchat les soldats de fuir ».

Ce plastron, pour combattre à la légère, se mettait sur le *gamboison* ou sur le colletin de buffle; et plus petit, sur l'*anime,* couvrant seulement la poitrine; on le nommait alors
HANAPIER. HANAPIER, POITRINAL, cet endroit du corps étant en langue Romans le *hanap.*

Rom. de Roncev. Tout le pourfent desci en *hanapier.*

La CUIRASSE, formée de deux pièces de fer battues, unies par des rivets et courroies, prenait le tour du cou, des bras et du corps à l'endroit des reins dont elle laissait les mouvemens libres; et l'on disait comme du casque *lacer une cuirasse.* Les troupes Françaises s'étant campées au village de Rebec contre l'avis de Bayard, qui, malade et retenu au lit par une médecine, ne pouvait veiller contre les surprises avec son exactitude ordinaire, Pescaire tombe la nuit sur le quartier, suivi de soldats couverts par-dessus leurs armes de chemises afin de se reconnaître dans l'obscurité; le chevalier, malgré son indisposition, saute au premier bruit à bas de son grabat, *fait lacer à la hâte son casque et sa cuirasse*, monte sur un cheval, vole à l'ennemi; mais reconnaissant l'infériorité des Français, il protège leur retraite, et périt d'un coup d'arquebuse qui perce sa *cuirasse*.

1524. Hist. du Ch. Bay.

Cet habillement très-incommode, surtout sous les rayons du soleil, frottait durement le corps si on n'avait soin de mettre entre deux la *courpontiere* ou le *camboron*. Bondocdar s'avançant avec les Égyptiens pour forcer les Français dans leur poste, ils firent les dispositions pour la défense; mais la troupe de Joinville avait été si maltraitée à l'action précédente, qu'elle ne pouvait endosser l'armure. Malgré cette gêne, le chevalier était comme inséparable de son corselet; et lors même que, par respect pour les lieux saints et les palais des grands, il laissait à la porte entre les mains d'un écuyer le casque, le bouclier, l'épée, les brassards, et toutes les pièces du harnois, il conservait la cuirasse.

1250. Joinville.

La Cur. st. Pal.

On voit encore la plupart de celles qui ont précédé ou suivi l'usage des cottes d'armes ou saladines, chargées d'un riche travail, auquel on renonça presque entièrement dans les plus modernes, comme à une chose inutile et dispendieuse. « Nos gendarmes portèrent long-temps des casaques de la livrée et du blason de leurs capitaines; mais le roi, Louis XIII,

Philip. Moreau.

Digitized by Google

Tabl. des armoi. voyant que les armes reluisantes d'un acier bien fourbi et doré, battues des rayons du soleil, rendoient comme un éclair flamboyant qui éblouissoit les yeux, et rendoit l'appareil d'une armée plus terrible, voulut être armé à blanc et enjoignit le même à ses troupes ». Cependant quelques-uns conservèrent ces armures décorées ; et Louis XIV faisant, entre Vincennes et Paris, la revue du régiment du roi infanterie, les officiers parûrent avec des cuirasses peintes de trophées, et des justaucorps brodés en or et en argent.

Abrég. de la mil. Française.

Les chevaliers et gendarmes ne fûrent pas les seuls à endosser le harnois. On vit des femmes leur disputer les lauriers de Mars ; des prêtres, des évêques, des moines même se mêler aux combattans, se jeter au travers des lances et des épées, et oublier qu'ils étaient les ministres d'un Dieu de paix pour plonger leurs mains dans le sang de leurs frères.

V. art. masses.

1197. Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, pris les armes à la main par Richard, roi d'Angleterre, éprouva un traitement fort dur dans la prison où il fut jeté. Le pape Célestin, intercédant pour lui avec la tendresse d'un père, Richard lui envoya la *cuirasse* du prélat avec ces mots des frères de Joseph à Jacob : *reconnaissez-vous la tunique de votre fils ?* ce qui ferma la bouche au pontife.

Roger de hov. Joan. Bromp.

1250. Les infidelles, retranchés près du camp des Français à Massoure, les incommodaient beaucoup par leurs traits et leur feu grégeois. Jean de Vaisy, aumonier du sénéchal « se dérobe tout seulet, sa cuirasse vêtue, son chapel de fer sur sa tête, son épée sous le bras », et fondant tout à coup sur les Sarrasins qui le prennent pour un des leurs, il les renverse à grands

Joinville.

1337. coups d'estoc, de taille, et les met en fuite. Les Anglais, conduits par Henri de Flandre, surprennent Honnecourt ; l'abbé du monastère de cette ville fait planter dans la rue une haute palissade espacée de quelques pouces. Le moine derrière ce retranchement, secondé de ses habitans reçoit vigoureusement

Froissard.

vigoureusement l'Anglais; et trouvant Henri sous sa main, il le saisit par le bras, le tire au travers des palissades, et sans l'armure épaisse dont il était couvert et le secours des siens, il le coupait en deux en réitérant les coups vigoureux qu'il lui porte; la flamberge de Henri demeure au pouvoir de l'abbé victorieux, et l'ennemi se retire.

Au milieu des désordres de la guerre civile, sous Charles VI, on voyait des troupes de brigands infester les campagnes et y exercer des horreurs incroyables. L'archevêque de Sens, Montagut, voulant sans doute venger la mort de son frère, paraissait à la tête d'une bande d'hommes déterminés, armé de pied en cap, le bassinet en tête, *l'haubergeon*, la *cuirasse au dos*, la hache d'armes en main; instrumens de cruauté, honteusement substitués à l'auguste et pacifique habillement des pontifes. 1414. Hist. de Franc.

Louis XII menant une nouvelle armée au delà des monts, s'était fait accompagner par huit cardinaux, une trentaine de prélats, parmi lesquels on distinguait Évrard de la Mark, évêque de Liége, et Tristan de Salazar, archevêque de Sens, qui, armés de toutes pièces et la lance au poing, conduisaient eux-mêmes des compagnies de gendarmes. Henri Chateignier, de la Rocheposay, chargé par la cour de veiller à ce que rien ne remuât dans la ville de Poitiers dont il était évêque, fit fermer les portes, tendre des chaînes, couper les rues par des barricades; et la pique en main, la cuirasse au dos, le casque en tête, il se montre aux bourgeois et les anime par son exemple et ses libéralités. Jean sans-pitié et Philippe de Dreux, pasteurs de Liége et de Beauvais, donnèrent des traits encore plus frappans de fureur; nous en avons parlé au discours, article des masses. 1506. Hist. de Franc. 1614. Mézeray.

Mais rien n'égala le zèle frénétique des moines principaux agens de LA LIGUE, dont les excès font encore gémir tout vrai patriote. Après qu'ils ont soufflé dans les cœurs le feu 1590. Hist. de la Ligue.

Digitized by Google

de la discorde que la religion abhorre, et qu'ils veulent pourtant tirer du sein de cette même religion,

Scarr.
Aussitot ces pieux gavaches
Arborant casques et rondaches,
La rapière sur le coté,
Se dispersent de tout côté.
Le capuçin puant et sale,
Troussé comme une martingale,
Son casaquin bardé de fer,
Ferait peur au diable d'enfer.

Létoile. Ils se réunissent ensuite, et forment cette célèbre procession dont la marche ferait de nos jours un original spectacle; spectacle bien convenable à ces temps d'ignorance et de fanatisme, si contraires à l'esprit de l'évangile. Guillaume Rose, évêque de Senlis, armé de l'esponton, commande la troupe; composée, d'abord du clergé disposé quatre par quatre, puis des chartreux, cordeliers, minimes, capucins, la robe retroussée, le capuchon rabattu, le casque en tête, la cuirasse, le corselet ou poitrinal au dos, l'épée au côté, le mousquet sur l'épaule; Hamilton Écossais, curé de St. Côme, fait les fonctions de major; le petit père Bernard son aide de camp, quoique boiteux, voltige sur les ailes et bat l'air d'une flamberge très-large; les prieurs des maisons, arrogans capitaines, marquent les divisions du fanatique régiment, le crucifix d'une main, la hallebarde de l'autre. Le légat du pape, charmé de l'ordonnance, s'avance sur le pont Notre-Dame pour le passer en revue; mais quelques-uns de ces soldats enfroqués croyant lui faire honneur, déchargent leurs escopettes et tuent dans le carosse à ses côtés un aumonier. Le cardinal, peu jaloux du titre de *bienheureux* que la populace prodigue à grands cris à l'ecclésiastique péri dans une si sainte cérémonie, et craignant un nouveau salut, se hâte de donner sa bénédiction au régiment et prend la fuite.

Hist. de Paris. Legrt.

1628. Un jardinier voulant déraciner un arbre, rue Vivienne à

Paris, où est aujourd'hui la bourse, trouva dans la terre neuf cuirasses, qui relevées et arrondies à la place des seins, annonçaient des armures de femmes. Eſſa. ſur Paris.

Si la cuirasse résiste aujourd'hui à la balle, elle pouvait plus facilement étant d'une bonne trempe renvoyer la flèche, émousser la lance. A la bataille de Nordlingen, le vicomte 1645. de Turenne reçut dans la sienne la décharge d'un canon à Abbé Rag en. mitrailles, mais l'épaisseur de l'acier le sauva. Le comte de 1214. St. Paule essuya le choc de douze coups à la bataille de Rigord. Bouvines, sans être ni désarçonné ni blessé grièvement; et l'escadron de l'empereur ayant pénétré jusqu'à Philippe II, il ne dut la vie qu'à son adresse et à la bonté de son armure, tous les coups tombant sur lui. L'empereur d'un autre côté assailli par les Français, reçut de la main de Gérard Scrophe un revers d'épée à l'estomac si violent, qu'il en fut presque renversé, et l'épée de Scrophe faussée par la résistance de la cuirasse.

« Il y avoit, chez les anciens, des cuirasses d'un métal si Rollin. dur, qu'elles êtoient absolument à l'épreuve des coups. Zoïle, Hiſt. anc. habile ouvrier dans ce genre, en offrit deux à Démétrius D. Plut. in Démet. surnommé Poliorcète. Et, pour en montrer l'excellence, il fit lancer une flèche par une machine appellée catapulte, qui n'êtoit qu'à vingtsix pas de distance. Avec quelque force que la flèche fut lancée, à peine effleura t'elle la cuirasse, et y laissa t'elle quelque trace ».

Le terme ARME, ARMURE, vient ou de l'Hébreu *haram* Guich. Varr. tuer, saccager, ravager; ou du Latin *arma* dérivé d'*arcere,* Nic, Hoffin; Perr. repousser, poursuivre un ennemi; ou bien d'*armus,* haut de l'épaule, et du Celtique *armm* qui signifie la même chose, parce que les armures défensives couvraient surtout les épaules, et que les offensives, le badelaire, les flèches, la pique se portaient aussi sur l'épaule ou pendantes de l'épaule. Enfin il peut être pris d'*armos,* jointure, liaison exacte, les armures

des Grecs collant parfaitement sur le corps; et l'avantage qu'on en tirait, n'étant réel qu'autant que toutes les pièces et les écailles s'unissaient sans aucun jour.

HARNOIS. Dans l'armure complète, indiquée par le terme HARNOIS, la cuirasse se trouvait accompagnée d'une infinité de pièces dont elle devenait le centre et le lien; et l'on désigna un homme entièrement armé, par la phrase: *homme armé de pied en cap*, ou *de haut appareil.*

La honte de malfaire erroit entre les armes,
Et les *harnois* craquant sur le doz des Gendarmes
Luisoient de tous costez.

Rondel. On prétend que dans l'estomac de quelques lamies ou chiens de mer monstrueux pris à Nice et à Marseille, on trouva des hommes entiers armés de pied en cap; ce qui est moins que vraisemblable.

1076. Malmesb. Robert, fils aîné de Guillaume le conquérant, s'étant révolté contre son père, le désarçonna d'un coup de lance sans le connaître, à cause de son armure qui le cachait en-
1283. Vély. Mézeray. tièrement. Charles, roi de Sicile, provoqué à combat singulier par dom Pèdre, roi d'Arragon, prie Philippe son neveu, de lui faire fabriquer à Paris des armures complètes, tant pour lui que pour les cent chevaliers qui doivent le seconder; Edouard assure le champ à Bourdeaux, dom Pèdre s'y présente la nuit; et voulant éluder la parole donnée, laisse au sénéchal son casque, son épée et sa lance pour acte de comparution.

1250. Joinville. Le sire de Joinville, volant au secours du comte d'Artois enveloppé dans Massoure, rencontre un Sarrasin d'une taille gigantesque montant à cheval; il lui donne de son épée sous l'aisselle, que l'armure découvre au moment où le bras est élevé à l'arçon, « tant comme il put la mettre en avant, et
1380. le tue tout mort d'un coup ». Les Anglais ravageant la France, et s'étant présentés devant Troyes, le duc de Bourgogne qui

avait voulu sauver un fort avancé construit en bois, voyant la chose impraticable, fit rentrer et passa ses troupes en revue à la barrière, étant *armé de pied en cap*, et tenant sa hache d'armes.

« Le Duc de Bourgogne, dit Mézeray, se rendit à Paris sur la fin de février, à la tête de huit cens Gentilshommes *tous armés de pied en cap*, à la réserve qu'ils n'avoient pas leur habillement de tête ». Louis XI, pressé par les ducs de Bourgogne et de Bretagne, mettait ses frontières hors d'insulte en y faisant couler des troupes. On fit une revue de la milice Parisienne qui se trouva monter à 80,000 hommes, dont 30,000 *armés de toutes pièces*. 1468. 1467. Dargentré.

Maximilien, arrêté par les Flamans dans Bruges, avec ses principaux officiers, l'un d'eux nommé Salazar, ne pouvant le déterminer à tenter avec lui la fortune, s'arme de *toutes pièces*, et accompagné de douze hommes déterminés et dans le même équipagé, se fait jour l'épée à la main, renverse les séditieux qui s'opposent à son passage et gagne les portes de la ville. Charles VII fit son entrée à Rome aux flambeaux, lance en arrêt, *armé de la tête aux pieds* ainsi que ses troupes, et portá la frayeur dans l'ame des Italiens par cet appareil menaçant, le bruit des instrumens guerriers, et l'éclat des lumières réfléchi dans l'acier qui couvrait ces hommes d'armes. 1487. Harce. ann. 1494. Brantôme, Buch, Eclcar.

Après l'anarchie qui suivit la mort de Tharaca, roi d'Égypte, douze grands seigneurs s'étant partagés les provinces de cet empire, se réunirent la quinzième année pour faire dans le temple de Vulcain les libations usitées; le prêtre leur distribuant les coupes d'or, il ne s'en trouva qu'onze; alors Psammitique, l'un des princes, prit son casque pour en tenir lieu; ce que ses collègues ayant remarqué, il fut contraint de s'enfuir et de se cacher dans les marais; car l'oracle avait promis la couronne de l'Égypte entière à celui Hérodote.

d'entr'eux qui ferait des libations à Vulcain dans une coupe d'airain. Mais le bruit s'étant répandu que *des hommes d'airain* venaient d'aborder sur les côtes, Psammitique se souvint d'un autre oracle qui lui avait répondu, que *des soldats d'airain* sortiraient de la mer pour le venger et le placer sur le trône; il gagna donc par prières et par promesses ces Grecs, Cariens et Ioniens; et à la tête de quelques troupes levées en secret, ils défirent les onze rois.

1515. Fleuran. Guichar. Du Bellc. Les Suisses répandus dans le Milanez, excités par le cardinal de Sion, s'approchaient en silence, sans tambours ni trompettes, pour surprendre les Français campés près de Marignan. Fleuranges qui les apperçoit, court à la tente du roi occupé à essayer une nouvelle armure et causant avec l'Alviane; François sautant au cou de Fleuranges : *eh quoi!* lui dit-il, *mon ami, comme je vous vois échauffé et armé de toutes pièces! vous ne savez donc pas que nous avons la paix?.... plus de paix!* s'écrie Fleuranges, *armez-vous, sire, l'ennemi s'avance!* La bataille fut des plus meurtrières; et le roi s'élançant au milieu des bataillons, aurait péri mille fois sans la bonté de son *harnois* qui fut tout faussé.

1538. Essais sur Paris. En fouillant près la tour de Nesle, on trouva onze caveaux, et dans l'un le corps d'un homme couvert d'une armure complète.

1591. Mém. de Sully. Henri IV, au siége de Rouen, attaqua lui-même à minuit, pendant un froid excessif, un grand retranchement que Villard avait élevé en avant du fort; et outre les armes ordinaires, il fit prendre la hallebarde et les pistolets à ses trois cents gentilshommes *armés de pied en cap;* Rosny renversé deux fois y eut sa pertuisane cassée, ses armes brisées et détachées.

L'habitude, et le peu d'effet des traits ordinaires, firent supporter le harnois avec une sorte de facilité, tant que les armes à feu furent ignorées. Mais ces défenses devenues trop

minces pour soutenir le choc d'une grosse balle, il fallut les forger bien plus épaisses et conséquemment bien plus lourdes; aussi, dit un écrivain, les anciens capitaines paraissaient-ils tout un jour avec grace et légèreté à la tête de leurs compagnies, quoiqu'armés de toutes pièces; au lieu que les gentilshommes de son temps étaient, dès l'âge de trente-cinq ans, estropiés des épaules par le poids énorme des cuirasses introduites pour se garantir de la violence des arquebuses et des pistolets. Lanoue.

Les parties qui composent une armure complète, sont nombreuses; et il est nécessaire, non seulement de les nommer toutes, mais encore d'en décrire la forme et d'en expliquer l'usage.

Ontre les trous virolés, qu'on apperçoit au-devant des cuirasses, et qui servaient à recevoir le bouton ou pivot de l'épée à deux mains et à lui donner un point d'appui, on trouve au côté droit de quelques-unes le FAUCRE, espèce de languette de fer fichée perpendiculairement sur le plastron, pour soutenir le pied de la lance lors de l'ARRÊT. Le bas de toutes les cuirasses ne finit pas d'une manière uniforme. Les unes se terminent aux hanches, les autres joignent la naissance des cuisses; et toutes avec un rebord large d'un pouce ou deux, qui en fait le tour. Aux premières, tiennent les BRACONNIÈRES, TASSETTES ou PANS; espèce de jupon couvrant moitié de la cuisse, s'évasant du bas, et composé de plusieurs lames à recouvrement, qui se repliaient lorsqu'on était en selle. Viroles. Faucre, Arrêt. Braconnières.

1380. Froissard. Castel Morant, chevalier Français, après un combat lui cinquième contre autant de chevaliers Anglais, fut défié à pied par Fermiton, de la même nation. Celui-ci s'avança sur le champ, armé de toutes pièces, à l'exception des cuisses et des jambes, parce que, disait-il, il souffrait au genou. Il engagea Castel Morant à en faire de même, lui donnant sa

parole d'honneur de ne le pas frapper en ces parties découvertes, mais entre les quatre membres. Le Français ôta ses cuissarts, ses braconnières et ses bottines; l'Anglais, contre la foi jurée, lui perça la cuisse dès le troisième coup de lance, et il s'excusa, voyant l'indignation générale, en disant: *que celuy déplaisoit grandement et s'il eust cuidé au commencement des armes avoir ainsi ouvré, il n'y eust oncques commencé; et qu'il ne l'avoit peut amender, car il glissa d'un pié pour le grant pous que Jean de Châtel Morant luy avoit donné.*

Et. de la France. « A l'armée, les armes du Roi sont toujours portées à la suite de sa Majesté; elle consistent en un casque, une cuirasse, des tassettes et demi-brassars ». François premier ayant ordonné, à Moulins, le combat entre Sarzay et Veniers, Daudig. des duels. celui-ci « porta les armes qu'ils avoient accordées, qui estoient un *corcelet à longues tassettes*, avec les manches de mailles et des gantelets, le morrion en teste, une espée bien tranchante à la main droite, et une autre à la gauche ».

PLATES. En place de braconnières, et même par-dessus, on attachait les PLATES ou PLATINES de fer, d'une seule pièce ou de plusieurs, et alors nommées CUISSOTS; celles du devant étaient longues; si l'on en ajoutait de côté elles étaient plus courtes.

Chron. de Duguesclin. De *plates* et de grèves se fist bien à tourner.

Les cuirasses, pour descendre jusqu'au bas du ventre, et ne pas empêcher les inflexions, sont alongées par des lames FALTES, BRAYER. ou FALTES, auxquelles tiennent immédiatement le rebord et les cuissarts; et au milieu est le BRAYER, *brague, braguette, brayette, garde-braye,* partie éminente de l'armure qui préserve les génitoires de tout accident. Plusieurs lames battues, ou une seule, forment la défense de la cuisse, pardevant pour le cavalier, et aussi par derrière pour le fantassin; CUISSART. et ce CUISSART ou DEMI-CUISSART descend jusqu'à une

Digitized by Google

une autre lame plus renflée et en boîte arrondie, connue sous le nom de GENOUILLÈRE et garnie ordinairement d'un gousset en dehors, pour la liberté de cet os qui fait au genou le nœud et la jonction des deux parties essentielles à la marche. Le GOUSSET, commun à l'épaulière, à la cubitière, et à la genouillère, approche de la forme de l'*oreillon*, et a pris son nom du pli dont il accompagne celui du genou, du bras et de l'épaule. Genouillère.

Les Égyptiens, défaits à la journée d'Ascalon, fuyaient à toute bride, poursuivis à plus de six ou sept lieues par les Croisés; passant près de l'étang *Camet des étourneaux*, ils y jetèrent leurs bagages et leurs armures, pour n'être pas embarrassés dans leur course. Les Français qui s'en apperçûrent, tirèrent le jour suivant du fond de l'eau plus de cent *corselets*, des *armets*, des *cuissarts* et beaucoup de choses de prix. Guill. de Tyr.

Henri IV, après avoir surpris Cahors par le petard, contraint de forcer dans les rues les barricades élevées par les bourgeois, courut des dangers infinis; « il y rompit deux pertuisannes, et ses armes furent marquées de plusieurs coups de feû et de main. Mes *cuissarts*, continue l'historien, s'étant détachés dans la mêlée, je fus blessé à la cuisse gauche ». 1580. Mém. de Sully.

Tous les guerriers ne portaient pas au-dessous de la genouillère les défenses en métal; quelques-uns se bornaient aux BOTTES ou bottines de cuir fort et même au BRODEQUIN; chaussure de marroquin pour la paix, et qui ne montait qu'à mi-jambe. Brodequin.

Ses pieds estoient chaussez d'un rouge *brodequin*, Ronf. 1. l. des hym.
Duquel sur le devant une corne s'eslève,
Qui se recoquilloit jusqu'à demy la *grêve*.

Mais le plus grand nombre avait, ou les GRÈVES seulement, pour le devant de la jambe, ou les bottines dites JAMBIÈRES, Grève. Jambière.

pour l'enfermer entièrement. Deux feuilles d'acier, et rarement une seule, la composaient, s'unissant par des charnières et des lacets ou rivets. Le soulier de fer HEUSE ou PÉDIEUX, formé de lames, tenait à la jambière; terminant par une forte semelle de même métal, le bas du harnois. On voit que les anciens connûrent ces armures de jambes, *ocreae;* plusieurs de leurs écrivains en parlent, et Virgile les met au nombre de celles fabriquées par Vulcain pour Énée.

Helst, Pédieux.

Hausse-cou.

La cuirasse est accompagnée du haut, au passage du cou, par un HAUSSE-COL ou HAUSSE-COU, qui en fait le tour et s'alonge devant et derrière au niveau de la poitrine; il sert de HANAPIER, supporte les épaulières en diminuant le frottement sur la cuirasse, et garantit la gorge en s'unissant le plus juste possible au GORGERIN, dont le moindre jour dans un endroit si délicat, eût exposé à perdre la vie par les coups
1364. de pointe. Les armées de Montfort et de Charles de Blois,
Hist. de Bretag. prétendans au duché de Bretagne, engagent le combat près d'Auray; le parti de Charles est entièrement défait, après une résistance opiniâtre; et ce général ne voulant pas survivre à la ruine de sa faction, mais cherchant à périr glorieusement, un Anglais se jette sur lui, saisit son héaume et lui plonge l'épée au défaut du *gorgerin.*

Le hausse-cou porta lui-même ce nom, lorsqu'ajusté par un collet élevé dans le héaume ou la salade sans gorgerin, il tint sa place; mais ce ne fut qu'improprement. Actuellement le *hausse-cou* devient moins une défense qu'un ornement des officiers d'infanterie; c'est une espèce de petit croissant d'airain, argenté ou doré, chargé dans le milieu des armes du régiment, et suspendu au cou par un ruban. Les anciens s'attachèrent aussi à décorer cette partie apparente du harnois; et le cardinal de Retz écrit, que le jour des barrica-
1648. des, sous la minorité de Louis XIV, un des factieux parut ayant sur son hausse-cou le portrait gravé de l'assassin de

Henri le grand, avec ces mots : *Saint Jacques Clément.*

Des lacets ou des courroies attachent les ÉPAULIÈRES sur le hausse-cou; et ces grandes lames courbées suivent le mouvement de l'épaule, se terminant devant sur les seins, et derrières sur les omoplates par des formes variées et des goussets. ÉPAULIÈRE.

Le coup de l'étranger à la gorge porté, Pi. le Moine.
Est par le Prince adroit avec art évité :
Le fer, en gauchissant, glisse sur *l'épaulière.*

Pour arrêter le coup du sabre, du fauchard, de la hallebarde, une bande de fer s'élève dans quelques armures sur chaque épaulière, fait un nouveau rempart au cou qu'elle environne, et porte le nom de GARDE-COLLET. GARDE-COLLET.

Le BRASSARD ou BRACELET, descend de dessous l'épaulière, en environnant le bras et l'avant-bras jusqu'au poignet, et se trouve partagé par la défense du coude ou CUBITIÈRE, qui ne peut être mieux comparée qu'à celle du genou. Plusieurs lames mouvantes donnent au brassard la liberté nécessaire à un membre fait pour déployer plus que tous les autres l'adresse et la force, un anneau à coulant ou bourlet jouant, entre la cubitière et l'épaulière, facilite le mouvement de l'avant-bras en dehors et en dedans. Un GARDE-BRAS, quelquefois deux, doublent le brassard, surtout du côté droit le plus exposé aux coups, le gauche étant d'ailleurs assez défendu par le bouclier. BRASSARD. CUBITIÈRE.

Le GANTELET ou GANTELEZ, par ses lames et ses écailles jointes sur un gant de toile ou de cuir, rend le même service à la main et aux doigts que le *heuse* aux pieds; avec cette différence qu'il ne tient à aucune pièce voisine, et que ne garnissant pas l'intérieur de la main, elle peut empoigner l'épée et la serrer ferme. GANTELET.

Après la bataille de Massoure, où le comte d'Artois emporté par le feu de son courage, était péri, Saint Louis se 1250. Joinville.

Digitized by Google

reposant sous son pavillon, le prieur de l'hôpital de Ronnay vint lui baiser la main toute armée, en lui demandant des nouvelles de son frère dont il ignorait le sort.

Guyart.

> Espées, bacynez et hyaumes,
> *Gantelez*, targes, lances, grèves,
> Ne r'ont l'à endroit nules trêves.

Semblable au *ceste* le gantelet des guerriers pouvait meurtrir, assommer, s'il rencontrait des corps nus ou couverts
1359. Froissard. de simples habillemens. Les Anglais ravageant le plat pays, forcent un village appellé Ranay ; ils courent à l'église, où trouvant le curé occupé aux saints mystères, un écuyer saisit le calice, renverse le vin, frappe et blesse grièvement au visage de son *gantelet de fer* le prêtre qui veut arrêter le sacrilége, emporte le calice et la patène, et rejoint sa troupe. Froissard assure qu'avant d'y être parvenu, le crime fut puni, et que le feu du Ciel consuma l'Anglais et le cheval.

FER CHAUD. L'ÉPREUVE DU FER CHAUD, dans les neuvième et dixième siècles, consistait à faire promener l'accusé sur dix à douze socs de charue rougis au feu ; à soulever, à porter à une certaine distance une barre étincelante ; à enfoncer la main dans l'eau bouillante ou dans un gantelet enflammé, destiné à cet usage, fait exprès et non monté sur toile, et conservé dans une église. Ensuite la main enfermée dans un sac, le juge et la partie y apposaient leurs sceaux ; et le troisième jour on prononçait sur la réalité du crime imputé, par l'inspection de la main et des traces du feu. On sent combien ces épreuves sont délicates ; et que la simplicité a pu faire autant de coupables que la ruse d'innocens. Aussi un homme condamné à les subir, répondit avec beaucoup de sagesse, qu'il n'était pas charlatan ; mais le juge insistant : *je prendrai volontiers le fer ardent*, lui dit-il, *pourvu que je le reçoive de votre main :* le juge décida plus sagement encore, *qu'il ne fallait pas tenter Dieu.*

Digitized by Google

Présenter son gantelet, comme donner son épée et baisser sa lance, c'était s'avouer vaincu, renoncer à la défense, et se rendre prisonnier, acte sacré par les lois de la guerre et de l'honneur, qui prohibaient toute violence contre celui qui, par ce désarmement volontaire, se mettait à la merci de l'ennemi. Le roi Jean, enveloppé par les troupes du prince de Galles près Maupertuis, et presque seul par la déroute de son armée, par la mort de ses plus braves seigneurs tués sous ses yeux, et la blessure de son fils Philippe en qui le courage devançait les années, car il n'était que dans sa treizième, soutint l'effort de l'ennemi vainqueur, renversant à coups de hache quiconque voulut le saisir. Il eût même disputé plus longtemps contre la fortune des Anglais, si son héaume détaché et tombé dans le fort de la mêlée ne lui eût laissé à découvert le visage déjà blessé de deux coups. Enfin, pressé de se rendre, il détache le *gantelet* de la main droite et le remet au chevalier de Morebèque, Français expatrié, en lui disant : *je me rends à vous.*

1356. Reymer, act. pub.

A la bataille de Jarnac, l'armée royale pressant l'arrière-garde des Huguenots, le prince de Condé en fut averti. Quoiqu'un bras en écharpe et une jambe cassée, « comme il ne fuyoit jamais le péril, il revint au grand trot et donna rudement sur les premiers qu'il rencontra ; mais quand toute l'armée du Roi fut passée, il fut enveloppé ; son cheval blessé s'étant abattu sur lui, il *présenta le gantelet* à deux Gentilshommes qui lui donnèrent leur foi », mais Montesquiou le tua d'un coup de pistolet.

1568. Mézeray.

Ces pièces, dont nous venons de parler, ne se portaient pas indifféremment par toutes sortes de gens ; et le noble même, s'il n'était chevalier ou gendarme, ne pouvait paraître avec le héaume, le hanapier armorié, les jambières ni les heuses. Un corselet, un armet, des brassards, gantelets, plates, demi-cuissarts, grèves et brodequins, formaient son costume défensif.

Digitized by Google

CAMBORON, &c. Pour soutenir le harnois sans qu'il blessât, l'homme d'armes mettait sous la cuirasse et les brassards le GOLISSON, *goubisson, gambisson, camboron, contrepointe, courpontière, cotte gamboisiée*, etc. espèce de JAQUE ou de pourpoint composé d'étoupe, de soie ou de coton entre deux toiles ou cuirs piqués, qui en adoucissant les frottemens, préservait encore des coups de pointe, s'ils pénétraient par les déjoints des pièces. Ainsi cet habillement est encore de la classe des armes défensives.

Guill. de Guigner.

> Car dessous va le *gambison*
> Qui se veut armer par raison.

JAQUE, CHOPE. Une autre espèce de *camboron*, mais porté sans armure par les soldats de troupes légères, par les valets d'armées, par ceux qui tentaient quelque avanture où la légèreté était nécessaire, et même par quelques chevaliers sur l'armure comme la cotte d'armes, fut nommée JAQUE ou CHOPE. Un cuir épais, une peau de cerf ou de buffle formait cette jaque, sorte de pourpoint serrant le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture.

Guill. de Guig.

> Et tout ainsi comme fast est
> Le ponture de *goubisson*,
> Pourquoi pourpoint l'appelle-t-on.

Si les seigneurs s'en servaient, ils la cachaient d'un brocard d'or ou d'argent; « certaines nations faisoient les cuirasses de lin ou de laine : c'étoient des cottes d'armes à plusieurs doublûres, qui résistoient aux coups, ou du moins qui en diminuoient la force. Celle dont Amasis fit présent aux Lacédémoniens, étoit d'un travail merveilleux, ornée de figures de plusieurs sortes d'animaux, et brochée d'or. Ce qu'il y avoit de plus admirable dans cette cuirasse, c'est que chacun des fils, quoiqu'il fut fort délié, étoit composé de *trois cents soixante plus petits fils*, qu'on distinguoit aisément ». Un fil fort délié, formé de 360 fils faciles à distinguer, c'est un problème dont nous avouons n'avoir pas la

Roll. hist. anc.

Hérod. l. 8. cap. 47

solution ; en retranchant le 3, et laissant subsister le 60, il restera encore assez à l'étonnement. Quoi qu'il en soit, on voit une concordance entre beaucoup de nations pour s'armer, et que les Francs ont copié leurs prédécesseurs.

Abradate, roi de la Susiane, fut attiré, avant la bataille contre les Lydiens, dans le camp de Cyrus par la générosité dont ce prince, aussi sage qu'illustre par ses talens guerriers, avait usé envers son épouse captive et de la plus rare beauté ; étant sur le point de mettre sa cuirasse, qui n'était que de lin piqué selon la mode de son pays, Panthée sa femme lui vint présenter un casque, des brassards et des brasselets, le tout d'or; avec une cotte d'armes de sa hauteur plissée par en bas, et un grand panache de couleur pourpre. Elle avait fait préparer toute cette armure à l'insçu de son mari, pour lui ménager le plaisir de la surprise. Cyropédie.

Le connétable de Bourbon, sur le point d'être investi par ordre de François premier dans Chantelle, fit coudre tout son or dans les jaques qu'il donna à ses domestiques fidelles, et leur indiqua le rendez-vous en Franche-Comté. Felleton, commandant Anglais, ayant tenté en l'absence de Duguesclin d'escalader de nuit le château de Pontorson, où était Julienne Duguesclin religieuse ; celle-ci réveillée par le bruit et les cris de sa belle-sœur, épouse du connétable, saute à bas du lit, se couvre d'une *jaque* qu'elle trouve pendue à la muraille, arrive au sommet de la tour que les Anglais n'ont pas encore gagné, les renverse avec leurs échelles, et porte l'alarme dans la garnison qui vole au donjon pour la seconder. Dans cet instant Duguesclin arrivant de course rencontre Felleton, et le fait prisonnier. 1523. Vely. 1361. Dargentré, h. de Bret.

Sous les faltes, cuissarts et jambières s'étendaient les GRÉGUES, espèce de pantalon de peau, plus long que les trousses et que le haut-de-chausses. Enfin l'ESCARPIN de cuir, enveloppant le pied, dans le *pédieux* ou *heuse*, imitait le chausson. Grégues. Escarpin.

On verra, à l'article des cottes, mailles, et variétés, les autres sortes d'armes et d'ornemens qu'on employait encore dessous et dessus le harnois.

PLANCHE XXIII.

A. *Plastron* avec ses attaches pour les courroies. Celui qui s'en couvrit fut, sans doute, voué au croissant qu'on distingue semé parmi les armes et les instrumens qui le décorent.

B. *Corselet* ciselé et chargé de trophées.

C. *Corselet*, vu par derrière. On le double ordinairement d'un drap écarlate, qui déborde tout autour en festons.

D. *Cuirasse* ornée et garnie d'un hausse-col qui descend très-bas sur la poitrine. Elle n'est pas continue, mais brisée par-devant, au tiers de sa hauteur, par un seul falte.

E. *Cuirasse*, attribuée au vicomte de Turenne. Mais le travail confus, gothique et sans goût qui la couvre, et encore plus le *faucre* pour la lance, abolie bien avant la naissance du héros, dispense de chercher d'autres raisons pour la rejeter. Ce *faucré* ou arrêt est à ressort, et paraît relevé; mais il s'abaisse perpendiculairement à la cuirasse lorsqu'on le désire.

PLANCHE XXIV.

A. *Cuirasse* striée par-devant; le passage des bras B est mouvant pour plus de facilité; et le bas se termine en faltes. On la dit de Charlotte de la Mark première femme de Henri de la Tour; mais sans preuve, et sa forme détruit cette assertion.

C. *Cuirasse* épaisse et lourde, dénuée d'ornemens; garnie de

de deux fortes et larges platines d'une seule pièce, mouvantes et assujetties chacune au bas de la cuirasse par une charnière à écrou.

D. *Cuirasse* ciselée, dorée et d'un large volume. Attribuée sans vraisemblance à Élisabeth de Nassau, seconde épouse de Henri de la Tour et mère du vicomte de Turenne. On y voit des *épaulières* chargées d'un *garde-collet*, et des *demi-brassards*, ainsi que des *faltes* avec leurs *demi-cuissarts*. Le passage des bras est mouvant, mais seulement devant.

E. Longue cuirasse, à *faltes et demi-cuissarts*. Elle porte un *hausse-cou* étroit et sans collet.

PLANCHE XXV.

On peut douter que l'armure, présentée à Sedan pour celle de la Pucelle, ait jamais appartenu à cette héroïne. Un *faucre* qu'on trouve à la cuirasse, et des trous virolés pour l'espadon à deux mains, consolident les raisons que nous donnerons de notre incrédulité à la planche XXXI. Jeanne, trop humaine, quoiqu'environnée de sang et de carnage, ne frappa jamais de son épée, et à plus forte raison ni de la lance, ni de l'arme des duels. Mais ce qui élague tout doute, c'est qu'elle vient d'un homme; un coup d'œil suffit pour le décider.

Les *platines* A que le vulgaire prend pour des *cuissarts*, sont épaisses et pesantes. Un *garde-bras* B recouvre chaque brassard; le pli du bras est protégé par un grand *gousset* E à chaque *cubitière;* et une *salade,* presque semblable à celle D planche XXII, surmonte l'armure, et porte une fourchette C pour soutenir la visière haute.

De la pucelle dire veuïl, Mart. Franç.
Laquelle Orléans délivra,

Où Salleberi y perdit l'œil,
Et puis mal mort le navra :
Ce fut elle qui recouvra
L'honneur des françois tellement,
Que par raison elle en aura
Renom perpétuellement.
Tu sçais comment estoit apprise
A porter lance (*) et harnois,
Comment par sa grande entrepris
Abbatus furent les Anglois,
Comment de Bourges et de Blois
Le Roi saillit sous sa fiance,
Et en très-grand ost de François
Alla devant Paris en France.

PLANCHE XXVI.

800. Si l'armure de cette planche n'a pas couvert le redoutable paladin auquel on l'attribue, ses proportions annoncent au moins un guerrier haut de plus de six pieds, large, robuste, bien fait et tel qu'on nous dépeint ROLAND LE FURIEUX.

Le héaume, unique dans sa structure mais très-lourd, a la visière d'une seule pièce avec une grille bien ouverte et solide; le gorgerin, en même temps hausse-cou, se trouve percé à sa pointe, au haut de la poitrine vis-à-vis d'un trou qui lui répond dans la cuirasse. Il n'est pas facile de concevoir comment le casque, fixé sans doute par là, laissait les mouvemens à la tête, à moins qu'on n'imagine un lacet de nerf ou de cuir qui, terminé en dehors par un rivet d'acier, pouvait s'alonger d'un pouce ou deux et jouer avec le gorgerin, sans lui permettre de tourner entièrement.

(*) Le poëte est dans l'erreur quant à la lance, à moins qu'il n'entende par là la lance de la bannière; on s'en convaincra en lisant tous ceux qui ont écrit de la Pucelle, les pièces de son procès, et l'histoire par Véli.

Digitized by Google

Les plis des brassards sont, comme dans beaucoup d'armures, recouvertes par de petites lames qui se développent et se resserrent sous l'abri des oreillons ou goussets au côté des cubitières A. Les bourlets B laissent, au moyen de leur emboîtement, l'avant-bras se porter à droite, à gauche comme sur un pivot, sans déranger l'épaulière.

Les gantelets sont de l'armure planche XXIX, et ont été adaptés par le garde magasin à celle-ci. La cuirasse terminée par un seul falte, porte une grande braconnière CC; et au-dessous il n'y a plus rien, ni cuissarts, ni grèves, qu'on ne connaissait effectivement pas du temps de Roland. Au travers des ornemens dorés et confus de cette armure, on distingue des chimères; des piqueurs donnant du cor, conduisant des chiens en laisse; des cerfs, des loups et des oiseaux, ce qui caractérise un chasseur.

PLANCHE XXVII.

Les Perses et les Grecs firent leurs armures défensives d'écailles, d'airain ou de fer, attachées sur des justes de peaux ou de toile, qui les serraient depuis le cou jusqu'aux genoux et jusqu'à l'extrémité des doigts. Ces écailles se couvrant réciproquement, comme font celles des poissons, des monstres d'eau, ou bien les ardoises d'un toit, leur procuraient avec plus de souplesse, le même abri que les harnois à lames. « Les piétons avoient pour le plus grand nombre, des cuirasses d'airain, qui étoient si artistement ajustées au corps, qu'elles n'empêchoient point le mouvement ni l'agilité des membres, non plus que les brassards et cuissarts qui couvroient les bras, les cuisses et les jambes des cavaliers. Les chevaux même pour la plupart, étoient couverts d'airain par le front, le poitrail et les flancs. C'est ce qu'on appelle *equi cataphracti*; des CHEVAUX BARDÉS ». Roll. hist. anc.

Iii 2

Digitized by Google

Luculle marchant contre Tigranne, passa à la tête des légions Romaines une grosse rivière qui le séparait des Roll. ennemis; « il étoit armé d'une cuirasse d'acier faite à écailles, qui jettoit un éclat merveilleux : il avoit par-dessus une cotte d'armes bordée d'une frange tout autour, et il faisoit luire son épée nue ».

l. b. Marcellí. Les Parthes connûrent aussi cette manière de se parer des dards, en ajustant, dans l'ordre où sont les plumes d'un oiseau, de petites lames alongées et épaisses pour envelopper les membres sans gêner les articulations. On les eût cru des hommes tout de fer, leurs casques emboîtant totalement la tête, et représentant au naturel des visages humains. Les Pausanias. Sarmates, quoique dépourvus de fer, ne laissèrent pas d'être les mieux, les plus solidement et les plus proprement armés de tous les peuples que les Romains traitèrent de barbares. Ils formèrent, avec l'or, les lames de leurs piques et de leurs flèches; avec le bois de cornouiller, leurs arcs; mais les cuirasses dont ils se couvrîrent de la tête aux pieds, eux et leurs montures, fûrent composées de petites lames de cornes de pieds de chevaux, si bien jointes et réunies en forme d'écailles, qu'il sembloit voir des hommes et des chevaux nus, ceux-ci n'ayant ni selles ni étriers.

Les Français ignorèrent cette manière d'aller au combat; et l'armure complète que nous présentons ne porte que la forme et non la réalité des écailles, dont l'une dorée, l'autre argentée. Les gantelets sont complets; les demi-cuissarts la terminent par le bas; et la bourguignote, aussi en écailles, est d'un genre Romain. L'espèce du casque et des cuissots donne lieu de croire qu'elle fut à un écuyer. L'*anime* seule, ou *brigandine*, approcha du harnois en écailles des peuples étrangers, mais ne s'étendit pas au delà du corps; nous en donnerons une idée, planche XXXIII.

PLANCHE XXVIII.

Louis de Bourbon, comte de Soissons et de Clermont, fut tué après la bataille de la Marphée, près Sedan, d'un coup de pistolet dans la vue du casque; selon les uns par lui-même, selon d'autres par un cavalier détaché d'une troupe ennemie, et qui s'approcha sans être observé. On déposa le corps à l'abbaye du Mont-Dieu, et l'armure au château de Sedan. 1641.

Quatre coups de sabre tranchent la crête du héaume; la pointe de la javeline, ou la balle, a faussé à deux places le timbre du côté droit; et celle qui tua le comte a plié et brisé la visière, en faisant sauter un des pivots. L'intérieur et le gorgerin sont doublés d'un matelassé de soie; une fourchette soutient le mézail levé, et le hausse-cou les épaulières. L'armure, terminée par la genouillère, est bronzée, à clous dorés, légère, et indique par ses proportions un prince petit et délicat.

PLANCHE XXIX.

Armure vue par derrière, ciselée et dorée. On la suppose de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, prince de Sedan, etc. père du vicomte si connu par ses grandes actions; mort en 1623, et enterré à Sedan, d'où nous avons tiré cette armure. Les lames des demi-cuissarts sont clouées sur des bandelettes de cuir.

PLANCHE XXX.

La belle armure aux lions, conservée à Chantilly, vient d'un prince robuste et bien fait, mais ne peut être de Henri IV, comme quelques antiquaires l'ont cru jusqu'à présent.

Le collier de l'ordre de St. Michel, enlacé d'amour à doubles coquilles, ne permet pas de la reporter au delà de 1469, que Louis XI institua cette chevalerie; on ne peut de même la supposer d'une date postérieure au règne de François premier, qui changea les lacs d'amour en cordelière d'or, ne laissant qu'un rang de coquilles. La croix, très-apparente à la poitrine et au dos, tranchante d'argent sur les ornemens dorés, et la forme du corps, inciteraient à faire penser que ce harnois est de François lui-même ou de Louis XII, s'il était possible de décider avec certitude. Ils fûrent l'un et l'autre forts, d'une taille avantageuse; et tous deux prétextèrent souvent des guerres saintes pour lever des décimes.

1518. Mézeray. Le pape sollicita vivement François premier de tourner ses armes contre les infidelles; en conséquence « le roi convoqua une grande assemblée de tous les Princes et Seigneurs de son Royaume dans le palais, il s'y trouva en personne », écouta l'invitation du légat, offrit de partir pour la croisade à la tête de quarante mille hommes de pied, de trois mille hommes d'armes, et de six mille chevaux. Des acclamations fûrent la réponse de tous les courtisans et du peuple de Paris; l'on fit des processions, des démonstrations pleines de zèle et de ferveur pour le saint voyage; et sans doute que la croix fut appliquée sur les habits et les armures des pélerins, qui s'en tînrent à cet extérieur sans effet.

1532. Hist. de France. Henri VIII, roi d'Angleterre, et François premier, fîrent un accord, par lequel ils se promîrent de lever une armée de 80,000 hommes, pour repousser le Turc en Italie ou en Allemagne; comme leur but était d'effrayer par le projet de cet armement l'empereur et le pape, pour lui donner plus de vraisemblance, François fit sûrement attacher la croix à son harnois.

Quoique généralement les historiens avancent, que les fidelles arborant la croix contre les hérétiques, la portaient

sur la poitrine, à la différence de ceux qui se vouant au voyage de la Palestine, l'appliquaient sur l'épaule droite; on peut croire que cette distinction ne parut que sur le manteau ou la cotte d'armes, dont les manches larges pouvaient recevoir une croix; mais que le brassard étant trop étroit, interrompu par les goussets, la cubitière, le bourlet, le garde-bras et la cuirasse, présentant au contraire une surface étendue et unie, il fut plus naturel d'y mettre ce signe pour être vu, et annoncer l'entreprise à l'ami comme à l'ennemi.

Le timbre du héaume auquel manque le gorgerin, la mentonnière, les ventail et nazal, est formé du mufle d'un monstrueux lion, dont les crins flottent en place de crête et tombent sur le derrière. Des faces d'animaux de la même espèce, décorent les épaulières, cubitières et gantelets. Il semble qu'on apperçoive, sur la bordure des demi-cuissarts, des rondelles appuyées de bâtons de commandans ou de maréchaux de France, en sautoir; ce qui jette dans un nouvel embarras, en annonçant l'armure d'un général et non d'un souverain.

PLANCHE XXXI.

Plusieurs villes se vantent de posséder la vraie armure de Jeanne d'Arc, connue sous le nom de la Pucelle d'Orléans; un tel trophée est trop précieux pour ne pas faire des jaloux. Orléans, Londres, Rouen, Chantilly, etc. nous présentent à l'envi les dépouilles de cette héroïne.

Les chevaliers riches ou élevés en grades eûrent souvent plusieurs armures; et nous voyons qu'au service fait pour le connétable Duguesclin, quantité d'écuyers fûrent revêtus de toutes pièces des mêmes armes dont ce connétable faisait usage. « Henri IV fit présent aux résidens de Venise à Paris, 1603.
d'*une paire de ses armes* qu'il avoit portée un jour de com- Mém. de Sully.

bat, etc. ». On pourrait conclure de là qu'il serait possible de trouver plus d'un harnois de Jeanne. Mais un temps d'agitations, de troubles, de guerres, pouvait-il permettre à celle qui, dans un très-court espace, fut le principal instrument d'une aussi grande révolution, de songer à se faire fabriquer de nouvelles armes; à celle qui, n'ayant endossé la cuirasse que par nécessité et pour remplir l'unique objet de sa mission, ne cessa après le sacre du roi, de solliciter son congé et la liberté de retourner à la vie champêtre, loin de la cour et des combats?

On pourroit tout au plus supposer trois harnois à la Pucelle. Nous voyons d'abord qu'âgée de dix-huit ans, ayant déterminé Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, à la faire conduire en cour, il l'*arma de toutes pièces*, et lui donna deux chevaliers pour l'accompagner jusqu'à Chinon : que le roi Charles VII, persuadé de la réalité des inspirations de cette jeune fille, par la fermeté qu'elle montra, par la sagesse des réponses qu'elle fit, par le secret connu du monarque seul et qu'elle lui découvrit, enfin par des espèces de prodiges (qui seront au moins des faits étonnans pour la postérité), *lui fit fabriquer une armure complète*, et qu'elle prit bannière à l'instar des chevaliers bannerets.

1429. Informat. au proc. de la Pucel.

Hist. de Char. VII.

Ib.

Nous voyons encore que Jeanne, après la levée du siége d'Orléans et le sacre du roi, ne posa pas les armes, quoiqu'elle demandât instamment sa retraite. Jargeau, assiégé par les royalistes et pressé vivement, cette fille courageuse sur les derniers dégrés d'une échelle animait les assiégeans à l'assaut, et voulait planter sa bannière sur le haut de la muraille, lorsqu'un trait l'atteignant à la tête la précipita dans le fossé; mais son armure la garantit et du coup du dard et du froissement de la chute.

Ib.

Le 8 septembre, Charles fit attaquer Paris, dont les Anglais étaient maîtres; « vint ledit Roy aux champs vers la porte

Ib.

porte St.-Honoré, et y fit dresser plusieurs canons et coulevrines; Jeanne la Pucelle dit qu'elle vouloit assaillir la ville; elle n'étoit pas bien informée de la grande eau qui étoit dans les fossés...; avec une lance elle sonda l'eau qui étoit bien profonde; quoi faisant, elle eut d'un trait d'arbalètre les deux cuisses percées ou du moins l'une ». La douleur, la fatigue et le poids de ses armes la contraignirent de rester, et de se coucher derrière un buisson. Jeanne, ainsi abandonnée près des murs, comprit que la jalousie s'en mêlait, et résolut de se retirer. En conséquence, elle fit présent aux religieux de St.-Denis de son armure, dont ils composèrent un trophée que les Anglais, en s'emparant de cette abbaye, emportèrent en triomphe à Paris. L'année suivante, se trouvant encore au siége de Compiegne, Jeanne d'Arc fut prise dans une sortie, revêtue sûrement alors d'une autre armure.

Chron. de f. Den.

1430. Hist. de Char. VII.

De tous ces traits on peut conclure : que les armes dont la Pucelle était couverte lorsqu'on l'arrêta prisonnière, fûrent abandonnées aux Anglais avec cette infortunée captive, transportées à Rouen et de là à Londres; et que les premières, fournies par Baudricourt, ou lui ont été rendues par les deux chevaliers formant l'escorte, ou que ne présentant encore rien de singulier, ni qui pût leur donner une sorte de mérite, elles sont tombées dans l'oubli.

Mais l'armure complète que Charles donna ordre de construire pour cette jeune guerrière; armure sous laquelle elle parut un ange tutélaire aux Orléanais, une inspirée invincible aux Français, une nécromancienne formidable aux Anglais; c'est la seule qui mérite d'être cherchée et vantée par ceux qui croyent la tenir. Elle fut consacrée à St.-Denis, enlevée par les ennemis, et transférée avec pompe à Paris : l'histoire s'arrête là. Mais ne peut-on pas ajouter : que les Anglais chassés de cette capitale, par une révolution si subite qu'elle ne permit pas à une grande partie de la garnison de se sous-

Chron. de f. Den.

Digitized by Google

traire au glaive des royalistes, ne pûrent et ne songèrent pas même à emporter ce harnois : qu'il passa dans les mains de quelques princes ou seigneurs du parti de Charles, et fut déposé dans son château? Jean, II du nom, duc de Montmorency et grand chambellan, par ses services signalés et son zèle pour rétablir les affaires du légitime souverain, a pu facilement obtenir cette précieuse dépouille. Il n'est donc pas surprenant de voir l'armure de la Pucelle dans l'arsenal de Chantilly.

Le caractère qu'elle porte, convient parfaitement à cette opinion. C'est une armure de femme, et la moindre notion de dessin suffit pour le décider; c'est une armure de pied, puisque les cuissarts sont complets, c'est-à-dire, fermés derrière comme devant. En effet, nous n'avons jamais vu Jeanne combattre autrement qu'à pied, quoiqu'elle soit arrivée à Chinon sur un cheval, et qu'elle y ait fait admirer son adresse à le manéger.

Ce harnois est couvert totalement de croix évidées; fait exprès et sous les yeux de celle dont la mission parut toute céleste, ne dut-il pas porter, suivant l'opinion presque généralement reçue, ce signe distintif de la religion Chrétienne et qu'elle affecta sur toutes ses armes. Sa bannière chargée d'une croix, et du monograme de J. C., comme nous l'avons vu à l'article des bannières, donna lieu à ses juges corrompus de lui imputer les crimes de superstition et de maléfice. Lorsqu'on voulut avec l'armure complète lui forger une épée, elle envoya prendre à Ste. Catherine de Fierbois celle d'un chevalier, dont la lame était semée de croix. Les bannières Anglaises, Bourguignonnes et de la Pucelle se trouvant à Chantilly, il faut donc conclure de tant d'indices, et après avoir examiné avec attention l'armure, qu'elle y est réellement, et plus sûrement que dans les antiques, même de Londres, où l'on s'en fait honneur.

Inform. au proc. de la Pucelle.

La coiffure est une salade à simple grille ouverte d'une multitude de trous ronds, sans gorgerin ni hausse-cou. On y remarque *garde-collet*, *garde-bras*, *garde-braye*, et des *faltes* qui vont se confondre et s'unir avec les cuissarts, en prenant les reins où les femmes les serrent ordinairement, ce qui donne un air gêné et mauvaise grace à la figure.



Monumens, Trophées sur les Tombeaux.

LE Lacédémonien et le Romain, frappé mortellement au devant du corps, sans avoir perdu son bouclier, était rapporté dedans sur les épaules des compagnons de sa gloire, et inhumé avec les plus grands honneurs. On élevait devant le cercueil du chevalier Français sa bannière, son écu, son casque et toutes les pièces de son harnois; la pompe se réglant sur le rang et la réputation. Nous avons déjà vu celle que Charlemagne fit observer pour Roland, et la manière dont cet empereur lui-même fut mis dans le caveau à Aix.

Scarron.

Ce qui fut au défunt cher
Fut porté devant ce bon Sire,
Ce fut ce que je vous vais dire :
Sa hallebarde et son pavois,
Dur, bien qu'il ne fut que de bois;
Son eschiquier, son trou madame.
Son bourdon garni de sa lame;
La tasse en laquelle il beuvoit;
La dague dont il se servait
Quand il vouloit tuer le monde;
L'aviron dont il fendoit l'onde;
Sa cuirasse; son casque aussi;
Ses bottes de cuir de roussi;
Et son gagnepain sa trompette.

1389. Vély contin.

Au service à St. Denis pour le connétable Duguesclin, dont le souvenir était si cher aux Français, on déploya tout l'appareil militaire. L'offrande des coursiers, des écus, des épées du héros, précéda celle que firent quatre chevaliers et huit écuyers armés de toutes pièces, des héaumes, des bannières, etc. Le connétable de Clisson, compagnon d'ar-

mes de Duguesclin, et les deux maréchaux présentèrent aussi leur offrande, accompagnés de huit seigneurs qui portaient chacun un écu aux armes du défunt, et tout entourés de cierges allumés. Au troisième rang marchaient quatre autres seigneurs armés de pied en cap, et conduits par huit jeunes écuyers, dont les uns élevaient les casques, et les autres les pennons et bannières aux armes de Duguesclin.

Lors des obsèques des rois, on observe aussi une pompe dont on peut voir le détail dans le *cérémonial de la cour;* on y retrouve partie des armures et des ornemens dont nous traitons. Louis XIII, mort à St.-Germain-en-Laie, y est inhumé. Descendu dans le caveau, le roi d'armes s'approche de l'ouverture, y jette son chaperon et sa cotte d'armes, et crie à haute voix aux hérauts d'armes de France de venir faire leurs offices; ils s'avancent, jettent de même leurs chaperons et cottes; le roi d'armes appelle ensuite les officiers de la maison, par ordre : M. de Bouillon, *apportez l'enseigne des Cent-Suisses* (de même de chaque troupe de la maison)! *M. l'écuyer apportez les éperons, les gantelets, l'écu du roi! la cotte d'armes! M. le premier, apportez le héaume timbré à la royale! M. premier tranchant, apportez le panon du roi! M. le grand écuyer, apportez l'épée!....* Tous ces meubles d'honneur avec le sceptre, la couronne et la main de justice, sont jetés dans le caveau, et posés sur le cercueil.

1643. de Ste. Foix.

De tout temps les peuples ont cru faire survivre au moins le courage et la gloire aux grands hommes, en accompagnant les indices de la misère et de la fragilité humaine, des armes, des dépouilles enlevées aux ennemis; ils ont imaginé leurs cendres encore sensibles aux accords plaintifs d'une musique guerrière, leurs manes émus par la vue des trophées élevés sur leurs tombeaux. Les Sauvages eux-mêmes, les Indiens, enferment l'arc, la trousse et le sabre dans la fosse où on

Hist. des Ind.

Ste. Foix. les étend; et celle des habitans du Chaco est hérissée tout autour de dards, de flèches, et au milieu de javelines avec les têtes qu'ils ont abattues dans les guerres et conservées avec soin pour la cérémonie funèbre.

Les Français, dégagés des superstitions du paganisme, unissent, dans un autre esprit, aux derniers devoirs de la religion ceux de la société; l'épée, le bâton de commandement couvrent la bière d'un général; les armoiries, les ordres dont il fut décoré, le précèdent; les instrumens, contraints et couverts, ne donnent que des sons lugubres, des accens tristes et entrecoupés; les troupes suivent, les armes renversées; le canon, par de longs intervalles de silence, semble pousser des gémissemens; enfin tout annonce la grandeur mortelle, sa chute subite, sa ruine totale; et l'on prépare à grands frais aux siècles suivans, dans le plus superbe mausolée, une voix bien humiliante pour l'orgueil des PUISSANS DE LA TERRE.

Il est peu de temples qui ne se trouvent remplis de ces fastueux sépulcres. Mais nous avons examiné entr'autres celui de Fréderic ou Ferri de Lorraine, II du nom, fils d'Antoine l'Entrepreneur, mort en 1470, et inhumé dans un caveau sous le chœur de la chapelle des princes de Joinville. Une tombe, soutenue par des pilastres, supporte Ferri et son épouse, de grandeur naturelle, couchés côte à côte, et en
v. Planc. XXXII. airain, comme le monument entier. Ce chevalier paraît habillé de toutes pièces d'une armure de pied; le *haubert* est sous une *cuirasse à faucre*, à *faltes*, à *braconnières*, et à *platines* grandes et petites; les *épaulières* sont aussi garnies d'un *garde-collet*. La mort l'ayant frappé, non en expédition, non en combat, mais au lit, il n'est muni ni d'éperons, ni d'épée, ni d'écharpe, ni de gantelets, (et l'on peut voir ce que nous avons dit là dessus, au discours, article des *sépultures*); et son casque, couvert de la couronne de ducs et

de feuillards, n'est pas sur sa tête, mais entre les mains de l'ange qui sert au lutrin. Dans la même église, on voit au-dessus d'un mausolée de marbre blanc, morceau digne des regards d'un artiste, la *bannière*, l'*épée*, les *éperons*, les *gantelets* et le *héaume* à couronne surmonté d'un alérion les ailes éployées, de Charles de Lorraine, fils de Réné roi de Sicile, premier duc de Guise et d'Aumale, etc. mort en 1550. Après les cérémonies accoutumées, toutes ces choses furent attachées au faîte de la chapelle sépulcrale, et s'y sont conservées en entier, à l'exception d'un gantelet privé de deux doigts et du pouce.

Sully, criblé de blessures à la journée d'Ivry, et, malgré son état, maître d'un nombre de prisonniers distingués, et de la cornette blanche des ennemis, se faisant transporter à Rosny, nous décrit lui-même l'ordonnance plaisante que Maignan, son écuyer, donna à cette marche, qui semblait moins composée de soldats quittans le champ de victoire, que de gens prenans la route des Élysées. « Comme j'ètois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, écrit ce grand homme, je me fis faire à la hâte une espèce de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, et des cercles de tonneaux.... Deux de mes palfreniers ètoient à la tête du cortége, menant en main deux de mes plus beaux chevaux; ils ètoient suivis de mes pâges, dont l'un, blessé de quatre coups, montoit mon cheval et portoit ma cuirasse et la cornette du Duc de Mayenne, l'autre portoit mes bracelets et mon casque, le tout si faussé et martelé qu'il ètoit impossible de s'en servir. Mon Écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée et un bras en écharpe; suivoit mon Valet de chambre Moreines, vétu de ma casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée Angloise et tenant à sa main comme un trophée, un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées

1590.

Mém. de Sully.

et de lambeaux de mes panaches. Ensuite marchoit la litière où j'êtois couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casaques de velours râs noir de mes prisonniers, avec leurs panaches et des pièces de leurs pistolets et de leurs épées, aux quatre coins. Ces prisonniers suivoient ma litière et précédoient le reste de mes domestiques; derrière lesquels était rangée en ordre ma compagnie de Gendarmes. La marche êtoit fermée par deux compagnies d'Arquebusiers de James et de Badet. Elles êtoient si maltraitées qu'on n'y voyoit que des têtes bandées et des bras en écharpe. Une partie de ces brâves soldats êtoient même obligés de se faire porter ».

PLANCHE XXXII.

1470. Cette planche contient le mausolée de Ferri de Lorraine, avec son casque un peu élevé au-dessus de la tête et le tout d'airain. On a supprimé la statue de l'épouse, et deux chiens couchés aux pieds, symbole de la fidélité conjugale. On peut reconnaître dans Ferri toutes les pièces du harnois disposées au naturel.

1550. Dans la même planche sont réunies les pièces dont nous venons de parler; provenant de Charles de Lorraine.



Cottes

Cottes, Collets, Chaperons, Brigandines, Cottes d'Armes, &c.

LES MAILLES, COTTES DE MAILLES, *chemises maillées*, *jaques de mailles*, *gollets de maille*, *jouques*, *haubergeons*, *jasserans*, dites par les Latins *loricæ hamis consertæ*; sont des espèces de chemises tissues de fer et formées de petits anneaux accrochés les uns aux autres. Les guerriers, en temps de paix s'en revêtaient sous les habits dans la crainte de quelque surprise, et en temps de guerre, les portaient sous l'armure pour arrêter la pointe qui eût pu pénétrer aux joints des pièces; on y ajoutait, lorsqu'on ne se servait ni de grèves, ni de cuissarts, des chausses de mailles pour recouvrir les cuisses et les jambes dans les bottes. COTTE DE MAILLES. CHAUSSE DE MAILLES.

Ceste pucelle sacre
Pas ne faisoit ouvrages délicats,
Parer son chef aussi n'estoit son cas,
Ains le tenoit d'un blanc fronteau serré,
Et se ceignoit d'*un gros tissu ferré*:
Aucune fois un dard elle tenoit,
Aucune fois un arc elle prenoit.

Clém. Marot.

Craon irrité contre le connétable Clisson, regardé par ce seigneur comme l'auteur de son bannissement, tenta de le faire assassiner par des hommes armés de toutes pièces qu'il conduisait lui-même. Ils le surprennent la nuit, au retour de la cour, dans la rue Culture-Ste.-Catherine, mettent sa petite escorte désarmée en fuite, le renversent de cheval d'un coup d'épée sur la tête, malgré la vigoureuse résistance qu'il oppose seul l'épée à la main à toutes leurs attaques; et l'eussent infailliblement tué, sans la *cotte de mailles* cachée sous ses habits. 1392. Froissard.

1419. Monstrel. Le duc de Bourgogne, dans une entrevue à Montereau avec le dauphin Charles, fut frappé par Duchatel, partisan du dauphin, d'un coup de hache d'armes, et Layet le plongea de son épée au défaut du *hautbergeon*. La cotte de mailles 1477. Morérl. de Charles le téméraire, tué près de Nancy, tomba dans le lot du butin des Bâlois; ils la conservent dans leur arsenal, et l'on y voit vers le bas du ventre une ouverture d'un demi-pied de long, faite par le tranchant de la hallebarde qui lui donna la mort.

HAUBERT, &c. La maille commune fut pour le chevalier comme pour l'Écuyer; mais aucun n'avait droit de paraître avec une espèce particulière, s'il n'était HAUBERGIER, c'est-à-dire, possesseur d'un fief de *haubert*. Cette cotte d'un tissu plus serré, et plus épais, se nomma indifféremment BERG, HAUBERC, HAUBERS, HAUTBER, BRUGNE, LORIQUES; son poids est énorme, et nous en avons soulevées, aux antiques de Sedan, d'environ trente à quarante livres; moins corrodées par la rouille, elles soutiendraient encore le choc de la balle.

Scarron.

Cuirasse de clouds d'or cloustée,
Fut le guerdon du Sieur Mnestée,
Couverte d'une *maille d'acier*,
L'ouvrage, dit-on, d'un sorcier.....
Aureste, elle estoit si pesante,
Que Phégens et Sagaris,
Pour rien n'eussent pas entrepris
De la porter tous deux ensemble.

Hist de la guer. st. Le comte de Toulouse voulant détruire un pont, par lequel les Turcs d'Antioche faisaient des sorties continuelles; les Gascons, munis d'instrumens pour démolir, accourûrent « armez de leurs *hauberts*, l'armet en teste, et parez de leurs targes et boucliers ». L'épaisseur de cette chemise la fit prendre, dans de semblables occasions, aux travailleurs sans autre armure par-dessus, ce qui constituait la différence entr'eux et

l'haubergier; au lieu que le HAUBERGEON, ou chemise à larges mailles, n'aurait pu défendre du moindre coup, sans la *jaque* ou *chope* dont on le couvrait. HAUBERGEON.

Le CAMAIL, *capuchon* ou *chaperon de mailles;* le *collet* ou *gorgerette*, aussi de mailles, est d'un tissu large ou serré, s'unissant à la chemise sous le héaume et le hausse-cou. CAMAIL. « Un banneret aura de gaiges quarante sols tournois par jour, un Chevalier vingt sous tournois, un Écuyer armé en coste de ses armes dix sols tournois, et un Varlet avec lui armé du *haubergeon*, de baccinet à *camail*, de *gorgerette*, de gantellez et *chope* par-dessus le *haubergeon*, cinq sols tournois ». 1351. Ordon. des rois de France.

La BRIGANDINE, *hugue de brigandine* ou ANIME, approche des cuirasses à écailles. BRIGANDINE, ANIME. De petites lames d'acier se recouvrant réciproquement et attachées sur une étoffe solide ou sur une peau, formaient une légère armure, propre aux coups de mains et aux expéditions de célérité, telles qu'en font les *brigands*, qui ont de là pris leur nom. Ces lames n'étant pas assez solides pour garantir absolument d'un fort trait, on ajoutait sur la poitrine le PLASTRON ou HANAPIER. HANAPIER. « Voici un hardy Chevalier de la compagnie du Duc de Normandie, Siége de Nic. qui les voulant à son exemple inciter à l'exécution de l'œuvre par eux à demy délaissé, revestu seulement de son *anime* et *plastron*, avec le morion en teste, et paré de son écu, s'approcha de la muraille ». Par ordonnance donnée à Tours, 1448. Ordon. milit. il fut dit : que dans chaque paroisse un habitant serait élu, sous le nom de *franc-archer* : qu'il serait obligé de se fournir salade, dague, épée, arc, trousse ou carquois, *jaque* ou *hugue de brigandine*, de porter ces armes les dimanches, et fêtes, et de s'exercer à tirer de l'arc.

Les premières COTTES D'ARMES qu'endossèrent les Francs, COTTE D'ARMES. sont bien antérieures (contre le sentiment presque général des écrivains) aux croisades; c'était dans l'origine un manteau plus court que la cotte d'armes des Romains, moins

Digitized by Google

embarrassante pour la guerre, ne couvrant le harnois que jusqu'au genou, et appellée d'abord *chape, cape* et ensuite *mantille*.

La cotte d'armes du Romain, *sagum*, *paludamentum*, formée d'une pièce d'étoffe ample, en carré long, avait les angles, adjacens avec l'un des grands côtés, arrondis, et les deux autres réunis par une agrafe brillante sur l'épaule droite, le même bras étant le seul découvert; elle tombait si bas du côté gauche, que la cuisse, une partie de la jambe, et l'épée même en étaient cachées.

Les ducs des Francs employaient les étoffes de soie à former ces cottes qu'ils portaient même désarmés et relevaient par la ceinture pour se battre plus facilement; car la ceinture ne servait qu'à cet usage, comme on le verra ci-après, l'épée s'attachant au bas d'un baudrier. Enfin le roi se distinguait en parsemant la sienne de quelques figures, telles que les 300 abeilles d'or du tombeau de Childéric, plus respectées par la pourriture que l'étoffe de ce manteau royal.

Ce n'était effectivement jusque-là qu'une couverture pour défendre le guerrier du froid et ses armes de la rouille. On n'y voyait encore ni l'hermine, ni le vair, ni l'étain battu émaillé de rouge, de vert, de noir, de bleu et de violet; ni ces meubles de guerre ou de caprice brodés d'or et d'argent. Mais les voyages en Palestine firent bientôt adopter ces brillantes distinctions aux Français toujours amis du faste,
SALADINE. toujours prêts à accueillir les modes de l'étranger; les Asiatiques revêtus de ces belles pelleteries qu'ils tiraient de la Russie, donnèrent naissance sur les cottes d'armes, comme sur les écus, aux *fourrures*, aux *couleurs*, aux *émaux*; et ces nouvelles cottes rapportèrent en France le nom de SALADINES.

Guill. de Tyr. Saladin étant sorti d'Égypte à la tête d'une nombreuse cavalerie, pour insulter Ascalon et combattre les Chrétiens; entre

les mieux équipés et les plus vaillans de ses hommes d'armes, « il y en avoit mille, qui tous par dessus leur harnois vestuz de *sayes de couleur jaulne* (qui estoit la livrée de Saladin) toujours familièrement l'accompagnoient, pour la garde de sa personne »; c'étaient les émirs. Richard, roi d'Angleterre, abandonné par ses auxiliaires, fut obligé de se retirer vers Acre. « On dit que quelqu'un lui voulant montrer la Ste. Cité de dessus une éminence, il mit un pan de sa *cotte d'armes* devant ses yeux, se jugeant indigne de la regarder, puisqu'il n'avoit pas le pouvoir de la délivrer ». 1192. Mézeray.

Ces cottes, en changeant de nom et de matière, changèrent aussi de forme, et prîrent celle des dalmatiques modernes, surtout lorsqu'elles ne fûrent pas ceintes; on peut voir à la première planche du costume, comme le roi d'armes la porte; et l'on peut aussi s'en former une idée par le trait suivant. « Alors survint (à la bataille d'Azincourt) le Duc Antoine de Brabant, qui avoit esté mandé par le Roy de France, lequel y arriva moult hastivement; et print une des bannières de ses trompettes, et y fit un pertuys par le milieu dont il fist *cottes d'armes* ». C'était donc une pièce d'étoffe en carré long; un trou dans le milieu donnait passage à la tête, et deux manches d'anges couvrait seulement le sommet de chaque bras, à peu près comme aux diacres. La ceinture en la serrant par le bas, réunissait, fermait les pans sur les reins, et l'empêchait de voltiger dans l'action d'un combat; c'est par la raison contraire que les hérauts modernes qui ne paraissent plus, pour l'ordinaire, que dans les cérémonies de paix, ont la cotte libre et non ceinte. Cette CEINTURE, dès la naissance de la monarchie, fut la marque du pouvoir de porter les armes; les capitaines, comme les princes, l'employèrent à serrer et retrousser les pans de la mantille, et depuis l'usage de la saladine, à la lier sur les hanches, en l'ornant d'or et de pierreries. Hist. de Char. VI. Jean Lefév. CEINTURE.

833 et 34. Véy, Méze. Louis le débonnaire contraint, par la révolte de ses enfans, de se prêter à l'entreprise odieuse et inique des évêques, quitta la couronne et la *ceinture militaire*, que ceux-ci, par un pouvoir qu'ils s'arrogeaient aussi absurdement dans l'une et l'autre circonstance, lui remirent sur la tête et lui ceignirent, lorsqu'ils jugèrent sa pénitence accomplie.

Les cottes d'armes se portaient, surtout dans les combats et les cérémonies d'éclat, par-dessus la cuirasse. Les chefs, les chevaliers, les hommes d'armes, les hérauts en fûrent vêtus; et les *bédeaux*, lors des communes, hérauts de leurs paroisses, précédaient comme ils font encore le gonfanon que nous nommons bannière, sous cette casaque dont les couleurs et les armoiries indiquent l'usage et l'origine. Car le terme *bédeau*, anciennement *bidaux*, vient du Saxon *bidel*, crieur, héraut.

Depuis que les cottes d'armes distinguèrent la noblesse sous le harnois, on ne parut plus que très-rarement sans cet ornement dans les marches, dans les guerres, mais surtout dans les tournois, où, en l'alongeant jusque sur la croupe du cheval pour le caparaçonner, on lui donna le nom de TORNICLE, *tunicle* ou *ténicle*, ainsi qu'aux housses.

TORNICLE.

1344. Mézeray. Louis d'Anjou, malgré ses efforts et ses dépenses pour se mettre en possession du royaume de Naples, ne put même joindre les ennemis, qui le côtoyant toujours en lui coupant les vivres, « le réduisirent à une dernière nécessité de toutes choses et même d'habits; ensorte que ce prince, qui avoit emporté tous les trésors de la France, n'avoit plus qu'une *cotte d'armes* de toile peinte, et pour toute vaisselle d'argent qu'une tasse ». 1507. Mati., Pier. Mar. Godef. Louis XII faisant son entrée dans Gênes réduite, avec un appareil formidable, annonçait déjà qu'il voulait moins punir qu'effrayer une ville aussi coupable. Sa cotte d'armes chargée d'un essaim d'abeilles entourant leur roi, portait cette devise : *le Roi ne se sert point d'aiguillon*.

Digitized by Google

Les HOQUETONS, HEUQUES, CARAQUINS ou CASAQUES, remplacèrent les saladines; et cette dernière espèce différa par la longueur et la largeur des pans. Les gendarmes les eûrent des couleurs de leurs capitaines, et les gardes de la manche les chargent encore d'emblêmes et de devises en or et argent; nous en parlerons au costume. Les *hoquetons* de la garde du roi ont pris leurs noms de cet habillement qu'ils viennent de quitter. On peut voir, par un nombre de passages des mémoires de Sully, combien l'usage en fut commun de son temps. HOQUETON.

« Les Huguenots avoient tous des casaques blanches. Le Duc de Guise en avoit fait faire quatre de velours cramoisi à broderie, dont il en donna trois à M. le Connétable, à M. le Maréchal de St. André et à M. de la Brosse. Il garda la quatrième pour s'en parer le jour de la bataille; mais ayant changé d'avis, il la donna à Espagny son Écuyer à qui il en couta la vie, un Reistre qui le prit pour le Duc de Guise, étant accouru à lui et l'ayant tué d'un coup de pistolet ». 1562. Note sur Mézer.

PLANCHE XXXIII.

A. *Haubergeon, chemise, cotte, jaque* ou *gollet de maille;* formé d'anneaux ronds, d'acier, rivés et accrochés l'un à l'autre. Le *haubert* est de la même forme, mais d'un tissu plus serré et semblable au *chaperon* B, ou *camail.*

C. *Gorgerette* ou *colletin,* moitié en mailles serrées, et moitié en larges.

D. *Anime* ou *brigandine.* Les lames d'acier sont rivées par de petits clous sur un velours cramoisi qui en fait la doublure.

E. *Cotte d'armes* non ceinte, du règne de Charles VI; on voit au costume d'autres cottes, dont l'une de la première date ou *Saladine* est sur le héraut, planche XXXIX; et l'autre de la dernière est portée par le roi d'armes, planche XL; celle-ci tient de l'âge moyen.

Digitized by Google

Ornemens et Distinctions Militaires.

Hist. Rom. de Dion.

DION dit qu'Onomans fut le premier inventeur des couleurs vertes et bleues dans les quadrilles du Cirque, pour représenter les combats de terre et de mer. Les chevaliers Français parûrent aussi dans les tournois sous des nuances différentes, et s'y firent distinguer par les livrées de leurs dames, dont ils ornèrent leurs héaumes et leurs écus; une étoffe de soie, de gaze blanche ou aux couleurs d'une amante et à ses armes, cachait souvent le vrai écusson du chevalier en embrassant en entier son bouclier, sous le nom de HOUSSE. D'autrefois des bandes nouées au sommet de l'écu et du timbre autour des panaches, laissaient en voltigeant appercevoir les ornemens; et s'appellaient, suivant leur forme, de rubans, de feuilles ou de lambeaux, LAMBELS, LAMEQUINS, LAMBEQUINS, LAMBREQUINS, FEUILLARDS, VOLETS.

Le p. Meneft. Trai. du carou. et tour.

Housse.

Lambel, &c.

Pour nouer solidement ces lambrequins, on employait le FERMAILLE, FERMAILLET ou *frémaillet*, anneau rond ou losangé, garni d'une traverse ou d'un ardillon; il devint un ornement par l'or et les pierreries qui y fûrent employées; cette esèpce de boucle se changea même en marque de dignité, chez les Français comme chez les peuples étrangers.

Fermaillet.

Les Anglo-Saxons attachaient leurs habillemens sur leur poitrine par des boucles que les nobles avaient seuls le droit de porter; elles étaient rondes pour ceux-ci, et ovales pour le roi et sa famille. Alexandre Ballez, roi de Syrie, envoya à Jonathas une agrafe d'or que les seuls parens du roi osaient porter; il crut ne pouvoir mieux témoigner l'estime qu'il faisait de ce grand général.

Jos. Strut.

Joseph. l. 13, c. 8.

Les seigneurs et les grands, après avoir bordé leurs cottes d'armes de rubans tissus de soies rouges, bleues, vertes, etc. en

Livrées.

en firent appliquer sur leurs habits de paix et sur les robes qu'ils donnaient à leurs vassaux, à leurs serviteurs, chaque année, et à leurs amis lors des carrousels. On voit des traces de cet usage dans les noces; le marié distribue des *livrées* ou rubans aux convives qui ne manquent pas de s'en parer; et un *lambeau* de la jarretière de l'épousée, héroïne de la fête, réunit toute la société sous ses *faveurs* ou *enseignes*.

Les souverains et les princes s'honorèrent quelquefois de livrées étrangères; et l'on vit en 1769 le roi de Danemarck prendre celle de Condé, lorsque ce monarque fut jouir à Chantilly des plaisirs variés et du spectacle magnifique qui l'y attendaient.

Outre la cotte d'armes, l'on porta par-dessus, dès le temps de St. Louis, l'ÉCHARPE qui fut toujours blanche pour la nation Française. C'est une bande ou longue pièce de taffetas, enveloppant le corps de biais comme le baudrier, et passant de dessus une épaule sous l'autre où elle se réunit par un nœud (*). ÉCHARPE.

Le comte d'Armagnac étant tombé au pouvoir des partisans du duc de Bourgogne, pendant les troubles qui agitaient l'état, ces hommes animés d'une cruauté insatiable, coupèrent une bande de sa peau et lui en firent une écharpe, ainsi qu'à d'autres Orléanais. Lautrec, chargé de la défense du Milanez contre les confédérés, et formant l'attaque de la Bicoque, château où ils s'étaient retranchés, donne à une partie de ses troupes des écharpes rouges comme celles des Espagnols, pour leur faire croire l'arrivée d'un secours; Pros- ÉCHARPE. 1418. Vély, Mézer. 1521. Dubell. Guich.

(*) La couleur blanche fut celle adoptée par les Francs; mais à l'époque de l'extinction des trois ordres dans les derniers états généraux, en 1790, époque où les castes disparûrent pour ramener tout à l'égalité, le bleu indicatif de la noblesse, le rouge du clergé, et le blanc du peuple, s'unirent dans les enseignes, écharpes et cocardes, pour ne plus faire qu'un, et devenir le signe parlant de cette révolution.

per Colone s'en apperçoit, et voulant parer à toute méprise et rendre vaine la ruse de Lautrec, il commande à tous ses gendarmes d'attacher à leurs casques des épis de bled.

Les compagnies d'ordonnance, surtout lorsqu'elles eûrent abandonné la casaque, croisèrent une seconde écharpe de la couleur des capitaines sur la Française, et cet ornement subsista jusque vers 1700, que les UNIFORMES ou habits, pour chaque troupe des mêmes étoffes, coupes, couleurs, boutons, etc. fûrent reçus et ordonnés par les rois. Alors les chefs des compagnies se contentèrent de mettre sur l'épaule de leurs hommes l'AIGUILLETTE, formée d'abord de lambrequins; et ensuite d'un cordon de laine ou de soie tressé, noué, et tombant sur le bras avec des ferrons de cuivre ou d'argent. C'est ainsi que la portent encore les cavaliers de maréchaussée, les légionnaires et cadets.

Uniformes.

Aiguillette.

L'embarras de ces cordons flottans, le danger d'être saisi et arrêté par là dans un combat, fîrent substituer à l'aiguillette, dans presque tous les corps, l'ÉPAULETTE tissue de même, mais sans pendans; ou bien formée d'un bout de galon dont les franges, par leur matière et leur nature, désignent le grade de l'officier et du soldat. Le nœud d'épée, ou DRAGONNE, est un cordon natté plus étroit plié et réuni des deux bouts par un gland à houppe, conforme à l'épaulette. Ce cordon attaché à la poignée du sabre des dragons et cavaliers, l'assure au poignet, et fait que sans l'échapper on peut de la même main tirer le pistolet. Enfin la COCARDE, nœud ou rose de ruban ou coutil, distingue, au côté gauche de la coiffure, le guerrier du bourgeois.

Épaulette.

Dragonne.

Cocarde.

Mais un ornement bien antérieur à tous ceux dont nous venons de parler, et qui paraît encore dans plusieurs troupes, telles que la gendarmerie, celles de la maison du roi et la maréchaussée, est la BANDOLIÈRE ou BANDOULIÈRE; bande de cuir recouverte de soie et de galons, par lesquels

Bandoulière.

diffèrent les compagnies. La position est la même que celle de l'écharpe de gauche à droite, où pend au bas un crochet qui servit d'abord à soutenir l'arbalète, et depuis le mousqueton; d'où il prit le nom de *porte-mousqueton*. Il ne s'y accroche plus.

ÉPERON.

L'ÉPERON, ESPERON ou ÉPRON; *calcar*, en Italien *sperone*, en Allemand *sporen*, en Anglais *asparle;* est célèbre dans les malheureux fastes de la France par deux défaites nommées les *journées des éperons;* l'une sous Louis XII, près Guinegaste en 1513, où nos guerriers prenant tout à coup l'épouvante, se servîrent mieux de leurs *éperons* que de leurs épées; l'autre sous Philippe le bel, en 1302, entre Bruges et Courtray, où n'écoutant que la valeur et non la prudence, ils attaquèrent si vivement les ennemis bien retranchés, que le comte d'Artois et 3 ou 4000 chevaliers y laissèrent la vie et leurs *éperons* dorés, dont les Flamans élevèrent un trophée.

Chron. f. Denis. Vély, Mézer., Trévoux.

Cet instrument, destiné à piquer les flancs d'un cheval pour augmenter sa vîtesse et son feu, est formé d'un fer applati, attaché par des courroies au talon de la botte qu'il accompagne, et soutenant dans son milieu une pointe aiguë, une étoile ou une rose roulante. On peut faire remonter l'usage de l'éperon dans cette dernière forme, chez les Français, aux premiers instans de la monarchie. Lorsqu'en 1632 on ouvrit à Autun le tombeau de Brunehaud, on trouva parmi des cendres et des morceaux de charbons, une *molette;* cette reine, emportée par un cheval indompté et brûlée vers l'an 613, fut jetée sur le bûcher avec ses habits dans lesquels tomba sans doute cette molette détachée des éperons qu'on fixait aux flancs du fougueux animal pour accélérer sa course.

Grégo. de Tours. Sigeb. chron.

Les éperons fûrent la marque la plus distinctive du chevalier, et des dégrés pour parvenir à cet ordre. Le simple chevalier, le page, le valet, les portaient en acier bronzé;

Mmm 2

l'écuyer en argent, le chevalier en or ou dorés. Après l'accolade, un ancien chevalier ou une dame attachait, chaussait les éperons au récipiendaire, en commençant par la gauche; et avant le repas (comme nous l'avons déjà dit au discours, art. *Accolade*) le cuisinier en chef s'approchant du jeune homme avec son grand couteau le menaçait, en présence de tous les convives, de lui trancher les éperons s'il s'écartait de son devoir et faussait ses sermens. C'était la peine décernée par les statuts pour des fautes qui nous sembleraient légères; et le premier acte de dégradation ordonné contre ceux qui, par leur conduite, leurs mœurs ou leur lâcheté, déshonoraient le caractère reçu avec l'accolade; les rois voulûrent qu'on expulsât de l'ordre par la même cérémonie ceux qui s'y seraient glissés avec quelque vice de naissance: « si le

Établif. de f. Louis. fils d'une mère noble s'introduit dans l'ordre de chevalerie, on l'arrêtera, saisira son mobilier, et ses *éperons dorés* seront tranchés sur un fumier ». Cette police tomba cependant en désuétude; le chevalier se déshonora souvent et ne fut pas exclu; et le roturier trouva dans ses richesses le moyen de s'introduire dans cette caste et de s'y maintenir.

BOTTES. La couleur des BOTTES suivait celle des éperons; les dorés tenaient à des bottes de marroquin rouge; les argentés, à des bottes de marroquin blanc; et ceux de fer bronzé, à des

Ib. bottes de marroquin ou de cuir noir. Il était encore dit dans les mêmes lois, que les souverains allant dans les châteaux, les vassaux chevaliers les serviraient à table *en bottines rouges avec les éperons dorés*, et les écuyers en *bottines blanches*

1399. *avec les éperons argentés*. « Quand Richard deux, roi d'Angleterre, vit les éperons noirs et l'habit noir que Henri lui envoyait de sa prison, il les lui renvoya en lui faisant dire: *qu'il étoit loyal chevalier, et que onque ne forfit chevalerie: qu'il lui envoyat éperons de Chevalier, qu'autrement il ne chausseroit point.* Henri lui en fit donner qui étoient dorés ».

Louis VII, dans la croisade dont il était chef, passe le Méandre à la vue des Turcs, malgré une grêle de traits qu'ils font inutilement pleuvoir sur les Français armés de casques et de cuirasse. Mais, quelques jours après, son arrière-garde étant défaite et absolument taillée en pièces, il se sauve seul loin de ses gens; une troupe de Sarrasins, sans le connaître, le poursuit attirée par les éperons dorés qui brillent à ses talons, et cherchent à le tuer; alors le roi adossé à un gros arbre s'y défend et repousse si vigoureusement ces barbares que, malgré le poids énorme de son armure, il trouve le moment de grimper sur l'arbre, où ils l'attaquent à coups de *flèches*; mais voyant que l'acier qui le cache est impénétrable, ils essayent de gravir pour le tirer à bas; le courage de Louis le sauve encore, et à grands coups de sabre il fait voler les têtes et les bras de quiconque ose l'aborder. 1148. Gest. Ludov. VII.

Avant de pouvoir reconquérir son royaume sur les Anglais, Charles VII était si pauvre, qu'un cordonnier refusa de lui faire crédit d'une paire de *bottes* qu'il lui avait essayées. Ce prince marchant sous les auspices de la Pucelle, pour se faire sacrer à Reims, rencontra les Anglais bien supérieurs par le nombre à son armée. Jeanne interrogée, comme on n'y manquait jamais en pareil cas, sur l'événement du combat, répondit : « que les Français eussent à se munir de bons éperons. *Comment ! Jeanne,* dit le duc d'Alençon, *est ce que les Français prendront la fuite ?.... non* répondit-elle, *mais ils auront besoin de bons éperons pour atteindre les ennemis. En nom de Dieu, il faut combattre les Anglais, fussent-ils pendus aux nûes* ». 1424. Not. sur Mézer. 1429. Villaret.

Dans le traité de Blois, il fut stipulé : que le roi de France, en recevant l'investiture du duché de Milan, enverrait tous les ans, jour de Noël, à l'empereur une paire d'*éperons dorés*. C'était par forme de rétribution censuelle, et pour avouer sa vassalité. Il semble que les chevaliers se soient quelque- 1504. Recueil de trait.

Digitized by Google

fois contentés d'avoir les molettes des éperons dorées ; elles étaient en effet assez larges pour les distinguer sans le secours des branches. On dit que Tannegui du Chatel, après le meurtre du duc de Bourgogne, détacha un de ses éperons noirs à molettes dorées, et l'emporta pour le conserver.

1419. Mem. pour servir à l'hist. du meurtre de Jean sans peur.

Les éperons sont d'un très-grand usage, et servent au cavalier, à l'écuyer, à faire obéir le cheval dans les marches, dans les combats et les manéges ; les *aides* consistent en grande partie dans ces instrumens attachés aux talons ; on dit : *approcher l'éperon, pincer de l'éperon, piquer des deux*, etc. Autrefois, *férir, férer de l'éperon*.

Percev. S'en vient *férant des éperons*...

Scarron.

Je le vis de mes propres yeux,
Qui traisna par ses blanches tresses
Hécube, et sur ses pauvres fesses
Donna force coups *d'éperons*.

ANNEAU.

Les Francs ont fait peu de cas de l'ANNEAU, et ne l'ont employé qu'à sceller les actes auxquels leur ignorance ne permettait pas d'apposer de signature ; il ne peut être considéré comme un meuble ni un ornement guerrier, quoiqu'il soit de la plus grande antiquité, et répandu chez tous les autres peuples ; quoiqu'il ait servi surtout aux Romains, à décorer les sénateurs, les praticiens, les officiers. Annibal, après la bataille de Cannes, fit ôter du doigt des chevaliers Romains étendus sur le champ de bataille, les anneaux d'or, marque de ce grade, et en remplit trois boisseaux qu'il envoya à Carthage. La description de cet ornement convenant donc plutôt à ceux qui traitent des dignités ecclésiastiques, des modes, des cachets, gravures, médailles, et nous bornant à ce qui est purement militaire, nous n'en dirons rien ; non plus que du *collier* dont les Gaulois se paraient même sous les armes, ainsi que les chevaliers avec la ceinture et les éperons ; parce que ceux dont on entoure les écussons

216 av. J. C. Tite-Liv., Flor., Poly.

des ordres du roi sont à peu près du même style, et connus de tout le monde. On peut voir au discours sur les armes, ce qui en a été dit.

La BRIDE, du Saxon et Franc *brydel*, ou du Celtique *brid*, fut à peu près chez les anciens, ce qu'elle est chez les modernes, et s'attache de même. Les *rênes* couvertes de lames de fer jusqu'à la main du cavalier, ne pouvaient être aisément tranchées; la *têtière* à l'abri sous le chanfrein, n'avait besoin que d'être de cuir; le *mors* ou *embouchure* sans brisure, garni de roulettes, de pendans, appuyait ferme au palais par des branches très-longues; et cette action violente devait endurcir très-vîte la bouche de l'animal. Mais des hommes de fer s'en appercevaient-ils? des mouvemens, des évolutions brusques, des saccades vigoureuses, des éperons fortement appuyés, c'était-là sans doute l'étude du manége, la science de l'écuyer. BRIDE.

César Borgia faisant son entrée à Paris, avait un équipage digne de sa vanité. L'or, les pierreries, les étoffes précieuses; les pages, les laquais; les bêtes de charge et de monture, y paraissaient avec une profusion incroyable. Dans l'énumération qu'en fait un auteur, il parle de seize beaux grands coursiers, lesquels on tenait en main, couverts de draps d'or, rouges et jaunes, ayant leurs *brides à la genette* et à la coutume du pays (un anneau d'une seule pièce sert de gourmette et se joint à la liberté de la langue). Outre cela il faisait suivre, pour se promener par la ville, une belle petite mule dont tout le harnois, la selle, la bride, le poitrail, chargés de roses de fin or épais d'un doigt, cadrait avec les pieds de sa monture ferrés d'or. 1499. Hist. de Franc.

L'ÉTRIER antique, ESTRIER ou ESTRIEU, *strapes*; en Allemand *stref*; est tout de fer, très-massif; des branches croisées et des lames recouvrant la pointe du pied. Le premier inventé fut nommé SAUTOIR, et formé d'un simple cordon ÉTRIER. SAUTOIR.

de soie ou d'une corde enveloppée d'une riche étoffe, et pliée en deux pour y passer le pied en *sautant* à cheval; un seul, attaché à gauche suffisait. Les Gaulois, les Romains, les Francs ne se servîrent jamais d'étriers, et même ne les connûrent pas: aucun monument, aucune statue équestre ne nous en ont transmis; et il est certain que ces peuples belliqueux se jetaient en selle en s'aidant des crins, des battes et du troussequin sans cet appui, qui devint nécessaire aux hommes lorsqu'ils s'appesantîrent par le harnois. Aussi les
Hipoc. Galien, &c. Scythes et les Romains éprouvaient-ils des accidens de cette manière d'aller à cheval, leurs jambes enflées et pleines d'humeurs, les empêchant de se tenir à pied et même de marcher.

On a vu des tyrans et des sultans forcer les princes esclaves à servir d'étriers en se courbant sous leurs pieds orgueilleux. L'étrier du montoir est au côté gauche, et le devoir d'un écuyer, dans le moment où son maître y porte la botte, est de tenir la courroie de l'étrier opposé; c'est un honneur qu'un inférieur s'empresse de rendre à son supérieur, fondé sans doute sur la crainte de voir tourner la selle mal sanglée, sous la pression d'un cavalier lourd et peu leste.

Selle d'Armes. La Selle d'armes ne peut dater de beaucoup plus loin que l'étrier. Une couverte pliée et serrée sur le dos du coursier, ou une peau garnie de sa toison, servîrent pendant plusieurs siècles, et servent encore à des nations errantes pour asseoir le cavalier. L'homme d'armes, afin d'augmenter la défense des reins, en éleva devant et derrière les battes, et les garnit de fortes lames d'acier; on en trouve de simples et d'ornées, sous la dénomination de *selles d'armes*.

1142. Foulques, duc d'Anjou, roi de Jérusalem, voulant pousser
Guill. de Tyr. trop vigoureusement son cheval sur un lièvre, l'animal manqua des jambes de devant, « et tombé tout plat, porta le Roi par terre, qui pour la douleur qu'il sentit de ceste cheute,

se

se trouva tellement esperdu, qu'il ne se peut nullement relever, et le cheval de la *selle-d'armes* qu'il avoit, lui froissa la cervelle ».

La hauteur des battes contribuait à affermir le combattant, en emboîtant les cuisses, avec le troussequin; à l'empêcher de perdre les étriers, et de sortir des arçons. Car c'était là le but de la course et de la direction de la lance à l'estomac.

Preux Chevaliers, puis qu'honneur ou y gaigne, Clém. Marot.
Vos ennemis *poussez hors de l'arçon.*

Les fonctions des écuyers ne se bornaient pas à prendre soin de tout le harnement du cheval; à veiller à ce qu'il fût bien nourri, bien pansé par les gros valets; à porter en route les gantelets, le héaume, la lance du chevalier, et des armes doubles pour les lui présenter au besoin. Ils avaient en outre des FERS, CADÈNES, MANICLES et MENOTTES propres à entraver les mains des prisonniers tenus de force, et non assurés par leur foi et leur honneur. CADÈNES.

Arripiunt, sternuntque viros, traduntque ligandos
Armigeris.

Les prisons firent arrester Guill. le Bret.
Et en un lieu seur tourner,
A leurs Écuyers les livrèrent,
Et à garder les condamnèrent.

Parmi les prisonniers de Bouvines, et qui ornèrent l'entrée triomphante de Philippe à Paris, on distinguait le comte Ferrand chargé de fers, et enchaîné sur un chariot traîné par des chevaux ferrans, c'est-à-dire bais bruns; ce qui donna lieu à ce jeu de mots chanté par le peuple : 1214. Mézeray, Trév.

Quatre *ferrants* bien *ferrez*
Traînent *Ferrand* bien en *ferré.*

« Le Marquis de Guast, blessé au genou, se sauva à Milan avec quatre cents chevaux seulement. On trouva dans son équipage des chariots pleins de *cadènes* et de *menottes*, qu'il 1544. Mézeray.

Digitized by Google

avoit destinées pour enchaîner les François, tant son orgueil se tenoit assûré de la victoire ».

Rollin. Les Carthaginois, remplis d'une confiance aussi vaine, étant sortis de leurs murs sous la conduite d'Hannon et de Bomilcar, fûrent défaits après un rude combat par les troupes d'Agathocle; poursuivant la victoire, elles pillèrent le camp et y prîrent *vingt mille paires de menottes*, dont les Carthaginois s'étaient flattés de leur serrer les pieds et les mains.

PLANCHE XXXIV.

On voit réunis dans cette planche la plupart des ornemens militaires antiques et modernes. La housse et l'écharpe assez connues par la description, y tiendraient inutilement une place; il est facile de se les représenter sans le secours du dessin. Des pièces d'armures, singulières dans leur forme, s'y trouvent aussi pour montrer combien on les varia, en conservant néanmoins la structure principale et essentielle à la défense.

A. *Bandoulières* de gendarmerie; dont les deux bouts sont réunis par un crochet et un *porte-mousqueton*.

B. Nœud à *aiguillette*, pour l'épaule.

C. *Lambrequins* ou *volets*, fond soie jaune bordé et traversé par des fils d'or. D *Volets* d'un autre travail. On en trouve avec peine d'échappés aux outrages du temps.

E. *Dragonne* pour l'épée, en cordelières.

F. *Épaulettes*, de capitaine; G, de colonel brigadier des armées; H, de soldat.

I. *Nœud* et *contre-épaulette*.

K. *Cocarde*, de soie ou de toile basin.

L. *Hausse-cou*, orné, doré, chargé d'une tête chimérique; il tient lieu d'*hanapier*.

M. *Hausse-cou* différent et à lames. Sur chaque côté s'élève un petit boulon ou lacet N, pour soutenir l'épaulière et lui permettre, au moyen des nœuds et charnières, de se mouvoir en tout sens. Cette pièce est du même travail que toute l'armure attribuée au connétable de Montmorency.

O. *Hanapier* ou *poitrinal*, aux armes des Montmorency.

P. *Hausse-cou* moderne, chargé d'un trophée.

Q. *Gantelet*, dans son entier, avec le gant de toile; ciselé et doré.

R. *Brassard* en bois, pour la gauche de l'archer fantassin. Les entailles lui servaient à passer et à tenir l'arc de la main qui trouvait un abri sous cette pièce; dont nous avons trouvé une multitude de semblables.

S. *Cuissart* et *jambière*; tirés du harnois d'un cavalier travaillé dans le même genre, ciselés et dorés.

T. *Brassards*, d'une forme variée; détachés d'armures du même goût.

U. *Demi-cuissarts*; l'un simple, l'autre d'écailles modelées, ou de feuille en recouvrement; un mufle de lion forme la genouillère. On voit des *cuissots* aux planches XXIV et XXIX.

V. *Botte* de marroquin rouge; enrichie de pierreries et de perles; avec l'éperon antique et à simple pointe.

X. *Frémaillet* en cuivre; trouvé avec les *fermails* de la planche XXXVI.

Y. Autre *frémaillet* losangé.

PLANCHE XXXV.

A. Différentes sortes de *mors* avec leurs *branches*, *attaches*, *gourmettes* et *canons* garnis de pendans et de roulettes; les rênes sont supprimées.

B. *Éperon* antique, à pointe; C *éperon* à étoile ou *molette* tournante, roulante; D *éperon* à rosette; E *éperon* plus nouveau. Celui C est le seul garni du *sous-pied* et de la courroie.

F. *Étriers* antiques; G, modernes.

H. *Selle d'armes* de Godefroi de Bouillon; travaillée richement et de combats en relief. Elle présente dans cette planche la *batte* du derrière ou le *troussequin;* dans celle XXXVIII on apperçoit le devant.

I. *Cric,* pour briser et ouvrir sans bruit les barreaux ou peaux de la sarrasine et de l'orgue de mort. Les crochets à écrous K sont forcés de s'éloigner par l'action du lévier. dans les trous de la boîte I, et écartent ou rompent les peaux. Les sapeurs et pionniers l'appliquaient dans le silence de la nuit, lorsqu'ils pouvaient approcher sans être vus.

L. Autre *cric* pour le même usage, et plus solide que le précédent. Les têtes à dents M poussent les peaux, la clef N obligeant la boîte à écrou L de tourner sur elle-même.

O. Pince, dont l'extrémité de la clef N fait tourner l'écrou P, et force les coins O de se séparer et de désunir les corps entre lesquels on les a glissés. Cette machine pouvait soulever une porte de ses gonds, en ouvrir les madriers, et préparer le passage aux deux précédentes.

Q. *Manicles, entraves* ou *menottes,* pour serrer à la fois les mains de six prisonniers. Les traverses n'étant pas vissées, ne sont rapprochées que par les écrous supérieurs qui se réunissent, en Q, dans un cadenas.

R. *Cadenas* qui, par ses croissans, retient un poignet, et s'attache à la *cadène.*

Les *fers* actuels sont deux cercles, chacun en deux parties unies par des nœuds à rivures; mis aux bras ou aux jambes, une chaîne ou une barre d'acier empêche ces membres de s'écarter beaucoup l'un de l'autre.

Digitized by Google

Bardes, Chanfreins, Girels, etc. Housses, Caparaçons, etc.

QUELQUES peuples ont employé pour montures les ânes par préférence aux autres bêtes; ils en faisaient autant de cas que les Grecs de leurs meilleurs coursiers; et se gardant bien de les employer comme nous à de vils travaux, à porter la farine, à voiturer le charbon et les immondices, à tourner la meule, ils les réservaient pour la guerre. Un écrivain agréable prétend avoir saisi l'origine du mot MARTIN, dont on oublie rarement de décorer ce superbe oreillard, dans cette aptitude pour les combats, car jamais il ne recule : « vous l'avez vu dépeint, dit-il, comme un petit MARS, d'où semble venir son surnom ordinaire de MARTIN ». Meruuan, calife, reçut comme un grand éloge le titre *d'âne de Mésopotamie;* parce que cet animal reste ferme et ne plie jamais dans le combat, suivant le proverbe du pays: *l'âne guerrier ne sait fuir.* Un soudan de Babylone, mit de même au nombre de ses fastueux surnoms celui d'*animal d'Arcadie;* enfin à Maduré, ils sont révérés des Indiens, les ames de tous les nobles passant à leur mort dans les corps des ânes.

Coursiers. Élien II. 12.

Lamot. le Vay.

Hist. Sarracenique.

Ces brillans exemples ne pûrent captiver le suffrage de la chevalerie en faveur d'une espèce qui, dans nos climats se montre avec moins d'avantage et moins de brillantes couleurs que dans ceux de l'Asie; ni l'opinion des Maduréens lui faire soupçonner que des ames nobles pussent dégénérer ou être captivées à ce point; et la robe même du zèbre, sa force, sa vîtesse n'auraient pas diminué aux yeux des Français les dimensions outrées de ses oreilles.

Digitized by Google

Tous les chevaux, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'osèrent non plus prétendre à la gloire de marcher sous les housses du chevalier (voyez au discours); et les QUACHEORS, COURSIERS, DESTRIERS, HAQUENÉES, AMBLANS, PALEFROIS, ROUSSINS, fûrent les seuls *téniclés*. Les poëtes crûrent devoir faire encore plus pour des preux qui fournissaient journellement à la trompette d'Apollon; ils leur forgèrent les *Andriaques* et les *Hippogriphes*, animaux monstrueux, ailés, moitié chevaux, moitié griffons ou dragons; et les avantures les plus *émerveillables* fûrent la suite nécessaire d'un appareil qui ne l'était pas moins.

Établiss. l. 1. c. 131. Le vassal devait amener à chaque mutation un roussin équipé pour le service de guerre, couvert du HARNEMENT, *bardé*, ferré des quatre pieds. Le seigneur, en droit de l'envoyer sous son plus grand écuyer chargé du harnois complet, à douze lieues, pour revenir le lendemain dans le même état ne l'admettait qu'après cette épreuve.

Le destrier du chevalier et du gendarme fut aussi remparé de fer que son maître; et contraint de soutenir le harnois, on le couvrit en outre de son propre HARNEMENT. Toutes les pièces de défense et de parure du cheval fûrent comprises sous ce nom; et celles simplement de fer, sous celui de BARDES. (HARNEMENT, BARDES.)

1198. Mézeray. Rigor. Guil. Armor. Les troupes de Philippe et de Richard roi d'Angleterre « en vinrent aux mains entre Courcelles et Gisors, mais avec tant de précipitation et de désordre, que le pont rompit sous la trop grande charge des fuyards; et le roi tomba tout armé avec son cheval dans la rivière d'Epte. Sans doute qu'il y eut péri, si un gros de ses plus braves gendarmes s'exposant généreusement pour le sauver, ne fut retourné à la charge sur les Anglois, et ne les eut arrêtés, tandis qu'on le retiroit de l'eau. Au reste, Richard lui prit grand nombre de gens de marque, cent chevaliers, deux cents *chevaux bardés de fer* ».

Le duc de Bourgogne étant déclaré publiquement ennemi de l'état, le chancelier parut dans Paris à la tête des présidens, conseillers, greffiers, notaires, secrétaires, avocats, et procureurs des Cours, armés de toutes pièces, et leurs chevaux *bardés* et *chanfreinés*. Regist. du Parlem. 1413.

Les pieds de leurs chevaux de flammes pétilloient, Pier. Lemoine.
Les brides, les *chamfrains*, les *bardes* en brilloient.

Philippe de Valois, au retour de la bataille de Cassel, vint à St.-Denis, et remit sur l'autel l'oriflamme qu'il avait portée contre les Flamans, de là il se rendit à Paris, se fit couvrir des mêmes armes victorieuses à Cassel; entra sur son *destrier* dans l'église de Notre-Dame, « et très dévotement la remercia et lui présenta le cheval sur lequel il étoit monté et toutes ses armûres; sa réprésentation est assise sur deux piliers devant l'image de ladite Dame, en la nef de ladite église ». On ne trouve pas un accord unanime sur ce fait; plusieurs critiques attribuent cette statue à Philippe le bel, échappé, dans son camp devant Mons, au danger de l'attaque imprévue des Flamans. L'un d'eux prétend que Valois avait déjà donné à N. D. de Chartres et son harnois et son cheval. La réponse à ces objections, que l'on trouve dans les essais sur Paris, t. 4, éd. 1771, est judicieuse et concluante en faveur de l'opinion qui adjuge le monument à Philippe de Valois. 1328. Gra. Chron. St Denis, Manu. [illegible] 1304. Froissard, t. 1. St. Foix.

Lorsque Louis IX eut résolu le voyage de la Terre sainte, il affecta la plus grande simplicité dans ses habits; ses armes et les harnois des chevaux n'eûrent ni dorures ni broderies, et ne brillèrent que par le poli de l'acier. 1248. Joinville.

Ce harnement complet de l'homme et du cheval devait par son éclat frapper les yeux, inspirer au loin la terreur; la marche lente de ces masses de métal, avait sans doute quelque chose de sinistre et d'horrible; mais quel charivari dans la charge! quel embarras dans les évolutions! quel bruit dans

lè choc! quels gémissemens, quels cris, quels hurlemens d'es hommes et des animaux renversés, accablés, étouffés sous leurs pesans habillemens !... le tonnerre, le canon inspireraient un effroi bien moindre à l'ame d'un homme attentif, que ce formidable spectacle, que ce lugubre appareil. Les poëtes en furent si frappés, qu'imaginant entendre quelque chose au-dessus de l'humain, ils mêlèrent aux combattans leurs Dieux, leurs Génies partageans les dangers des mortels, unissans leurs cris aux leurs.

Homè., Virg., Ovide.

Rabelais.

« Quand tu vois le hurt de deux armées, penses-tu que le bruit si grand et si horrible qu'on y oyt, provienne des voix humaines ? du heurtis des harnois ? du cliquetis des bardes ? du chapelis des masses ? du froissis des picques ? du bruit des lances ? du cri des navrez ? du son des tambours et trompettes ? du hannissement des chevaux ? du tonnoire des escoupettes et canons ?... il en est véritablement quelque chose, force est que le confesse. Mais le grand effroy et vacarme principal provient du deuil et ullement des diables, qui là guettant pellemèle les paovres âmes des blessez, reçoipvent coups d'espées à l'improviste et pâstissent solution en la continuité de leur substance aérée et invisible : comme si à quelque lacquais crocquant les lardons de la broche, maistre Hordoux donnoit ung coup de baston sur les doigtz : puis crient et ullent comme diables ».

Chanfrein, Cervicale.

La tête et le cou du quachcor trouvèrent sous le Chanfrein, *camus*, et la Cervicale, *collare*, une sûreté contre les coups de taille et d'estoc. Plusieurs lames, arquées suivant la forme de l'encolure, couvraient cette partie depuis les oreilles jusqu'aux battes d'armes, auxquelles elles s'unissent par le bas ; joignant par le haut le chanfrein, sorte de masque pour cacher totalement les oreilles, le front, les yeux, le nez de l'animal, et les garantir de tous accidens : souvent il portait au front une longue pointe propre à blesser

ser dans l'approche le coursier ennemi ; ce qui cachait le nez était nommé NAZEL ou MOUFLARD. On s'étudia à orner cette pièce, comme la plus apparente du harnement, et la plus susceptible de parure. « Le Comte de St. Pol, au siége de Harfleur, avait un *chamfrain* à son cheval d'armes, prisé trente mille écus. Et le comte de Foix entrant dans Bayonne réduite par les armes de Charles, avait à la tête de son cheval chamfrain d'acier, revêtu d'or et de pierreries, prisé quinze mille écus d'or », ou environ 124,500 livres de notre monnaie. Nazel, Mouflard. 1449. Hist. de Ch. VII.

Le GIREL, formé d'une large plaque d'acier, environnait le poitrail, les épaules du cheval, et se terminait des deux côtés aux bardes du derrière sous les jambes de l'homme ; on le nomma aussi POITRAL ou POITRAIL. Enfin des lames de fer croisées, cintrées, ou un cuir de cerf, de buffle bouilli, renforcé, défendaient les flancs, la croupe, la queue et les cuisses, sous les noms de FLANCOIS, PISSIÉRE ; et s'attachaient ainsi que le girel par des FERMAILS, FERMOIRS ou grosses agrafes enrichies d'or, d'argent et même de brillans. Des ciselures, dorures, couleurs ornaient toutes ces pièces souvent cachées par des CAPARAÇONS, *housses, sambues, tenicles,* armoiriés, fourrés, bordés de *feuillards,* de franges, de crépines, de grelots, suivant la magnificence et le rang du Cavalier. Girel. Poitrail. Flancois, etc. Fermail. Caparaçons.

« L'homme d'armes entretiendra quatre chevaux, et les deux de service pour la guerre, dont l'un aura le devant garni de *bardes* avec le *chamfrain* et le *flancois* ». Ord. d'Henri II.

« Ces hommes d'armes de cheval, chaussoient des chausses de mailles, des éperons à mollettes aussi larges que la paûme de la main, puis le gaubisson : par dessus la chemise de maille jusqu'aux genoux, ou hauber, de chausses de mailles qui tenoient à ces chemises. Le capuchon de mailles, pour mettre la tête dedans, et qui se jettoit derrière, lorsque le Fauchet.

Chevalier ôtoit le heaume. Le hauber ou brugne ceint d'une ceinture en large courroye. Et pour dernière arme deffensive un elme ou haulme, fait de plusieurs pièces de fer élevées en pointes, lequel couvroit la tête, le visage et le chinon du cou, avec la visière et ventaille. Ce néansmoins fort poissant et si mal aisé, que quelque fois un coup bien assèné au nazal, ventaille ou visière, tournoit le devant derrière, comme il advint en la bataille de Bovine à un chevalier François. Leur cheval ètoit volontiers houssé, c'est-à-dire couvert et caparaçonné de soie, aux armes et blazon du Chevalier, et pour la guerre de cuir bouilli, ou bandes de fer ».

P. Lemoine. Leurs *housses*, leurs *girels*, leurs *bardes*, leurs *têtières*,
Et depuis leurs *chamfrains*, jusques à leurs *croupières*,
Tout paroissoit houppé de la blanche toison,
Tout brilloit de cristal de la froide saison.......

Ib. L'argent partout à l'or artistement mêlé
Faisoit sur les *girels* et le long des *houssures*,
Divers compartimens et diverses figures.

Mart. Dauv. Puis venoit une haquenée
Couverte d'un beau cramoisî
Toute de fleurs de lys semée
Sur un beau velours pars choisi.
Un palefrois bien ensevelez,
D'une moult riche *sambuë*.

1437. Vie des hom. ill. Charles VII entra à Paris, après l'expulsion des Anglais, escorté de tous les princes dans le plus brillant appareil; « mais entre tant de magnificence l'on ne vit rien de si auguste ny de si martial que le Comte de Dunois revêtu d'armes dorées, monté sur un grand coursier caparaçonné de toille d'or, tenant le bâton de commandement à la main, et conduisant la bataille de sa Majesté, qui estoit de huit cens hommes d'armes, la lance sur la cuisse, très richement armez, et ornés de belles écharpes blanches, et de pannaches de toutes couleurs ».

Dix pas devant leurs rangs Ormagor avancé, P. Lemoine.
Sur un barbe de pourpre et de clinquant *houssé*
Fait montre en voltigeant d'adresse et de vaillance,
Et provoque nos Chefs à courir une lance.

Lorsque le même roi prit possession de Rouen; parûrent d'abord ses principaux officiers, puis un Écuyer revêtu d'armes blanches sur un cheval de bataille; Xaintrailles, grand écuyer, armé de pied en cap, tenant en main la grande épée *de parement*, et sur un haut *destrier* précéda le roi, aussi armé de toutes pièces à l'exception de la tête couverte d'un chapeau de bièvre ou de castor, avec doublure de velours vermeil, et au sommet une toque de fil d'or. Son cheval caché jusqu'aux pieds par une *housse* de velours bleu semée de fleurs de lis d'or, portait un *chanfrein* à plaques d'or et plumes d'autruche. Presque tous les grands du cortége, parés d'armes blanches, fûrent suivis de leurs pages et écuyers chargés de conduire les chevaux de bataille et de porter les écus, les lances et les héaumes. 1449. Chron. de Fran.

Lorsque les quacheors avaient assez de force, et qu'ils couraient de grands dangers, on ajoutait sous le harnement des mailles le long du cou et des jambes.

PLANCHE XXXVI.

A. *Chanfrein* d'acier, défendu par une forte pointe de neuf à dix pouces, et quadrangulaire. Les chanfreins, ou *têtières*, dans toutes ces espèces, tiennent par des charnières aux cervicales.

B. *Chanfrein*, orné de *lambels*; les deux parties de la tête et du cou, ne sont ni du même travail ni du même caractère, mais raccordées d'armures différentes.

C. *Flancois, pissière* d'une peau de buffle très-épaisse; orné d'arabesques dont les couleurs jaunes, vertes, rouges, etc. sont d'une vivacité et d'un brillant que le tems n'a pu to-

Digitized by Google

talement détruire. Par sa forme, ce flancois donne aux mouvemens de la queue beaucoup de liberté, ainsi qu'aux reins par deux bandes détachées qui se recouvrent.

Dans les planches suivantes, on verra les *girels* et *bardes*, *flancois*, *pissières* en fer, réunis aux *chanfreins*, *cervicales* et à l'équipage entier du cavalier monté.

D. *Fermail*, *fermaille* ou *fermoir*, trouvé en 1781 sous des terres remuées dans les environs de Sy, entre le Chêne et le Mont-Dieu. Il est d'un temps très-reculé, couvert d'une feuille d'argent travaillée sans goût et cachée en partie sous la rouille. Il unissait le girel au flancois ou bien à la cervicale.

E. Le même *fermail* vu la patte levée pour recevoir la courroie pliée. On trouva aussi le battant d'un second *fermoir*, absolument semblable à celui F, mais la charnière y manque. Des *badelaires* et *flamberges* fûrent déterrées au même lieu, corrodées de telle sorte par la rouille qu'ils n'ont plus de forme.

PLANCHE XXXVII.

HALECRET. On est peu d'accord sur la racine du terme *halecret*, *alecret*, *alcret*; mais sa forme est moins disputée. C'était une armure plus mince que l'ordinaire; dont la cuirasse, les brassards, cuissarts, jambières, construits non d'une seule pièce mais de plusieurs lames à recouvrement, rendaient l'action plus facile et le maniement des armes plus vîte. Ce qui semble autoriser à croire qu'ALECRET vient d'*alacrè*, vivement, lestement; et d'*alacer*, guerrier leste, dispos.

Clém. Marot.

Grands hommes sont en ordre triomphans,
Jeunes, hardis, roides comme éléphans,
Fort bien armez, corps, testes, bras et gorges :
Aussi dit-on *hallecrets* de Lorges.

L'armure qui fut trouvée à Sedan dans un caveau, sous la principale église, et que l'on attribue à Frédéric le conquérant, prince Palatin, roi de Bohême, tué, ajoute-t-on à Rhetel, est un *halecret* à festons, bronzé, orné de palmes et de guirlandes d'argent, sans jambières. Une *selle d'armes*, en plaques de fer épaisses et simples, la soutient sur un treteau caché d'un *chanfrein* et *cervicale* avec les rênes d'acier, et d'*un girel* ou *poitrail* dont les reliefs d'un goût singulier annoncent l'antiquité. On voit sur l'un des mufles hideux; sur l'autre un lion léchant des animaux nouvellement nés, couchés à ses pieds, et une ourse allaitant de petites bêtes dont elle dévore la mère. Ces emblèmes annoncent, sans doute, que les plus farouches guerriers, en s'armant contre la force et l'audace, savent respecter, secourir même la faiblesse, et pardonner à un ennemi soumis et désarmé.

PLANCHE XXXVIII.

Godefroy, l'ornement de son siècle, le héros des croisades, le roi de la Ville Sainte, pouvait posséder une armure aussi magnifique que celle qu'on lui donne. Bouillon, d'où Évrard III la porta à Sedan en 1440, étant la résidence ordinaire et le principal château de ce grand homme, il n'est pas surprenant que ses armes y ayent été transférées après sa mort; c'était la coutume de ces temps. On recherchait alors les dessins, les reliefs les plus riches pour les faire sortir par le burin ou l'étampe d'une cuirasse que la cotte d'armes ne cachait pas continuellement, comme elle fit depuis l'admission de la saladine qui dépouilla le fer de l'or, des figures et des fleurs dont il était en possession; aussi les corselets des temps postérieurs à celui de Godefroy sont-ils presque tous simples et sans rehauts. L'*épée*, les *jambières*, les *heuses*

Mort en 1100. Guill. de Tyr, Guibert, Baroni.

(comme nous avons eu lieu de l'examiner), sont étrangers à ce harnois; circonstance qui concourt à appuyer la réalité du monument; et prouve, en premier lieu, malgré l'adroit anachroniste qui a si bien ajouté et raccordé ces pièces aux cuissarts terminant visiblement la défense du bas sous la genouillère, que l'armure, si elle vient de Godefroy, est au moins du même âge, puisque ni la *jambière* ni le *heuse* n'étaient alors connus en France, où ils s'introduisirent vers 1180. En second lieu, les cordeliers du St. Sépulcre disent avoir de ce roi les éperons et l'épée, dont leur gardien se sert pour l'accolade des chevaliers qu'il a droit de créer. Le cérémonial en est curieux; et l'on y retrouve les mêmes formules dont nous avons déjà parlé au sujet de la chevalerie Française.

1 ater. fr. l. 2, c, 13. Lorsqu'un aspirant est admis, « le Gardien lui donne les éperons de Godefroy de Bouillon, qu'il met à ses pieds; et tirant l'épée (large de trois doigts) hors du fourreau la lui baille entre les mains, disant : *pren ce st. glaive au nom du Père, et du fils, et du st. esprit; et te sers d'iceluy à ta deffense et de la Ste. Église de Dieu, et de la Terre Sainte, etc.* puis l'épée est remise au fourreau, et le Père Gardien la ceint au Chevalier, disant : *ceins cette épée puissament sur ta cuisse au nom de notre Seigneur J. C. et sois averti que les Saints n'ont point gagné le paradis par le glaive, mais par la foy.* Le Chevalier alors se lève et tire l'épée hors du fourreau, la met ès mains du Gardien, et se remettant à genoux, inclinant sa tête sur le st. sépulchre, le gardien lui frappe de l'épée nûe trois coups sur le col, en disant à chaque fois : *je te fais et crée Chevalier du St. Sépulchre etc.* ».

On trouve, dans l'histoire, la preuve consignée que les anciens n'avaient aucune idée de l'armure des jambes et même Relhu. de la cuisse. Luculle, attaquant la cavalerie bardée de fer

de Tigranne, ordonna à sa cavalerie légère de se précipiter dessus, et de ne faire qu'écarter les lances avec l'épée; toute la force de cette espèce de soldat ne consistant que dans le choc de cette arme, sans laquelle ils sont comme immobiles à cause du poids et de la gêne de leur armure; il leur recommande aussi de ne les frapper qu'aux cuisses et aux jambes, seules parties à découvert.

L'or et les reliefs d'un bon goût se sont réunis pour rendre l'armure de Godefroy un des plus beaux restes de l'antiquité. Des têtes, des figures, des fleurs, des armes, des trophées s'apperçoivent jusque sur les pièces les plus délicates. La selle d'armes est couverte de combats; le chanfrein supporte un *nazel* ou *mouflard* d'airain ouvert en grille par des compartimens et des griffons tels qu'on en met aux armoiries. Les *cervical* et *girel* sont encore dorés dans les fonds. Le *flancois* annonce un très-fort coursier; on y voit des personnages singuliers, nus, armés, environnés de fleurons et de rinceaux; des bêtes fauves, des chasses, etc. enfin la *croupière* est terminée à la naissance de la queue par une tête de dragon, mouvante, hideuse, et qui la gueule ouverte, étant frappée par la langue dans les mouvemens du cheval, comme un timbre l'est par le marteau, rendait quelque son. Des mailles achèvent de garantir le cou et les jambes de l'animal.



Digitized by Google

Costume antique et moderne des principaux guerriers.

Germains. Mezeray.

« LES armes des GERMAINS n'ètoient pas plus somptueuses que leurs habillemens. Du commencement comme ils manquoient de fer, ou d'artisans pour les forger, ils ètoient assez mal armés. Car pour les armes défensives, peu se servoient de cuirasses, ni de brigandines ; il y en avoit encore moins qui eussent des casques. Leurs premières cuirasses furent de grosses courroyes de cuir, brochées les unes sur les autres ; après il les firent de mailles qui étoient de fer ou de cuivre ; ce fut bien tard qu'ils eurent l'invention d'en faire de lames battues. Ceux qui portoient des cuirasses, les couvroient d'une saye, ou de quelque peau d'ours, de loup, de sanglier, d'élan, d'uroch ou d'autres bètes féroces, dont ils affubloient le cimier sur leur tète pour faire peur à leurs ennemis. Leurs casques, lorsqu'ils eurent appris à s'en servir, avoient des crètes de la même matière, taillées en diverses façons, ou bien ètoient ornez de queues de cheval teintes en rouge, ou de plumes toutes droites, qu'ils accompagnoient quelquefois de gueules de bètes féroces, de cornes, de griffes, de dragons et autres figures hideuses. Ils portoient des boucliers ou targes de leur hauteur, mais un peû trop étroites pour la grosseur de leur corps ; ils les faisoient seulement d'ozier, ou d'écorces d'arbres entrelassées, ou d'aiz assez minces, creux en dedans, et convexes en dehors, sans ètre arrondis par en haut ni taillez en pointe par en bas. Toutes fois il y en avoit de diverses sortes selon les pays : car entrautres les Rugiens les avoient ronds. Ils portoient les épées fort longues, et pendues à des chaînes, qui du cou leur descendoient au côté droit ; depuis ils

ils les mirent du côté gauche, et eurent des baudriers garnis de boucles de fer. Plutarque dit que ces épées êtoient lourdes et pesantes, mais sans pointe ; de sorte qu'ils ne pouvoient donner que des estramaçons ».

« Ils avoient de certaines lances dont le fer êtoit plat, assez étroit, et peû long, mais fort pointu ; les Latins les ont appellées *framées*, peut être du vieux mot Tudesque *pfriem*, qui signifie aigû. Ils s'en escrimoient de près ou de loin, les dardant ou les brandissant, selon qu'ils le jugeoient à propos. Cette arme êtoit commune aux gens de cheval, aussi bien qu'aux gens de pied, mais ceux ci avoient encore quelquefois des bâtons ferrez ou brûlez par le bout ; et oûtre celà des dards qu'ils lançeoient d'une grande roideur, et prodigieusement loin. Chaque soldat en avoit plusieurs. Ils se servoient aussi de *catcies*, espèce de massûe qui ne pouvoit se jetter qu'à quinze ou vingt pas, mais enfonçeoit tout par sa pesanteur. Ils combattoient rarement avec des chariots armez de faulx, ne se plaisoient point à être toujours à cheval comme les Scythes et n'ûsoient jamais d'arcs et de flèches. Je ne vois dans Tacite que le peuple de Finlande qui en eut ; encore êtoient elles garnies d'os faute de fer. Mais depuis nous trouvons que les François s'en servoient fort adroitement dans les combats. Leurs chevaux n'excelloient ni en beauté, ni en vitesse. Ils ne les dressoient point au manége, ni à caraccoler, seulement à aller en avant, et à bien tourner, et cela si prestement, qu'il sembloit qu'un gros de cavalerie tournat tout d'une pièce. Ils les gouvernoient avec la bride, non pas avec le talon seul comme font les Tartares. Ils ne sçavoient ce que c'êtoit d'étriers ni de selles, non plus que les Romains, qui n'en eurent l'ûsage que longtemps après ; ils ne se servoient que de housses ou de couvertures ».

Les premiers FRANCS, s'ils n'étaient du sang royal, ne FRANCS.

pouvaient porter leurs cheveux mais les rasaient, n'en laissant qu'un toupet lié sur le devant de la tête, en forme d'aigrette. Les rois au contraire et leurs enfans laissaient croître leurs cheveux; et partagés au front, ils flottaient avec grace sur les épaules. La barbe du souverain s'étendait de même librement, et le reste de la nation la coupait en rond de cinq à six doigts. « Pour toutes armes deffensives (hormis leurs chefs), ils n'avoient que le bouclier dont ils sçavoient merveilleusement bien se couvrir et faire la tortûe, pour aller à la charge et à l'assaut. Ils portoient autour du corps une large ceinture de cuir, qui leur servoit de baudrier, une saye de diverses couleurs, des chausses étroites, et qui leur laissoient le genou découvert, et des bonnets de fourrures ».

Agatias, Martial, Tacite. Sidon. Apol.

Mézeray.

« Les FRANÇOIS, dit un contemporain, sont des hommes de haute taille, vétus d'habits fort étroits, serrés au milieu du corps par un ceinturon, d'où pend leur épée; ils vont au combat tête nûe, ils jettent leurs haches et lancent avec une force merveilleuse leurs javelots sans jamais manquer leur coup. Ils manient leur bouclier avec beaucoup d'adresse, et la vitesse avec laquelle ils fondent sur l'ennemi, semble égaler celle du javelot qu'ils ont lancé : ils se voûent à la guerre dès l'enfance : si le nombre les accable, ils affrontent la mort sans faire paroître la moindre frayeur : ils résistent avec un courage et une fierté qu'on voit peints sur leur visage même après la mort ».

Sidon. Apollin. Vers 470.

Un écrivain postérieur à Sidonius, serait en contradiction avec lui, Agathias et d'autres, au sujet des piétons Français auxquels il ne donne point de traits, si Théodebert, contre l'usage du siècle précédent, n'avait pu changer au moins pour l'expédition dont il parle la manière de les armer. « Ce Roi, dit-il, parmi les cent mille hommes qu'il conduisait en Italie, avoit fort peû de cavaliers; ils étoient tous autour

Proc. secret. de Beliz.

559.

de sa personne et portoient seuls des javelots; tout le reste consistoit en infanterie, armée non d'arcs ni de javelots, mais de l'épée, de la hache à deux tranchans, et du bouclier ».

Les Français portèrent long-temps l'habit court et serré comme leurs pères. Quelques-uns cependant déjà amollis par la paix et l'inaction où les laissaient leurs anciennes victoires, adoptèrent sous la seconde race l'habit long des Gaulois ou des Romains. Charlemagne ne pouvait le voir sans s'écrier: *voilà nos Francs, voilà nos hommes libres qui prennent l'habit du peuple qu'ils ont soumis! .... quelle honte!... quel mauvais augure!* .... La manière de s'armer éprouva de même l'influence de l'exemple; et les Francs s'habituant peu à peu aux agrémens d'un sol aussi beau, aussi riche que celui des Gaules, s'attachant à leurs terres, à leurs possessions, perdîrent insensiblement l'habitude d'errer et en même temps le mépris de la vie. Ils ne voulûrent donc plus exposer leurs corps nus aux coups d'un ennemi impénétrable; sur le sayon ils passèrent un tissu maillé de fer; ils cachèrent leur tête dans un camail de même matière ou dans un casque ouvert; ils formèrent enfin des chausses ou culottes de mailles. Le prince, le chevalier, l'homme d'armes, montés sur de forts coursiers, enchérîrent bientôt sur le piéton; et loin de craindre, en s'incrustant pour ainsi dire dans un bloc d'acier, de se couvrir du vernis de lâcheté, ils s'en fîrent un honneur et un droit affecté à leur ordre.

Aventin.

Vers 750.

FANTASSINS.

On obligea le peuple à déposer la témérité de ses pères dans les combats; on le força également d'appesantir son intrépide légèreté sous l'épaisseur des machines offensives et défensives, de réfroidir son bouillant courage dans ces boîtes d'un fer glacé; il ne fut plus permis aux soldats des communes de marcher sous leurs gonfanons que dans l'équipage fixé et réglé par les souverains. « Nous voulons et ordonnons, 1525.

Digitized by Google

Ordon. de Jean V, duc de Bretag. dit l'un d'eux, que des gens de commun de notre pays et Duché, en oûtre les nobles, se mettent en appareil promptement et sans délai; savoir est de chaque paroisse trois ou quatre, cinq ou six, ou plus, selon le grand, ou qualité de la paroisse, lesquels ainsi choisis et élus, soient garnis d'armes et habillemens qui ensuivent.... sçavoir, et ceux qui sauront tirer de l'arc, qu'ils ayent arc, trousse, capeline, coustille, hache, ou maille de plomb, et soient armés de forts jouques garnis de laisches, chaînes ou mailles pour couvrir le bras, et ceux qui ne sauront pas tirer de l'arc, qu'ils soient armez de jacques, capelines, haches, ou bouges; avec ce, ayent paniers de tremble, ou autre bois plus convenable qu'ils pourront trouver, et soient les paniers assez longs pour garnir haut et bas ».

Lobineau.

A la naissance de la monarchie, les forces des Francs parûrent concentrées dans une nombreuse infanterie; la cavalerie n'était pas connue; et une poignée de nobles composait seule à cheval le cortége du roi. Mais la gloire accompagnant presque toujours ce petit escadron formé de gens de cœur, animés encore par la présence du souverain, par les efforts des ennemis réunis contre lui; chacun ambitionna de partager ces périls; les princes, les grands, accourûrent à l'envi se réunir à ces braves, et bientôt l'infanterie fut oubliée.

AVANTURIERS. Alors on eut recours aux communes; aux troupes auxiliaires; à ces bandes de vagabonds, d'AVANTURIERS qui devenaient l'effroi des campagnes qu'ils auraient dû protéger, les bourreaux des peuples qu'ils auraient dû défendre; et la France gémit plus d'une fois de les avoir appellés dans son sein. Elle en fut surtout désolée lors de la prison du roi Jean, et des guerres civiles sous la démence de Charles VI. On vit les COTTEREAUX, les ROUTIERS rassemblés de diverses nations, les cruels BRABANÇONS et une infinité d'autres,

Hist. de France. 14e. siècle.

piller les villages, surprendre les villes, brûler les métairies, forcer les châteaux, et se retirer dans leurs places fortes tout couverts de sang et chargés de butin. François premier ayant osé s'en servir au commencement de son règne, se repentit bien vîte de cette imprudence; il fut contraint de les désigner comme ennemis publics, et d'ordonner qu'on les poursuivît comme tels; « car, dit-il, par lesdites longues Ordon. de 1523.
guerres, se sont levés quelques avanturiers, gens vagabonds, oiseux, perdus, méchans, adonnés à tous vices, larrons, meurtriers, rapteurs et violeurs de femmes et de filles, blasphêmateurs, cruels, inhumains, qui font de vice vertu, coutumiers de dévorer le peuple, chasser et mettre le bon homme hors de sa maison, meurtrir et tyranniser nos pauvres sujets ». Les mêmes désordres avaient régné dans l'infanterie nationale, ou dans les communes avant Charles VII, par le mauvais exemple de ces étrangers; « ce n'ètoit que Belîtres mal Bant. dis. d. Colo.
armez, fainéans, pilleurs et mangeurs de peuples ».

Les gros valets d'armée, autrement RIBAUDS, mal vêtus, Ribauds.
munis d'un couteau, d'une massue, et le cornet pendu au cou pour se donner le signal, augmentèrent le désordre; et sous prétexte d'achever l'ennemi blessé, tuaient souvent et dépouillaient leurs propres maîtres. Se tenant éloignés et par petites bandes durant l'action, elle n'était pas finie qu'ils accouraient sur le champ de bataille pour assommer les mourans et les guerriers abattus sous leurs armures.

Mainfroy, vaincu près de Bénévent par Charles d'Anjou, 1266.
fuyait en se défendant avec courage; un chevalier court à Miscell. Baluz.
lui lance baissée; mais au lieu de percer l'infortuné monarque, la lance donne dans la tête de son cheval qui, se cabrant par la douleur, renverse le prince, et les ribauds se jettant sur lui, l'écrasent à coups de massue. « A la bataille 1495.
de Fornoue, nous avions grande séquelle de valets et de Comines.
serviteurs, qui tous ètoient à l'environ de ces hommes d'ar-

mes Italiens et en tuèrent la pluspart; presque tous ces valets avoient haches à couper bois dont ils rompoient les visières des armets, et leur donnoient de grands coups sur la tête; car ces hommes d'armes étoient bien malaisés à tuer, tant étoient fortement armés ».

LANSQUENETS. La France solda une milice un peu moins indisciplinée que celle des avanturiers. Les LANSQUENETS, piétons Allemands, guerriers assez mauvais, combattîrent également dans les troubles d'Italie, et souvent dans une même journée, contre et pour leurs compatriotes, vendant leur vie et leur honneur au poids de l'or. Mais les STRADIOTS ou ESTRADIOTS, d'origine Albanoise, rendîrent des services plus réels, lorsqu'ils marchèrent sous les drapeaux Français. Ces troupes légères faisaient le service des dragons ou des hussards, à pied comme à cheval, et parûrent d'abord parmi les confédérés d'Italie. Les Vénitiens voyant les Français arrivés à Fornoue, fîrent sortir du camp, pour donner la chasse à nos coureurs, leurs Stradiots; « ce sont gens vêtus à pied comme à cheval, comme Turcs, sauf la tête où ils ne portent point de turban; sont dures gens, couchant dehors tout l'an, eux et leurs chevaux : ils étoient tous Grecs, venus des places que les Vénitiens y ont, et sont vaillans hommes ». La bataille fut des plus rudes, Charles combattant aux premiers rangs avec intrépidité eut infailliblement succombé sous le nombre, si les stradiots trop peu disciplinés, n'eussent abandonné le corps de réserve où ils étaient placés, pour courir au pillage du bagage Français. Tout plia par la valeur des nôtres; Rodolphe de Gonzaque fut renversé d'un coup de lance; et ses gendarmes après avoir brisé les leurs et fait une résistance inutile avec la masse, prîrent la fuite.

(Marginal notes: STRADIOTS. — 1495. — Comines. — Ib. Paul Jove.)

Louis XII engagea à son service deux mille stradiots; et ils subsistèrent dans le royaume jusque sous Henri III. « Ils étoient armés de même que les chevaux légers, hormis qu'au-

(Marginal notes: Montgommere. Corbusson.)

Digitized by Google

lieu des avant-bras et des gantelets, ils avoient des manches de mailles et des gants de mailles, l'épée large au côté, la masse à l'arçon et la *zagaye* au poing, longue de dix à douze pieds, ferrée par les deux bouts : leur cotte ou soubreveste d'armes ètoit courte et sans manche : ils avoient pour la tête une salade à vûe coupée : au lieu de cornette, ils faisoient porter une grande banderolle au haut d'une lance pour se rallier ». L'*azaguaye* dans la main de ces hommes agiles et robustes faisait un ravage considérable surtout dans les bataillons armés légèrement, donnant la mort des deux bouts, et rompant rarement à cause de la dureté de son bois et de la force de son fer. On connut encore une infinité de gens de guerre sous d'autres noms; mais qui, par leur manière d'être armés et leur destination, rentrent dans les classes dont nous traitons plus amplement. Tels fûrent les *Paillers;* les *Petaux* ou *Pitaux;* les *Satellites* ou *Custodes;* les *Piquenaires, Argoulets, Carabins, Reitres*, etc. On peut consulter le vocabulaire à ces mots; et la milice Française du P. Daniel. Langey.

Mais il n'est point de troupes qui ayent jamais combattu avec un courage aussi franc et une fidélité aussi marquée pour leurs alliés que celles d'Écosse et de Suisse; et cette dernière nation, par une suite de son attachement pour la France et de ses anciens traités, continue de lui fournir des recrues dont plusieurs régimens d'infanterie sont totalement composés sous des chefs de leur langue. Ils font même une grande partie de la maison du roi, et la couleur qui les distingue des Français est le rouge. Suisses.

Nous nous sommes assez étendus sur la CHEVALERIE, au discours sur les armes, pour ne plus rien dire de sa constitution, de ses prérogatives, et de sa façon d'être armée et vêtue qui varia suivant le temps et les modes. Nous remarquerons seulement, qu'au commencement du quatorzième Chevaliers.

Digitized by Google

siècle, la coutume des chevaliers, absolument opposée à celle des premiers Francs, fut de se raser le devant de la tête.

Mém. sur l. chev. De Ste. Palaye imagine que la crainte d'être saisis par les cheveux, s'ils perdaient leur casque dans le combat, ou que l'incommodité de cette partie de cheveux sous le héaume, pûrent y donner lieu. Mais il nous semble plus naturel de dire, qu'on voulut empêcher par là les membres de cette milice de s'avilir, de manquer au devoir et à la décence, en se déguisant sous un habit commun pour échapper au blâme et à la punition; car un front ras les eût trahis, les toisons postiches n'ayant commencé à couvrir les têtes Françaises que plus de 300 ans après.

INFANTERIE. 1534. Rec. des Ordonn.

François premier, peu satisfait de ses alliés et de l'infanterie qu'ils lui fournissaient à très-haut prix, voulut à l'exemple des Romains, mettre sur pied des légions nationales, toujours prêtes à marcher au premier ordre; et quoique l'exécution de ce projet ne dura que peu, parce qu'il laissa subsister les avanturiers, dans lesquels se jetait plus volontiers la jeunesse attirée par la liberté et la dissolution qui y régnaient, on doit regarder cette première composition d'INFANTERIE comme le canevas sur lequel on a travaillé depuis avec tant de succès.

LEGIONS.

Ces LÉGIONS fûrent formées d'officiers et de soldats de chaque province dont elles portèrent le nom, et l'on en compte sept; une de Normandie; une de Bretagne; une de Picardie et Isle de France; une de Bourgogne, Champagne et Nivernois; une de Dauphiné, Provence, Lyonnais et Auvergne; une de Languedoc; une de Guienne et Gascogne; lesquelles réunies montaient à quarante-deux mille hommes de pied; dont 12,000 arquebusiers et 30,000 piquiers. Chaque légion, composée de six compagnies de mille hommes, avait six chefs avec le titre de *colonels*, dont le plus ancien commandait le corps entier; douze *lieutenans*, douze *enseignes*,

soixante

Digitized by Google

soixante *centeniers*, des *chefs d'escouades*, *fourriers*, *sergens*, vingt-quatre *tambours*, et douze *fifres*. Pour donner à ces troupes plus d'agilité et plus de célérité dans les marches et les batailles, on retrancha une partie des armures trop lourdes : « la façon du tems présent, dit un écrivain, est d'armer homme de pied d'un hallecret complet, ou d'une chemise ou gollet de mailles, ou cabasset; ce qui me semble suffisant pour la défense de la personne, et le trouve meilleur que la cuirasse des anciens n'étoit ». Guill. du Bellay.

L'infanterie, telle qu'elle subsiste aujourd'hui, fut mise, sous Henri II, en RÉGIMENS; d'abord sous le nom de BANDES. Le régiment est composé de *bataillons*, et le bataillon de plusieurs *compagnies*, dont une de *grenadiers*. Les compagnies sont commandées chacune par un *capitaine*, un *lieutenant*, un ou deux *sous-lieutenans*, des *sergens*, un *fourrier*, des *caporaux*, *appointés*, et remplies de soldats ou *fusiliers* dont le nombre éprouva des variations, et d'un ou deux tambours. Les drapeaux se distribuent dans le régiment; auquel un *colonel*, un *lieutenant colonel*, un *major* avec des *aides* et *sous-aides major* commandent en général. BANDES, RÉGIMENS.

Des officiers portent les drapeaux; un *quartier-maître* veille aux logemens et aux besoins de la troupe; un *trésorier* fournit aux dépenses et au *prêt*; et un *tambour-major* dirige les instrumens guerriers et commande aux tambours.

Le fantassin ne se sert plus d'autres armes que des offensives; et le Français court aux plus grands dangers, brave le feu le plus vif, escalade les remparts les mieux garnis, perce les bataillons hérissés de baïonnettes, sans abri, et aussi facile à blesser que s'il était nu. La couleur de l'habit *uniforme* est blanche; et ne varie que par celle des doublures, paremens, revers, collets, et le numéro des boutons. Le chapeau coiffe le fusilier, et le bonnet d'ourson le grenadier; la guêtre blanche ou noire chausse la jambe; et son arme,

Digitized by Google

principale est le *fusil* garni de la baïonnette, avec la giberne; le grenadier porte en outre le sabre, et l'officier l'épée.

L'infanterie, par sa grande utilité dans les siéges, les campemens, les travaux, les marches, l'attaque des postes, les combats, la marine, l'emporte sur la cavalerie. Elle est soumise à des *inspecteurs généraux, lieutenans généraux, maréchaux de France* etc., comme les autres troupes Françaises et étrangères de pied et de cheval; mais surtout à un grand officier sous le titre de COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE; c'est le *princeps juventutis* des Romains.

Le *prévôt* des bandes Françaises rendait la justice, et toutes les ordonnances militaires étaient publiées au nom du colonel général. Mais le trop grand crédit et la considération que cette charge donnait la fit souvent supprimer ou laisser vacante.

ARTILLERIE, MINEURS. La portion de l'infanterie dont les fonctions décident ordinairement de l'événement d'un siége, et même d'un combat de mer et de terre, est ce corps dont l'origine se confond avec l'époque où les engins à pierres et à traits fûrent abandonnés pour le canon. Et même on peut regarder L'ARTILLERIE moderne comme un corps séparé de l'ancien, puisque les *grands maîtres des cranequiniers* fûrent suivis des
1192. *grands maîtres des engignours et minours*, et ceux-ci des grands maîtres d'artillerie qui subsistent encore. Jean Bureau
1439. fut l'un des plus illustres; et quoiqu'au moment où l'effet de la poudre commençait à se faire connaître, il porta la science de l'artillerie à un dégré surprenant par ses lumières, ses essais et son activité. Le corps d'artillerie est composé de plusieurs régimens de canonniers, bombardiers, ouvriers, sapeurs, pionniers, mineurs; dont les études et les exercices sont relatifs à leur état, au service, à la conduite, au pointage du canon et du mortier; à la construction des batteries; à la direction des sapes et des mines; enfin à tout ce qui

concerne l'attaque et la défense des places. Ils sont munis à cet effet des outils nécessaires, outre les armes des troupes d'infanterie. L'uniforme et le revers sont bleu foncé ; les doublures, paremens, et collets écarlate.

Le GÉNIE, dont les fonctions s'étendent, non aux évolutions militaires, mais à l'établissement des fortifications, à la direction des travaux d'un siége, au plan des campagnes et des environs d'une place de guerre et des ouvrages fortifiés; fournit un nombre d'officiers instruits de toutes les sciences nécessaires à leur emploi, telles que les mathématiques, algèbre, géométrie, mécanique, hydraulique, physique, dessin, etc. Ce corps estimable par son utilité, (et dont le mérite seul et non la naissance devrait ouvrir l'entrée, (*) fut souvent uni, puis enlevé à l'artillerie. L'uniforme en est bleu, avec collets et paremens de velours noir ; doublure, veste et culottes rouges, boutons et épaulette dorés. GÉNIE.

On connaît sur les côtes maritimes et sur les navires d'autres officiers et milices, pour le service de mer ; mais comme ce serait trop nous écarter de notre but principal que d'en entreprendre le détail, nous renvoyons aux états militaires qui paraissent chaque année, et à la *milice française*, nouvelle édition, pour connaître les *ingénieurs*, *gardes-marine*, *gardes-côtes*, etc. On peut dans les mêmes livres prendre une idée de ce qu'on appelle aujourd'hui *milice*, *invalides*, *écoles militaires*; ainsi que des auxiliaires Allemands, Irlandais, Corses, soit de pied soit de cheval.

La CAVALERIE est enrégimentée à peu près dans la même forme que l'infanterie ; mais ses divisions, nommées *esca-* CAVALERIE.

(*) Le 14 décembre 1767, il y eut, en faveur de la noblesse, un *expurgat* dans le corps du génie. Après plusieurs années d'étude, et *sans examen*, le duc de Choiseuil expulsa l'auteur et une multitude de ses camarades, *parce qu'ils n'étaient pas d'extraction noble*. Ce sont les termes judicieux de la lettre circulaire qu'il conserve précieusement.

Digitized by Google

drons, sont moins fournies d'hommes que les bataillons. Les officiers s'y trouvent désignés par les mêmes noms; à l'exception du *mestre de camp* et du *porte-étendard*, des *maréchaux de logis*, *fourriers* et *brigadiers*.

L'uniforme général est habit bleu, veste et culottes jaunes; les doublures, paremens, revers, collets, épaulettes, boutons, varient quant aux couleurs; et sont ou ne sont pas bordés et à boutonnières. La coiffure est le chapeau à bord, orné d'une cocarde; et la chaussure les bottes. Le *mousqueton* avec la giberne, le sabre droit et long, et les pistolets, composent l'armure offensive. Le cheval, couvert d'une selle à housse et à chaperons bordés, soutient derrière le troussequin l'équipage du cavalier dans une valise et son manteau roulé. Des galons sur les bras et l'épaulette, comme dans l'infanterie, désignent les grades; le maréchal de logis a les paremens bordés d'un galon d'or ou d'argent, le fourrier sur chaque manche au-dessus du pli opposé au coude, porte deux bandes de galon; le brigadier une seule en soie; le colonel ou mestre de camp l'épaulette de chaque côté, garnie de franges en nœuds de cordelières, chargée d'une étoile s'il est brigadier des armées; le lieutenant colonel la porte de même du seul côté gauche; le major sur les deux épaules en graine d'épinards; le capitaine et l'aide-major, de même d'un seul côté; le lieutenant, en or ou argent losangé d'un filet de soie, avec frange mêlée aussi de soie; le sous-lieutenant, à fond de soie losangé d'or ou d'argent; les porte-étendard et quartier-maître, liseré d'or ou d'argent; les soldats, en laine.

En temps de guerre le cavalier, l'officier et le général ainsi que les états majors, sont obligés de prendre le plastron, le corselet et la calotte de fer. Le colletin de buffle les garantit aussi de bien des coups de pointe et de feu; on en a chaque jour des exemples, entre lesquels nous nous con-

tenterons d'un seul, rapporté par Mézeray. Le prince de Condé joignant le maréchal de Rantzau au siége de Furnes, « fut à peine arrivé au camp, qu'il reçut un coup de mousquet dans les reins. Il en eut perdu la vie, si son *bufle* qui étoit replié en cet endroit, n'eut amorti la balle qui ne lui fit qu'une contusion ». 1648. Hist. de Franc.

Le HUSSARD s'est d'abord formé en Hongrie et en Pologne; il fait actuellement à la solde de la France à peu près le même service que le stradiot. Il bat la campagne, harcèle l'ennemi dans sa marche; enlève ses convois, ses bagages, protège les nôtres; fait contribuer les campagnes; vole à la découverte et sur les traces d'une troupe faible et timide; mais aussi il fuit et rejoint l'armée avec encore plus de célérité, si la partie lui semble inégale. Son cheval est petit, mais vîte et robuste; couvert sur la selle d'une *sabrakque* ou peau avec sa toison et un bordé d'étoffe. Son uniforme est assorti à son génie et à ses exploits; il est léger, beau, riche, singulier et en même temps original et effrayant. La veste ou pourpoint lui serre la taille; un mantelet de même étoffe, à manches étroites, bordé de peaux, couvre cette veste ou seulement l'épaule gauche en tenant au cou par un cordon à glands et à houppes; les couleurs principales des paremens et retroussis varient. Sa longue culotte, grègues ou pantalon, va se perdre dans les bottines simples et peu lourdes. Des cordonnets, des agrémens et force petits boutons sphériques ornent tout l'équipage; le ceinturon soutient un long sabre recourbé et le *sabretage*, qui est une large plaque en broderies avec une poche dessous. Les pistolets et la carabine accrochée au bas d'une bandoulière, et la giberne ou fourniment au bas d'une seconde croisant sur la poitrine, complètent son armure; le *schako* ou grand bonnet orné de plumes, et d'une queue d'étoffe à couleurs tortillée autour du feutre, exhausse sa taille; et de longues Hussard.

moustaches, avec des cheveux tressés et noués, achèvent de lui donner un air barbare et terrible. Le commandement se fait dans les hussards en Allemand; et le Français n'y peut être admis, s'il n'est né en delà de la Sarre.

Dragon.

Le Dragon mérita sans doute ce nom par son courage, par son activité à pied et à cheval, comme aussi dans les travaux auxquels on l'emploie particulièrement. Il établit les camps, les retranchemens, les lignes; quitte le cheval, le reprend pour combattre et suivre la victoire; abandonne le fusil, empoigne la pelle ou la bêche, et fait autant pour la défense que pour l'attaque. « Les arquebusiers à cheval, dit le Cavalier Melzo, furent une invention des Français dans les dernières guerres du Piémont, et eux-mêmes leur donnèrent le nom de *dragons* qui leur est toujours demeuré. » Un casque d'airain, surmonté de panaches et de crinières; le fusil, la baïonnette, les pistolets, le sabre droit et long; la hache ou la pioche pendue à l'arçon; des bottes molles; un manteau à mantelet ou capuche; un habit vert, varié par les doublures, paremens, collets, revers; une épaulette, contre-épaulette, ou aiguillette; une veste et des culottes jaunes; tout cela entre dans l'équipage du dragon.

Regole milita. sopra in gover. della caval.

Maréchaussée.

Les Connétablie et Maréchaussée; à la suite du corps de la gendarmerie, trop utiles pour qu'il soit permis de les oublier, ont des fonctions très-étendues en paix comme en guerre; elles veillent à la sûreté du particulier comme du public, au bon ordre, à la liberté des routes, à la sécurité des campagnes. Elles sont formées de cavaliers qui obtiennent préalablement, après plusieurs années de service, les certificats exigés pour y être admis. Répandus dans le royaume par brigades ou escouades, sous des prévôts, lieutenans, exempts, fourriers, brigadiers, sous-brigadiers; ils répondent tous à des grands prévôts et à trois inspecteurs généraux avec rang de mestres de camp. Les maréchaux de France

Digitized by Google

ont dans ce corps des tribunaux qui jugent des différends entre les nobles et militaires. Aux mêmes armes que la cavalerie, la maréchaussée unit la bandoulière ; et sur l'habit bleu, porte des galons et ganses à queues d'argent; la doublure et les paremens sont écarlates, la veste et les culottes chamois, et rouges dans quelques compagnies.

Nous comprenons, sous le nom de MAISON DU ROI, toutes les troupes dont la principale destination est la garde du monarque, des princes, des châteaux et même de la capitale. Il serait superflu et fastidieux de s'étendre sur chacune d'elles en particulier, au delà de l'uniforme et de la manière d'être armées; les traités de la milice Française et les almanachs en disant assez, malgré quelques erreurs sur l'origine, les prérogatives et les fonctions de ces corps. MAISON DU ROI.

Nous ne remonterons pas non plus au principe de la garde des Rois; ce que nous avons exposé (au discours) de la GENDARMERIE suffisant pour éclaircir et établir dans ce corps la primauté, l'époque et la continuation de ces fonctions. L'équipage actuel du gendarme est le même que celui de la cavalerie. Les chevaux sont hauts, du même poil; la selle porte housse et chaperons de drap écarlate galonnés d'argent avec broderies. L'uniforme est habit, paremens, revers et collet de drap écarlate, galonnés d'argent et ornés de boutonnières en fer de lance, bouton blanc; doublure, veste, culottes, gants couleur chamois, ceinturon et chapeau bordés d'argent ; la bandoulière, l'épaulette et la dragonne distinguent, par le fond, une compagnie de l'autre. Il y a dix compagnies; dont les quatre premières sous le titre ancien d'*ordonnance* sont celles des gendarmes Écossais, Anglais, Bourguignons et Flandres; chacune est commandée par un lieutenant, sous-lieutenant, enseigne, guidon, maréchaux de logis; etc. Le roi en est capitaine. Les simples gendarmes ont rang d'officiers. GENDARMERIE.

Digitized by Google

Chevaux-légers.

L'uniforme des CHEVAUX-LÉGERS est, habit rouge, doublure, paremens, collet, revers de soie blanche; galons en or sur toutes les tailles, avec brandebourgs; boutons et boutonnières d'argent; plumet et cocarde blanche au chapeau bordé d'or; équipage du cheval écarlate galonné d'or avec des foudres brodés en argent. L'uniforme des GENDARMES DE LA GARDE ne diffère du précédent que par le velours noir qui s'y trouve en opposition au blanc; la cocarde et l'équipage du cheval sont noirs.

Gendarmes.

Gar. du Corps.

Celui des GARDES DU CORPS est bleu, paremens, collet, doublure et veste rouges; galonné d'argent et en plein sur toutes les tailles, ce qui lui donne un air lourd et de livrée; avec la bandoulière et l'équipage aux couleurs de la compagnie. La première, sous le faux titre d'Écossaise qui ne lui appartient pas, est en possession de mettre aux côtés du roi deux de ses GARDES DE LA MANCHE, dans le service ordinaire; et six dans les cérémonies du sacre, du chapitre des ordres, de la création des chevaliers, du lit de justice, etc. Ils se tiennent debout et découverts près du roi, l'épée au côté, la main droite à la pertuisane à lame damasquinée, frangée, et haute semée de clous d'or. Le *hoqueton* par-dessus l'habit de satin blanc dans les cérémonies d'éclat, est une cotte d'armes à pans, fond blanc brodé en cartisane d'or, aux armes de France, surmontées d'un soleil sur la poitrine, avec ces mots pour devise : *nec pluribus impar;* le chapeau blanc est garni de plumes blanches à double rang.

G. de la Manche.

Grenadiers à cheval.

S'il est permis de former quelques regrets, et d'oublier un instant le bien infini qu'ont fait les suppressions dans la maison militaire de Louis XVI, c'est sans doute en faveur du corps des GRENADIERS À CHEVAL; troupe aussi estimable par sa bravoure que par ses services et sa discipline. Ils étaient cinquante *maîtres* en trois brigades, sous les ordres d'un capitaine-lieutenant et de plusieurs officiers. L'uniforme bleu,

Digitized by Google

bleu, avec paremens, revers, collet, doublure, veste écarlate, était accompagnés de bords, de brandebourgs d'argent, et du bonnet d'ourson avec plaque.

Les deux compagnies de MOUSQUETAIRES, aussi supprimées, servaient comme les dragons à pied et à cheval, munies à cet effet d'un drapeau et d'un étendard. L'or et l'argent différenciaient leur uniforme rouge, presque entièrement caché par la *soubreveste ;* sorte de *saladine* bleue, doublée de rouge, brodée d'argent, et chargée d'une croix blanche fleurdelisée, et cantonnée de flammes rouges ou jaunes et argent. MOUSQUETAIRES.

Les CENT-SUISSES doivent leur création à Louis XI, en 1481 ; moitié des officiers est Française, et l'autre Suisse. L'uniforme bleu, avec bord et boutonnières d'or, paremens, veste, culottes et bas rouges, est d'une structure singulière pour les cérémonies. Il consiste alors dans un pourpoint et un haut de chausses très-large, découpés en bandes de taffetas bleu et rouge par opposition, les entretailles galonnées de la livrée du roi ; le bas du haut de chausses bordé d'aiguillettes ; des nœuds ou bouffettes bleus et rouges sur les souliers ; la fraise à plusieurs rangs de dentelle ou d'étoile ; la tocque de velours noir, surmontée d'une aigrette de plumes blanches et noires, la hallebarde à soleil doré sur l'épaule, et une grosse canne en main. Cet uniforme a peu varié depuis François premier ; et les habits courts des officiers de la maison et de la couronne sont de ce règne et des suivans, d'Henri II, François II, Charles IX, Henri III et IV. CENT-SUISSES.

Les GARDES DE LA PORTE et de la PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL, ou HOQUETONS, sont deux compagnies à pied, à peu près sous le même uniforme bleu ; paremens, doublures, vestes rouges, avec des galons. Les premiers portent la bandoulière et le ceinturon galonnés et bordés en plein par carreaux d'or et d'argent ; les derniers couvraient, il y a peu, l'habit d'une cotte d'armes ou hoqueton orné de broderies sur l'é- HOQUETONS.

Digitized by Google

paule droite avec fleurs de lis et L couronnées d'or ; pour devise devant et derrière une masse d'Hercule accottée de deux épées nues en or, avec ces mots : *erit haec quoque cognita monstris.*

GAR. FRANÇAISES ET SUISSES.

Les régimens GARDES FRANÇAISES et SUISSES, quoiqu'ils soient aussi destinés à faire le service à pied près du Roi et dans la capitale, ne sont distingués du reste de l'infanterie que par l'uniforme, dont les couleurs bleues et rouges sont en opposition, avec des galons et des agrémens blancs.

HÉRAUTS D'ARMES.

Les HÉRAUTS fûrent chez les peuples policés, les représentans de l'état, l'image du souverain, la voix de la nation, les ministres de la paix et de la guerre. Un habit singulier par les ornemens et le caractère, une verge ou caducée, établissaient leur sauvegarde, et les mettaient ordinairement à l'abri de l'insulte et de la fureur de l'ennemi. Ceux qui, chez les Romains, précédaient les rois, les consuls, les empereurs, sous le nom de *licteurs* ou *faiscieaux*, portaient une hache d'armes dans un faisceau de verges liées autour du manche ; ils exécutaient aussi les criminels en leur tranchant la tête après les avoir fustigés ; ils obéissaient à un chef, ou ROI D'ARMES, nommé *perpatra*. Pour déclarer la guerre, le licteur s'approchant des terres ennemies y lançait un javelot dit *clarigatio*, après avoir pris les Dieux à témoin de l'entreprise.

Cet officier est très-ancien en France ; et parut toujours dans les cérémonies d'éclat, soit de guerre, soit de paix, soit de combats, soit de fêtes. L'habit a éprouvé peu de variations, et le costume antique se retrouve presque entièrement. Il consiste en un pourpoint, des trousses, un manteau court tout de velours blanc ; la cotte d'armes de velours violet, chargée devant et derrière des armes de la province, ainsi que les manches, celles-ci avec le nom et le cri de guerre ; la toque de velours blanc, surmontée de plumes

blanches et d'une aigrette noire ; l'épée au côté ; le caducée en main, de velours violet semé de fleurs de lis d'or ; les brodequins pour la paix, et les *houseaux* ou bottes pour la guerre.

Roi d'armes.

Le Roi d'armes a la cotte plus richement brodée aux armes de France couronnées ; le cri de France sur la manche droite, ces mots sur la gauche : Roi d'armes de France, et le caducée surmonté d'une couronne fermée. On voyait autrefois sur sa poitrine un émail rehaussé d'or, aux armes du roi, bordé de pierres fines ; mais aujourd'hui il porte au cou un cordon d'où pend l'effigie du roi. Aux pompes funèbres, une longue robe de deuil traînante couvre sa cotte d'armes.

Les fonctions de ces officiers, sacrés et protégés par le droit public, étaient très-considérables et étendues. Ils déclaraient la guerre ; publiaient la paix ; sommaient les places de se rendre ; précédaient les gouverneurs dans les capitulations, pour assurer leur vie ; assistaient aux sacres, aux baptêmes, aux mariages, aux funérailles des rois, aux assemblées des états, à l'entrée des rois et reines ; aux tournois qu'ils annonçaient, où ils invitaient, dont ils marquaient les limites, décidaient les différends, jugeaient les faits de valeur et d'adresse ; aux combats à outrance, pour *partager le soleil* aux champions, décider des fautes, punir les trahisons qui pouvaient s'y commettre. Précédaient-ils une armée ? au moment de la bataille ils se retiraient sur un lieu élevé pour être spectateurs, juges des belles actions et en faire le rapport ; compter les morts, relever les enseignes, réclamer les prisonniers, traiter des rançons, partager les dépouilles des vaincus, annoncer les victoires et les célébrer sur le champ même par les cris de joie accoutumés. Henri, après la bataille d'Azincourt, somma un héraut d'armes Français qui se trouvait dans son armée, de déclarer à laquelle des deux nations la victoire devait être attribuée.

1415. Villaret.

Chaque royaume, chaque province, chaque prince et même chaque chevalier banneret avait son cri, servant à rallier, à exciter les combattans. Celui de la France fut *Montjoye Saint Denis;* et l'on voit que cet usage a précédé de bien des siècles la monarchie Française. Dans l'attaque du camp des Madianites par les enfans d'Israël, au son des trompettes, on entendait de temps en temps ce cri de guerre: *l'épée de l'Éternel et de Gédéon.*

Juges.

Rom. de Roncev.

Montjoye crient pour l'or gent ralyer
Montjoye escrie por sa gent resbaudir.

Rom. de Vacce.

Francheis crient, *Montjoie*, et Normans *Diex aie*,
Francheis crient *Asras*, et Angevins *Valie*
Et li *Quens Thebaut* Chartres et Passavant crie.

Les *hérauts* devaient aussi vérifier les titres et les armoiries des chevaliers; les annoncer aux tournois; présenter ceux qui aspiraient au grade de banneret; faire peindre leurs quartiers dans les livres armoriaux et cartulaires; en retrancher tout ce qui était usurpé; régler le rang et le pas des nobles et des officiers; veiller sur la conduite des chevaliers, les reprendre et les punir des fautes légères comme des graves, effacer même leurs armoiries. Toutes les bibliothéques, les archives, les trésors leur étaient ouverts. Revêtus de longues robes, ils déposaient dans les tombeaux des rois les meubles d'honneur. Enfin leurs soins et leur pouvoir s'étendaient à tout ce qui concerne la guerre, la noblesse, les jeux militaires et les cérémonies; ce dernier objet est presque l'unique aujourd'hui qui leur soit réservé.

La déclaration de guerre se faisait par le héraut au prince même. Après lui avoir exposé les griefs de son maître, il le défiait en jetant à ses pieds un gantelet ensanglanté; le prince ennemi le relevant, donnait un présent d'argent et de robes au héraut, et le renvoyait. Si celui-ci ne trouvait pas de sûreté à se présenter, quoiqu'en ne quittant pas les marques

de son caractère il eût rarement à craindre, il appellait ou de la voix ou du son de la trompette les habitans du premier château, bourg ou village étranger, faisait lecture en leur présence du manifeste, l'attachait à un poteau, et lançait quelquefois un javelot sur les terres ennemies. Quelques traits, en aidant à connaître la manière de procéder de ces officiers, prouveront la considération et les égards que les princes eûrent pour eux, lors même que la commission semblait injurieuse à leur pouvoir et à leur majesté.

Henri ayant passé la Somme et se trouvant en présence des Français près d'Azincourt, ceux-ci lui envoyèrent un héraut pour annoncer le combat dans trois jours. Henri charmé de la nouvelle, lui fit présent d'une robe de deux cents écus. « La Reine épouse de Charles VII, étant accouchée d'un fils, le Roi dépêcha le Héraut, nommé Constance, pour en porter la nouvelle au Duc de Bourgogne; de laquelle nouvelle ce Duc témoigna d'être fort joyeux et donna à ce Hérault cent riders d'or, et une robe brodée dont il ètoit alors vêtû ». Réné, duc de Lorraine, aigri par Louis XI contre Charles de Bourgogne, envoya à ce prince au camp de Nuits un héraut, qui introduit, jeta le gantelet ensanglanté. Charles, quoique sensible à l'outrage, dissimula, et fit présent au héraut de douze florins et d'une de ses robes, pour la bonne nouvelle qu'il lui apportait. Louis XII ligué au Pape, à Maximilien et à Ferdinand le Catholique contre les Vénitiens, députa à leur Sénat son roi d'armes au titre de Montjoye, accompagné d'un trompette, pour faire les déclarations de guerre. Le doge Loredano répondit au discours de cet officier en termes respectueux mais fiers, et le renvoya avec honneur.

1415. Chron. de Franç. Rym. act. pub.

1341. Jean Chart.

1475. Dom Calmet.

1509. Relat. de Monjo. Hér. d'armes.

François premier, sorti des fers de l'empereur Charlequint, s'étant ligué avec le roi d'Angleterre, envoya des ambassadeurs pour proposer la rançon des enfans de France; Charles

1526. Vély, t. 24.

ayant refusé avec hauteur, les ambassadeurs firent place à deux hérauts qui les avaient suivis déguisés ; c'étaient Guienne et Clarence. « Ayant notifié leur arrivée, l'Empereur se rendit à l'instant dans la grande salle de son Palais, accompagné d'une suite nombreuse de Ducs, d'Évêques et de Grands ; Guyenne et Clarence qui se tenoient au bout de la salle, s'avancèrent jusqu'aux pieds du Trône. Clarence prenant le premier la parole, dit : *Sire, pouvons-nous espérer que votre Majesté nous accorde, en remplissant nos fonctions, et tant que nous serons sur l'étendue de ses terres, la sûreté que tous les Empereurs, Rois et Peuples civilisés ont accordée à notre ministère ? Je l'accorde,* répondit l'empereur, *remplissez vos fonctions.* Alors Guyenne tenant sa cotte d'armes sur son bras gauche, un papier à la main, dit : *Sire, le Roi très Chrétien, mon Souverain et naturel Seigneur, ... vous notifie qu'il vous tient et répute pour son ennemi ; .... et que de concert avec ses alliés, il vous poursuivra à main armée, dans toutes les terres de votre domination. J'ai entendu,* répondit l'empereur, *ce que vous m'avez déclaré de la part de votre Maître. Je m'ébahis qu'il me deffie....* Après cette réponse, Guienne vétit sa cotte d'armes, qu'il tenoit sur son bras gauche, et fit place à Clarence qui dit : *de concert avec le Roi très Chrétien, son bon frère et perpétuel allié, mon Maître le Roi d'Angleterre, vous intime et déclare la guerre par terre et par mer, et vous réputera son ennemi, jusqu'à ce que vous ayez satisfait à ses justes demandes. Votre Maître,* répondit l'empereur, etc..... *Au reste mettez l'un et l'autre vos déclarations à mon secrétaire d'état, qui fera par écrit une réponse plus détaillée.* Les deux Hérauts obéirent et sortoient de la salle, revétus de leurs cottes d'armes, lorsque l'empereur rappella Guienne : *les mêmes loix qui assûrent votre liberté sur mes terres, vous obli-*

gent de remplir fidèlement les commissions dont on vous charge : promettez-moi de rapporter exactement à la personne même de votre Maître ce que je vais vous dire... dites ces paroles au Roi et n'y changez rien. Les Hérauts eurent pleine liberté de se retirer ; mais on mit aux arrêts et on relégua à la campagne les Ambassadeurs de France, de Venise et de Florence ».

Sainte-Foix cite d'un manuscrit la pièce suivante. « Jean Gratiolet, commis à la charge de heraut d'armes de France, au titre d'Alençon, en vertu de la commission donnée à St.-Quentin, sous le scel secret, le douze du présent mois de may 1635, signé *Louis*, et plus bas, *par le Roi, Servien ;* certifie à tous qu'il appartiendra, être parti de Neufchâtel-sur-Aine le 12 desdits mois et an, et m'être acheminé aux Pays-bas pour trouver le Cardinal Infant d'Espagne : et ayant appris qu'il étoit à Bruxelles, je me suis rendu le 19 du présent mois, sur les neuf heures du matin, à la porte de ladite Ville, appellée la porte de Hau, accompagné de Gratien Elissavide, trompette ordinaire du Roi ; et ayant pris ma cotte d'armes au titre d'Alençon, la toque et le bâton réquis en telle action, je me suis arrêté environ à deux cens pas de la porte, tandis que ledit trompette étoit allé proche d'icelle faire les chamades à la manière accoutumée. Et ledit trompette ayant vu quatre ou cinq hommes qui faisoient la garde à ladite porte, il se seroit adressé à l'un d'iceux etc. ». Le héraut remarquant qu'on employait beaucoup de subterfuges afin d'éviter l'audience, et qu'on cherchait à lui faire quitter sa cotte d'armes pour le saisir, remonta à cheval tenant en main la déclaration du roi de France ; « et je jettai, continue-t-il, ladite déclaration à leurs pieds (des hérauts aux titres de Hainaut et de Gueldres), devant le logis dudit Sergent Major, sur la place du sablon ; alors lesdits hérauts commencèrent à crier au peuple qui étoit 1635.

Digitized by Google

là assemblé, qu'il ne touchat point à ce papier....... et soudain après avoir jetté ladite déclaration, j'ai traversé parmi la foule du peuple ladite place du sablon et suis sorti par la porte de Hau pour me retirer en France. Étant arrivé vers les neuf heures du matin, le 21 des présens mois et an, sur la frontière des Pays-bas, au Village appellé Rouilli, ayant un poteau à la main, je l'ai planté sur le grand chemin d'Avesnes à la Chapelle, du côté d'Estreule-Cauchi autre village des Pays-bas; auquel poteau, jai attaché copie de ladite déclaration ; et ayant rencontré un paysan qui sortoit de l'église, je lui ai dit que javois attaché ledit placard de la part du Roi mon Maître, contre le Cardinal Infant d'Espagne, et qu'il eut à en avertir le Mayeur, ou quelqu'autre Magistrat du lieu; et ledit paysan ayant appellé ledit Mayeur, et me l'ayant montré, j'ai fait audit Mayeur la même certification, et l'ai vu s'acheminer avec d'autres personnes vers ledit poteau : le susdit Elissavide, trompette ordinaire du Roi, faisant les chamades accoutumées. Ce que nous certifions véritable les susdits jour et an ».

1649. Mézeray.

Le coadjuteur de Paris, dans la suite cardinal de Retz, ayant fait révolter Paris, la cour y envoya un héraut revêtu de sa cotte d'armes, et chargé de lettres pour le Prince de Conti, la ville et le parlement. Mais on refusa de recevoir le héraut; et le parlement, pour donner une couleur moins dure à ce refus, dit: *que son respect pour le Souverain ne lui permettait pas de traiter comme d'égal à égal, ou d'ennemi à ennemi, par la voie de cet officier*.

TROMPETTE, TAMBOUR.

Les TROMPETTES et TAMBOURS remplissent aujourd'hui les fonctions de hérauts, lorsqu'il s'agit de porter les capitulations, de faire quelques propositions à l'ennemi, de sommer une forteresse d'ouvrir ses portes; et ils marchent avec la même sécurité, sur la foi des conventions. Leurs uniformes ne sont pas semblables à ceux des soldats, mais ils s'habillent

lent de la livrée du roi ou du prince à qui appartient le régiment. Ces trompettes sont couverts de galons, soie, or et argent; et ceux de la maison au point qu'à peine laissent-ils entrevoir la couleur principal de l'habit.

Ce Misenus estoit *trompette*, Scarron.
Petit homme au nez de pompette;
Qui ne portoit point de braguier,
Quoique les gens de ce mestier
Pour sonner trop forts leurs buccines
Aient besoin de ces machines.
Il fut trompette autrefois
D'Hector à dix écus par mois,
Et deux paires de bas de chausse;
Et comme à la fin tout se hausse,
Æneas par an luy donnoit
Deux cens francs et l'entretenoit
De souliers, bottes et bottines,
De clystères et médecines.

Les Français cherchant à regagner la France après l'expédition d'Italie sous Charles VIII, l'avant-garde conduite par le maréchal de Gié, arriva à Fornoue où les ennemis étaient campés. Le maréchal envoya à leurs généraux un trompette pour leur demander la liberté du passage; les négociations continuèrent de part et d'autre par le ministère de ces espèces de hérauts, mais sans succès. 1495. Commines Paul Jov.

On voit toujours depuis, les trompettes chargés des lettres de créance, des conventions, des sauf-conduits; mais leur caractère ne fut pas constamment respecté; et quoique sans armes, dans un appareil plutôt de paix que de guerre, il se trouva des hommes qui osèrent, en les traitant inhumainement, encourir l'indignation générale.

Jeanne, avant son départ de Blois pour secourir Orléans, envoya aux généraux Anglais, par un héraut nommé Guyenne, une lettre, les sommant de par Dieu de lever le siége, et 1428. Infor. au proc. de la Pucel.

de rendre à Charles le royaume de France. Les Anglais, violant le droit des gens, chargèrent le héraut de chaînes; mais les ayant menacés de représailles, ils le lui renvoyèrent avec une réponse pleine d'invectives. Jeanne réitéra de dedans Orléans sa sommation, et jeta aux ennemis la lettre attachée à une flèche; en leur marquant : que si ce n'eût été le traitement fait à son héraut, ils l'eussent reçue par une voie plus honnête.

1503. Aut., Guich. Le Marquis de Mantoue, promu au généralat de l'armée Française dans le royaume de Naples, envoya un trompette sommer la garnison de Roccasecca. Les Espagnols, contre tout sentiment d'honneur, firent pendre le trompette à la porte du château. (1451. Monstrel.) Le héraut envoyé par les ambassadeurs Français aux Gantois révoltés contre leur duc, pour leur présenter un modèle d'accommodement dont ils voulaient être les médiateurs, eût subi le même sort s'il ne se fût évadé en habit de femme.

Off. Généraux. Depuis la suppression de la charge de Connétable, la première dans les armées de terre, après les *colonels généraux*, est celle de *maréchal de France*, à qui pour marque d'autorité le roi met en main le *bâton* de commandement. Les maréchaux ont sous eux plusieurs sortes d'officiers; des *lieutenans généraux*, *maréchaux de camp*, *brigadiers des armées*, *majors généraux*, *adjudans généraux*, *aides de camp*, etc. Sur mer, on connaît l'*amiral*, dont l'autorité et les prérogatives sont très-étendues : les *vice-amiraux*; les *lieutenans généraux* des armées navales; les *chefs d'escadre*, etc. Les équipages des vaisseaux sont aussi soumis à des officiers particuliers, à des *capitaines*, *lieutenans*, *enseignes*, etc. (Milice franç. n. éd.) On peut recourir aux traités qui font connaître l'origine, les fonctions, les droits, les rangs de toutes ces charges et commissions; ce détail n'étant plus l'objet qui nous met la plume en main. L'uniforme des *officiers géné-*

Digitized by Google

raux est bleu de roi ; paremens, doublure, veste, culottes rouges, bordés de galons ou de broderies d'or, d'argent, à palmes, et suivant chaque grade.

PLANCHE XXXIX.

Tous les dessins de cette planche sont tirés de tapisseries, manuscrits, médailles antiques ; et copiées avec une scrupuleuse exactitude.

A. *Franc*, armé de la verge ou épée, de la hache à deux fers, et du pavois. Le sayon de cuir, qui laisse les bras et les jambes découverts, est serré au-dessus des reins d'une ceinture. Sa tête est nue, rasée en partie, et ombragée sur le front par un toupet de cheveux liés en aigrette.

B. *Cavalier franc*, habillé et coiffé de même que le fantassin, armé de l'angon, de la spade, de la cêtre ou targe, et de la hache attachée au côté droit du cheval qui est sans étriers, sans selle ; mais couvert d'une sorte de peau qui s'étend jusque sur la tête.

C. *Français piéton et cavalier*, du même temps ; avec les mailles. Le cavalier les a complètes, capuchon, chemise, chausses ; l'autre ne porte que le jouques et le pot ou bourguignote à vue coupée, ou bien ouverte.

D. *Arbalétrier*, coiffé du morion ; habillé par-dessus la jaque, du jouques garni de laisches ou chaînettes sur les bras. La trousse pend de ses épaules, l'arbalète est dans ses mains ; l'épée et la masse ou bouge à ses côtés, et le panier d'osier à ses pieds.

E. *Gendarme* armé de toutes pièces, la visière haute, la lance au poing, l'écu au bras, l'arbalète pendante à la bandoulière, et la masse à l'arçon droit. Le cheval paraît caparaçonné sous le harnement complet.

F. *Chevalier*, sur un destrier houssé, ténicié, avec parement de ses armes; l'écu au cou, la flamberge au côté, la cotte d'armes ceinte, le héaume orné de panaches et de feuillards. L'écuyer G, porte la lance du chevalier, et le suit, coiffé d'une bourguignote.

H. *Stradiot*, courant l'azaguaye en main, armé du corselet, des manches et gantelets de mailles, de la salade, de l'épée, de la masse et de simples bottines.

I. *Ribaud* ou *Enfant perdu*; tenant le cornet d'une main, appuyé de l'autre sur la massue; affublé du chaperon; et armé d'un couteau au-devant de la cuisse gauche.

K. *Héraut d'armes* ancien; disposé à déclarer la guerre, c'est-à-dire, en bottes et la saladine ou cotte d'armes ceinte. Son bonnet est surmonté d'une plume, ses cheveux et sa barbe sont courts.

L. *Trompette*, dont la toque a quelqu'affinité avec le turban. Ses bottes et sa robe, retroussée par la ceinture, annoncent qu'il accompagne le héraut dans ses fonctions martiales.

Les *Argoulets* et *Carabins* étaient à peu près vêtus et montés de même que les Stradiots; mais armés d'une carabine ou escopette et d'un pistolet. Les *Reîtres*, en un mot toute la cavalerie du moyen âge, différaient peu des Stradiots; et il suffit d'avoir donné le dessin de ceux-ci pour se former une idée des autres.

PLANCHE XL.

A. *Gendarme* dans l'uniforme moderne, prêt à monter à cheval, et tenant le mousqueton de la main droite.

B. *Garde de la Manche*, dans l'habit de cérémonie et la position qu'il observe près du roi.

C. *Cent-Suisse* de la garde, sous le grand uniforme.

D. *Cavalier*, équipé en guerre; le mousqueton passé en bandoulière, et présentant le sabre pour l'inspection.

E. *Dragon*, aussi en uniforme complet, ayant les armes dans leur position naturelle, et un outil pendu à l'arçon.

F. *Hussard* poussant son cheval, le sabre en main, et dans tout le costume.

G. *Grenadier*, en marche au pas ordinaire, portant les armes.

H. *Fusilier*, arrêté; vu par derrière, avec le fusil, la giberne et les guêtres.

I. *Roi d'armes*, habillé pour les cérémonies de paix; le caducée en main, sans bottes et sans ceinture. C'est dans ce costume qu'il paraît actuellement aux sacres, mariages, etc.

K. *Tambour*; la caisse au cou, prêt à battre.

L. *Trompette* du roi, en uniforme couvert de galons.



Carrousels, Tournois, Béhourds, Joutes, Défis, Combats de Jugement, &c.

L'IMAGE de la guerre se retraçait au sein de la paix, par les jeux des chevaliers, leurs fêtes militaires, leurs défis, leurs combats. Mais si dans ces exercices ils acquéraient la légèreté, la facilité à manier les armes; s'ils entretenaient le corps dans la souplesse, dans la force nécessaire sous le harnois; l'habitude de frapper, de répandre le sang, les rendait cruels et souvent plus jaloux de la gloire acquise dans ces sortes d'actions, que de l'honneur attachée au service de la Patrie.

On connaissait plusieurs sortes de combats, dont les uns n'avaient pour but que de surpasser en adresse l'adversaire, de le terrasser, de lui enlever ses armes; mais dont les autres finissaient par des blessures et par la mort même des acteurs. Les *Carrousels, tournois, joutes, béhords, castilles, éprouves, escrémies*, sont de la première espèce; *les cartels, pas-d'armes, défis, combats de jugement, emprises*, sont presque toujours de la seconde. Nous allons en donner une idée, pour satisfaire la curiosité; et en même temps montrer l'usage des armes, des ornemens et des instrumens dépeints dans les planches précédentes, et réunis en partie dans celle du tournoi qui termine cet ouvrage, dont la base porte sur les débris les plus précieux de l'antique Bellonne.

CARROUSELS. Les CARROUSELS ont pris naissance, à ce qu'il paraît, chez les Grecs; les Romains les imitèrent et même les surpassèrent dans le Cirque à Rome, et dans l'Hyppodrome à Constantinople. Les nations policées s'empressant à l'envi d'adopter ces jeux guerriers, l'on vit en France peu de naissances, de

mariages, de couronnemens, d'entrevues de souverains, qui ne fussent célébrés par ces magnifiques spectacles ; connus aussi dans la suite sous le nom de TOURNOIS, avec lesquels néanmoins il ne faut pas les confondre absolument. « Dès que Charles le chauve, eut tenu les chemins libres, il alla 842. Mezeray. jusques sur le bord du Rhin pour recueillir son frère ; et tous Chron. Tur. deux s'étant rendus à Strasbourg, après plusieurs fêtes et *carousels*, firent une nouvelle ligue et amitié ».

Des courses de piétons, de chevaux, de chars; des quadrilles d'hommes et même de femmes, superbement équipés ; Le P. Menest. Merc., etc. des combats, des évolutions, des danses, des chœurs de voix et d'instrumens; des spectacles de trophées, d'animaux artificiels, de statues animées, de machines, d'emblèmes, etc., variaient les *carrousels* pendant plusieurs jours; enfin tout ce que le théâtre emploie pour séduire les yeux et les oreilles, par les batailles, les danses, les vols, les nues, les forêts, les tempêtes, y était réuni. On n'oubliait pas surtout pour la clôture cette danse générale, inventée par les Espagnols, et connue sous le nom de PAVANE, Pavane. parce que les hommes approchant gravement des femmes, étendaient les bras et les mantes en faisant la roue à peu près comme les coqs-d'inde ou les paons, *pavones*, à quoi celles-ci répondaient par les mêmes contorsions. L'homme de guerre allait cette danse originale, sans quitter le harnois ni la cotte d'armes ; le roi, le prince, avec son grand manteau fourré ; le chevalier ès lois, le docteur et même le prélat, sous la vaste toge écarlate et le pallium. On sent qu'une danse moins composée, telle que le ballet Français, la contre-danse, l'Allemande, n'eût pas été de mise surtout avec l'armure complète ; et qu'il fallait la plus grave cadence pour ne pas fondre en sueur dans ces habits massifs.

« La naissance de Charles, Duc de Berry, troisième fils 1686. de la Dauphine, donna occasion à un *carrousel* aussi ma- Mézeray.

gnifique que surprenant par sa nouveauté. Les Dames ètoient de part avec les Chevaliers : il y avoit deux quadrilles, composées chacune de trente personne de l'un et de l'autre sexe. Celles des Dames ètoient conduites par la Duchesse de Bourbon et par Mademoiselle de Bourbon; et celles des Chevaliers avoient M. le Dauphin et le Duc de Bourbon à leur tête. Chacun y signala son adresse, et les Dames surtout n'y brillèrent pas moins par leur dextérité, que par leurs charmes ».

Tournoi, Bihour d. Les Tournois, Tournays, Béhourds, Bouhordis, etc. fùrent destinés plutôt aux combats entre les chevaliers, qu'aux chants et aux ballets; les dames y vînrent moins pour s'amuser du spectacle, que pour enflammer par leur présence le courage des braves voués à leurs charmes, pour juger, et couronner les vainqueurs. Ces exercices, nommés *tournois*, parce que les lices environnant le champ obligeaient
1040. de tournoyer, sont communément attribuées à Geoffroi de Preuilli, gentilhomme Angevin; mais il faut convenir qu'étant une espèce de carrousels, il put bien les mettre en meilleur ordre, les rapprocher du génie tout guerrier de la nation, en rédiger les lois, mais non les inventer. Nous venons déjà de voir, que deux cents ans antérieurement à ce Preuilli, les rois Charles et Louis d'Allemagne assistèrent
Chron. Tur. à des fêtes à Strasbourg, et, suivant la cronique, *à des combats à cheval entre gentilshommes*. On lit aussi ailleurs,
Lamb d'ardr. que Raoul, comte de Guines, étant venu en France aux *tournois*, y fut tué vers l'an 1000.

La Cur. de Ste Pal. Larrey. Daudigue. Le prince, ou le haut chevalier, présidant au tournoi, l'annonçait, faisait inviter les nobles, pendre son écu et celui des soutenans aux environs dans un édifice public, où l'on pût, en les voyant, connaître ceux à qui l'on aurait
Est. Pasqu. à faire. Bayard désirant en donner un à la dame de Fluxas, dont il avait porté les fers avant son mariage, « despècha un trompette

trompette à toutes les villes des environs où il y avoit garnison, pour signifier aux Gentilshommes, que s'ils se vouloient trouver quatre jours après, qui estoit un dimanche, à Carignan, en habillemens d'hommes d'armes, il donnoit un prix, qui estoit le manchon de sa Dame, où pendoit un rubis de la valeur de cent ducas, à celuy qui seroit trouvé le mieux faire à trois courses de lances sans lices, et douze coups d'espée. Le trompette s'acquita de sa charge, et rapporta les noms de quinze Gentilshommes, qui avoient promis et signé de s'y trouver. Celà venu à la cognoissance de la Princesse, elle fut très contente, et fit dresser un escharfaut sur la place où se devoient faire les joustes et le combat ». Bayard, non moins modeste et généreux qu'adroit et brave, refusa le prix que les dames lui avoient adjugé tout d'une voix; renvoya le manchon à la dame de Fluxas qui, en détachant le rubis, le donna au S. de Mondragon comme au plus illustre par les prouesses de la journée après Bayard.

Les environs des tournois paraissaient couverts de tentes et de pavillons, où l'on admirait également la richesse et l'élégance. La carrière était fermée par des *lices*, des *gradins*, des *hours* ou échafauds ornés de tapis, de trophées, d'emblèmes, d'écussons et de bannières, pour placer les dames, les princes et les anciens chevaliers juges du tournoi. « Le Roi, Louis 12, estoit là présent en son eschaffaut .... les Dames à plains eschaffauds y estoient aussi tant gorgiases (ou parées) que c'estoit une droite fayerie ». Des maréchaux, conseillers, assistans, hérauts, poursuivans d'armes, gardes du camp, disposés de toutes parts, veillaient à ce qu'il ne s'y passât rien que dans l'ordre. Les trompettes et ménestriers, par pelotons entre les échafauds, publiaient les belles actions, prouesses et vaillantises, et les prix adjugés, par les fanfares de toutes sortes d'instrumens; de *trompettes*, *flûtes*, *trombones*, *saquebutes*, *posaunes*, *sambuques*,

1507. J. d'Auton.

violes, saltérions, guimes, rebecs, cromornes, buccines; clairons, cornets, cors, fifres, arigots, tambours, attabales, nachaires, timbales, rotes, etc. Les valets ou sergens se portaient par tout où l'on avait besoin d'eux, soit pour contenir le peuple dans le silence et le respect, soit pour ramasser les armes et en donner de nouvelles aux combattans.

COMPARSE. Les chevaliers arrivaient, au bruit de la musique et des acclamations de la multitude, dans l'équipage le plus brillant, suivis de leurs écuyers, avec une contenance fière et grave, la visière levée et la lance haute; cette entrée se nommait COMPARSE. Souvent les dames, après les avoir conduits enchaînés jusqu'aux barrières, leur ôtaient ces fers glorieux.

1380. Le Moi. de S. Den Hist. de Char. VI. Au tournoi donné par Charles VI à Saint-Denis pour la nouvelle chevalerie du roi de Sicile et de son frère le comte du Maine, les vingt-deux chevaliers qui devaient soutenir la journée, « avoient l'escu verd pendu au col avec la devise gravée en or du Roi des Cates, et estoient suivis chacun de leur Escuyer qui portoit leurs armets et leurs lances; et afin d'enchérir plustôt que de rien oublier de tout ce qui se publie de plus magnifique, des joûtes et des pas d'armes des anciens Paladins et Chevaliers errans, ils attendirent les Dames que le Roi avoit destinées pour les conduire aux lices, et qui s'y étoient préparées avec des habits de la même livrée qui estoit d'un verd brun, brodé d'or et de perles : elles les vinrent joindre montées sur de beaux palefroys; alors elles tirèrent de leur sein diverses livrées de rubans et de *galends* de soye pour récompenser la valeur de ces Nobles Champions ».

FAVEURS, &c. Les dames décoraient leurs chevaliers de ces FAVEURS, JOYAUX, NOBLOYS ou NOBLESSES et ENSEIGNES; c'est-à-dire, d'écharpes, de rubans ou *volets;* de coiffes, de nœuds, de mantilles ou de toute autre partie de l'habillement; ou enfin

d'un ouvrage fait exprès pour les *servans d'amour* de ces dames, que chacun d'eux nommait hautement en entrant dans les lices. Par ces *faveurs*, le chevalier se faisait reconnaître dans la confusion du combat; surtout de sa belle qui le suivant des yeux, par l'intérêt le plus vif à sa gloire, lui envoyait à l'instant un nouvel ornement si le premier était déchiré ou enlevé, en y ajoutant un mot de consolation.

Ce soin et ces libéralités étaient souvent poussés si loin, que les spectatrices ne trouvant plus dans les superfluités de leur parure de quoi fournir, et contraintes de se dépouiller même des habits nécessaires, « étoient si dénues de leurs atours, que la plus grande partie étoit en pur chef, car elles s'en alloient les cheveux sur leurs épaules gisans, plus jaunes que fin or, en plus leurs cottes sans manches, car tout avoient donné aux Chevaliers pour eux parer et guimples et chaperons, manteaux et camises, manches et habits : mais quand elles se virent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes honteuses; mais sitost qu'elles veirent que chacune estoit en telle point, elle se prirent toutes à rire de leur adventure, car elles avoient donné leurs joyaux et leurs habits de si grand cœur aux Chevaliers, qu'elles ne s'appercevoient de leur dénûment et dévestement ». Perceforest.

Les combats de ces sortes de fêtes, se faisaient ordinairement à PLAISANCE, avec des armes *courtoises* et *innocentes*, c'est-à-dire, à pointes émoussées, *mornées*, *frettées*, et à *tranchans rabattus*: Les combattans devaient être montés et armés « de nobles harnois, chacun armoirié de ses armes, en hautes selles, pissière et chanfrain, pour tournoyer de gracieuses épées, rabattues, et pointes brisées, et de courts bâtons; frappant du haut en bas sans le bouter d'estocq, ou hachier, ne tournoyer mal courtoisement ». « Chevalier se doibt garder de porter en cest esbatement armeure qui puisse frapper d'estoc, mais chascun porte son espée, son

Disc. sur l'hist. de st. Louis, p. 169.

Percefor.

escu et son glaive pour jouster, et si se garde de frapper par derrière un Chevalier, ni vilaner l'ung l'autre, tant comme ils auront le chef découvert ». Pendant la mêlée, ces cannes, ces lances, ces épées sans pointes, sans taillans, rejaillissaient sans prendre dans les armes, avec un *chapelis* et un bruit horrible.

Le Gendre.

Malgré les précautions que la sagesse et l'humanité forçaient à prendre pour parer aux accidens dans les tournois, ils fûrent souvent ensanglantés, et l'état s'y vit privé de ses plus braves défenseurs. Les uns, blessés grièvement en rapportèrent une santé languissante; les autres vînrent rendre leur famille témoin de l'issue malheureuse de ces amusemens, et expirer au milieu de leurs enfans éplorés des coups mortels qu'ils y avaient reçus; ceux-ci tombèrent percés d'un éclat de lance, d'un fer mal dirigé; ceux-là étouffèrent sous les pieds des chevaux, accablés par la foule; enfin l'histoire nous transmet une infinité d'époques malheureuses, qui ne peuvent que faire applaudir à l'oubli de ces jeux dangereux.

1240. Chron. d'Albéric. Phil. Mouskes.

A Nuys sous Cologne, dans un tournoi il périt, au rapport d'un écrivain, soixante tant chevaliers qu'écuyers; et suivant un autre, quarante-deux chevaliers et autant d'écuyers ou de varlets. « Robert, Comte de Clermont en Beauvoisis, fils de St. Louis, et Chef de la maison qui aujourd'hui porte le nom de Bourbon, en un de ces tournois (à Paris où il fut fait Chevalier) reçut tant de coups de masse que de sa vie il s'en porta mal ». Simon de Thouars, comte de Dreux, trouva aussi la mort dans un tournoi le jour de ses noces. Raoul III, comte d'Eu et connétable, périt aux joutes pour le mariage de Philippe fils de Valois. Le duc de Guienne, feignant de consentir au mariage proposé par son frère Louis XI avec Jeanne fille de Henri de Castille, fit célébrer un grand tournoi à Libourne, lorsqu'il sut qu'elle lui était accordée; Gaston Phœbus, prince de Viane, s'y distingua par-dessus tous les

1279. Fauchet. Ducange.

1344. Chron. de St.-Den

1470. Comines.

Digitized by Google

combattans, mais il mourut peu après d'une blessure de lance rompue. De tous les accidens qu'on pourrait citer, aucun n'est plus frappant et n'est si connu que celui qui termina la vie d'Henri II par les mains du malheureux comte de Montgomery; nous l'avons rapporté à l'article du héaume.

On variait les tournois par plusieurs sortes de combats. Joutes; d'homme à homme avec la lance et l'épée. Castilles ou Castines; attaque d'un poste, d'une forteresse, d'un petit château. Pas-d'armes; garde et défense d'un passage, d'un défilé. Foules ou Trépignez; les pelotons, *scarres* ou *quadrilles* se mêlant avec l'épée, la masse et la hache. Les règles établies et observées par les *tenans*, étaient de ne pas frapper de la pointe de l'épée; de ne porter la lance qu'au visage et au plastron *entre les quatre membres*; de ne blesser jamais le cheval; de ne pas sortir de son rang; de respecter le chevalier déhéaumé ou qui respirait visière levée; de ne point se réunir plusieurs contre un seul, etc. Si le combattant avoit manqué à l'une de ces lois dictées par la sagesse, et nécessaires pour parer aux accidens, une grêle de coups de houssines ou de baguettes, appellées *ramons de béhourd*, tombait de la main de tous les chevaliers sur le délinquant, et de celle même des dames qui, lorsque la faute semblait légère et involontaire, faisaient signe à leur *champion* ou *juge de paix* d'abaisser sa longue pique, surmontée d'une coiffe ou *guimple*, sur la tête du chevalier battu, dont la personne devenait alors sacrée et sous la protection du beau sexe. Joutes, &c.

L'écuyer ne pouvait combattre dans un grand tournoi que contre un écuyer, le prince contre le prince; à moins que les plus élevés en dignité ne voulussent faire cette honneur à leurs inférieurs en les provoquant les premiers. Pour faire observer ces règlemens, les hérauts proche des barrières la pertuisane ou la javeline en main, devaient connaître tous les *tenans* et même les *assaillans*; et ne laisser entrer dans

Digitized by Google

les lices que ceux dont ils avaient observé l'écu et vérifié les titres, à moins qu'un chevalier étranger ne déclarât qu'il avait fait vœu de ne pas se nommer.

1326. Froissard. Monstrel. Du Chastel.

On ne peut attribuer la facilité que trouva Bertrand Duguesclin, encore très-jeune et sans caractère, d'être admis à jouter, qu'à la méprise occasionnée aux gardes du camp par le harnois sous lequel il s'y présenta. Étant à Rennes au nombre des spectateurs d'un tournoi où son père tenait le pas, il brûlait du désir de partager l'honneur des combattans; mais sans cheval, sans armure, sans argent pour en faire la dépense, quel moyen de se satisfaire? ...... Il voit un chevalier qui se retire à son pavillon après avoir rompu une lance, et se fait désarmer; il le suit, se jette à ses genoux, et le supplie de lui prêter son cheval et ses armes, ce qui lui est accordé. Couvert de l'armure, il saute sur le coursier, vole aux lices visière baissée, l'écu au cou, la lance en arrêt, attaque un chevalier et le désarçonne. Les yeux se tournent vers ce preux; un second champion se présente, le jeune homme sort de cette course avec le même avantage, et en fournit quinze aussi glorieuses et au grand étonnement des spectateurs et des dames, qui le nomment l'*écuyer avantureux*. Regnault Duguesclin s'avance aussi pour tenter la fortune contre le valeureux tenant; mais le jeune homme reconnaissant son père à ses *paremens*, jette la lance pour témoigner qu'il ne le veut combattre. Dans cet instant la curiosité rassemble autour du brave tous les chevaliers, et malgré ses efforts on lui enlève son casque qui laisse au père la surprise la plus agréable et la satisfaction la plus douce, ainsi qu'aux seigneurs et gentilshommes presque tous ses alliés ou parens.

VÊPRES DU TOURNOI, &c.

Les écuyers avaient aussi quelques jours, avant le grand tournoi, pour faire montre de leur adresse et se former aux exercices de la joute, avec des armes légères, en présence

des dames et des chevaliers. Ceux-ci étudiaient les grands coups à porter, et jugeaient les soutenans qui, quelquefois en obtenant le prix, étaient faits chevaliers et combattaient le lendemain à la *haute journée*. Telles fûrent les VÊPRES ou VEILLES DE TOURNOIS, les ÉPROUVES, ESSAIS, ESCRÉMIES. On remplissait les intermèdes par la musique, les chants des troubadours, les feux d'artifice depuis la connaissance de la poudre, les ballets de chevaux, la *course de la quintane*, et surtout par celle de la bague ou de l'anneau qu'il fallait enlever de la pointe de la lance.

Rons. Ecg.

.. Je te voy ce me semble, au milieu des tournois
Un astre sur la tête, et au dos le harnois,
Accompaigné d'amour, envoyer jusqu'aux nûes
Les tronçons esclatez de tes lances rompues;
Je voy dessous l'acier de ton fort coutelas
Tomber et morions et pennaches à bas :
Je te voy foudroyant combattre à la barrière,
Et pondroyant le camp d'une viste carrière
(Comme ces vieux guerriers aux armes bien appris)
Donner dedans la bague, et t'honnorer du prix.
Et sur tous en valeur paroistre sur la place.

Lance des Dames.

Les combats finis, la dernière joute se faisait en l'honneur des héroïnes de la fête; sous le nom de COUP DE LANCE DES DAMES. Alors l'attention du spectateur se réveillait par la nouvelle ardeur et les plus grands efforts des chevaliers; par le bruit des lances, des épées, des haches et des masses. Après quoi les officiers du tournoi ayant rendu compte aux dames de ce qu'ils avaient remarqué dans le cours de ces jeux, elles réunissaient leurs voix en faveur des plus vaillans; les anciens chevaliers donnaient la forme à ce jugement, et les hérauts proclamaient le vainqueur de la journée. Conduit aux pieds de ces dames, la plus illustre lui présentait le prix, au bruit de mille instrumens et des cris de la multitude; toutes le baisaient à la joue, le menaient

Digitized by Google

au palais où, trop fortuné vainqueur, il était désarmé par des mains aussi belles, aussi délicates; paré de robes de prix, dorées et fourrées, et servi à la place la plus honorable.

Si l'enfance ne permettait pas de se mêler à ces guerriers vigoureux, et formés par l'usage et l'étude, la vieillesse dispensait aussi de ces jeux fatigans; afin qu'on pût réserver un reste de vie prêt à échapper, pour l'exemple, l'instruction de la jeunesse et les besoins pressans de la patrie. A soixante ans, le chevalier pouvait non seulement abandonner les tournois, mais encore refuser le gage de bataille et le service ordinaire des armées, sans encourir le blâme.

Hist. de Louis XII St. Gelais.

« Monseigneur de Clerieux, lequel étoit déja en l'arrière saison de ses années, feit merveilles (aux joûtes de la rûe St.-Antoine). Car d'une course de lance, il porta par terre un Gentilhomme de Picardie, homme et cheval tout ensemble, et incontinent ce coup fait, il s'en alla désarmer et se rafraichir entre deux beaux draps; et envoya son heaume à une Dame de Paris, en la priant qu'elle le gardat, lui faisant savoir que quant à lui, il avoit clos le pas, et que jamais il n'avoit intention de se trouver en joustes ny en tournois où il fallut porter harnois ».

Les princes, les militaires réunis, formaient par fois l'idée impromptue de l'attaque et de la défense d'un fort; on en construisait à la hâte de bois, de terre; ou bien on se jetait dans le premier château, dans la première maison qui se rencontrait. Souvent ces plaisanteries devînrent funestes et tournèrent en actions réelles, par l'emploi de toutes les espèces d'armes saisies sans réflexion, et le peu d'ordre et de subordination. On en voit deux exemples cités dans les notes sur l'ancienne chevalerie.

1507. Je. d'Aut. Hist. de Louis XII.

« M. d'Amboise fit tenir à Milan, devant le Roi Louis XII, un *bastion*, à grands coups de bastons embourrez et à taille

taille d'espée..... tant que les bastons embourrez furent tous rompus et coupez, dont grandes fourches et grosses perches et leviers furent mis en besogne. Le Roi eut besoin de toute son autorité pour séparer les combattans, dont plusieurs étoient ennoircis et barbouillez de fange pour l'eau que ceulx d'amont jettoient dans les fossés ».

« La Cour passant l'hiver à la Rocheguyon, s'amusoit à faire des *castilles* que l'on attaquoit et défendoit avec des pelottes de neige; mais le bon ordre que Nithard a fait remarquer dans les jeux militaires de son tems, ne régnoit point dans celui-ci. La division se mit entre les Chefs; la quérelle s'échauffa; il en couta la vie au duc d'Enguien ». François premier, attaquant à coups de pelotes de neige l'hôtel du comte de St. Pol, que celui-ci défendait de même, un tison enflammé, jeté par le comte de Lorges, atteignit le roi à la tête et le blessa grièvement. 1546. M. de Thou.

Le PAS-D'ARMES, le plus scabreux de tous les combats, se faisait par un seul ou par plusieurs chevaliers, près d'un pont, d'une porte de ville, d'un grand chemin, et d'un passage fréquenté; où les tenans, soutenans, suspendaient leurs écus; et celui dont le bouclier était touché de la baguette ou frappé de l'épée, se trouvait contraint de combattre *à plaisance* ou *à outrance*. La beauté des dames, la prééminence des nations, fûrent les sujets ordinaires de ces prouesses; les *vœux*, les *emprises*, le véhicule; la captivité, la rançon, la peine du vaincu; la gloire, la liberté et les faveurs des belles, le prix du vainqueur. Les chevaliers, par un mélange bisarre et bien contraire à l'esprit de la religion, qui de concert avec la raison ne pouvait que réprouver ces actes produits plutôt par la frénésie que par la valeur, s'occupaient d'exercices de dévotion avant de se présenter aux combats ordonnés; et ne négligeaient pas de se préparer aux tournois, et surtout aux pas-d'armes plus dangereux, par PAS-D'ARMES; DEFI.

des jeûnes, des confessions et communions; puis chargés de reliques, ils faisaient force signes de croix en approchant des lices.

1149. Olivi. de la Mar. « Le Seigneur de Lalin, au pas d'armes, avoit sa banderole en sa main figurée de ses dévotions dont il se signoit

1389. Froiſſard. à la fois ». Boucicaut, accompagné de deux chevaliers, tint le pas près de Calais, pendant trente jours consécutifs, à l'exception des vendredis. Les chevaliers des autres nations venaient faire de ces défis aux Français, et ne manquaient pas de trouver, chez un peuple aussi brave, des champions qui très-souvent ne leur laissaient à reporter dans leur pays que la honte d'avoir succombé.

1390. Hiſt. de Char. VI le moi. de ſ. Den. Offensés par les propos des Anglais, trois Français, quoique petits et de peu d'apparence, se présentèrent avec la permission du roi, pour venger l'injure et combattre, non seulement les Anglais, mais quiconque voudrait se présenter. Le combat se fit à l'épée contre une multitude de redoutables agresseurs, mais l'avantage demeura aux trois *valissans*

1414. Ib. chevaliers. Vingt Portugais, dans un équipage pompeux, osèrent défier les chevaliers Français, et fûrent vaincus; ceux-ci, en sollicitant la permission de répondre les armes en main à leur rodomontade, dirent au roi : « *que l'honneur de la France étoit naturellement si cher à ses enfans, que si le diable lui même sortoit d'enfer pour un deffi de valeur, il se trouveroit des gens pour le combattre* ».

Ib. « Un Portugais dans un autre cartel ne fut pas plus heureux contre un écuyer de Bretagne, qui pendant un combat d'une heure et demie, à grands coups de lances et avec un chappelis d'épées qui faisoit horreur, n'avoit pas levé sa visière une seule fois pour reprendre haleine et pour se rafraîchir ».

Jour. de Paris ſous Charl. VI et VII. « En ce tems aussi estoient chevaliers d'Espagne et de Portugal dont trois de Portugal, bien renommés de Chevalerie, prindrent, par je ne sai quelle folle entreprise, champ de

Digitized by Google

bataille encontre trois Chevaliers de France.... et fult à outrance ordonné.... et fut avant soleil..... qu'ils entrassent en champ; mais en bonne vérité de Dieu ils ne mirent pas tant qu'on mettroit à aller de la porte St. Martin à la porte St. Antoine à cheval que les Portugallois ne fussent déconfiz par les trois Français ».

« Estant à Metz, dit Brantôme, un cavalier de Dom Louis d'Avila, colonel de la cavalerie de l'Empereur, se présenta et demanda à tirer un coup de lance pour l'amour de sa Dame. M. de Randan le prit aussitot au mot par le congé de son Général, et s'étant mis sur les rangs, fust ou par l'amour de sa maîtresse qu'il espousa depuis, ou pour l'amour de quelqu'autre bien grande, car il n'en estoit point dépourveu, jousta si furieusement et dextrement qu'il en porta son ennemi par terre à demy mort, et retourna tout victorieux et glorieux dans la Ville, ayant fait et apporté beaucoup d'honneur à luy et à sa patrie, et dont chacun le loua et en estima extrêmement et non sans cause ». Le jugement de Brantôme et de ses contemporains, étonne la raison; se battre sans motif, pour prouver son amour; exposer sa vie, lorsque le salut de la patrie ne l'exige pas; mériter une grande estime et *extrême*, parce que la témérité a été bien servie par l'adresse ou la force du corps; sont autant de paradoxes pour un siècle éclairé. Branc. cap. Fr.

Gonsalve, voulant relever la réputation des gendarmes Espagnols, que ceux des Français avaient souvent terni, fait proposer un défi de onze contre un pareil nombre. Les Espagnols, par ses ordres, violent les règles de la chevalerie et du combat particulier, et portent la lance aux chevaux des Français qui, dès le premier choc, se trouvent abattus, à l'exception de deux qui, couvrant leurs compagnons jusqu'à la nuit, soutiennent seuls tous les efforts des adversaires avec un courage plus honorable que la victoire. Dix hommes d'ar- 1502. Vély contin.

Digitized by Google

mes d'Italie, à la persuasion de Gonsalve, défient aussi un pareil nombre de chevaliers Français; ceux-ci à la première course, font voler leurs lances en éclats, les désarçonnent, et mettant l'épée à la main, tombent sur eux pour achever la victoire; mais les Italiens se jetant sous le ventre des chevaux, tirent leur dague, les percent, s'élancent sur les chevaliers engagés sous leurs montures abattues, et les forcent, en leur portant le poignard à la gorge, de rendre leurs armes.

1350. Dargentré, Hist. de Bret. Le défi entre les chevaliers Bretons et Anglais, près Ploermel et Josselin, ceux-ci sous la conduite de Brembo, ceux-là ayant pour chef le seigneur de Beaumanoir; est célèbre sous le nom de *bataille des trente,* parce que chaque parti fut composé de ce nombre de champions, et combattit en présence de toute la noblesse de la province. Le détail qui nous en est conservé avec le nom de chaque preux, nous rappelle les armes usitées alors. Il y est dit entr'autres choses, que Thomelin Billefort, chevalier Anglais, était armé d'un maillet de plomb pesant vingt-cinq livres, dont il frappait rudement dans les batailles; et Hucheton Clervaban d'un fauchard crochu taillant des deux côtés. Après l'action la plus vive, l'attaque et la résistance les plus opiniâtres, le Français a l'avantage, met l'Anglais en déroute; et Brembo désarçonné par Alain Kaerenrais du choc d'une lance au visage, est percé d'un coup d'épée par Geoffroi Dubois, qui d'un revers lui fait ensuite voler la tête.

1357. Ib. Le duc de Lancastre, assiégeant Rennes, Duguesclin y entra après avoir massacré les gardes Anglaises, pillé et brûlé une partie du camp, enlevé deux cents chariots de vivres qu'il conduisit dans la place. Le général Anglais frappé de ce trait de courage, voulut voir cet homme intrépide, qui se rendit à sa tente sous un sauf-conduit. Comme il prenait congé, Guillaume Brembo lui présenta un défi pour tirer

trois coups de lance ; Duguesclin l'accepta, non seulement pour trois, mais pour six, et tua Brembo. Pendant le siége de Mézières il y eut plusieurs défis et combats entre les Impériaux et les Français, à pied avec la pique, et à cheval avec la lance. Le seigneur de Montmorency courut avec tant de rapidité contre le comte d'Agguemont, que celui-ci ne put l'ajuster, et eut la cuirasse enfoncée par la lance de son adversaire qui vola en éclats.

1520. Daudig.

Une heure avant l'assassinat de Henri III, Marivaut demande si quelqu'un veut rompre une lance pour l'amour des dames ? Marolles, du parti de la Ligue, accepte et convient du lendemain derrière les Chartreux. Marivaut, redoutable par sa valeur, sa force et son adresse, avait affaire à un ennemi beaucoup plus jeune, mais déjà connu dans les tournois et les courses de bague. Le jour venu, Marivaut pressé par la douleur de la mort du roi, se rend sur le champ avant l'heure fixée avec Châtillon son parrain ; impatient d'en venir aux mains, il envoie un trompette à son adversaire, qui répond que Marivaut a donc grand hâte de mourir. Il arrive cependant avec la Chastre, qui faisant présenter des lances légères à Marivaut, est obligé de lui en donner de plus fortes, ce guerrier robuste voulant combattre *avec lances de gendarmes et non quenouilles de femmes*. Les parrains *assurent le champ*, les conditions du combat ; et les deux chevaliers partent au signal des trompettes ; Marivaut dirige sa lance au corps et la brise sur la cuirasse de Marolles qui, portant adroitement la sienne à la visière de Marivaut, lui enfonce dans l'œil le fer avec un tronçon du bois, et le laisse expirer par terre, n'enlevant pour marque de sa victoire que l'épée et le cheval du malheureux chevalier.

1589. Morery. Mézeray. Daudig.

Pierre premier, sire de Beauté, piqué des propos insultans de Grosbendoncq, gouverneur de Bois-le-duc, envoya un défi à cet Espagnol pour se battre vingt contre vingt. Grosbendoncq accepta, mais la crainte de s'exposer lui fit prétexter la garde

1600. Daudig.

Digitized by Google

de la ville confiée à sa vigilance, il délégua donc à sa place son lieutenant Likerbikem; on était convenu du jour, du lieu et des armes; mais les Espagnols se munîrent en outre d'escoupettes, et sans avancer dans le champ désigné, restèrent sous les murs de Bois-le-duc. Beauté et sa troupe s'ennuyant d'attendre, vont les chercher; le combat commence; le capitaine Français tue Likerbikem d'un coup de pistolet, de l'autre main renverse aussi d'un coup de la même arme le second commandant Espagnol, et blesse ensuite dangereusement deux des ennemis. Grosbendoncq averti par le domestique de l'un des blessés que sa troupe a le dessous, fait tirer deux coups de canon qui jettent l'épouvante dans l'escorte de Beauté et la met en fuite. Cet intrépide guerrier ainsi abandonné, fait tête aux Espagnols avec un seul gentilhomme et un page; mais engagé sous son cheval mort, il se rend prisonnier. On le conduit à Bois-le-duc où, contre la parole donnée, il est assassiné entre deux ponts de coups de poignards, d'épées et de piques, à l'âge de dix-neuf ans. Adrien, son frère puîné, passa en Hollande pour en tirer vengeance; et fit porter un cartel à Grosbendoncq, qui n'osa y répondre.

On voit par tous ces traits quelle a toujours été la bonne foi des Espagnols! Faux dans leurs sermens, perfides dans leurs traités, cruels dans leurs vengeances, ils ont fait connaître au nouveau comme à l'ancien monde l'atrocité de leur caractère.

V. Hist. d'Amériq.

Bouffile, gouverneur de Perpignan; défié par un chevalier Catalan, avait *relevé le gage;* le roi permit la bataille dans Paris, conformément aux lois de la chevalerie; et le comte de Dammartin fut désigné pour juge. Le jour venu, Bouffile entra dans les lices armé de toutes pièces, la hache au poing, précédé de trois trompettes, et suivi de ses écuyers. Personne ne parut; et les proclamations faites, il se retira dans le même ordre, après avoir pris acte.

COMBAT

Dans le COMBAT ordonné sur des accusations, celui qui

faisait défaut, n'en était pas quitte pour cette formalité; mais on le déclarait coupable, et comme tel il subissait la peine du crime imputé. Lavonières, sieur de la Perrine, ayant attendu en vain jusqu'au soleil couché Vanlay qui avait accepté le combat, François premier prononça : « que les armes de Vanlay seroient despendues du pavillon qu'on lui avoit dressé, et baillées à l'exécuteur de justice, pour estre traînées par les boues de la ville, et puis estre brisées et rompuës en prononçeant ces mots : *c'est le sieur de Vanlay attaient et convaincu des cas à luy imposez par le Sieur de la Perrine* ». DE JUGEMENT. Daudig. des duc.

On conçoit facilement que l'amour propre outragé trouve dans lui-même des motifs de se faire justice le fer en main, pour peu qu'on croie l'ennemi inférieur ou même égal, en force, en adresse ou en bonheur. On conçoit de même que le désespoir porte à se précipiter plutôt dans une mort inévitable, qu'à vivre déshonoré. Mais imaginera-t-on jamais que les lois puissent asseoir un jugement certain sur l'incertitude des armes; qu'elles puissent noter d'infamie, charger d'un crime, punir de la tête un combattant qui, par faiblesse, mal-adresse, ou toute autre cause naturelle a succombé sous les coups de l'accusateur, coupable, peut-être, du délit qu'il impute? ..... Croira-t-on, qu'elles puissent contraindre un juge à se battre contre la partie mécontente de sa sentence, pour en soutenir le bien jugé; qu'elle le condamnassent à *être pendu par la goule* s'il succombait? ..... C'est cependant par cet usage absurde que ce sont vidés les différens pendant plusieurs siècles, en employant à ces épreuves attroces soit l'*eau bouillante* et le *fer chaud;* soit le *combat* entre les gentilshommes, les roturiers et même les gens d'église. DUEL.

On prétend que Lothaire, ayant répudié la reine Totbergue ou Thielberge pour cause d'adultère, malgré les remontrances du pape Nicolas premier, cette princesse voulut se purger de l'accusation par le combat; et que depuis cette 855. Pasquier, Le moine Sigeb.

époque, quoique le concile de Valens ait fulminé contre une manière aussi ridicule de procéder, elle eut lieu.

Mézeray fait voir, par le trait suivant, qu'elle est encore plus ancienne. « Le Roi Gontran chassant un jour dans la Vosge, s'apperçut qu'on y avoit tué un buffle; le forêtier ou garde de chasse en accusa un chambellan de ce prince; le chambellan niant le fait, Gontran irrité le contraignit de s'en justifier par le combat en champ-clos, *comme c'étoit la coutume en cas douteux*. Son champion et le forêtier s'entretuèrent tous deux; et lui, comme étant convaincu par la mort de son champion, fut attaché à un poteau et lapidé ». On sent la contradiction enfermée dans ce jugement; puisque l'accusateur étant péri, pouvait être aussi considéré comme calomniateur; à moins qu'on ne le suppose complice du délit, pour avoir chassé avec le chambellan, ou caché le coup.

590. Hist. de France.

Les DUELS fûrent ordonnés dans les matières criminelles, et quelquefois dans les civiles. On a même vu des points de droit décidés par le combat, où il fallait supposer que Dieu interviendrait pour régler le sort des champions en faveur de la vérité. La question, *si en succession directe la représentation a lieu*, étant discutée de manière que les docteurs ne pouvaient tomber d'accord, à cause du partage des opinions, l'empereur Othon premier en remit la décision au sort des armes, et choisit deux braves chargés, l'un de l'affirmatif, l'autre de la négative; la victoire étant demeurée au premier, *il fut ordonné que représentation aurait lieu à l'avenir*. Arlequin ou Scapin n'eût pas mieux procédé sur nos boulevarts que ces sages jurisconsultes!

Le moine Sigeb.

Le combat s'ordonnait donc par les juges entre deux parties contendantes; soit qu'il s'agît d'outrages, de dommages, d'anticipations; soit qu'il fût question de prétentions et de demandes, sur lesquelles les lois ne portaient aucun jour. L'accusateur

Digitized by Google

L'accusateur ou le demandeur jurait que la vérité était pour lui ; l'accusé donnait le démenti , et tous deux jetaient leur gage de bataille devant le juge. Alors il fixait le jour , les armes , et les envoyait l'un et l'autre en prison. Les femmes, les veuves , les malades , les enfans , les vieillards , les moines, dispensés par l'âge , la faiblesse ou le caractère d'en venir personnellement à ces épreuves ; comme aussi les princes , les chevaliers accusés de crimes capitaux , surtout par des inférieurs ; présentaient des *champions* , qui , partageant la punition des principaux accusés s'ils succombaient , se trouvaient intéressés à défendre leur cause avec tout le feu et toute la force que l'amour de la vie peut inspirer.

Ce champion, la tête rase avec une seule couronne de cheveux sur le toupet, n'osait paraître dans les lices qu'à pied, armé d'un bâton et d'un bouclier , de même que le *serf* ; au lieu que le roturier, bourgeois de condition libre , prenait une armure légère et le couteau. Mais le chevalier combattait à cheval , sous le harnois complet avec le costume réglé dans les ordonnances ; et , par un mélange ridiculement pieux , il faisait précéder les cérémonies et les pratiques les plus dévotes. On peut voir tous ces détails curieux dans les écrivains qui en ont spécialement traité. Nous nous bornerons aux plus essentiels , et à quelques traits choisis. Pasquier, Ducange, &c.

Le jour arrivé, les deux combattans sortaient chacun à pied du pavillon qui lui était dressé , à l'appel du héraut ; puis montés sur leurs quacheors ou destriers houssés , téniclés , bardés , avec paremens des armes , le harnois et la cotte d'armes au dos , avec lambrequins ; les visières hautes , les écus au cou , les glaives au point, deux épées et dagues ceintes , ils se rendaient devant le juge du champ , faisant porter devant une bannière chargée d'un crucifix, de la Ste. Vierge ou des Saints auxquels il se vouaient. On voyait autrefois dans les palais destinés à rendre la justice , en place Assis. de Jérusal. établis. de s. Louis, réglem. de Phi. Lebel, Rageneau, Sauval, &c.

du Christ qu'on y a mis depuis, deux combattans dans cet équipage. L'agresseur, ayant réitéré en présence de l'officier son accusation, et le défendeur son démenti, ils prêtaient serment sur les Sts. Évangiles (serment absurde et parjure pour l'un ou l'autre) qu'ils disaient vrai, et que la justice était de leur côté. Alors, après quelques autres cérémonies, le héraut leur *partageait le soleil*, et donnait à haute voix permission ou *congé* de commencer.

Ib. Si le crime emportait peine capitale ou mutilation des membres, on coupait au vaincu, accusateur ou accusé, champion et représenté, les aiguillettes, courroies des armes et des habits que le héraut jetait çà et là parmi le champ. Puis traîné ignominieusement hors des lices, il subissait la punition ou du gibet, ou du feu, ou du retranchement d'un bras, du nez, d'une oreille, suivant le délit. Le chevalier ou écuyer défiant *un homme de poëte*, ou *de pote*, c'est-à-dire, libre mais non noble, était censé *avilir sa dignité*; et dès là obligé de se battre à pied, avec les mêmes armes que son adversaire. Si cependant il s'était présenté à cheval et sous le harnois, on lui faisait mettre pied à terre, quitter toutes ses armes et combattre du poing, sans écu, sans même de bâton.

Les écuyers armaient réciproquement l'ennemi de leur maître, en présence de témoins et même des hérauts, pour être sûrs qu'aucune pièce contraire aux conventions n'était
1542. cachée sous les cottes. Jarnac s'étant rendu au champ clos
Daudigu. accordé par Henri II pour combattre la Chartaigneraye, « envoya par un sien escuyer porter les armes à son ennemi; sçavoir avec l'espée, un casquet, un corcelet, un brassard pour le bras gauche qui ne joüoit point (parce que la Chastaigneraye, adroit et fort luteur, s'était promis de le saisir au corps et de le terrasser), deux poignards, l'un dans la bottine droite, l'autre en la main gauche. Il advint comme ledit escuyer armoit Chastineraye, et luy mettoit ce brassard

au bras gauche, il s'escria qu'il le blessoit et qu'il l'en feroit répentir : *quand vous aurez fait avec mon maistre*, respondit l'escuyer, *je ne vous craindray guères!* D'autre part l'escuyer de Chastineraye vint armer Jarnac de pareilles armes, et pour voir aussi s'il n'en avait point d'autres sur luy ».

Les rois St. Louis et ses successeurs, fîrent des tentatives infructueuses pour réprimer la fureur des duels. Ils ne pûrent même les rendre moins fréquens par la restriction à certains cas, et par l'ordre qu'ils y fîrent observer, pour gêner le caprice et la frénésie des duellistes, et les dégoûter de cette manière de se faire justice. De sorte qu'il arriva tout le contraire; et le génie bouillant du Français, lui suggérant de satisfaire sa vengeance loin des yeux du prince, les combats secrets devînrent très-communs; et si les exemples en ont été plus répétés dans l'âge qui a précédé le nôtre, il n'est pas moins vrai qu'il en est encore assez pour faire gémir les lois de leur impuissance sur un préjugé aussi ancien que la nation.

« On se battoit si facilement dans les premières années de Louis XIII, que les premières nouvelles qu'on se demandoit le matin en se rencontrant dans les rûes, ou dans les promenades, étoient d'ordinaire : *qui estce qui se battit hier?* et l'après-diné : *savez vous qui s'est battu ce matin?* .... Il ne falloit point avoir eu de quérelle avec Bouteville pour être obligé de se battre avec lui. Si quelqu'un lui disoit : *un tel est brâve*, il s'en alloit de ce pas le chercher, et quand il le trouvoit : *Monsieur*, disoit-il, *on m'a dit que vous étiez brâve, il faut que nous nous battions ensemble.* Tous les brâves s'assembloient chez Bouteville pour déjeûner et prendre leçon d'escrime; le Commandeur du Valencay, dans la suite Cardinal, y tenoit le haut bout, comme un *brâve à trois poils*, et deffia un jour Bouteville son ami, qui ne l'a- Moréri.

voit pas pris pour second dans un duel; celui-ci, pour le satisfaire, chercha quérelle au Marquis de Portes, et se fit soutenir par Valencay ».

Le ridicule eût été l'arme la plus heureusement employée, si les souverains eussent voulu, pour arrêter cette fureur; les menaces, les peines, ne faisant qu'irriter les passions et leur faire saisir les moyens secrets de se satisfaire.

1507. Anecd. Franç. Un garde du corps de Louis XII, nommé Despense, offrait de prouver l'épée à la main à un grand seigneur qu'il était d'aussi bonne extraction que lui : « *de quelle famille êtes vous donc*, lui demande le Roi, *pour óser vous comparer à un homme d'une des meilleurs maisons de France? ma maison vaut bien la sienne*, répond le garde; *et Monsieur ne disconviendra pas que Votre Majesté descend de Noë: eh bien, Sire, je descens d'un de ses enfans!..... Je vous deffens*, dit le Roi au Seigneur, *de vous battre contre un homme qui appartient de si près à la maison Royale* ».

Un fanfaron contait ses exploits et faisait l'énumération de mille rencontres dont il s'était tiré avec honneur : il avait blessé celui-ci, tué celui-là, etc. *Dans un café*, lui dit son voisin, *je reçus un démenti d'un jeune étourdi*, --- *vous le tuâtes sans doute*, dit vivement le brave? ---- *non, Monsieur*, répondit froidement l'autre, *ce fut lui qui me tua*.

1580. Mézeray. Amel. de la Hous. La haine du parti royaliste contre celui du duc de Guise faisait naître chaque jour des querelles et des combats. « Quelus qui étoit de ceux du Roi, fit appeller Entragues qui l'étoit du duc de Guise, et mena pour seconds Livarrot et Maugiron qui étoient aussi en faveur. Son adversaire choisit Ribeyrac et Schombert. Jusqu'à ce tems là les seconds n'avoient servi que de témoins du combat : mais la démangeaison de se battre prit ceux-ci, et ce mauvais exemple a duré jusqu'à cette heure. Maugiron fut tué sur la place, Quelus en fut rapporté

blessé de dix-neuf coups, dont il mourut au bout d'un mois ».

Philippin, bâtard de Savoie, contraint de s'évader du fort de Chamousset élevé sur les bords de l'Isère et emporté par Lesdiguières, changea son habit contre celui d'un soldat, et lui laissa, soit par oubli, soit autrement, une riche écharpe qui tomba dans le partage du butin, à un sergent du régiment de Créqui. Le sire de Créqui fit dire à Philippin, par le trompette envoyé pour demander les morts, qu'il fût une autrefois plus exacte à conserver les faveurs des dames. Ce reproche sanglant mit, trois ans après, lors de la conclusion de la paix, l'épée en main de ces deux seigneurs. Le bâtard porté à terre d'un coup d'épée, ne dut la vie qu'à la générosité de Créqui; mais celui-ci s'étant vanté qu'il avait eu du sang du duc de Savoie, ce prince obligea son frère de combattre de nouveau auprès du Rhône, où les champions parûrent en chemise, à pied, le poignard d'une main, et l'épée de l'autre, déterminés à ne quitter la place que l'un des deux n'eût été tué. Philippin attaqua comme un furieux; mais « Créqui lui portant ses coups avec plus de jugement que de passion, lui planta l'épée dans le corps d'une telle roideur, qu'il le renversa, et le cousut contre terre ». Il mourut à l'instant.

1580. Moréri.

Daudig.

On peut lire au traité des duels Daudiguier, quelques traits effrayans de la rage et de la cruauté les plus inouïes dans ces sortes d'actions. Il faut connaître le fond d'un cœur ulcéré et envenimé par la haine, pour comprendre les excès auxquels il se porte, lorsque fermé à la voix de l'humanité et surtout de la religion, la colère l'agite avec violence. Cet auteur n'a pas oublié le duel, permis par Charles V, entre un chien et un homme qu'il accusait du meurtre de son maître, par ses poursuites opiniâtres et ses aboiemens, que la nécessité de manger ne pouvait interrompre. On dit que, malgré le bâton dont il s'était armé dans les lices, il fut

Anecd. Franç. Mézer., Moreri.

terrassé par l'animal, et n'échappa à ses dents que pour subir la peine due à son crime avoué.

1602. Henri IV, fâché de voir répandre le sang de la noblesse par ces défis, tandis qu'il eût dû être réservé pour la défense de l'état, fulmina un édit sévère contre les principaux acteurs et leurs seconds. « Leomenie supputa en 1607 combien il avoit péri de Gentilshommes Français par les duels, depuis l'avénement d'Henri 4 à la couronne. Il s'en trouva quatre mille de compte fait », dans l'espace de douze à treize ans. Jusque-là, malgré les foudres des conciles, les ordonnances des rois, cette passion s'était soutenue, et jouissait d'une entière impunité dans les royaumes étrangers, mais plus encore en France ;

Mém. his. de Fra.

Clém. Marot.

Où lon ha veu de guerre mains esbats,
Avanturiers esmouvoir gros combats
Pour leur plaisir sur petites quérelles,
Glaives tirer, et briser allumelles,
S'entrenavrans de façon fort étrange :
Car le cœur ont si très haut qu'en la fange
Plustot mourront que fuir à la lice.
Mais Monseigneur, en y mettant police,
Ha deffendu de ne tirer espée,
Si on ne veut avoir la main coupée.
Ainsi piétons n'ôsent plus desgainer,
Dont sont contrains au poil s'entretraîner.

Un prince, non moins sage, crut aussi devoir proscrire cette fureur par un exemple éclatant de sévérité. Pressé, tourmenté par deux seigneurs de leur permettre un cartel, enfin il cède à leurs instances ; on marque le jour et le lieu ; il s'y rend avec ses courtisans comme pour être témoin de la valeur des combattans, ceux-ci arrivant sont surpris de voir dans les lices un homme robuste, de taille gigantesque, et un large coutelas à la main. Ils témoignent au prince leur étonnement, et lui en demandent la raison : *c'est,* leur répondit-il, *pour*

faire voler la tête de celui de vous deux qui aura assassiné l'autre, contre les lois divines et humaines! Il n'en fallut pas davantage pour rompre la partie.

Si non pour un léger propos, mais pour une injure capitale, Themistocle eût cru devoir laver dans le sang l'outrage qui lui était faite, sa patrie périssait. Xerxès à la tête de plus de cinq millions d'hommes se promettant d'écraser Athènes et Lacédémone, Eurybiade ouvre un avis que Themistocle combat fortement par les motifs que lui suggèrent la prudence et son expérience; Eurybiade, outré de la résistance, lève le bâton sur Themistocle : *frappe*, lui dit ce grand homme avec un visage serein, *mais écoute!* ... Cette modération étonne Eurybiade; il écoute son rival, se range à son avis, et la patrie est sauvée. Plut. in Them.

TOURNOI OU BÉHOURD

Ordonné en 1581, à l'occasion du mariage d'Anne de Joyeuse avec Marguerite de Lorraine, belle-sœur de Henri III. Les tapisseries faites alors pour en transmettre le souvenir aux siècles suivans, ornent les salles du château de Grandpré. Elles retracent, dans plusieurs pans, les dispositions et les variétés de cette brillante fête, avec les habits, les armes et les ornemens du temps.

Nous n'avons pris et dessiné avec exactitude que le tournoi, analogue au sujet que nous traitons; en supprimant des feux d'artifices jetés çà et là entre les jambes des chevaux, et qui n'auraient servi qu'à augmenter la confusion en cachant beaucoup d'objets par la flamme et la fumée.

On voit sur les gradins, au-devant de la perspective, des femmes en *mahoitres* et manches flottantes; des hommes et le roi lui-même dans ces vêtemens que nous retrouvons au costume de cour pour les grandes cérémonies; *le pourpoint,*

Digitized by Google

le haut de chausses, la fraise, la mantille, la sandale, etc.

A l'entrée des lices paraissent les gardes du champ, avec la toque chargée de plumes, l'habit tailladé, la pertuisane, et le sabre ceint aux reins; la ressemblance de leur accoutrement à celui des Cent-Suisses, donne lieu de croire qu'ils sont de cette troupe. Un héraut d'armes, placé près d'une barrière, prononce sur les coups; il porte l'écharpe par-dessus la cotte, et s'appuie de la main droite sur la javeline. Deux chevaliers courent lance en arrêt l'un contre l'autre; sur les côtés on apperçoit des pelotons d'autres qui, lances hautes, attendent leur rang pour jouter. Cinq ou six braves sont mêlés et combattent au *trépigné* ou *à la foule*, au bas d'un *hours* ou échafaud rempli de dames, orné de tapis et couronné d'un trophée. Les ménestriers, rangés dans les intervalles, animent les combattans de leurs fanfares. Enfin le *juge de paix*, à la droite du hours, tient à cheval la *guimple* ou cornette élevée au sommet d'une pique. Les *pennaches cimiers, lambrequins, cottes, écharpes, housses, tornicles, sambues*, décorent les hommes et leurs *quacheors* ou chevaux de bataille; et les *faveurs* et *enseignes* paraissent aux cous, aux bras et aux lances de quelques-uns des tenans.



Utilité

Digitized by Google

Utilité de l'etude des Antiques pour la Tactique.

Aux siècles où la voix de la vérité, étouffée sous le tumulte des passions fougueuses et féroces, essayait vainement de faire entendre dans ses sages préceptes, le cri d'une raison outragée presque dès la naissance du monde, il n'était pas surprenant de voir la guerre, exclusivement en honneur, faire l'unique occupation des peuples; la force tenir lieu de loi, le courage de vertu, le succès de bon droit; l'homme hardi, barbare et sanguinaire, paraître seul juste, heureux, grand, magnanime, divin; tandis que l'individu timide, faible, doux, humain, gémissait en criminel sous l'infortune, le mépris et l'ignominie. Car, telles doivent être les conséquences absurdes d'un goût universel, qui tenait au cœur corrompu par les racines des vices les plus hideux, l'orgueil, la vanité, l'envie, l'ambition et la colère.

Mais que des nations, instruites par les erreurs, par les excès, par l'anéantissement funeste des générations qui les ont précédées; convaincues par une longue expérience que le bonheur, la solidité, la durée d'un état, dépendent plus de son régime intérieur, de son administration civile, de son commerce paisible, de son agriculture excitée, honorée, que d'une fureur aveugle aux misères, sourde aux pleurs, destructive de tout bien, de tout ordre, ennemie du talent, de l'industrie; que ces nations fassent de cette doctrine homicide, comme le code fondamental de leurs maximes; de cette institution, comme la base solide de leur grandeur; qu'elles disputent au sauvage sa furieuse démence, son altération pour le sang; c'est ce qu'on conçoit avec peine!

Quel est donc le fruit de la guerre?... la paix, dit-on.

Digitized by Google

Mais, si vous avez la paix, ne devez-vous pas mettre tous vos soins à la conserver, à la fixer invariablement? Et, n'est-il pas ridicule de vouloir troubler tout, confondre tout, pour se procurer le calme? ... Un homme serait-il sage de se rendre malade, pour ensuite courir à la santé? Et ne peut-on pas, (comme un favori à Alexandre qui se promettait, après avoir ravagé l'Asie, l'Afrique, le monde entier, de revenir en Macédoine jouir gaiement de la société de ses amis en buvant de bon vin), ne peut-on pas adresser ces sages avis au despote qui, le fer en main, va ouvrir les portes de ses états au démon des combats : *qui vous empêche de jouir dès ce moment de la paix, futile prétexte de votre fureur, sans vous exposer vous et votre peuple à tant de dangers, sans devenir l'horreur de la nature, le fléau de l'humanité? Si tel est sincèrement le but de vos souhaits, si telle est la couronne qui peut vous flatter, mettez-la sans tarder sur votre tête; le sang n'en souillera pas les lauriers, les remords n'en sécheront pas les feuilles : vos yeux ne verront que la sérénité, que la joie sur les fronts; vos oreilles n'entendront que des bénédictions; et votre cœur sentira le seul vrai et solide plaisir, le plaisir d'avoir fait des heureux!*

Mais si ce prétexte de paix, si ce beau nom n'est que sur vos lèvres, et que le vœu n'en soit pas dans votre ame; si l'ambition, si le désir d'une gloire mal entendue déterminent seuls votre entreprise; suivez-moi, jeune prince, intrépide guerrier, suivez-moi sur le champ de bataille : je vais lever devant vous cette toile coloriée par la passion, l'adulation et la vanité : je vais vous montrer des objets affreux, mais vrais; et si vous êtes sincères, vous avouerez l'ébranlement de tout votre être, et le frissonnement de toute votre machine. Vous pleurerez d'avance sur l'éclat de vos victoires, sur le prix immense et sanglant qu'une destinée cruelle voulut y mettre.

Quelle scène horrible! ... Quelles images déchirantes!... la mort a frappé des milliers de citoyens! ... Les voilà, ces nombreux guerriers qui, naguères l'espoir de la Patrie, tout brillans de joie et de confiance, hâtaient à grands cris ces heures de sang et de carnage; confondus maintenant, pressés l'un sur l'autre, leurs restes informes et mutilés souillent la terre qu'ils dévorent en expirant. Déja ce n'est plus qu'un monceau vaste et hideux qu'animent encore quelques instans de vie et de douleurs, mais que va bientôt glacer la froide main de la mort.

Voyez palpiter de souffrance et s'irriter de désespoir ces victimes, auxquelles une pitié cruelle épargna le dernier coup! écoutez leurs longs et sourds gémissemens! ... Recueillez surtout ces voix plaintives qui errent, pour la dernière fois, sur mille bouches prêtes à se fermer pour jamais! ... Un silence farouche va succéder à ces cris de douleurs.

Quel calme funèbre! ... Quel anéantissement profond! ... tout se tait au loin dans ces campagnes consternées; et parcourant avec effroi leur morne étendue, l'œil étonné croit descendre dans la nuit d'un vaste et silencieux tombeau. Long-temps encore la nature en deuil et solitaire, viendra pleurer sur la cendre de ses déplorables enfans; la Patrie, soulevant avec horreur leurs tombes éparses çà et là, considérera en gémissant les restes méconnaissables et confondus de tant d'hommes, dont les talens, le savoir, la force, l'industrie, lui sont désormais inutiles; et la religion attendrie, frémira à la vue de ces victimes innombrables d'une sotte vanité, d'une gloire passagère, d'un encens frivole et qui même n'arrivera jamais, dans sa courte évaporation, jusqu'aux mânes de tant de cadavres insensibles, pour lesquels il n'y a plus de temps. O douleur pour l'ame sensible! ... O regrets pour la Patrie! ... Venez, voyez, et osez sourire de sang froid à Bellonne!

Digitized by Google

La guerre est devenue cependant, par la corruption des habitans de la terre, par la succession des vices dont ils sont l'éternel jouet, un besoin réel, une nécessité de société; c'est un remède affreux, un préservatif effrayant de maux plus grands encore, si ces passions en liberté, sans frein, sans crainte, pouvaient se développer avec toute l'effervescence dont elles sont susceptibles. Les lois tonneraient en vain; le souverain n'en aurait que le titre chimérique; le magistrat ne se parerait que d'une gravité théâtrale, si la force coactive n'accourait à leur appui; et, d'un bras de fer, ne retenait le méchant dans le devoir, ne comprimait le scélérat dans ses fureurs, l'ennemi dans ses agressions. Que deviendraient sans elle, la sécurité du commerçant, le droit du propriétaire, l'ordre des cités, la police des campagnes, la sûreté des royaumes ?... C'est enfin, sous la main de cet être terrible dans ses vengeances, un fléau dont il châtie les peuples; un supplice dont il punit des milliers de criminels, en leur commandant d'exécuter l'un sur l'autre ses inévitables arrêts.

Malgré les abominations qui sont les suites inévitables des batailles, il est donc souvent d'une dure nécessité de déployer ces étendarts de colère et d'effroi : *voulez-vous la paix*, dit le sage, *préparez la guerre;* c'est-à-dire, pour arrêter l'ennemi dans ses limites, montrez-lui que si la raison ne l'y détermine, vous avez le pouvoir de l'y contraindre. C'est alors que le prince, plutôt père que despote de l'immense famille confiée à ses soins, se voit contraint de dire à ses sujets : *allez, mes enfans, frappez ces hommes qui viennent troubler votre paix; exposez vos têtes à leurs coups; répandez s'il le faut tout votre sang: une fatale destinée vous l'ordonne; la Patrie vous le demande; j'en frémis, mon cœur se déchire; voyez la sincérité de sa douleur; et, pénétrant jusqu'au centre de sensibilité, sans vous arrêter au futile éclat qui le cache, comprenez combien dans ces circonstances il est cruel d'être roi!*

Il est vrai que si la guerre (fléau triste mais nécessaire) a les pieds souillés de tant d'horreurs, elle ne marche pas toujours avec cette licence, avec ce désordre qui font souvent plus redouter l'approche d'une armée protectrice que celle d'une troupe ennemie ; il germe encore par fois des Bayard, des Henri, des Turenne, des Catinat, amis de l'humanité, touchés de ses maux ; et qui savent allier le courage, la fermeté, le sang froid, à la douceur, à la modération, à la sensibilité, à la pitié. Il est encore de ces vrais héros qui, d'une main repoussent, attaquent avec intrépidité tout ce qui menace ; et de l'autre relèvent, protègent tout ce qui s'humilie. Voués dès le sein maternel au service de la Patrie, ils lui consacrent leur jeunesse, leur fortune, leur tranquillité, leur vie ; et laissent en expirant à leurs fils des exemples qui portent à leur cœur un désir immense de gloire, une valeur impatiente de s'essayer, et par-dessus tout une émulation d'actes de bonté, de piété et de solide vertu qui seuls peuvent adoucir un caractère farouche, et le rendre aussi humble, aussi doux dans les succès, que ferme et courageux dans les revers.

Ceux-là ont des droits incontestables à la reconnaissance des peuples, aux faveurs des souverains, à l'admiration de la postérité, aux autels de l'immortalité. Ces grands hommes, la Nature contribue sans doute à les former ; elle leur donne cette élévation d'ame qui pousse au travers des dangers, sans consulter une timide raison ; ce coup d'œil qui montre le devoir, sans écouter le frémissement de l'être matériel ; cette ardeur qui agit, sans s'arrêter au tacte indécis de la faiblesse. Mais si la nature ne fait qu'ébaucher l'ouvrage, c'est à l'homme à l'achever. Il faut qu'il ajoute les connaissances aux talens innés. Appellé à la défense de l'état, aux honneurs de la guerre ; si dans le loisir de la paix il consume les beaux jours de sa jeunesse sur la scène si fréquentée

de l'inutilité, de la nonchalance, de la volupté; osera-t-il jamais aspirer à des succès, à des couronnes que Mars n'accorde ordinairement qu'au génie cultivé, perfectionné par l'application et la sagesse?

Les spéculations les plus sublimes, les études les plus profondes, les occupations les plus intéressantes, les travaux les plus communs, les sentimens les plus doux, ne fûrent jamais incompatibles avec une profession protectrice de toutes les classes de la société. L'Égyptien, l'œil fixé sur les signes, sur les constellations célestes; traçant ses hiéroglyphes sur les obélisques; mesurant les plaines immenses que viennent de découvrir les eaux fertiles du Nil; n'en est pas moins belliqueux. Il attaque, il enfonce, il repousse le Nubien dans ses sables brûlans, et porte des lois jusqu'aux extrémités de l'Afrique.

D'un réduit solitaire, le flegmatique Archimède, remue, dirige, agite ses effrayans engins; fait pleuvoir des traits, des rochers, des masses enflammées sur les bataillons qui s'approchent pour l'assaut; il suspend, enlève au-dessus des murs de Syracuse les esquifs ennemis, leurs soldats, leurs rameurs; il les précipite, il les brise dans les flots, et si la fuite les dérobe à ses grappins, les traits de l'astre du jour, réunis, aiguisés par cette main savante, les frappent, les pénètrent, les embrasent à des distances étonnantes; enfin les élémens, la nature entière semblent combattre sous le génie de ce grand géomètre

Pressant de l'aiguillon les pas du bœuf lent et paisible, le consul appuie d'une main victorieuse sur le timon qui, chargé de ses lauriers, entr'ouvre le sein de la terre; les champs verdissent par ses soins; les moissons se dorent; et prêtes à tomber sous la faucille pour le récompenser de ses sueurs, elles le voyent tout-à-coup s'éloigner, oublier son espoir, monter à la tribune; et ceignant l'épée, couvrant son

corps de la cuirasse, préparant son front à de nouvelles couronnes par l'intrépidité, gage presque certain du succès; charmer les cœurs par l'éloquence la plus vive et la plus mâle; les animer, les enflammer pour la Patrie, et leur souffler l'ardeur des combats qui, dans l'ame de ce chef courageux, a déjà fondu les glaces de la vieillesse.

Sous un riche pavillon, sur un tribunal élevé, les chefs des Francs, sans quitter la targe ni l'épée, appuyés sur la francisque, maintiennent l'ordre, punissent les oppresseurs, défendent les propriétés, distribuent la justice parmi les peuples. La Trompette, au milieu de ces occupations pacifiques se fait-elle entendre? ils couvrent leurs têtes du héaume, prennent la lance, sautent sur un coursier, et portent la terreur et la mort dans les rangs ennemis.

Thebes, Babylone, Athênes, Sparte, Carthage, Rome, ont forcé successivement le monde entier à tendre les mains aux fers que leurs généraux lui ont présentés. Alors les sciences, les arts s'élançant de ces villes comme d'un foyer de lumières, pénétrèrent de leurs rayons les peuples enveloppés des ténèbres de la plus crasse ignorance; et l'épée traça les premiers sillons de sagesse dans leurs terres arides et barbares.

Mais les siècles, en se succédant, font varier la forme des empires, les règles des gouvernemens; et, par une suite nécessaire, les coutumes, les goûts, les mœurs des peuples. La Perse, la Grèce, l'Italie nous offrent de ces étonnantes révolutions; et quoique par nécessité ces nations combattent encore, elles trouvent à peine des soldats. Presque tous les hommes de ces terres, autrefois couvertes de héros, gémissent sous l'oppression, sous la tyrannie; et vils esclaves, faibles, lâches, mous, efféminés, ils n'ont pas le courage de soutenir ces glaives qui, dans les mains de leurs pères, ont gravé sur les tables de l'immortalité des noms devenus la honte de leurs enfans.

Digitized by Google

La France, l'Angleterre, la Germanie, et quelques contrées du Nord, sont les seules aujourd'hui qui, malgré la différence entre le mode militaire moderne et l'antique, se soient soutenues dans la science des armes. Le Français, en ouvrant les yeux à la lumière, semble tendre les mains à Mars, et faire à sa Patrie l'offre de son cœur et de sa vie. A peine la raison éclaire-t-elle ses premiers pas, que l'enthousiasme les dirige vers la guerre; ses jeux enfantins, ses parures, ses occupations, ses entretiens, ses souhaits, sont déjà les reflets du tableau éclatant dans lequel il se propose de figurer avec ses jeunes compatriotes; il s'indigne de son enfance; il se plaint de la lenteur du temps; il frémit sur une distance qui lui semble immense entre les jours où il commence à vivre, et ceux où il lui sera permis de mourir pour la gloire. Et si la tendresse des mères s'alarme de ces premières étincelles; si, dans un âge plus avancé, elles les voient avec douleur se précipiter dans les dangers; si, après un combat, elles sont forcées de payer un tribut de larmes à la nature; généreuses Spartiates, elles sont encore plus agitées par la crainte de savoir leurs fils tombés sous des coups déshonorans et indignes du courage Français.

C'est donc principalement en France, chez un peuple héritier de la valeur des Gaulois, des Scythes et des Germains; c'est dans ces contrées, dévouées jadis aux Jupiter tonnant, aux Mars, aux Theutates, qu'il faut chercher les débris des combats, recueillir les armures des héros, puiser dans les fastes de la guerre. C'est chez des peuples, qui portèrent la terreur jusqu'au Capitole; des peuples, dont les colonies inondèrent, soumîrent presque tous les pays connus; et qui n'eûrent d'autres temples que des bois touffus parés de leurs drapeaux, d'autres autels que des tertres de gazon couverts des dépouilles de l'ennemi, d'autre Sénat que le champ de Mars, d'autres richesses que l'arc et le javelot, d'autres vivres, d'autres habits que ceux enlevés à la pointe de l'épée. La

La tactique, entre les sciences utiles à former un militaire, est la plus nécessaire pour ceux qui sont destinés aux armes. Connaître la constitution et le mode guerrier, comparer ceux des différens âges ; savoir l'ordre et la discipline qu'on peut établir dans les troupes pour leur assurer la supériorité ; développer les moyens d'approvisionner une armée dans tous ses mouvemens, soit de marches, soit de campemens, soit de retraites ; juger des postes qui lui seront avantageux pour une affaire, ou pour ne pouvoir être forcée à combattre ; choisir les lieux propres aux retranchemens, aux lignes d'attaque ou de défense ; prévoir le chemin de poursuite en cas de victoire, ménager celui de retraite, en cas de défaite ; imaginer des dangers pour trouver des ressources ; régler la position ~~, le développement~~ d'un front de bataille, l'étendue de ses ailes, la profondeur de ses rangs ; établir, avec intelligence, ses corps de réserve, les distribuer à propos et dans les instans décisifs ; pénétrer les projets de l'ennemi, par ses dispositions ; lui dérober les siens : étudier l'homme, l'officier, le soldat ; remarquer quels objets peuvent agir sur leurs sens ; porter la confiance, le courage, l'audace dans leurs cœurs, les émouvoir puissamment, subitement ; ce sont là, sans doute des connaissances qui font le militaire instruit, le grand-général, le héros.

Mais si, à ces notions essentielles, il ne sait unir la science de l'armure ; s'il ne connaît l'avantage de celle-ci sur celle-là ; s'il ne discerne les inconvéniens d'une espèce, l'utilité d'une autre ; comment ferait-il ce choix heureux qui décide souvent du sort des batailles ? L'alignement le mieux observé, les rangs les plus serrés, l'attention la mieux soutenue, les mouvemens les plus ensemble, les évolutions les plus rapides, le choc le plus violent, ne seraient qu'un jeu, qu'un vain spectacle, si le soldat armé du sabre, du fusil, de la baïonnette, ne rendait son approche terrible, et ne renversait

Digitized by Google

tout ce qui s'oppose à son courage, par des décharges bien entendues, par un feu rapide et successif, par une haie impénétrable de pointes acérées. Il faut donc que, par l'étude de l'histoire ancienne et moderne, par la vue et la comparaison des armes d'attaque et de défense, des machines de siéges et de combats, des travaux de marches et de camps, l'officier juge sans balancer, sans tarder, ce qu'il peut de mieux dans chaque circonstance; qu'il choisisse, avec une confiance éclairée les armes offensives et défensives dont il couvrira sa troupe, l'espèce d'artillerie ou de machine dont il la soutiendra; enfin qu'il prenne un parti avec cette certitude que donne la science approfondie, avec cette sagesse qui inspire la confiance aux soldats, avec cette célérité dont dépend presque toujours la réussite.

Les armes doivent être analogues à l'inclination, aux mœurs, à l'éducation, aux habitudes et au genre de vie des peuples, comme au climat, à la division et à la forme des pays qu'ils habitent. Le cœur froid, lent, mais intrépide, demande des armes lourdes, solides, et qui puissent lui donner l'avantage plutôt d'une longue résistance que d'une prompte attaque. Le sang bouillant, l'homme impatient, leste et téméraire, veut des armes légères et qui, sans réfroidir son feu, sans retarder son ardeur, se prêtent aux entreprises d'une impétueuse charge. L'habitant des plaines glacées, vastes et peu coupées, doit marcher avec un train solide, des armes de résistance, une artillerie redoutable, des machines fortes, lourdes et d'un grand effet. Le montagnard, le soldat des sables brûlans, des immenses déserts, des rochers arides, ne doit être embarrassé ni d'engins, ni de canons, ni de cuirasses, ni de harnois qui gêneraient ses exploits; un coursier élancé, vîte, ardent, couvert d'un simple tapis; une épée, un pistolet, une targe, favorisent ses rapides incursions, ses courses étonnantes, ses surprises multipliées

et ses retraites désespérantes. C'est ainsi que traversent leurs déserts, l'Arabe, le Sarrasin, le Tartare; c'est ainsi que franchissent leurs monts, les Piémontais, les Corses; et le train du Russe ou de l'Allemand leur conviendrait peu.

L'armure des Grecs, unie à leur discipline et à la persuasion d'être invincibles, les rendit maîtres de la Perse et de l'Inde, plus ornées que défendues par les riches cottes, les brillantes cuirasses et les éclatans panaches de leurs combattans. Les Romains par le choix des armes, par l'attention d'en changer et de les proportionner aux peuples à repousser, de manière qu'elles pussent leur assurer la supériorité tantôt sur le Latin, tantôt sur le Carthaginois, devînrent souverains du monde.

Les troubles, les factions du règne de Charles VI, ne fûrent pas les seules causes des avantages multipliés de l'Anglais sur notre nation; les retranchemens de piquets ferrés, les fortes arbalètes, les traits dentelés et crochus, portèrent toujours dans nos rangs l'effroi, le désordre et la mort. Le Turc, rempli de confiance dans son cimeterre, est presque toujours la victime de son mépris pour la baïonnette, et fuit ou périt devant la troupe qui, réunissant cette arme redoutable aux traits que vomissent mille bouches à feu, l'enfonce, le perce, sans craindre ni son pistolet, ni son coutelas.

Sept ou huit pièces de canon placées à propos dans le corps de bataille des Anglais, leur assurèrent la fameuse victoire de Créci sur nos troupes étonnées de cette dangereuse nouveauté. Les arquebusiers, jetés entre la cavalerie du grand Henri, arrêtèrent la fougue des gendarmes et les renversèrent, avant qu'ils eussent fourni leur course et poussé leurs lances. Les chaînettes dont les Écossais entortillaient leurs membres; les clochettes agitées au bout de longs bâtons, n'en pûrent sauver quatorze mille de la baïonnette et de la lance de l'Anglais bien à couvert sous la cuirasse et le casque.

Les flèches, les casse-têtes des Mexicains, ne leur donnèrent pas le moindre avantage sur une poignée d'Espagnols armés du fusil et du canon.

Syracuse ne dut qu'à la connaissance des machines, à la combinaison des forces, une résistance qui désespéra les Romains. Tyr eût fait périr sous ses murs l'armée victorieuse d'Alexandre, si ses ingénieurs n'eussent employé les engins, les dards enflammés et les traits pour battre ses remparts, les brûler et les dégarnir de soldats. Naples eût vu les efforts d'une puissante armée se briser contre ses châteaux, sans l'effet de la mine imaginée par Pierre de Navarre. Lesdiguières, au lieu de donner la mort au chevalier qui, lance en arrêt, fondait sur lui, fût tombé percé de cette arme, s'il n'eût su détourner avec facilité d'un léger mouvement d'épée la pointe d'une flèche dont la longueur lui faisait comprendre la faiblesse. Enfin, l'histoire de tous les peuples, de tous les siècles, ne montre que des succès dûs à la connaissance des armes et des machines; que des héros formés par cette étude, et heureux par l'application de leurs principes et de leurs réflexions.

Voir, examiner, comparer toutes les pièces d'un harnois, en savoir les noms, les synonymes, les formes, les variétés, les usages, les avantages, les inconvéniens; tel doit être le début d'un jeune homme qui se propose de pénétrer dans l'art militaire. S'il ne prend cette route, avec quel fruit lira-t-il l'histoire, qui deviendra presque inintelligible pour lui, et qui seule cependant peut ouvrir l'esprit, donner lieu à ses réflexions, fixer son jugement? Tous les objets, les termes lui seront nouveaux, inconnus; et souvent, quoique très-essentiels, ils lui sembleront sans liaison avec sa profession: en négligeant cette étude, il n'aura pour tout mérite que le courage, pour toute recommandation que l'uniforme. L'homme vulgaire peut bien s'arrêter là; et satisfait de végéter dans

une médiocrité paisible, dédaigner de s'instruire. Mais le génie ardent va plus loin; et au delà de ses connaissances naturelles et acquises, il découvre encore des espaces immenses, vers lesquels le pousse le désir de la gloire.

La lecture prépare le philosophe, le politique et le guerrier; mais que comprendra celui-ci dans les ouvrages des historiens, troubadours, prouvères et romanciers, où sont consignées les belles actions de nos ancêtres, les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour vaincre, l'ordonnance de leurs légions, la manœuvre de leurs soldats; si les genres, les formes, les dénominations des armes et machines ne lui sont familières ?...

Mais, où trouver ces objets d'étude et de comparaison ? L'histoire donne bien une idée du mode militaire, du costume guerrier de tous les peuples. Cependant cette partie n'étant que la moindre aux yeux des écrivains, en s'étendant sur les guerres qui ont changé la face des empires, bouleversé les nations, peuplé une contrée aux dépens d'une autre, ils n'ont pas vu que cette chaîne d'événemens tenait à la discipline militaire; et que celle-ci venait en grande partie du choix des armes, par leur concordance dans les évolutions, par leur ensemble dans les mouvemens généraux. La Grèce devint méconnaissable lorsque Philippe eut changé l'armure de ses soldats; la France parut invincible, lorsque les chevaliers, les hommes d'armes, abandonnant le grand harnois, prîrent des armes légères et qui leur permîrent de combattre à rangs serrés, et non plus par pelotons, ni d'homme à homme, comme l'exigeaient ces lances énormes, ces longues épées, ces bardes renflées des coursiers.

Les auteurs ont donc coulé trop légèrement sur ces faits; et si leurs sentimens, leurs descriptions ne sont pas toujours opposées, souvent obscures, elles sont au moins insuffisantes; et loin de donner les formes, à peine laissent-elles des noms qu'on puisse appliquer. Les trophées présenteraient-ils des

choses plus intéressantes et plus sûres ?... La plupart construits dans notre siècle, n'ont été modelés que sur ceux des Romains, Grecs ou Perses par le Français admirateur outré de toute production étrangère, et ne nous offrent que les armures de ces peuples, bien différentes des nationales.

Les architectes ont dédaigné les traits plus certains que les monumens funèbres nous ont conservés; les armures n'étaient plus d'usage; plus par conséquent de guides; et le travail du lourd ciseau du sculpteur, du rude crayon du dessinateur dans ces siècles grossiers, quoique fidelles, leur ont paru indignes de la grace et de la légèreté que le nôtre adopte, et qui caractérisent toutes ses compositions. Une cotte d'armes en forme de dalmatique, tombait trop maussadement dans sa position naturelle sur les bras et sur les reins du buste guerrier; la cotte d'armes ou le manteau Romain, relevé par une agrafe à l'épaule, flottant, se déployant en ondes légères, au milieu du plus grand calme, ce manteau parut convenir beaucoup mieux aux talens de l'artiste moderne et au bon goût du jour. En conséquence, on l'attacha, sans le moindre scrupule, sur la cuirasse Française; et rejetant une visière qui, quoique relevée, nuirait au visage du héros, on soutint avec plus d'élégance le cimier sur une crête Grecque, sur un casque Romain. L'imagination se permit, aux dépens de la réalité, des écarts multipliés; les peintres, les graveurs enchérîrent l'un sur l'autre; choqués des proportions outrées et contraires aux principes admis pour les corps humains, ils armèrent lestement les divinités, les combattans; et non contens de ces licences, ils embellîrent les fers de leurs lances, les pointes de leurs traits, les faces de leurs casques, sans conserver les formes constantes et fondamentales qui constituent l'espèce.

Au moins les arsenaux devraient-ils fixer l'attention, avec une certitude que ces armes conservées et d'un métal presque incorruptible, ont seules acquise. Oui, si l'ignorance ou

la mauvaise foi des gardes-magasins n'avait pas altéré les formes, déplacé les pièces, changé les positions, tronqué ou augmenté les membres. Sans nom, sans objet, chaque morceau d'armure est attaché au hazard ; des pièces qui n'existaient pas, ou qui n'étaient plus d'usage dans un siècle, sont adaptées au harnois d'un redoutable guerrier de cet âge, quoiqu'il ne s'en fût jamais servi ; cet anacronisme grossier est infiniment multiplié, et il échappe aux yeux vulgaires. Enfin l'unique but que semblent s'être proposé ces gardiens infidelles, est de rendre la collection intéressante, et le concours soutenu, en présentant hardiment ces réunions de lambeaux d'armures, sous les noms des plus grands hommes. Ici, c'est un Roland ; là, c'est un Godefroy ; dans ce lieu, c'est Bayard ; dans cet autre, c'est Lapalisse. On sort les oreilles remplies de ces noms fameux, les regards surpris d'une confusion effrayante d'objets neufs ; et l'esprit n'a fait aucun profit et n'a rien discerné.

Ce ne peut être par conséquent, qu'une observation tranquille ; qu'un examen scrupuleux, répété et suivi sans prévention, sans crédulité, mais plutôt avec défiance, qui peuvent nous ramener au vrai, par l'essai, la comparaison des meubles d'un arsenal à ceux d'un autre ; par la lecture assidue de tous les anciens qui en ont traité précisément ; par l'attention aux traits d'histoire, qui peuvent développer l'usage et la destination d'une arme, par son effet dans une attaque, dans un combat ; enfin par le souvenir de tous les noms employés plutôt par les poëtes, romanciers, chanteours, que par les historiens.

Mais tous ces travaux sont-ils compatibles avec le feu, la légèreté, la dissipation de l'enfance ; peuvent-ils concourir avec tant d'autres études qui prennent les momens et remplissent les journées entières, dans un âge où l'attention, la mémoire et le jugement encore peu développés, ne se partagent jamais suffisamment pour approfondir ces différentes

Digitized by Google

connaissances ? D'ailleurs ces recherches n'offrent rien que de rebutant ; il faut souvent lire des volumes entiers d'un style diffus et barbare, pour rencontrer un seul passage intéressant et analogue à la science des armes.

Il était donc nécessaire d'applanir ces difficultés, d'abréger ces lectures, et de présenter avec certitude à la jeunesse militaire le résultat des recherches et des réflexions d'un nombre d'années; de lui montrer les armes sous lesquelles sa nation se forma et se maintint, en se contentant d'indiquer rapidement la forme des étrangères et ce qui les différencie. Il faut le dégager de l'embarras dans lequel le jettent la vue des trophées infidelles et capricieux, la lecture des écrivains ignorans ou obscurs; et se gardant bien de le promener dans de nouvelles erreurs, il faut lui montrer celles où sont tombés ces guides dont les connaissances sont trop générales pour n'être pas superficielles et incertaines ; lui dire pourquoi la forme qu'ils donnent à une armure est fausse, déraisonnable et démentie par les faits ; pourquoi les proportions ne paraissent pas observées dans la composition du harnois; pourquoi dans les salles d'antiques, telle pièce adaptée à l'épaule appartient à la cuisse, et telle autre accrochée sur la cuisse doit plutôt couvrir les hanches, etc. Enfin il était essentiel de former son jugement ; de le mettre en état de décider, au premier regard, d'une bévue, et de la rectifier.

C'est le but que nous nous sommes proposé ; et si cet ouvrage parvient à tirer de l'oubli, et même du mépris, tant de précieux restes de l'antiquité; s'il aiguillonne la curiosité et l'attention jusqu'à l'avantage de notre Patrie, nos vœux seront comblés ; et, des droits acquis à la reconnaissance de nos concitoyens, nous dédommageront pleinement des travaux et des soins que la recherche d'objets si multipliés, si épars et si désunis a dû nécessairement nous causer.

F I N.

TABLE

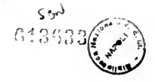

613633

TABLE DES MATIÈRES.

Aaaa

ARMES OFFENSIVES.

ENSEIGNES ET MUSIQUE.

ARMES DÉFENSIVES.

Digitized by Google

DISTINCTIONS MILITAIRES.

ARMURE DU CHEVAL.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google





Digitized by Google